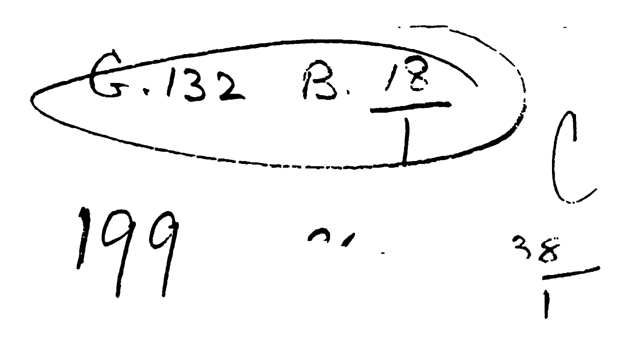








DE

# L'ORIGINE DES LOIS,

## DES ARTS ET DES SCIENCES.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10.

DE

# L'ORIGINE DES LOIS,

## DES ARTS ET DES SCIENCES,

ET

## DE LEURS PROGRÈS

## CHEZ LES ANCIENS PEUPLES;

PAR ANTOINE-YVES GOGUET.

SIXIÈME ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN.

TOME PREMIER.

*Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.*

---

PARIS,

CHEZ GERMAIN-MATHIOT, Libraire, place Saint-André-des-Arcs, n° 26.
LEMONNIER, Libraire, quai des Augustins, n° 13.

1820.

# PRÉFACE.

L'OBJET d'une préface est d'instruire le lecteur du but et du plan général de l'ouvrage qu'on lui présente : je vais tâcher de remplir en peu de mots cette double obligation.

L'histoire des lois, des arts et des sciences, est, à proprement parler, l'histoire de l'esprit humain. Ce sujet, dont assurément rien n'égale la grandeur et l'importance, a déjà été traité bien des fois : je ne crois pas cependant qu'on se soit encore attaché, autant qu'on l'aurait dû, à développer bien fidèlement l'origine et les premiers progrès des connaissances humaines. Il me paraît qu'en général on a beaucoup trop donné à la conjecture. Le flambeau de l'histoire n'a pas toujours assez éclairé ceux qui, jusqu'à présent, sont entrés dans cette vaste carrière ; la plupart s'y sont égarés en négligeant les faits, pour s'abandonner entièrement à leur imagination.

J'ai donc cru devoir présenter un tableau plus fidèle des premiers pas de l'esprit humain. Je me suis proposé, en conséquence, de tracer l'origine des lois, des arts et des sciences, d'une manière plus exacte et plus conforme à l'histoire qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. J'ai cherché aussi à faire sentir l'enchaînement de tous ces différents objets, et leur influence mutuelle. Car, chez tous les peuples, l'état des arts et des sciences a toujours été intimement lié avec la constitution et l'état actuel du gouvernement. Ces objets ont pour le moins autant de rapport avec les mœurs et les usages. Les

arts, particulièrement, portent l'empreinte du caractère des nations qui les ont cultivés. L'examen attentif de leur origine et de leurs progrès est ce qu'il y á de plus propre à nous faire distinguer le génie, les mœurs et la tournure d'esprit qui caractérisent les différents peuples de cet univers. J'ai donc suivi, autant que j'ai pu l'apercevoir, la marche de l'esprit humain, et je l'ai exposée selon qu'elle m'a paru être indiquée par les monuments historiques. J'ai insisté particulièrement sur certaines découvertes auxquelles l'habitude où nous sommes d'en jouir empêche qu'on ne fasse toute l'attention qu'elles méritent. Rien n'est plus propre cependant à nous faire sentir l'état dans lequel s'est trouvée réduite pendant fort long-temps la plus grande partie du genre humain. Voilà le but que je me suis proposé.

A l'égard du plan et de la disposition de mon ouvrage, on sait qu'il ne nous reste que très-peu de détails sur les premiers siècles. J'ai donc été contraint d'en embrasser plusieurs à la fois, et de les parcourir d'un coup d'œil général, pour établir et fixer l'origine et le progrès des lois, des arts et des sciences chez les anciens peuples. Par cette raison, j'ai cru devoir partager tout l'espace de temps que j'ai entrepris de parcourir, en trois époques principales. Chacune renferme un certain nombre de siècles, plus ou moins remplis, proportionnément aux faits que les écrivains de l'antiquité ont pu me fournir. On y apercevra cependant toujours, et assez distinctement, l'état dans lequel étaient alors les différents peuples dont j'ai eu occasion de parler.

En effet, quoique le temps et la barbarie nous aient ravi plusieurs des ouvrages de l'antiquité, cette perte ne nous a cependant privés que de la connaissance de quelques faits historiques, de quelques détails, et de

quelques événements particuliers. Il reste encore assez d'anciens monuments en tout genre pour apercevoir quel a été en général l'état des arts et des sciences chez les anciens peuples, depuis le temps où, par la confusion des langues et la dispersion des familles que cet événement occasionna, les premières peuplades se formèrent. On peut même apercevoir jusqu'à quel degré les connaissances sont autrefois parvenues.

La manière, par exemple, dont Jules César régla le calendrier, atteste précisément tout ce que l'antiquité pouvait avoir acquis jusqu'alors dans la connaissance des mouvements célestes; connaissance qui ne s'est point perdue depuis Jules César jusqu'à nos jours, quoique dans cet intervalle un déluge de barbares ait inondé l'Europe et l'Asie, pendant plusieurs siècles consécutifs. A l'égard des autres sciences, et des arts particulièrement, sans parler de quantité d'auteurs qui peuvent nous éclairer sur la marche et les progrès de l'esprit humain, Homère, Hésiode, Hérodote, Diodore, Vitruve, Strabon, Sénèque, Pline et Plutarque, nous apprennent tout ce qu'on a pu connaître autrefois et de leur temps, dans les arts, les sciences et la politique. Si depuis les beaux jours d'Athènes et de Rome jusqu'au renouvellement des lettres en Europe, les connaissances humaines n'ont fait aucun progrès, du moins n'a-t-on rien perdu de tout ce qui pouvait avoir été acquis. Le goût a pu se dépraver, et les lumières s'obscurcir; mais les principes fondamentaux, les éléments des arts et des sciences, n'ont pas été anéantis; on n'a point été obligé de les recréer : rien de ce qui méritait la peine d'être conservé ne s'est perdu; aucune découverte importante et utile ne s'est abolie : tout ce qui pouvait intéresser le bien et l'avantage de la société nous a été transmis par la chaîne

d'une tradition non interrompue (1). Il n'est pas même extrêmement difficile de remonter à la source de toutes nos connaissances, et d'apercevoir l'époque et l'origine de la plupart des arts et des sciences. On peut par conséquent toujours suivre, jusqu'à un certain point, le fil et la continuité des connaissances humaines; on peut apprécier à peu près leurs progrès et leur étendue dans chaque âge.

La première époque, celle qui fait l'objet de la première partie de mon travail, commence au déluge, et finit à la mort de Jacob (2).

La seconde époque, commençant à la mort de Jacob, se termine au temps où le gouvernement monarchique fut établi chez les Juifs (3).

La troisième époque enfin, qui date de l'établissement de la royauté chez les Juifs, finit à leur retour de la captivité, c'est-à-dire, peu de temps après l'avénement de Cyrus au trône des Perses (4).

(1) Nous avons un fort mauvais ouvrage de Pancirole, intitulé : *Rerum memorabilium sive deperditarum*, etc. C'est en général une compilation des plus informes et des plus indigestes. Tout y est hasardé. Les faits les plus faux, et les contes les plus apocryphes, y sont adoptés aveuglément. Cet ouvrage prouve une parfaite négligence, jointe à une démangeaison extrême de faire un livre. Dans ce que dit Pancirole sur certains arts qui, ayant été, selon lui, connus des anciens, se sont perdus ensuite, il y a presque autant de puérilités et de fautes que de mots. Ou les arts dont il parle n'ont jamais existé, ou bien ils existent encore aujourd'hui, et mieux même que jamais. C'est ce qu'il serait très-facile de démontrer si l'ouvrage en valait la peine.

J'ajouterai que si nous paraissons avoir perdu quelques pratiques des anciens, c'est qu'elles ont été remplacées par des découvertes plus utiles, et par des procédés plus commodes. Par exemple, l'invention de la poudre à canon et de l'artillerie a fait négliger la plus grande partie des machines des anciens. Il en est de même de plusieurs autres arts qui sont tombés en désuétude par les nouvelles connaissances dont le monde s'est enrichi, ou bien parce que ces sortes d'arts étant en eux-mêmes peu importants et peu nécessaires au bonheur de la société, on s'en est dégoûté par cette raison : voyez la 2e part., liv. II, sect. I, chap. II.

(2) Cette époque comprend les siècles que les Grecs nommaient *temps inconnus*, attendu que ce qu'ils en connaissaient mérite à peine le nom de l'histoire.

(3) Cet espace de temps renferme à peu près les siècles que les Grecs nommaient les *temps fabuleux* ou *héroïques*.

(4) Le commencement de cette époque répond à peu près au commencement des siècles que les Grecs nommaient les *temps historiques*.

J'ai observé de ne parler, sous chacune de ces époques, que des connaissances et des découvertes que j'ai cru leur appartenir. J'ai évité soigneusement d'anticiper les temps, et de prêter à un siècle plus de lumières qu'il n'en pouvait avoir. C'est une méthode que je prie le lecteur de ne pas perdre de vue dans tout le cours de cet ouvrage. Il sentira que si je ne parle point de certaines découvertes dans une époque, c'est parce qu'alors on ne les avait point encore faites.

Ces différentes époques, au surplus, ne sont point choisies au hasard. J'ai cherché à rassembler sous chacune une suite de siècles où l'on ne remarquât pas un changement extrêmement notable dans l'état des peuples dont j'avais à parler, et où leurs connaissances, en un mot, parussent s'être élevées par une suite de gradations presque insensibles. J'ai cru aussi devoir marquer ces époques par quelques-uns des événements de l'histoire sainte. En effet, pour se former une idée nette et méthodique de l'histoire universelle, il en faut choisir une particulière qui puisse servir de règle commune, pour y comparer et y rapporter toutes les autres. L'histoire du peuple hébreu est la seule qui puisse être propre à cet usage : outre qu'elle nous est plus familière qu'aucune autre, elle marche continuellement, depuis le commencement du monde, sans vides et sans interruption; avantage qui manque absolument à toutes les histoires profanes. D'ailleurs, quoiqu'il se rencontre quelques difficultés chronologiques dans l'histoire du peuple hébreu, elles sont peu importantes, et nullement comparables à l'obscurité et à l'incertitude qui règnent dans l'histoire de toutes les autres nations.

J'ai distribué mon ouvrage en trois parties, conformément aux trois époques que je viens d'indiquer.

Chacune contient le même nombre de livres. J'ai suivi dans les unes et dans les autres une méthode absolument égale et uniforme. Le premier livre de la seconde partie reprend exactement au temps où finit celui de la première; ainsi du second, du troisième, etc. Tous les livres des trois parties se répondent exactement, et marchent dans le même ordre.

Quelqu'un aurait peut-être mieux aimé que j'eusse réuni dans un seul et même livre tout ce que j'avais à dire sur l'origine et le progrès des lois; dans un autre, tout ce qui peut concerner les arts; dans un troisième, tout ce qui appartient aux sciences, et ainsi de suite. Par ce moyen, dira-t-on, il eût été plus facile de se former un tableau exact du progrès et du développement de chaque sorte de connaissances; on aurait parcouru de suite et sans interruption l'histoire de chacun de ces grands objets; on aurait jugé plus aisément de leurs différents progrès chez un même peuple.

J'ai senti, j'ose le dire, tout l'avantage de cette disposition; mais mon dessein a été d'exposer la masse de connaissances qui pouvait être répandue dans chaque âge chez chaque peuple. Je n'aurais pas rempli cet objet en présentant de suite l'histoire particulière de chaque espèce de connaissances. J'ai donc cru devoir donner la préférence au plan que je présente. La division m'en a semblé extrêmement propre à faire sentir la différence qu'il y avait dans les mêmes temps, d'une nation à une autre, et plus encore celle qu'on remarque d'une époque à une autre époque, dans la même nation, par rapport aux diverses espèces de connaissances. L'arrangement que j'ai imaginé met le lecteur en état de faire très-facilement cette comparaison, et de suivre néanmoins le rapport qu'il y a eu dans les mêmes siècles entre les différents objets que

j'examine. J'ai voulu aussi prévenir l'ennui nécessairement attaché à une suite continuelle d'objets essentiellement uniformes. Pour cet effet, j'ai jugé à propos d'interrompre le fil et la continuité des sujets dont j'avais à parler. J'ai ménagé à dessein des repos naturellement amenés par la diversité des matières que je traite dans une même partie. Voilà les raisons qui m'ont déterminé à couper en trois époques, qui forment autant de parties différentes, quoique semblables pour l'ordre et le contexte, tout l'espace de temps que j'ai entrepris de parcourir dans cet ouvrage.

On demandera peut-être pourquoi mes recherches ne commencent qu'au déluge, et par quelle raison j'ai passé sous silence tous les temps antérieurs à cet événement. Il me sera très-aisé de satisfaire à cette demande, et de faire sentir les motifs qui m'ont déterminé à ne pas remonter au-delà de l'époque que j'ai cru devoir choisir.

L'histoire des siècles antérieurs au déluge fournit très-peu de matière à nos recherches. Moïse a supprimé tous les détails qui n'étaient propres qu'à satisfaire une vaine curiosité. Il a rapporté seulement les grands événements dont il nous importait d'être instruits. D'ailleurs, quel qu'ait pu être alors l'état du genre humain, il doit fort peu nous intéresser. Les ravages causés par le déluge joint à la confusion des langues et à la dispersion des familles, ont renouvelé presque entièrement la face de la terre. On peut donc regarder les premiers siècles qui se sont écoulés après cette affreuse catastrophe, comme on envisagerait à peu près les premiers siècles de l'enfance du monde. Le genre humain se trouvait alors presque réduit au même et semblable état. Ainsi, je pense qu'on peut très-bien dater du déluge l'origine de la plupart des

lois, des arts et des sciences, la mémoire qui avait pu se conserver des connaissances antérieures à ce terrible fléau ayant été, sinon totalement perdue, du moins extrêmement altérée et obscurcie.

On pourra me demander encore pourquoi je me suis borné à l'époque de l'avénement de Cyrus au trône de Babylone, et ce qui a pu me déterminer à ne pas étendre mes vues au-delà de ce terme. Il ne me sera pas plus difficile de répondre à cette seconde question qu'à la première.

Je n'ai point prétendu donner une histoire complète et achevée des lois, des arts et des sciences chez les anciens peuples. Je me suis proposé d'en exposer l'origine et les premiers progrès ; je crois, à cet égard, avoir suffisamment rempli mon but, en parcourant tous les siècles qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à Cyrus. Le tableau du monde est assez clairement développé à cette époque, pour qu'on puisse se former une idée exacte de la marche de l'esprit humain dans ses découvertes et dans ses progrès. On voit même alors tomber et s'anéantir pour toujours les plus anciennes et les plus célèbres monarchies qu'on connaisse dans l'antiquité; celles des Babyloniens des Assyriens, des Mèdes, des Lydiens, des Phéniciens, et des Égyptiens (1); Cyrus et son fils les réunirent au trône de Perse, et ne

(1) Quoique l'histoire des Chinois paraisse, selon l'opinion commune, remonter presque aussi haut que celle des Babyloniens, des Egyptiens, et en général que toutes les histoires des autres peuples dont je parle, je n'en ferai cependant point d'article séparé. Le motif qui m'y détermine, c'est que nous n'avons pas autant d'intérêt à connaître le progrès et le développement des lois, des arts et des sciences chez les Chinois, que chez les Babyloniens, les Egyptiens, les Phéniciens et les Grecs. Nous tenons, par une chaîne non interrompue, des peuples que je viens de nommer, nos lois, nos arts et nos sciences. Nous n'avons, au contraire, presque rien appris des Chinois. Nous ne les connaissons même que depuis très-peu de siècles. Nous ne devons donc pas être aussi intéressés aux progrès de leurs connaissances, qu'à ceux des peuples qui ont été nos premiers maîtres et nos premiers précepteurs.

formèrent qu'un seul et même empire des débris de tous ces différens royaumes. Depuis ce moment, toutes les nations dont je viens de parler cessèrent de former des monarchies distinctes et particulières. Toutes les découvertes dont l'antiquité leur a fait honneur appartiennent donc en entier aux siècles renfermés dans mon ouvrage; et ces découvertes comprennent très-certainement l'origine des lois, des arts et des sciences, et leurs premiers progrès.

A l'égard des Grecs, leurs lois, pour la plus grande partie, étaient toutes formées, même avant l'époque à laquelle je me suis arrêté. Lycurgue est de beaucoup antérieur à Cyrus; Solon l'a aussi un peu devancé. Quant à ce qui concerne les arts et les sciences, les Grecs en avaient reçu depuis long-temps les principes fondamentaux. Ils y avaient même déjà fait quelques progrès. On peut dire aussi que leurs mœurs étaient dès-lors à peu près ce qu'elles ont été depuis. Je me serais donc écarté de mon but si j'avais porté mes recherches plus loin que l'époque de Cyrus. Ajoutons que les siècles brillants de la Grèce, ceux de Périclès, d'Alexandre, de Platon, d'Aristote, d'Apelles, de Phidias, de Sophocle, d'Euripide, etc., sont si connus, qu'il serait difficile de proposer beaucoup d'idées nouvelles sur ce sujet. On n'en peut guères parler qu'on ne s'expose à répéter continuellement ce qui a déjà été dit dans quantité d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Telles sont les raisons pour lesquelles je n'ai pas cru devoir m'étendre au-delà du terme que j'ai choisi.

Disons maintenant un mot de l'ordre dans lequel j'ai rangé les différentes matières dont j'ai eu à traiter.

Je parle d'abord de l'origine des lois, et de celle du gouvernement politique, parce que les arts, les sciences,

et toutes les découvertes, en un mot, n'ont pris naissance et ne se sont perfectionnées que dans les sociétés fixes et policées. Or, de pareilles sociétés n'ont jamais pu se former que par le moyen de lois, et par l'établissement d'un gouvernement fondé sur de certains principes.

Les arts proprement dits viennent ensuite. Leur découverte, et leur perfection surtout, sont l'ouvrage et le fruit des sociétés policées, mais particulièrement de celles qui, s'étant fixées les premières, ont habité constamment dans un même canton, effet que l'agriculture a pu seule produire. Aussi ai-je traité de la découverte de l'agriculture avant celle de tous les autres arts dont elle a occasionné en grande partie l'invention, la multiplicité et les progrès.

J'ai cru que l'article des sciences devait suivre immédiatement celui des arts, puisqu'elles doivent leur naissance à des pratiques purement mécaniques et à des routines très-grossières. Ce n'est que peu à peu que l'expérience a éclairé les peuples, et que, par une suite continuelle de réflexions et de combinaisons, ils sont parvenus à se former des principes, à élever leurs découvertes et leurs connaissances à ce degré auquel on a pu véritablement les honorer du nom de *sciences*.

Je traite ensuite de l'origine du commerce et de celle de la navigation. On sent, je crois, aisément par quelle raison je n'ai dû parler de ces deux objets qu'après avoir exposé l'origine des arts et des sciences, et montré leurs premiers progrès. Il n'a pu, en effet, exister de commerce réglé et suivi qu'après l'invention d'un certain nombre d'arts et de sciences. Il en est de même, et à plus forte raison, à l'égard de la navigation. Sans une connaissance au moins grossière de l'arithmétique, de l'astronomie et de la mécanique, il n'y aurait jamais eu de commerce ni de navigation.

J'en dirai autant de l'art militaire, que je place après le commerce et la navigation. Il faut distinguer, en effet, entre se battre et savoir faire la guerre. On n'est parvenu à savoir faire la guerre qu'après le temps où les peuples ont commencé à prendre et à se former des notions, non-seulement de la tactique, mais encore de ce qu'on nomme système politique. Or, de pareilles connaissances en supposent nécessairement quantité d'autres acquises antérieurement, jointes à beaucoup d'expérience et de réflexions. Aussi l'art militaire a-t-il langui très-long-temps dans l'enfance et dans l'imperfection.

J'ai réservé enfin, pour le dernier article de chaque partie, les mœurs et les usages des différents peuples dont j'ai eu occasion de parler dans chacune des trois époques que j'ai choisies. J'aurais cru qu'il aurait manqué une partie essentielle à mon ouvrage, si j'avais omis de présenter ce tableau. J'ai déjà dit qu'il y avait la relation la plus intime entre les arts et les sciences que cultive une nation, et ses mœurs. L'influence est mutuelle et réciproque.

Comme la chronologie est la base de mon ouvrage, et que je l'ai suivie autant qu'il m'a été possible, j'ai joint à chacune des trois parties qu'il renferme, une table chronologique qui présente d'un seul coup d'œil, et sur la même ligne, les principaux événements arrivés dans les mêmes siècles chez les différents peuples dont j'ai eu occasion de parler. J'ai cru, par ce moyen, procurer au lecteur plus de facilité pour sentir la différence d'une époque à une autre époque, et faire la comparaison d'un peuple avec un autre peuple dans les mêmes âges.

Il ne me reste plus qu'à rendre compte des notes qu'on rencontrera fréquemment au bas des pages.

Elles sont de deux espèces. Les unes (indiquées par des chiffres) servent de preuves, de justification et quelquefois même d'éclaircissement au texte de l'ouvrage. Les autres (indiquées par des lettres) sont employées à discuter et à résoudre, autant qu'on peut le faire succinctement, les difficultés et les contradictions qui se rencontrent souvent dans l'histoire des anciens peuples.

J'ai cru, au reste, devoir rejeter à la fin de chaque volume, en forme de dissertations, certains points de critique dont la discussion, nécessairement longue et épineuse, exigeait plus d'étendue qu'une simple note au bas d'une page n'en doit occuper naturellement. La plupart de ces dissertations ont pour objet d'établir la vérité de quelques sentiments particuliers que j'ai cru devoir adopter et proposer.

En exposant l'origine des lois, des arts et des sciences, et en traçant leurs premiers progrès chez les anciens peuples, j'ai donné à la conjecture le moins qu'il m'a été possible. J'ai suivi, autant qu'il a dépendu de moi, l'histoire et l'ordre des faits. C'est un principe dont, en pareille matière, on ne doit jamais s'écarter; autrement ce serait donner l'histoire de ses pensées, et non pas celle des événements. Il faut, avant tout, s'assurer si le fait sur lequel on s'appuie est bien constaté; et alors, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître, on doit soumettre son imagination à la réalité. Avoir prouvé qu'une chose n'est pas vraisemblable, est-ce avoir prouvé qu'elle est fausse? L'expérience ne nous a-t-elle pas appris que souvent le vrai n'était pas vraisemblable? Parce qu'un fait dément une hypothèse qu'il nous a plu d'embrasser, est-ce une raison suffisante pour le nier? Un raisonnement métaphysique peut-il détruire une preuve historique? L'homme n'est point condamné à la triste nécessité de flotter perpétuellement dans l'in-

certitude sur les principaux faits que l'histoire et la tradition nous ont transmis. Les objets essentiels, tels que l'origine et la formation des peuples, celle des lois, des arts et des sciences, sont connus. Il ne faut pas s'imaginer qu'on ne puisse les apercevoir, même dans l'antiquité la plus reculée. Tout ce qu'on en rapporte n'est point arbitraire, problématique et incertain. De la bonne foi, avec de la droiture dans le cœur et dans l'esprit, suffisent pour nous convaincre de cette précieuse vérité, si l'on prend soin surtout de faire taire cette vanité présomptueuse ou cette prévention intéressée qui font souvent beaucoup plus d'illusion qu'on ne pense.

Lorsque je me suis trouvé presque entièrement dénué de faits et de monuments historiques, pour les premiers âges particulièrement, j'ai consulté ce que les écrivains, tant anciens que modernes, nous apprennent sur les mœurs des peuples sauvages. J'ai cru que la conduite de ces nations pouvait nous fournir des lumières très-sûres et très-justes sur l'état dans lequel se seront trouvées les premières peuplades, immédiatement après la confusion des langues et la dispersion des familles. On peut tirer des relations, tant anciennes que modernes, des points de comparaison capables de lever bien des doutes qui resteraient peut-être sur certains faits extraordinaires dont j'ai cru devoir faire usage. Les relations de l'Amérique m'ont particulièrement été d'une très-grande utilité pour cet article. On doit juger de l'état où a été l'ancien monde quelque temps après le déluge, par celui qui subsistait encore dans la plus grande partie du nouveau, lorsqu'on en a fait la découverte. En comparant ce que les premiers voyageurs nous disent de l'Amérique, avec ce que l'antiquité nous a transmis sur la manière dont tous les peuples de notre

continent avaient vécu dans les temps qu'on regardait comme les premiers âges du monde, on aperçoit la conformité la plus frappante et le rapport le plus marqué. C'est donc pour appuyer le témoignage des écrivains de l'antiquité, et faire sentir la possibilité et même la réalité de certains faits qu'ils racontent, et de certains usages dont ils parlent, que j'ai rapproché souvent les relations des voyageurs modernes du récit historique des écrivains de l'antiquité, et entremêlé exprès leurs narrations. Ces différents traits rapprochés et comparés s'étayent mutuellement, et servent de base à tout ce que j'ai cru pouvoir avancer sur la marche de l'esprit humain dans ses découvertes et dans ses progrès, que je date depuis le déluge; les connoissances qu'on pouvait avoir acquises précédemment ayant été, comme je l'ai déjà dit, presque entièrement abolies par ce terrible fléau.

Au surplus, je n'avance rien sans indiquer les sources où j'ai puisé, et sans citer mes garants. Afin que le lecteur soit plus à portée de vérifier mes citations et de juger si j'en ai fait un usage convenable, je donne une table des auteurs employés dans cet ouvrage, et j'y indique les éditions que j'ai suivies. Comme j'ai eu soin de marquer toujours à quelle page on peut trouver les paroles des auteurs que j'emploie, la vérification n'en sera pas difficile. C'est, pour le dire en passant, une attention que devraient avoir tous ceux qui écrivent sur l'histoire. Il ne suffit pas, pour la satisfaction et la tranquillité qu'on doit procurer au lecteur, par rapport aux faits qu'on avance, d'énoncer vaguement l'auteur d'où ils sont tirés; il faut indiquer non-seulement le livre, mais même la page. Je connais quantité d'écrivains modernes qui, faisant usage de passages tirés, par exemple, d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, etc., se contentent

de citer simplement Hérodote, Diodore, Strabon, livre I. Des indications si vagues ne sont point suffisantes. Comment, en effet, pouvoir retrouver souvent une simple demi-phrase dans les 89 pages *in-folio* que contient le Ier Livre d'Hérodote, dans les 111 qui composent celui de Diodore, et dans les 116 enfin que comprend le Ier Livre de Strabon? Je dis plus; de pareilles citations peuvent, à bon droit, être suspectées de mauvaise foi et d'infidélité. J'en puis parler ainsi par expérience et par conviction.

Je crois devoir terminer cette Préface par une observation que je prie le lecteur de ne jamais perdre de vue dans le cours de mon ouvrage. Ce que je dis sur l'invention des arts de première nécessité, et sur l'origine des sciences, ne peut convenir proprement qu'aux colonies qui, depuis la confusion des langues et la dispersion des familles, menèrent une vie errante et ne se fixèrent qu'après un certain temps. Il n'est pas douteux que ces sortes de peuplades perdirent la trace des arts et des sciences, et furent obligées de les retrouver. Il n'en a pas été ainsi des familles qui se fixèrent de bonne heure, et de celles surtout qui continuèrent à habiter les mêmes cantons où les premiers hommes s'étaient établis au sortir de l'arche. On ne peut douter, au contraire, qu'elles n'aient conservé les principes fondamentaux des arts et des sciences, lorsqu'on voit toutes les découvertes utiles sortir des cantons occupés par ces familles, comme d'un centre commun, et se répandre de là dans l'univers entier. Je le répète donc; tout ce que j'ai dit sur l'origine des arts et des sciences ne peut s'appliquer exactement qu'aux colonies qui, ayant préféré la vie errante à la vie sédentaire, tombèrent ainsi dans l'ignorance et dans l'abrutissement.

# AVERTISSEMENT

DES

# ÉDITEURS.

Il est peu d'ouvrages qui aient été reçus avec plus d'empressement, qui aient mérité plus d'applaudissements que le livre de Goguet sur l'*Origine des lois, des arts et des sciences.* Aussitôt qu'il parut, il fut traduit dans toutes les langues; et en France, et chez l'étranger, le temps n'a fait qu'ajouter à son succès. Nous publions une nouvelle édition de ce livre célèbre (qui depuis quelques années manquait dans le commerce), plus correcte, nous ne craignons pas de le dire, que celles qui existent jusqu'à ce jour (1) : les citations d'auteurs anciens, les notes grecques, latines, jetées au bas des pages, ont été soigneusement conférées avec les originaux. Il serait inutile de citer ici les fautes nombreuses qui déparaient les éditions précédentes; c'est au lecteur à en juger, en comparant notre texte avec le texte des autres éditions.

(1) Cinq éditions de l'*Origine des lois* ont été publiées dans l'espace d'un demi-siècle, sans compter les traductions en langues étrangères : la première, Paris 1758, 3 vol. *in*-4°; la 2e, Paris 1759, 6 vol. *in*-12; la 3e, *en français*, La Haye 1758, 3 vol. *in*-12; la 4e, Paris 1778, 6 vol. *in*-12; la 5e, Paris 1809, 3 vol. *in*-8°.

# DE
# L'ORIGINE DES LOIS,
## DES ARTS ET DES SCIENCES,
## ET
## DE LEURS PROGRÈS
## CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

---

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

*Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob ; espace d'environ 700 ans.*

---

## INTRODUCTION.

---

### *De l'état du genre humain au sortir du Déluge.*

La famille de Noé, rassemblée dans les plaines de Sennaar, n'y demeura réunie que le temps dont elle avait besoin pour s'accroître et se fortifier. Vers la naissance de Phaleg, c'est-à-dire, 150 ans environ après le déluge, le genre humain s'étant suffisamment multiplié, Dieu résolut de le répandre dans les différentes parties de cet univers. Il paraît que l'intention des nouveaux habitants de la terre n'était pas de se séparer. La nécessité de pourvoir à leur subsistance les contraignait souvent à s'écarter les uns des autres. La crainte de se disperser dans ces différentes courses leur fit prendre les précautions qu'ils jugèrent propres à prévenir un pareil malheur. Dans cette vue, ils formèrent l'entreprise de bâtir une ville, et d'y élever une tour extrêmement haute, afin qu'é-

tant aperçue de très-loin, elle leur servit de signal et de point de réunion (*a*). Mais la providence, qui avoit jugé leur séparation nécessaire pour repeupler plus promptement la terre, choisit le moyen le plus capable de les y contraindre. Le genre humain ne parlait alors qu'une seule et même langue (1). L'Être suprême rompit le lien qui unissait les hommes si intimement. Il confondit leur langage, de manière que, ne s'entendant plus les uns les autres, ils se séparèrent et tournèrent leurs pas de différents côtés (2).

Je n'entreprendrai point de marquer la route que tinrent les différentes colonies qui se formèrent alors. Cette recherche serait totalement étrangère à l'objet que je me suis proposé. Je dirai seulement que pour peu qu'on réfléchisse sur la facilité et la promptitude avec laquelle, encore aujourd'hui, les Sauvages, les Tartares et lès Arabes se transportent avec toutes leurs familles

(*a*) Voici ce que l'écriture, selon le texte hébreu, fait dire aux enfants de Noé au sujet de cette entreprise: ונעשח הבה נבנח לנו עיר בל ומגדל וראשו כשמים לנו שם פן נפוץ עלפני, חאדץ·

Tous les traducteurs ont jusqu'ici rendu ces mots: פן נפוץ ונעשה לנו שם par: « Faisons-nous un *nom* » de peur que nous soyions dispersés.» Gen. c. XI, ỳ. 4.

Il est aisé de remarquer que cette façon de s'exprimer ne forme pas un sens bien clair ni bien suivi: les Septante et la Vulgate traduisent un peu différemment. Ils ont également pris שם *schem* dans le sens de *nom*; mais ils ont traduit פן *phen*, par *antequam*, *auparavant*. L'une et l'autre version portent: « Faisons-nous un *nom* AVANT » que nous soyions dispersés. »

Toutes ces versions ne présentent pas une idée nette, et ne donnent point à connaître clairement le motif des premiers hommes, en construisant la tour de Babel. Rien de plus aisé cependant que de rendre très-intelligible le passage en question. Il n'y avait qu'à faire attention aux différentes significations dont le mot שם *schem* est susceptible: שם *schem*, en effet, signifie également une *marque*, un *signal* et un *nom*. C'est à cette dernière signification que se sont arrêtés les traducteurs, et par là ils ont obscurci le sens du texte: car en prenant שם *schem* dans la signification de *marque*, de *signal*, ce passage devient des plus clairs et des plus intelligibles. Moïse fait dire aux enfants de Noé: « Bâtissons une tour dont le sommet » s'élève jusqu'au ciel, pour nous » servir de *marque*, de peur que nous » ne soyions dipersés dans toute la » terre. »

Au surplus, l'analogie des langues autorise notre interprétation. C'est de ce mot hébreu שם *schem* que viennent les mots σῆμα, σημεῖον, qui en grec signifie *marque*, *signe*, etc. *Voyez* PERIZON. Origin. Babyl. c. X, p. 168. c. XI, p. 193. c. XII, p. 223.

(1) Gen. c. XI, ỳ. 1, 6.

(2) *Ibid.* ỳ. 8, 9. — Quelques interprètes ont prétendu qu'il ne s'était point formé de nouveaux langages au temps de la dispersion, Dieu n'ayant fait, selon eux, que semer la discorde parmi les architectes de Babel. Ils soutiennent que ces termes, *terra erat labii unius*, marquent seulement

à de très-grandes distances, on sentira aisément que des personnes robustes, accoutumées à une vie pénible, et n'ayant presque aucun besoin, forcées de quitter leur terre natale et d'aller chercher de nouvelles habitations, durent se répandre fort promptement dans les différents climats de notre hémisphère.

Mais ces transmigrations durent altérer considérablement ce qu'on avait pu conserver des connaissances primitives. Les sociétés se trouvant rompues par la diversité du langage, et les familles demeurant isolées, la plupart tombèrent bientôt dans une profonde ignorance. Joignons à ces considérations le tumulte et le désordre inséparables des nouveaux établissements, et nous concevrons sans peine comment il a été un temps où presque toute la terre fut plongée dans une barbarie extrême. On vit alors les hommes errer dispersés dans les bois et dans les campagnes, sans lois, sans police et sans chef. Leur férocité devint si grande que

un concert de sentiments et une conformité de dessein dans ceux qui entreprirent d'élever ce monument. On rapporte quelques expressions à peu près semblables, qui ne signifient qu'être parfaitement d'accord à entreprendre la même chose. Par exemple, il est dit dans Josué que les rois de Chanaan s'assemblèrent pour combattre Josué, *d'une même bouche* (*a*); c'est-à-dire, d'un commun consentement. C'est pourquoi les Septante ont traduit *ἁμὰ πάντες*, *tous ensemble*; et la Vulgate, *uno animo eademque sententiâ*. On cite encore d'autres passages, où ces expressions, *uno ore*, *d'une seule bouche* (*b*), *humero uno*, *d'une seule épaule* (*c*), désignent un concert unanime. On allègue même un autre texte qui semble favoriser davantage le sentiment des interprètes dont je parle. C'est un psaume où David prie Dieu de diviser *les langues de ses ennemis*, c'est-à-dire, d'empêcher qu'ils ne soient d'accord (*d*).

Je conviens que, dans ces différents passages, ces expressions *uno ore*, *uno humero*, *etc.*, ne désignent qu'un accord de volontés. Mais il est aisé de voir que dans l'endroit de Moïse dont il s'agit ici, cet historien a voulu marquer quelque chose de plus que l'accord et l'union des descendants de Noé. Moïse, voulant préparer son lecteur à ce qu'il va dire de la confusion des langues arrivée à Babel, observe que jusqu'à ce moment les hommes ne parlaient qu'une même langue : *Ecce unus est populus et unum labium omnibus et sermonum eorumdem*; et comme s'il eût voulu encore prévenir l'équivoque de ces termes *unum labium*, il ajoute, *et sermonum eorumdem*, ILS SE SERVAIENT DES MÊMES PAROLES; expression qui détermine le sens de ce passage, dont la suite du récit de Moïse achève d'ailleurs d'expliquer le sens. Dieu, dit-il, prévoyant que tant que cette union durerait, les hommes ne quitteraient point leur entreprise, prit le moyen le plus propre à la leur faire abandonner; ce moyen fut de confondre leur langage, et d'empêcher par là qu'ils ne s'entendissent : *Venite, descendamus et confundamus ibi linguam eorum ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.* Il me paraît qu'en rapprochant les deux textes, le sens du passage que nous examinons ne peut plus être douteux.

(*a*) C. 9, ℣. 9. -- (*b*) III Reg. c. 22, ℣. 15. -- (*c*) Sophon. c. 3, ℣. 9. -- (*d*) Ps. 55, ℣. 10.

plusieurs la portèrent au point de se manger les uns les autres (1). Ils négligèrent tellement d'entretenir les connaissances les plus communes, que quelques-uns oublièrent jusqu'à l'usage du feu (2). C'est à ces temps malheureux qu'on doit rapporter ce que les historiens profanes racontent des misères dont le monde se trouva affligé dans les commencements. Toutes les anciennes traditions déposent que les premiers hommes menaient une vie peu différente de celle des animaux (3).

On ne fera point difficulté d'ajouter foi à ces récits, quand on jetera les yeux sur l'état dans lequel les anciens historiens disent que plusieurs contrées étaient encore de leurs temps (4), état dont la réalité se trouve confirmée par les relations modernes. Les voyageurs nous apprennent qu'aujourd'hui même, on rencontre dans quelques parties du monde, des hommes d'un caractère si cruel et si féroce, qu'ils n'ont entre eux ni société ni commerce; se faisant une guerre perpétuelle, ne cherchant qu'à se détruire et même à se manger. Dénués de tous les principes de l'humanité, ces peuples sont sans lois, sans police, sans aucune forme de gouvernement; peu différents des bêtes brutes, ils n'ont pour retraite que les antres et les cavernes. Leur nourriture consiste dans quelques fruits, quelques racines que les bois leur fournissent : faute de connoissances et d'industrie, ils ne peuvent se procurer que rarement des aliments plus solides. Pri-

(1) Hom. Odyss. l. ix. v. 291, etc. l. x, v. 116, etc.—Plato *in* Epinomi. p. 1004. E. — Diod. l. 1, p, 17 et 100. — Athen. l. xiv, p. 660. F. — Stob. Eclog. Phys. l. 1, p. 18. — Mém. de Trév. Sept 1751. p. 2111. — Mém. de l'acad. des Inscript. tom. v. Mém. p. 118, etc. t. xi. Mém. p. 203.

(2) Voy. *infrà*, liv. II, *initio*.

(3) Plato, *in* Protag. p. 224. F. *De* Leg. l. iii, pag. 804, etc. — Arist. *de* Rep. l. 1, c. 2, p. 297. E. — Euripid. *apud* Plutarq. *de* Placit. philos. l. 1, c. 7. — Beros. *apud* Syncell. p. 28. C. — Sallust. *de* Bello Jugurt. c. 21. — Cicero *pro* P. Sextio. n. 42. *de* Invent. l. 1, n. 2. — Diod. l. 1, p. 11, 12, 52, 100; l. v, pag. 387.—Strabo, l. 4, p. 306. l. xi., p. 787. l. xiii, pag. 885. — Horat. Serm. l. 1. Sat. 3, v. 99 et *suiv.* — Hygin, fab. 143. — Juven. sat. 15, v. 151, etc. — Stob. Eclog. Physic. l. 1, p. 18. — Macrob. *in* Somn. Scip. l. ii, c. 10, p. 153. — Martini, Hist. de la Chine, l. 1, p. 18, 19.—Lettr. Edif., t. 26, p. 64 et 65. — Hist. des Incas, t. 1, p. 12, etc. p. 189 et 197. — Acosta, Hist. des Indes, l. 7, c. 2. — Voy. aussi les Mém. de l'acad. des Inscript., t. 9. Mém. p. 203.

(4) Herod. l. 4, n. 18, 102, 106. — Arist. *de* Repub. l. viii, c. 4. — Diod. l. 5, p. 355. — Strab. l. v, p. 458. — Arrian. Perip. Mar. Eryth. p. 177. — Plin. l. iv, sect. 26, p. 218. l. vi, sat. 26 et 35. l. vii, sect. 2. *init.* — Paus. l. x, c. 22. — Sext. Empiric. Pyrrhon. Hyp. l. iii, n. 24, p. 178 et 179.

vés enfin des notions les plus simples et les plus ordinaires, ces peuples n'ont de l'homme que la figure (1).

Ces nations présentent une peinture entièrement conforme à celle que tous les historiens nous ont laissée de l'ancien état du genre humain. Nous voyons même par l'écriture sainte, que peu de temps après la dispersion, on avoit tellement perdu de vue les préceptes et les exemples de Noé, que les ancêtres d'Abraham étoient plongés dans l'idolâtrie (2). Quand Jacob passa en Mésopotamie, il trouva dans la famille de son oncle Laban le culte des idoles mêlé avec celui du vrai Dieu (3). Après de pareils faits, il n'est pas étonnant de voir que la tradition primordiale se soit obscurcie au point de ne la trouver chez les nations profanes, qu'extrêmement défigurée par les fables et les contes les plus ridicules.

Quant aux arts et aux sciences, il n'est pas douteux que quelques familles se préservèrent de la barbarie qui régna sur la terre immédiatement après la confusion des langues et la dispersion des familles. La connoissance des découvertes les plus utiles et les plus essentielles ne s'abolit pas absolument. Ces germes précieux furent conservés par les familles qui continuèrent à habiter les cantons où le genre humain s'étoit d'abord rassemblé, c'est-à-dire, la plaine de Sennaar et ses environs. Les premières connoissances ne se perdirent pas non plus entièrement dans les peuplades qui se fixèrent de bonne heure; comme par exemple, celles qui passèrent dans la Perse, la Syrie et l'Egypte. C'est par leur moyen que les différentes branches des connoissances humaines se sont insensiblement étendues et perfectionnées. Mais, à l'exception de ce petit nombre de familles, le reste de la terre, je le répète, menait une vie absolument barbare et sauvage. On peut très-bien comparer l'état où étoit autrefois la plus grande partie du genre humain, à celui dans lequel Homère représente les Cyclopes, c'est-à-dire, les anciens habitants de la Sicile (4).

(1) Voyag. de V. LE BLANC, p. 144, 145 et 157. — Hist. nat. de l'Islande; t. II, p. 21, 236, 244, 252, 266. — Hist. des iles Marianes, p. 44, 51, 53. — Lettr. Edif. t. II, p. 177, t. V, p. 278, t. X, p. 193. t. XXV, p. 3, 4, 8, 77, 201. — N. Relat. de la France Equinox. p. 235. — Hist. gén. des voyag. t. I, p. 170 et 197. t. II, p. 308. — Voyage de FREZIER, p. 54 et 66. — Rec. des voyag. au Nord, t. VIII, p. 403.

(2) Josué, c. 24, v. 2 et 14.

(3) Gen. c. 31, ỷ. 19 et 30, c. 35. 2 et 4.

(4) THUCYD. l. VI, n. 2. — BOCHART a très-bien prouvé que les peuples auxquels les Grecs avaient donné le nom de Cyclopes occupaient la partie occidentale de la Sicile. CHAN. l. I, c. 30, p. 619.

« Les Cyclopes, dit ce poëte, ne reconnaissent point de lois.
» Chacun gouverne sa famille, et règne sur sa femme et sur ses
» enfants. Ils ne se mettent point en peine des affaires de leurs
» voisins, et ne croient pas qu'elles les regardent. Aussi n'ont-ils
» point d'assemblées pour délibérer sur les affaires publiques.
» Ils ne se gouvernent point par des lois générales qui règlent
» leurs mœurs et leurs actions. Ils ne plantent ni ne sèment.
» Leur nourriture consiste dans les fruits que la terre produit
» sans être cultivée. Leur séjour est sur le sommet des montagnes,
» et les antres leur servent de retraite (1). » Voilà le tableau qu'on peut se former de la manière dont presque toutes les familles ont vécu immédiatement après leur dispersion.

Cet état n'aura pas pu durer long-temps à l'égard d'une grande partie du genre humain. Tant de motifs ont concouru à rapprocher les familles, que plusieurs n'auront pas tardé à se réunir. Ce serait ici le lieu d'examiner la manière dont cette réunion se sera faite : mais comme il ne reste point de monuments certains de ces premiers événements, et qu'on peut former sur ce sujet bien des conjectures et des hypothèses, je n'entrerai dans aucune discussion sur l'origine des premières sociétés. Bornons-nous à examiner celle des états qui se sont formés dans les siècles que nous avons à parcourir présentement, et voyons quelle a été la plus ancienne forme de gouvernement.

(2) Odyss., l. 9, v. 106 et suiv.

# LIVRE PREMIER.

## *De l'origine des Lois et du Gouvernement.*

LA réunion des familles, quelle qu'en soit la cause, n'a pu avoir lieu que par un accord de volontés sur certains objets. Dès qu'on envisage la société comme l'effet d'un accord unanime, elle suppose nécessairement des conventions. Ces conventions n'ont pu se faire sans y mettre certaines conditions. Ce sont ces conditions qu'on doit regarder comme les premières lois par lesquelles les sociétés se sont gouvernées. Elles sont aussi l'origine de tous les règlements politiques qu'on a établis successivement.

Il n'a pas été nécessaire que ni les premières conventions, ni les conditions qui leur servaient de fondement, fussent expresses. Il a suffi, à bien des égards, qu'elles aient été tacites. Telle aura été, par exemple, de ne se point nuire les uns aux autres, d'être fidèle à ses engagements, de ne point enlever à autrui ce dont il avait l'usage et la possession; que le fils héritât du père, que celui qui voudrait troubler la société en fût empêché, etc. Il n'a pas fallu de solennités pour établir ces règles et ces maximes. Elles doivent leur origine à ces sentiments de justice et d'équité que la providence a gravés dans le cœur de tous les hommes; elles dérivent de cette lumière intérieure qui nous fait discerner le juste d'avec l'injuste, de ce cri de la nature qui ne manque jamais de se faire entendre, et d'appeler ces remords dont nous nous sentons tourmentés toutes les fois que nous agissons contre ses impressions.

Les premières lois qu'on aura observées ne doivent donc pas être envisagées comme le fruit de quelque délibération confirmée par des actes solennels et médités. Elles se sont établies naturellement par l'effet des conventions tacites, espèce d'engagement auquel les hommes se portent avec une extrême facilité. L'autorité politique n'a été elle-même établie que par une convention tacite entre ceux qui s'y sont soumis et ceux à qui on l'a déférée.

C'est encore à ces sortes de conventions qu'on doit rapporter l'origine des *coutumes*, qui ont été pendant long-temps les seules

règles de jurisprudence que les peuples aient suivies. Les anciens écrivains produisent des exemples de nations qui ne connaissaient point d'autres lois. On en trouve aussi dans les relations modernes. Les Lyciens n'avaient point de livres où leurs lois fussent rédigées par écrit. Ils ne se gouvernaient que par des coutumes (1). Aux Indes, depuis un temps immémorial, les jugements ne sont appuyés que sur certains usages que les pères transmettent à leurs enfants (2). Jusqu'à présent, on n'a pu découvrir qu'il y eût aucunes lois écrites à Mazulipatan (3); sans parler de plusieurs autres nations qui, encore aujourd'hui, n'ont point d'autres lois que des coutumes (4). Il en a été de même chez les anciens peuples (5). Les premiers usages auront servi de règle et présidé aux décisions, et ces usages n'ont été fondés que sur certaines conventions par lesquelles les peuples se sont liés tacitement lors de la réunion des familles. Ce sont, je le répète, les conditions attachées à ces conventions qu'on doit regarder comme les premières lois.

Mais ces premières lois, les seules qu'on aura connues dans l'origine des sociétés, n'étaient pas suffisantes pour maintenir le repos des peuples et assurer leur tranquillité. Elles n'étaient ni assez notoires, ni assez précises, ni assez étendues. Leur empire ne devoit être que fort arbitraire. Il était proportionné à l'usage que chacun faisait de sa raison; et on ne sait que trop que l'homme, abandonné à lui-même, écoute plutôt ses passions que la raison et l'équité. Il y avait même un danger égal, soit dans l'application, soit dans l'exécution de ces lois.

Dans l'état de nature, chacun était le juge et le vengeur du tort qu'il croyait avoir reçu. Il devait arriver souvent que l'offensé, dans les réparations qu'il exigeait, transgressât les règles et les bornes de l'équité. Souvent aussi chaque particulier n'avait pas la force nécessaire pour faire exécuter la loi. Les lois naturelles ne pouvaient donc contribuer que faiblement au bonheur et au

(1) Heraclid. Pont. de Polit. verbo Λυκίων.

(2) Strabo, l. xv, p. 1035. — Lettr. Edif., t. xiv, p. 326, 327, 328.

(3) Rec. des voyageurs qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland., t. iv, p. 392.

(4) Ibid. pag. 309. — Jour. des savants. Mars 1675. p. 45, 46. — Mœurs des sauvages, t. i, p. 501. — Hist. des îles Mariannes, p. 51. — Hist. nat. de l'Islande, t. ii, p. 195, 244. — Hist. gén. des voyages, t. iii, p. 245, 246, tom. vi, p. 8. — Voyag. de la baie d'Hudson, t. ii, pag. 95.

(5) Voy. Plat. de leg. l. iii, p. 806. A.

repos de la société. Il y avait, il est vrai, une loi commune; mais il n'y avait point d'arbitre commun et reconnu pour tel, qui fût chargé d'en faire l'application. Personne, d'ailleurs, n'était revêtu de cette autorité et de ce pouvoir propres à la faire exécuter. Il n'est donc pas étonnant que, sans effet, ou mal exécutée, la loi fût elle-même la source des plus grands inconvéniens.

Ces défauts et ces imperfections des premières sociétés devaient nécessairement y occasionner beaucoup de troubles et de désordres. Aussi les peuples ne trouvèrent-ils point, dans les premiers établissements qu'ils formèrent, les mêmes avantages que par la suite ils en ont retirés. La crainte et le besoin avaient rassemblé quelques familles; mais à quels excès n'étaient pas capables de se porter des hommes aussi peu sociables que l'étaient devenus la plupart des descendants de Noé après leur dispersion! Le soin le plus important d'une société, même imparfaite, est de songer à sa conservation. Les malheurs auxquels se trouvèrent exposées les premières associations firent bientôt chercher les moyens d'y remédier.

L'homme a été créé libre et indépendant; mais la raison et l'expérience lui ont aisément fait sentir qu'il n'y aurait ni repos ni sûreté, ni même de liberté, si chacun restait le maître de suivre ses caprices et ses passions. L'homme a donc compris que, pour son propre intérêt, il devait renoncer à l'usage illimité de sa volonté, et qu'il fallait qu'une certaine portion de la société se rendît dépendante de l'autre. C'est cette conviction qui a porté les familles, lorsqu'elles se sont formées en corps d'état, à établir volontairement une inégalité réelle, mais sous des conditions qui en modifiassent l'excès. De ce principe sont nées les différentes formes de gouvernement auxquelles les peuples se sont soumis.

La première dont il soit parlé dans l'histoire est le gouvernement monarchique. C'est, sans contredit, le plus anciennement et le plus universellement établi. L'Ecriture l'atteste (1). Les plus anciens peuples dont Moïse parle, les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, les Elamites, les nations qui habitaient proche du Jourdain et dans la Palestine, étaient soumises à des Rois. L'histoire profane s'accorde en ce point avec les livres saints (2).

(1) Gen. chap. 10, ℣. 10. — 1 Reg. c. 8, ℣. 20.

(2) SANCHON. apud Euseb. Præpar. evang. p. 36. PLATO de leg. l. IV, p. 829. E. in Critia p. 1103. — ARIST de rep. l. I, c. 2. l. III, c. 15. — POLYB. l. VI, init. — BEROS. apud Syncell. p. 307. — CICERO de leg. l. III, n. 2. —

Homère exalte toujours les prérogatives de la royauté et les avantages de la subordination (1). Ce poëte ne paraît même pas avoir eu l'idée d'aucune autre forme de gouvernement. Durant cette longue suite de siècles dont les Chinois se vantent, ils n'ont jamais été gouvernés que par des rois (2). Ils ne peuvent concevoir ce que c'est qu'un état républicain (3). On en peut dire autant de tous les peuples de l'Orient (4). Ajoutons que toutes les anciennes républiques, Athènes, Rome, etc., ont commencé par être soumises au gouvernement monarchique.

Il n'est pas difficile de faire sentir par quelles raisons le gouvernement monarchique est le premier dont l'idée a dû se présenter. Il était plus aisé aux peuples, lorsqu'ils ont pensé à établir l'ordre dans la société, de se rassembler sous un seul chef que sous plusieurs : la royauté est d'ailleurs une image de l'autorité que les pères avoient originairement sur leurs enfants : ils étaient dans ces premiers temps les chefs et les législateurs de leur famille. On voit un exemple de cette autorité dans le supplice de Thamar, ordonné par Juda son beau-père (5). Homère et Platon déposent également de cet ancien empire des pères sur leurs enfants (6). Chez nos ancêtres, ils étaient souverains dans leurs maisons, ayant puissance de vie et de mort sur leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves (7). A la Chine, les pères gouvernent leurs familles avec un pouvoir despotique (8). Le gouvernement monarchique paraît donc avoir été formé sur le modèle de l'autorité dont les pères jouissaient originairement (*a*), à cette différence près que le pouvoir des premiers souverains n'était point despotique. Le despotisme n'a pris naissance qu'avec les grands empires; et les premiers royaumes avaient fort peu d'étendue. Recherchons comment et par quels motifs la royauté aura été établie.

Dans les différentes sociétés qui se formèrent après la disper-

De Offic. l. II, n. 12. — SALLUST. de Bello Catilin. n. 2. — DIOD. l. I, p. 12. — DION. HALICARN. l. V, p. 336. — JUSTIN. l. I, init. — PAUS. l. IX, c. I. — Hist. des Incas, t. I, init.

(1) Iliad. l. II, v. 204 et suiv.

(2) MARTINI. Hist. de la Chine, l. I, p. 15.

(3) Mém. de la Chine par le P. LE COMTE, t. II, lettr. 9, p. 3.

(4) CHARDIN, t. III, p. 212. — Rec. des voy. holland. t. III, p. 28.

(5) Gen. c. 38.

(6) Odyss. l. IX, v. 107 et suiv. — PLATO de leg. l. III, p. 806.

(7) CÆSAR de Bello Gall. l. VI, n. 17.

(8) Mém. du P. LE COMTE, tom. II, lettr. 9, p. 37, 38.

(*a*) Cette idée est exprimée dans le nom d'*Abimelech*, un des premiers souverains dont il soit parlé dans l'histoire. *Abimelech* signifie en hébreu, *mon père roi*. Voy. le CLERC in not. ad HESIODI THEOGON. p. 80.

sion, il se trouva des personnes qui se firent distinguer par leur force, leur prudence et leur courage. Ceux en qui on reconnut ces talents et ces qualités, plus nécessaires alors que jamais, ne tardèrent pas à s'attirer l'estime et la confiance publiques. Les services qu'ils rendaient journellement parlèrent pour eux. Ils acquirent insensiblement une sorte d'autorité. La nécessité, jointe à l'estime, engagea les peuples à se mettre sons leur conduite. Consultons les fastes de toutes les nations, examinons la manière dont l'histoire rapporte l'origine des monarchies; nous verrons que les premiers souverains ont dû leur élévation aux services qu'ils avaient rendus à la société (1). L'Ecriture sainte d'un côté, et l'histoire profane de l'autre, présentent deux faits dont on peut parfaitement bien faire l'application à l'origine des différentes souverainetés qui se sont établies dans les premiers temps.

Moïse dit que Nembrod fut le premier qui commença à être puissant sur la terre (2). L'historien sacré ajoute, immédiatement après, que Nembrod était un chasseur très-habile et très-renommé (3). Tout nous porte à croire que c'est à ce talent qu'il fut redevable de son élévation. La terre, quelque temps après le déluge, était couverte de forêts (*a*) remplies de bêtes féroces. Il fallait être continuellement en garde contre leurs attaques (4). Un homme qui réunissait les talents nécessaires pour les détruire devait être alors extrêmement considéré. Nembrod, par ses chasses, utiles à toute la contrée de Sennaar, s'y rendit célèbre. Bientôt il en vit les habitants se rassembler à ses côtés. Etant souvent à leur tête, il les accoutuma insensiblement à recevoir et à exécuter ses ordres, et par le consentement tacite de ceux qui s'étaient volontairement mis sous sa conduite, il resta leur chef. C'est ainsi que vraisemblablement il parvint à fonder le premier royaume que nous connaissions. Dans la vue d'affermir sa puissance, il bâtit des villes (5) pour y rassembler ses nouveaux sujets et les y fixer (*b*).

(1) Arist, de repub. l. III, c. 14, p. 357, l. V, c. 10, p. 403. A. — Cicer. de leg. l. III, n. 2. de Offic. l. II, n. 12. — Justin. l. I, c. I. init.

(2) Gen. c. 10, ✝. 8.

(3) *Ibid.* ✝. 9.

(*a*) Telle était l'Amérique lorsqu'on en a fait la découverte.

(4) Plato in Protag. p. 224. E. — Plut. t. II. p. 86. D. — *Voy.* le Clerc. B. U. t. VI, p. 265.

(5) Gen. c. 10, ✝. 10.

(*b*) J'ignore par quelles raisons presque tous ceux qui parlent de Nembrod le représentent comme un tyran farouche et superbe. L'Ecriture ne le peint point d'une manière si désavantageuse. Elle ne dit nulle part qu'il ait usurpé la royauté par violence. Je

Hérodote fournit un fait qui, quoique d'une date bien postérieure, peut aussi faire juger des motifs qui auront déterminé les peuples à établir le gouvernement monarchique.

Cet historien dit que les Mèdes, après avoir secoué le joug des Assyriens, furent pendant quelque temps sans aucune forme de gouvernement. Ils ne tardèrent pas à être en proie aux désordres et aux excès les plus criants. Il y avait alors parmi eux un homme très-sage et très-prudent, nommé Déjocès. Les Mèdes le prenaient souvent pour juge de leurs différends. Déjocès écoutait les plaintes et terminait les disputes. Ses lumières et son intelligence lui acquirent bientôt l'estime générale de toute la contrée où il demeurait. On venait même des autres parties de la Médie implorer son secours; mais accablé par le nombre des affaires, qui augmentaient chaque jour, il prit le parti de se retirer. On vit renaître aussitôt les troubles et le désordre. Les Mèdes alors tinrent conseil, et reconnurent que le seul moyen de remédier aux maux qui les affligeaient était d'élire un roi. Le choix tomba d'une voix unanime sur Déjocès (1).

Ce fait, et l'exemple de Nembrod, fournissent des lumières très-justes sur l'origine des premières souverainetés. Des événements pareils à ceux dont nous parlons, ou du moins fort approchants, auront donné naissance au gouvernement monarchique, dont les deux premières et principales fonctions ont toujours été de rendre la justice aux peuples, et de marcher à leur tête en temps de guerre. C'est ce qu'on voit disertement exprimé dans les motifs allégués par les Israélites à Samuel, lorsqu'ils lui demandèrent à être gouvernés par un roi (*a*).

La couronne a donc été originairement élective; mais cet usage n'aura pas duré long-temps. On aura bientôt reconnu l'avantage

soupçonne qu'on doit attribuer à Josephe la mauvaise réputation dont Nembrod jouit aujourd'hui. Cet historien a jugé à propos de peindre ce prince des couleurs les plus odieuses. Antiq. l. 1, c. 4.

Mais on sait de quelle autorité est le témoignage de Josephe, lorsqu'il n'est point appuyé du suffrage de l'Ecriture sainte.

(1) HEROD. l. 1, n. 97 et suiv.

(*a*) *Et erimus nos quoque sicut omnes gentes, et judicabit nos rex noster, et egredietur ante nos, et pugnabit bella nostra pro nobis.* 1 Reg. c. 8, ỳ. 20.

Les meilleurs écrivains de l'antiquité se sont toujous déclarés en faveur de la royauté. Hérodote, Platon, Aristote, Xénophon, Isocrate, Cicéron, Sénèque, Tacite, Plutarque, etc., ont regardé le gouvernement monarchique comme le plus avantageux et le plus parfait de tous ceux que les hommes aient inventés, et il est à remarquer que la plupart de ces écrivains vivaient dans des républiques.

de faire succéder le fils à la puissance dont le père avait été revêtu. Tout parlait en sa faveur. La considération qu'on avait eue pour son père, les sentiments et les instructions qu'il était présumé en avoir reçus; bien d'autres motifs enfin auront déterminé les peuples à se soumettre au fils du monarque qui venait de les gouverner. On aura pu prévoir encore les inconvénients attachés à la nécessité de se choisir un maître chaque fois que le trône serait vacant. Quoi qu'il en soit, dans les plus anciennes monarchies, la couronne a été héréditaire. Qu'on jette les yeux sur ce que l'histoire nous apprend des nations soumises au gouvernement monarchique, on verra constamment le fils succéder au père. Chez les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Arabes, les Atlantes, chez les Grecs et les Gaulois, c'était le fils qui montait toujours sur le trône après la mort de son père (1), et ordinairement le fils aîné (2).

Les états des premiers souverains eurent d'abord fort peu d'étendue. Dans les anciens temps, chaque ville avait son roi, qui, plus attentif à conserver son domaine qu'à l'étendre, renfermait son ambition dans les limites de son territoire (3). L'histoire sacrée et la profane témoignent également combien les anciens royaumes étaient bornés. Ils ne devaient pas être considérables, même dans l'Orient, qui a été le berceau du genre humain. Du temps d'Abraham, il y avait jusqu'à cinq rois dans la seule vallée de Sodôme (4); c'est-à-dire, presque autant que d'habitations. Cette vérité paraît encore plus sensible par la quantité de souverains que les Israélites trouvèrent dans la Palestine. Le nombre de ceux que Josué avait défaits montait à trente-un (5). Adonibesec, qui ne mourut qu'après Josué, avouait que, dans les guerres qu'il avait entreprises, il avait fait périr soixante et dix rois (6). L'Egypte était originairement

(1) Sanchon. apud Euseb. p. 36. B. — Plat. in Critia. p. 1103. — Herod. l. vi, n. 7. — Arist. de republ. l. iii, c. 14, p. 357. — Polyb. l. vi. init. — Apollod. l. ii, init. — Strabo, l. xv, p. 1036. — Paus. l. ii, c. 34. — Syncell. p. 167, 171. — Martini, hist. de la Chine, l. ii, p. 89, 101. — Hist. des Incas, t. i, p. 40, 365, 343. — Accosta, Hist. des Indes occident. fol. 289. R.

(2) Sanchon. apud Euseb. p. 36. B. Herod. l. vii, n. 2. Plato in Critia, p. 1103, 1104. In Alcib. prim. p. 441. Diod. l. v, p. 383, 386. — Hist. des Incas, t. i, p. 40. t. ii, p. 68. — Lettr. Edif. t. xiv, p. 390.

(3) *Intra suam cuique civitatem regna finiebantur.* Justin. l. i, c. i. init.

(4) Gen. c. 14, ỳ. 8.

(5) Jos. c. 12, ỳ. 24.

(6) Judic. c. 1, ỳ. 7.

partagée en plusieurs états (1). Les différentes provinces qui composent aujourd'hui l'empire de la Chine et du Japon formaient anciennement autant de souverainetés (2). Combien de temps la Grèce n'a-t-elle pas été divisée en quantité de petits royaumes (3) ! Quelques familles réunies sous une même ville, sous un même chef, composaient les états de ces premiers monarques. L'Afrique, l'Amérique, et une partie de l'Asie, présentent encore aujourd'hui l'image de ces premiers temps. On rencontre une grande quantité de souverains dans une fort petite étendue de pays. Chaque canton a son roi particulier (1).

Quant à l'autorité de ces anciens monarques, elle était assez bornée. On voit, par plusieurs monuments, que les premiers royaumes avaient été constitués de manière que les peuples avaient beaucoup de part au gouvernement. Les affaires se traitaient ou étaient réglées dans les assemblées de la nation. Hémor, roi de Sichem, ne consentit aux propositions que lui faisaient les enfants de Jacob, qu'après en avoir fait part au peuple et obtenu son consentement (5). Les historiens profanes, d'accord avec l'Ecriture sainte, conviennent tous que l'autorité des premiers souverains était très-limitée (6). Les rois d'Egypte étaient assujétis à des règles très-sévères et très-gênantes (7). Le pouvoir des anciens rois de la Grèce n'était guères plus étendu que leur domaine (8). Les premiers rois du Mexique n'avaient point un empire absolu sur leurs peuples (9). On peut fort bien comparer ces anciens monarques aux Caciques et autres petits souverains de l'Amérique (10), dont l'autorité ne s'étend presque qu'à ce qui concerne la guerre et les traités de paix et d'alliance.

Quelque idée, au reste, qu'on puisse se former des premiers souverains, il est toujours certain que c'est l'établissement

(1) EUSEB. Præp. Evang. l. I, c. 27, p. 432. A. — MARSH. p. 25, 29.

(2) Anc. rel. des Indes et de la Chine, p. 186. Journ. des Savants. Juin 1688., p. 15. Juill. 1689., p. 319.

(3) Voy. le 2^e vol. L. I.

(4) Voy. la Bibl. raison. t. I, p. 52. — Mercure de France. Novemb. 1717. p. 82. — Hist. générale des voy. t. I, p. 93. — Rec. des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Ind. holland. t. II, p. 493.

(5) Gen. c. 34. ỳ. 20 et suiv.

(6) DION. HALICARN. l. V. p. 336, 337. — DIOD. l. I, pag. 80. l. III, pag. 177. TACIT. de Morib. Germ. c. 7, II.

(7) Infrà.

(8) Voy. le 2^e vol. L. I.

(9) ACCOSTA. l. VII, fol. 333. v.

(10) Voy. L'ESCARBOT. Hist. de la Nouvelle France, p. 852, 853.

du gouvernement monarchique qui a donné aux sociétés une forme fixe et assurée. C'est par ce moyen que les peuples ont fait cesser les troubles et les malheurs auxquels ils s'étaient vus exposés dans les commencements : ils sentirent la nécessité d'établir une règle générale qui contînt les différents ordres de l'état, et mît un frein à l'esprit d'indépendance naturel à l'homme. Ils y parvinrent en réunissant dans un seul chef les forces et les droits de tous les membres de la société. Ainsi s'est établie dans chaque corps politique cette autorité et ce pouvoir suprême qui en font le maintien et l'appui; c'est de cette forme qu'est émanée la seconde espèce de lois dont je vais parler.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *De l'établissement des lois positives.*

Le but des peuples en établissant un chef, et en se soumettant à sa conduite, avait été de suppléer à l'insuffisance des lois naturelles. L'autorité des premiers monarques, trop limitée dans son origine, ne pouvait pas remédier aux abus qu'on voulait corriger. Le bien de la société a donc exigé qu'on leur confiât un pouvoir plus étendu, et qu'on les mît en état de faire des règlements propres à perfectionner les premiers établissements. On a donné avec raison le nom de lois à ces règlements (1). Je les appellerai *lois positives*, parce que leur objet est clair et marqué. Elles ont remédié à tous les inconvénients de la société primitive. Le souverain, en publiant ses lois, instruit chaque particulier des règles qu'il doit suivre : chacun n'est plus juge indépendant dans sa propre cause. C'est le souverain qui fait l'application de la loi. Réunissant dans sa personne toutes les forces de l'état, il est à

(1) *Arbitria principum pro legibus erant.* JUSTIN. l. I, init. — DIOD. l. I, p. 18. l. V, p. 387. — DION. HALICARN. l. X, p. 627. PLUT. t. II, 356. A. — TACIT. Annal. l. III, n. 26. — EUSEB. Chron. liv. II, pag. 65. STOB. Eclog. Phys. l. I, p. 124. — SYNCELL. p. 125. D. — POMP. JURISC. Enchirid. de origine Jur. l. II, parag. I.

portée de tenir la main à l'exécution de ses ordonnances, et de punir quiconque voudrait les enfreindre (1). Enfin, il est intéressé à veiller soigneusement à ce qu'elles soient observées.

Les lois positives auront d'abord été en très-petit nombre. Elles n'auront eu pour objet que les intérêts généraux de la société. Avant que d'entrer dans aucune explication, il est à propos de faire quelques observations sur la manière dont les hommes ont vécu originairement.

On sait qu'il a été un temps où les peuples ne tiraient leur subsistance que des fruits que la terre produit naturellement, de la chasse, de la pêche, et des troupeaux qu'ils élevaient. Ce genre de vie les forçait à changer souvent de lieu. Ils n'avaient par conséquent ni demeures ni habitations fixes. Telle a été, jusqu'au temps où l'agriculture s'est établie, l'ancienne manière de vivre, qui s'est même conservée parmi plusieurs nations, comme les Scythes, les Tartares, les Arabes, les sauvages, etc.

La découverte de l'agriculture a introduit des mœurs toutes différentes. Les peuples chez lesquels cet art s'est établi ont été obligés de se fixer dans un même canton. Ils se sont réunis dans des villes. Cette espèce de société ayant besoin d'un bien plus grand nombre d'arts que les peuples qui ont négligé ou ignoré l'agriculture, elle a dû, par une suite nécessaire, avoir aussi besoin de beaucoup plus de lois Cette observation nous conduit à distinguer deux ordres différents dans les lois *positives*; les unes qui conviennent également à toute espèce de société politique, et les autres qui ne sont propres qu'aux peuples *cultivateurs*.

Les lois qui conviennent également à toute espèce de société politique, sont celles qui en ont été le fondement et le lien, sans lesquelles, en un mot, aucune forme de gouvernement n'aurait pu subsister. De ce genre sont les lois touchant la distinction du *tien* et du *mien*, c'est-à-dire, le droit de propriété, les lois pénales, celles qui fixent les formalités du mariage; les lois enfin qui concernent les obligations respectives que les hommes contractent les uns envers les autres comme membres d'une même société. Je mettrai encore dans ce rang l'établissement du culte public et solennel rendu à la divinité chez toutes les nations policées, quoique sous différentes formes : tel est le premier ordre qu'on peut distinguer dans les lois *positives*

(1) Principes du Droit politique, t. 1, c. 3.

Celles que je place dans le second ordre supposent une société où il y a déjà quelques arts d'inventés, et par conséquent un commerce et un mouvement d'effets. Ces lois ne sont qu'une extension et un développement des premières. Le droit *naturel*, ou, pour parler plus exactement, l'équité réfléchie, fait la base des unes et des autres; mais c'est du droit *civil* que les dernières ont reçu leur forme dans chaque pays. Cette forme a dû nécessairement varier relativement au climat, au génie des différentes nations, et aux circonstances particulières; c'est en quoi consiste le caractère distinctif des deux ordres de lois *positives* que je viens d'établir. Les diverses manières dont a été modifié, dans chaque pays, le second ordre des lois *positives*, constituent ce qu'on appelle le droit *civil* d'une nation (1). On comprend sous ce nom toutes les lois qui ont été établies pour régler les actes ordinaires de la vie civile, et les intérêts particuliers des différents membres de la société. Telles sont les lois concernant la propriété des héritages, la manière de recueillir les successions, la forme des ventes, des contrats, etc.

La société, chez les nations qui tirent leur subsistance de la chasse, de la pêche et des troupeaux, n'est pas susceptible de beaucoup de lois; ces nations étant dans la nécessité de changer souvent de demeure et d'habitation, ne connaissent point la propriété des domaines, source principale des lois *civiles*. Cette manière de vivre a été, comme je l'ai déjà dit, celle de la plupart des peuples dans les premiers temps. Ainsi les lois civiles ne sont point les premières en date. D'ailleurs, elles n'ont pu avoir lieu qu'après l'établissement des lois qui constituent proprement la police d'un état. C'est donc le premier ordre de lois, c'est-à-dire celles qui forment la constitution essentielle de toute espèce de société politique, que nous devons considérer les premières. Je remets à entrer dans quelque détail sur l'origine des lois civiles, au temps où je parlerai des principes du gouvernement établi chez les peuples cultivateurs.

(1) Institut. parag. de Jure nat. gent. et civ.

## ARTICLE PREMIER.

### *Du premier ordre des lois positives.*

On ne peut rien dire de certain sur l'ordre et le développement des premières constitutions politiques. Tout ce qu'on a débité sur ce sujet se réduit à des conjectures. L'excès du désordre a fait penser à établir des lois. On les doit au besoin, souvent au crime, rarement à la prévoyance. Il y a bien de l'apparence que la plupart des lois essentielles au maintien de la société ont été établies à peu près dans le même temps. Les règlements concernant les biens des particuliers, les lois pénales, les formalités du mariage, et l'établissement d'un culte public, auront été, autant que nous pouvons le conjecturer, les premiers objets dont les législateurs se seront occupés.

L'origine du droit de propriété remonte à l'origine des sociétés. Dès le moment où les familles se sont réunies, la distinction du *tien* et du *mien* a eu lieu. Néanmoins ce droit n'a été bien déterminé ni bien connu que depuis l'établissement du gouvernement politique. Il a été nécessaire alors de mettre un certain ordre et un certain arrangement dans les affaires de la société. On y a pourvu par des règlements faits pour assurer à chacun la jouissance paisible de ce qu'il possédait. Ce sont ces différents règlements qui ont donné naissance au droit *civil*. Mais, comme je l'ai déjà dit, le code civil des premiers peuples aura été fort peu étendu. Privés de la plus grande partie des arts, ils n'avaient d'autres biens que leurs bestiaux, quelques meubles et quelques ustensiles dont l'usage leur était absolument nécessaire. Les principaux objets pour lesquels ont été instituées les lois civiles leur étant inconnus, ils n'avaient pas besoin de beaucoup de formalités pour constater leurs engagements et terminer leurs contestations.

Si nous sommes bien fondés à dire que dans les premiers temps les peuples n'auront presque point eu de lois civiles, nous le sommes encore plus à juger qu'il n'en aura pas été de même des lois pénales. L'établissement de ces lois était d'une nécessité indispensable, pour arrêter les tentations que chaque par-

ticulier aurait pu avoir de reprendre et d'exercer son droit naturel.

C'est un des malheurs de l'humanité que tous les hommes ne soient pas également portés au bien et à la justice. Le but de la société politique est d'assurer la tranquillité des citoyens. Il a donc fallu prendre des mesures pour arrêter les entreprises qui auraient pu la troubler. L'expérience a fait connaître que le maintien de la société dépend entièrement du pouvoir coactif, qui, par des punitions et des châtiments exemplaires, intimide les méchants, balance l'attrait du plaisir et la force des passions. De là, la nécessité et l'établissement des lois pénales. On remarque, par ce qui nous est resté des lois des plus anciens peuples, que la matière principale sur laquelle elles roulent sont les crimes, et encore les crimes les plus fréquents entre des peuples brutaux, comme le vol, le meurtre, le viol, le rapt, les injures, en un mot tout ce qui se commet par violence (1).

Il ne nous est pas possible d'entrer dans aucun détail sur l'espèce et la qualité des anciennes lois pénales. La loi du *talion* est, dans ce genre, la plus ancienne de toutes celles qui auront été établies. Elle est puisée dans l'équité la plus saine et la plus naturelle. La loi du talion était observée très-exactement chez les Hébreux (2). Je suis persuadé, qu'en ce point, Moïse n'avait fait que se conformer aux usages primitifs. Les Sauvages, encore aujourd'hui, suivent exactement la loi du talion (3). Elle était aussi autorisée par les législateurs grecs et romains (4). Il est vrai que l'exécution de cette loi pouvait, dans plusieurs circonstances, avoir des inconvénients, et même des impossibilités. Ce fut pour y remédier qu'on imagina par la suite des châtiments, et même des compensations pour tenir lieu des réparations dues pour l'offense que la loi punissait. On en trouve des exemples chez les Hébreux (5), et nous aurons encore occasion d'en parler lorsque nous traiterons des anciennes constitutions de la Grèce (6).

(1) *Voy.* l'Histoire du droit français, dans le premier volume de l'Inst. au droit français attribué à Argou.

(2) Exod. c. 21, ỳ. 23, 24, 25.

(3) Voyage de CORÉAL, t. I, p. 208. — Voyage de J. de LÉRY, p. 272. — Hist. générale des voyages, t. IV, pag. 224, 325.

(4) PAUS. l. I, c. 28, p. 70. — A. GELL. l. XX, c. I, p. 863. — CALMET, comment. t. II, p. 291.

(5) Exod. c. 21, ỳ. 22, 30. c. 22, ỳ. 3, 6.

(6) Dans le 2e vol. l. I, c. III, art. 8.

On peut assurer, en général, que les anciennes lois pénales auront été très-sévères. Dès les premiers temps, on voit Thamar condamnée au feu pour crime d'adultère (1). On remarque la même sévérité dans les lois des Egyptiens, dont nous parlerons bientôt; celles des Chinois en sont encore une preuve (2). On en doit dire autant des lois de Moïse. Le blasphême (3), l'idolâtrie (4), la violation du sabat (5), le sortilège (6), l'homicide (7), l'adultère, (8), l'inceste (9), le viol (10), le péché contre nature (11), les violences envers les père et mère (12), étaient punis de mort, et d'un genre de mort très-cruel (13). On disait aussi des lois de Dracon, un des premiers législateurs d'Athènes, qu'elles avaient été écrites avec du sang (14). La loi des douze tables chez les Romains est pleine de dispositions très-cruelles. On y trouve le supplice du feu, le vol puni de mort, etc., et presque toujours des peines capitales (15). Chez nos ancêtres, le supplice des criminels était d'être brûlés vifs á l'honneur des dieux (16).

Les lois doivent non-seulement assurer la vie et la tranquillité des citoyens, elles doivent encore constater l'état des particuliers, pourvoir à leur subsistance, prévenir tous les sujets de discorde, et former le cœur et l'esprit des peuples, en leur inspirant des sentiments propres à entretenir la paix et la concorde dans les familles. Je remarque chez toutes les nations policées deux usages qu'on doit regarder comme la base et le soutien de toutes les sociétés politiques. L'un, les formalités qui accompagnent l'union de l'homme avec la femme, qui fixent les engagements du mariage et l'état des enfants; l'autre, les cérémonies d'un culte public rendu solennellement à la divinité. Ces deux objets ont été les moyens les plus propres et

(1) Gen. c. 28, ỷ. 24.
(2) Hist. générale des voyages, t. VI, p. 434 et suiv.
(3) Levit. c. 24, ỷ. 11, etc.
(4) Exod. c. 22, ỷ. 20. — Levit. c. 19, ỷ. 4.
(5) Num. c. 15, ỷ. 32 et suiv. — Exod. c. 31, ỷ. 14, 15.
(6) Exod. c. 22, ỷ. 18. Levit. c. 20, ỷ. 27.
(7) Exod. c. 21, ỷ. 20. — Levit. c. 24. ỷ. 17.
(8) Levit. c. 20, ỷ. 10.
(9) *Ibid.* ỷ. 12, 14, 17.
(10) Deut. c. 22, ỷ. 25.
(11) Levit. c. 18, ỷ. 22, 23, 29. c. 20, ỷ. 13, 15, 16.
(12) Exod. c. 21, ỷ. 15, 17.—Levit. c. 20, ỷ. 9.
(13) Le feu, la lapidation, etc. Voy. le P. CALMET, t. II, p. 280, 281.
(14) PLUT. in Solone, p. 87. F.
(15) Voyez l'histoire de la Jurisprudence Rom. p. 143.
(16) CÆSAR, de Bello Gall. l. VI, c. 15.

les plus efficaces que les législateurs aient employés pour régler et maintenir les états qu'ils ont eus à gouverner.

Le penchant mutuel qui porte les deux sexes à se rechercher est le principe qui perpétue et maintient la société ; mais ce penchant, s'il n'est pas contenu dans de certaines bornes, est la source de bien des maux. Avant l'établissement des sociétés politiques, les deux sexes, dans le commerce qu'ils avaient ensemble, ne suivaient que leurs appétits brutaux. Les femmes appartenaient à celui qui s'en saisissait le premier (1). Elles passaient entre les bras de quiconque avait la force de les enlever ou l'adresse de les séduire. Les enfants qui provenaient de ces commerces déréglés ne pouvaient jamais savoir quels étaient leurs pères. Ils ne connaissaient que leurs mères, dont, par cette raison, ils portaient le nom (2). Personne aussi n'étant chargé de les élever, ils étaient souvent exposés à périr.

Un pareil désordre ne pouvait qu'être extrêmement préjudiciable. Il était de la dernière conséquence d'établir de la règle et de la tranquillité dans le commerce des deux sexes, d'assurer la subsistance des enfants, et de pourvoir à leur éducation. On n'y est parvenu qu'en assujétissant à de certaines formalités l'union de l'homme avec la femme (3). Les lois du mariage ont mis un frein à une passion qui n'en voudrait reconnaître aucun. Elles ont fait plus : en déterminant les degrés de consanguinité qui rendent les alliances illégitimes, elles ont appris aux hommes à connaître et à respecter les droits de la nature. Ce sont ces lois enfin qui, en constatant la condition des enfants, ont assuré des citoyens à l'état, et donné aux sociétés une forme fixe et assurée. Il n'y en a point qui aient plus contribué à entretenir l'union et la paix parmi les hommes.

L'institution des lois et des formalités du mariage est très-

(1) *Quos venerem incertam rapientes more ferarum,*
*Viribus editior, cædebat, ut in grege taurus.*
HORAT. l. 1, sat. 3, v. 109.

(2) SANCHON. apud. Euseb. p. 34. D. — VARRO apud August. de civit. Dei. l. 18, c. 9. — NICOL. DAMASC. verbo Γαλακτοφάγοι et Λύκιοι apud Vales. Excerpt. p. 510, 517. — SOLIN. c. 30, init. p. 55.

Les traces de cet usage primitif s'étaient conservées chez plusieurs peuples de l'antiquité. *Voy.* HEROD. l. 1, n. 173. — HERACLID. Pont. de Polit. verbo, Λυκίων. — APOLL. RHOD. Argon. l. 1, v. 229, etc.

(3) *Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.*
HORAT. de Art. poet. v. 398.

ancienne. L'écriture nous offre des exemples marqués du respect que, dès les premiers temps, on avait pour un établissement si nécessaire au repos et au maintien de la société (1).

L'histoire profane dépose également de cette vérité. Toutes les anciennes traditions s'accordent à rapporter aux premiers souverains les réglements concernant l'union de l'homme avec la femme. Ménès, qui passe pour le premier monarque des Egyptiens (2), avait établi la loi du mariage chez ces peuples (3). Les Chinois en font honneur à Fo-hi, leur premier souverain (4). Les Grecs avouaient être redevables d'un établissement si salutaire à Cécrops (5), qu'on doit regarder comme le premier législateur de la Grèce (6). La fable, dont l'origine remonte jusqu'aux premiers temps, ne nous présente partout qu'une épouse en titre. Jupiter, Osiris, Pluton, etc., n'ont qu'une femme légitime. Les Crétois prétendaient même avoir conservé la mémoire de l'endroit où les noces de Jupiter et de Junon avaient été célébrées. Chaque année, on en solennisait l'anniversaire par une représentation fidèle des cérémonies que la tradition disait y avoir été observées (7).

On voit, enfin, par les lois de tous les peuples policés, combien les législateurs ont eu à cœur de favoriser le mariage. Moïse ordonna que les nouveaux mariés seraient exempts pendant la première année d'aller à la guerre, et généralement dispensés de toutes charges publiques (8). Chez les Péruviens, ceux qui se mariaient étaient exempts, pendant la première année de leur mariage, de tous impôts (9).

Les anciens législateurs portèrent encore leurs vues plus loin; afin d'assurer les nœuds du mariage, et pour rendre ce lien d'autant plus respectable, ils décernèrent des peines contre ceux qui entreprendraient d'en troubler l'union et la concorde. De tous les temps, et chez toutes les nations policées, l'adultère a

(1) Gen. c. 12, ỳ. 19. c. 20, ỳ. 9. 26, ỳ. 10.

(2) Diod. l. I, p. 17.

(3) Palæphat. apud Chron. Alex. p. 45. — Cedren. p. 19. D. — Suid. voce Ἥφαιστος. t. II, q. 85.

(4) Extrait des hist. chinois. — Lettr. Edif. t. XXVI, p. 65. — Martini, hist. de la Chine, l. I, p. 31.

(5) *Voy.* le 2^e vol. c. 3, art. 1.

(6) *Ibid.*

(7) Diod. l. V, p. 388.

(8) Deut. c. 24, ỳ. 5.

(9) Hist. des Incas, t. II, p. 100.

été proscrit (1). Les législateurs étaient trop éclairés pour ne pas sentir combien ce crime était contraire au bon ordre et au maintien du repos public. Ils ont regardé du même œil le viol et le rapt (2). On ne pouvait prendre trop de précautions pour arrêter et contenir une passion dont les suites auraient entraîné infailliblement la ruine totale de la société. Passons à l'institution des cérémonies religieuses.

L'établissement d'un culte public et solennel est sans contredit ce qui a le plus contribué à contenir et humaniser les peuples, à maintenir et affermir les sociétés. L'existence d'un être suprême, arbitre souverain de toutes choses, et maître absolu de tous les événements, est une des premières vérités dont toute créature intelligente, et qui veut faire usage de sa raison, se sent saisie et affectée. C'est de ce sentiment intime qu'est venue l'idée naturelle de recourir dans les calamités à cet être tout-puissant, de l'invoquer dans les dangers pressants, et de chercher à s'attirer sa bienveillance et sa protection par des actes extérieurs de soumission et de respect. La religion est donc antérieure à l'établissement des sociétés civiles, et indépendante de toute convention humaine.

Mais la dépravation du cœur, l'aveuglement de l'esprit, et la superstition surtout, n'ont que trop souvent obscurci et détourné les idées que l'homme doit avoir de la divinité : il les a plus d'une fois transportées indistinctement à différents êtres qu'il a cru pouvoir le protéger, et leur a conséquemment adressé son hommage. Aussitôt que plusieurs familles se furent soumises à une forme de gouvernement politique, on sentit combien il serait dangereux de laisser à chaque particulier la liberté de se former un culte à sa fantaisie. On s'appliqua donc à réunir dans un *culte* public et uniforme les hommages de chaque membre de la société. « Que personne n'ait en particulier des dieux nouveaux, » disent les lois romaines, et qu'aucun ne révère, même dans » le secret, des dieux étrangers, à moins que leur culte n'ait » été admis par l'autorité publique (3). » La vérité de ce principe a été reconnue de toutes les nations policées; elles ont aisément

(1) Gen. c. 38, ỷ. 24. — Levit. c. 20. ỷ. 10. — Job. c. 31, ỷ. 10, 11. — Diod. l. 1, p. 89, 90. — Ælian. var. Hist. l. xii, c. 24. — Martini, Hist. de la Chine, l. 1, p. 31. — Acosta, Hist. nat. des Ind., l. vi, c. 18. — Conq. du Mexiq. t. 1, p. 564.

(2) Deut. c. 22, ỷ. 25. — Diod. l. 1, p. 89. — Hist. des Incas, t. 1, p. 242.

(3) Cicero, de leg. l. ii, n. 8.

compris qu'aucune société ne pouvait subsister sans un culte public. Dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des prêtres, des temples, ou des lieux consacrés publiquement et solennellement à la divinité (*a*).

Nous apprenons, par tout ce qui s'est conservé de l'histoire des plus anciens établissements, que ce furent les premiers souverains qui instituèrent les cérémonies de la religion, et réglèrent le culte public que l'on a rendu chez tous les peuples policés à la divinité (1). On voit même qu'originairement, et long-temps encore après, le sacerdoce était toujours réuni avec le sceptre dans la personne des rois : l'Ecriture sainte le dit (2), Homère et les auteurs profanes s'en expliquent aussi très-clairement (3) ; il serait inutile d'insister davantage sur ce point. Disons plutôt un mot de quelques usages particuliers auxquels l'établissement des premières lois positives aura donné naissance.

L'institution du droit de propriété, et les lois sur le mariage, ont entraîné nécessairement l'établissement de quelques usages

(*a*) Les propositions, les règles les plus générales, peuvent souffrir quelquels exceptions. On m'objectera peut-être que des écrivains, tant anciens que modernes, parlent de peuples chez lesquels on n'a découvert aucune marque extérieure de religion.

Mais il faut remarquer premièrement que ces peuples, qu'on dit être sans aucun culte extérieur, se réduisent tout au plus à cinq ou six, tant de l'ancien que du nouveau monde. Observons en second lieu qu'ils ne forment point de sociétés nombreuses ni étendues. Or, je demande si ce petit nombre d'hommes, comparé à la totalité du genre humain, peut détruire la maxime générale qu'une société ne saurait subsister sans culte extérieur ; maxime dont la vérité est confirmée par la pratique et l'exemple de toutes les nations tant sauvages que policées.

D'ailleurs, est-il bien certain qu'il ait jamais existé ou qu'il existe encore des sociétés chez lesquelles il n'y ait aucun culte extérieur? Les écrivains ou les voyageurs qu'on cite ont-ils séjourné assez long-temps chez les peuples dont ils parlent, et les connaissaient-il assez pour être certains qu'ils n'avaient aucun culte extérieur?

(1) DIOD. l. I, p. 18, 19. — HYGIN. fab. 143. — DION. HALICARN. l. I, p. 87, 90. TACIT. Annal. l. III, n. 26. — PLUT. t. II, p. 356. A. p. 1125. D. — STOB. Eclog. Phys. l. I, p. 124. — Hist. des Incas, l. I, c. 21. p. 67.

(2) Gen. c. 14, ℣. 18. I. Reg. c. 13, ℣. 9. II. Reg. c. 6, ℣. 13, 18, 20. c. 24. ℣. 25.

(3) — HEROD. l. 6, n. 56. — PLAT. in Polit. p. 350. B. — XENOPH. Cyrop. l. III, p. 63. De Rep. Laced. p. 544. — DEMOSTH. in Neæram. p. 873. B. — CICERO, de Divinat. l. I, n. 40. — VIRGIL. Æneid. l. III, v. 80. — DIOD. l. II, p. 159. — DION. HALICARN. l. II, p. 87. l. IV, p. 269. — TITUS LIVIUS, l. II, n. 22. — SERVIUS ad Æneid. l. III, v. 80. — MARTINI, Hist. de la Chine, t. I, p. 59, 89. — Mém. du Père le COMTE, t. II, lettr. 9, p. 16. — Hist. des Incas, tom. II, p. 48. — Lettr. Edif. tom. XIX, p. 387, 483. — Hist. du Japon par Kæmpfer, Præf. p. 30, l. I, p. 99. l. II, c. I, p. 228. tom. II et III. init.

et de quelques coutumes qu'on doit regarder comme l'origine et la base de toutes les lois civiles. Je ne devrais, à la rigueur, en parler qu'à l'article de ces lois. Ces usages néanmoins étant une suite naturelle des lois politiques, ayant eu lieu chez toute espèce de société policée, et ayant même précédé l'établissement des lois civiles qui n'ont été créées que pour les perfectionner, il est indispensable d'en parler ici pour suivre les progrès des établissements qui ont concouru successivement à former les états et les corps politiques. Ces usages particuliers sont ceux qu'on a observés originairement sur les conventions matrimoniales, sur les successions, sur la manière de passer et de rédiger les contrats, les obligations, et enfin sur la façon de rendre et de constater les jugements.

L'usage veut aujourd'hui que la femme apporte au mari une certaine quantité de biens dont il a l'usufruit pendant le mariage. C'était le contraire chez les anciens peuples. La coutume voulait que celui qui épousait une fille fût obligé, en quelque sorte, de l'acheter, soit par les services qu'il rendait au père de celle qu'il recherchait, soit par des présents qu'il faisait à la fille elle-même. Abraham charge Eliézer d'une grande quantité de présents magnifiques lorsqu'il l'envoie demander Rebecca pour Isaac (1). Jacob, pour épouser Rachel, servit Laban pendant sept ans (2). Sichem demandant en mariage Dina, fille de Jacob, dit aux enfants de ce patriache : « Faites monter ce que vous demandez » pour son mariage aussi haut que vous le voudrez, et demandez » quels présents ils vous plaira, je vous les donnerai volon- » tiers (3). » Cette coutume, au reste, a subsisté fort long-temps et chez bien des peuples. Homère en fait souvent mention (4). L'usage d'acheter les femmes que l'on voulait épouser se pratiquait chez les anciens habitants de l'Inde (5), de la Grèce (6), de l'Espagne (7), de la Germanie (8), et chez les Thraces (9). C'était aussi la coutume chez nos ancêtres (10). Encore aujourd'hui

(1) Gen. c. 24, ỳ. 10, 53.
(2) Gen. c. 29, ỳ. 18 et suiv.
(3) Gen. c. 34, ỳ. 12.
(4) Nous en parlerons dans le 2e vol. L. 1, à l'art. de la Grèce.
(5) Strabo, l. xv, p. 1036.
(6) *Voy.* le 2e vol. L. 1, c. 3, art. 8.
(7) Strabo, l. iii, p. 251.
(8) Tacit. de morib. Germ. c. 18.
(9) Heraclid. Pont. de Polit. voce Θρακῶν.
(10) *Voy.* la loi salique, art. 46 et les formules de Marculphe.

les Chinois (1), les Tartares (2), les peuples du Tonquin (3), de Pégu (4), les Maures d'Afrique (5), les Turcs (6), les habitants de Transilvanie (7), les sauvages (8), achètent leurs femmes.

Le partage des successions est un des objets les plus importants de la société ; objet qui, à la vérité, n'a dû être bien intéressant que chez les peuples cultivateurs, mais dont on a dû néanmoins s'occuper dans toutes les sociétés policées. Aussi voyons-nous que dès les premiers temps on y avait pourvu, et que l'ordre en était réglé (9). Les pères paraissent en avoir été alors les maîtres absolus. Les enfants qu'Abraham avait eus de ses femmes autres que Sara ne partagent point dans sa succession. Il les en exclut pour donner tout son bien à Isaac. Ce patriarche se contente de faire à ses autres enfants quelques dons de son vivant (10). Nous voyons aussi Jacob avantager Joseph de toutes les terres qu'il avait conquises sur les Amorrhéens (11). L'auteur du livre de Job remarque que ce saint homme donna à ses filles, dans son héritage, une part égale à celle de leurs frères (12).

Il y avait cependant dès-lors certaines prérogatives attachées au droit d'aînesse ; l'histoire de Jacob et d'Esaü en fournit des preuves suffisantes (13). Le droit d'aînesse servit aussi de prétexte à Laban, pour se justifier auprès de Jacob de l'indigne supercherie dont il usa, en lui substituant Lia au lieu de Rachel qu'il lui avait promise (14). Les meilleurs écrivains de l'antiquité nous apprennent enfin que, suivant l'usage universel et la coutume de toutes les nations policées, les aînés avaient l'autorité sur leurs frères (15).

On doit encore mettre au nombre des plus anciens établisse-

(1) Histoire générale des voyages, t. VI, p. 144, 142. — Lettr. Edif. tom. XIV, p. 145.
(2) MARC PAUL, l. I, c. 49, 55. — Hist. générale des voyag. t. VII, p. 230.
(3) Voyag. de DAMPIER, t. III, p. 55.
(4) Rec. des voyag. de la compagnie des Indes holland. t. III, p. 73. — Voy. d'OVINGTON, t. II, p. 297. — Lettr. Edif. t. XXV, p. 463.
(5) Hist. générale des voyag. tom. II, p. 629. — *Ibid.* t. IV, p. 590.
(6) Observat. de BELON. l. III, c. 17. — Voyag. de la BOULAYE, p. 411.
(7) CASAUB. in not. ad Strab. p. 251. (5)
(8) Mœurs des sauvages, tom. I, p. 565. — Rec. des voyages au Nord, t. V. p. 17. — Voyag. de FREZIER, p. 66. — Lettr. édif. t. XX, p. 123.
(9) *Voy.* Gen. c. 48, ℣. 6.
(10) Gen. c. 25, ℣. 5 et 6. *Voy.* CALMET, loco cit.
(11) Gen. c. 48, ℣. 22.
(12) Job. c. 42, ℣. 15. *Voy.* le Comment. du P. CALMET.
(13) *Voy.* Gen. c. 49, ℣. 3.
(14) Gen. c. 29, ℣. 26.
(15) Iliad. l. XV, v. 165. — HEROD. l. VII, n. 2.

ments l'invention de certains moyens et de certains usages propres à constater les principaux actes de la vie civile.

Les affaires importantes de la société, comme les obligations réciproques, les ventes, l'état des personnes, la propriété et la quantité des biens, les mariages, les jugements, etc., ont eu besoin, dans tous les temps, d'un degré de publicité qui en assurât l'exécution et l'authenticité. C'est à cet effet qu'on a inventé certaines formules pour dresser ces sortes d'actes, qu'on a autorisé certaines personnes à les recevoir, et qu'on a établi des dépôts publics où l'on pût les consigner pour y recourir et les consulter dans le besoin. Toute la société civile porte sur la sûreté des engagements mutels que contractent les différents membres qui la composent.

Les peuples ont été assez de temps sans connaître l'art de peindre la parole et de la rendre durable et permanente (*a*). Tous les actes se passaient alors verbalement. Il fallait cependant les constater. La forme usitée était de les passer en public et devant des témoins (1). Lorsqu'Abraham achète d'Ephron une caverne pour enterrer Sara, la vente s'en fait en présence de tout le peuple (2). Homère, dans la description du bouclier d'Achille, représente deux citoyens qui plaident pour l'amende due au sujet d'un homicide : l'audience se tient en public; celui qui a commis le meurtre soutient devant le peuple qu'il a payé l'amende; le parent du mort assure au contraire qu'il ne l'a point reçue; et tous deux, dit ce poète, pour vider leur différend, ont recours à la déposition des témoins (3). Il y a encore aujourd'hui des peuples qui, n'ayant aucune sorte d'écriture, se servent de pareils moyens (4) pour passer leurs actes et leurs contrats.

On a pu suppléer aussi à l'écriture par quelques autres inventions. On connaît des nations dont la conduite peut donner une idée des pratiques usitées dans les premiers temps. Ces peuples, pour constater leurs ventes, leurs achats, leurs emprunts, etc., emploient certains morceaux de bois entaillés diversement : on les coupe en deux; le créancier en garde une moitié, et le débiteur retient l'autre. Quand la dette ou la promesse est acquittée,

(*a*) *Voy.* ce que nous disons sur l'origine de l'écriture. *Infrà.* Liv. II, c. VI.

(1) Hom. Iliad. l. xviii, v. 499, etc. — Dion. Halicarn. l. ii, p. 134. — Syncell. p. 102.

(2) Gen. c. 23.

(3) Iliad. l. xviii, v. 499, etc.

(4) Hist. générale des voyages, t. iii, p. 407.

chacun remet le morceau qu'il avait pardevers lui (1). De pareils moyens suffisaient pour constater anciennement les actes; eu égard au genre de vie que menaient les premiers peuples, il devait y avoir peu de clauses dans leurs contrats.

C'était aux portes des villes, c'est-à-dire, en présence de tout le peuple, qu'originairement on rendait la justice. Job nous apprend que telle était la pratique de son temps (2). Moïse fait aussi mention de cet ancien usage (3), qui, suivant le témoignage d'Homère, subsistait encore dans les siècles héroïques (4). Ces pratiques devaient leur origine à l'ignorance des premiers temps, où l'art d'écrire n'était pas connu. Le seul moyen qu'il y eût alors pour constater les jugements était de les rendre en public. Dailleurs, comme anciennement on connaissait à peine les lois civiles, il y avait très-peu de formalités à observer : toutes les affaires dépendaient de la déposition des témoins (5); on les écoutait, et on prononçait en conséquence. Cette manière de rendre la justice s'observe encore dans plusieurs pays (6). Rapportons à ce sujet ce qui se pratiquait anciennement pour publier et constater les lois.

J'ai déjà dit que les peuples avaient été assez de temps sans connaître l'art d'écrire; mais on avait imaginé de bonne heure des moyens qui pouvaient, en quelque sorte, y suppléer. Le plus général et le plus usité était de composer en vers l'histoire des faits dont on voulait conserver la mémoire, et de mettre ces vers en chant. Les législateurs ont fait usage de cet expédient pour consigner et faire passer leurs règlements à la postérité. Les premières lois de tous les peuples ont été composées en vers qu'on chantait (7). Apollon, suivant une tradition très-ancienne, passait pour un des premiers législateurs (8). Cette même tradition disait qu'il avait publié ses lois au son de la lyre (9), c'est-à-dire qu'il les avait mises en chant. Nous avons des preuves certaines que les premières lois de la Grèce

(1) *Ibid.* t. VII, p. 334. — MARCO POLO, l. II, c. 41. — *Voy.* aussi le Rec. des Voyages au Nord, t. VIII, p. 402.
(2) C. 9, ỳ. 7.
(3) Gen. c. 23, ỳ. 18.
(4) Iliad. l. XVIII, v. 497 et suiv.
(5) *Ibid.* v. 501.
(6) Hist. général. des Voyag. t. V, p. 8.
(7) PLATO in Min. p. 567. B.—ARIST. problem. sect. 19, problem. 28.
(8) STRABO. l. IX, p. 646. — SUID. voce Νόμοι κιθαρ. t. II, p. 630.
(9) SUID. *ibid.*

étaient des espèces de chansons (1). Les lois des anciens habitants de l'Espagne étaient également en vers qu'on chantait (2). Tuiston etait regardé par les Germains comme leur premier législateur; ils disaient qu'il avait mis ses lois en vers et en chant (3). Cet ancien usage de mettre les lois en chant s'est conservé long-temps chez plusieurs peuples (4).

Ils ne suffisait pas d'avoir établi des lois, il fallait tenir la main à leur exécution, et prendre les moyens convenables pour terminer les différends qui pourrait survenir entre les citoyens. L'administration de la justice est le fondement et l'appui de la société. Dans les premiers temps, chaque père de famille était le juge naturel des disputes qui s'élevaient entre ses enfants. Mais quand plusieurs familles ont été réunies, il a fallu, pour décider les contestations qui survenaient de famille à famille, élire un arbitre commun, qui eût en même temps assez d'impartialité pour faire une juste application de la loi, et assez de pouvoir pour la faire exécuter. C'est à quoi les peuples ont pourvu par l'établissement du gouvernement politique, d'où est émanée cette autorité générale qui s'étend également sur tous les membres de la société.

Dans les états où le gouvernement a été remis entre les mains d'un seul, c'était le chef qui, dans les commencements, rendait en personne la justice. Les monarques se seront acquittés de ce soin important, tant que le nombre de leurs sujets n'aura pas été considérable; mais, quand les peuples seront devenus trop nombreux, il aura fallu alors choisir un certain nombre de personnes expérimentées et d'une probité reconnue, à qui le souverain confiât et communiquât une portion de son autorité pour rendre la justice à ses sujets. L'Ecriture sainte autorise la conjecture que nous proposons sur l'origine des juges. On y voit que Moïse, accablé sous la multitude des affaires, choisit un certain nombre d'Israélites expérimentés pour rendre la justice au peuple. Ces juges terminaient par eux-mêmes les affaires communes et ordinaires. A l'égard de celles qui étaient

(1) *Voyez* le 2e vol. Liv. I, c. 3, art. 8.
(2) Strabo. l. III, p. 204.
(3) *Voy.* Kuhnius ad Ælian. var. hist. l. II, c. 39 note (1).
(4) Arist. problem. sect. 19, problem. 28. — Ælian. var. hist. l. II, 39. — *Voy.* aussi le 2e vol. L. I, c. 3, art. 8.

plus importantes, ils étaient obligés d'en rendre compte à Moïse (1).

Le respect que, dans tous les temps et dans tous les pays, on a eu pour les ministres de la religion, a été cause qu'originairement on les chargea, par préférence, de l'administration de la justice. Les prêtres étaient les seuls juges qu'on connût chez les plus anciennes nations dont il soit parlé dans l'histoire. Arbitres des affaires les plus importantes, il prononçaient en dernier ressort sur tous les différends, et infligeaient telles peines qu'ils jugeaient à propos (2). L'autorité que la religion donnait naturellement aux prêtres n'aura pas été vraisemblablement le seul motif qui les aura fait choisir originairement pour arbitre de tous les différends, et pour juger de tous les délits. L'idée qu'on a toujours eue de leur savoir et de leur capacité aura certainement encore contribué à ce choix. Quoi qu'il en soit, au surplus, l'ancien usage de confier aux ministres de la religion le soin de rendre la justice ne s'est pas entièrement aboli. On connaît plusieurs nations chez lesquelles il subsiste encore à présent (3).

---

## ARTICLE SECOND.

### *Du second ordre des lois positives, c'est-à-dire des lois civiles.*

Ce qu'on a vu jusqu'à présent sur l'origine et l'établissement des lois convient à toute espèce de société politique. Entrons maintenant dans quelque détail sur l'établissement de celles qui ne doivent leur origine qu'aux peuples *cultivateurs*. Ce second ordre de lois se rejoint presque au premier par la date et par la

(1) Exod. c. 18.

(2) *Voy.* le Comment. du P. Calmet, t. II, p. 430. t. III, p. v et 659. — Cæsar, de Bell. Gall. l. VI, c. 13. — Dion. Halicarn. l. II, p. 132. — Strabo, l. IV, p. 302. l. I, p. 43. — Tacit. de morib. Germ. c. 7 et 11 Ælian. var. hist. l. XIV, c. 34. *Voy.* les notes de Perizon, loco cit.

(3) Voyage de Pyrard, c. 14, p. 144, 145. — Hist. générale des voyag. t. IV, p. 396. — Rec. des voyag. au Nord, t. VIII, p. 403. — Chardin, tom. VI, p. 16.

nécessité de son établissement. L'agriculture, en donnant naissance aux arts et au commerce, a bientôt enfanté, par une suite naturelle, le droit *civil*; et l'agriculture a été connue très-anciennement chez plusieurs peuples. J'en donnerai les preuves dans le livre suivant. Le seul objet que nous ayions à envisager pour le moment, sont les suites que l'agriculture a eues par rapport au gouvernement et à l'établissement des lois *civiles*.

La culture de la terre demande de grands soins et de grands travaux; les peuples qui ont embrassé ce genre de vie ont été obligés de chercher dans leur industrie les secours dont ils avaient besoin. Ces recherches ont donné naissance à une grande quantité d'arts; ces arts ont produit le commerce; le commerce a multiplié et diversifié les intérêts respectifs et particuliers des différents membres de la société. Il a fallu des règlements pour tous ces objets: c'est ainsi que l'agriculture, par ses dépendances, a donné lieu à l'établissement d'un grand nombre de lois. Ce sont différentes lois propres au gouvernement des peuples cultivateurs, qui ont formé le corps de la jurisprudence *civile*.

La première loi qu'on aura établie aura été pour assigner et assurer à chaque habitant une certaine quantité de terrain. Dans les temps où le labourage n'était point encore connu, les terres étaient en commun; il n'y avait ni bornes ni limites qui en réglassent le partage (*a*); chacun prenait sa subsistance où il jugeait à propos (*b*). On abandonnait, on reprenait successivement les mêmes cantons, suivant qu'ils étaient plus ou moins épuisés; cette manière de vivre n'a plus été praticable quand l'agriculture a été introduite. Il fallut alors distinguer les possessions, et prendre les mesures nécessaires pour faire jouir chaque citoyen du fruit de ses travaux. Il était dans l'ordre que celui qui avait semé du grain fût sûr de le recueillir, et ne vît pas les autres profiter des peines et des soins qu'il s'était donnés. De là sont émanées les lois sur la propriété des terres, sur la manière de les partager et d'en jouir. Ces objets ont toujours extrêmement occupé les législateurs. Homère nous apprend qu'un des premiers soins de ceux qui, dans ces temps reculés, formaient de nouveaux établissements, était de partager les terres entre les habi-

(*a*)........... *Non fixus in agris,*
*Qui regeret certis finibus, arva lapis.*
TIBULL. l. 1, eleg. 3, v. 43.

(*b*) *In medium quærebant.* VIRGIL. Georg. l. 1, v. 127.

tants de la colonie (1). Les Chinois disent aussi que Gin-hoang, un de leurs premiers souverains, divisa toutes les terres de son empire en neuf parties, l'une desquelles fut destinée pour les habitations, et les huit autres pour l'agriculture (2). Nous voyons encore, par l'histoire du Pérou, que les premiers Incas avaient grande attention à faire le partage et la distribution des terres entre leurs sujets (3).

Ce n'était pas assez d'avoir établi et réglé le partage des terres, il fallait encore réprimer et prévenir les usurpations. Les anciens législateurs ne négligèrent sur ces objets aucune précaution. Dans la vue de prévenir tous les sujets de discorde, et de mettre un frein à la cupidité, ils obligèrent chaque particulier à fixer par des bornes l'étendue de son terrain, soit en profitant de celles que la nature pourrait offrir, soit en y suppléant par des marques solides et durables. Cette pratique est fort ancienne; on la trouve marquée très-expressément dans la Genèse (4). Elle était aussi en usage dès le temps de Job; il met à la tête des usurpateurs et des méchants ceux qui arrachent les bornes des héritages (5). Moïse en fait une défense expresse aux Israélites; et on voit, par la manière dont il s'explique, que l'usage de distinguer les héritages par des bornes était connu bien avant ce législateur (6). Les auteurs profanes nous donnent également à connaître combien cette coutume était ancienne. Homère en parle comme d'un usage de la plus haute antiquité (7). Virgile en rapporte l'établissement au siècle de Jupiter (8), c'est-à-dire aux temps les plus reculés. On eut soin en même temps d'établir les peines les plus rigoureuses contre ceux qui entreprendraient d'enlever les bornes des héritages. Numa avait ordonné la peine de mort contre ceux qui auraient commis un pareil attentat (9). La politique intéressa même la religion dans un objet d'où dépend le maintien de la société; on chercha à retenir par la crainte des dieux ceux que

(1) Odyss. l. VI, v. 10

(2) MARTINI, hist. de la Chine, l. 1, p. 18.

(3) ACOSTA, hist. des Ind. occid. fol. 295, 296. — Hist. des Incas, tom. 1, p. 48, 188.

(4) C. 49, ✝. 14.

(5) C. 24, ✝. 2^e.

(6) *Non assumes et transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in possessione tua.* Deuter. c. 19, ✝. 14.

(7) Iliad. l. XII, ✝. 421, l. XXI, ✝. 405.

(8) *Ante Jovem.....................*
*Nec signare quidem aut partiri limite campum*
*Fas erat.....................*
GEORG. l. I, v. 325.

(9) DION. HALICARN. l. II, p. 132. — FESTUS, voce *termino*, l. XVIII, p. 586.

les lois humaines n'auraient pas été seules capables d'arrêter (1).

L'agriculture a donc donné naissance à la propriété des domaines; mais cette propriété change nécessairement à la mort de chaque possesseur. Les peines et les travaux qu'exige la culture de la terre ont attaché particulièrement les hommes à un objet qui leur coûte tant de fatigues : de là le soin d'en transmettre la jouissance et la possession à ce qu'ils ont de plus cher; il a fallu conséquemment établir des lois pour régler la manière dont seraient partagés les domaines; soit qu'un homme laissât plusieurs enfants, soit qu'il mourût sans postérité, ou qu'il voulût en disposer d'une manière particulière. C'est le partage des terres qui a donné naissance au droit et à la jurisprudence (2). Les lois concernant cette matière forment une des parties les plus considérables du code civil.

On ne finirait point si l'on voulait rechercher toutes les lois que l'agriculture a occasionnées. Il suffit d'avertir que la découverte de cet art, et de ceux qui en sont une suite nécessaire, est un objet qu'on ne doit jamais perdre de vue quand on veut remonter à l'origine du droit civil. Il ne serait pas possible au surplus d'entrer dans aucun éclaircissement sur les premières lois civiles des anciens peuples. Les faits et les détails historiques nous manquent dans ces siècles reculés. Ce que l'on peut dire de plus probable, c'est que le droit civil aura d'abord été fort incertain. La jurisprudence n'a pu se former que par la succession des temps. Un législateur ne peut pas prévoir tous les événements. L'exigence des cas, les nouvelles circonstances, ont donné lieu à l'établissement de la plus grande partie des constitutions civiles; chaque fois qu'il s'est présenté un nouvel événement, on a fait une nouvelle loi.

L'agriculture, comme je l'ai déjà dit, a donné successivement naissance à la plus grande partie des arts; les arts ont produit le commerce, et le commerce a nécessairement occasionné quantité de règlements; il a même fallu par la suite étendre ou réformer ces règlements, à mesure que le commerce s'est étendu, que l'industrie s'est perfectionnée, qu'il s'est introduit de nouveaux

(1) Voyez les Mémoires de l'acad. des Inscript., t. I, M. p. 50. — PLATO de leg. l. VIII, p. 914.

(2) *Itaque ex agrorum divisione inventa sunt jura.* MACROB. Saturnal. l. III, c. 12, p. 413.

signes de denrées, qu'on a fait de nouvelles recherches, et que l'abondance a produit le luxe et la somptuosité.

On n'a connu et on n'a su travailler les métaux qu'après un certain temps; l'usage qu'on a fait de cette découverte a produit de nouveaux arts, et avancé extraordinairement les progrès de ceux que l'on connaissait auparavant : autres sources de nouvelles lois. L'introduction de ces mêmes métaux dans le commerce, comme prix commun de toutes les marchandises, a dû amener nécessairement de nouveaux règlements, de nouvelles ordonnances. Les acquisitions et les obligations sont les suites naturelles du commerce et de l'industrie, du maniement et du mouvement de l'argent : de là l'origine de certaines formules propres à dresser et à constater les actes par lesquels les citoyens peuvent s'obliger respectivement les uns envers les autres; de là encore l'établissement nécessaire d'officiers publics chargés de recevoir et de garder ces sortes d'actes.

Ajoutons que les guerres ont très-souvent fait changer de face aux empires. Les conquêtes ont introduit de nouvelles façons de penser, de nouvelles mesures, de nouvelles vues, et même de nouveaux arts. Le système politique des états a dû par conséquent changer bien des fois, suivant les différentes circonstances et les positions diverses où les peuples se sont trouvés; et la législation s'est nécessairement ressentie de toutes ces différentes variations.

D'ailleurs, ce n'a été que par la succession des temps qu'on a pu reconnaître les abus et les inconvénients de certaines lois; ces lois auront été supprimées ou corrigées par des règlements qu'on leur aura substitués. Les auteurs, qui peuvent seuls aujourd'hui nous instruire de la jurisprudence des anciens peuples, n'ont pas pu avoir des lumières bien exactes sur ces objets; ils n'ont connu les nations dont ils parlent que dans des temps bien postérieurs à ceux que nous examinons, et alors le code civil de ces nations avoit acquis une forme fixe et assurée. Les historiens de l'antiquité n'ont pu, en quelque sorte, parler que des lois qui étaient en vigueur dans les siècles où ils écrivaient. Or, quoique l'époque de la plus grande partie de ces lois ne nous soit pas connue, il n'est pas cependant à présumer que toutes celles dont on ignore les auteurs aient été l'ouvrage des premiers législateurs. Disons encore que la plupart des écrivains de l'antiquité ont fait, en général, très-peu d'attention à la jurisprudence et aux lois civiles des anciens peuples.

Ne nous fatiguons donc point à rechercher qu'elles auront été les premières lois civiles; qu'il nous suffise de savoir que toutes celles qui, par la suite, ont formé le code civil des nations, émanent soit directement, soit indirectement, de l'agriculture. L'histoire, indépendamment de toutes les réflexions, l'atteste de la manière la plus solennelle. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples policés, on y verra les lois civiles prendre naissance en même temps que l'agriculture, et l'un et l'autre établissement être l'ouvrage des premiers souverains. L'Egypte publiait les services qu'Osiris avait rendus au genre humain par la découverte de l'agriculture, et par l'établissement de ses lois (1) : les Grecs en disaient autant de Cérès (2); les premiers peuples de l'Italie, de Saturne (3); les anciens habitants de l'Espagne, d'Habis (4); et les Péruviens, de Manco-Capac (5); les Chinois font le même honneur à Yao (6).

Remarquons, en passant, combien les anciens législateurs ont estimé l'agriculture nécessaire et essentielle au maintien de la société. On en peut juger par les précautions qu'ils avaient prises pour en assurer la jouissance à leurs peuples. Il n'est pas possible de cultiver la terre sans le secours des animaux. Dans la crainte que l'espèce de ceux qu'on emploie à ce travail ne vînt à manquer, les anciennes lois avaient défendu, sous peine de la vie, de tuer aucun des animaux qui servent au labourage; c'était une des premières lois de la Grèce (7), loi observée chez plusieurs autres peuples (8). Le respect des anciens pour le bœuf, qui servait au labourage, est attesté par le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité; c'était un crime digne de mort que d'en avoir tué un seul (9). Aujourd'hui encore, dans plusieurs pays, on a la même attention pour un animal qui rend de si grands services à l'homme. Dans les préceptes de Ram, si respectés aux grandes Indes, il est

(1) Diod. l. I, p. 17, 18.
(2) Voy. le 2e vol., l. I, c. 3, art. I.
(3) Arist. polit. l. VII, c. 10. — Macrob. Saturn. l. I. c. 7, p. 217.
(4) Justin, l. XLIV, c. 4, p. 745.
(5) Histoire des Incas, t. I, p. 21, 31.
(6) Acad. des inscript. t. X, p. 391.
(7) Nous en parlerons dans le 2e vol.
(8) Nicol. Damasc. apud Stob. serm. 42, p. 293. — Ælian. Hist. animal. l. XII, c. 34. — Varro de re rust. l. II, c. 5. — Plin. l. VIII, c. 45, p. 472. — Porphyr. de abstin. l. II, p. 138.
(9) *Ab hoc antiqui*, dit Varron, *manus ita abstineri voluerunt, ut capita sanxerint, si quis occidisset.* De re rust. l. II, c. 5. — Voy. aussi Aratus, phœnom. v. 132. — Virg. Georg. l. II, v. 537. — Columell. l. VI, in proem. p. 209. — Plin. l. VIII, c. 45, p. 472.

expressément défendu de tuer les bœufs (1) ; au Madruré, c'est un crime digne de mort (2) : dans la Syrie, on n'en mange jamais, et moins encore de veaux; on les conserve pour labourer la terre (3). Dans une de nos îles françaises de l'Amérique, on défendit autrefois, sous peine de la vie, de tuer les bœufs, pour ne pas empêcher la multiplication de l'espèce (4). Il est probable qu'une même raison de politique a porté les anciens législateurs à faire de pareilles défenses (5). Il n'y avait anciennement que les bœufs qui servissent à l'agriculture.

Cette conduite me paraît renfermer encore un motif autre que celui de prévenir le danger de manquer de bétail. Les premiers législateurs avaient à gouverner des hommes féroces qui ne faisaient que sortir de la barbarie. Je ne doute point qu'ils n'aient eu en vue, dans ces défenses, d'inspirer à leurs peuples des sentiments d'humanité et de compassion envers leurs semblables, en leur en inspirant même envers les bêtes. On trouve chez les Hébreux plusieurs lois qui paraissent avoir été dictées par ce motif. Dieu, en ordonnant le repos du septième jour, dit qu'il le fait afin de donner quelque relâche aux esclaves et aux bêtes de service (6). Il défend de couper les animaux et de lier la bouche du bœuf qui foule le grain (7). Il veut que si l'on trouve un nid avec la mère sur ses petits ou sur ses œufs, on laisse aller cette mère (8). Moïse n'est pas le seul qui ait ordonné de traiter doucement les animaux; les lois de plusieurs peuples nous offrent de pareils exemples (9).

De tous les effets qu'a produits l'agriculture, le plus remarquable et le plus sensible a été de contraindre les peuples qui s'y sont adonnés à se fixer dans un même canton. Ce genre de vie les a obligés de construire des habitations solides, et même de les élever proche les unes des autres pour être à portée de se secourir et de s'entre-aider : c'est ainsi que se sont formées les

(1) Voyage de La Boulaye, p. 157.
(2) Lettres édif. t. XII, p. 93.
(3) Hieron. in Jovinian. l. II, c. 6. — Mercure de France, février 1727, p. 221.
(4) Lettr. édif. t. XII, p. 93.
(5) Athen. l. IX, p. 375.
(6) Exod. c. 23, ỳ. 12.
(7) Levit. c. 22, ỳ. 24.
(8) Deuter. c. 22, ỳ. 6, 7. — Exod. c. 23, ỳ. 9. Voy. le Comment. du P. Calmet, tom. I, p. 219, 221, 225 226, tom. III, 429.
(9) Voyez sur ce sujet une loi très-remarquable d'un empereur du Japon. Apud Kæmpfer. Histoire du Japon, tom. I, p. 264. — Voyez aussi ce que nous disons dans le 2e vol., liv. I, art. 8.

villes. Les premières dont il soit parlé dans l'histoire ont commencé dans la Chaldée, dans la Chine, et dans l'Egypte, pays où, de temps immémorial, les peuples ont été adonnés à la culture de la terre. Suivant le témoignage des meilleurs écrivains de l'antiquité, la politique a commencé avec les villes (1), et la fondation des villes a donné naissance aux grands empires; aussi voyons-nous que les peuples cultivateurs ont été les premiers qui aient formé des états puissants et considérables. Les empires de Babylone, d'Assyrie, de la Chine, etc., ont pris naissance dans les parties de l'Asie où la culture des terres a toujours fait la principale occupation des peuples. L'Egypte en est un exemple pour le moins aussi frappant; sans parler des Grecs et des Romains, auxquels on peut joindre, à bon titre, les Mexicains et les Péruviens dans le nouveau continent. Tous ces peuples, par la connaissance de l'agriculture, ont été en état de se réunir en corps considérable dans un même lieu. Ils avaient des moyens certains de subsister. La chasse, la pêche, et les fruits que la terre produit naturellement, ne suffisent pas pour nourrir un grand nombre d'hommes dans un même canton : les nations qui n'ont que ce moyen pour subsister, sont dans la nécessité d'errer continuellement de contrée en contrée, sans pouvoir jamais se réunir en corps nombreux. Il n'y a point de pays qui pût alors fournir à leur subsistance. D'ailleurs, ces ressources sont très-casuelles; elles peuvent manquer fort souvent. L'agriculture est seule capable de nourrir en même temps un grand nombre d'hommes dans un même canton, et de donner des provisions même pour l'avenir. C'est donc à la découverte et à la pratique de cet art que nous sommes redevables de tout ce qui peut contribuer à soulager et adoucir la condition humaine.

Terminons cette matière importante par quelques réflexions sur l'avantage le plus précieux que les hommes aient retiré de l'établissement des sociétés. Quand on pense à tous les moyens qu'il a fallu employer pour établir, régler et maintenir le corps politique, on ne peut s'empêcher de regarder les lois comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Quelque admiration néanmoins qu'elles méritent, leur secours seul n'aurait pas été suffisant pour faire le bonheur et la tranquillité des peuples. La politique a

(1) Plato. de leg. l. III et VII.

employé un ressort encore plus puissant et plus étendu. C'est peut-être de tous les effets heureux qu'a produits la réunion des familles, celui dont le genre humain s'est le plus ressenti et se ressent encore le plus journellement; je parle de ces deux grands mobiles des actions humaines, de ces préjugés salutaires qui ont tant de force chez toutes les nations, et qui suppléent si souvent aux lois et même à la vertu; l'amour de la gloire, et la crainte de l'opprobre.

On trouve chez tous les peuples policés des lois qui punissent les crimes et les attentats contre la société; mais je ne connais point de pays où il y ait des prix décernés pour les vertus sociales, telles que la générosité, la candeur, l'humanité, le désintéressement, la décence dans les mœurs, l'exacte probité, etc.

J'observe encore qu'il y a certains vices comme le mensonge, l'avarice, le manquement de probité, la débauche, l'indécence, l'ingratitude, etc., contre lesquels la loi ne décerne aucunes peines. Je conviens même que ces sortes de vices ne sont pas, en quelque façon, susceptibles d'être punis par le magistrat; cependant si les vertus sociales demeuraient absolument sans récompense, il serait à craindre que peu de gens se portassent à les pratiquer. Il serait encore bien plus préjudiciable qu'on pût s'abandonner impunément aux vices dont je viens de parler; les mœurs et les coutumes fondées sur ces conventions tacites par lesquelles nous disions, il n'y a qu'un moment, que toutes les sociétés s'étoient liées, ont suppléé et remédié à ce défaut des lois.

L'honneur, ce sentiment si vif et si délicat, est l'ouvrage et le fruit de la société; l'intérêt général et particulier a concouru à le former. L'avantage et l'utilité qu'on reconnut pour la société dans certains sentiments, dans certaines actions, engagèrent naturellement à regarder ces sentiments et ces actions comme l'attribut le plus précieux de l'humanité. Par une suite des mêmes motifs, on se sentit porté à marquer les plus grands égards et la plus grande considération aux personnes douées de ces qualités désirables. L'ambition de s'attirer ces témoignages d'estime et ces marques de déférence, est le principe dont la société a retiré les plus grands services, principe qui a suppléé à toutes les récompenses que les lois auraient pu assurer aux actions vertueuses.

A l'égard de ces actions préjudiciables au bon ordre et à la tranquillité publique, contre lesquelles il n'a pas été possible que la loi décernât des peines, la société, en suivant le même principe,

a pourvu également à ce qu'elles ne demeurassent pas impunies. La coutume et l'opinion, fondées sur les conventions tacites de toutes les sociétés, ont de tous les temps fait rendre contre ces sortes d'actions des jugements qui, quoiqu'ils ne soient revêtus d'aucune des formes judiciaires, quoiqu'ils ne soient pas exécutés par l'autorité de la loi, n'en sont ni moins réels ni moins redoutables; et pour en sentir toute l'efficacité, il suffit de faire réflexion à l'empire de la coutume et de l'opinion, et de considérer quelle est l'étendue de leur puissance.

Si nous examinons maintenant ce qui se passe chez tous les peuples, nous verrons qu'il n'y a point de lois expresses qui récompensent les vertus de société, mais qu'elles n'ont jamais manqué d'attirer à ceux qui les pratiquent les plus grands témoignages de respect et de considération; récompenses d'autant plus flatteuses et d'autant plus puissantes que la loi n'y a point de part, et qu'elles sont l'effet d'un consentement libre et indépendant. Nous verrons aussi qu'il y a certaines actions vicieuses que le magistrat ne punit point, et contre lesquelles on n'a décerné aucunes peines afflictives; que ces actions cependant ne demeurent point impunies, et sont très-réellement et très-efficacement châtiées par la honte, le mépris et l'indignation de la meilleure et de la plus saine partie de la société. Ces jugements, je le répète, quoiqu'ils ne soient point émanés du pouvoir législatif, quoiqu'ils ne soient point revêtus de l'autorité de la loi, n'en ont pas moins un effet infaillible, soit pour récompenser la vertu, en faisant jouir ceux qui la cultivent de toutes les distinctions capables de flatter l'amour-propre raisonnable; soit pour punir le vice, en privant ceux qui s'y laissent entraîner des plus grandes douceurs de la société, et en contenant par cette crainte ces ames viles qui s'abandonneraient aux actions les plus lâches, dès qu'il n'y aurait point de supplices à appréhender.

Telles sont nos vues générales sur l'établissement des sociétés politiques. Jetons maintenant un coup d'œil particulier sur les peuples qui se sont le plus distingués dans l'antiquité; voyons quel était leur état et la forme de leur gouvernement dans les siècles qui font l'objet de cette première partie de notre ouvrage.

---

## ARTICLE TROISIEME.

### *Des lois et du gouvernement des Babyloniens et des Assyriens.*

De toutes les parties du monde, l'Asie est incontestablement la première qui se soit policée. Nous y voyons, dès les premiers siècles après le déluge, Nembrod jeter les fondements de l'empire de Babylone, et Assur donner naissance à la monarchie des Assyriens; celle des Chinois ne doit guère être moins ancienne; les contrées que nous nommons aujourd'hui la Perse ont dû commencer aussi de bonne heure à se policer. Dès le temps d'Abraham, Codor-la-Homor, souverain de ces cantons (a), avait assujéti à sa domination une grande étendue de pays (1). Il y avait aussi dès-lors dans la Palestine, et aux environs du Jourdain, plusieurs peuples policés dont Moïse parle assez souvent. La plupart, à ce qu'il paraît, étaient gouvernés par des rois; mais il faut se contenter de ces notions générales. Les détails et la suite des événements qui se sont passés dans l'Asie, pendant le cours d'un grand nombre de siècles, nous sont presque entièrement inconnus; les Livres saints, les seuls qui pourraient nous en instruire, n'offrent à cet égard aucune ressource à la curiosité.

Moïse, après avoir dit que Nembrod établit le siège de son empire à Babylone (2), ne porte pas plus loin sa narration sur les suites de cet événement. On trouve seulement, du temps d'Abraham, un prince nommé Amraphel, que l'écriture qualifie roi de Sennaar; il y a grande apparence que c'était un des successeurs de Nembrod. Moïse n'en parle qu'en passant, et pour nous apprendre qu'Amraphel était entré dans la ligue que Codor-la-Homor avait faite avec plusieurs autres princes, pour réduire

(a) Ce prince est qualifié dans l'écriture de roi des Elamites. C'est ainsi que s'appelaient les premiers habitants de la Perse. Voy. BOCHART in Phaleg. liv. IV, c. 10, p. 254.

(1) Gen. c. 14.

(2) Gen. c. 10, ỳ. 10.

sous son pouvoir les rois de la Palestine, qui avaient secoué le joug de son obéissance (1).

L'historien sacré a gardé le même silence sur l'empire d'Assyrie; il se contente de dire qu'Assur quitta la Babylonie pour se retirer dans le pays qu'on a depuis appelé Assyrie, où il bâtit Ninive et quelques autres villes (2). Ce fait nous autorise à croire qu'on peut rapporter à cette époque la fondation du royaume d'Assyrie (a); mais Moïse ne nous donne d'ailleurs aucune lumière sur le sort de cet empire.

Si, au défaut des livres saints, on veut avoir recours aux historiens profanes, les faits qu'ils présentent sont si obscurs, si opposés, et impliquent tant de contradictions et de difficultés, qu'il est impossible de porter un jugement solide sur les premiers événements arrivés dans l'empire de Babylone et d'Assyrie. Les écrivains modernes ont imaginé différents systèmes pour concilier les récits opposés des historiens de l'antiquité; mais tous ces systèmes sont sujets à tant d'objections, qu'il n'y en a pas un seul dont on puisse être vraiment satisfait : néanmoins, comme il faut se déterminer, je m'arrêterai à ce qui m'a paru de plus vraisemblable et de plus conforme aux idées que je me suis formées de ces temps reculés.

Il paraît constant, d'après le texte de Moïse, que Ninive, quoique très-ancienne, l'était cependant moins que Babylone. Il paraît encore que ces deux villes ont été originairement les capitales de deux états gouvernés chacun par un monarque particulier. Ces deux royaumes ont subsisté ainsi séparés l'espace de 440 ans.

L'histoire ne nous a rien transmis sur les souverains qui ont

(1) Gen. c. 14, ỳ. 1.
(2) Gen. c. 10, ỳ. 2.
(a) BOCHART, suivi de quelques Commentateurs, prétend que le mot *Assur* marque ici le nom d'une province, et qu'il faut entendre ce passage comme s'il y avait : *de terra illa* (Nembrod) *egressus est in Assyriam*, etc. « Nembrod étant parti de la plaine » de Sennaar, s'avança vers l'Assyrie, » et y bâtit Ninive, etc. » Phaleg. l. IV, c. 12, p. 259, 260.

Mais ce sentiment a été combattu par quantité d'écrivains célèbres, qui ont fait voir que cette explication était incompatible avec la phrase même de Moïse, et qu'on ne pouvait se dispenser de prendre, comme ont fait les Septante, Josephe et la Vulgate, le mot *Assur* pour le nom d'un des fils de Sem, et dire qu'*Assur* était sorti des plaines de Sennaar pour former le long du Tigre un nouvel établissement, dont Ninive fut la capitale. Voy. PERIZON, orig. Babyl. c. 4.

J'ajouterai qu'un des plus habiles hommes que nous ayons pour les langues orientales, m'a assuré que dans toutes les versions, arabe, chaldéenne, syriaque, arménienne, etc. *Assur* était toujours au *nominatif* et non à l'*accusatif*, comme le prétendent les partisans de l'opinion que je combats.

On attribue l'obscurité répandue sur leurs règnes à la mollesse dans laquelle on prétend que les successeurs de Ninias furent plongés (1); c'est ce que j'examinerai dans le second volume de cet ouvrage : exposons maintenant ce que les anciens nous ont appris de la forme et de la constitution du gouvernement, chez les Assyriens et chez les Babyloniens.

Dès l'origine de ces deux empires, le gouvernement était monarchique, et la couronne héréditaire (2). Mais il paraît que jusqu'à Ninus, ces peuples n'avaient point fait de grands progrès. Ce prince a été regardé, dans l'antiquité, comme le premier monarque de l'Asie qui ait connu la politique et entendu l'art de régner (3). C'est à Ninus sans doute qu'on doit rapporter la distribution de l'empire assyrien en plusieurs provinces ou gouvernements, usage qu'on trouve établi chez ces peuples dès le temps de Sémiramis et de ses successeurs (4).

On voit encore que, dans cet empire, les habitants étaient partagés en un certain nombre de tribus (5), et que les professions y étaient héréditaires, c'est-à-dire qu'il n'était pas permis aux enfants de quitter le métier de leurs pères pour en embrasser un autre (6). On ignore le temps et l'auteur de cette institution, qui, dès la plus haute antiquité, a eu lieu chez presque toutes les nations de l'Asie (7), et même chez plusieurs autres peuples (8).

Les Assyriens observaient au sujet des mariages une coutume digne de remarque, coutume néanmoins dont on trouve le principe dans ce que j'ai dit plus haut de l'usage primordial et universel qui voulait que le mari achetât, pour ainsi dire, sa femme (9).

Tous les ans, on assemblait dans un même lieu les filles qui étaient en âge d'être mariées; le crieur public les mettait à prix les unes après les autres; les plus riches citoyens achetaient à l'enchère celles dont la figure leur paraissait la plus agréable. Cet argent servait à marier celles que la nature avait tellement disgraciées que personne n'en aurait voulu; car, lorsqu'on avait

(1) Justin. l. I, c. 2.
(2) Diod. l. II, c. 135.
(3) Justin. l. I, c. 2.
(4) Diod. l. II, p. 129, 135.
(5) Herod. l. I, n. 200. — Strabo, l. XVI, p. 1083.
(6) Diod. l. II, p. 142.
(7) Voy. le 3e vol. l. IV, I, c. 2.
(8) *Ibid.*
(9) *Suprà*, p. 41.

achevé de vendre les plus belles filles, le crieur présentait la plus laide de celles qui restaient, et demandait si quelqu'un voulait la prendre moyennant une telle somme qu'il indiquait : le marché alors se faisait au rabais, et on l'adjugeait à celui qui se contentait du moindre prix. De cette manière, toutes les filles se trouvaient pourvues (1). Ce moyen ingénieux, et très-politique pour faciliter et multiplier les mariages, était aussi pratiqué chez quelques autres nations (2).

Au surplus, il n'était pas permis d'emmener la personne qu'on avait achetée, sans donner auparavant caution qu'on l'épouserait ; s'il arrivait que les parties ne pussent se convenir, on était tenu de rendre l'argent (3). Il était aussi très-expressément défendu de faire aux femmes aucun mauvais traitement, ni de les emmener dans les pays étrangers (4). Hérodote nous avertit qu'un établissement aussi sage s'abolit sur la fin de la monarchie assyrienne (5).

Il y avait chez les Assyriens plusieurs conseils et plusieurs tribunaux pour régler les affaires de l'état ; on en comptait six : trois conseils et trois tribunaux, dont la création et l'autorité étaient différentes. Les trois conseils avaient été établis, à ce qu'il paraît, par le corps de la nation, pour gouverner l'état conjointement avec le souverain. Le premier de ces conseils était composé d'officiers qui, après avoir vieilli dans les emplois militaires, s'étaient retirés du service ; la noblesse composait le second ; les enfants composaient le troisième (6). On ne nous apprend point quelles étaient les fonctions de ces trois conseils.

Les souverains, de leur côté, avaient créé aussi trois sortes de tribunaux pour veiller sur la conduite de leurs sujets : les fonctions du premier de ces tribunaux étaient de marier les filles et de punir les adultères ; le second connaissait des vols ; et le troisième de toutes les actions de violence (7).

On ne doit pas oublier, à l'honneur des Babyloniens, que ces peuples ont été regardé dans l'antiquité comme les premiers qui

(1) Herod. l. I, n. 196. — Ælian. var. hist. l. IV, c. I. — Nicol. Damasc. apud Stob. Serm. 24, p. 293. — Strabo, l. XVI, p. 1081.

(2) Pomp. Mela, l. II, c. I, p. 132. — Mémoires de Trev. Janv. 1708. p. 112.

(3) Herod. l. I, n. 196.

(4) Id. *ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) Strabo, l. XVI, p. 1081.

(7) Id. *ibid.* p. 1082.

quaient, connaissances qu'ils nous ont transmises, et dont nous jouissons encore aujourd'hui.

A ces motifs assez pressants, il se joint tant d'autres considérations qu'on ne sera pas étonné si je traite l'article de l'Egypte dans une certaine étendue. Aucune nation, de quelque côté qu'on l'envisage, n'a fait dans les anciens temps plus d'honneur à l'humanité : lois, sciences, arts, morale, politique, les Egyptiens en tous genres offrent de grands modèles; mais autant l'histoire de ce peuple est curieuse et intéressante, autant elle est couverte de ténèbres et d'obscurités. On peut en attribuer la cause en partie à la vanité des Egyptiens, qui, malgré toute leur sagesse, n'ont pas été exempts du faible qu'ont eu presque tous les peuples sur l'antiquité de leur origine. Les chroniques égyptiennes donnaient plus de cent mille ans à la durée de leur monarchie (1). On sent assez combien ces prétentions sont vaines et chimériques; j'en ai indiqué la source et l'époque dans l'examen que j'ai fait de cette longue suite de siècles dont les anciens peuples aimaient à faire parade et à se vanter (2). Des objets plus intéressants nous appellent.

L'Egypte est un des pays qui s'est le plus policé : les anciens étaient même persuadés que les Egyptiens avaient été le premier peuple qui eût eu une forme de gouvernement réglé et politique (3); c'est tout dire, ils passaient pour les instituteurs du gouvernement monarchique (4). L'Ecriture sainte confirme le témoignage des historiens profanes sur l'ancienneté de cette monarchie; les rois d'Egypte y sont nommés les fils des anciens rois (5). On regarde Cham, fils de Noé, comme le chef et le conducteur de la colonie qui, des plaines de Sennaar, vint s'établir en Egypte.

Les événements qui ont suivi cette époque ne nous sont point connus. La date et la durée des règnes des anciens souverains de l'Egypte sont sujettes à mille difficultés; je n'entreprendrai point de les résoudre. Ces sortes de discussions sont étrangères au plan que je me suis proposé : il est en effet peu important de savoir le nombre des dynasties et les noms des souverains qui la compo-

(1) August. de civ. Dei. l. xviii, c. 40.

(2) Voyez notre dissert. à la fin du 2e volume.

(3) Arist. probl. l. vii, c. 10, p. 437. — Meteorolog. l. ii, c. 14, p. 348. D. — Diod. l. 1, d. 13.

(4) Plin. l. vii, sect. 57, p. 415.

(5) *Filii regum antiquorum*. Isaïe, c. 19. ✝. 11.

saient; mais il est essentiel de connaître les lois, les arts, les sciences et les usages d'une nation que toute l'antiquité a regardée comme un modèle de sagesse et de vertu. Voilà les objets que je me suis proposés, et que je vais traiter avec le plus d'exactitude qu'il me sera possible.

Il est certain que, dès la plus haute antiquité, le gouvernement monarchique était établi chez les Egyptiens (1). Ces peuples ont même eu l'avantage d'être gouvernés pendant une longue suite de siècles par des souverains nés dans le sein de l'Egypte (2). Il paraît encore que dans les premiers temps, ce royaume a joui d'une longue paix et d'une très-grande tranquillité (3). On remarque enfin chez cette nation beaucoup de constance dans la forme de ses lois et de son gouvernement. Ajoutons que Mnévès, qui passait pour le premier législateur de l'Egypte, avait, dit-on, rédigé ses lois par écrit (*a*).

Après ces réflexions, on ne doit point être étonné en voyant quel était l'état de l'Egypte lorsque la famine contraignit Abraham de s'y retirer, c'est-à-dire, 430 ans environ après le déluge (4). Dès-lors ce royaume était très-florissant et très-policé; dès-lors l'Egypte était capable de nourrir non-seulement ses habitants, mais même les étrangers qui venaient y chercher un asile. L'idée que Moïse nous donne du souverain qui régnait alors, est celle d'un monarque puissant et magnifique; on le voit environné des courtisans occupés à flatter le goût et les passions de leur maître (5). Pharaon, en congédiant Abraham, le comble de présents (6).

(1) Voyez Diod. l. I, p. 13, 17.

(2) *Ibid*. d. 53, 80. — Herod. l. II, p. 100.

(3) Strabo, l. XVII, p. 1174. B.

(*a*) Diod. l. I, p. 105. C'est sans doute parce que Mnévès avait rédigé ses lois par écrit, qu'il était regardé comme le premier législateur de l'Egypte; car avant lui, Vulcain, Hélius et Osiris avaient donné des lois à l'Egypte. Voyez Diod. l. I, p. 17, 18, Chron. alexandrin. p. 45.

Mais les lois de ces princes n'avaient pas été couchées par écrit. Les Egyptiens, comme tous les autres peuples, ont été un temps sans connaître les moyens de peindre la parole, et de la rendre durable; dès qu'ils auront connu cet art, ils en auront sans doute fait usage pour écrire et rédiger leurs lois. Mnévès prétendait tenir ses lois de Mercure (Diod. p. 19.), et les Egyptiens regardaient Mercure comme l'inventeur de l'écriture hiéroglyphique. Plato, p. 374. E. p. 1240. A. Diod. l. I, p. 19. Plut. t. II, p. 738. E.

(4) Gen. c. 12.

(5) *Cùm itaque ingressus esset Abraham Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem (Saram) quòd esset pulchra nimis, et nuntiaverunt principes Pharaoni*, etc. — Gen. c. 12, ỿ. 14, 15.

(6) Gen. c. 12, ỿ. 16, 20; c. 13, ỿ. 2.

Pour mieux sentir la supériorité de l'Egypte sur les autres peuples dans ces premiers siècles, comparons la conduite de Pharaon envers Abraham, avec celle d'Abimelech, roi de Gérar, envers Isaac, que la famine avait également obligé à se retirer dans les états de ce prince : ce fait nous fera connaître la différence qu'il y avait alors entre un roi d'Egypte et un roi des Philistins.

Abimelech est, en quelque sorte, représenté dans l'écriture comme un prince hors d'état de tenir tête à Isaac. La puissance de ce patriarche l'effraie et l'engage à exiger de lui qu'il se retire de ses terres. Isaac avait creusé des puits; Abimelech lui suscite indirectement des querelles à ce sujet; ce prince enfin se détermine à aller en personne demander au patriarche son alliance; il lui fait même promettre avec serment qu'il ne lui fera aucun tort : le discours qu'Isaac tient dans cette occasion à Abimelech est mêlé de reproches et d'ironie (1). On voit qu'il traitait avec le roi de Gérar au moins d'égal à égal.

Continuons, et saisissons l'idée que l'Écriture donne de l'Egypte au temps de Jacob; nous y reconnaîtrons encore plus sensiblement plusieurs des caractères qui désignent une monarchie puissante, et un gouvernement dont la constitution paraît, à certains égards, très-bien réglée et très-bien entendue. On voit un royaume distribué en plusieurs provinces ou départements (2), un conseil composé de personnes expérimentées, des ministres choisis (3), différentes prisons pour renfermer les criminels (4), des prêtres qui jouissent de revenus fixes et assurés (5), des greniers publics (6), un trafic d'esclaves (7), et un commerce enfin qui devait être considérable (8); ces faits désignent suffisamment un peuple qui devait s'être civilisé fort promptement (*a*).

(1) Voy. c. 26, ỳ. 27.
(2) Voy. c. 41, ỳ. 46.
(3) *Ibid*. ỳ. 37.
(4) C. 39, ỳ. 20. c. 40, ỳ. 3.
(5) C. 47, ỳ. 22.
(6) *Ibid*.
(7) C. 37, ỳ. 22, 36.
(8) *Ibid*. ỳ. 25, 28.

(*a*) L'histoire des Péruviens et des Mexicains fait concevoir aisément avec quelle promptitude un peuple peut se civiliser. Lorsque les Espagnols abordèrent au Pérou et au Mexique, ces deux empires étaient bien policés. Les Péruviens et les Mexicains avaient de bonnes lois, connaissaient plusieurs parties des arts et des sciences. La cour de leurs souverains était très-brillante et très-magnifique. Ces deux monarchies cependant ne subsistaient au plus que depuis 350 ans. On en compte près de 650 depuis le déluge jusqu'au temps où Jacob fut en Egypte.

L'Egypte présente encore dès le temps de Jacob l'image de la décoration extérieure dont la majesté dès rois a coutume d'être accompagnée chez les peuples les mieux policés. On voit un capitaine des gardes (1), un grand échanson, un grand panetier (2). Pharaon, pour marque de l'autorité qu'il confie à Joseph, lui remet son anneau, lui donne une robe précieuse, un collier d'or (3), et le fait monter sur un de ses chars, avec ordre à un héraut de crier que tout le monde fléchisse le genou devant Joseph, et que tous reconnaissent qu'il a été établi pour commander à toute l'Egypte (4). Tout cet appareil annonce la splendeur d'une cour brillante et magnifique.

Ce qu'on vient de lire ne doit cependant pas faire supposer que toutes les lois et les maximes qui ont rendu les Egyptiens si fameux dans l'art de gouverner, aient été l'ouvrage des premiers siècles de leur monarchie; les historiens attestent le contraire; ils nous ont conservé les noms de plusieurs législateurs qui, successivement, ont travaillé à augmenter ou à perfectionner les lois de l'Egypte (5); il faut seulement convenir que ces peuples ont connu assez promptement quelques-unes des maximes fondamentales de la vraie politique. Ce sont ces maximes qu'il est important de saisir; je vais les exposer telles que l'antiquité nous les a transmises, en observant, autant qu'il sera possible, l'ordre et l'époque des différentes constitutions dont parlent les historiens. Je n'exposerai donc pour le moment que celles qu'on sait, ou qu'on peut conjecturer avoir eu lieu dès les siècles que nous parcourons. Je réserve pour les livres suivants plusieurs règlements établis par des souverains dont le règne appartient aux siècles qui en font l'objet. Je remets aussi à la troisième partie de cet ouvrage à faire quelques réflexions sur plusieurs lois et plusieurs maximes qui m'ont paru mériter une attention particulière.

On voit que, dès l'origine, le trône était héréditaire chez les Egyptiens (6); leurs monarques s'étaient particulièrement attachés à établir et à régler les cérémonies de la religion. Toute

(1) Gen. c. 39, ℣. 1.
C'est le sens dans lequel je crois qu'on doit entendre la qualité de *princeps exercitus*, que Moïse donne à Putiphar; on sait que les rois d'Égypte avaient une garde composée de 2000 hommes choisis qui se relevaient tous les ans. HEROD. l. II, n. 168.

(2) Gen. c. 40, ℣. 1 et 20.
(3) Gen. c. 41, v. 42.
(4) *Ibid.* ℣. 43.
(5) DIOD. l. 1, p. 105, 106. — HEROD. l. 1. *passim*.
(6) DIOD. l. 1, p. 17.

l'antiquité a regardé les Egyptiens comme les premiers qui aient rendu un culte public et solennel à la divinité (1). Leurs annales faisaient l'honneur de cet établissement à Osiris (2). Il est certain, par l'Ecriture sainte, que l'institution d'un culte religieux devait être très-ancienne en Egypte. Dès le temps de Joseph, les prêtres y jouissaient de fort grands privilèges; leurs terres n'étaient chargées d'aucunes redevances (3); Moïse dit qu'ils les tenaient de la libéralité du souverain (4). Diodore nous apprend que ce fut Isis qui donna en propre aux prêtres le tiers de l'Egypte pour leur entretien, et pour fournir aux frais des sacrifices (5) : on avait pour eux la plus grande considération; C'était le premier ordre de l'état; toujours attachés auprès de la personne du roi, ils l'aidaient de leurs avis et de leurs instructions, souvent même de leurs personnes (6). C'était aux prêtres qu'était confiée la garde des archives et des annales publiques (7). En un mot, ils remplissaient les premières charges de l'état, rendant la justice (8), présidant à la levée des impôts (9), et ayant l'inspection de la monnaie, des poids et des mesures (10).

Les Egyptiens ont connu aussi des premiers la vérité de cette maxime importante, que l'union de l'homme avec la femme devait être assujétie à de certaines règles. Ils rapportaient l'établissement des lois concernant le mariage à leur premier souverain (11). Il paraît que c'était l'usage de donner une dot aux filles en les mariant; on voit, dans des temps à la vérité bien postérieurs à ceux dont je parle, Pharaon donner la ville de Gazer pour dot à sa fille, en la mariant à Salomon (12). Les Egyptiens ne pouvaient épouser qu'une femme; Hérodote le dit expressément (13) : Diodore n'était donc pas bien informé lorsqu'il avance qu'à l'exception des prêtres, les Egyptiens pouvaient épouser autant de femmes qu'ils voulaient (14). Ces peuples entendaient trop bien les maximes fondamentales du gouver-

(1) Herod. l. II, n. 4. — Porphyr. apud Euseb. Præp. Evang. l. IX, c. 10.
(2) Diod. l. I, p. 19.
(3) Gen. c. 47, ℣. 26. — V. Herod. l. II, n. 37.
(4) Gen. *ibid.* ℣. 22.
(5) Diod. l. I, p. 25.
(6) *Ibid.* l. I, p. 84. — Strabo, l. XVII, p. 1136.
(7) Diod. loco citato.
(8) Ælian. var. hist. l. XIV, c. 34.
(9) Clem. Alex. Strom. l. VI, p. 758.
(10) Calmet in Exod. t. II, p. 468.
(11) *Suprà*, p. 38.
(12) III. Reg. c. 9, ℣. 16.
(13) Liv. II, n. 92.
(14) Liv. I, p. 91.

nement, pour ignorer combien la polygamie est contraire à la multiplication; la comparaison des états où la polygamie est permise, avec ceux où elle est défendue, le prouve suffisamment. On reconnaît ce même esprit politique des Egyptiens dans les principes du gouvernement que Cécrops, sorti d'Egypte, établit dans la Grèce. Nous verrons qn'un des premiers soins de ce fondateur d'Athènes, fut l'établissement du mariage d'un avec une (1).

Par une suite du même principe, l'adultère était puni très-sévèrement en Egypte; on donnait mille coups de verges à l'homme, et on coupait le nez à la femme (2) : la loi qui punissait ce crime si préjudiciable à la société, était très-ancienne. Elle avait été établie par Hélius, fils de Vulcain (3); l'Écriture sainte nous offre un exemple très-marqué du respect que, dès le temps d'Abraham, on avait en Egypte pour l'union conjugale (4).

Les Egyptiens avaient de grands égards pour les femmes; on rendait plus de respect et d'obéissance aux reines qu'aux rois; parmi les particuliers même, les hommes promettaient, dans le contrat de mariage, qu'ils seraient soumis en tout à leurs femmes (5) : cette coutume devait son origine au respect et à la vénération qu'Isis s'était attirée par la manière dont elle avait gouverné l'Egypte après la mort d'Osiris son frère (6). Ce fut encore l'exemple heureux de son mariage avec ce prince qui donna lieu à l'établissement de la loi qui autorisait le mariage des frères avec leurs sœurs (7).

La force et la prospérité d'un état consistent dans le nombre de ses habitants; les Egyptiens l'avaient bien senti : l'usage barbare qui permettait aux pères, chez la plupart des peuples de l'antiquité, d'exposer à la mort une partie de leurs enfants, n'avait point lieu chez cette nation. Il était ordonné, au contraire, aux Egyptiens de conserver et d'élever tous leurs enfants (8). Ils étaient même obligés de reconnaître pour légitimes ceux qu'ils avaient de leurs esclaves (9). Ces peuples possédaient le

(1) 11e vol., liv. 1, c. 3, art. 1.
(2) Diod. l. 1, p. 89, 90.
(3) Palæphat. apud Chron. Alexand. p. 45. — Cedren. p. 19. D.
(4) Gen. c. 12, ℣. 19.
(5) Diod. l. 1, p. 31.
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.* — Philo Jud. de Spect leg., p. 780. A. — Pausan., l. 1, c. 7.
(8) Diod. l. 1, p. 91. — Strabo, liv XVII, p. 1179, 1180.
(9) Diod. l. 1, p. 91.

talent d'élever les enfants à très-peu de frais (1) : la température du climat y contribuait beaucoup. On sait que, dans les pays chauds, il en coûte fort peu pour élever et entretenir les enfants. L'éducation qu'on leur donnait en Egypte était très-dure et très-peu coûteuse (2). C'est par ces raisons que les Egyptiens ont été en même temps le peuple le plus nonbreux et le plus capable de grands travaux (3).

Rien n'influe d'avantage sur le maintien et la tranquillité d'un état, que le respect des enfants envers leurs pères et mères. Les législateurs égyptiens avaient mis en usage tous les moyens qu'ils avaient cru propres à inspirer et à maintenir un sentiment si précieux ; ce fut dans la vue de perpétuer ce respect, même après la mort, qu'ils inventèrent l'art d'embaumer les morts : cette coutume était très-ancienne chez ces peuples ; ils la pratiquaient dès le temps de Jacob (4).

A l'égard de la police et de la constitution de l'état, les historiens nous apprennent qu'originairement l'Egypte avait été distribuée en un certain nombre de *nomes*, ou départements (5). Cette division, en effet, devait être très-ancienne. Nous voyons qu'elle avait lieu dès le temps de Joseph (6). Les mêmes historiens disent encore que tous les habitants de l'Egypte étaient séparés en trois classes : en prêtres, en soldats, en laboureurs ou artisans (7). Strabon nous apprend qu'en conséquence de cette division primodiale, les terres dans chaque province étaient partagées en trois parties égales, affectées aux trois différents états qui distinguaient les habitants (8). Si l'on en croit Hérodote et Diodore, les Egyptiens auraient encore été divisés en plusieurs autres classes (*a*). Cette police peut avoir eu lieu dès les premiers temps ; mais ce que Diodore ajoute, que toutes les terres étaient partagées en trois portions, dont l'une appartenait au roi, l'autre aux prêtres, et la troisième aux gens de

(1) Diod. l. 1, p. 91.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Gen. c. 50, ✝. 2, 3.
(5) Diod. l. 1, p. 84.—Strabo, liv. xvii, p. 1135.
(6) Gen. c. 41, ✝. 34, 46.
(7) Diod. l. 1, p. 84, 85.
(8) Liv. xvii, p. 1136.
(*a*) Herod. l. ii, n. 168, dit que les Egyptiens étaient distingués en sept ordres différents, en *prêtres*, *soldats*, *pasteurs*, *porchers*, *marchands*, *interprètes*, *et gens de mer*, qui tiraient tous leurs noms de la profession qu'ils exerçaient. Les auteurs anciens varient sur ce sujet. Voy. Plat. in Tim., p. 1044. — Isocrat. Busirid. p. 328. — Diod., l. 1, p. 85. — Strabo, l. xvii, p. 1135.

guerre (1), et que les laboureurs prenaient à ferme ces terres pour un portion fort modique de leur produit (2), ne peut avoir eu lieu que dans des siècles postérieurs à ceux dont nous parlons.

Nous voyons en effet dans l'Écriture, que du temps de Joseph, chaque habitant possédait en propre une certaine portion de terrain qu'il fut obligé de vendre au roi lors de la famine qui affligea l'Egypte pendant sept années consécutives (3). Joseph acquit alors, au profit de Pharaon, tout le sol de l'Egypte (4). Il n'y eut que les prêtres qui ne furent point dans la nécessité de vendre leurs domaines, parce qu'on leur fournissait, des greniers du roi, la quantité de grain dont ils avaient besoin (5). Joseph ayant acquis à Pharaon tout le domaine de l'Egypte, ne crut pas qu'il fût de l'intérêt de son maître de réduire ses sujets à la mendicité : c'est pourquoi il rendit au peuple ses terres, à condition, dit Moïse, qu'il paierait au roi annuellement le quint du produit; et cet établissement subsistait encore du temps de ce législateur (6). Hérodote et Strabon rendent témoignage de la vérité de ces faits; Hérodote dit que Sésostris, qui, suivant notre chronologie, monta sur le trône peu de temps après la mort de Joseph, avait partagé tout le territoire de l'Egypte entre chaque habitant, et imposé un tribut proportionné à la quantité de terrain que chacun possédait (7). Par la manière dont Strabon s'exprime sur le revenu des rois d'Egypte, il paraît qu'il avait eu aussi connaissance du fait dont nous parlons : il dit que le revenu de ces monarques consistait dans les tributs qu'ils levaient sur les terres et sur l'industrie de leurs sujets (8).

Les Egyptiens étaient d'une exactitude et d'une vigilance extrêmes en tout ce qui concerne la justice, persuadés que le soutien ou la ruine de la société en dépend entièrement (9). Le premier et le principal de leur tribunaux était composé de trente juges. On mettait à leur tête celui d'entre eux qui réunissait à la connaissance et à l'amour des lois l'estime la plus générale. Le roi fournissait à ces juges tout ce qui était nécessaire pour leur entretien (10). Ainsi, il n'en coûtait rien aux parties pour se faire

(1) Diod. l. 1, p. 84.
(2) *Ibid.* p. 85.
(3) Gen. c. 47, ℣. 18.
(4) *Ibid.* ℣. 20.
(5) *Ibid.* ℣. 22.
(6) *Ibid.* c. 47, ℣. 24, 26.
(7) Liv. II, n. 109.
(8) Liv. XVII, p. 1135. C.
(9) Diod. l. 1, p. 86, 87.
(10) Diod. l. 1, p. 86, 87.

rendre la justice qui leur était due. On ne voyait point d'avocats dans ce tribunal; il n'était pas même permis aux parties de plaider leurs propres causes. Toutes les affaires étaient traitées par écrit, et c'étaient les parties qui instruisaient leur procès. Ceux par qui fut réglé l'ordre de la procédure avaient bien compris que l'éloquence des avocats ne sert souvent qu'à obscurir la vérité, et à faire illusion aux juges. Ils craignaient aussi d'exposer les ministres de la justice aux charmes trompeurs d'une déclamation touchante et pathétique. Les Egyptiens avaient évité ce piège, en obligeant les parties de mettre leurs procès par écrit (*a*). On donnait aux plaideurs un temps suffisant pour dresser leurs actes; Mais afin de ne pas rendre les questions interminables, on ne pouvait faire qu'une seule réplique de part et d'autre (1). Quand toutes les pièces avaient été remises aux juges, ils devaient se communiquer leurs avis. Lorsque l'affaire était suffisamment consultée, le président du sénat donnait le signal pour commencer la séance : il le faisait en prenant en main une petite figure enrichie de pierreries qui pendait à un collier d'or dont il était revêtu ; elle était sans yeux; c'était le symbole dont les Egyptiens se servaient pour représenter la vérité (2). Le jugement étant rendu, le président touchait, avec la figure de la vérité, la partie qui avait gagné sa cause : c'était la forme de prononcer les sentences (3). Suivant une ancienne ordonnance, les rois d'Egypte faisaient jurer aux juges, lorsqu'ils les installaient, que si le roi leur commandait de rendre une sentence injuste, ils ne lui obéiraient pas (4).

L'usage des sceaux ou cachets, inventés et introduits pour assurer la foi des actes et les rendre plus authentiques, est très-ancien; il avait lieu en Egypte. Diodore nous apprend qu'on

(*a*) Diod. l. 1, p. 86, 87.
Ceci doit s'entendre, je crois, avec quelques restrictions; autrement il faudrait supposer que tous les habitants de l'Egypte savaient non-seulement écrire, mais étaient même assez instruits des lois, et assez habiles pour composer leurs défenses; ce qu'on ne peut vraisemblablement présumer. Il devait donc y avoir nécessairement quelque modification à la loi.
On en doit dire autant de ces pays où l'on dit qu'il n'y a point d'avocats, et que toutes les affaires se traitent par écrit, comme à Siam, à la Chine, à Bantam, etc. Journal des savants, 1688, mai, p. 239. — Anc. relat. des Indes et de la Chine, p. 194, 203. — Rec. des voyages holland. t. 1, pag. 351, 352. — Mém. de Trev. Sept. 1717, p. 1495.

(1) Diod. l. 1, p. 87.
(2) *Ibid.* l. 1, p. 58, 86, 87.
(3) *Ibid.* p. 86, 87.
(4) Plut. t. II, p. 174. C.

coupait les deux mains à ceux qui avaient contrefait le sceau du prince (1). Il paraît que l'usage des sceaux était établi en Egypte dès les temps de Joseph. Les sceaux anciens étaient d'ordinaire gravés sur le chaton des anneaux qu'on portait. Il est dit dans l'écriture que Pharaon, en confiant à Joseph une autorité sans bornes sur toute l'Egypte, ôta l'anneau qu'il portait, et le remit à ce Patriarche (2). Ce fait nous donne lieu de penser que cet anneau était le sceau royal, et que Pharaon le remit entre les mains de Joseph comme une marque de l'absolu pouvoir qu'il lui donnait sur tout son royaume.

Après avoir exposé la manière dont la justice était administrée chez les Egyptiens, il est à propos, je crois, de faire connaître quelques-unes des lois qui ont rendu ce peuple si fameux dans l'antiquité, et dont une partie subsiste encore parmi nous (3). Je ne parlerai pour ce moment que des lois pénales; ce sont presque les seules dont les historiens fassent mention : ils parlent très-peu des lois civiles de l'Egypte, et celles qu'ils rapportent ont été établies par des souverains dont le règne est bien postérieur aux siècles qui nous occupent présentement. J'ai déjà eu soin d'avertir que je les rapporterais sous leurs différentes époques. Je réserve aussi pour l'article de la guerre les lois concernant l'état militaire; elles doivent leur institution à Sésostris. J'en parlerai dans le second volume de cet ouvrage.

L'ancienneté et la sévérité des lois pénales en Egypte nous est attestée par l'Ecriture sainte. Il y avait dès le temps de Joseph plusieurs prisons pour renfermer les criminels (4). Les supplices dès-lors étaient extraordinairement sévères. Le grand panetier de Pharaon est condamné à la mort (5). Moïse, à la vérité, ne s'explique point sur l'espèce du crime dont cet officier était coupable; mais ce qu'il dit prouve suffisamment que, dès le temps de Joseph, les peines capitales avaient lieu en Egypte. Les historiens profanes nous ont transmis un détail assez circonstancié sur les lois pénales des Egyptiens; voici ce qu'ils en rapportent.

On punissait de mort quiconque, pouvant sauver un homme

(1) Liv. 1, p. 89.

(2) Gen. c. 41, ỳ. 41, 42.

(3) *Solon sententiis adjutus Ægypti sacerdotum, latisque justo moderamine legibus, Romano quoque juri maximum addidit firmamentum.* AMM. MARCELL. l. XXII, p. 346. — Voy. aussi le 3e vol. liv. 1, c. 2.

(4) Gen. c. 39, ỳ. 20.

(5) Chap. 40, ỳ. 22.

qu'on voulait tuer, ne l'avait pas fait. Si on ne s'était pas trouvé en état de défendre l'agressé, on devait dénoncer l'auteur de la violence; ceux qui manquaient à ce devoir essuyaient un certain nombre de coups de fouet, et on les faisait passer trois jours sans manger (1). Ainsi tous les citoyens étaient à la garde les uns des autres, et tous les membres de l'état étaient intéressés à empêcher ou à faire punir les violences. On remarque même, dans quelques établissements dont le motif ne se présente pas d'abord facilement, jusqu'où le gouvernement avait porté ses attentions pour la conservation des citoyens.

Hérodote dit que quand il se trouvait un mort, étranger ou Egyptien, de quelque manière que l'accident fût arrivé, soit qu'il eût été assassiné, soit qu'un crocodile l'eût tué, ou qu'il se fût noyé dans le Nil, la ville la plus prochaine du lieu où le cadavre avait été trouvé était obligée de faire embaumer le mort de la manière la plus magnifique, et de lui faire les funérailles les plus somptueuses (2). Je crois entrevoir dans cet usage un règlement politique très-sagement établi pour engager les villes à entretenir la sûreté dans leur territoire, et à veiller sur les accidents qui pouvaient y arriver. Elles y étaient particulièrement intéressées par l'assujétissement où la loi les mettait de faire aux cadavres qu'on trouvait sur leur territoire des funérailles dont la dépense était très-considérable.

L'homicide volontaire était puni de mort, de quelque condition que fût celui qui avait été tué, libre ou esclave (3). La loi voulait que la vie des hommes fut indépendante de leur condition. On trouve une preuve bien marquée de cette façon de penser et d'agir dans l'aventure de Joseph avec la femme de Putiphar : Joseph était alors esclave de ce mari trop crédule, que Moïse représente comme un des principaux seigneurs de la cour de Pharaon. Persuadé que Joseph l'avait offensé de la manière la plus sensible et la plus outrageante, il ne se porte néanmoins, dans une occasion si délicate, à aucune violence contre son esclave; il l'envoie en prison (4), pour lui faire subir, après la conviction de son crime, le châtiment prononcé par la loi.

On ne peut trop louer une pareille façon de penser. Les égards que les maîtres étaient obligés d'avoir pour leurs esclaves de-

(1) Diod. l. I, p. 38.
(2) Liv. II, n. 90.
(3) Diod. l. I, p. 88.
(4) Gen. c. 39, ỷ. 16, etc.

vaient produire des effets très-avantageux à la société. Les citoyens contractaient nécessairement un caractère de douceur et d'humanité dont leur commerce devait toujours se ressentir.

Les Egyptiens avaient inventé un supplice extraordinaire pour la punition des parricides : on leur faisait entrer dans toutes les parties du corps des morceaux de roseau de la longueur du doigt; on les enveloppait ensuite dans des fagots d'épines où l'on mettait le feu (1).

A l'égard des pères assez dénaturés pour avoir tué leurs enfants, on ne les faisait pas mourir; les Egyptiens croyaient qu'ils devaient être exempts de la punition ordinaire des homicides; mais en même temps, ils avaient imaginé, pour punir ces sortes d'excès, un supplice plus rude peut-être que la mort même : on obligeait ces malheureux pères à tenir le cadavre de leurs enfants embrassés trois jours et trois nuits de suite, au milieu de la garde publique qui les environnait (2).

Le parjure était irrémissiblement puni de mort. Les Egyptiens croyaient que ce crime attaquait également les hommes et les dieux : les dieux, dont on méprise la majesté; et les hommes, en détruisant le lien le plus ferme de la société, la sincérité et la bonne foi (3).

Le calomniateur était condamné au même supplice qu'aurait subi l'accusé, si le crime qu'il avait dénoncé s'était trouvé véritable (4).

On coupait la langue à ceux qui découvraient aux ennemis quelques secrets de l'état (5).

Le supplice des faux-monnayeurs était d'avoir les deux mains coupées. On condamnait à la même peine ceux qui usaient de faux poids et de fausse mesure, et ceux aussi qui avaient contrefait le sceau du prince ou des particuliers (6).

On traitait avec la même rigueur les écrivains publics qui avaient supposé de fausses pièces, ou qui avaient inséré ou supprimé quelques articles dans des actes qu'ils avaient copiés. Ainsi, chacun était puni par la partie qui avait été l'instrument de son crime (7).

Les lois touchant les attentats contre l'honneur et la pudicité

(1) Diod. l. 1, p. 88.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* p. 87.
(4) *Ibid.* p. 88.
(5) *Ibid.* p. 89.
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*

des femmes étaient extrêmement sévères; on rendait eunuque celui qui avait violé une femme libre (1). J'ai déjà parlé du supplice des adultères (2).

La manière dont les Egyptiens se conduisaient à l'égard des femmes enceintes, convaincues de crimes qui méritaient la mort, fait honneur à la sagesse et à l'équité de ce peuple; on attendait pour les conduire au supplice qu'elles fussent accouchées (3). Les Grecs, les Romains, et généralement tous les peuples policés, ont adopté cette loi si conforme à l'humanité et à la droite raison (4).

Je crois pouvoir mettre à juste titre au rang des lois pénales le jugement qu'on faisait subir à la mémoire des morts. On sait quelle était la façon de penser des anciens sur le traitement qu'on faisait aux corps après la mort; ils regardaient comme le plus grand des malheurs d'être privés de la sépulture. En Egypte, personne ne pouvait se flatter de jouir de cet avantage qu'en vertu d'un décret public et solennel. Le tribunal d'où émanaient ces arrêts redoutables était composé de quarante juges (5). Dès qu'un homme était mort, on allait leur annoncer le temps où on comptait devoir l'inhumer. Le jour marqué, les juges s'assemblaient; la loi permettait à tout le monde de venir faire ses plaintes contre le défunt. S'il était convaincu d'avoir mal vécu, on lui refusait les honneurs de la sépulture; si, au contraire, il n'y avait aucun reproche contre sa mémoire, on prononçait tout haut son éloge, et on l'ensevelissait honorablement (6). Les anciens ont remarqué, à l'occasion de ces éloges funèbres, qu'on ne parlait point de la race et de la famille du défunt. Tous les Egyptiens se croyaient également nobles; la noblesse que donne le sang et la naissance était inconnue chez ces peuples (7).

Ce qu'il y avait de plus étonnant et de plus admirable dans cette enquête publique, c'est que le trône même n'en mettait pas à couvert : les rois y étaient soumis. Tant qu'ils vivaient, on avait pour leur personne sacrée un si profond respect, qu'on n'aurait jamais osé blâmer la moindre de leurs actions; mais ils n'étaient pas exempts du jugement qu'il fallait subir après la mort. Le jour qu'on les portait au tombeau, il se tenait, confor-

(1) *Ibid.*
(2) *Suprà*, p. 66.
(3) Diod. l. 1, p. 88.
(4) Plut. t. 11, p. 552. D.
(5) Diod. l. 1, p. 103.
(6) Diod. l. 1, p. 103.
(7) *Ibid.* p. 83, 84.

mément à la loi, une audience publique pour recevoir toutes les accusations et toutes les plaintes qu'on voudrait former contre le monarque qu'on devait inhumer. L'usage était que les prêtres commençassent par faire son éloge, en racontant les bonnes actions qu'il avait faites. Si le monarque s'était comportait dignement, la multitude innombrable qui avait suivi le convoi répondait aux prêtres par des acclamations. Il s'excitait au contraire un murmure général s'il avait mal gouverné; et il est arrivé à quelques rois d'être privés de la sépulture sur la décision du peuple (1).

Cette coutume de juger les rois après leur mort, remonte à la plus haute antiquité de la monarchie égyptienne (2). Elle a même paru si sage aux Israélites, qu'ils l'avaient en quelque sorte adoptée. Nous voyons dans l'Ecriture que les rois dont la conduite avait été mauvaise n'étaient point ensevelis dans les tombeaux de leurs ancêtres (3). Joseph nous apprend que cet usage s'observait encore du temps des Asmonéens (4).

---

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *Des lois et du gouvernement dans la Grèce.*

Ce n'est pas toujours le nombre et l'étendue des provinces dont un état est composé qui fait la réputation du peuple qui l'habite. Tout le territoire de l'ancienne Grèce n'était pas aussi grand que le peuvent être deux de nos meilleurs provinces de France; néanmoins de tous les pays connus dans l'antiquité, il n'y en a point dont l'histoire soit si avidement recherchée. Les Grecs ont joué dans l'Europe le même rôle que les Egyptiens dans l'Afrique. Cette nation fournit à nos recherches les monuments les plus précieux, et les faits les plus éclatants. Et par qui ces faits nous ont-ils été transmis? par des écrivains du plus rare mérite; par des historiens qui ont eu l'art de rendre intéressants des événements

(1) Diod. l. I, 81 et suiv.
(2) *Ibid.* p. 84, lin. 65.
(3) II. Paralip. c. 21, ✝. 19, 20. c. 24, ✝. 25. c. 28, ✝. 27. — IV. Reg. c. 21, ✝. 26.
(4) Antiq. l. XIII, c. 23.

qui, par eux-mêmes, n'auraient pas mérité beaucoup d'attention (*a*). La matière est vaste; mais on a déjà tant écrit sur ce sujet, qu'il n'est pas, à ce que je crois, nécessaire de le traiter dans tout le détail dont il serait susceptible. Je ne choisirai que les traits les plus marqués.

On ne peut guère compter sur les commencements de l'histoire grecque. Ce que nous connaissons de l'antiquité nous ayant été transmis par des auteurs sortis pour la plupart du sein de la Grèce, il semblerait que l'histoire de leur pays serait celle dont ils auraient conservé les monuments les plus certains. Cependant ils ne nous donnent que des notions fort confuses sur le premier état de cette partie de l'Europe. Les fables ont tellement altéré les événements de l'antiquité grecque, qu'il est fort difficile d'en pouvoir démêler la vérité. Néanmoins comme presque toutes ces fables ont un fondement historique, il faut nécessairement en faire usage pour les premiers siècles de la Grèce.

Si l'on en croit les traditions populaires de la Grèce, les Grecs, comme toutes les nations dont nous parcourons l'histoire, ont cherché à s'attribuer une antiquité immémoriale : non-seulement ils se prétendaient originaires du pays qu'ils habitaient; ils voulaient encore faire entendre qu'ils y avaient existé, pour ainsi dire, de tout temps. Les Athéniens se vantaient d'être aussi anciens que le soleil (1); les Arcadiens prétendaient exister avant la lune (2); les Lacédémoniens se disaient enfants de la terre (*b*), etc. Telle était en général la manie des anciens peuples sur l'ancienneté de leur origine; ils aimaient à se perdre dans un abîme de siècles qui semblaient les approcher de l'éternité. On ne peut rien dire de certain sur l'origine des Grecs, si l'on n'a recours à l'Ecriture sainte; Moïse est le seul guide qu'on doive et qu'on puisse suivre pour l'histoire des premières peuplades. Le dixième et le onzième

(*a*) Je n'en veux pour exemple que ce nombre de petites guerres, et entre autres celles du Péloponèse, auxquelles on ne ferait pas la moindre attention, si elles n'avaient pas été écrites par des auteurs qui possédaient si parfaitement l'art d'intéresser dans leurs narrations.

(1) MENANDER Rhetor, apud rhetor. Græc. veter. edit. Ald. 1508. in-fol. p. 604.

(2) OVID. Fast. l. II, v. 290. — LUCIAN. de Astr. n. 26. — MENAND. Rhet. *loco cit.*

(*b*) PAUSAN. l. III, c. I. Observons en passant que ces belles opinions n'avaient cours que parmi le peuple. Les bons esprits de la Grèce les ont toujours souverainement méprisées. Il n'y avait que les rhéteurs, ou les sophistes qui osassent en faire usage pour s'attirer la bienveillance de la multitude. Voyez *infrà*, note (*a*), p. 81.

chapitre de la Genèse répandent plus de lumières sur cet article, que n'en peuvent fournir tous les monuments de l'antiquité profane, où il ne règne que confusion, incertitudes et contradictions.

Il paraît démontré que c'est l'Orient qui a peuplé l'Occident. Javan, fils de Japhet et petit-fils de Noé, est certainement la tige de tous les peuples connus sous le nom de Grecs (*a*). L'Ecriture nous apprend que la postérité de ce patriarche alla s'établir dans les îles voisines de la côte occidentale de l'Asie mineure (1); d'où il est à présumer qu'elle ne tarda pas à passer dans le continent de l'Europe (2).

Nous voyons très-anciennement dans la Grèce plusieurs peuples dont l'origine et l'histoire nous sont totalement inconnues : tels sont les Pélasges, les Aones, les Hyantes, les Lélèges, les Cariens, les premiers habitants de l'Arcadie, de l'Attique, etc. De toutes ces différentes peuplades, celle des Pélasges a été certainement la plus considérable et la plus étendue (3). On trouve dès la plus haute antiquité les Pélasges répandus, non-seulement dans plusieurs endroits de la Grèce, mais encore dans l'île de Crète, dans l'Italie, et jusques sur les côtes de l'Asie mineure (4).

Les anciens ne nous ont rien transmis de satisfaisant sur l'origine des Pélasges. Les uns disent que ces peuples étaient originaires d'Arcadie, et tiraient leur nom d'un certain *Pélasgus*, qui s'empara d'une partie si considérable du Péloponèse, que toute cette contrée fut appelée d'après lui *Pélasgie*, et les habitants *Pélasges* (5); mais la variété qui règne dans les auteurs au sujet de ce prince, est une preuve du peu de connaissance que la Grèce avait de l'extraction de Pélasgus, et du pays d'où il sortait (6). D'autres écrivains, sans s'expliquer plus clairement sur

(*a*) On sait que le nom d'*Ioniens* a été commun anciennement à tous les peuples de la Grèce. Il est donc remarquable que les mêmes caractères dont on se sert en hébreu יון pour exprimer le nom de *Javan*, forment aussi le nom d'*Ion*, lorsqu'ils sont écrits sans points qui en déterminent la prononciation. Voyez BOCHART. Phaleg. l. III, c. 3.

Observons encore que dans les poëmes indiens, Alexandre, dont il est souvent parlé, est toujours désigné sous le nom de *Javan*, *Raja*, roi des *Javans*, Lettr. édif. t. XXVI, p. 230.

(1) Gen. c. 10, ✝. 4, 5. — Jos. antiq. l. I, c. 6. init.

(2) Voy. LE CLERC, in not. ad Hesiod. p. 28, 29.

(3) STRABO, l. V, p. 337. C.

(4) HEROD. l. II, n. 50 et suiv. — DION. HALICARN. l. I, p. 14. — STRABO, l. V, p. 337 et suiv.

(5) HESIOD. apud Strab. l. V, p. 338. — APOLLOD. l. II, p. 59. Stephan. Byzant. voce Πελασγια, p. 539. — PAUS. l. VIII, c. 4.

(6) Voyez BANNIER, Explicat. des fables, t. VI, p. 30.

l'origine des Pélasges, prétendent que ces peuples ont reçu ce nom de la vie errante et vagabonde qu'ils menaient, ayant très souvent changé de demeures et d'habitations; interprétation qui me paraît vraisemblable (1).

Après les Pélasges, les Cariens sont, de tous les anciens peuples de la Grèce, ceux qui paraissaient avoir joué le rôle le plus considérable dans les premiers temps. On les voit répandus dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie mineure, dès les siècles les plus reculés. Resteroit à examiner si les Pélasges et les Cariens avaient une même origine, et s'ils sortaient de la même colonie; ou si les Pélasges ne venaient pas des descendants de Javans, et les Cariens des Phéniciens, c'est-à-dire des Chananéens, qui ont couru de bonne heure les mers qui séparent l'Europe de l'Asie. C'est une discussion dans laquelle le peu d'espérance de réussir m'empêchera d'entrer (2).

Tout ce que l'on sait, c'est qu'originairement les habitants de la Grèce vivaient sans liaison et sans commerce les uns avec les autres. Il n'y avait ni lois, ni puissances supérieures qui pussent en imposer. La violence décidait de tout (3). On aurait peine à se persuader quelle était la grossièreté et la rusticité des premiers Grecs, si l'on n'en avait pour garants leurs propres écrivains (4). Qui croirait que ce peuple, auquel nous sommes redevables de toutes nos connaissances, descendît de sauvages, qui, errants dans les bois et dans les campagnes, sans chef et sans discipline, n'avaient d'autres retraites que les antres et les cavernes (5); ne faisant point usage du feu (6), ni des aliments convenables à l'homme (7); féroces jusqu'à se manger les uns les autres quand l'occasion s'en présentait (8)? Un trajet aussi long et aussi pénible que le devait être originairement celui d'Asie en Europe, joint à la difficulté et au tumulte des premiers établissements, avait sans doute fait perdre à la plupart des descendants de Javan le sou-

(1) DION. HALICARN. l. I, p. 21. — STRABO, l. V, p. 339.

(2) Voy. les Mémoires de l'acad. des Inscript. t. IX. Mém. p. 113, tom. XXI. Hist. p. 14.

(3) THUCYD. l. I, p. 2, 3. — STRABO, l. III, p. 238.

(4) ÆSCHYL. in Prom. vincto, v. 442. — OLELL. LUCAN. c. 3, p. 530. in Opuscul. Mythol. — Voyez aussi LE CLERC, in not. ad Hesiod. p. 37.

(5) OVID. Métam. l. I, v. 121. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 413. — PAUS. l. VIII, c. 4, p. 599.

(6) Voy. liv. suiv. *init.*

(7) *Ibid.*

(8) HYGIN. Fabl. 274, p. 329. SCHOL. Pindar. ad. Pyth. 4, v. 107, p. 219. — Acad. des Inscript. t. V, M. p. 118, t. IX. M. p. 203.

venir des connaissances qui pouvaient s'être conservées après le déluge (*a*).

Un pays aussi beau que la Grèce ne pouvait pas manquer d'inspirer à plusieurs aventuriers, dont le nombre a dû être très-considérable dans les premiers siècles, le désir de s'en emparer. Aussi cette partie de l'Europe a-t-elle été exposée, dans les anciens temps, à bien des mouvements et à de fréquentes mutations. Nous ignorons sans doute une grande partie de ces événements reculés. On sait seulement qu'une colonie venue de l'Orient vers le temps d'Abraham, c'est-à-dire, 2000 ans environ avant l'ère chrétienne, s'empara de la Grèce. L'Europe alors était vraisemblablement très-peu peuplée; une poignée de monde suffisait pour assujétir de vastes pays (*b*). Les chefs de cette nouvelle peuplade furent ces princes si connus dans les écrits de l'antiquité sous le nom de Titans, Saturne, Jupiter, etc.; ces étrangers s'étant emparés de la Grèce, y établirent le siège d'un très-grand empire.

On est bien embarrassé à découvrir de quelle partie de l'Orient sortaient ces conquérants si fameux dans les anciens temps de la Grèce. Venaient-ils de la Scythie, de la Phrygie, de la Phénicie, ou de l'Afrique? c'est ce qui n'est pas bien déterminé; je croirais qu'ils sortaient de l'Egypte. Voici sur quoi je fonde cette opinion.

Hérodote assure que le culte de la plupart des premières divinités adorées dans la Grèce venait de l'Egypte (1). Il n'en excepte que Neptune, et encore remarque-t-il que la connaissance en

(*a*) Une comparaison bien simple peut faire très-aisément concevoir comment les premières colonies qui d'Asie vinrent s'établir en Europe, durent oublier la plupart des arts dont elles pouvaient avoir connaissance. Supposons qu'une centaine de personnes, tant hommes que femmes, sorties d'un pays policé, soient jetées par la tempête dans une île déserte, et qu'elles prennent la résolution de s'y établir; les besoins multipliés dont elles se verront d'abord accablées, et la nécessité d'y pourvoir promptement, les forceront d'avoir recours aux expédients les plus grossiers. Ces nouveaux venus oublieront donc insensiblement, faute d'exercice, les pratiques usitées dans leur ancien pays. D'ailleurs, l'esprit de discorde et d'indépendance se glissera bientôt parmi eux. La plupart se sépareront, et achèveront ainsi de tomber dans la plus grande misère et la plus profonde ignorance. Voy. l'Hist. générale des Voyages, t. XI, p. 206, 207.

(*b*) La conquête de l'Amérique par les Espagnols rend ce que j'avance ici plus que vraisemblable. Les Titans, comme on va le voir, sortaient d'un pays très-policé, eu égard à celui dont ils s'emparèrent. Leur entrée dans la Grèce est postérieure au déluge, au moins de 352 ans, même selon le calcul hébreu que je suis dans tout cet ouvrage.

(1) Liv. II, n. 50. — Voy. aussi Diod. l. I, p. 109.

était due à la Lybie (1). Saturne, Jupiter, Cérès, etc., sont les premières divinités que les Grecs aient honorées. Il est donc fort vraisemblable de rapporter aux Titans l'introduction de ces dieux dans la Grèce, et de regarder en conséquence ces princes comme une colonie égyptienne; car le culte de Saturne, de Jupiter, de Cérès, etc., était établi en Egypte de temps immémorial (2). Des conducteurs de nouvelles peuplades, pour changer de pays, ne changent pas pour cela de religion; et lorsqu'ils deviennent les maîtres des contrées où ils vont chercher à s'établir, ils s'attachent à y faire connaître et honorer leur culte: c'est ce qui est arrivé dans la Grèce. Tous les chefs de colonies qu'on sait y avoir passé à différents temps, établirent, dans les contrées dont ils s'emparèrent, la religion du pays d'où ils sortaient. Quelques-uns d'entre eux ont même eu part aux honneurs divins: les Titans, à ce que je pense, ont joui les premiers de cet avantage. Les Grecs avaient conçu une si haute idée de ces conquérants, que par la suite on les a confondus et identifiés avec les divinités dont ils avaient apporté le culte en Europe. Les peuples, en ces temps de ténèbres et d'ignorance, déifiaient volontiers ceux qui leur faisaient part de connaissances utiles et nécessaires (3); et les Titans avaient enseigné aux Grecs les premiers éléments des arts et des sciences (4): nouvelle preuve que ces princes sortaient de l'Egypte, pays où les connaissances humaines semblent s'être développées et perfectionnées plus promptement que dans aucune autre contrée de l'univers.

Il ne paraît pas, au surplus, que ces anciennes colonies aient beaucoup contribué à policer et à civiliser la Grèce. Les Titans, il est vrai, apportèrent dans cette partie de l'Europe quelques connaissances utiles (5); mais ces premières semences profitèrent peu; la monarchie fondée par ces princes étrangers ne fut pas de longue durée. Après la mort de Jupiter, de Neptune et de Pluton, la famille de Saturne manquant d'héritiers en ligne directe, le vaste empire qu'elle avait conquis et formé se détruisit. La Grèce retomba dans l'anarchie, dans l'ignorance et dans la barbarie. Il arriva alors ce qui arriverait infailliblement dans

(1) *Ibid.*
(2) Diod. l. 1, p. 17.
(3) Voy. Diod. l. v, p. 381.
(4) *Ibid.* p. 374, etc. 381, etc. — Pausan. l. II, c. 11.
(5) Voy. le 2ᵉ vol., Livre II, section 1ʳᵉ, chap. 1.

une grande partie de l'Amérique, si les Européens venaient à l'abandonner : la plupart des naturels qu'on a retirés de leurs forêts, y rentreraient et redeviendraient sauvages.

La domination des Titans dans la Grèce ne produisit donc presque aucun effet salutaire. Elle fut trop courte pour que les peuples pussent s'en ressentir. Je crois encore pouvoir en attribuer la cause au genre de vie que menaient ces premiers conquérants. Ils ne fixèrent point leur séjour dans des villes, et ne prirent aucun soin d'en bâtir (1). On n'en voit aucune en effet dont la fondation soit attribuée aux Titans. Ces princes habitaient sous des tentes. Les montagnes et les lieux naturellement fortifiés étaient leur demeure ordinaire. Il n'est donc pas étonnant qu'après l'extinction de ces monarques, les Grecs soient retournés si facilement à leurs anciennes habitudes.

L'honneur de policer la Grèce était réservé aux colonies qui, d'Egypte et de Phénicie, passèrent dans cette partie de l'Europe quelques temps après les Titans. Dans l'espace de deux siècles, tout au plus, on voit arriver successivement dans la Grèce plusieurs étrangers qui, à la tête de différentes peuplades, s'emparèrent des cantons où ils avaient abordé, et s'y érigèrent en souverains. Ces nouveaux chefs firent alors dans la Grèce ce que nous savons s'être pratiqué originairement, et se pratiquer encore journellement dans l'Amérique (2) : ils ramassèrent quelques familles errantes et dispersées dans les bois et dans les campagnes, leur persuadèrent de se réunir et de vivre en société, bâtirent des maisons, instruisirent leurs nouveaux sujets des arts les plus utiles et les plus nécessaires, leur donnèrent des lois, et les assujétirent à une forme de gouvernement. Ces nouveaux établissements eurent des suites plus heureuses et plus durables que n'en avait eu la domination passagère des Titans.

Les principales circonstances de la plupart de ces événements nous sont assez présentes : on sait à peu près dans quel siècle les conducteurs de ces nouvelles colonies ont vécu. Les plus connus sont Ogygès, Inachus, Cécrops, Cadmus, Lelex, et Danaüs. C'est à ces différents chefs que les royaumes d'Athènes, d'Argos, de Sparte et de Thèbes, doivent leur fondation, à quelques temps les uns des autres. Nous allons développer ce tableau, en obser-

(1) Hygin. Fabl. 148.
(2) Hist. des Incas, t. 1, p. 20, 22. — Nouv. Relat. de la France équinox., p. 23. — Lettr. Édif. *passim*.

vant l'ordre et l'époque des faits, autant qu'il sera possible. Ce que j'ai à dire de la Grèce dans cette première partie de mon ouvrage se réduira, par cette raison, à très-peu d'objets. Les royaumes d'Athènes et d'Argos sont les seuls dont l'origine remonte aux siècles que nous parcourons présentement. Ils seront aussi les seuls dont je parlerai pour le moment; et encore n'ai-je qu'un mot à en dire.

## § Ier. Athènes.

Les Athéniens sont incontestablement un des premiers peuples de la Grèce qui se soit formé le plutôt en corps de société politique. Comme l'Attique est un pays sec et stérile, ce canton ne fut point exposé à la jalousie de ses voisins, et par conséquent peu sujet aux révolutions. Ses premiers habitants se conservèrent toujours dans leur ancien terrain (1): c'était d'après ces faits qu'était fondée sans doute la chimère des Athéniens sur leur origine. Ils se disaient sortis du sein de la terre qu'ils habitaient, à peu près comme les plantes et les végétaux : ils avaient adopté un mot pour caractériser et exprimer cette ridicule prétention, c'était celui d'*Autocthones*, épithète ou surnom qui flattait extrêmement la vanité du peuple d'Athènes (*a*).

Il n'est pas possible de déterminer précisément le temps où les habitants de l'Attique ont commencé à avoir une forme de gouver-

(1) Hérod. l. 7, n. 161. — Thucyd. l. 1, p. 3. Justin, l. II, c. 6.

(*a*) Αυτοχθονες, l'épithète favorite et perpétuelle des Athéniens, ne signifie à la lettre que *gens nés dans le pays même qu'ils habitent*, par opposition à ceux qui sont venus d'ailleurs s'y établir. C'est en abusant de cette expression, que les gens du commun à Athènes voulaient faire entendre, comme je l'ai déjà dit, que leurs ancêtres étaient sortis de la terre ainsi que les plantes et les végétaux. Voy. ce que Platon fait dire à ce sujet par Soc. in Menexen, p. 518. Voy. aussi Isocrat. in Panæg. p. 65. Cicer. orat. pro L. Flacco, n. 26.

Mais Isocrate nous fait connaître que les gens sensés parmi les Athéniens prenaient le mot Αυτοχθονες dans un sens plus raisonnable. Ils n'entendaient autre chose par cette épithète, sinon qu'Athènes était la plus ancienne des villes de la Grèce, et qu'elle avait été bâtie par ceux qui, de temps immémorial, s'étaient établis dans le pays connu sous le nom d'*Attique*. In Panægyr. p. 64, 65. — Voyez aussi Hérod. l. VII, n. 161. — Suid. *voce* Αυτοχθονες, t. I, p. 389. — Acad. des Inscrip. t. 23. M. p. 120.

L'histoire cependant, comme on le verra par la suite, était bien contraire même à cette dernière prétention. Il y a peu de faits aussi connus et aussi avérés dans l'antiquité, que l'époque de la fondation d'Athènes.

tement. Ce qu'on peut dire de plus probable à cet égard, c'est qu'Ogygès a été vraisemblablement le premier qui ait régné sur ces peuples (1). On ignore quel était cet Ogygès et le pays d'où il sortait : il est sûr, malgré le témoignage de quelques auteurs Grecs, que ce prince n'était point originaire de la Grèce; son nom seul prouve assez qu'il était étranger (2). Mais venait-il d'Égypte ou de Phénicie, ou de quelque contrée de l'Asie mineure? c'est ce qu'on n'oserait assurer (3). Nous ne sommes point instruits des actions d'Ogygès ; on sait seulement que de son mariage avec Thébé, fille de Jupiter, il eut un fils nommé Éleusinus, qui bâtit la ville d'Éleusis (4). Depuis Ogygès jusqu'à Cécrops, on nomme plusieurs rois dont l'histoire ne nous est pas connue (5). Sous Actée, le dernier de ces princes inconnus, Cécrops, à la tête d'une colonie égyptienne, aborda dans l'Attique (6) 1582 ans avant J.-C. C'est à cette époque que commence, à proprement parler, l'histoire d'Athènes, dont nous remettons la suite au second volume de cet ouvrage.

L'époque d'Ogygès, qu'on peut fixer à l'an 1831 avant l'ère chrétienne, est très-remarquable par une inondation que la Grèce éprouva sous le règne de ce prince. Cet événement, fameux dans l'antiquité sous le nom de déluge d'Ogygès, arriva vers l'an 1796 avant J.-C. Nous venons de dire que depuis ce prince jusqu'à Cécrops, on n'avait point d'histoire suivie des rois de l'Attique. Les anciens attribuent ce silence aux ravages causés par l'inondation. Plusieurs ont avancé que l'Attique avait été tellement dévastée par le déluge d'Ogygès, qu'elle était restée près de deux cents ans déserte (7); ce fait n'est nullement prouvé. Il paraît, au contraire, par le témoignage de toute l'antiquité, que le déluge d'Ogygès ne fut qu'une inondation passagère causée par le débordement du lac Copaïs, dont les écoulements se trouvèrent alors bouchés (8). Cette crue d'eau renversa quelques bourgs de la Béotie et de l'Attique (9); mais le pays ne continua pas moins

(1) Euseb. Chron. l. ii, p. 66. — Tatian. p. 274. Etymol. Magn. *voce* Ὠγυγος. Il paraît qu'il régna aussi sur la Béotie. Paus. l. 9, c. 5. — Etymol. Magn. *loco cit.*

(2) Bannier, Explic. des Fables, t. 6, p. 58.

(3) Voy. Bianchini, istor. univ. p. 286.

(4) Pausan. l. 1, c. 38, p. 93. — Euseb. Præp. Ev. l. 10, c. 10, p. 489. C.

(5) Pausan. l. 1, c. 14. sub fin. — Anton. Liberal. Métam. c. 6.

(6) Pausan. l. 1, c. 2. — Diod. l. 1, p. 33.

(7) African. apud Euseb. Præp. Evang. l. x, c. 10, p. 490. A.

(8) Strabo, l. ix, p. 623.

(9) Id. *Ibid.* p. 624. — Pausan. l. ix, c. 24. init.

à être habité. A l'égard des événements qui s sont passés, je l'ai déjà dit, on les ignore totalement. Je passe à l'établissement du royaume d'Argos, dont l'origine et l'histoire nous sont un peu mieux connues.

## § II. Argos.

Le royaume d'Argos, un des premiers qui se soient formés dans la Grèce, doit sa fondation à Inachus (1). L'ancienne tradition faisait ce prince fils de l'Océan et de Thétis (2); cela veut dire qu'il était venu par mer dans la Grèce. Il y a bien de l'apparence qu'Inachus sortait de Phénicie; son nom l'indique assez (3). Ce prince s'établit dans le Péloponèse 1822 ans avant J.-C. Les suites de cet événement ne nous sont pas bien connues; on voit seulement qu'Inachus eut, de son mariage avec Mélissa, sa sœur, deux enfants, Phoronée et Égialée (4). Le premier, à titre d'aîné, hérita du royaume d'Argos (5). Egialée fonda dans le Péloponèse un petit état que depuis on a appelé le royaume de Sicyone (6). Il ne paraît pas, au reste, qu'Inachus ait formé aucun établissement fixe. Ce prince vivait sans doute sous des tentes, ainsi que les Titans dont j'ai déjà parlé (7).

Inachus n'avait fait que jeter les fondements du royaume d'Argos; Phoronée, son fils, s'appliqua à perfectionner ce nouvel établissement. Il rassembla les peuples des environs, dispersés dans les bois et les montagnes, leur persuada de quitter ces tristes retraites, et de bâtir des maisons les unes proches les autres (8). Ce prince parvint, de cette manière, à former des bourgs et une ville (9). Ce n'était pas assez d'avoir rassemblé ces hommes sauvages, et de les avoir engagés à vivre en société, il fallait encore leur enseigner et leur procurer les moyens de subsister après leur réunion; c'est à quoi travailla Phoronée. Il commença par apprendre à ses nouveaux sujets l'art de se servir du feu d'une manière commode et facile (10); il leur montra aussi l'art de faire

(1) Strabo, l. viii, p. 578.—Ocell. Lucan. C. 3. in Opuscul. Mythol. p. 530.
(2) Apollod. l. ii, init.
(3) Bannier, Explic. des Fabl. t. 6, p. 39.— Bibl. univ. t. 7, p. 101.
(4) Apollod. l. ii. init. — Hygin. Fabl. 143.
(5) Apollod. l. i. init.
(6) *Ibid.*
(7) *Suprà p.* 84.
(8) Paus. l. ii, c. 15.
(9) Id. *Ibid.* — Plin. l. vii, sect. 57, p. 413. — Anonym. de Incred. c. 1, p. 85.
(10) Paus. l. ii, c

des provisions, et leur enseigna sans doute quelques autres arts dont le détail nous est inconnu. Pour assurer davantage le bonheur de ses peuples et les contenir, Phoronée leur donna des lois (1) : il eut soin d'établir en même temps, dans chacun des établissements qu'il avait formés, différents tribunaux pour y administrer la justice (2). Enfin, pour achever d'adoucir ces caractères durs et féroces, ce prince leur apprit à honorer, par un culte public et solennel, la divinité; il institua des sacrifices, et consacra des autels (3). Des services si importants ont mérité à Phoronée d'être regardé, par la postérité, comme le premier homme qui eût régné dans la Grèce (4), et le premier des souverains de cette partie de l'Europe (5).

Après la mort de Phoronée, Apis, son fils, lui succéda (6). Le royaume d'Argos fut gouverné pendant quelque temps par une suite de rois issus de cette famille : on en compte neuf depuis Inachus jusqu'à Gélanor, à qui Danaüs, sorti d'Égypte, vint enlever le sceptre de la manière que je le raconterai dans le second volume. Ces premiers rois ont été appelés *Inachides*, pour les distinguer de ceux qui ont occupé le trône d'Argos depuis Danaüs. Comme leurs règnes ne contiennent rien de remarquable, je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Passons à des objets plus généraux et plus intéressants; considérons les peuples sous un autre point de vue : examinons quelles ont été les suites de l'établissement des sociétés à l'égard des arts, des sciences du commerce, et de la navigation : voyons, par rapport à la guerre, les effets que l'ambition a produits, et les progrès que cette fatale passion a fait faire à l'art militaire : suivons la marche de l'esprit humain dans ces différentes branches, et tâchons de nous former, d'après le peu de monuments qui nous restent, une idée de l'état des peuples dans ces siècles reculés. Commençons par les arts.

(1) CLEM. ALEXANDR. t. I, p. 84. — TATIAN. p. 274. — EUSEB. Chron. l. II, p. 65.

(2) EUSEB. *Ibid.* — SYNCELL. p. 67 et 125.

(3) HYGIN. Fab. 143 et 225.

(4) PLATO, in Tim. p. 1043. — CLEM. ALEXANDR. t. I, p. 380.

(5) HYGIN. Fab. 143. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 412.

(6) APOLLOD. l. II, p. 59. — STEPHAN. BYZANT. *voce* Απια, p. 93.

# LIVRE SECOND.

## *Arts et Métiers.*

L'INVENTION et la perfection des arts est un des premiers et principaux fruits de l'établissement des sociétés fixes et policées. Le besoin a été le maître et le précepteur de l'homme. La nécessité lui a enseigné à profiter des mains qu'il a reçues de la providence, et du don de la parole dont elle l'a doué préférablement à toutes les autres créatures; mais les premières découvertes n'auraient jamais été portées à un certain degré, sans la réunion des familles, et sans l'établissement des lois qui ont affermi les sociétés. C'est par ce moyen qu'on a réussi à perfectionner peu à peu quelques inventions grossières, fruit du hasard et de la nécessité : nous voyons que les découvertes dans les arts ont été attribuées aux peuples qui se sont formés les premiers en corps d'état. C'est en continuant à se faire part mutuellement de leurs idées et de leurs réflexions, que les hommes, à l'aide de l'expérience, sont parvenus à acquérir cette multitude de connaissances dont on a vu et dont on voit encore jouir les nations policées.

On ne peut douter qu'avant le déluge il n'y eût quantité d'arts connus et pratiqués. Moïse nous apprend que Caïn bâtit une ville (1) : que Tubal-Caïn possédait l'art de travailler les métaux, et notamment le fer (2). Jubal son frère avait inventé les instruments de musique (3), etc. Mais la plupart de ces connaissances se perdirent dans le déluge. Ce que Noé même et ses enfants pouvaient en avoir conservé n'aura pas été d'une grande ressource aux premiers hommes qui repeuplèrent la terre. La confusion des langues et la dispersion des familles qui suivirent de près le déluge, ne laissèrent pas à la plupart des descendants de ce patriarche le temps nécessaire pour profiter des lumières dont il aurait été en état de leur faire part. Les voyages d'ailleurs, qu'ils entreprirent, leur firent oublier, faute de pratique, ce

(1) Gen. c. 4, ℣. 17.
(2) *Ibid.* ℣. 22.
(3) *Ibid.* ℣. 21.

qu'ils pouvaient en avoir appris. C'est ce qu'ont reconnu les meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous les anciens mémoires déposaient que les arts avaient été perdus par le déluge, et qu'on avait été quelque temps à les retrouver, parce que la terre resta déserte, et que les premiers hommes eurent peu de communication les uns avec les autres (1). J'ai déjà eu occasion de faire remarquer quelle était l'ignorance et la grossièreté du genre humain dans les premiers siècles (2). On manquait des connaissances les plus simples et les plus communes; on était même privé de celles que nous jugeons les plus nécessaires à la vie.

N'est-il pas étonnant, par exemple, de voir qu'il ait été un temps où une grande partie du genre humain ne savait ce que c'était que le feu, ignorant les propriétés et l'usage de cet élément? C'est néanmoins une vérité généralement attestée par les traditions les plus anciennes et les plus unanimes. Les Egyptiens (3), les Phéniciens (4), les Perses (5), les Grecs (6), et plusieurs autres nations (7), avouent qu'originairement leurs ancêtres n'avaient pas l'usage du feu. Les Chinois conviennent de la même ignorance et de la même grossièreté dans leurs premiers pères (8). Quelque incroyables que ces faits puissent paraître, ils sont cependant confirmés par l'état où quantité d'écrivains, tant anciens que modernes, déposent que quelques peuples étaient encore au moment où on les a connus. Pomponius Méla (9), Pline (10), Plutarque (11), et plusieurs autres auteurs de l'antiquité (12), parlent de nations qui, lorsqu'ils écrivaient, étaient privées de l'usage du feu, ou ne l'avaient appris que depuis fort peu de temps; fait attesté aussi par des relations modernes.

Les habitants des îles Marianes, découvertes en 1521, n'avaient aucune idée du feu : jamais ils ne furent plus surpris que que quand ils en virent lors de la descente que Magellan fit dans

(1) Plato, de leg. l. III, p. 804 et 805.

(2) Voy. *suprà* liv. I.

(3) Diod. l. I, p. 17.

(4) Sanchon. apud Euseb. p. 34. D.

(5) Bannier, explic. des fables, t. III, p. 201.

(6) Diod. l. V, p. 384. — Plut. t. II, p. 85. E. — Paus. l. II, c. 29.

(7) Voyez Hesiod. op. v. 50. — Lucret. l. VI, v. 953. — Virg. Géorg. l. I, v. 131 et 135. — Diod. l. I, p. 12; l. V, p. 381. — Vitruv. l. II, c. I. Plut. l. II, p. 956. B. — Porphyr. de abst. l. I, p. 29. — Lettr. édif. t. XVIII, p. 225.

(8) Martini, hist. de la Chine, t. I, p. 20. — Essai sur les hiérogl. des Egyptiens, p. 448.

(9) Liv. 3, p. 296.

(10) Liv. 6, sect. 35, p. 345.

(11) Tom. 2, p. 956. B.

(12) Agatarchid. apud Phot. c. 12, 19, 22. — Solin. c. 30, p. 40. G.

une de leurs îles. Ils regardèrent le feu dans les commencements comme une espèce d'animal qui s'attachait au bois dont il se nourrissait. Les premiers qui s'en approchèrent de trop près s'étant brûlés, en donnèrent de la crainte aux autres, et n'osèrent plus le regarder que de loin, de peur, disaient-ils, d'en être mordus, et que ce terrible animal ne les blessât par sa violente respiration; car c'est l'idée qu'ils se formèrent d'abord de la flamme et de la chaleur (1). Telle avait été aussi celle que les Grecs s'en étaient formée originairement (2).

Les habitants des Philippines et des Canaries étaient anciennement aussi dénués de connaissances que les peuples dont je viens de parler (3). On assure encore que dans l'île de *Los-Jordenas*, l'usage du feu était autrefois inconnu (*a*); on en dit autant de plusieurs peuples de l'Amérique (4), et entre autres des Amikouanes, nation découverte depuis fort peu de temps dans l'Amérique méridionale (*b*). L'Afrique offre encore de nos jours des peuples qui sont dans la même ignorance (5). C'est par cette raison, sans doute, qu'anciennement (6) il y avait, comme il s'en trouve encore aujourd'hui (7), des nations qui mangeaient la chair des animaux toute crue. Ces faits peuvent nous faire juger quelle a été la grossièreté et la barbarie du genre humain après la confusion des langues et la dispersion des familles. J'en excepte toujours ceux des descendants de Noé qui continuèrent à

(1) Hist. des îles Mariannes, par le P. LE GOBIEN, p. 44.

(2) Voy. PLUT. t. II, p. 86. E.

(3) Hist. gén. des Voyag., t. II, p. 229. — HORNIUS, de origin. Americ. l. I, c. 8, l. II, c. 9.

(*a*) *Ibid.* Cette île est dépendante de la Chine.

(4) Mœurs des sauvages, t. I, p. 40.

(*b*) Lettr. Édif. t. XX, p. 224. Cette nation habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivières ne sont pas encore navigables. LA CONDAMINE, Relat. de la rivière des Amazones, p. 106.

(5) Mercure de France, avril 1717, p. 62.

(6) HÉROD. l. I, n. 202; l. III, n. 98 et 99. — ARRIAN. indic. p. 522, 566. — ARIST. de Mor. l. VII, c. 6, t. II, p. 91. A. — MARTINI, hist. de la Chine, t. I, p. 20. — Extrait des Hist. Chinois. — Anc. Relation des Indes et de la Chine, p. 5 et 15. — EUSÈB. Præp. Evang. l. VI, p. 274. B.

(7) Voyag. de J. de LÉRY, p. 46. — Rec. des Voyag. au Nord, t. I, p. 226, 242, t. VIII, p. 174, 203, 378. — Lettr. Edif. t. IV, p. 71, 72; t. XXIII, p. 239; t. 26, p. 286. — Journal des Sav. Juillet 1679, p. 111. — Merc. de France, avril 1717, p. 62. Févr. 1719, p. 42. — Rec. des voyag. de la comp. des Ind. Holland. t. I, p. 579; t. IV, p. 579, 586; t. V, p. 38, 101, 172. — Voyag. de PYRARD, 2e part. p. 187. — Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 162, 231. — Voyag. à la baie d'Hudson, t. II, p. 29. — Hist. gén. des Voyag. t. XI, p. 26. — LAET, Descript. des Indes Occid. l. VI, c. 17, p. 219; c. 26, p. 233.

habiter les cantons que ce patriarche et sa famille avaient occupés au sortir du déluge.

La nature cependant offrait aux premiers hommes plusieurs indications sur le feu, et plusieurs moyens d'assurer une découverte qu'on n'imagine pas aisément avoir jamais pu être ignorée. La foudre ne porte que trop fréquemment la flamme sur la terre. Les Égyptiens disaient être redevables de la connaissance du feu à une de ces sortes d'accidents (1). Le feu est souvent occasionné par la fermentation de certaines matières réunies dans un même lieu, par le choc des cailloux, et par le frottement des bois; le vent a plus d'une fois embrasé des roseaux et des forêts (2) : c'est à cette cause que les Phéniciens rapportaient la découverte du feu (3). Vitruve est du même sentiment (4). Enfin, sans parler des volcans, on trouve des feux naturels allumés dans presque tous les pays (5). On voit en Italie (6), et ailleurs (7), des endroits où la terre enflamme les matières combustibles qui se trouvent à sa surface. A la Chine, dans la province de Kamsi, il y a des puits de feu dont on se sert pour cuire les viandes, en suspendant à l'ouverture les vaisseaux où on la met (8). On voit en Perse de semblables souterrains où les anciens souverains de ce pays avaient établi leurs cuisines (9). Dans plusieurs contrées, on trouve des sources d'eau si chaudes, que les habitants en profitent pour faire cuire leurs aliments. Il suffit d'y plonger les viandes; on n'a besoin ni de vase, ni d'aucune autre précaution (10). Enfin il est arrivé, et il arrive encore souvent, que les feux souterrains, faisant éruption dans le milieu des forêts et dans des endroits remplis d'arbres ou de broussailles, les embrasent et les

(1) DIOD. l. I, p. 17.

(2) Voy. SANCHON. apud EUSEB. p. 35. A. — THUCYD. l. II, n. 77, p. 147. — LUCRET. l. I, v. 896, etc. l. VI, v. 1097, etc. — VITRUV. l. II, c. I. — DIOD. l. III, p. 217. — PLIN. l. XII, sect. 42, p. 669. — SUID. *voce* Δρυμος t. I, p. 629. — Mém. de TRÉV. janv. 1749, p. 129.

(3) SANCHON. apud EUSEB. p. 34. D.

(4) Liv. II, c. I.

(5) Physique de ROHAULT, 2e vol., p. 237. — Journal des Sav. Avril 1685, p. 104. — COLONNE, hist. nat., t. I, c. 4. — Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 8, 9, 10. — Mém. de Trév. janv. 1702, p. 9. — Merc. de France, octob. 1726, p. 2249, 2254. Décemb. 1732, p. 2866. Janv. 1733, p. 129. Févr. p. 34.

(6) Mém. de Trév. octob. 1708, p. 6. 1753. — Académ. des Scienc. année 1706. M. p. 336.

(7) PIGANIOL de la FORCE, Description de la France, t. V, p. 12.

(8) Hist. de la Chine, par le P. SEMEDO, p. 30. — MARTINI, Atlas Sin. p. 37. — COLONNE, Hist. nat. t. I, p. 377.

(9) ARIST. de mirab. auscult. p. 1153, 1163.

(10) Journal des Sav., mai 1665, p. 73. — Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 28, etc. — Géographie de VARENIUS, t. II, p. 374. édit de Paris, *in*-12, 1755.

consument (1). S'il a donc été un temps où la plus grande partie du genre humain a été privée de l'usage du feu, ce n'est pas que cet élément ne se manifestât en bien des manières; mais c'est qu'on ignorait l'art de s'en servir, d'en avoir à volonté, de le transporter et de le reproduire après qu'il était éteint. Aussi tous les peuples ont-ils retenu et conservé soigneusement les noms de ceux auxquels ils ont cru être redevables d'une découverte si importante (2) : ils les ont même regardés comme les inventeurs des arts (3), parce qu'en effet il n'y a presque aucun art qui puisse se passer du feu.

Les traditions anciennes, et l'exemple des nations sauvages, peuvent nous fournir des conjectures assez justes sur les moyens employés par les premiers hommes pour se procurer du feu lorsqu'ils en avaient besoin. On n'avait pas été long-temps sans remarquer qu'en frappant deux cailloux l'un contre l'autre, il en sortait des étincelles. On profita de cette découverte (4); mais on n'était pas toujours à portée d'avoir des cailloux propres à faire du feu. La nécessité, mère des arts, enseigna bientôt les moyens d'y suppléer. On s'était aperçu qu'en froissant fortement l'un contre l'autre deux bâtons d'un bois dur, il en naissait des étincelles, et même qu'en frottant quelque temps deux morceaux de bois tendre, ils s'enflammaient. C'en fut assez pour apprendre aux premiers hommes la manière de faire du feu, quand ils le jugeraient à propos. Les Phéniciens racontaient que le froissement des arbres avait fait inventer le feu (5). Les Chinois disent que Sui-gin-schi, un de leurs premiers souverains, enseigna la manière d'allumer du feu, en frottant fortement deux morceaux de bois, et les faisant tourner l'un dans l'autre (6). Les Grecs avaient à peu près la même tradition (7). C'est encore aujourd'hui la méthode la plus usitée chez les sauvages (8).

(1) STRABO, l. XII, p. 812.—Merc. de France, juill. 1723, p, 203.—Acad. des Scienc., t. 1, p. 426.

(2) Voy. SANCHON. apud EUSEB. p. 34. D. — DIOD. l. I, p. 17; l. V, p. 381. — MARTINI, Hist. de la Chine, t. 1, p. 21. — HYGIN. Fab. 144. — PAUSAN. l. II, c. 19.

(3) SANCHON. DIOD. HYGIN. PAUS. *locis cit.*

(4) Voyez. PLIN, l. VII, sect. 57, p. 415.

(5) SANCHON. apud EUSEB. p. 34. D.

(6) MARTINI, Hist. de la Chine, t. 1, p. 21. — Essai sur les Hiéroglyph. des Egypt. p. 448.

(7) PLIN. l. IV, sect. 22, p. 212. — SOLIN. c. XI, p. 22. D. — Acad. des Inscript. t. III. M. p. 385. —TOURNEFORT, Voyag. du Levant, t. 1, p. 244, 245.

(8) N. Relat. de la France Equinox. p. 178, 179. — Hist. de la Virginie, p. 313. — Hist nat. de l'Islande, t. II, p. 201. — Voyag. de DAMPIER, t. 1, p. 143.

Des hommes aussi dénués de connaissances que l'étaient les premiers peuples ne pouvaient pas se procurer une nourriture bien abondante et bien convenable. Chacun allait de son côté chercher les fruits et les herbes qui croissent dans les bois et dans les campagnes (1). Ils mangeaient sans apprêt ce que la terre leur offrait d'elle-même, sans soins et sans culture (2). Ouvrons les annales de tous les peuples, et même de ceux qui par la suite ont été les plus éclairés; rien de plus triste et de plus affreux que la description de leur premier genre de vie. Les Egyptiens originairement ne vivaient que de racines et d'herbes qui croissaient dans leurs champs et dans leurs marais, sans autre principe de discernement que le goût qu'ils y trouvaient (3). Les Grecs se nourrissaient également, dans les premiers siècles, de racines et de fruits sauvages (4); le gland paraît avoir été alors leur principal aliment (5). Il y avait à Athènes une coutume établie, pour rappeler la mémoire de ces siècles d'ignorance et de rusticité : on présentait aux nouveaux mariés, le jour de leurs noces, une corbeille dans laquelle il y avait des glands mêlés avec du pain (6). On ne doit pas, au surplus, confondre l'espèce de glands dont les Grecs et quelques autres peuples (7) faisaient usage, avec celle qui est si commune dans nos forêts; ce fruit est trop amer et trop peu substantiel pour avoir jamais pu fournir un aliment convenable à l'homme. Les glands si vantés dans les anciennes traditions étaient d'une qualité très-différente. L'espèce dont il s'agit approche beaucoup, pour le goût et pour la saveur, de nos châtaignes; il en croît, et on en mange encore de pareils dans les parties méridionales de l'Europe (*a*). Je pense aussi que sous le

(1) *In medium quærebant.* VIRGIL. GEORG. l. I, v. 127. — LUCRET. l. VI, v. 937, 938.

(2) Voy. STRABO, l. XIII, p. 885.— VITRUV. l. II, c. I. — ATHÉN. l. I, p. 12. D. — DIOD. l. I, p. 11; l. II, p. 151. — OVID. Métam. l. I, v. 103. Fast. l. IV, v. 395. — ÆLIAN. var. hist. l. III, c. 39. — PLUT. t. II, p. 158. — A. p. 393. E. — MACROB. de somn. SCIPION. l. II, c. 10, p. 153. — Extrait des Hist. Chin. — MARTINI, Hist. de la Chin. t. I, p. 20, 32. — Hist. des Incas, t. I, p. 17.

(3) DIOD. l. I., p. 52.

(4) PAUS. l. VIII, c. I.

(5) VIRGIL. Georg. l. I, v. 147, etc. LUCRET. l. V, v. 1415. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 412. — PAUSAN. l. VIII, c. I.

(6) POTTER ARCHÆOLOG. l. IV, c. 18.

(7) STRABO, l. X, p. 825, l. XV, p. 1066, 1069, l. XVI, p. 1116. — A. GELL. l. V, c. 6, p. 312.

(*a*) Voy. STRAB. l. III, p. 233. — PLIN. l. XVI, sect. 6.

Encore aujourd'hui on sert en Espagne de ces sortes de glands sur toutes les tables ; on les mange rôtis comme nos marrons. C'est ainsi qu'en usaient autrefois les Grecs. Voy. PLAT. de Rep. l. II, p. 601. A. — PLIN. l. XV, sect. 25.—SUID. *voce* ἱμαντω Βαλαν, t. I, p. 719.

nom de *gland*, les anciens comprenaient plusieurs sortes de fruits à coques, tels que celui du hêtre, du noyer, du châtaignier, etc. (1).

Ce genre de vie primitif n'a pas été tellement aboli qu'il n'en soit resté des traces dans bien des pays. Hérodote parle d'un peuple dans les Indes qui ne vivait que d'herbages (2); Agatharchide (3), Diodore (4), Strabon (5), et quelques autres écrivains (6), nomment des nations entières qui ne subsistaient que de racines et de plante ssauvages. Les relations modernes parlent aussi de plusieurs peuples dont ces plantes et ces racines font encore aujourd'hui la principale nourriture (*a*).

Les forêts, les mers et les rivières, pouvaient aussi fournir aux premiers hommes quelques secours relativement aux climats qu'ils habitaient. Il est probable que, dans ces premiers siècles, on ne faisait point de distinction entre les différentes espèces d'animaux (7). Les peuples vivaient alors comme les sauvages, à qui tout est bon, jusqu'aux reptiles et aux insectes dont la vue inspire le plus d'horreur et de répugnance (8).

Joignons à tous ces témoignages l'autorité des anciennes coutumes, ce dépôt fidèle de l'état primitif du genre humain. On a remarqué de tous les temps une grande conformité entre la nourriture des peuples, et l'espèce de leurs sacrifices; ils ont toujours

(1) Voyez PORPHYR. de abst. l. II, p. 128. — PAUSAN. l. VIII, c. 2. — ISIDOR. origin. l. XVII, c. 7, p. 148. — Mém. de Trév. Juin 1718, p. 1132.

(2) Liv. III, n. 100.

(3) Apud Phot. c. 22, 23.

(4) Liv. III, p. 191.

(5) Liv. XI, p. 781 et 798, l. XVI, p. 1116, l. XVII, p. 1177.

(6) LUCRET. l. V, v. 16 et 17; l. VI, v. 932, etc. — Bibl. anc. et modern., tom. XXII, p. 21.

(*a*) Asia di BARROS, Dec. 13, l. 1, fol. 18. *verso*. — PIETRO DELLE VALLE. Lett. 11, p. 414. — Voyag. de DAMP. t. I, p. 292; t. II, 134 et 156. — GEMELLI. t. II, p. 292. Lettr. édif. t. VII, p. 42, tom. X, p. 190; t. XI, p. 82, t. XVII, Préf. p. 26, tom. XVIII, p. 214 et 246. tom. XXV, p. 201. tom. XXIII, p. 384. — Voyage des Holland. t. IV, p. 586. — Voyage de BENJAMIN, p. 56, 57. — Mercure de France, juillet 1726, pag. 1640. Juin 1755, t. I, p. 141.

En avançant, d'après les anciens écrivains, que les premiers hommes vivaient d'herbes, de racines et de fruits sauvages, je ne prétends pas dire qu'ils ne mangeassent point absolument de chair. J'entends seulement que la viande ne faisait pas leur nourriture ordinaire et principale, comme elle fait aujourd'hui celle des peuples policés.

(7) DIOD. l. I, p. 52. — ACOSTA, Hist. nat. des Indes, t. VII, c. 2.

(8) Les sauvages mangent les rats, les crapauds, les serpents, les insectes, etc. Voyez Hist. des Incas, t. I, p. 300. l. II, p. 216. — Géograph. Nub. p. 22. — Asia di BARROS, Dec. 12, l. 1, fol. 18. — Rec. des Voyages de la compagnie des Indes holland., t. V, p. 165 et 172. — Rec. des Voyages au nord, t. VIII, p. 174. — LESCARBOT, Hist. de la nouv. France, p. 251. — Voyage de CARPIN, p. 37. — Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 175 et 232. — Voyag. d'OVINGTON, t. II, p. 274.

offert à la divinité ce qui faisait le principal soutien de leur vie. Dans les premiers siècles, on n'offrait que des herbes, des fruits et des plantes (1). Les Egyptiens, en mémoire de l'utilité dont l'herbe nommée *Agrotis* avait été à leurs pères, en portaient dans les mains toutes les fois qu'ils allaient aux temples faire leurs prières (2). Il a été aussi un temps où l'on ne faisait des libations qu'avec de l'eau, le vin n'étant pas encore connu (3). On offrit par degré du miel (4), du lait (5), de l'huile (6), du vin (7), de la farine (8), et enfin des animaux, quand les hommes eurent trouvé le moyen d'en faire leur nourriture ordinaire (9). Comme on ignorait aussi, dans les commencements, l'art d'assaisonner les viandes avec le sel, l'usage s'était conservé de n'en point mettre dans les entrailles des animaux offerts en sacrifices (10).

Quelque grossière et quelque misérable que fût la nourriture des premiers hommes, ils n'étaient pas même en état de s'en procurer abondamment; faute d'instruments nécessaires, et manque d'intelligence, ils devaient gâter et détruire quantité de fruits et de plantes, comme le font les sauvages, qui abattent les arbres dont ils veulent cueillir les fruits (*a*). Ils n'avaient d'ailleurs ni armes convenables pour la chasse, ni machines propres pour la pêche : les pierres et les bâtons étaient les seules armes dont on se servait dans les premiers temps (11); et même, quand par la suite on vint à inventer les flèches et les piques, on ne sut d'abord d'autre manière de les armer qu'avec des roseaux pointus, des cailloux, des os, ou des arêtes de poissons. On peut juger, à cet égard, de l'état des premiers hommes par celui de quan-

(1) Theophr. apud Porphyr. de abstin. l. II, p. 156. — Euseb. Præp. Evang. l. I, c. 9, p. 28. — Bianchini, Istor. univ. p. 156.

(2) Diod. l. I, p. 52.

(3) Theophr. *loco cit.* — Hygin. poet. astr. l. II, c. 29. — Bianchini. p. 307.

(4) Theophr. apud Porphyr. de abst. p. 156. — Plato de legib. l. VI, p. 875. C. — Plut. t. II. p. 672.

(5) Ovid. Fast. l. IV, v. 369. — Plin. in Præf. p. 3.

(6) Theophr. *loco cit.* — Gen. c. 28, v. 18.

(7) Theophr. *loco cit.* — Gen. c. 14, v. 18.

(8) Plato, Plin. *locis cit.*

(9) Voy. Porphyr. de abst. l. II, p. 125, etc.

(10) Athen. l. XIV, p. 661. A.

(*a*) Voyag. de Damp. t. IV, p. 185 et 186. — Lettres édif. t. XI, p. 315. Ils n'en usent ainsi probablement que parce qu'ils ne connaissent point de manière plus commode de cueillir les fruits, et que, changeant sans cesse de contrées, ils ne s'embarrassent guère de ce qui arrivera par la suite dans les cantons qu'ils abandonnent.

(11) Hygin. Fab. 274. Diod. l. I, p. 28. — Cedren. fol. 19.

tité de nations dont il est parlé, soit dans les écrivains anciens (1), soit dans les modernes (2). On ne connaissait pas aussi, dans les premiers siècles, la manière de pêcher avec des filets : c'est un art ignoré des nations barbares (3). Les premiers hommes ne se servaient que de lignes (4), dont les hameçons, semblables à ceux des sauvages, n'étaient probablement que de bois, d'os, d'arêtes de poissons, ou d'autres matières grossières (5). Ils ne connaissaient enfin ni l'art d'élever des troupeaux, ni les moyens de faire des provisions pour subvenir à la disette et à la stérilité.

Il n'est pas étonnant qu'avec des secours si peu assurés, les premiers hommes se soient trouvés fréquemment exposés à toutes les horreurs de la faim et de la disette. Je suis convaincu que c'est aux fâcheuses extrémités où ils ont été souvent réduits, qu'il faut attribuer l'usage affreux où étaient anciennement plusieurs peuples de se manger les uns les autres. Qu'il ait été un temps où les hommes n'ont point eu horreur de se nourrir de la chair de leurs semblables, c'est un de ces faits si universellement attestés, qu'il n'est pas possible de les révoquer en doute (6); l'exemple de quantité de nations, dans l'un et dans l'autre continent, auxquelles cette nourriture est encore familière, en est un sûr garant (7). On connaît dans l'Asie (8), l'Afrique et l'Amérique (9), des peuples qui vont à la chasse des hommes, de la même manière à peu près que nous allons à la chasse des bêtes fauves : ils tâchent de les prendre en vie, et les emmènent dans leurs cabanes, où ils les égorgent à mesure qu'ils se sentent pressés de la faim. C'est, je le répète, le défaut et le manque de nourriture qui ont occasionné et occasionnent quelquefois encore ces horreurs (10). L'histoire ne fournit que trop d'exemples, même

(1) Arrian. Indic. p. 565. — Agatharchid. apud Phot. p. 1333.—Diod. l. III, p. 185 et 191. — Tacit. de mor. Germ. n. 46.

(2) Lescarbot, Hist, de la N. Franc. p. 773. — Rec. des voyag. au Nord, t. VIII, p. 175. — Lettres édif. t. I, p. 132. t. VII, p 43. — Voyage de Damp. t. I, p. 94. t. II, p. 142.

(3) Relat. de la France équinox., p. 856. — Voyage de Damp., t. II, p. 142.

(4) Sanchon. apud Euseb. p. 35. C.

(5) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 204, etc. — Voyage de la baie d'Hudson, t. II, p. 23. — Rec. des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland., t. IV, p. 560. t. I, p. 578. t. V, p. 37.—Hist. des Incas, t. I, p. 82, 83. — Voyag. de J. de Lery, p. 170, 171.

(6) Voy. *suprà*, liv. I, p, 22 et 79.

(7) Voy. *Ibid.* p. 23.

(8) Mercure de France, avril 1719, p. 65.

(9) Lettres édif., t. X, p. 231, t. XXIII, p. 334. tom. XXV, p. 9. — Lescarbot, Histoire de la nouv. France, p. 857. — Voyag. de Coréal, t. I, p. 162 et 228. — Mém. de Trév. février 1702. p. 91.

(10) Voy. l'Hist. des Incas, t. I, p. 253, 255, 283, 300. — Voyag. de la baie d'Hudson, t. II, p. 117.

parmi les peuples policés, des excès auxquels la famine peut porter les hommes (1). Des mères ont mangé leurs enfants (2); et il suffit de réfléchir aux mouvements dont quelques navigateurs, réduits à la dernière extrémité, avouent s'être sentis affectés (3), pour concevoir ce dont l'homme est capable dans ces cruels moments. L'antropophagie n'a pu cesser que quand les peuples ont eu des moyens certains et assurés de pourvoir à leur subsistance; et, si cet horrible usage existe encore aujourd'hui dans quelques contrées, c'est par une suite de l'ignorance et de la barbarie des premiers peuples qui les ont habitées (*a*).

Le peu de connaissance que les premiers hommes avaient du feu, et de la manière de s'en servir, ne leur permettait pas de donner aux aliments dont ils se nourrissaient la préparation convenable; ils se contentaient de broyer avec leurs mains, ou entre deux cailloux, les plantes et les racines qu'ils arrachaient de terre, et les exposaient ensuite à l'ardeur du soleil. Ils en usaient à peu près de la même manière à l'égard de la chair et du poisson, quand ils étaient assez heureux pour s'en procurer. Agatharchide (4), Arrien (5), Diodore (6), Strabon (7), Pline (8), et même des relations modernes (9), parlent de nations qui n'avaient point d'autre manière de faire cuire leur nourriture que

(1) Voy. Diod. Eclog. ex libro 36. t. II, p. 528, 529. — Strabo, l. IV, p. 308. — Olympiodor. apud Phot., p. 189. — Procop., de Bello Goth. l. II, c. 20. — Lescarbot, Hist. de la nouv. Franc., p. 60. — Hist. de la Virginie, p. 32. — Lettr. édif. t. XXI, p. 165. — Voyag. de Carpin, p. 37. — Laet, descript. des Indes occident., l. IV, c. 3, p. 107.

(2) Voy. IV. Reg. c. 6, ỳ. 28, 29. — Jerem. lamenta. c. 4, ỳ. 10. — Jos. de Bello Jud. l. VI, c. 21. — Olympiodor. apud Phot. 189.

(3) Voy. de J. Lery, Voyag. du Brésil, p. 368. — Rec. des voyages de la compagnie des Indes holland., t. IV, p. 650.

(*a*) Quelques auteurs rapportent qu'il y avait autrefois, dans certains cantons de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, des boucheries publiques de chair humaine. Anc. relat. des Indes et de la Chine, p. 55 et 132. Biblioth. univ. t. II, p. 384. Histoire des Incas, l. I, c. 12, p. 51. Hist. génér. des voyag. t. V, p. 97 et 227. t. IV, p. 630. Mercure de France, octobre 1717, p. 84. — Laet, descript. des Indes occidentales, l. V, c. 15, p. 166.

Ces récits me paraissent peu vraisemblables. En effet, des peuples assez policés pour avoir des marchés publics, ne permettront jamais qu'on y étale la chair de leurs semblables, à moins qu'on ne dise que, quand ces peuples ont commencé à se policer, ils avaient contracté une telle habitude de manger de la chair humaine, qu'ils n'ont pu s'en défaire, même après qu'ils ont été à portée de se procurer facilement et abondamment une nourriture plus convenable.

(4) Apud Phot. c. 12, 19, 22.
(5) Indic. p. 566.
(6) Liv. III, p. 185, 189, 191.
(7) Liv. XVI, p. 1116. A. p. 1118. C.
(8) Liv. VII, p. 374. lin. 18.
(9) Asia di Barros, Deca 1a fol. 18.

de l'exposer aux rayons du soleil. Depuis même la connaissance du feu, les peuples ont encore été un temps où ils manquaient des moyens propres à faire servir cet élément d'une manière commode à la préparation de leurs aliments. Nous pouvons juger de la grossièreté et de l'ignorance des premiers hommes, par celle de plusieurs nations dont il est parlé dans les voyageurs modernes.

Les habitants des îles Australes découvertes en 1615 n'avaient point d'autre secret, pour faire rôtir les porcs, que de leur mettre dans le corps des pierres ardentes (1). La manière, dont plusieurs peuples s'y prennent encore à présent pour faire cuire leurs viandes dans l'eau, prouve de leur part une égale ignorance. Ils mettent de l'eau dans le creux d'un rocher, ou d'une grande pierre ; ils y jettent ensuite des charbons allumés, ou des cailloux qu'ils ont fait rougir, et parviennent ainsi à échauffer l'eau suffisamment pour faire cuire leurs viandes (2). L'incommodité et la difficulté de cette pratique en firent chercher d'abord une qui fût plus aisée. On pensa aux moyens de faire bouillir l'eau dans des vases plus commodes que des rochers ou de grandes pierres. Les sauvages de la Nouvelle France faisaient cuire leurs viandes dans des espèces d'auges de bois, en y mettant des pierres rougies au feu, et les renouvelant de temps en temps (3).

Les peuples ont dû être bientôt rebutés d'apprêter leur nourriture d'une manière aussi longue et aussi dégoûtante que celle dont je viens de parler. Il aura donc été question d'imaginer des vaisseaux qui, en recevant l'impression du feu, pussent la communiquer à l'eau. Le point essentiel était de trouver des matières communes et faciles à travailler, qui fussent capables de résister assez fortement à l'action du feu, pour donner aux aliments le temps de cuire. On ne sera parvenu à cette découverte qu'après différentes tentatives. Il est facile d'en juger par les exemples suivants. Les sauvages du détroit de Frobisher se servaient d'espèces de chaudières faites de peaux de poissons fraîchement tués (4). Dans les îles occidentales de l'Ecosse, les

(1) Rec. des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland., t. IV, p. 583.

(2) Hist. des îles Antilles, p. 17. — Relat. de la Gaspésie, p. 51.

(3) LESCARBOT, Hist. de la nouvelle France, p. 805. — Mœurs des sauvages, t. II, p. 87. — ACOSTA, Hist. des Indes occid. l. III, c. 2, fol. 174.

(4) Rec. des voyag. au nord, t. I, p. 220.

habitants employaient au même usage la dépouille des animaux récemment écorchés (1). Les Ostiakes apprêtent encore aujourd'hui leurs vivres dans des chaudrons composés d'écorces d'arbres (2). A Siam, le petit peuple n'a d'autre façon de faire cuire le riz que de le mettre dans un coco sur le feu, et le riz se cuit en même temps que le coco brûle; mais le riz achève de cuire avant que le coco soit tout-à-fait consumé (3). Les habitants d'Amboine et de Ternate se servent d'un bambou, ou roseau creux, pour le même usage (4).

Ces expédients sont bien grossiers et bien défectueux. Il fallait renouveler de vase à chaque moment. La nécessité, mère de l'industrie, fit bientôt trouver les moyens de faciliter la cuisson des aliments. L'histoire nous fournit, dans la pratique d'une nation sauvage, un exemple de la manière dont les premiers hommes seront parvenus à se faire des vases commodes et durables. Il est dit, dans la relation d'un voyage fait aux terres australes, que les habitants de ces climats faisaient cuire leurs aliments dans des morceaux de bois creusés qu'ils mettaient sur le feu; mais, comme la flamme n'aurait pas manqué d'endommager promptement ces sortes de vases, pour remédier à cet inconvénient, ils s'étaient avisés de les revêtir de terre grasse. Cet enduit les préservait, et donnait aux aliments le temps de cuire. (5).

Une pareille épreuve a dû faire imaginer facilement la poterie. L'expérience ayant appris que certaines terres résistaient au feu, il a été simple de supprimer le vase de bois, qui a cependant donné l'idée de mouler la terre, et indiqué la manière de l'employer à différents usages; art qui, suivant la remarque de Platon, a dû être bientôt inventé, parce qu'on n'a pas besoin du secours des métaux pour travailler les vases de terre (6). Il est probable qu'on ne sut pas d'abord leur donner ce degré de cuisson et ce vernis qui en font le principal mérite. Ces premiers vases devaient être, comme ceux des sauvages, d'argile, ou de terre grasse séchée au soleil ou cuite au feu (7). Ces

(1) Respubl. sive Stat. Scot. et Hibern. divers. autor. p. 33. Voy. aussi Herod. l. iv, n. 61.

(2) Rec. des voyag. au nord, t. viii, p. 43.

(3) Hist. générale des voyag. t. ix, p. 248.

(4) Rec. des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland., t. iii, p. 322. — Chardin, t. iv, p. 171, 172.

(5) Mémoir. touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe, p. 15 et 16.

(6) De leg. l. iii, p. 805. C

(7) Mœurs des sauvages, t. ii, p. 87.

peuples ignorent l'art de les vernisser et de leur donner ce que nous nommons la plombée (1). C'est le hasard qui aura fait trouver ce secret, comme je le dirai dans un moment (2).

La découverte et l'introduction des arts dans les différents climats ont dû faire cesser insensiblement les calamités dont le genre humain fut affligé dans les temps qui suivirent immédiatement la confusion des langues et la dispersion des familles. Leur réunion, et l'établissement des lois surtout, ont opéré cet heureux changement. Les familles rassemblées ont perfectionné les arts; mais jamais les hommes n'auraient pu former de grandes sociétés s'ils n'avaient pas trouvé des moyens sûrs de pourvoir à la subsistance d'un grand nombre de personnes rassemblées et fixées dans un même canton et dans un même lieu; on n'a pu y parvenir que par la découverte de l'agriculture.

Tous les peuples ont reconnu tenir cet art de leurs premiers souverains. Il est dit qu'Osiris abolit l'usage où étaient les hommes de se manger les uns les autres, en leur enseignant à cultiver la terre (3). Les annales de la Chine rapportent que Gin-hoang, un des premiers souverains de ce pays, inventa l'agriculture, et rassembla par ce moyen les hommes, qui auparavant erraient dispersés dans les bois et les campagnes, à la manière des bêtes brutes (4). On doit entendre dans le même sens, c'est-à-dire, de la connaissance des aliments convenables, la tradition des Grecs qui attribuait la cessation de l'antropophagie à la découverte du miel et à l'usage que les hommes avaient appris à en faire (5). Les anciens historiens font mention des soins qu'Alexandre s'était donnés pour enseigner l'agriculture à plusieurs nations barbares qu'il avait rencontrées dans le cours de ses conquêtes (6); exemple renouvelé de nos jours dans l'Amérique (7). C'est encore dans la vue de prévenir les excès auxquels la disette et la famine sont capables de porter les hommes, que, de tous temps, les peuples policés ont eu soin d'amasser des provisions pour remédier à la stérilité de la terre dans certaines années (8).

(1) Voyag. de Frezier, p. 70.
(2) *Infrà*. c. 4.
(3) Diod. l. 1, p. 17. — Plut. t. II, p. 356. A.
(4) Martini, hist. de la Chine, t. 1, p. 18.
(5) Schol. Pindar. ad Pyth. IV, v. 107, p. 219.
(6) Strabo, l. XI, p. 786, 787. — Plut. t. II, p. 328. C. — Plin. l. VI, sect. 25, p. 325.
(7) Hist. des Incas, t. 1, p. 21, 300, 301. — Nouv. Relat. de la France équinox. p. 23. — Lettr. édif. t. II, p. 179.
(8) Voy. Gen. c. 41, ỳ. 35, etc. — Hist. des Incas, t. 1, p. 21, 192, 237. t. II, p. 94.

La réunion des familles, et l'établissement des sociétés politiques, en donnant naissance aux arts, ont donc procuré aux peuples les principales commodités de la vie. Toutes les sociétés policées ne les ont cependant pas connues également; les progrès des arts ont été différents dans les différents pays, et chez les différents peuples : c'est ce qu'il faut développer.

La subsistance est le premier et le plus important objet dont on se sera occupé dans les sociétes naissantes; mais ces recherches auront été plus ou moins perfectionnées, relativement au climat et au génie des différents peuples. Dans quelques pays, on aura commencé par perfectionner l'art de la chasse et de la pêche (1). La chasse surtout a été, chez la plupart des peuples de l'antiquité, la principale occupation des premiers hommes; Ils s'y addonnaient autant par le besoin de subsistance, que par la nécessité de défendre leur vie contre les attaques des bêtes féroces (2). Il y a encore aujourd'hui quantité de nations de l'un et de l'autre continent qui ne s'occupent que de la chasse et de la pêche (3).

Mais les peuples industrieux ne tardèrent pas à remarquer que, dans cette quantité innombrable d'animaux répandus sur la surface de la terre, il y avait des espèces qui d'elles-mêmes se réunissaient et vivaient en société : on aperçut même que ces espèces étaient naturellement moins farouches que les autres; on chercha les moyens de les apprivoiser, de les renfermer dans des parcs, et de les faire multiplier, afin d'en avoir toujours une certaine quantité à sa disposition. La plupart des peuples ne tiraient dans les premiers siècles, et long-temps encore après, leur subsistance que des troupeaux (4). Nous connaissons plusieurs nations puissantes et très-étendues qui pratiquent encore le même genre de vie (5); leurs troupeaux fournissent à tous leurs besoins. On s'attache enfin à examiner les différentes productions de la nature, et à trouver les moyens d'en profiter.

La terre offre quantité de plantes et de fruits qui, même sans

(1) Sanchon. apud Euseb. p.35. B.

(2) Voy. *Infrà*, l. vi, c. 1er.

(3) Hist. nat. de l'Islande, t. ii, p. 221. t. i, p. 283. — Rec. des Voyag. au Nord, t. viii, p. 16. t. i, p. 8. — Lettr. édif. t. x, p. 200, 315, 316. t. xi, p. 376. t. xxiii, p. 222. — Hist. des Incas, t. i, p. 330. — Voyag. de Frezier. p. 130. — Voyage de Damp. t. ii, p. 142 et 143. — Nouv. Relat. de la France équinox. p. 26. — Bibl. univ. t. iii, p. 519.

(4) Plato, de Leg. l. iii, p. 804: etc. — Varro, de re Rust. l. ii, c. 1.

(5) Les Tartares, les Arabes, etc.

être cultivés, fournissent à l'homme une nourriture solide et agréable : on commença par discerner les meilleurs espèces, et surtout celles qui se conservent long-temps après avoir été cueillies; on songea à en faire des provisions (1). On apprit ensuite l'art de les faire profiter, et même d'en augmenter le nombre et les qualités par la culture. C'est à cette découverte que nous sommes redevables de cette prodigieuse quantité d'arts et de sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Tant que les peuples n'ont connu d'autres moyens de subsister que la chasse, la pêche et le soin de leurs troupeaux, ils n'ont pas fait de grands progrès dans les arts. Ce genre de vie les obligeait à changer continuellement de lieu, et d'ailleurs ne les forçait pas à faire usage de toutes les ressources dont l'industrie humaine est capable. Les nations qui ne pratiquent point l'agriculture n'ont qu'une connaissance très-médiocre des arts et des sciences. Mais la culture de la terre a contraint les peuples qui s'y sont adonnés à se fixer dans un même canton, et à inventer quantité d'arts dont ils avaient besoin pour y réussir.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *Agriculture.*

L'AGRICULTURE embrasse plusieurs objets : par ce mot, nous entendons aujourd'hui l'art de faire venir toutes sortes d'arbres, de plantes, de fruits et de grains. Mais comme, de toutes les parties que cet art comprend, il n'en est point de plus importante que le labourage, c'est celle par laquelle je crois devoir commencer.

---

(1) Diod. l. 1, p. 12.

# ARTICLE PREMIER.

## *Du labourage.*

La culture des grains demande tant de soins et de précautions, dépend d'un si grand nombre de connaissances, exige tant de peines et de préparations, qu'il n'est pas surprenant qu'un art si compliqué ait été long-temps ignoré de la plus grande partie du genre humain. On pourrait même demander comment les premiers peuples sont parvenus à la découverte du blé, et en général à celle des autres grains qui se cultivent. Nous ne voyons point aujourd'hui dans nos campagnes le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et le riz croître naturellement. Supposerons-nous donc que certaines espèces de *gramen*, qu'on rencontre dans tous les pays, renferment les principes et l'essence de tous les différents grains qui font à présent notre principale nourriture? Admettrons-nous que la culture développe et perfectionne les qualités de ces sortes de *gramen*, et qu'enfin un travail réitéré peut les porter au point de devenir froment, seigle, orge, avoine, etc. On a, il est vrai, l'expérience que la culture rend certains fruits plus beaux et meilleurs que ceux qui viennent naturellement : on sait même qu'elle en perfectionne quelques-unes jusqu'à les rendre méconnaissables; mais l'opération qui dénature en quelque manière ces sortes de fruits, la greffe, n'est pas praticable sur les *gramen*. A l'égard de la simple culture, c'est une erreur de croire qu'elle puisse jamais dénaturer l'essence fondamentale des grains, ni leur espèce. Quelques auteurs, à la vérité, l'ont autrefois avancé (1); mais le contraire est aujourd'hui reconnu et avéré (2). Les grains ont été créés tels qu'ils existent encore à présent; les anciens même parlent de plusieurs pays où le blé croissait naturellement (3). Si nous ne connaissons point aujour-

(1) Theophrast. Hist. Plant. l. II, c. 3, et c. 5. l. VIII, c. 6. De Caus. Plant. l. IV, c. 6. — Plin. l. XVIII, sect. 20, p. 111.

(2) Voy. Acad. des Sciences, année 1708. Mém. p. 85. — Mercure de France, févr. 1730, p. 299. — Duhamel, Traité de la culture des terres, p. 145. — Mém. de Trév. mai 1714, p. 814.

(3) Plato, in Menex. p. 512. — Arist. de Mirab. auscult. p. 1154. A.

d'hui dans nos climats de froment, de seigle, d'orge et d'avoine sauvages, c'est sans doute faute de recherches assez exactes de notre part, d'autant plus que, selon le témoignage de plusieurs relations modernes, on en trouve encore dans quelques contrées (1).

L'agriculture est un de ces arts que le déluge n'a point abolis entièrement. L'Ecriture nous dit que Noé en était instruit, et qu'il cultiva la terre au sortir de l'arche (2). Il est vraisemblable que ce patriarche fit part de cette connaissance à ses descendants. Leur dispersion, occasionnée par la confusion des langues, fit oublier à quantité de familles l'art de cultiver la terre; mais cette découverte ne se perdit point dans les sociétés qui continuèrent d'habiter les plaines de Sennaar et les cantons circonvoisins. La connaissance du labourage paraît aussi s'être conservée chez les familles qui se sont fixées de bonne heure dans des pays dont le sol était léger, facile à cultiver, naturellement fertile et abondant. Toutes ces conjectures sont fondées sur l'histoire : elle nous apprend que les habitants de la Mésopotamie, de la Palestine, de l'Egypte, et peut-être de la Chine, se sont appliqués à l'agriculture dès les temps le plus reculés. La connaissance du labourage était d'une si haute antiquité, chez les Babyloniens, qu'elle remontait aux premiers siècles de leur histoire (3) : on ne peut pas douter en effet que l'agriculture n'ait été connue très-anciennement dans ces contrées. Moïse dit que Nembrod et Assur bâtirent plusieurs villes (4); il serait difficile de concevoir comment ils auraient pu y réussir sans le secours de l'agriculture. La tradition des Phéniciens faisait remonter aux premiers temps l'usage du labourage (5); tradition confirmée également par l'autorité de l'Ecriture sainte : il y est dit qu'Isaac, pendant son séjour dans la Palestine, sema et recueillit au centuple (6). Les Egyptiens faisaient honneur de cette découverte à Isis et Osiris son époux (7) : L'agriculture devait être, en effet, extrêmement an-

— Theoph. Hist. Plant. l. iv, c. 5, p. 78. — Diod. l. i, p. 17. l. v, p. 331 et 384. — Strabo, l. xv, p. 1017. — Plin. l. xviii, sect. 13, p. 108. — Syncell. p. 28. Voy. aussi ce qu'Hérodote dit d'une espèce de blé en usage dans les Indes, l. iii, n. 100.

(1) Lescarbot, Hist. de la nouvelle France, p. 251, 255 et 261. — Lettr. édif. t. xi, p. 385. t. xxv, p. 71. — Hist. nat. de l'Islande, t. i, p. 250. — Laet, Descript. des Indes Occid. l. ii, c. 1, p. 34.

(2) Gen. c. 9, ỳ. 20.

(3) Beros. *apud* Syncel. p. 28 et 29.

(4) Gen. c. 10, ỳ. 10, 11 et 12.

(5) Sanchon. *apud* Euseb. p. 36. C.

(6) Gen. c. 26, ỳ. 12.

(7) Diod. l. i, p. 17 et 18. — Plut. t. ii, p. 356. A.

cienne chez ces peuples. Nous voyons Abraham, dans un temps de famine, se retirer en Egypte (1), et Jacob y envoyer ses enfants acheter du blé dans de pareilles circonstances (2). Les Chinois voudraient disputer à tous les peuples dont je viens de parler l'ancienneté du labourage; ils prétendent avoir appris cet art de Chin-nong, successeur de Fo-hi (3). Quoi qu'il en soit, c'est de ces diverses contrées, et de plusieurs autres encore sans doute, que l'art de cultiver les grains aura été successivement transporté dans différents climats. Les Grecs, par exemple, disaient que l'agriculture leur avait été apportée d'Egypte (4); les Romains étaient persuadés qu'elle était venue en Italie, de l'Afrique et de la Grèce (5).

On peut croire aussi que quelques peuples n'auront dû qu'à eux-mêmes la découverte des grains et l'art de les cultiver. Parmi les familles qui, dans leurs courses vagabondes, en avaient perdu la trace et la pratique, quelques-unes se seront fixées dans des cantons où les grains croissaient naturellement. Elles auront cherché alors les moyens de mettre à profit ce bienfait de la providence. Mais cette espèce de peuple n'aura pu parvenir qu'assez difficilement à trouver la méthode de cultiver les grains.

Il leur a fallu d'abord inventer les instruments et les outils propres au labourage; le nombre en est assez grand. Ces premiers laboureurs ne cultivaient la terre qu'à force de bras, et avec des outils très-grossiers et très-imparfaits (6). Tel était l'état des habitants du Pérou lors de la découverte de ces climats; ils n'avaient ni charrues, ni bêtes de somme: ils se servaient de certaines pelles tranchantes; et, quand la terre était suffisamment préparée, ils y semaient leurs grains, en faisant des trous avec un bâton (7). Il y a encore aujourd'hui quantité de peuples qui n'ont rien imaginé de mieux que ces anciennes pratiques (8). Les sauvages de la nouvelle France labourent leurs champs avec des instruments de bois, faits comme la houe dont se servent nos vignerons (9); d'autres avec des pelles (10); quelques-uns n'ont

(1) Gen. c. 12, ỳ. 10.
(2) Gen. c. 42. ỳ. 2.
(3) MARTINI, Hist. de la Chine, l. I, p. 32. — Hist. gén. des Voyages, t. VI, p. 196.
(4) DIOD. l. I, p. 34. l. V, p. 385.
(5) FESTUS, *voce* Libycus campus, p. 210. CICERO. t. IV, p. 478.
(6) DIOD. l. III, p. 232, 233. — PLUT. t. II, p. 378 et 379.
(7) Conquête du Pérou, t. I, p. 47. — Hist. des Incas, t. II, p. 83.
(8) Voy. l'Hist. générale des voyag. t. III, p. 117.
(9) LESCARBOT, histoire de la nouv. franc., p. 778.
(10) Lettr. édif. t. XII, p. 10.

même que des crocs de bois (1). L'instrument commun des Nègres de la Gambia, pour ouvrir la terre, est une sorte de pelle assez semblable à leurs rames (2) : d'autres n'ont que des espèces de truelles (3). La méthode des Nègres du Sénégal est de se mettre cinq ou six dans un champ, et de le remuer avec leurs épées (4). Les anciens habitants des Canaries ne labouraient la terre qu'avec des cornes de bœuf (5).

Ces pratiques informes et grossières n'auront jamais eu lieu que dans les contrées où les connaissances les plus essentielles et les plus utiles avaient été totalement mises en oubli. Ailleurs, on se servoit, pour cultiver la terre, d'outils infiniment plus commodes et beaucoup moins défectueux. Plusieurs peuples connaissaient, dès les premiers siècles après la dispersion, les moyens d'épargner leurs peines et de se préparer en même temps des récoltes abondantes, en employant des machines qui pussent fendre la terre d'une manière plus efficace que celle dont je viens de parler. On ne peut douter que dès-lors la charue ne fût en usage dans quelques contrées. Nous en avons une preuve à l'égard des Egyptiens, dans le culte rendu par ce peuple aux taureaux sacrés, qu'ils appelaient Apis et Menévis : rien de plus connu et de plus ancien que ce culte; il était fondé sur les services que ces animaux avaient rendus à ceux qui passaient pour avoir enseigné l'usage du blé (6). J'ai déjà dit que les Egyptiens croyiaient être redevables de ce bienfait à Osiris (7) : ce prince passait pour avoir inventé la charrue (8); on disait même qu'il avait montré aux Scythes à se servir de bœufs pour le labourage (9). Il est certain d'ailleurs, par l'Ecriture, que l'usage de labourer était établi en Egypte dès le temps de Joseph (10); il était aussi ancien dans la Palestine. Les Phéniciens, c'est-à-dire, les premiers peuples qui aient habité cette contrée, attribuaient l'invention de la charrue à Dagon, qui passait pour être fils du Ciel (11). On vient de voir qu'Isaac, étant dans la Palestine, sema et recueillit au centuple; fait qui suppose nécessaire-

(1) Lescarbot, p. 834. — Mœurs des Sauvages, t. II, p. 76 et 106. — Voyag. de Coréal, t. I, p. 33.
(2) Hist. gén. des voyag. t. III, p. 188 et 189.
(3) *Ibid.* t. V, p. 67.
(4) *Ibid.* t. II, p. 302.
(5) *Ibid.* p. 229 et 252.
(6) Diod. l. 1, p. 25.
(7) *Suprà*, p. 18, n. 15.
(8) *Primus aratra manu solertis fecit Osiris.* Tibul. l. 1, Eleg. 7. v. 29.
(9) Eustath. *ad* Dionys. Periegct. v. 306.
(10) Gen. c. 45, ℣. 6.
(11) Sanchon. *apud* Euseb. p. 37. D.


ptienne.
Grecque.
dionales de la France.

ment que dès-lors l'art de labourer était bien connu dans ces cantons. On voit aussi que, dès le temps de Job, on labourait dans l'Arabie avec des bœufs (1). Les Chinois enfin prétendent tenir la charrue de Chin-nong, successeur de Fo-hi (2).

La fabrique des premières charrues était très-simple. Cette machine, assez compliquée aujourd'hui dans certains pays, était composée originairement d'un seul morceau de bois très-long, et courbé de manière qu'une partie enfonçait dans la terre, et l'autre servait à atteler les bœufs. Il n'y avait point de roues; on y avait seulement ajouté un manche, pour que le conducteur de la charrue pût la diriger et la faire tourner à sa volonté. Telles étaient les anciennes charrues dont les Grecs se servaient (3). On en trouve encore aujourd'hui le modèle dans celles dont se servent les habitants de la Conception au Chili; leurs charrues ne sont faites que d'une seule branche d'arbre crochue, tirée par deux bœufs (4). On en vint ensuite à les faire de deux pièces : l'une plus longue, où l'on attelait les bœufs; l'autre plus petite, et adaptée de manière qu'elle servait de soc et entrait dans la terre. Ces charrues étaient encore très-simples, et n'avaient point de roues. On en peut juger par la description que les historiens Chinois font de cet instrument, dont ils regardent Chin-nong, successeur de Fo-hi, comme l'inventeur. « Ils disent qu'anciennement les peuples se nourrissaient des fruits des arbres, des plantes, et de la chair des animaux, sans savoir labourer ni semer. Chin-nong, ayant égard aux saisons et à la qualité des terrains, tailla un morceau de bois et en fit un instrument appelé *su*, qui sert à atteler les bœufs. Il le courba ensuite et fit durcir au feu un autre morceau de bois pour en faire un soc; et, de cette manière, il apprit aux hommes à labourer la terre (5). »

Il y a bien de l'apparence que les Egyptiens ont employé aussi cette sorte de charrue dès les premiers temps. Nous en retrouvons la description dans Hésiode (6); et il est naturel de présumer que les Egyptiens, en instruisant les Grecs de l'agriculture (7), leur

(1) Chap. 1er, ỳ. 14. Voy. notre Dissert.

(2) MARTINI, Hist. de la Chine, l. 1, p. 32.

(3) Voyez HESIOD. op. v. 443. — C'est celle que les Grecs appelaient Ἄροτρον αὐτόγυον.

(4) Voyage de FREZIER, p. 70.

(5) Extrait des Hist. Chin.

(6) Op. v. 443. C'est celle que les Grecs appelaient Ἄροτρον αὐτόγυον.

(7) Voy. le 2e vol. liv. II, sect 2e, c. 1.

avaient communiqué en même temps leurs charrues ; l'usage même en subsiste encore aujourd'hui dans certains cantons de la haute Egypte (*a*). Les Latins n'en ont point connu d'autres pendant fort long-temps (1). Telles sont aussi à peu près celles dont on se sert dans les provinces méridionales de la France, et généralement dans tous les pays chauds (2). J'observerai seulement que, dans les siècles dont je parle, il n'entrait ni fer, ni aucun autre métal dans les charrues, et même long-temps encore après, comme il paraît par la description qu'Hésiode fait de celles dont les Grecs se servaient (3). Strabon parle aussi de peuples qui ne se servaient que de charrues de bois (4) : aujourd'hui encore, il en est de même en Mingrélie (5), et dans plusieurs autres pays.

Une réflexion, au reste, qui ne doit point échapper, c'est que l'espèce de ces charrues prouve ce que j'ai dit plus haut, que l'invention du labourage était due aux peuples qui ont habité des terres légères et faciles à cultiver. Ils n'avaient pas besoin d'instruments plus forts que ceux dont nous venons de parler. Ces sortes de terrains, ayant peu de profondeur et de consistance, ne demandaient qu'un labour superficiel et très-léger. Les terres fortes, au contraire, étant naturellement très-compactes et sans

(*a*) On en peut voir la figure dans le Voyage d'Egypte, par Norden, t. I, planche 56.

Si l'on en croit Hérodote, l. II, n. 19. ŒLIAN. hist. animal. l. X, c. 16. PLIN. l. XVIII, sect. 47. PLUT. l. II, p. 670, anciennement les Egyptiens ne labouraient point leurs terres. Ces auteurs disent qu'aussitôt après l'écoulement de l'inondation, chacun semait son champ dans le temps que la terre était encore molle et détrempée ; on y lâchait ensuite des pourceaux, qui, foulant la semence avec leurs pieds, la faisaient entrer dans la terre.

Ce fait, tel qu'il est rapporté par ces auteurs, m'a toujours paru extrêmement suspect. Il n'est pas vraisemblable, en effet, que les Egyptiens aient employé les pourceaux pour enfoncer les grains semés sur la superficie de la terre. Ces animaux sont très-voraces, et plus propres à manger les grains qu'à les fouler. D'ailleurs, il ne serait point possible à des pourceaux de se tirer du limon de ces terres où celui qui sème enfonce lui-même jusqu'aux genoux. MAILLET, Descript. de l'Egypte, Lettr. 9, p. 7.

Je suis donc persuadé premièrement qu'Elien, Pline, Plutarque, n'ont parlé que d'après le récit d'Hérodote ; car il est certain, par le témoignage de DIODORE, l. I, p. 43, et de Pline lui-même, *loco cit.*, et par celui des voyageurs modernes, qu'on a labouré et qu'on laboure encore les terres en Egypte. Je crois ensuite qu'Hérodote lui-même, qui probablement n'avait jamais vu labourer ni semer en Egypte, n'a parlé que d'après quelque récit qu'il aura sans doute mal compris, et encore plus mal rendu. Voy. les jugements sur quelques ouvrages nouveaux ; Avignon, 1745, in-12, t. X, p. 241, etc.

(1) Voy. VIRG. Georg. l. I, v. 169.
(2) Voy. Lettr. édif. t. XII, p. 91.
(3) Op. I, 443, etc.
(4) Liv. XI, p. 767.
(5) CHARDIN, t. I, p. 127.

beaucoup d'interstices entre les parties qui les composent, si on ne les ouvre profondément, le fond en demeure froid, immobile et sans action. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut parvenir à y faire pénétrer l'action du soleil et les impressions de l'atmosphère : de là, la différence des charrues.

Les anciens ne se servaient guères que de bœufs pour le labourage : les Grecs, qui parlaient de l'ancien Bacchus comme de l'inventeur de l'agriculture (1), disaient que c'était lui qui le premier avait amené les bœufs, des Indes dans l'Europe (2). On peut cependant inférer d'un passage du Deutéronome, qu'anciennement on était aussi dans l'usage d'employer quelquefois les ânes au labour des terres; Moïse y défend aux Israélites d'atteler à une même charrue un âne et un bœuf (3).

Ce n'est pas assez d'avoir semé le grain, il faut encore prendre des précautions pour le faire germer. Il faut renverser la terre dessus et l'en couvrir, afin qu'il ne perde point la substance qui lui est nécessaire pour croître et pour mûrir : c'est à quoi la herse est destinée, instrument fort utile, et dont l'invention est très-ancienne, puisqu'il en est parlé dans le livre de Job (4). Les Chinois ont même conservé le nom de celui qu'ils regardent comme l'inventeur de la herse. Ils donnent de grands éloges, dans leurs livres, à cette invention, ignorée des Grecs pendant fort long-temps, comme je le dirai à l'article de ces peuples.

Je ne dois point finir l'article qui nous occupe, sans faire remarquer les soins que de tous les temps les peuples policés se sont donnés pour fertiliser la terre, et lui faire porter plus de fruits qu'elle n'en devrait rendre naturellement.

Dans les premiers âges où l'on a cultivé la terre, on a dû la trouver d'une extrême fertilité. Isaac, ayant semé, recueillit au centuple (5); mais cette fécondité n'a pu être ni générale, ni de longue durée : la terre s'épuise en rapportant. On a donc été bientôt obligé de chercher les moyens de la ranimer et de lui redonner les sels dont elle a besoin pour la production des grains. Les anciens avaient plusieurs pratiques pour féconder leurs terres; ils y employaient le fumier, les cendres de certaines plantes, la marne, les sels, etc.

(1) Diod. l. IV, p. 249; l. III, p. 232.
(2) Plut. t. II, p. 262. B.
(3) Deuter. c. 22, ✝. 10.
(4) C. 39, ✝. 10, Voy. le P. Calmet.
(5) Gen. c. 26, ✝. 12.

On ne peut point fixer le temps où l'on a commencé à fumer les champs destinés au labour; on entrevoit seulement, à travers les ténèbres qui enveloppent toujours les anciennes traditions, que cet usage à dû être fort ancien dans certains pays. L'Italie attribuait cette invention à Saturne (1) : cela veut dire que la tradition de ces peuples faisait remonter à des temps très-reculés l'art de fumer les terres.

On doit rapporter au même but les soins que les Egyptiens s'étaient donnés pour arroser leurs champs. Ces peuples habitaient un climat naturellement stérile et ingrat (2); mais, à force de soins et de travaux, ils parvinrent à rendre l'Egypte la plus fertile contrée qu'on ait connue dans l'antiquité. On sait qu'elle jouissait de cette réputation dès le temps d'Abraham. Ce patriache fut y chercher un asile contre la famine qui désolait tous les pays voisins (3). Si l'on en croit même les historiens profanes, les Egyptiens avaient dès-lors exécuté de fort grands ouvrages pour tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il était possible. Osiris avait, dit-on, fait border ce fleuve, de part et d'autre, de puissantes digues, et construire des écluses pour arroser les terres à proportion qu'il en était besoin (4). On place aussi vers ces temps à peu près la construction du lac Mœris, destiné aux mêmes usages (*a*). Il peut y avoir peut-être quelques doutes sur la magnificence et la grandeur de ces ouvrages; mais il est toujours certain que, dès l'antiquité la plus reculée, les Egyptiens avaient fait de grands travaux pour l'amélioration de leurs terres. Moïse le fait assez connaître lorsque, parlant de la terre promise aux Israélites, il leur dit : « La terre dont vous allez prendre possession n'est pas comme la terre d'Egypte d'où vous êtes sortis, et où, après que l'on a jeté la semence, on fait venir l'eau par des canaux pour l'arroser, comme on fait dans les jardins (5). »

La manière de faire la récolte est un objet fort important. Les premiers hommes, faute de connaissance, n'auront pas recueilli des productions de la terre tout ce qui aurait dû leur en

(1) Macrob. Saturn. l. 1, c. 7, p. 218.

(2) Voyag. d'Egypte, par Granger, p. 11 et 25, 26.

(3) Gen. c. 12, ℣. x.

(4) Diod. l. 1, p. 23.

(*a*) *Ibid.*

Il n'est pas aisé de déterminer le temps où a régné le prince auquel on l'attribue. Tout ce que l'on voit, c'est qu'Hérodote, l. II, n. 101, 102, et Diod. l. 1, p. 62, font Mœris plus ancien que Sésostris; et l'opinion la plus probable est que Sésostris régnait vers l'an 1659 avant. J.-C.

(5) Deuter. c. 11, ℣. 10 et 15.

revenir. Il se sera passé quelque temps avant qu'on ait inventé les instruments propres à couper les épis ; on aura commencé vraisemblablement par les arracher : aujourd'hui encore, il y a des nations qui ne connaissent point d'autres manières de faire la récolte (1). La longueur de ce travail aura fait chercher les moyens de l'abréger. Il n'a pas dû être bien difficile d'imaginer quelque instrument propre à couper à la fois plusieurs épis. La faucille, ou quelque machine approchante, remonte à la plus haute antiquité, Toutes les anciennes traditions parlent de la faux de Saturne (2), qui passait pour avoir enseigné aux hommes de son temps à cultiver la terre (3). Ce fait suppose, à la vérité, l'art de travailler les métaux, connaissance dont peu de nations auront d'abord joui (4) : les autres y auront suppléé par différents moyens ; on en peut juger par ce que les relations modernes nous apprennent de certains peuples. Les habitants du Paraguay coupaient leurs blés avec des côtes de vaches qui leur tenaient lieu de faucilles (5).

L'art de séparer le grain d'avec l'épi, et de l'en faire sortir facilement, aura été, pour bien des peuples, le sujet de plusieurs réflexions et de plusieurs expériences. La pratique la plus usitée dans l'antiquité était de préparer en plein air une place, en battant bien la terre, d'y répandre les gerbes, et de les faire fouler par des bœufs ou par d'autres animaux qu'on faisait passer et repasser dessus plusieurs fois. Il paraît que, du temps de Moïse, c'était la méthode des peuples de l'Asie et de l'Egypte (6) ; c'était aussi celle des Grecs (7), et de quantité d'autres nations (*a*). On se servait encore de grosses planches hérissées de chevilles ou de cailloux pointus qu'on traînait sur les gerbes (8) ; c'est la pratique des Turcs. Enfin on a imaginé de froisser les épis par le moyen de voitures pesantes, telles que les chariots, les traîneaux ; cette méthode paraît avoir été pratiquée et inventée par les habitants de la Palestine (9). Dans l'Italie et dans la

(1) Hist. génér. des voyag. t. III, p. 117. — Voyag. de DAMP. t. IV, p. 228.
(2) PLUT. t. II, p. 275. — A. MACROB. Sat. l. 1, p. 217. — BANNIER. explic. des Fables, t. III, p. 429, 430.
(3) DIOD. l. V, p. 383. — MACROB. Sat. l. 1, p. 217.
(4) Voy. *infrà*, chap. 4.
(5) Lettr. édif. t. XI, p. 420.
(6) Deut. c. 25, ℣. 4.
(7) Iliad. l. XX, v. 495, etc.
(*a*) ELIEN dit que pour empêcher les bœufs employés à ce travail, de manger le blé et la paille, c'était autrefois l'usage de leur frotter la bouche de fiente. *Histor animal.* l. IV, c. 25.
(8) Voy. SCHEUCHZER, Phys. sacr. t. VII, p. 241. col. B. parag. 2.
(9) Voy. VARRON., de re rust. l. 1, c. 52.

Gascogne, on emploie encore à présent à cet usage les charettes ou les traîneaux. En Chine, la manière de battre le blé est de faire passer sur les épis un rouleau de marbre brut (1). Toutes ces pratiques subsistent encore aujourd'hui dans la plupart des pays chauds (2) : le fléau n'est point encore en usage dans le levant (3), où a commencé l'agriculture.

Quant à la manière de nettoyer le blé après l'avoir battu, la première aura été de jeter en l'air plusieurs fois le grain mêlé avec la paille ; le vent emporte la paille pendant que le grain retombe sur l'aire par son propre poids : on se servait pour cet effet de pelles, ou de quelque machine approchante. Ce qu'il y a de certain, c'est que le van est de la plus haute antiquité (4) ; mais le van des anciens ne ressemblait point au nôtre ; on conjecture qu'il était fait comme une espèce de pelle (5). Au surplus, cette manière de vanner les grains se pratique encore aujourd'hui dans l'Italie et dans tous les pays chauds (6).

## ARTICLE SECOND.

### *De l'art de faire le pain.*

Le but et la fin de tous les travaux du labourage est de se procurer du pain. Quelque ordinaire que soit aujourd'hui cet aliment, l'art de le préparer a eu des commencements très-grossiers, et différents progrès, de même que toutes les autres inventions humaines. Plusieurs peuples n'ont pas connu, dès le premier moment qu'ils ont eu du blé, le secret de le convertir en farine, et la farine en pain. Combien de vastes contrées, dans l'un et l'autre continent, où quoiqu'il y ait des grains, l'usage du pain est encore entièrement inconnu ! Il n'est pas même aisé de faire sentir comment certains peuples ont pu s'apercevoir des pro-

(1) Hist. gén. des Voyag. t. v, p. 469.

(2) *Ibid.*, p. 187.

(3) CALMET, t. IV, 2e part. p. 239.

(4) *Mystica vannus Iacchi.* VIRGIL. Georg., l. I, v. 166.

(5) Odyss. l. XI, v. 125. Voy. sur ce sujet les notes de mad. DACIER, t. II, p. 479.

(6) CALMET, t. IV, 2e part., 341. — ASTRUC, mém. pour l'hist. du Languedoc, p. 354.

priétés du blé et de son extrême utilité. Les degrés qu'il y a entre cette plante en nature, et sa conversion en pain, sont immenses : cependant il n'y a jamais eu que cet objet qui ait pu engager des nations entières à s'adonner au labourage, qui, de tous les travaux de l'homme, est sans contredit le plus rude, et celui qui lui coûte le plus de soins et d'attentions. On a vu, dans l'antiquité, quantité de peuples (1), comme il s'en trouve plusieurs encore aujourd'hui (2), qui n'ont jamais pu se résoudre à cultiver la terre : les incommodités de la vie errante leur ont paru préférables aux douceurs de la vie sédentaire, qu'ils ne pouvaient se procurer qu'au moyen de l'agriculture (3). Il a donc fallu que les nations, qui se sont livrées à tous les travaux qu'exige la culture du blé, sussent auparavant que cette plante fournit à l'homme l'aliment le plus solide et le plus convenable ; et c'est, à mon avis, une nouvelle preuve que plusieurs familles, même depuis la dispersion et la confusion des langues, avaient conservé quelques notions des arts les plus utiles.

A l'égard des autres familles auxquelles la vie errante avait fait perdre ces premières teintures, et qui ont été obligées ensuite de les retrouver, voici les conjectures que les anciens nous fournissent sur la manière dont ces familles seront parvenues à découvrir l'art de faire le pain. On a commencé, disent les anciens, par manger les grains tels que la nature les produit, et sans aucune préparation (*a*). Selon Possidonius, philosophe fort ancien et fort estimé, cette expérience a suffi pour qu'en consultant la nature, on ait découvert l'art de convertir le blé en pain. On a dû observer, dit-il, que les grains étaient d'abord broyés par les dents, et leur substance ensuite délayée par la salive; qu'en cet état, remués et rassemblés par la langue, ils descendaient dans l'estomac, où ils recevaient le degré de cuisson qui les rendait propres à être convertis en nourriture. Sur ce mo-

(1) Hérod. l. iv, n. 97. — Cæs. de Bello Gall. l. vi, n. 20. — Strabo, l. ii, p. 753, 754 et 781. l. xvi, p. 1084 et 1115, l. xvii, p. 1184 et 1190. — Tacit. de Mor. Germ. n. 46.

(2) Les Tartares, les Arabes et les Sauvages. Voy. Merc. de France, juin 1755, 1er vol. p. 141.

(3) Voy. Tacite, de Mor. Germ. n. 46.

(*a*) Hippocrat. de Priscâ Medic. c. 2, t. 1, p. 154. — Theophrast. *apud* Scol. Hom. *ad* Iliad. l. i, v. 449. — Suid. *voce* Οὐλοθυτ, t. ii, p. 738. — Cœl. Rhod. Lect. antiq. l. xviii. c. 38, p. 1037. Plusieurs faits prouvent d'ailleurs qu'on peut se nourrir de grains de blé vert. Voyez S. Luc, c. 6, ỳ. 1. Lettr. édif., t. xvii, p. 302. — Acad. des inscript. t. xvi. H. p. 258.

dèle, on forma le plan de la préparation qu'on devait donner au blé pour être converti en aliment. On imita l'action des dents en broyant le blé entre deux pierres; on mêla ensuite la farine avec de l'eau; et, en remuant et pétrissant ce mélange, on en fit une pâte qu'on mit cuire d'abord sous la cendre chaude, ou de quelque autre manière, jusqu'à ce qu'ensuite, et par degrés, on eût inventé les fours (1).

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, exposons ce que l'antiquité peut nous fournir de lumières sur les différentes préparations qu'on a données successivement au blé. Examinons l'usage qu'on en fait, et jugeons du passé par ce qui se pratique encore de nos jours chez plusieurs nations de l'un et de l'autre continent.

J'ai dit ailleurs que les plantes, les herbes et les racines, avaient été pendant un temps la principale nourriture de presque tous les premiers habitants de la terre; ils faisaient probablement griller ou bouillir ces plantes et ces racines, comme en usent encore à présent certaines nations (2). Je pense qu'originairement plusieurs peuples n'auront point connu d'autre manière de préparer le blé. On aura commencé par faire griller légèrement les épis qu'on arrachait encore verts et pleins de séve; on les passait sur un feu clair et ardent; en les frottant après entre les mains, on en détachait les grains, qu'on mangeait sans autre apprêt. Cette conjecture me paraît d'autant plus vraisemblable, que du temps d'Hérodote cet usage subsistait chez quelques peuples de l'Inde (3); et que, de nos jours, c'est encore la manière dont quantité de nations sauvages emploient et préparent leurs grains (*a*).

Mais cet usage a dû s'abolir à mesure que les peuples dont je parle se seront policés. Cette espèce de nourriture ne pouvant durer qu'environ un mois, ils auraient perdu le principal avantage des grains, qui est de pouvoir se garder, et de fournir, en atten-

(1) *Apud* SENEC. Ep. 91, p. 409.

(2) Voy. l'Hist. natur. de l'Islande, t. 1, p. 53.

(3) Liv. III, n. 100. — Voy. aussi LEVIT. c. 2, ℣. 14. — CASAUB. *in* Athen. l. XIV, c. 16, p. 923.

(*a*) Hist. de la Virginie, p. 246. — Voyag. de FREZIER, p. 62. — Hist. gén. des Voyages, t. III, p. 167. Aujourd'hui dans plusieurs provinces les enfants sont dans l'usage, lorsque le blé est encore vert, et approche de la maturité, d'arracher des épis et de les passer sur un feu clair et ardent. Ils les frottent ensuite dans leurs mains pour en détacher les grains: ces grains, encore verts et à moitié rôtis, ne sont pas d'un goût désagréable.

dant la récolte, une nourriture certaine et abondante. Ces peuples auront donc étudié l'art d'employer le blé tel qu'il est après sa maturité; mais ils auront vraisemblablement fait bien des tentatives avant que de trouver la préparation convenable pour convertir cette plante en aliment.

Il n'est pas possible de manger en substance le grain sec et couvert de son enveloppe; il a donc fallu chercher différents moyens de le préparer. Nous ne trouvons rien de plus généralement établi dans les premiers temps que l'usage de torréfier les grains; presque tous les peuples connus l'ont pratiqué (1), et les sauvages le pratiquent encore actuellement (2). Qu'elle pouvait en être la raison? Voici celle qui m'a paru la plus vraisemblable. Nous avons vu qu'originairement on mangeait le grain tel qu'il sort des mains de la nature. De toutes les plantes frumentacées, l'orge a été, si l'on en croit les anciens, la première dont les peuples se soient nourris (3); les grains d'orge sont enveloppés d'une certaine balle ou pellicule dont on ne peut les dépouiller que par le moyen de la meule. La plupart des premiers hommes n'avaient point l'usage des moulins. Au défaut de cette machine, ils se servaient du feu pour dépouiller l'orge de sa balle, qui en rendait le manger presque impossible : ils y trouvaient d'ailleurs un double avantage; car le feu communique à l'orge une sorte de saveur. Cette espèce de grain, à demi-rôtie, n'est point d'un goût désagréable. Les voyageurs, dans l'Étiopie, ne prennent ordinairement d'autre provision que de l'orge grillé (4). Quand ensuite ces peuples sont venus à broyer le grain, la torréfaction leur était encore d'un grand secours. Ils ont été long-temps à ne connaître d'autre manière de moudre le blé que de le piler dans des mortiers (5) : l'action du feu sur le grain le rendait plus facile à écraser; il se dépouillait plus aisément de son écorce (6).

(1) Voy. APOLLON. Rhod. l. I, v. 1072. — VIRGIL. Georg. l. I, v. 267. OVID. Fast. l. VI, v. 693. l. VI, v. 313. — PLIN. l. XVIII, sect. 2e. — FESTUS *in voce* Ador. p. 8. — SERVIUS *ad* Æneid. l. I, v. 179. — Le P. CALMET, t. II, p. 868. t. IV, 2e vol. p. 337.

(2) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 86. — Voyage de FREZIER, p. 62. — Voyages de DAMPIER, t. IV, p. 228.

(3) DIONYS. HALICARN. l. II, p. 96. — PLIN. l. XVIII, sect. 14, p. 108. — PORPHYR., *de* abstin. l. II, p. 128. — PAUS. l. I, c. 38.

(4) Relat. de la Haute Ethiopie, p. 5.

(5) Voyez *infrà*, p. 93.

(6) Voyez Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 67.

On peut mettre encore au nombre des premières préparations, qu'on aura données aux grains, celle de les faire tremper et bouillir dans l'eau, à peu près comme on accommode le ris dans l'Orient. On sait qu'originairement c'était la façon dont les Grecs (1) et les Romains (2) préparaient leurs grains, qui, dans cet état, leur servaient d'aliment journalier, l'eau les faisant enfler et les attendrissant assez pour qu'on puisse les manger commodément. C'est encore la manière dont aujourd'hui plusieurs peuples apprêtent leurs grains (1). Peut-être aussi que, pour les mieux dépouiller de leurs enveloppes, on les mettait bouillir avant que de les faire griller. On retrouve des traces de ces anciennes pratiques chez les Calmouks des bords de l'Irtisch. L'orge est leur nourriture ordinaire; ils le font tremper quelque temps dans l'eau, et le pressent ensuite pour le dépouiller de son écorce, après quoi ils le mettent sur le feu dans des chaudières où ils le laissent sans eau jusqu'à ce qu'il soit bien rôti: alors ils le mangent à poignées. Cet aliment est leur pain journalier (2).

Mais on ne fut pas long-temps à sentir que le blé avait besoin de quelque autre préparation : on ne tarda pas à remarquer que le grain renfermait sous son écorce une substance qui demandait d'être développée : l'idée sera donc venue de le broyer. Les premiers instruments dont on se sera servi auront été les pilons et les mortiers, soit de bois, soit de pierre: la nature les indiquait. Les Grecs (3), les Romains (4), et presque toutes les nations de l'antiquité (5), ont été long-temps sans trouver d'autres moyens de convertir le blé en farine. De nos jours encore, ce sont les seules machines en usage chez quantité de nations (6) : on ne peut pas trop décider qu'elle était la manière d'employer cette espèce de farine. Diodore dit des premiers peuples de la Grande-Bretagne, qu'après avoir froissé les épis pour en faire sortir les grains, ils se contentaient de les piler, et qu'ils faisaient leur nourriture principale de ces grains ainsi pilés et broyés (7). On

(1) Suid. *in voce* Διαζαm, t. 1, p. 515.
(2) Traité de la Police, l. v, t. II, p. 791. — Académies des Sciences, ann. 1708. M. p. 86.
(3) Voyage de Frezier, p. 62.
(4) Rec. des Voyag. au Nord, t. 8, p. 191.
(5) Hesiod. Op. v. 423.
(6) Pline, liv. xviii, sect. 3 et 23. — Serv. ad Æneid. l. ix, v. 4.
(7) Plin. *loco cit.* sect 23.
(8) Hist. gén. des Voyag., t. 3, p. 81 et 431.
(9) Lib. v, p. 347.

sait qu'au Pérou la manière dont les Indiens préparent l'orge est de le faire griller, de le réduire ensuite en farine; et, sans autre apprêt, ils le mangent à cuillerées (1). Nous ignorons si les peuples de l'antiquité ont fait originairement un pareil usage du blé pilé.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant que de pouvoir employer les grains convenablement, il a fallu trouver le secret de séparer la farine du son. Je suis très-persuadé que, dans les commencements, on aura mangé la farine mêlée avec le son, ou comme font encore certains peuples grossiers (2): insensiblement on aura cherché le moyen d'en faire la séparation, soit en passant le blé pilé dans quelques tamis grossièrement faits avec de petites branches liées ensemble, ou dans des paniers d'osier ou d'autres matières semblables, soit même en le vannant. Toutes ces pratiques sont encore aujourd'hui en usage chez les Sauvages (3); par la suite on perfectionna ces machines. Les Egyptiens faisaient leurs tamis, ou sas, des filaments de la plante nommée *Papyrus*, et des joncs les plus menus (4). Cette dernière plante était aussi celle dont les Grecs se servaient pour le même usage (5); les anciens habitants de l'Espagne les faisaient de fil (6). Les Gaulois sont les premiers qui aient eu l'adresse d'y employer le crin des chevaux (7).

Le premier usage qu'on aura vraisemblablement fait de la farine aura été de la délayer dans l'eau, et de manger cette mixtion sans autre apprêt, ainsi qu'en usent de nos jours les montagnards d'Ecosse et plusieurs autres peuples (8). On aura pensé ensuite à faire cuire ce mélange. La manière la plus ordinaire d'employer la farine, dans l'antiquité, était d'en composer une espèce de bouillie qu'on faisait cuire dans des vases de terre, comme le *farro* des Italiens. Cette farine, délayée dans l'eau pure, était le fondement de la nourriture des anciens peuples : ils s'en contentaient quand ils n'avaient rien de mieux; mais, quand ils avaient des viandes, ils les faisaient cuire avec cette bouillie (*a*).

(8) Voyage au Pérou, p. D. Ant. d'Ulloa, t. I, p. 340.

(1) Hist. gén. des Voy. t. V, p. 137. — Voy. aussi l'Hist. des Incas, t. II, p. 196.

(2) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 86.

(3) Plin. l. XVIII, sect. 28.

(4) Pollux, l. VI, segm. 47.

(5) Plin. *loco cit.*

(6) Plin. *Ibid.*

(7) Voyage de Frezier, p. 62. — Voyage d'Egypte, par Granger, p. II. — Mercure de France, juillet 1718, p. 87, 88.

(*a*) C'est ce qu'on appelait *Pulmentum* ou *pulmentarium*.

On ne savait alors ce que c'était que de faire cuire la viande séparément, et de la manger ensuite avec cette bouillie, comme nous mangeons aujourd'hui le pain (1). Cette manière d'employer la farine a subsisté fort long-temps; elle était en usage chez les Grecs, les Romains, les Perses et les Carthaginois (*a*). Les anciens habitants des Canaries ignoraient également l'art de faire le pain; ils mangeaient leur farine cuite avec de la viande et du beurre (2). Ce que nous appelons la *sagamité* des Sauvages, n'est autre chose qu'une espèce de bouillie faite de leur blé d'Inde torréfié dans les cendres chaudes, broyé dans des mortiers de bois, et cuit dans des vaisseaux de terre avec toutes sortes de viandes (3).

Les premiers hommes ont pu connaître d'assez bonne heure le secret de convertir le blé en farine; mais celui de convertir la farine en pain n'aura pas été, suivant toute apparence, trouvé aussi promptement. On peut dire cependant que jusques-là les peuples ne jouissaient qu'imparfaitement de l'avantage d'avoir du blé, dont la véritable utilité est d'être converti en pain. Il n'est pas facile de deviner par quels degrés on y sera parvenu; il a fallu imaginer la pâte, c'est-à-dire, ne mêler qu'une certaine quantité d'eau avec la farine, remuer ce mélange fortement et plusieurs fois, trouver l'art de le faire cuire, etc. Il faut croire qu'on aura fait bien des tentatives avant de connaître l'art de convertir la farine en pain. Au surplus, de quelque manière qu'on y soit parvenu, cette découverte est fort ancienne. L'Écriture nous apprend qu'Abraham servit du pain aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré (4) : alors on faisait le pain d'une manière fort simple ; il n'y entrait que de la farine et de l'eau, et peut-être du sel. Les pains n'étaient point épais ni de forme élevée comme sont les nôtres aujourd'hui. C'était une espèce de gâteau plat et mince. Aussi n'avait-on pas besoin de couteau pour les partager. On les rompait facilement avec les mains.

(1) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 83, 84.

(*a*) *Ibid.* p. 84.

Pline semble dire le contraire dans ces paroles, *videturque tam Puls ignota Græciæ, quàm Italiæ Polenta*, l. XVIII, sect. 19. Mais Foraunatus Licetus explique très-bien ce passage, en disant que c'était la même chose sous différents noms, et que Pline a seulement voulu dire que le terme de *Puls* était aussi peu usité en Grèce, que celui de *Polenta* en Italie. Respons. ad Quæsita, p. 57.

(2) Asia di Barros, Deca. 1a, l. 1, c. 12, fol. 24, *verso*.

(3) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 86, 87.

(4) Gen. c. 18, ℣. 6.

De là viennent ces expressions si souvent répétées dans l'Ecriture, *rompre* le pain, dans la *fraction* du pain, etc. (1). Il paraît encore qu'on ne pétrissait la pâte et qu'on ne la faisait cuire qu'au moment où l'on voulait s'en servir (2). Usage qui subsiste encore aujourd'hui dans plusieurs pays (3).

On ne prenait pas anciennement de grandes précautions pour cuire le pain : l'âtre du feu servait le plus souvent à cet usage; on posait dessus un morceau de pâte aplati, on le couvrait de cendres chaudes, et on l'y laissait jusqu'à ce qu'il fût cuit (4). Ce fut de cette manière que Sara fit cuire le pain qu'Abraham présenta aux anges (5), et c'est ainsi qu'en usent même à présent plusieurs peuples de l'Amérique : ils enveloppent leur pâte dans des feuilles qu'ils commencent par couvrir de cendres chaudes, et ensuite de charbons allumés (6) ; on aura pu se servir aussi, pour le même usage, de pierres creuses échauffées suffisamment; nous sommes autorisés à le croire par la pratique actuelle de plusieurs nations. Il y a encore aujourd'hui des contrées dans la Norvège où l'on fait cuire le pain entre deux cailloux creux (7). Les pains des Arabes sont des espèces de gâteaux qu'ils font cuire dans des pierres creusées exprès, qu'on fait chauffer au feu (8). Le pain dont usent les Sauvages de l'Amérique diffère peu de celui des Arabes : ces pains sont faits en manière de galettes; ils les font cuire, soit entre deux pierres brûlantes (9), soit en mettant leur pâte sur une pierre chaude, qu'ils couvrent ensuite de cailloux bien échauffés (10). Le pain des Tartares de Circassie est de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte mollasse qu'ils cuisent à demi dans des moules de terre, et qu'ils mangent presque brûlante (11). Le pain de la plupart des peuples de l'Afrique n'est autre chose que de la farine pétrie avec un peu d'eau : ils séparent cette farine en plusieurs morceaux qu'ils font cuire au bain-marie dans un pot de terre (12), ou au feu sur une

(1) Voyez Wasserus, de antiq. Men sur. l. II, c. 5.

(2) Gen. *suprà*, et c. 19, ℣. 3.

(3) Chardin, t. I, p. 128. t. IV, p. 177. — Mém. de Trév. Septembre 1717, p. 1496, etc.

(4) Ovid. Fast. l. VI, v. 315.

(5) Gen. c. 18, ℣. 6.

(6) Histoire de la Virginie, p. 244.

(7) Journal des savants, nov. 1668. p. 87.

(8) Calmet, t. VI, p. 326.

(9) Lescarbot, Hist. de la nouvelle France, p. 745.

(10) *Ibid.* p. 337.

(11) Rec. des voyages au nord, t. X, p. 462.

(12) Histoire gén. des voyag., t. II, p. 431. t. IV, p. 289, 352.

pierre (1). On aura pu encore se servir originairement d'espèces de grils posés sur des charbons, ou de manières de poêles qu'on tenait sur le feu, et dans lesquelles on mettait la pâte (2).

L'invention des fours est cependant très-ancienne ; il en est parlé dès le temps d'Abraham (3). Quelques écrivains font honneur de cette découverte à un nommé Annus, Egyptien (4), personnage entièrement inconnu dans l'histoire. Je crois que, dans l'origine, ces fours étaient fort différents des nôtres ; c'étaient, autant qu'on en peut juger, des espèces de tourtières d'argile ou de terre grasse, qui se transportaient aisément d'un lieu à un autre. On peut croire aussi que ces premiers fours étaient à peu près faits comme le sont ceux des Turcs : ils sont d'argile, et ressemblent à un cuvier renversé, ou à une cloche. On les échauffe en faisant du feu par dedans ; alors on met dessus la pâte formée en manière de galettes. On ôte ces pains à mesure qu'ils sont cuits, et on en met d'autres à la place (5). Au surplus, toutes les manières de faire cuire le pain, dont nous venons de parler, subsistent encore dans l'Orient (6).

Il n'est pas à présumer que, dès le moment où l'on aura connu l'art de faire du pain, on ait eu aussi le secret de faire lever la pâte : s'il est une découverte qu'on doive attribuer au hasard, c'est sans contredit celle du levain ; l'idée ne s'en sera pas présentée naturellement ; on aura été redevable de cette heureuse invention à l'économie de quelque personne qui, voulant faire servir un reste de vieille pâte, l'aura mêlée avec de la nouvelle, sans prévoir l'utilité de ce mélange : on aura sans doute été bien étonné en voyant qu'un morceau de pâte aigrie et d'un goût détestable, rendait le pain où on l'avait insérée plus léger, plus savoureux et d'une plus facile digestion. On ne sait point précisément le temps où le levain a commencé d'être en usage. Il ne paraît pas qu'il entrât de levain dans le pain qu'Abraham servit aux Anges : on voit que Sara le fit cuire aussitôt après le mélange de la farine et de l'eau (7). Aujourd'hui encore, dans la

(1) *Ibid.* t. IV, p. 289.
(2) Voy. Levit. c. 7, ℣. 9.
(3) Gen. c. 15, ℣. 17.
(4) SUIDAS *in voce* Αρτος, t. I. p. 340.
(5) BELON, observat. l. II, c. 115, p. 377.
(6) Voy. THÉVENOT, t. II, c. 32, p. 544. — CHARDIN, t. I, p. 128. t. II, p. 93 ; t. IV, p. 177 et 184.
(7) Gen. c. 18, ℣. 6.

plus grande partie de l'Asie, ce n'est point la coutume de faire lever la pâte (1) : l'usage du levain est cependant fort ancien ; il devait être connu dès avant Moïse. Ce législateur, en prescrivant aux Hébreux la manière dont ils devaient manger l'agneau pascal, leur défend l'usage du pain levé (2) ; et ailleurs, il remarque que les Israélites, lors de leur sortie d'Egypte, mangèrent du pain sans levain et cuit sous la cendre : car, dit-il, les Egyptiens les avaient si fort pressés de partir, qu'ils ne leur avaient pas laissé le temps de mettre le levain dans la pâte (3).

Il fallait bien du temps et bien de la fatigue pour réduire le blé en farine quand on ne savait que le piler : cette farine même devait être fort grossière. Je suis persuadé que, si certains peuples qui ont du grain ne sont pas dans l'usage d'en faire du pain, on doit en attribuer la cause au peu de connaissance qu'ils ont des machines propres à cette opération. Successivement les arts se perfectionnent; on n'a pas dû être long-temps à reconnaître l'utilité dont pouvaient être certaines pierres pour écraser et broyer les grains : les peuples les plus grossiers et les plus sauvages ne l'ignorent pas ; ils convertissent leur blé en farine par le moyen de deux pierres, l'une fixe, et l'autre qu'ils font mouvoir à force de bras, à peu près comme nos peintres broient et mêlent leurs couleurs (4). Il est probable qu'on en aura usé de la même manière dans les premiers temps : ce travail néanmoins devait être bien incommode et bien fatigant. Il fallut donc chercher l'art de moudre le grain d'une manière moins pénible et plus expéditive : à la fin, on inventa la meule et le moulin.

Il ne faut pas espérer qu'on puisse jamais découvrir le temps précis où les moulins ont été inventés; il en est de cette machine, si commode et si utile, comme de plusieurs autres inventions de la haute antiquité. Le peu de détail qui nous reste sur les premiers temps ne permet pas d'en apercevoir l'époque précise. Je ne voudrais pas assurer que les moulins fussent connus dès le temps d'Abraham; je serais cependant assez porté à le croire, sur ce que Moïse dit qu'Abraham ordonna à Sara de pétrir trois mesures de la plus *pure* farine (5) : or il est difficile de concevoir qu'on puisse

(1) GEMELLI, t. I, p. 418. — CHARDIN, t. IV, p. 177 et 185.
(2) Exod. c. 12, ℣. 15.
(3) *Ibid.* ℣. 39.
(4) Voyage de FREZIER, p. 62. — Lettr. édif., t. XXIII, p. 289. Hist. génér. des voyag., t. VIII, p. 228 ; t. III, p. 117 ; t. IV, p. 289.
(5) Gen. c. 18, ℣. 6.

faire de la farine bien fine sans le secours de la meule. Mais, sans nous arrêter à un passage qui peut ne pas paraître décisif, il est parlé de meules dans Job (1), que nous croyons avoir vécu dans les siècles dont il s'agit présentement (a). Il est également certain que l'usage des moulins était très-ancien chez les Egyptiens. Moïse le fait assez connaître (2): il s'explique d'ailleurs très-clairement sur ces machines, lorsqu'il défend aux Israélites de prendre en gage la meule de dessus ou celle dessous du moulin (3).

Nous ignorons au surplus quelle pouvait être la mécanique de ces anciens moulins; tout ce que l'on voit, c'est que les meules devaient en être assez petites, puisqu'on les faisait tourner aisément avec les bras : c'était un des plus bas et des plus rudes travaux des serviteurs et des esclaves. Moïse le dit expressément à l'occasion de la dernière plaie dont l'Egypte fut frappée. « Je parcourrai » l'Egypte, dit le Seigneur, et tous les premiers nés des Egyptiens » mourront, depuis le premier né de Pharaon, qui est assis sur le » trône, jusqu'au premier né de la servante qui tourne la meule » dans le moulin (4) ».

Nous verrons, dans les Livres suivants, qu'il en était de même chez les Grecs, et l'on peut dire chez tous les peuples connus de l'antiquité; ils n'avaient que des moulins à bras (5).

Quelque ancien et quelque utile que soit le labourage, qui nous procure l'aliment le plus solide et le plus convenable, la connaissance cependant ne s'en est pas d'abord fort répandue : cet art est demeuré assez de temps renfermé dans un certain nombre de pays. Je pense qu'aux siècles dont nous parlons, le labourage n'était guères connu et pratiqué que dans la Chaldée, la Palestine, l'Egypte, et dans quelques cantons de la Chine. La plus grande partie de l'Europe a été long-temps privée de cette importante découverte. J'aurai soin d'indiquer, dans la seconde partie de cet ouvrage, l'époque à laquelle la pratique du labourage a été constamment établie dans la Grèce. Continuons à rechercher le temps où l'on a découvert les autres parties de l'agriculture, et examinons-en les progrès.

(1) C. 41, ℣. 15. *suivant* l'hébreu.
(a) Voyez notre dissertation à la fin du dernier volume.
(2) Exod. c. 11, ℣. 5.
(3) Deut. c. 24, ℣. 26.
(4) Exod. c. 11, ℣. 4, 5.
(5) Voy. Calmet, tom. IV, 2e part. p. 252.

# ARTICLE TROISIÈME.

## *Des boissons.*

On doit mettre la culture de la vigne et l'art de faire le vin au nombre des premières connaissances que les hommes ont eues de l'agriculture. Tous les historiens, tant sacrés que profanes, s'accordent à placer cette découverte dans les temps les plus reculés. Noé cultiva la vigne et but du vin (*a*). Osiris fut le premier, selon la tradition des Egyptiens, qui fit attention à la vigne et à son fruit. Ayant trouvé le secret d'en tirer le vin, il en fit part aux autres hommes; il leur apprit en même temps la manière de planter la vigne et de la cultiver (*b*). Les habitants de l'Afrique en disaient autant de l'ancien Bacchus (1) : nous voyons encore que, dès la plus haute antiquité, une des principales parties du culte extérieur consistait à offrir à la Divinité du pain et du vin. Tel était le sacrifice que Melchisédech, roi de Salem et prêtre du très-haut, offrit pour remercier Dieu de la victoire qu'Abraham venait de remporter (*c*).

Les propriétés de la vigne, et l'art de faire le vin, ont pu se présenter assez naturellement : on connaissait autrefois (2), et nous connoissons encore aujourd'hui plusieurs pays (3) qui produisent naturellement de la vigne, dont le fruit est peu différent de celui des vignes cultivées. Non-seulement on peut manger ces raisins, on peut même en faire d'assez bon vin (4). Il n'est donc

(*a*) Gen. c. 9, ỳ. 20.
Il y a tout lieu de croire que le vin n'était pas connu avant le déluge, puisque Noé fut surpris par l'effet de cette liqueur.

(*b*) Diod. l. I, p. 19.
L'art de faire le vin devait être très-ancien en Egypte. Voy. Gen. c. 40, ỳ. 9, etc.

(1) Liv. III, p. 239.

(*c*) Gen. c. 14, ỳ. 18.
Voyez ce que nous avons dit plus haut sur le rapport entre la matière des sacrifices, et la nourriture des hommes, p. 91 et 92.

(2) Diod. l. III, p. 231 et 239. l. IV, p. 327. — Strabo, l. XV, p. 1017. C.

(3) Rec. des voyag. au nord, t. V, p. 40. t. IX, p. 143, 144. — Mercure de France, septembre 1717. p. 131 et 140. — Hist. de la Virginie, p. 3 et 188. — Lescarbot, Hist. de la nouv. France, p. 562, 563.

(3) Autor. *suprà cit.*

pas difficile de concevoir comment avec un peu de réflexion les premiers hommes seront parvenus à cette connaissance.

La suite de cette découverte aura été de rassembler les ceps de vigne confondus auparavant avec les autres arbustes, de les transplanter dans des terroirs convenables, et d'en former des plants réguliers. On aura même trouvé assez facilement la manière de cultiver la vigne : il suffit de la tailler et de l'émonder; il n'est question ni de greffe ni d'écusson : il n'est pas nécessaire d'en marier différentes espèces pour les adoucir, comme on le pratique à l'égard des autres arbres fruitiers.

Quant à la manière dont le vin se faisait dans ces temps reculés, on n'en peut parler que par conjecture : on aura d'abord écrasé les grappes avec les mains; on aura cherché ensuite des moyens plus expéditifs. Si nous en croyons les historiens profanes, les pressoirs sont de la plus haute antiquité; on faisait honneur de cette invention à l'ancien Bacchus (1) : il est certain que l'usage en était connu dès le temps de Job (2); mais on ne sait point comment ces machines étaient faites anciennement.

L'invention des vases propres à conserver sûrement et commodément les liqueurs a dû suivre de près la découverte du vin. On aura d'abord fait usage de ceux que la nature présente dans tous les climats. Il y a plusieurs fruits, tels que les courges, les calebasses, les citrouilles, etc., qui, étant desséchés et creusés, peuvent servir très-bien à garder des liqueurs et à les transporter. Les Egyptiens en faisaient un très-grand usage (3); ce sont encore les vases les plus ordinaires des peuples de l'Amérique (4). Les *Bambous*, espèce de roseaux, sont également propres à cet usage; dans plusieurs pays ils tiennent lieu de seaux et de barils (5). Les anciens étaient persuadés que les cornes des animaux avaient été les premiers vaisseaux dont on s'était servi pour conserver et pour boire les liqueurs (6) : l'usage même s'en était conservé long-temps chez plusieurs peuples (7); l'huile sacrée du tabernacle était gar-

(1) DIOD. l. III, 232.
(2) C. 24, ỿ. 11.
(3) STRABO, l. XVII, p. 1151.
(4) Histoire de la Virginie, p. 243. — Voyag. de J. DE LERY, p. 82 et 278. — ACOSTA, Histoire nat. des Indes, fol. 167. *v.* — Voyag. de V. LE BLANC, 2e part. 115 et 184. — Voyag. de DAMPIER, t. IV, p. 189, 243. — Hist. des Incas, t. II, p. 200.
(5) Rec. des voyages qui ont servi à l'établissement des Holland., t. I, p. 254. — Hist. génér. des voyages, tom. VIII, p. 93. — ACOSTA, Hist. nat. des Indes, fol. 185 *recto*.
(6) ATHEN. l. XI, p. 476. — NONNUS DIONYS., l. XII, p. 338, v. 21, p. 348, v. 13.
(7) 1. Reg. c. 16, ỿ. 1. — ATHEN. l. XI, p. 476 et 478.

dée dans une corne (1). Galien remarque qu'à Rome on mesurait l'huile, le vin, le miel, le vinaigre, dans des vases de corne (2). Horace en parle aussi fort clairement (3). César dit que les habitants de la forêt Hercinie se servaient de grandes coupes faites de cornes d'*Urus* (4). Pline attribue en général le même usage à tous les peuples septentrionaux (5). Xénophon fait la même remarque à l'égard de plusieurs peuples de l'Asie et de l'Europe (6). Les anciens poëtes, Eschyle, Sophocle, Pindare, représentent toujours les premiers héros buvant dans des cornes. Ces sortes de coupes sont encore aujourd'hui beaucoup en usage dans la Géorgie (7). Bartholin assure qu'autrefois en Danemarck on ne buvait que dans des cornes de bœuf (8). Dans une grande partie de l'Afrique, ce sont les seuls vaisseaux qu'on connaisse pour conserver les liqueurs (9). On ne tarda cependant pas à imaginer les vases de terre cuite, soit pour boire les liqueurs, soit pour les conserver (10). Les Phéniciens, les Grecs, et plusieurs autres peuples en faisaient un grand usage pour mettre leurs vins (11). On parvint enfin à préparer la peau des animaux, de manière qu'on pût s'en servir pour conserver les liqueurs : l'usage des outres est très-ancien. Il est dit que, lorsqu'Abraham renvoya Agar, il lui mit sur l'épaule un outre plein d'eau (12). Il paraît même que, dans ces temps reculés, les outres étaient les vaisseaux dont on se servait le plus ordinairement pour conserver les vins et les autres liqueurs : Job le donne à connaître très-positivement (13).

On peut assurer qu'après le vin, la bière a été la liqueur la plus anciennement et la plus généralement usitée. La bière était la boisson commune et ordinaire de la plus grande partie de l'Egypte (14) : l'usage en était établi très-anciennement dans la

(1) III. Reg. c. 1, ℣. 39.
(2) De composit. medicament. per genera., l. 1, c. 13, t. XII, p. 657. Edit. Charterii.
(3) Sermon. l. II, Satyr. 2, v. 61 et 62.
(4) De Bello Gall. l. VI, c. 16. C'est l'*Orox* ou bœuf *sauvage*.
(5) Liv. XI, sect. 45, p. 614.
(6) ANABAS. l. 6 et 7.
(7) CHARDIN, t. II, p. 187.
(8) Journal des savants, novembre 1668, p. 59.
(9) Biblioth. raison., t. 1, p. 57.— Rec. des voyag. qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland., t. 1, p. 243, 244.
(10) ATHEN. l. XI, p. 483 et 500.— PORPHYR. de abst. l. II, p. 151.
(11) Iliad. l. IX, v. 465. — HEROD. l. III, n. 6.
(12) Gen. c. 21, ℣ 14.
(13) C. 32, ℣. 19, selon l'*hébreu*.
(14) HEROD. l. II, n. 77. — DIOD. l. 1, p. 40 et 41. — STRABO ; l. XVII, p. 1179. — ATHEN. l. 1. p. 34. B. l. X, p. 418. E.

Grèce (1) et dans une partie de l'Italie (2); les anciens Espagnols, les Gaulois et les Germains, la connaissaient aussi de temps immémorial (3) : enfin, on retrouve cette boisson jusques chez les premiers habitants du Pérou. (a). L'origine de la bière est fort ancienne ; Osiris passait pour l'avoir inventée. La tradition portait qu'en faveur des peuples dont le terroir ne se trouva pas propre à la vigne, ce prince inventa une boisson faite avec de l'orge et de l'eau, qui, pour l'odeur et la force, n'était guères différente du vin (4) : on en disait autant de l'ancien Bacchus (5). Il n'est pas difficile de reconnaître la bière à ces marques.

Autant la découverte du vin me paraît simple et naturelle, autant l'invention de la bière me surpend et m'étonne; je suis toujours à concevoir comment l'idée et la composition de cette liqueur ont pu se présenter aux premiers hommes. Il suffit, pour en sentir la difficulté, de réfléchir à toutes les différentes préparations que la bière exige : l'orge en est la base et le fondement; mais, pour employer ce grain convenablement à cet usage, il faut auparavant le faire germer, puis sécher, et ensuite le moudre d'une certaine manière. Il faut après incorporer cette farine avec l'eau; ce qui ne se peut faire que par le moyen de grandes chaudières et de grands fourneaux où l'on brasse fortement ce mélange d'eau et de farine; on est obligé enfin, pour faire fermenter la liqueur, d'y mêler une certaine quantité de levrûe. Voilà une partie des préparations qu'il faut à la bière, et ces préparations exigent plusieurs machines assez composées. Je crois bien qu'originairement la composition de ce breuvage n'était pas aussi compliquée qu'elle l'est aujourd'hui ; mais il est plusieurs opérations dont on ne pouvait cependant pas se dispenser, d'autant plus que ce breuvage, de l'aveu de tous les historiens, ne différait guères du vin, soit pour l'odeur, soit pour la force (6). De quelque manière, au reste, qu'on préparât la bière autrefois, elle ne devait pas être aussi saine que la nôtre ; on n'y mettait point de houblon : c'est pour corriger les vices

(1) Voy. le 2e vol. sect. 2, c. 1, art. 2.

(2) Strabo, l. iv, p. 310.

(3) Diod. l. v, p. 350. — Plin. liv. xix, sect. 19, p. 729. — Tacit. de morib. German. n. 33. — Athen. l. 1, p. 16. C.

(a) Histoire des Incas, t. ii, p. 196. La bière de ces peuples devait être différente de la nôtre, car ils ne connaissaient ni l'orge ni le froment.

(4) Diod. l. 1, p. 24.

(5) *Id.* l. iii, p. 242.

(6) Diod. l. 1, p. 24.

dont on accusait la bière des anciens, que nous y avons ajouté le houblon, plante dont les médecins louent beaucoup la vertu.

Je ne puis à cette occasion m'empêcher de faire quelques réflexions sur les soins que, dans tous les temps et dans tous les pays, les hommes se sont donnés pour trouver des boissons plus agréables que l'eau, et plus propres non-seulement à fortifier le corps épuisé de fatigues, mais capables encore de mettre l'ame dans une situation où elle fût, pour ainsi dire, hors d'elle-même. Il n'y a pas jusqu'aux peuples les plus barbares et les plus sauvages qui n'aient cherché les moyens de se procurer des boissons fortes et enivrantes. Quand Virgile parle d'une liqueur faite avec le fruit du cormier dont usaient certains peuples septentrionaux, il nous donne l'idée de gens gais et contents à l'aide d'une boisson fort médiocre (1). L'énumération de tous les différents breuvages inventés et usités dans chaque âge et dans chaque climat serait longue et ennuyeuse : je ne parlerai que de ceux dont la composition m'a paru la plus singulière et la plus digne de remarque.

Quoique l'art de faire le vin et la bière ait été découvert fort anciennement, il n'y a cependant eu, dans les premiers siècles, qu'un très-petit nombre de peuples qui aient joui de cette connaissance : soit faute de terroir propre à la vigne et au blé, soit plutôt ignorance, plusieurs contrées ont été long-temps privées de cet avantage; les nations qui les habitaient ont donc été obligées de chercher quelques boissons qui pussent leur tenir lieu du vin et de la bière; car, généralement parlant, il faut aux hommes quelque autre boisson que l'eau pure. On dit qu'originairement plusieurs peuples étaient dans l'usage de boire tout chaud le sang des animaux qu'ils tuaient (2), habitude qui a continué (3) et continue encore (4) chez plusieurs nations sauvages. Cet usage dont nous sommes révoltés, et qui est une suite de la barbarie primitive, est cependant fondé sur les besoins de la nature :

(1) Georg. l. III, v. 379.

(2) VIRG. Georg. l. III. v. 463. — MARTINI, Hist. de la Chine, l. I, p. 20.

(3) STRABO, l. XVI, p. 1121, l. XVII, p. 1177.

(4) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 201, 202, 252, 266.—Asia di BARROS, Deca. Ia, l. X, fol. 187 — LAET, descript. des Ind. occident. l. VI, c. 17, p. 219. — Voyage à la baie d'Hudson, t. II, p. 21. — BUFFON, Hist. natur., t. III, p. 485.

on prétend, en effet, que le sang bu tout chaud soutien fortifie beaucoup (*a*) ; et c'est faute de boissons composées, les hommes se sont autrefois portés à ces excès; car les peu qui, encore aujourd'hui, sont si avides de boire le sang animaux, et même le sang humain (1), n'ont aucune boi artificielle (2).

A mesure que les peuples se sont policés, ils ont eu horreur boire du sang; ils ont donc cherché à y substituer quelque queurs artificielles, qu'on n'est parvenu à composer qu'e faisant fermenter: l'homme, en effet, a besoin de cette cha que cause la fermentation. Examinons quelques-unes des l sons qui ont été en usage chez les peuples qui ne connaiss ni la vigne, ni le blé, et voyons quelle était leur compositio

Les peuples ont toujours composé et tiré leurs boissons espèces qui leur ont servi d'aliments. Le miel a été connu anciennement; car, quoique les premiers hommes n'eussent le secret de rassembler les abeilles dans des ruches, le miel sau est si commun, qu'on a dû, de tout temps, en avoir abond ment. Les peuples ne tardèrent pas à en composer une bois J'ai déjà parlé du rapport qu'on a toujours remarqué entre la n riture des hommes et la matière de leurs sacrifices (8) : Pl dit qu'anciennement on n'offrait à la divinité que des fruits fr de miel (4). Plutarque, en parlant de ces premiers sacrifices rend la raison. Avant qu'on connût la vigne, les hommes, il, n'avaient point d'autre breuvage que du miel détrempé da l'eau (5); c'est ce que nous nommons aujourd'hui l'*hydro* Plutarque ajoute que, de son temps, plusieurs nations barb qui ne connaissaient point encore le vin, usaient de ce b vage, et qu'elles en corrigeaient la fadeur par le moyen de q ques racines aigrettes et vineuses (6). Nous apprenons aussi le témoignage de quantité d'autres auteurs de l'antiquité, l'usage de l'hydromel était autrefois fort répandu (7). Nous v

(*a*) Aujourd'hui encore, les gens qui sont dans l'usage de chasser sur les Alpes aux bouquetins et aux chamois, ne manquent jamais, aussitôt que la bête est abattue, d'en boire le sang: leur ayant demandé la raison d'un pareil usage, ils m'ont répondu que rien ne les fortifiait plus que ce sang bu tout chaud.

(1) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 252, 266. — BUFFON, Hist. n. III, p. 485.

(2) Hist. nat. de l'Islande, t. 202. — BUFFON, *loco cit.*

(3) *Suprà*, p. 91 et 92.

(4) De leg. l. VI, p. 875. G.

(5) Sympos. l. IV, p. 672.

(6) Sympos. l. IV, p. 572.

(7) DIOD. l. V, p. 350. — PL XIV, sect. 20. l. XXIII, sect. 29.

même encore aujourd'hui que les Abyssins, les Lithuaniens, les Polonais et les Moscovites, qui ont fort peu de vignes et beaucoup de miel, en composent une boisson, en le délayant dans l'eau qu'ils font un peu bouillir, puis fermenter au soleil : cette liqueur a beaucoup de force et assez d'agrément. Les anciens font mention de quantité d'autres boissons que je passerai sous silence.

Si des nations de l'antiquité nous voulons descendre aux peuples modernes, nous verrons que même les plus sauvages et les plus abrutis ont cependant quelque breuvage artificiel. Les Tartares tirent, du lait de jument, en le faisant aigrir, une liqueur presque aussi forte que l'eau-de-vie (1). Les Moxes, nation la plus barbare et la plus sauvage de l'Amérique, ont le secret de faire une boisson très-violente avec certaines racines pourries, qu'ils font infuser dans l'eau (2). D'autres font rôtir du maïs jusqu'à ce qu'il soit réduit en charbons ; et, après l'avoir bien pilé, ils le jettent dans de grandes chaudières pleines d'eau, où ils le font bouillir : cette eau noire et dégoûtante fait leurs délices et leur plus grand régal (*a*). La composition de tous ces breuvages est assez remarquable. Il me reste cependant à parler d'une liqueur plus singulière encore que toutes celles dont j'ai fait mention : j'avoue que la description en est extrêmement dégoutante; mais c'est une preuve d'autant plus marquée des efforts que les hommes ont faits dans tous les temps et dans tous les climats pour se procurer quelque boisson moins insipide que l'eau.

Le breuvage, le plus usité chez les sauvages de l'Amérique, est ce qu'on appelle la *chica*; voici quelle en est la composition : ils font infuser, dans une auge pleine d'eau, 20 ou 30 boisseaux de maïs, jusqu'à ce que l'eau soit imprégnée du grain et commence à s'aigrir; alors quelques vieilles femmes mâchent des herbes, ou des grains de maïs, qu'elles crachent ensuite dans des calebasses; et, quand elles croient en avoir assez, elles versent ce mélange de salive et de maïs dans l'auge. Cette espèce de bouillie sert de levain, et cause aussitôt une petite fermentation à toute la liqueur : quand elle ne fermente plus, on la tire au clair.

(1) Marco Polo, l. 1, c. 57.
(2) Lettr. édif., t. x, p. 194, 195.
(*a*) *Ibid.* t. xxv, p. 195.
Il y a peu de relations de l'Amérique qui ne parlent de ce breuvage, dont la composition est presque absolument la même chez tous les sauvages de cette partie du monde.

Cette boisson a le goût de la petite bière aigrie, et entête beaucoup; les sauvages en font un grand cas et en sont fort avides (1). Ces exemples sont, je crois, suffisants. Revenons aux connaissances qu'on avait sur l'agriculture dans les premiers siècles.

---

## ARTICLE QUATRIÈME.

### *De l'art de faire l'huile.*

Si le vin et les boissons qui en approchent sont nécessaires à l'homme, l'huile l'est pour le moins autant; je ne sais même si on ne doit pas regarder cette dernière liqueur comme étant un besoin encore plus indispensable. Les Grecs, qui attribuaient à Minerve la découverte de l'olivier, ont fait présider cette déesse à tous les arts, parce qu'en effet il en est peu qui puissent se passer du secours de l'huile : aussi voyons-nous que tous les peuples ont cherché à s'en procurer, et à en tirer de toutes les différentes matières qu'ils y ont cru propres. L'invention et l'usage de l'huile remontent à la plus haute antiquité : il est dit que Jacob versa de l'huile sur la pierre qu'il avait érigée à Béthel (2), en mémoire du songe qu'il y avait eu.

Il y a quantité de plantes et de fruits dont on peut faire de l'huile; mais celles qu'on tire du fruit de l'olivier l'emporte, sans contredit, sur toutes les autres : c'est une découverte qui a dû se présenter assez difficilement. Il n'a pas été facile de soupçonner la propriété qu'ont les olives de donner de l'huile, et moins encore de trouver l'art de l'en tirer; l'invention des machines propres a cette opération demande bien des réflexions et bien des expériences. Pour tirer l'huile des olives, il faut commencer par les réduire en pâte, au moyen de la meule; on met ensuite cette pâte dans de grands cabas, et on l'arrose d'eau bouillante; enfin, on presse le tout, et l'on ramasse avec des cuillers l'huile qui nage sur l'eau. La considération de toutes ces différentes opéra-

(1) Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 162. — Voyag. de Damp., t. IV, p. 228. — Voyag. de Frezier, p. 62. — Voyag. de J. de Léry, p. 124. — Voyag. des Holland., t. II, p. 38.

(2) Gen. c. 28, ỳ. 18.

tions porterait donc à refuser aux premiers siècles la connaissance de l'huile d'olives, et on pourrait douter que celle, dont Jacob se servit, fût de cette espèce.

Mais, d'un autre côté, nous voyons que l'olivier a été connu et cultivé dès les temps les plus reculés : la tradition de presque tous les peuples de l'antiquité portait que cet arbre avait été le premier dont les hommes eussent appris la culture; les Egyptiens prétendaient être redevables de cette découverte à l'ancien Mercure (1); les Atlantides disaient que Minerve avait enseigné aux premiers hommes à planter les oliviers, à les cultiver, et à tirer l'huile des olives (2) : ce fait est d'autant plus probable, que le gouvernement de l'olivier est des plus aisés et des plus faciles; cet arbre ne demande presque aucun soin (3).

Il est certain aussi que, du temps de Job, l'huile d'olives était connue (4) : on voit encore, par la manière dont Moïse parle de cette huile, que du temps de ce législateur elle était fort en usage (5). On ne peut donc pas douter que, dès les premiers siècles, plusieurs peuples n'aient su l'art de tirer l'huile des olives; mais il ne paraît pas qu'on employât alors les machines dont nous nous servons aujourd'hui pour cette opération : les pressoirs n'étaient pas en usage dans les premiers temps; pour tirer l'huile des olives, on les pilait dans des mortiers (6).

Si nous en croyons encore l'ancienne tradition des Atlantides, ces peuples auraient connu de bonne heure le secret de rendre le fruit de l'olivier mangeable : ils faisaient honneur de cette découverte à Minerve (7). Il faut convenir que l'invention d'adoucir l'amertume des olives, par le moyen de la saumure, est une découverte assez subtile.

L'habitude où nous sommes aujourd'hui d'avoir de l'huile facilement est cause que nous ne sentons pas assez le mérite de cette découverte. Pour s'en convaincre, il suffit de faire réflexion aux profits immenses que les Phéniciens tirèrent de l'huile qu'ils avaient portée en Espagne dans leurs premiers voyages (8). On faisait autrefois tant de cas de cette liqueur, que les anciennes

(1) Diod. l. I, p. 20.
(2) *Ibid.* l. V, p. 389.
(3) Virg. Georg. l. II, v. 420.
(4) Gen. c. 24, ỳ. 11, selon l'*hébreu*.
(5) Exod. c. 27, ỳ. 20. c. 23, ỳ. 11.
(6) Exod. c. 27, ỳ. 20.
(7) Diod. l. V, p. 389.
(8) Voy. le 2e vol. l. IV, c. 2.

lois défendaient expressément à ceux qui cueillaient les olives de battre les oliviers, ni d'en arracher les branches (1); et il n'est pas étonnant qu'on eût alors tant d'attention pour ces arbres; l'huile d'olives était extrêmement précieuse aux anciens, attendu la grande consommation qu'ils en faisaient, l'employant à beaucoup plus d'usages que nous ne faisons aujourd'hui,

Entre les différentes propriétés de l'huile, on doit compter pour beaucoup celle qu'elle a d'augmenter considérablement et d'entretenir long-temps la lumière des corps enflammés qu'on y trempe. Il n'est sans doute aucun peuple qui n'ait cherché les moyens de remédier à l'obscurité des ténèbres : l'art de s'éclairer pendant la nuit a dû être, dès les temps les plus reculés, un des principaux objets de l'application des hommes; le moyen de se procurer cet avantage d'une manière facile et commode n'aura pas été le fruit de leurs premières recherches. Il est probable qu'originairement on n'aura connu d'autre lumière artificielle que celle du feu; c'est ainsi que les Grecs s'éclairaient aux temps héroïques (2): on apportait, lorsqu'il faisait nuit, de grands brasiers dans les appartements. Losqu'on voulait transporter de la lumière d'un endroit dans un autre, on prenait à la main des morceaux de bois fendus en long, qu'on allumait (3); c'est l'état où en sont encore réduites plusieurs nations. Il y en a quantité dans l'un et dans l'autre continent, qui ne s'éclairent qu'à la lueur du feu (4); et même, chez les peuples policés, il s'est conservé des traces de ces pratiques originaires. Les torches dont on se sert à la Chine, pour les voyages de nuit, sont faites de branches de pin séchées au feu (5). Dans plusieurs endroits de l'Europe, les habitants de la campagne font sécher au four des morceaux de bois qui leur tiennent lieu de lampes et de flambeaux : c'est ainsi qu'on en a usé dans les premiers siècles.

Les peuples industrieux ne durent pas tarder à reconnaître l'imperfection et les désagréments de ces pratiques; ils cherchèrent donc des moyens plus commodes pour s'éclairer; le hasard donna sans doute lieu de remarquer que certains corps plongés dans

(1) Voy. PLIN. l. XV, sect. 3, p. 734.
(2) Voy. le 2e vol. l. II, sect. 2, c. 3, art. 3.
(3) *Ibid.*
(4) RAMUSIO, t. I, fol. 105. C. — Hist. générale des voyag. t. III, p. 117. — Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 212, 213. — Mœurs des sauvages, t. II, p. 158.
(5) Mém. du P. LE COMTE, t. I, p. 291.

l'huile, venant ensuite à s'allumer, conservaient leur lumière et ne se consumaient qu'assez lentement. Cette observation suffit pour faire imaginer les lampes. L'antiquité attribuait cette découverte aux Egyptiens (1); découverte qui a eu lieu dès les siècles que nous parcourons présentement. Les lampes, en effet, devaient être connues en Egypte quelque temps avant Moïse. Le grand usage qu'en a fait ce législateur, et les détails dans lesquels il entre à cet égard, ne permettent pas d'en douter (2).

Mais il y a d'ailleurs des faits qui prouvent que l'usage des lampes remonte à une époque beaucoup plus reculée. Il est parlé, dans la Genèse, d'un songe mystérieux qu'eut Abraham, et il y est dit qu'entre autres objets, ce patriarche vit passer une lampe ardente (3). Job parle aussi très-souvent de lampes; il y fait même de fréquentes allusions (4). Il n'est pas douteux qu'originairement ces sortes de machines auront été fort grossières; on s'attacha ensuite à y mettre beaucoup de magnificence et de recherches. Les lampes ont été, au surplus, le moyen de s'éclairer le plus parfait que les anciens aient connu. Il ne leur est jamais venu en idée d'employer à cet usage le suif ni la cire.

---

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *Du jardinage.*

DANS cette quantité et cette variété immense d'arbres et de plantes que la nature offre à nos yeux, il y en a plusieurs qui, sans aucun soin et sans aucune précaution, fournissent à l'homme un aliment convenable et même délicat; ces sortes d'arbres et de plantes auront attiré de fort bonne heure son attention. L'idée de transplanter ces espèces, et de les renfermer dans des endroits particuliers pour être plus à portée de veiller à leur entretien, se sera présentée fort naturellement. Telle a été probablement l'origine des jardins dont l'usage remonte à des temps très-recu-

(1) CLEM. ALEX. Strom. l. 1, p. 361.
(2) Voyez Exod. c. 25, ℣. 31, etc.
(3) C. 15, ℣. 17.
(4) Chap. 12, ℣. 5. c. 21, ℣. 17.

lés. Les écrivains de l'antiquité ne nous ont transmis aucun détail sur les connaissances qu'on pouvait avoir anciennement du jardinage. On ne peut donc proposer sur ce sujet que quelques conjectures.

On doit mettre le figuier à la tête des premiers arbres fruitiers qu'on aura cultivés ; c'est le sentiment de tous les écrivains de l'antiquité : ils assurent que les figues ont été le premier fruit agréable dont les hommes aient eu connaissance. Ils étaient même persuadés que la découverte et l'usage de ce fruit avait beaucoup contribué à retirer le genre humain de la barbarie primitive (1). On en doit dire autant de la vigne, dont les fruits ont également servi à l'homme de nourriture et de boisson. L'Ecriture nous apprend que Noé s'était appliqué à la cultiver, et tous les historiens profanes s'accordent à placer Bacchus dans le premier âge du monde (2).

Il paraît encore que l'amandier a été cultivé dès les premiers temps. Lorsque Jacob se détermine à envoyer Benjamin en Egypte, il ordonne à ses enfants de porter à Joseph, entre autres présents, des amandes (3). On doit ajouter encore le grenadier. Nous voyons, par les plaintes des Israélites dans le désert, que le figuier, la vigne et le grenadier, devaient être connus et cultivés en Egypte de temps immémorial (4).

La culture des arbres dont je viens de parler est très-facile : les premiers hommes n'auront eu besoin, pour s'en procurer abondamment les fruits, que de les émonder, de les tailler et de les fumer ; c'est à ces opérations qu'on doit borner les connaissances qu'on a eues pendant bien des siècles sur l'art de cultiver les arbres fruitiers ; connaissances qu'on aura dues au hasard, comme toutes les anciennes traditions nous l'apprennent. On dit que ce fut une chèvre qui donna l'idée de tailler la vigne : cet animal ayant brouté un cep, on remarqua que l'année suivante il donna du fruit plus abondamment que de coutume (5). On profita de cette découverte pour étudier la manière la plus avantageuse de tailler la vigne. Acosta rapporte aussi, dans son histoire naturelle des Indes, qu'anciennement, en Amérique, les rosiers profitaient tellement qu'ils ne donnaient point de roses.

(1) ATHEN. l. III, p. 74.
(2) Voy. *suprà*, p. 118.
(3) Gen. c 43, ỳ. 11.
(4) Num. c. 20, ỳ. 5.
(5) HYGIN. Fab. 274. — PAUSAN. l. II, c. 38.

Le hasard fit que le feu prit à un rosier; il en resta quelques rejetons qui, l'année suivante, portèrent des roses en quantité : les Indiens apprirent de cette manière à émonder les rosiers et à en ôter le bois superflu (1). On doit croire qu'un semblable événement avait aussi montré aux Grecs la façon de cultiver ces arbustes; car Théophraste nous apprend que c'était l'usage dans la Grèce d'appliquer le feu aux rosiers pour les féconder, et que sans cette précaution ils ne portaient point de fleurs (2). On pourrait citer quantité d'exemples de pareils hasards.

Mais la pratique d'émonder, de tailler et de fumer les arbres, ne suffit pas pour leur faire porter des fruits doux, sains et agréables; ce secret dépend d'une opération beaucoup plus difficile et bien plus recherchée : on voit bien que je veux parler de la greffe. Cette découverte peut être mise hardiment au rang de celles qui sont entièrement dues au hasard; mais, quel a été ce hasard? c'est sur quoi on ne peut former que des conjectures plus ou moins vraisemblables. Je ne suis point satisfait de ce que Pline rapporte sur la manière dont il prétend qu'on a découvert l'art de greffer : il dit qu'un laboureur, voulant enclore sa maison d'une palissade, s'avisa de coucher en terre des troncs de lierre, et d'y arrêter l'extrémité des pieux de sa palissade, afin qu'elle durât plus long-temps. Il arriva que ces pieux, qu'il avait plantés apparemment encore verts, reprirent et poussèrent des surgeons; ce qui fit comprendre qu'ils s'étaient nourris aussi bien dans ces troncs de lierre que si on les eût plantés en terre. Les réflexions qu'on fit sur cet événement firent trouver, dit-il, l'art de greffer (3). Je ne me persuade point que l'usage de la greffe doive son origine à un pareil événement (4) : la conjecture que Lucrèce propose, sur la découverte de cet art, paraît plus heureuse (5); je serais porté néanmoins à l'attribuer plutôt à quelque autre hasard.

Dès le moment qu'on aura commencé à renfermer plusieurs arbres et plusieurs plantes dans un même espace de terre, on a dû apercevoir des différences dans les espèces, relativement à celles qui restaient éparses dans les bois et dans les campagnes (6).

(1) Acosta, fol. 178. *verso*.
(2) De caus. plant. l. 3, c. 24.
(3) Plin. l. xvii, sect. 24.
(4) Voy. les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1744. M. 34, 35.
(5) Liv. v, v. 1360, etc.
(6) Acad. des Sciences, ann. 1728. H. p. 49, ann. 1744. M. p. 2.

Je penserais que l'idée de la greffe sera venue ensuite, sur les réflexions qu'auront occasionnées la vue et la découverte de deux branches de différents arbres fruitiers réunies ensemble et incorporées sur un même tronc. On voit assez communément les branches, et même les troncs de certains arbres, plantés assez proches les uns des autres, s'attacher et se réunir très-intimement (1). Le vent, ou quelque autre hasard, aura fait frotter les branches des deux arbres fruitiers assez fortement l'une contre l'autre pour pouvoir s'écorcher et se réunir ensuite : l'écorce rompue aura donné lieu à la séve de s'introduire réciproquement dans les pores de cet arbre (2) ; cet accident leur aura fait porter des fruits plus beaux et meilleurs que ceux qu'ils avaient accoutumé de produire (*a*). On en aura mangé, et la différence qu'on aura remarquée entre ces fruits et ceux des autres arbres de la même espèce aura fait rechercher la cause qui avait pu l'occasioner; on aura examiné l'état des arbres qui les produisaient ; on aura remarqué qu'ils étaient réunis par quelque branche à un arbre voisin; on aura conséquemment attribué l'excellence de leurs fruits à cette union. Il est assez probable que dès-lors on aura tâché d'imiter cette opération de la nature, et de suivre les indications qu'elle-même avait données. A force d'essais, de tentatives et de réflexions, on sera parvenu à trouver les différentes manières de greffer, qu'on sait avoir été en usage chez les anciens, mais dont je ne crois pas qu'on puisse rapporter la découverte aux siècles que nous parcourons présentement.

Il est impossible, en effet, de pouvoir déterminer l'époque précise de la greffe ; le doute cependant serait bientôt résolu, si on voulait s'en rapporter au témoignage de Macrobe : cet auteur avance que Saturne avait montré aux habitants du Latium l'art de greffer les arbres (3). Ce fait me paraît peu vraisemblable : je le crois d'autant moins autorisé, que, du temps d'Homère et d'Hésiode, il ne paraît point que les Grecs eussent encore connaissance de la greffe et des opérations qui y ont rapport (*b*). Il

(1) Voy. Acad. des Sciences, ann. 1738. M. p. 265, 266; ann. 1710. H. p. 79. ann. 1722. M. p. 127.

(2) Voy. *ibid.* ann. 1722. H. p. 71. ann. 1738. M. p. 265, 266.

(*a*) M. DUHAMEL assure qu'une branche de sauvageon entée sur sa propre tige y gagne quelque chose. L'espèce de glande qui se forme à l'endroit de l'insertion a un peu raffiné les sucs. Acad. des Sciences, ann. 1728. H. p. 47.

(3) SATURNAL. l. II, c. 27, p. 217.

(*b*) C'est un fait que je discuterai dans le second volume de cet ouvrage.

me paraît même prouvé que non-seulement dans les siècles dont je parle, mais même long-temps après, les peuples ont été, par rapport à la culture des arbres, aussi ignorants que le sont encore aujourd'hui quantité de nations de l'Asie et de l'Amérique. Aux grandes Indes et en Perse, il y a beaucoup d'arbres fruitiers, mais ils sont presque tous sauvages; la greffe y est inconnue (1). Il en est de même dans l'Amérique méridionale : tous les arbres fruitiers qu'on voit dans ces vastes contrées restent tels que la nature les produit; on ne sait point les greffer (2). Je suis d'autant plus porté à croire que cet art était inconnu dans les premiers temps, qu'on ne voit point les fruits entrer dans la description des repas décrits par Homère et par les autres écrivains de l'antiquité.

A l'égard des légumes, il paraît qu'on les a connus et cultivés très-anciennement; les Egyptiens en faisaient un très-grand usage dès les temps les plus reculés. On en juge par les murmures des Israélites, qui, dans le désert, regrettaient les concombres, les melons, les poireaux, les oignons et l'ail, qu'ils mangeaient abondamment en Egypte (3).

---

## ARTICLE SIXIÈME.

### *De quelques inventions relatives à la subsistance.*

On doit regarder comme une suite des effets salutaires qu'à produits l'établissement des sociétés policées la prévoyance et le soin de faire des provisions dans les années abondantes, pour remédier aux malheurs de la disette et de la stérilité. Les sauvages ignorent ces sortes de précautions; ils ne prennent aucunes mesures pour les besoins à venir; ils consomment à mesure qu'ils recueillent (4). Ils n'ont ni greniers, ni magasins pour mettre les fruits de la terre en réserve; aussi sont-ils en danger continuel

(1) Observat. astron. du P. Souciet, t. I, p. 18. — Chardin, t. IV, p. 55.

(2) Hist. des Incas, t. II, p. 334. — Voyag. au Pérou, par M. Bouguer, p. 63. — Voyag. de Frezier, p. 70 et 105.

(3) Num. c. 11, ỳ. 5.

(4) Lescarbot, Hist. de la nouvelle France, p. 666 et 669.

de périr de faim et de misère ; souvent même y succombent-ils ; c'est la raison pour laquelle ces nations sont si peu nombreuses. Il y a telle contrée dans l'Amérique où il ne se trouve peut-être pas dix mille ames dans une espace de plus de six cents lieues. Les nations policées ont prévu les temps de disette et de calamités : c'est pour y remédier qu'elles ont songé à renfermer ce qu'elles ne pouvaient pas consommer des fruits de la terre, dans des endroits propres à les conserver long-temps. Cette police était établie chez les Egyptiens dès la plus haute antiquité : On voit que, dès le temps de Joseph, ces peuples étaient dans l'usage de serrer leurs blés dans des greniers publics (1). Enfin, c'est à ce même esprit de prévoyance qu'on doit attribuer ces lois sévères qui, anciennement, défendaient de tuer les animaux servant au labourage (2). Le maintien de l'agriculture a toujours été un des principaux objets que les législateurs aient eu en vue ; j'en ai suffisamment parlé dans l'article du gouvernement (3).

Je rapporterai au même principe l'origine de l'art qui apprend à conserver les viandes par le moyen du sel, art simple et en même temps si utile. On n'oubliera jamais qu'un grand prince (Charles-Quint) fit élever une statue à G. Bukel pour avoir trouvé le secret de saler et d'encaquer les harengs. Les Egyptiens paraissent avoir connu, dès les temps les plus reculés, la propriété qu'a le sel de préserver de la corruption les corps qu'on en assaisonne, et qu'on y laisse tremper ; ils avaient su mettre cette découverte à profit. L'art de saler la viande (4) et le poisson remonte, chez ces peuples, à une très-haute antiquité. Dès le temps de Mœris, un des anciens souverains de l'Egypte, il y avait un nombre infini d'ouvriers dont l'unique occupation était de saler le poisson qu'on pêchait dans le canal creusé par les ordres de ce prince (5). C'était sans doute des Egyptiens que les Israélites avaient appris l'art de conserver les viandes par le sel ; art dont on voit qu'ils firent usage dans le désert (6).

L'agriculture n'a pu faire des progrès sans que d'autres arts n'en aient fait avec elle ; il y a entre tous ces objets un rapport et une connexion intimes qui ne leur permettent guères de se séparer :

(1) Gen. c. 41, ỷ. 35, etc.
(2) Voy. *suprà*, p. 50.
(3) Ibid. *loco cit.*
(4) Herod. l. II, n. 77.
(5) Diod. l. I, p. 62.
(6) Voy. le P. Calmet, in Num. c. 11, ỷ. 32.

ainsi, à mesure que l'agriculture se perfectionna, d'autres arts prirent naissance, et ceux qui étaient déjà inventés se perfectionnèrent. Les plus nécessaires furent cultivés les premiers; les arts de luxe vinrent ensuite. C'est l'ordre que nous observerons dans ce qui nous reste à dire sur cette matière.

---

# CHAPITRE SECOND.

## *Des Vêtements.*

De tous les arts, ceux qui servent à nous habiller sont, après l'agriculture, les plus utiles, sans contredit, et les plus nécessaires. Il en est peu dont l'invention ait fait plus d'honneur à l'esprit humain, et où il ait montré autant de sagacité. L'usage des habits est dû à quelque autre cause qu'à la simple nécessité d'adoucir les injures de l'air : il y a en effet bien des climats où cette précaution serait presque entièrement inutile; excepté cependant quelques peuples absolument sauvages et grossiers, toutes les nations ont été, et sont dans l'usage de se couvrir d'habits plus ou moins élégants, proportionnément à leurs connaissances et à leur industrie. Il y a plus, nous voyons que les arts concernant les vêtements ont pris naissance dans les contrées où la température de l'air exige le moins que le corps soit couvert. Le besoin seul n'a donc pas porté l'homme à se couvrir d'habits; quelque autre raison a dû encore l'y déterminer. Quel que soit le motif d'une coutume si ancienne et si universelle, il est certain que dans tous les temps on s'est appliqué à chercher des matières qui, en couvrant le corps, ne gênassent point la liberté de ses mouvements; l'emploi de ces matières a fait l'objet d'une étude constante et réfléchie. C'est à des recherches et à des tentatives multipliées que nous devons cette multitude infinie de tissus différents, qui sont en usage chez les peuples policés.

Nous retrouvons, dans la manière dont étaient vêtus les premiers hommes, des preuves bien sensibles de cet état d'ignorance et de grossièreté, que j'ai dit plus d'une fois avoir été le partage des siècles qui suivirent la confusion des langues et la dispersion

**des familles. Nul art et nulle industrie dans l'emploi des matières dont on a fait d'abord usage pour se couvrir : on s'en servait telles que la nature les offrait; on choisissait celles qui demandaient le moins de préparations. Plusieurs nations se couvraient anciennement d'écorces d'arbres; d'autres de feuilles, d'herbes, ou de joncs entrelacés grossièrement (1). L'ignorance actuelle des nations sauvages nous retrace un modèle de ces anciens usages (2). La peau des animaux paraît cependant avoir été la matière la plus universellement employée dans les premiers temps; mais on ne connaissait pas alors le secret d'adoucir les cuirs, et de les rendre flexibles par le moyen de certains apprêts. On portait les peaux telles qu'on les enlevait de dessus le corps des animaux (3). Les peuples étaient alors dans la même ignorance où sont encore aujourd'hui plusieurs nations qui ne savent ni tanner, ni corroyer les peaux dont elles font usage pour se vêtir (4).**

**Cependant, faute de préparation, ces peaux devaient, en séchant, durcir et se retirer; l'usage en devenait aussi incommode que désagréable. Il est donc vraisemblable qu'on ne tarda pas à chercher les moyens de rendre les peaux plus souples et plus maniables; on ne peut former que des conjectures sur la manière dont on les aura d'abord préparées; les premières opérations auront été fort simples. D'anciens mémoires de la Chine disent que ce fut Tchin-fang, un de leurs premiers souverains, qui apprit aux hommes à préparer la peau des animaux, en leur enseignant à en ôter le poil avec des rouleaux de bois (5). Il n'y aura pas eu beaucoup de recherches dans ces anciennes pratiques; elles auront été semblables, peut-être, à celles que nous savons être aujourd'hui en usage chez plusieurs peuples qui, n'ayant presque aucune connaissance des arts, nous retracent l'image des premiers temps.**

(1) Strabo, l. xi, p. 781. — Senec. Ep. 90. p. 406. — Hist. des Incas, t. i, p. 17. — Lettr. édif., t. ii, p. 189. — Extr. des histor. Chinois, p. 3.

(2) Voyag. de Dampier, t. ii, p. 141, — Voyag. des Holland., t. iv, p. 306 et 321, t. v, p. 36. — Mém. de Trév. Mai 1717, p. 712, 713.

(3) Sanchon. apud Euseb. p. 35. A. — Lucret. l. vi, v. 1011. — Diod. l. i, p. 12 et 28. l. ii, p. 151, l. iii, p. 217. — Paus. l. x, c. 38. — Plut. t. ii, p. 646. E. — P. Festus *voce in Pelle Lanatâ*, etc. p. 194 et *voce Pellem habere Hercules*, etc., p. 340. — Hist. des Incas, t. i, p. 17. — Martini, Histoire de la Chine, t. i, p. 20. — Virg. Georg. l. iii, v. 383. — Bibl. anc. et mod., t. xxii, p. 23.

(4) Hist. nat. de l'Islande, t. i, p. 264. — Voyag. de Frezier, p. 77. — Bibl. ancien. et modern., t. xxii, p. 23. — Voyag. à la baie d'Hudson, t. ii, p. 24.

(5) Extrait des Hist. Chin.

Les sauvages de l'Amérique septentrionale, pour préparer les peaux dont ils se couvrent, commencent par les faire macérer dans l'eau assez long-temps; ils les raclent ensuite, et les assouplissent à force de les manier et de les passer. Pour les adoucir davantage, ils les frottent un peu avec la graisse de quelque animal; ce qui les rend très-douces et très-flexibles (1). Ils ont aussi l'art de mettre leurs cuirs à l'épreuve de l'eau, en les fumant (2). Les habitants de l'Islande y font encore moins de façon : Ils prennent la peau pendant qu'elle est encore chaude, et, en la passant successivement sur le genou, ils en raclent le poil ou la laine : cet ouvrage est assez pénible, mais ils n'en savent pas davantage. Ils mouillent ensuite cette peau, l'attachent le long d'un mur en l'étendant le plus qu'ils peuvent, et la laissent sécher au vent. Ils l'ôtent aussitôt qu'elle est sèche, et s'en servent sur le champ à toutes sortes d'usages. Ils ont seulement le soin de graisser ces peaux tous les quatre ou cinq jours, avec des foies de poissons fort huileux; ce qui les tient en effet très-souples (3). L'apprêt que les habitants du Groënland, peuples des plus grossiers et des plus sauvages, savent donner aux peaux de daim et de chiens de mer dont ils se couvrent, est un peu mieux entendu. Ils les préparent avec de l'urine, de la graisse, etc., etc., les battent ensuite fortement avec des pierres pour les amollir, et et les rendre propres aux différents usages auxquels ils les destinent (4).

Les peaux sont, par elles-mêmes, peu propres à couvrir l'homme exactement et commodément; il a donc fallu trouver l'art de les ajuster, et d'en réunir plusieurs ensemble. La plus grande partie du genre humain a été long-temps sans connaître le fil; on a été obligé d'y suppléer par quelque autre expédient : on peut juger, par les moyens qu'emploient encore aujourd'hui plusieurs peuples, de ceux qu'on aura employés originairement. Les habits des peuples du Groënland sont cousus avec des boyaux de chiens marins ou d'autres poissons, qu'ils ont l'adresse de couper très-minces, après les avoir fait sécher à l'air (5). Les Eskimaux, les Samoïèdes, les sauvages de l'Amérique et de l'Afrique, emploient aux mêmes usages les nerfs

(1) Mœurs des sauvages, t. II, p. 32.
(2) Id. *Ibid.*
(3) Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 264.
(4) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 18.
(5) *Ibid.* p. 181.

des animaux (1). On en aura usé de même dans les premiers temps : Hésiode fait mention de ces anciennes pratiques (2). A l'égard des instruments propres à coudre les vêtements, les os pointus, les arêtes et les épines, auront tenu lieu, dans les commencements des alènes, des aiguilles et des épingles dont nous nous servons aujourd'hui. Les anciens habitants du Pérou, qu'on peut regarder, à bien des égards, comme une nation très-éclairée et très-policée, ne connaissaient ni les aiguilles, ni les épingles ; ils se servaient de longues épines pour coudre et attacher leurs habits (3). On pourrait nommer bien des peuples qui, de nos jours, sont encore réduits aux mêmes expédients (4).

A mesure que les sociétés se seront policées, les premières inventions auront été perfectionnées : on aura cherché des manières de s'habiller et plus commodes et plus propres que les écorces, les feuilles, les peaux, etc. On s'aperçut bientôt qu'on pouvait faire un meilleur usage de la dépouille des animaux ; on chercha les moyens d'en séparer la laine ou le poil, et d'en former des vêtements aussi chauds et aussi solides, mais plus souples que les cuirs et les fourrures. Cet art est fort ancien : on voit que, dès le temps des patriarches, les peuples de la Mésopotamie (5) et de la Palestine (6), avaient grand soin de faire tondre leurs brebis. Les premières étoffes, dont vraisemblablement l'idée se sera présentée, auront été des espèces de feutres. On aura commencé par lier et unir, à l'aide de quelque matière glutineuse, différents brins de laine ou de poil ; on sera parvenu de cette manière à former une étoffe quelque peu souple, et d'une épaisseur à peu près uniforme. Les anciens faisaient un grand usage du feutre (7).

Une découverte en amène une autre. C'était quelque chose d'avoir imaginé de séparer le poil et la laine de la peau des animaux ; on n'eût cependant pas retiré un grand avantage de cette invention, si on n'avait pas trouvé le secret de réunir, par le

(1) Voyag. à la baie d'Hudson, t. II, p. 26. — Hist. gén. des Voyag. t. V, p. 17. — Rec. des Voyag. de la comp. des Indes holland., t. I, p. 159. — Mœurs des sauvages, t. II, p. 163. — Voyag. de FREZIER, p. 109 et 214. — Voyag. des Holland., t. I, p. 159. — Hist. des Incas, t. I, p. 107. — Hist. gén. des Voyag., t. IX, p. 308. t. V, p. 171. Voyag. à la baie d'Hudson, t. II, p. 168.

(2) Voy. Op. v, p. 544.

(3) Hist. des Incas, t. II, p. 63 et 77.

(4) Voy. Lettr. édif., t. XI, p. 421.

(5) Gen. c. 31, ỳ. 19.

(6) *Ibid.* c. 38, ỳ. 12, 13.

(7) PLIN. l. VIII, sect. 73, p. 475.

moyen du fuseau, ces différents brins, et d'en faire un fil continu. Cette invention remonte à la plus haute antiquité : les Egyptiens disaient que c'était Isis qui leur avait enseigné l'art de filer (1) ; les Chinois font honneur de cette découverte à l'impératrice, femme d'Yao (2). Je remarquerai, à ce sujet, que la tradition de presque tous les peuples donne à des femmes la gloire d'avoir inventé l'art de filer, de tisser les étoffes, et de les coudre. Les Lydiens rapportaient cette découverte à Arachné (3), les Grecs à Minerve (4), les Péruviens à Mama-oella, épouse de Manco-Capac, leur premier souverain (5). C'était aussi à des femmes que l'antiquité grecque et romaine attribuait l'invention de l'aiguille (6), l'art de filer la soie de certains vers, et d'en faire des étoffes (7). Ces traditions sont-elles fondées sur l'histoire? ou n'ont-elles d'autre origine que le genre d'occupations qui, de tous les temps et chez tous les peuples, a fait le partage du sexe? c'est sur quoi je ne prononcerai point.

On ne peut rien dire de précis sur l'usage et l'emploi que les peuples ont fait originairement des matières filées. Il est probable qu'on aura fait bien des essais et composé différents ouvrages (8), comme des tresses, des résaux, etc., jusqu'à ce qu'enfin, et par degré, on ait trouvé le tissu à chaîne et à trême, invention la plus utile, peut-être, qui soit dans la société. En effet, c'est par le moyen de cet art que nous tirons de presque tout ce qui nous environne des matières propres à nous couvrir d'une manière également commode et magnifique.

Il y aurait peut-être bien des conjectures à former sur l'origine de la tisseranderie (*a*). On pourrait dire, avec un ancien, qu'on est redevable de l'invention de cet art à l'arraignée (9) : on fit attention à la manière dont cet insecte ourdissait sa toile ; on remarqua qu'il se servait du poids de son corps pour diriger et assujétir ses fils, etc. Sans m'arrêter à tous les raisonnements plus

(1) Mart. Capella, l. II, p. 39.
(2) Martini, Hist. de la Chine, t. I, p. 61.
(3) Ovid. Métam. l. VI, *init.*—Plin. l. VII, sect. 57, p. 414.
(4) Voy. le 2e vol. liv. II, sect. 2e, c. 2e.
(5) Hist. des Incas, t. I, p. 22 et 31.
(6) Hygin, Fab. 274.
(7) Arist. Hist. anim. l. V, c. 19, p. 849. — Plin. l. XI, sect. 26, p. 604. —Isidor. orig. l. XIV, c. 6.
(8) Voy. Lucret. l. VI, v. 1349, etc. — Braun, de vestitu. Sacerdot. Hebr. n. 233, p. 250, etc.
(*a*) J'avertis que je me sers ici du mot de *tisseranderie* pour désigner la fabrique de tous les ouvrages qui se travaillent sur le métier.
(9) Democritus apud Plut. t. II, p. 974.

ou moins vraisemblables qu'on peut former à ce sujet, je pense que l'idée des tissus à chaîne et à trême a pu venir aux premiers hommes, d'après l'inspection de l'écorce intérieure de certains arbres. On en connaît qui, à la rudesse et à la roideur près, ressemblent extrêmement à de la toile; les fibres en sont arrangées l'un dessus, l'autre de travers, et croisées presqu'à angles droits (*a*). Je crois donc que la manière dont les filaments de ces écorces sont disposés a pu donner l'idée des tissus à chaîne et à trême.

A considérer la quantité et la diversité des machines que nous employons aujourd'hui dans la fabrique de nos étoffes, on ne se persuaderait pas facilement que, dès les siècles dont nous parlons, les peuples eussent pu se procurer rien de semblable, ou même qui ait pu en approcher; il est aisé cependant de le concevoir, si, au lieu de s'arrêter à nos pratiques ordinaires, on réfléchit aux métiers qui sont encore aujourd'hui en usage chez plusieurs peuples.

La simplicité et le petit nombre des outils dont on se sert encore présentement dans les grandes Indes, en Afrique, en Amérique, etc., peuvent servir à expliquer comment, dès les temps les plus reculés, on sera parvenu à fabriquer des étoffes. Quoique privés de la plus grande partie des connaissances dont nous jouissons, les ouvriers de ces pays exécutent des étoffes dont on ne peut se lasser d'admirer la finesse et la beauté : une navette et quelques morceaux de bois sont les seuls instruments qu'ils emploient (1). Les premiers peuples auront donc pu, à l'aide de ces faibles secours, travailler de bonne heure des tissus à trême et à chaîne.

Quoi qu'il en soit, l'invention de la tisseranderie remonte à une très-haute antiquité : Abraham, refusant le butin que lui offrait le roi de Sodôme, dit qu'il ne prendra rien depuis le fil de la trême jusqu'à la courroie des souliers (2); Moïse dit qu'Abimelech fit présent d'un voile à Sara (3); il remarque que Rebecca se couvrit aussi d'un voile en apercevant Isaac (4); Jacob avait donné à son fils Joseph une tunique d'un tissu rayé de plusieurs

(*a*) J'en ai un morceau de cette espèce apporté des Indes.

(1) Lettr. édif., t. IX, p. 420. — Hist. gén. des Voyag., t. III, p. 184. — Voyag. de Dampier, t. IV, p. 232, 233. — Hist. des Incas, t. II, p. 77. — Voyag. de J. de Lery, p. 275. — Nouv. relat. de la France équinox., p. 135.

(2) Gen. c. 14, ỳ. 23.

(3) *Ibid.* c. 20, ỳ. 16.

(4) *Ibid.* c. 24, ỳ. 65.

couleurs (1); Moïse nous apprend encore que Pharaon fit revêtir ce patriarche d'une robe de coton très-fin (2) : Enfin, on voit qu'il est parlé dans Job de la navette et de la toile des tisserands (3). Ces faits prouvent suffisamment l'antiquité des tissus à chaîne et à trême (*a*)

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'autrefois on travaillait debout les étoffes sur le métier (4); Homère (5) et Virgile (6) déposent de cet ancien usage. Cette pratique était occasionnée parce qu'alors les métiers des tisserands et des drapiers étaient dressés dans un autre sens qu'ils ne le sont aujourd'hui : les fils de la chaîne étaient tendus du haut en bas perpendiculairement, comme ils le sont encore aujourd'hui dans la haute-lisse, avec cette différence cependant que les lisses n'étaient point arrêtées par le bas sur un cylindre, comme nous le voyons pratiquer dans nos manufactures de tapisseries : on les assujétissait par le moyen d'une pièce de bois à laquelle on attachait des poids très-pesants (7). Les Egyptiens furent, dit-on, les premiers qui changèrent l'ancienne pratique, qui était fort incommode et très-fatigante. Ils introduisirent l'usage de travailler au métier, assis (8), comme le font aujourd'hui nos ouvriers de haute-lisse, nos tisserands et nos drapiers. On sait qu'anciennement c'étaient les femmes qui filaient, ourdissaient, et teignaient même les laines et les étoffes (9).

La laine et le poil des animaux sont, sans difficulté, les matières qu'on aura d'abord le plus généralement employées pour les habits. Il y a cependant plusieurs plantes, telles que le coton, le lin, le chanvre, etc., qui peuvent servir aux mêmes usages; on n'aura pas tardé probablement à travailler le coton : les grains de cet arbrisseau sont enveloppés d'une bourre très-fine et très-délicate ; cette bourre a beaucoup de ressemblance avec la laine, et demande peu de préparations (10); on en aura donc formé

(1) *Ibid.* c. 37, ỳ. 3.
(2) *Ibid.* c. 41, ỳ. 42.
(3) C. 7, ỳ. 6.
(*a*) PLATON met la tisseranderie au nombre des arts les plus anciennement inventés. De leg. l. III, p. 805.
(4) Voy. JUNIUS, de Picturâ veter. l. I, c. 4, p. 26.
(5) L. I, v. 31.
(6) Georg. l. I, v. 294.
(7) SENECA, Ep. 90, p. 408. — Voy. BRAUNIUS, de vestitu. Sacerdot. hebr. c. 16, p. 269.
(8) JUNIUS de Picturâ veter. l. I, c. 4, p. 26. — BRAUNIUS, p. 254, 267 et 320.
(9) Voy. Exod. c. 35, ỳ. 25.
(10) Voy. J. DE LERY, Voyage d'Amérique, p. 274.

de bonne heure des tissus. Ce que j'avance n'est point une simple conjecture : la robe dont Pharaon fit revêtir Joseph était de coton (1) ; quelques réflexions suffisent pour s'en convaincre.

Presque tous les commentateurs de l'Ecriture traduisent le terme hébreux dont Moïse se sert (2) pour désigner la sorte d'étoffe donnée à Joseph, par le mot *Byssus*. On est partagé aujourd'hui sur l'espèce de matière qu'on nommait ainsi autrefois : les uns pensent qu'on doit entendre cette espèce de soie d'un jaune doré qu'on voit attachée en forme de houppes à de grandes coquilles appelées *Pines de mer* (3). On sait que les anciens ont connu et employé cette matière pour les habits (4) ; d'autres croient que le *Byssus* était une sorte de lin très-fin qu'on tirait d'Egypte ou de Judée (5) : il y en a enfin qui veulent que ce terme signifie le coton. Ce sentiment paraît d'autant plus probable, qu'on ne peut appliquer qu'au coton la description que Pollux fait du *Byssus*. Cet auteur dit que cette matière provenait d'une espèce de noix qui croissait en Egypte ; on l'ouvrait, et on en tirait la substance qu'on filait pour en faire des habits (6). Philostrate s'en explique à peu près dans les mêmes termes (7). Ces caractères conviennent parfaitement au coton ; il vient dans une espèce de noix brune qui naît sur un petit arbrisseau. Mais, sans nous arrêter à cette discussion, il me paraît prouvé, par l'analogie des termes, que le mot employé par Moïse pour désigner l'étoffe dont Pharaon fit revêtir Joseph, doit s'entendre du coton (*a*). On voit d'ailleurs, par les auteurs profanes, que ces sortes d'habits étaient d'un usage fort ancien : dans l'Egypte particulièrement, ils étaient réservés pour les personnes de la plus grande distinction (8).

L'emploi du lin, du chanvre et des autres plantes filamen-

(1) Voy. le P. CALMET, Gen. c. 41, ℣. 42.

(2) שש *Schesch*.

(3) GESNER, Hist. animal., l. IV, c. 6. — Acad. des Sciences, ann. 1712. M. p. 204.

(4) BASIL. in Hexam. Orat. p. 7. — PROCOP. de JUSTINIANI fabriciis, l. III, p. 30. — CALMET, t. VII, p. 145.

(5) BOCHART, Phaleg, l. III, c. 4, p. 177, 178.

(6) L. VII, c. 17, p. 741.

(7) De vitâ APOLLON. l. II, c. 20, p. 71. — Voy. aussi STRABO, l. XV, p. 1016. — PHILO. de vitâ Mosis, p. 667. C.

(*a*) C'est le sentiment de plusieurs interprètes et commentateurs de l'Ecriture, et des plus célèbres. Voy. le P. CALMET, t. II, p. 351, 353 ; t. VII, p. 144.

(8) PLIN. l. XIX, sect. 2, p. 156.

teuses, se sera présenté plus difficilement que celui du coton. Il faut, pour dégager ces fils de l'écorce qui les cache et les enveloppe, faire rouir, c'est-à-dire, macérer dans l'eau, les plantes, les briser ensuite, et enfin les faire passer plusieurs fois par les dents d'un peigne, pour pouvoir les filer et les tisser. On ne peut pas douter néanmoins que les habits de lin n'aient été en usage dès les temps les plus reculés. Isis passait pour en avoir fait la découverte (1); et il est certain, par le témoignage de Moïse, que cette plante était cultivée en Egypte de temps immémorial. Il remarque que la grêle dont le Seigneur frappa cette contrée lors de la persécution de Pharaon fit périr le lin (2); on voit encore que ce législateur défend aux Hébreux de porter des habits tissus de laine et de lin (3).

La bonté d'une étoffe dépend en partie de la manière dont elle est foulée : c'est le foulage qui donne proprement aux draperies leur consistance; l'opération consiste dans le jeu d'espèces de gros maillets de bois qui, par le moyen d'une roue, tombent successivement dans des auges où les draps sont renfermés : les coups redoublés qu'ils reçoivent les rendent plus fermes et plus unis. L'art de fouler les étoffes n'a été connu dans l'Europe que depuis la guerre de Troies (4); mais il est assez vraisemblable que ce secret aura été découvert bien auparavant dans l'Asie et dans l'Egypte. Les premiers essais auront été sans doute fort imparfaits : on peut se former une idée de ces anciennes pratiques d'après celles que nous savons être encore en usage chez quelques peuples sauvages et grossiers. La manière dont les habitants de l'Islande foulent les draps est de les rouler et de les jeter par terre après les avoir arrosés d'urine chaude; ils les pétrissent ensuite avec les pieds pendant toute une journée. Ils travaillent de même les gants et les bonnets; mais c'est avec les mains : il faut qu'un homme soit habile et robuste, pour fouler une camisole ou trois paires de bas dans une journée (5). Tel aura été probablement l'art de la foulerie dans son origine. Au surplus, de quelque manière qu'on l'ait pratiqué dans les pre-

(1) Mart. Capella, l. II, p. 39. — Jul. Firmicus. L. de Profess. relig. p. 49.
(2) Exod. c. 9, ℣. 31.
(3) Deut. c. 22, v. 11.
(4) Voy. le 2e vol. liv. II, sect. 2de, c. 2.
(5) Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 266.

miers temps, cette opération n'a jamais pu être que très-pénible et très-mal entendue, puisqu'on ne connaissait pas les moulins à foulon.

---

## ARTICLE PREMIER.

### *De l'art de teindre.*

La plupart des matières propres à faire des tissus sont naturellement d'une couleur terne et sombre : les vêtements seraient, en conséquence, d'une uniformité ennuyeuse, si l'art n'avait pas trouvé le moyen d'y remédier et d'en varier les nuances. Les premiers fruits, la première plante qu'on aura écrasés, l'effet des pluies sur certaines terres et sur certains minéraux, ont dû donner des notions de l'art de teindre, et l'idée des différentes matières propres à la teinture. Dans tous les climats, l'homme a sous sa main des terres ferrugineuses, des terres bolaires de toutes nuances, des matières végétales et salines, etc.; la difficulté a été de trouver l'art de les employer. Combien de tentatives n'aura-t-on pas faites avant de parvenir au point d'appliquer convenablement les couleurs sur les étoffes, et de leur donner cette adhérence et ce lustre qui fait le principal mérite de l'art du teinturier, un des plus agréables, mais en même temps un des plus difficiles que l'on connaisse!

On parvient à colorer les étoffes par le moyen des chaux, des sels, des eaux, des lessives, des fermentations, des macérations, etc. On distingue la teinture en deux espèces; en teinture chaude, et en teinture froide : la teinture chaude est celle où l'on fait bouillir les matières colorantes, ou avec l'étoffe, ou avant qu'elle y soit plongée; on entend, par teinture froide, celle dans laquelle on fait dissoudre à froid les matières colorantes, ou bien celle où l'on attend que la liqueur soit refroidie avant que d'y mettre tremper l'étoffe. On ne peut pas décider laquelle de ces deux préparations a été la première en usage, et moins encore la manière d'y procéder. Qu'il nous suffise de savoir que l'art de teindre est d'une très-grande antiquité; on le connaissait dès les siècles dont il s'agit dans la première partie de cet ouvrage. Les

Chinois prétendent être redevables de cette découverte à Hoangti, un de leurs premiers souverains (1). Il est dit dans la Genèse qu'on attacha un fil d'écarlate au bras d'un des enfants de Thamar (2). Job, que je crois avoir vécu dans le même temps (3), parle de la vivacité des couleurs qu'on remarquait dans les étoffes apportées des Indes (4). On ne peut point, au surplus, entrer dans aucun détail sur les connaissances qu'on pouvait avoir alors dans l'art de teindre, ni déterminer jusqu'à quel point on l'avait porté. J'aurai occasion de m'étendre davantage sur ce sujet dans la seconde partie.

L'usage le plus agréable de l'art de teindre est de pouvoir diversifier la couleur des étoffes. Il y a deux manières de leur donner cette agréable variété, qui en fait le principal mérite : on y parvient, ou en ajoutant, par le moyen de l'aiguille, sur un fond uni, des fils de différentes teintes, ou en faisant entrer diverses couleurs dans le tissus des étoffes lorsqu'on les ourdit. L'antiquité faisait honneur de la première de ces inventions aux Phrygiens (5), peuples très-anciens (6); on attribuait l'autre aux Babyloniens (7). Mais ces pratiques étaient-elles connues dès les siècles dont il s'agit présentement? tout nous porte à le croire. Les progrès que cet art avait faits du temps de Moïse (8) supposent une origine très-ancienne, et des découvertes fort antérieures. Il me paraît donc certain que l'usage de la broderie et des étoffes de couleurs variées remonte à l'époque que nous parcourons maintenant; mais je n'insisterai point sur la pratique originaire de ces deux arts, par l'impossibilité de pouvoir rien dire qui soit satisfaisant.

Un art qui a beaucoup de rapport avec celui qui nous occupe présentement, c'est celui de nettoyer et de blanchir les étoffes lorsqu'elles sont salies; l'eau toute simple n'y suffit pas : il faut, par le moyen de quelques poudres, de quelques cendres, lui communiquer cette vertu détersive qui la rend propre à faire sortir des étoffes la saleté qu'elles ont contractée. Les anciens ne connaissaient point le savon; ils y suppléaient par différents

(1) Martini, Hist. de la Chine, l. I, p. 42.
(2) Ch. 38, v. 27. Voy. Calmet, t. II, p. 350.
(3) Voy. dissert. à la fin de ce volume.
(4) Chap. 28, ỳ. 16.
(5) Plin. l. VIII, sect. 74, p. 476.
(6) Voy. Herod. l. II, n. 2.
(7) Plin. *loco suprà cit.*
(8) Voy. le 2e vol. liv. II, c. 2.

moyens ; Job parle de laver ses vêtements dans une fosse avec l'herbe de *Borith* (a). Ce passage montre que, pour nettoyer les étoffes, la méthode alors était de les jeter dans une fosse pleine d'eau imprégnée de quelques cendres ; méthode qui paraît avoir été la plus universellement employée dans les premiers temps ; Homère en effet nous dépeint Nausicaa et ses compagnes foulant aux pieds, dans des fosses, leurs habits pour les blanchir (1).

A l'égard de l'herbe que Job nomme *Borith*, je pense que c'est la *soude* qu'il a voulu désigner par ce nom. Cette plante est fort commune dans la Syrie, la Judée, l'Egypte et l'Arabie : on la brûle ; on fait passer ensuite de l'eau sur ses cendres. Cette eau contracte un sel lixiviel très-fort, et capable d'ôter les taches et de dégraisser les laines et les toiles.

Les Grecs et les Romains suppléaient au savon par le moyen de différentes sortes de terres (2) et de plantes (3). Les sauvages de l'Amérique font, avec certains fruits, une espèce d'eau de savon, qui leur sert à blanchir les lits de coton (4) et les autres étoffes dont ils font usage. Dans l'Islande, les femmes font la lessive avec de la cendre et de l'urine (5). En Perse, on se sert de terres bolaires et marneuses (6). Dans plusieurs pays, on trouve quantité de terres qui, dissoutes dans l'eau, ont la propriété de nettoyer et de blanchir les étoffes et le linge (7). Toutes ces différentes pratiques peuvent avoir été en usage dès les premiers temps (a) ; les besoins de la vie sont à peu près les mêmes chez tous les hommes ; la nature offre à peu près dans tous les climats les mêmes ressources ; c'est l'art de les employer qui distingue les nations policées des peuples barbares et sauvages.

(a) C. 9, ỳ. 30.
Le texte hébreu porte *Bor* ; mais les meilleurs interprètes pensent que ce mot est le même que le *Borith* de Jérémie, c. 2, ỳ. 22, et de Malach. c. 3, ỳ. 2.

(1) Odyss. l. VI, v. 92.

(2) PLIN. l. XXXV, sect. 57.

(3) Id. l. VII, sect. 88.

(4) Voyag. de J. DE LERY, p. 276.

(5) Hist. de l'Islande, t. I, p. 266.

(6) CHARDIN, t. IV, p. 66, 67.

(7) Journal des savants, ann. 1752. Juill. p. 418. — Hist. génér. des Antilles, par le P. DU TERTRE. t. II, p. 76. *in*-4°. Paris, 1667. — Hist. nat. de COLONNE. t. II, p. 113, 114. — PIGANIOL, Description de la France, t. 5, p. 72. Edit. *in*-12. de 1722.

(a) J'ai lu quelque part que certains peuples grossiers et sauvages avaient une espèce de lessive qui consiste à laisser tremper quelque temps leurs habits dans la boue. Ils les passent ensuite, et les lavent dans une eau claire et nette. Ils réussissent, par ce moyen, à les nettoyer et à les dégraisser, les sels qui sont dans la boue faisant à peu près le même effet que notre savon.

# ARTICLE TROISIÈME.

## *De l'architecture.*

De tout temps l'homme s'est vu forcé de chercher des asîles contre les injures de l'air et l'attaque des bêtes féroces. Aussi l'art de bâtir est-il un des premiers arts qui ait été mis en pratique, avant (1) comme après le déluge. C'est donc à la nécessité que l'architecture doit sa naissance; mais c'est du luxe qu'elle a reçu ses embellissements. Les réflexions et les comparaisons, que firent les hommes sur leurs ouvrages, leur formèrent le goût. On parvint d'abord à connaître les règles de la proportion. On y ajouta ensuite les ornements que les lumières et le génie de chaque siècle ont suggérés aux peuples en différents temps. L'architecture embellie, corrompue et rétablie successivement, a varié, suivant le bon ou le mauvais goût des siècles et des nations.

Tant que les descendants de Noé demeurèrent réunis, ils furent à portée de cultiver ce qu'on avait pu conserver de découvertes antérieures au déluge. Le projet qu'ils conçurent, et exécutèrent en partie, de bâtir une ville dans la plaine de Sennaar (2), le dessein d'y élever une tour d'une hauteur prodigieuse (3), prouvent que les nouveaux habitants de la terre n'étaient pas entièrement destitués de connaissances en architecture. Mais le changement que l'Eternel opéra alors dans leur langage les ayant contraints de se séparer, ils perdirent, pour la plupart, la pratique et la théorie des arts même les plus essentiels.

La vie errante que menèrent presque toutes les familles, dans les premiers siècles qui suivirent la confusion des langues, ne leur permit pas de s'adonner à des recherches et à des réflexions suivies. Faute de connaissances et surtout manque d'outils, ces nouvelles colonies se virent réduites à n'avoir dans les commen-

(1) Gen. c. 4, ℣. 17.
(2) Ibid, c. 11, ℣. 4.
(3) *Ibid*, — Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet dans l'introduction, *suprà*, p. 17.

cements d'autres retraites que les antres et les cavernes (1). Plusieurs nations offrent encore aujourd'hui l'image de ces anciens temps (2).

Dès que les peuples auront été débarrassés des soins de la vie les plus pressants, ils se seront vraisemblablement empressés de quitter les antres et les cavernes dont le séjour a dû leur paraître bientôt aussi triste que mal-sain. Ils auront cherché les moyens de se procurer des habitations plus commodes et plus agréables. Les premiers logements auront été proportionnés aux facilités locales de chaque climat, et relatifs aux lumières et au génie des différentes peuplades. Les roseaux, les cannes, les branches, les feuilles d'arbres, les écorces, les terres grasses, ont été les matériaux dont on a d'abord fait usage. Les premières maisons des Egyptiens et des peuples de la Palestine (3) étaient de roseaux et de cannes entrelacées. On trouve encore aujourd'hui au Pérou beaucoup de maisons qui ne sont bâties que de cette manière (4). Les premières maisons des Grecs n'étaient que d'argile. Ces peuples furent quelque temps à ignorer l'art de la durcir pour en faire des briques (5). En Islande, les maisons ne sont construites qu'avec des morceaux de pierres ou de roc liés avec de la boue et de la mousse. Elles sont couvertes de gazon (6). Les Abyssins logent dans des cabanes faites de boue et de paille (7). Les maisons au Monomotapa ne sont que de bois (8). On a même vu autrefois (9) des peuples, comme on en voit encore à présent (10), se construire, faute de matériaux, et surtout d'intelligence, des cabanes avec des peaux et des os de chiens de mer, ou d'autres grands poissons.

Le bois offre tant de facilité à l'homme pour se procurer un logement, qu'on en aura fait usage de bonne heure dans les

(1) Diod. l. I, p. 12. — Æschyl. in Prometh. vincto, v. 449, etc. — Vitr. l. II, c. I. — Plin. l. VII, sect. 59, p. 413. — Paus. l. X, c. 17, p. 836. — Suid. *voce* Δενδραζειν, t. I, p. 522. — Martini, Hist. de la Chine, t. I, p. 19, 20. Bibl. univ. t. II, p. 412.

(2) Rec. des Voyag. au nord, t. VIII, p. 207. — Voyag. de Coréal, t. I, p. 232, 238. — Hist. génér. des Voyag. t. I, p. 96; t. VIII, p. 6. — Belon, Observat. l. II, c. 61. — Lettr. édif. t. 5, p. 273.

(3) Diod. l. I, p. 52. — Sanchon. apud Euseb. p. 35. A.

(4) Voyag. au Pérou, par M. Bouguer, p. 8 et 10.

(5) Plin. l. VII, sect. 57, p. 413.

(6) Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 254 et 277; t. II, p. 186, 187.

(7) Bibl. raison. t. I, p. 57. Hist. gén. des Voyag. t. I, p. 221.

(8) Hist. gén. des Voyages, t. I, p. 91.

(9) Strabo, l. XV, p. 1050 et 1056.

(10) Journ. du P. Feuillée, t. II, p. 587. — Voyag. de Frezier, p. 130.

climats où les peuples étaient à portée de s'en procurer aisément. On a commencé par entrelacer grossièrement des branches (1): ensuite on a enduit de terre ces espèces de claies (2), et on les a soutenues sur quelques perches. Ces premières cabanes étaient couvertes de feuilles ou de gazon : leur forme était circulaire et terminée en cône, à peu près comme nos glacières. Le foyer était placé dans le milieu de la maison. Un trou, pratiqué à la pointe du toit, donnait issue à la fumée. Ces habitations ne recevaient de jour que par la porte; telle a été vraisemblablement la manière de bâtir des premiers peuples, qui s'est perpétuée chez plusieurs nations tant anciennes (3), que modernes (4). On aura pu aussi construire les premières maisons de troncs d'arbres élevés les uns sur les autres, et rangés carrément (*a*). On voit encore aujourd'hui les restes de ces pratiques originaires dans plusieurs villages d'Allemagne, de Pologne et de Russie. Tels sont aussi les logements des habitants de la Floride et de la Louisiane (5), des Eskimaux (6), et de quantité d'autres peuples (7).

La construction de ces premiers bâtiments n'exigeait pas de grands apprêts, ni de grandes connaissances. On n'avait besoin ni de beaucoup d'outils, ni d'un grand nombre de machines. On aura abattu originairement les arbres de la même manière que les Sauvages les abattent, c'est-à-dire, par le moyen du feu. Ils les minent peu à peu avec de petits tisons, qu'ils ont soin d'entretenir et de rapprocher. Le même secret leur sert à les couper en billes. Ils placent des tisons de distance en distance sur le corps de l'arbre qu'ils veulent débiter (8) : tout nous porte à croire qu'on en aura usé ainsi dans les premiers temps.

On aura inventé successivement quelques instruments pour

(1) Mart. Hist. de la Chin., p. 19, 20.
(2) Vitruv. l. II, c. 1.
(3) *Idem*. l. II, c. 1. — Diod. l. v, p. 346. — Strabo, l. IV, p. 301. — Tacit., de Mor. Germa n. 16. — Hist. de Languedoc, t. I, p. 44, n. 9.
(4) Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland. t. v, p. 36. — Mém. de Trév. Mai 1717, p. 713, 714. — Hist. gén. des Voyag. t. XI, p. 25.
(*a*) Voy. Vitruv. l. II, c. 1.
C'est ainsi qu'encore aujourd'hui on construit les maisons dans le Palatinat de Russie.
(5) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 7, 8, 11.
(6) Voyage de la baie d'Hudson, t. II, p. 43.
(7) Voyag. de Frezier, p. 65, 65. Chardin, t. I, p. 134. — Nouvelle rel. de la France équinox. p. 141, 146. — Hist. gén. des Voyag. t. III, p. 185.
(8) Mœurs des sauvages, t. II, p. 110. — Lescarbot. Hist. de la nouv. France, p. 776. — Nouvelle relat. de la France équinox. p. 152. — Hist. de la Virginie, p. 314.

tailler les bois et pour les planer. Les premiers outils étaient faits de certaines pierres dures et peu cassantes. Il existe encore dans les cabinets des curieux plusieurs de ces anciens outils (1). La plupart des nations de l'Amérique ne se servent point d'autres instruments pour tailler les bois et les débiter (2). On aura imaginé ensuite de faire des outils de métal, dont le nombre n'aura pas été considérable dans les premiers temps. Jugeons des connaissances des anciens peuples par celles des Péruviens avant l'arrivée des Espagnols dans leur pays; ils n'employaient que la hache et la doloire pour travailler leurs bois. La scie, les clous, le marteau et les autres instruments de charpentier leur étaient inconnus (3). Enfin, le goût et l'industrie s'étant perfectionnés, on aura trouvé l'art de substituer au bois les briques, les pierres, les marbres, etc., et on sera parvenu à élever des édifices également solides et magnifiques.

L'art de mettre en œuvre les matériaux, propres aux ouvrages de maçonnerie, a dû long-temps occuper les premiers architectes. La pierre n'a pas été probablement la matière dont on se sera d'abord servi pour construire les édifices qu'on a substitués aux huttes et aux cabanes. La coupe et la taille des pierres demandent plus de connaissances qu'on n'en avait dans les premiers siècles. On a commencé par faire usage des bri ques (4), c'est-à-dire, par mouler des carreaux d'argile, qu'on a fait sécher ensuite au soleil, ou cuire dans des fourneaux, pour leur donner plus de consistance et de solidité. Tels furent les matériaux employés pour la construction de la tour de Babel (5). Les Egyptiens ont aussi, de toute ancienneté, fait un grand usage de la brique (6). L'usage des tuiles, invention si commode pour défendre les maisons des injures de l'air, remonte également à une très-haute antiquité (7).

Le temps, où l'on a commencé à construire des édifices de pierres taillées, nous est absolument inconnu. On en doit dire autant de l'invention du mortier, de la chaux et du plâtre, etc. Ces découvertes se sont faites insensiblement et de proche en proche. Plusieurs motifs auront contribué à faire imaginer de

(1) Voy. *infrà*, chap. 4.

(2) Voy. *infrà*, chap. 4. — Relation de la rivière des Amazones, par le P. d'Acugnac, t. II, p. 213.

(3) Hist. des Incas, t. II, p. 61, 62.

(4) Sanchon, apud Euseb. p. 3[illegible] D.

(5) Gen. c. 11, ỳ. 3.

(6) Voy. Exod. c. 1, ỳ. 14; c. 5, ỳ. 7.

(7) Plin. l. VII, p. 413.

bonne heure les moyens de construire des bâtiments solides et capables de résistance. Mais c'est aux peuples cultivateurs que l'architecture doit proprement sa naissance. Les soins et l'assiduité qu'exige l'agriculture forçа les familles, qui s'y adonnèrent, à se fixer dans un même canton. Ce genre de vie les porta bientôt à se construire des logements solides et durables (1). La Chaldée, la Chine, l'Egypte et la Phénicie, sont les premières contrées où nous voyons que l'architecture, proprement dite, ait été en usage. Nembrod bâtit dans la Chaldée trois villes, dont Moïse nous a conservé les noms (2). Assur, quelque temps après, et dans des cantons peu éloignés, fonda Niniye et deux autres villes (3). Les Chinois disent que Fo-hi fit entourer de murailles les villes et les bourgs (4). On voit enfin, du temps d'Abraham et de Jacob, plusieurs villes dans la Palestine et dans les contrées voisines (5). A l'égard de l'Egypte, toute l'antiquité s'accorde à placer la fondation de ses premières villes dans les temps les plus reculés (6). Il y en avait aussi dès lors quelques-unes de bâties dans la Grèce (7).

L'architecture cependant n'a pu faire un certain progrès que depuis qu'on a été en possession de quantité d'arts, dont le secours lui est absolument nécessaire. Il a fallu inventer les machines propres à voiturer et à élever les fardeaux considérables; trouver le secret de dompter les animaux, et imaginer le moyen de les faire servir au transport des matériaux; il a fallu enfin découvrir l'art de travailler les métaux, et notamment le fer. Ce n'est pas que, faute de ces connaissances, les peuples aient été absolument hors d'état de construire des édifices en pierres. L'exemple des Péruviens et des Mexicains est une preuve du contraire. Ces peuples n'avaient ni charrettes, ni traîneaux, ni bêtes de somme (8). Ils voituraient tous leurs matériaux à force de bras (9). Ils ne connaissaient point non plus, ni les échafauds, ni les grues, ni les

(1) Voy. *suprà*, 51.
(2) Gen. c. 10, ♈. 10.
(3) *Ibid.* ♈. 11 et 12.
(4) Martini, Hist. de la Chine, l. 1, p. 28. — Extrait des Hist. Chin.
(5) Gen. c. 19, ♈. 1 et 20. c. 28, ♈. 19.
(6) Hom. Iliad. l. IX, v. 381, etc. — Hérod. l. II, n. 99. — Diod. l. I, p. 18. — Syncell. p. 54, 55.
(7) Paus. l. I, c. 38, p. 93. l. VIII, c. 38. l. X, c. 6. — Euseb. Præp. Evang. l. X, c. 10, p. 489. C. — Syncell. p. 64.
(8) Acosta, Hist. nat. des Indes, l. VI, c. 14. — Hist. des Incas, t. I, p. 60 et 265.
(9) Hist. des Incas, *loco cit.*

autres machines propres à la construction des bâtiments (1). Ils ignoraient même l'usage du fer (2), Ils sont parvenus néanmoins à élever des édifices dont la vue cause encore aujourd'hui le plus grand étonnement. (3). Leur manière de tailler les pierres était de les casser avec certains cailloux noirs et fort durs (4). Ils les polissaient ensuite, en les frottant les unes contre les autres (5). On en aura pu user de même dans les commencements. Il y a des pays où l'on ne connaît point encore d'autre manière de tailler les pierres (6), et où l'on bâtit de très-grands édifices avec fort peu d'outils et de machines (7).

Mais ces pratiques sont si longues, si incommodes, que, tant qu'on n'en aura point connu d'autres, les édifices en pierres ont dû nécessairement être assez rares. L'usage n'a pu en devenir commun et ordinaire que depuis l'invention des outils propres à tailler les pierres, et la découverte des machines capables de les voiturer et de les élever facilement. Aussi suis-je très-persuadé que, dans la plupart des premières villes, les maisons n'étaient que de bois ou de torchis. C'est encore aujourd'hui la manière dont on bâtit dans la plus grande partie de la Perse (8), de la Turquie, et généralement dans l'Afrique et dans l'Orient (9).

Si nous en croyons les anciens, l'art de tailler des pierres et d'en construire des maisons aurait été connu chez certains peuples dès les temps les plus reculés. Les Egyptiens faisaient honneur de cette découverte à Tosorthus (10), successeur de Ménès (*a*). Ils attribuaient même à Vénéphes (11), dont le règne remonte à une très-haute antiquité (12), la construction d'une pyramide. Il n'est pas surprenant, au reste, que l'art de tailler et d'employer la pierre ait été trouvé de fort bonne heure en Egypte. La qualité du climat a forcé de tout temps ceux qui l'ont habité de s'adon-

(1) *Ibid.* p. 266, 267. t. II, p. 62. — Acosta, *loco cit.*
(2) Hist. des Incas, *loco cit.*
(3) *Ibid.* p. 264 et 2[illegible]8.
(4) *Ibid.* t. II, p. 62. — Voyag. au Pérou, par D. Antoine d'Ulloa, t. I, p. 391.
(5) Hist. des Incas, *loco cit.*
(6) Hist. gén. des Voyag. t. I, p. 332.
(7) Voyag. de la compagnie des Ind. holland. t. IV, p. 378.
(8) N.(8) Chardin, p. 134. — Tavernier, t. II, l. IV, c. 4, p. 16. — Gemelli, t. I, p. 447. t. II, p. 266, 267.
(9) Voyag. de Damp. t. III, p. 47. — Bibl. raison. t. I, p. 57. — Hist. gén. des voyag. t. I, p. 231. — Lettr. édif. t. XVI, p. 32.
(10) Syncell. p. 56. B.
(*a*) Marsh. p. 39. — Toute l'antiquité s'est accordée à connaître Ménès pour le premier roi d'Egypte.
(11) Voy. Syncell. p. 54, 55.
(12) Marsh. p. 45.

ner à cette étude. L'Egypte manque de bois de construction, et même de bois de chauffage (1). On voit que, dès les premiers siècles, les Egyptiens étaient obligés d'entretenir leurs fournaux avec de la paille (2) ou du chaume. L'usage de la pierre et du marbre était donc d'une nécessité absolue pour ces peuples. Aussi ont-ils su se procurer bientôt les moyens d'en rendre le transport facile. Les Egyptiens avaient tiré du Nil, presque dès l'origine de leur monarchie, quantité de canaux (3) qui communiquaient et se rendaient les uns dans les autres : il paraît aussi que l'usage des voitures était très-ancien chez ces peuples : dès le temps de Joseph, les charriots y étaient fort communs (4).

Les premiers monuments de l'architecture, proprement dite, ont dû être assez grossiers et assez informes. Il n'y a pas d'apparence que la régularité et l'agrément des proportions y aient été observées bien exactement. Au surplus on ne peut point décider de l'état et des progrès de cet art dans les siècles que nous parcourons présentement. Il n'y a rien qui puisse nous mettre à portée d'en juger sainement. Je crois cependant entrevoir que, vers la fin de ces mêmes siècles, on a dû avoir, dans certains pays, quelque idée de la décoration et de la magnificence des bâtiments.

L'art de bâtir n'eut pour objet dans les commencements que la la nécessité : les peuples s'étant policés, et leurs connaissances s'étant augmentées à proportion, successivement, on songea à orner et à embellir les édifices. L'architecture alors appela plusieurs arts à son secours ; à l'aide du ciseau, on substitua des colonnes de pierre ou de marbre aux poteaux qui originairement servaient à soutenir le faîte des cabanes. Il en a été de même des autres ornements de l'architecture. La plupart ne sont que la représentation des pièces de bois employés originairement à la construction des édifices. On les a enrichies de divers agréments en les exécutant en pierres. C'est ainsi que par degrés l'architecture est parvenue à une sorte d'élégance et de perfection.

Dès les siècles qui nous occupent dans cette première époque, on connaissait dans plusieurs pays le dessin, la ciselure et la

(1) Voyag. d'Egypte, par GRANGER, p. 13.

(2) Exod. c. 5, ý. 7.

(3) Voy. *suprà*, ch. 1, art. 1, p. 106.

(4) Gen. c. 45, ý. 19.

sculpture (1). Il est probable qu'on aura pas tardé à faire usage de cet art pour embellir et décorer les édifices. Les historiens profanes parlent de temples, de palais, et d'autres monuments construits par les premiers souverains d'Egypte, de Ninive et de Babylone (2). On peut joindre à ces faits la construction du tabernacle par les Israélites dans le désert : on voit que Moïse y employa des colonnes ornées de bases et de chapitaux : cette particularité indique des progrès successifs ; car on aura commencé par employer des colonnes toutes simples : ensuite, pour leur donner plus de grâces, on les aura accompagnées de bases et de chapitaux. Moïse avait vraisemblablement puisé chez les Egyptiens l'idée de cette sorte d'ornement (3). Enfin la magnificence et la grandeur des différents ouvrages exécutés chez ces peuples, dès le commencement des siècles dont je parlerai dans le second volume de cet ouvrage, ne permettent pas de douter des progrès rapides que l'architecture a faits en Egypte : je crois donc que l'art de décorer et d'orner les édifices a été connu et pratiqué dans plusieurs pays, dès les siècles dont il s'agit présentement.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### *De la découverte et de la fabrique des métaux.*

La découverte des métaux est probablement due au hasard ; mais c'est au besoin et à l'industrie des peuples, qui se sont adonné à la culture de la terre, que nous devons la métallurgie, c'est-à-dire, l'art de travailler les métaux, et celui de les faire servir à tous les différents usages auxquels ils sont propres. Sans cette connaissance, l'agriculture n'aurait fait aucun progrès, et on ne l'eût jamais portée au point où nous voyons qu'elle l'a été dès les premiers temps chez certains peuples. On en doit dire autant de presque tous les arts mécaniques, qui n'ont commencé à ac-

(1) Voy. *infrà*, ch. 5.

(2) Hérod. l. II, n. 99. — Diod. l. I, p. 56, 18 et 55. l. II, p. 115, 120. — Jul. African. apud Syncell, p. 54, 55.

(3) Voy. le 2e vol. liv. II, sect. 1re ch. 3.

quérir une sorte de perfection que depuis la connaissance et l'usage des métaux.

Comment, où, quand, et par qui s'est fait cette découverte? C'est ce qu'il est difficile de pouvoir déterminer. Il n'est pas plus aisé d'expliquer de quelle manière l'homme est parvenu à trouver l'art de préparer les métaux, et d'en tirer les secours qui lui sont nécessaires. Les anciens ont regardé l'invention de la métallurgie comme quelque chose de si extraordinaire et de si merveilleux, qu'ils ont cru en être redevables aux intelligences célestes (1).

Les métaux étaient connus, et on savait même travailler le fer (2) avant le déluge. Mais on doit mettre cette connaissance au nombre de celles que ce terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain. Toute l'antiquité s'accorde à dire qu'il a été un temps où le monde était privé de l'usage des métaux (3). Ce fait est d'autant plus croyable, qu'il est parlé dans les anciens auteurs de plusieurs nations auxquelles une découverte si importante a été inconnue (4). Nous voyons que chez ces peuples, les pierres, les cailloux, les os, les cornes d'animaux, les arêtes de poisson, les coquilles, les roseaux les épines servaient à tous les usages où les nations policées emploient aujourd'hui les métaux (5). Les sauvages nous retracent une peinture fidèle de ces anciens peuples et de l'ignorance des premiers temps. Ils n'ont aucune idée de la métallurgie (6), et ne suppléent au manque des métaux que par les moyens que je viens d'indiquer (7).

Cette connaissance néanmoins a été bientôt retrouvée par les peuples cultivateurs. La nécessité les a forcés promptement de chercher dans les métaux les matières propres à fabriquer les outils dont ils avaient besoin. Nous voyons l'usage des métaux établi peu de siècles après le déluge dans l'Egypte et dans la Pales-

(1) Voy. SYNCELL. p. 14.
(2) Gen. c. 4, 22.
(3) Voy. PLAT. de leg. l. III, p. 805.
(4) AGATARCHID. apud Phot. c. 48, p. 1369. — DIOD. l. III, p. 213. — STRABO, l. XV, p. 1025 et 1032, l. XVI, p. 1123, 1124.
(5) Voy. HÉROD. l. VII. — DIOD. l. XII, p. 185. — STRABO, l. XV, p. 1050.
(6) Hist. génér. des Voyag. t. II, p. 643. — Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 228. — Mœurs des Sauvages, t. II, p. 109.
(7) Voy. Lettr. édif. t. XI, p. 420, XII, t. XX, p. 224. t. XXV, p. 124. t. XXVIII, p. 237. — Voyag. de FREZIER, p. 64, 109 et 214. — Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 219. — Voyag. à la baie d'Hudson, t. II, p. 167. — Hist. gén. des Voyag. t. I, p. 9 et 22. — Rec. des Voyag. au nord, t. I, p. 220.

tine. Les Egyptiens faisaient honneur de cette découverte à leurs premiers souverains (1); les Phéniciens à leurs anciens héros (2). Ces traditions sont pleinement confirmées par l'autorité des livres saints. Dès le temps d'Abraham, les métaux étaient communs en Egypte, et dans plusieurs contrées de l'Asie (3). Les connaissances même qu'on avait alors en métallurgie devaient être assez étendues (4); et il n'est pas étonnant que cet art ait fait de bonne heure de grands progrès dans l'Asie et dans l'Egypte. Ces contrées sont les premières où les peuples se soient fixés, et où il se soit formé des monarchies puissantes (5). Je crois cependant qu'on ne sut travailler qu'un certain nombre de métaux, tel que l'or, l'argent et le cuivre. Le fer, ce métal si nécessaire et si commun aujourd'hui, a été long-temps inconnu ou fort peu en usage chez les anciens peuples. Voyons qu'elle peut avoir été la marche de l'esprit humain dans la métallurgie. Rassemblons le peu de lumières que l'antiquité nous a transmises sur l'histoire d'une découverte si importante, et comparons ce qui a pu se passer dans les premiers siècles avec les faits que nous avons encore sous les yeux.

La découverte des métaux n'aura pas coûté beaucoup de recherches aux premiers descendants de Noé. Il n'a pas été nécessaire qu'ils fouillassent dans les entrailles de la terre, pour acquérir une connaissance qui a dû se présenter d'elle-même assez promptement et assez facilement : mille événements, dont on pourrait citer bien des exemples (6), auront mis les métaux entre les mains des premiers hommes. Rien cependant ne doit avoir plus contribué a cette découverte que les ravages et les bouleversements occasionnés par les grandes pluies et les inondations. On remarque, dans plusieurs pays que, lorsque les pluies ont été abondantes, on trouve des métaux dans presque tous les ruisseaux (7). Les torrens, en descendant des montagnes, déposent souvent sur le sable et sur le gravier des vallées, une grande

(1) Agatarchid., apud Phot. c. II, p. 1341. — Diod. l. v, p. 19. l. III, p. 184, — Palaeph., in chron. Paschal., p. 45.
(2) Sanchon., apud Euseb. p. 35. B.
(3) Gen. c. 13, ỳ. 2, c. 23, ỳ. 15. c. 24, ỳ. 22 et 53.
(4) Voy. *infrà*, chap. 5.
(5) Voy. *suprà*, liv. I, p. 51.
(6) Voy. Alonso Barba. l. I, c. 23. — Alex. ab. Alex. Gen. Dier. l. IV, c. 9. — Jonston Thaumat. class. 4, c. 26. — Journ. des Savants. Mai 1683, p. 90.
(7) Voyag. de Frezier, p. 121. — Voyag. de Coréal, t. I, p. 101. — De la fonte des mines, par M. Hellot, p. 13 et 35.

quantité d'or (1). Au royaume d'Achen il n'est pas besoin de creuser la terre pour trouver ce métal ; on le ramasse sur le penchant des montagnes et dans les ravines où les eaux l'entraînent (2). Les anciens parlent aussi de quantité de fleuves très-renommés pour l'or, l'argent, le cuivre et l'étain, qu'ils roulaient dans leurs eaux (3). Nous connaissons plusieurs rivières qui jouissent encore de cet avantage (4).

A l'égard des mines, plusieurs événements auront indiqué aux premiers hommes les subtances métalliques que la terre renferme dans son sein. La foudre aura pu détacher dans les premiers temps des morceaux de rochers, des portions de montagnes, dont les éclats auront fait voir les métaux qu'ils contenaient (5). C'est par un pareil accident qu'on a découvert, sur la fin du 17e siècle, une mine d'or au Pérou (6). Quelquefois les vents, en déracinant des arbres, ont fait apercevoir des métaux et des minérais (7). On sait de quelle manière la fameuse mine de Potosi fut découverte. Un Indien, voulant monter sur des rochers couverts d'arbres et buissons, s'attacha à une branche qui sortait d'une fente de rocher ; la branche s'arracha, et l'Indien vit aussitôt briller dans le trou quelque chose qu'il reconnut être un lingot d'argent (8). Souvent aussi les torrents, emportant, par leur impétuosité, la superficie de la terre, mettent à découvert la veine et le minérai (9). Souvent même, en creusant et en labourant, on a mis au jour de riches veines (10). Ce fut ainsi, au rapport de Justin, qu'on trouva les mines d'or qui ont rendu autrefois l'Espagne si renommée (11). Enfin les indices des filons se font apercevoir assez fréquemment à la surface de la terre (12).

Quand par la suite les peuples auront voulu chercher et reconnaître les mines, il leur aura suffi de faire quelques observa-

(1) Voyag. d'Anson, *in*-4°, p. 42. — Lettr. édif. t. IV, p. 92. — Rép. des lettr. t. XIV, p. 1318. — Voyag. de Coréal, t. I, p. 235.

(2) Lettr. édif. t. II, p. 73. — Hist. gén. des Voyag. t. X, p. 458.

(3) Voy. *infrà*, p. 158.

(4) Voy. *infrà*, p. 158.

(5) Voy. Justin. l. XLIV, c. 3. — Alonso Barba. l. I, c. 23, p. 86. — Hellot de la fonte des mines, p. 43.

(6) Voyag. de Frezier, p. 147. — Voyag. au Pérou, par D. Ant. d'Ulloa, t. I, p. 532.

(7) Alonso Barba. l. I, p. 85.

(8) Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 137 *v*.

(9) Alonso Barba. l. I, p. 85. — Acosta, fol. 140 *verso*.

(10) Lettr. édif. t. IV, p. 151. — Hellot, de la fonte des mines, p. 7, 23 et 62.

(11) Liv. XLIV, c. 3.

(12) Hellot, de la fonte des mines, p. 71. — Alonso Barba, t. II, p. 169.

tions et quelques comparaisons relativement à l'espèce et à la qualité des terrains où ils avaient trouvé originairement des métaux. Cette voie aura guidé les démarches et les recherches des premiers hommes. La nature fournit plusieurs indications et quantité de marques extérieures auxquelles il est facile de reconnaître les mines. Ces sortes de terrains ont des signes caractéristiques aisés à retenir (1). On peut juger sûrement, par la couleur des terres, si elles renferment des minéraux. L'expérience apprend que la surface de ces sortes de terrains est d'une couleur différente de celle des autres terres (2). Les yeux les moins connaisseurs en sont frappés. Il est même presque certain qu'on peut deviner, par la seule inspection du sol et des plantes qu'il produit, l'espèce de métal que renferme une mine (3). Ces sortes de terrains sont ordinairement stériles, bruts et escarpés (4). Le plus souvent il n'y croît pas d'herbe (5). L'inspection d'une seule mine aura donc pu donner des notions pour découvrir toutes les autres.

S'il est aisé de concevoir comment les premiers hommes ont pu connaître de bonne heure les métaux, il n'en est pas de même de l'art de les travailler; il est assez difficile de comprendre, et plus encore d'expliquer comment on y est parvenu. Ce n'est que par le moyen du feu, que nous pouvons rendre les métaux propres à nos besoins et à nos usages. Mais, avant que de pouvoir les forger, il faut les fondre et les affiner, c'est-à-dire, séparer les parties métalliques des parties étrangères avec lesquelles elles sont mêlées, les réunir et en former des masses, que l'on divise ensuite ainsi qu'on le juge à propos. Ces opérations sont assez difficiles, et exigent des procédés très-raisonnés et très-délicats. La fusion est le premier moyen qu'on emploie pour y parvenir.

(1) Voy. HELLOT, de la fonte des mines, p. 71.

(2) Voyag. de FREZIER, p. 102. — ALONSO BARBA, t. II, 287.

(3) ALONSO BARBA. t. I, c. I, p. 3 et 24. — SENAC. Nouv. cours de chimie, t. II, p. 314.

(4) AGATARCHID. apud Phot. c. II, p. 1340. — STRABO, l. III, p. 216. A. — PLIN. l. XXXIII, sect. 21, p. 617. sect. 31, p. 621. — Voyag. de FREZIER, p. 151, 152. — Lettr. édif. t. XVII, p. 441. — Voyag. de V. LE BLANC, 1re part. p. 261. 3e part. p. 105 et 118. — Asia di BARROS, Deca. 1a. l. X, fol. 186. — Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 296. — ACOSTA, Hist. nat. des Indes, fol. 131, 132 et 137, 138.

(5) Voyag. au Pérou, par D. ANT. d'ULLOA, t. I, p. 523. — Journ. des observations du P. FEUILLÉE, t. II, p. 589.

On peut croire que les volcans auront contribué à donner quelques notions de la métallurgie. Les dégorgements des minéraux qui sortent de temps en temps de ces fournaux naturels (1), auront été, avec assez de vraisemblance, une des premières causes des recherches qu'on aura faites sur l'art de travailler les métaux par le feu. Cette conjecture est d'autant plus apparente, que, selon la fable et l'histoire, ceux auxquels l'antiquité attribuait l'invention de la métallurgie, passaient pour avoir habité les pays distingués et connus par ces fameuses ouvertures (2).

Les anciens écrivains se sont cependant assez généralement accordés à rapporter cette découverte à l'embrasement des forêts plantées sur des terres qui renfermaient des métaux : la violence du feu ayant, selon leurs récits, fait fondre le métal, on le vit couler et se répandre sur la surface de la terre (3). C'est de cette manière que, selon l'ancienne tradition de la Grèce, le fer avait été découvert au mont Ida (4). On attribuait à un pareil événement la connaissance des mines d'argent que renferment les Pyrénées. Ces montagnes étaient, dit-on, autrefois couvertes d'épaisses forêts. Des pâtres y ayant mis le feu imprudemment, l'incendie dura plusieurs jours, et fit voir des ruisseaux d'argent fin et épuré, qui coulaient sur la pente des côteaux jusques dans la plaine (5). Ces faits sont fort possibles et fort vraisemblables. Je penserais cependant que l'idée d'employer le feu pour travailler les métaux, et les séparer des matières auxquelles ils sont unis, aura pu venir aussi d'après quelques autres hasards plus fréquents et plus familiers.

On raconte de certains navigateurs, qu'étant abordés dans une île inconnue, et ayant allumé du feu au pied d'une montagne, ils en virent couler de l'argent (6). On dit aussi que le conducteur d'une nouvelle peuplade établie depuis peu dans le Paraguay ayant aperçu une pierre extraordinairement dure et semée de

(1) Buffon, Hist. nat. t. I, p. 502, 503, 507, 515, 533. — Alonso Barba, t. II, p. 205.

(2) Voy. Diod. l. v, p. 335, 336. — Strabo, l. VI, p. 423. — Paus. l. X, c. 11. — Bochart, Chan. l. I, c. 12, p. 431.

(3) Lucret. l. v, v. 12 et 41, etc.

(4) Marm. Oxon. Ep. 11. — Seneca Epist. 90, p. 405. — Clem. Alex. Strom. l. I, p. 401.

(5) Arist. de Mirab. auscult. p. 1157. E. — Diod. l. v, p. 358. — Strabo, l. III, p. 217, 218. — Athen. l. VI, p. 233.

(6) Anc. rel. des Ind. et de la Chin. p. 9.

plusieurs taches noires, la prit et la jeta dans un feu très-ardent; il en vit couler quelque temps après un fer aussi bon que celui qu'on trouve en Europe (1). On rapporte encore que le capitaine d'un vaisseau espagnol, ayant été obligé de relâcher dans une île déserte, y fit raccommoder le fourneau de son navire : on mit plusieurs couches de terre pour faire le foyer; l'équipage, étant arrivé quelque temps après à Acapulco, on fut fort surpris de trouver, sous le cendrier de ce fourneau, une masse d'or, que la violence du feu avait fondu et séparé de la terre (2). Je suis assez porté à croire que quelque événement à peu près semblable aura donné les premières notions de la métallurgie. On aura exposé par hasard à un feu violent des terres ou des pierres qui contenaient des métaux; on en aura vu couler une matière liquide, qu'on aura remarqué prendre différentes formes, et se durcir en refroidissant. On y aura fait attention; l'expérience aura été répétée; enfin, à force de réflexions et de recherches, on sera parvenu par degrés à trouver l'art de fondre les métaux.

J'avoue néanmoins que, quelques idées qu'on se fasse de ces sortes d'accidents, l'esprit ne serait pas entièrement satisfait, et qu'il resterait bien des difficultés à résoudre, si l'on jugeait des anciennes mines par l'état et la qualité de celles qu'on exploite de nos jours. La fonte des mines exige communément de grands travaux et de grandes précautions; mais il faut faire attention que, dans les temps dont je parle, la fonte des métaux et des minéraux ne devait pas, à beaucoup près, être aussi difficile qu'elle l'est devenue présentement. Dans les premiers siècles, après le déluge, on devait trouver ordinairement les métaux à la surface de la terre, ou du moins à une médiocre profondeur, soit qu'ils y eussent été déposés par les torrents, soit que quelque incendie les eût fait couler des montagnes. Les métaux dans cet état ne sont point mélangés de corps étrangers. Ils sont beaucoup plus aisés à fondre et à affiner que les minerais tirés du sein de la terre (3). Les anciens parlent de plusieurs pays où l'on ramassait beaucoup d'or qui n'avait pas besoin d'être purifié (4) : nous

(1) Lettr. édif. t. XI, p. 419, 420.

(2) Mém. de Trév. Sept. 1713, p. 1547. — GÉMELLI, t. V, p. 296, 297.

(3) Voy. PLIN. l. XXXIII, sect. 20, p. 616. — ACOSTA, Hist. nat. des Indes, fol. 145, etc.

(4) ARIST., de Mirab. auscult. pag. 1153. D. — AGATARCHID. apud Phot. c. 149. p. 1369. — DIOD. l. II, p. 161. l. III, p. 213. — STRABO, l. III, p. 216. l. IV, 290 et 319. — PLIN. l. XXXIII, sect. 20, 21, p. 616, 618.

connaissons des contrées qui jouissent encore de cet avantage (1). On trouve dans plusieurs cantons de l'Afrique de l'or vierge, si pur que, sans le secours d'aucun dissolvant et avec le feu seul, on le convertit en lingots d'une excellente qualité (2). Plusieurs écrivains font mention de grains d'or naturel d'une grosseur prodigieuse (3) : on en a vu qui passaient cent marcs (4). Un voyageur moderne dit avoir vu une branche d'or massif longue d'une coudée. Ce lingot, qui était très-pur, avait été trouvé dans la rivière de Couesme au royaume de Mozambique (5). On rencontre fréquemment au Pérou des morceaux d'or vierge de plus de huit et dix marcs (6), et quantité qui pèsent plus d'une once (7); cet or n'a pas besoin d'être fondu ni affiné (8). Au royaume de Macassar, outre la poudre d'or qu'on recueille en assez grande quantité, on trouve dans les vallées, où les ravines d'eau se sont écoulées, les lingots purs et sans aucun mélange (9). Aujourd'hui encore dans plusieurs contrées, en faisant seulement passer l'eau sur certaines terres, on en recueille de l'or qui n'a pas besoin d'être bénéficié par le secours de l'art (10). Cette opération est très-simple : elle ne demande ni moulin, ni vif argent, ni masse, ni ciseaux. Il n'est question que de bien laver la terre; quelques morceaux de bois suffisent pour la délayer et la remuer convenablement (11). Cet or de lavage n'a pas été inconnu aux anciens (12). L'or enfin, qu'on recueille abondamment (13) dans quantité de rivières et de ruisseaux, est du plus haut aloi (14). Il ne faut pas beaucoup d'apprêt ni de feu pour le

(1) Voy. ALONSO BARBA. t. I, p. 99.

(2) Hist. générale des Voyages, t. II, p. 642.

(3) ARIST. de Mirab. auscult, p. 1153. D. — PLIN. l. XXXIII, sect. 22, p. 618. — STRABO, l. III, p. 217. — Voyag. de FREZIER, p. 151. — ALONSO BARBA. t. II, p. 287. — Journal du P. FEUILLÉE, t. I, p. 468. — Hist. gén. des Voyag. t. V, p. 224. — Mercur. de France, juillet 1726, p. 1676.

(4) ALBERT. M. l. IV de Mineral. c. 7, p. 275.

(5) Voy. de PYRARD, 2e part. p. 250.

(6) ACOSTA, Hist. nat. des Indes, fol. 134 *verso*. — Voyag. de FREZIER, p. 76.

(7) *Ibid*. p. 99.

(8) ACOSTA, fol. 134, *recto*.

(9) Rep des Lettr. t. XIV, p. 1318.

(10) Voyag. de FREZIER, p. 76 et 101, 102.

(11) Voyage de FREZIER, p. 101.

(12) Voy. DIOD. l. V, p. 350, 351. — STRABO, l. III, p. 217. — PLIN. l. XXXIII, sect. 21, p. 616.

(13) ALONSO BARBA. t. I, p. 100, 101. — ACOSTA, fol. 135. — Conq. du Pérou, t. I, p. 342. — Voyag. de D. ANT. d'ULLOA, t. I, p. 513. — Voyage de PYRARD, 2e part. p. 149, 150.

(14) PLIN. l. XXXIII, sect. 21, p. 616. — Lettr. édif. t. II, p. 73. t. IV, 92. — Voyage de PYRARD, p. 150.

fondre; on en trouve même dans certains fleuves de tellement purifié, qu'au sortir de l'eau il est ductile et malléable (1)

Les premiers hommes auront éprouvé la même facilité dans la fonte de l'argent et du cuivre. Ils ont dû dans les commencements rencontrer également ces métaux naturellement purifiés et dégagés des corps étrangers qui retardent aujourd'hui les opérations de la fonte. On connaissait autrefois (2), et on connaît encore aujourd'hui (3), des rivières qui roulent de l'argent et du cuivre. Souvent aussi ces métaux sont entraînés par les torrens, et déposés à la surface de la terre (4). Alors on les trouve purs et sans aucun mélange, et même en masses considérables. On a découvert assez fréquemment des fils d'argent pur, entortillés en pelotons comme du galon brûlé (5). Dans certaines contrées du Pérou, il suffit de creuser légèrement dans le sable pour en tirer des morceaux d'argent vierge (6). Il y en a qui pèsent jusqu'à soixante et même cent cinquante marcs (7). Cet argent vierge est malléable, et n'a besoin d'aucune préparation pour être travaillé (8). Il en est de même du cuivre. Les anciens parlent de pays ou l'on en trouvait de naturellement purifié (10). En divers endroits de la Louisiane (9) et du Canada (*a*), on ramasse du cuivre rouge fort pur. Plusieurs fois il s'est présenté des morceaux de ce métal du poids de cent cinquante quintaux (11), naturellement purifiés, et propres à être mis en œuvre. Souvent on en trouve en filets ramifiés (12).

Qnand ensuite on sera venu à tirer les métaux des mines,

(1) Relat. de la riv. des Amazones, par le P. d'ACUGNA, t. III, p. 80.

(2) STRABO, l. III, p. 220.—PHILOSTRAT. de vitâ Apollon. l. III, c. 54. — PHOTIUS, Bibl. p. 1007.

(3) LESCARBOT, Hist. de la nouvelle France, p. 94. — Hist. de las guerras civil. da Granada, p. 2. — Anc. relat. des Indes et de la Chine, p. 20. — Hist. général. des Voyag. t. VI, p. 50 et 484. — HELLOT, de la fonte des mines, p. 15.

(4) ALONSO BARBA. t. II, p. 447 et 451. — PLIN. l. XXXIV, sect. 47, p. 658. — ISIDOR. Orig. l. XVI, c. 21. — Rec. des Voyages au nord, t. X, p. 155. — Journal des Sav. Novembre 1676, pag. 128. — Hist. nat. de COLONNE, t. II, p. 514.

(5) Voyage de FREZIER, p. 145.

(6) Voyage au Pérou, par D. ANT. d'ULLOA, t. I, p. 527.

(7) *Ibid.* 529.

(8) Lettr. édif. t. XVIII, p. 216, 217.

(9) ARIST. de Mirab. auscult. p. 1154. A.

(10) Rec. des Voyages au nord, t. IX, p. 179.

(*a*) Hist. nat. de COLONNE, t. II, p. 514. — Auprès du lac Pontchartrain on trouve des montagnes dont les noyaux sont de cuivre pur.

(11) Voyage de FREZIER, p. 76.

(12) HELLOT, de la fonte des mines, p. 33.

on aura dû encore éprouver dans les premiers tems très-peu de difficultés à fondre les minérais. Il est assez ordinaire de trouver à la superficie des mines le métal pur, ou du moins très-peu mélangé (1). Rien aussi n'est plus commun que de rencontrer dans les minières de l'or pur (2), et qui souvent même est malléable (3). On parle d'une mine d'or découverte depuis peu de temps au Brésil, si abondante, qu'on ramasse ce métal presque à la surface de la terre (4). Les voyageurs assurent que, dans plusieurs cantons du Monomotapa, on n'a besoin, pour tirer l'or de la terre, que d'y fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds (5). Lors de la découverte de la fameuse mine du Potosi, la veine était si riche et si abondante, que le métal paraissait hors de terre de la hauteur d'une lance, et disposé en manière de rocher. C'était comme une crête qui soulevait la superficie de la montagne dans une espace de trois cents pieds de longueur sur treize de largeur (6). Dans la mine de Salcedo, on trouva dans les commencements l'argent en masse. On n'avait alors d'autre peine que celle de le couper au ciseau (7). En 1713, on découvrit au Pérou, sur la montagne d'Ucuntaya, une grande croûte d'argent massif qui rendit plusieurs millions (8). La mine de Sainte Elisabeth était presque toute d'argent pur (9). Il y avait dans le même canton une autre mine, dont la superficie était de cuivre pur (10). Dans les mines du Roussillon, on trouve des feuillets de cuivre rouge très-faciles à plier, et ductiles, formés tels par la nature. Ces feuillets sont répandus parmi le gravier, ou plaqués contre des pierres (11). Enfin on doit juger des anciennes mines par l'état de celles qu'on a découvertes dans les pays peu fréquentés. On ren-

(1) Voy. Strabo, l. iii, p. 290 et 319. — Hist. nat. des Voyages, t. ii, p. 530 et 640. — Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 145. *recto*. — Voyage au Pérou, par D. d'Ulloa, t. i, p. 374. — Hellot, de la fonte des mines, p. 25, 26 et 68.

(2) Plin. l. xxxiii, sect. 20, p. 616. — Mercure de France, juillet 1731, p. 1809. — Janvier 1732, p. 157.

(3) Acad. des Sciences, 1718. M. p. 87. — Hist. gén. des Voyages, t. ii, p. 640.

(4) Mercure de France, juillet 1726, p. 1676.

(5) Hist. générale des Voyages, t. x, p. 329.

(6) Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 140 *verso*.

(7) Voyage de Frezier, p. 245. — Voyage au Pérou, par D. Ant. d'Ulloa, t. ii, p. 207.

(8) Voyage au Pérou, par D. Ant. d'Ulloa, t. i, p. 513. t. ii, 2e part. p. 286.

(9) Alonso Barba, t. i, p. 72.

(10) Alonso Barba, p. 108.

(11) Le Monnier, Observat. d'hist. nat. p. ccx.

contre souvent, dans les mines qui n'ont point été attaquées, des métaux purs et malléables (1). Dans les premiers voyages des Français au Canada, ils trouvèrent une mine où ils ramassèrent des morceaux d'un cuivre très-franc et très-beau (2). En plusieurs endroits de la Sibérie on rencontre à la surface de la terre des pierres qui contiennent beaucoup de cuivre (3). A la baie d'Hudson on connaît une mine de cuivre rouge très-abondante et si pure que, sans passer le métal par le feu, les habitants, en le battant entre deux pierres et tel qu'ils le ramassent, en font tout ce dont ils ont besoin (4).

Tous les apprêts et toutes les connaissances qu'exigent aujourd'hui le fouille et la fonte des mines n'ont donc point été nécessaires aux premiers hommes pour se procurer l'usage des métaux (5). Ils ne doivent pas en faire une grande consommation; ainsi les ressources naturelles que je viens d'indiquer leur étaient suffisantes.

A mesure que les peuples se sont policés et multipliés, ils ont eu besoin d'une plus grande quantité de métaux. On ne peut pas douter, d'après le témoignage de l'Ecriture sainte et de l'histoire profane, que l'usage n'en fût fort commun dans l'Asie et dans l'Egypte, vers le milieu des siècles que nous parcourons présentement. On ne peut guères supposer que cette abondance fût uniquement dues aux bienfaits de la nature; on doit croire plutôt qu'on avait déjà commencé à creuser les mines; mais alors on n'aura plus trouvé la même facilité à les exploiter. Insensiblement on aura rencontré les métaux plus crus et moins purs. Il aura donc fallu chercher et étudier l'art de les séparer des différentes matières avec lesquelles ils sont ordinairement mélangés.

Il ne suffit pas en effet d'exposer simplement au feu le minérai tel qu'il est au sortir de la terre et du rocher. Il y a plusieurs précautions à prendre pour parvenir à tirer et dégager les métaux des corps étrangers qui les enveloppent. Non-seulement il faut broyer et laver le minérai, il faut encore le mé-

(1) Hellot, de la fonte des mines, p. 73.

(2) Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 402 et 455.

(3) Rec des Voyag. au nord, t. viii, p. 381.

(4) Rec. des Voyag. t. iii, p. 316. Mercure de France, février 1719, p. 49.

(5) Voy. Agricola, de nat. fossil liv. viii, *init.*

langer avec de certaines terres, de certains sels, et en certaine quantité. C'est la seule manière de pouvoir fondre et affiner la plupart des métaux. Ceux qui travaillèrent les premiers ces minéraux crus, dont je parle, durent plusieurs fois être exposés aux mêmes accidents qu'éprouvèrent les anciens habitants du Pérou, en fondant la mascassite d'argent. Les Incas tiraient de la mine d'argent de la plupart de leurs montagnes; mais ils ignoraient dans les commencements les procédés nécessaires à la fonte et à l'affinage de ce métal. Ils mettaient simplement le minérai dans le feu; mais, au lieu de fondre et de couler, ils le voyaient s'évaporer et se dissiper en fumée. La nécessité, mère de l'industrie, leur fournit, après plusieurs expériences, le moyen de remédier à cet inconvénient. Ils imaginèrent d'allier une certaine quantité de plomb avec l'argent. L'effet répondit à leur attente, et l'expédient leur réussit (1). Il en aura vraisemblablement été de même dans les premiers temps.

Il a fallu aussi, à mesure que le minérai est devenu plus difficile à bénéficier, étudier l'art d'employer le feu, c'est-à-dire, la manière de le faire agir et d'en augmenter graduellement l'activité. L'espèce de feu dont il convenait de se servir, tel que celui de charbon, de terre, de bois, etc., a dû être aussi la matière de plusieurs réflexions. On peut croire que les fourneaux auront été inventés d'assez bonne heure; mais il n'en est pas de même du soufflet. Cette machine, si simple et si utile, n'aura certainement pas été trouvée dès les premiers temps. Combien y a-t-il de nations à qui cet instrument est encore inconnu (2). On aura donc été obligé d'y suppléer par quelque autre moyen; mais il ne nous reste à ce sujet aucune tradition.

On ne peut parler non plus que par conjecture des premiers moyens dont on aura fait usage pour fondre et affiner les métaux. Les procédés des anciens métallurgistes nous sont fort peu connus. Je vais exposer la manière dont Agatarchide (3) et Diodore (4) rapportent que les Egyptiens travaillaient l'or des mines. Ces peuples assuraient tenir la manipulation des métaux de leurs premiers souverains (5). Leur moyen peut donc jeter

(1) Hist. des Incas, l. VIII, c. 25, p. 360.

(2) Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 212. — Hist. des Incas, t. II, p. 61. — Hist. gén. des Voyages, t. III, p. 182.

(3) Apud. Phot. c. II, p. 1340.

(4) Liv. III, p. 182.

(5) AGATARCHID. p. 1342. — DIOD. p. 184.

quelque lumière sur ceux qu'on aura employés dans les premiers temps.

Les Egyptiens commençaient par piler le minérai jusqu'à ce qu'ils l'eussent réduit à la grosseur d'un grain de millet. Ils le jetaient ensuite sous des meubles pour le broyer en une poudre aussi fine que la plus fine farine. On étendait ensuite cette espèce de poussière sur des planches larges et un peu inclinées; on l'arrosait de beaucoup d'eau pour emporter ce qu'il y avait de plus grossier et de plus terrestre. Après ce lavage, qu'on répétait plusieurs fois, les ouvriers frottaient quelque temps entre leurs mains la matière qui restait, l'essuyant même avec de petites éponges jusqu'à ce que la poudre d'or fût entièrement nette. D'autres ouvriers prenaient cet or et le mettaient dans des pots de terre. Ils y mêlaient, dans une certaine proportion du plomb, des grains de sel, un peu d'étain (*a*) et de la farine d'orge. On versait le tout dans des vaisseaux couverts et luttés exactement, qu'on tenait cinq jours et cinq nuits consécutives dans un feu de fonte. Quand les vaisseaux étaient refroidis, on les délutait, et on y trouvait l'or parfaitement épuré avec très-peu de déchet. Telle était la méthode employée de temps immémorial par les Egyptiens pour bénéficier les minérais d'or. En général il ne paraît pas que les anciens aient fait usage du vif argent pour purifier l'or et l'argent (1). Ils employaient les bains de plomb (2), et c'était à force de fondre et de refondre les métaux, qu'ils parvenaient à les affiner. Les Péruviens, qui faisaient un grand usage de l'or et l'argent, n'en savaient pas davantage (3).

De quelque manière au surplus qu'on ait découvert le secret de fondre et de purifier les métaux, la connaissance en remonte à une très-haute antiquité. Job parle de la manière d'éprouver l'or par le feu (4). La quantité d'or et d'argent, que nous voyons répandue dès les premiers siècles chez plussieurs peuples (5), doit nous faire juger que l'art de tirer les métaux des mines, et celui de les fondre et de les purifier, a été connu de très-bonne heure dans

(*a*) Il y a des mines d'étain en Afrique. Voyage de V. LE BLANC, 2^e part. p. 80. — Hist. gén. des Voyages, t. I, p. 25.

(1) Voy. PLIN. l. XXXIII. sect. 32, et les notes de PERRAULT sur Vitruve, . VII, c. 8.

(2) Voyez PLIN. *Ibid.* soct. 19. — SUID. *voce* εξελιπε φυσητ, t. I, p. 765.

(3) Hist. des Incas, t. II, pag. 315, 316.

(4) C. 23, ỷ. 10.

(5) Voy. DIOD. l. I, p. 18.

bien des contrées. L'Ecriture remarque qu'Abraham était très-riche en or et en argent (1). Dès lors aussi ces métaux entraient dans le commerce comme signe et comme valeur de tous les autres effets. Les quatre cents sicles d'argent donnés par Abraham aux enfants de Heth pour l'achat d'un sépulcre (2), et l'argent dont Jacob charge ses enfants pour acheter du blé en Egypte (3), prouvent incontestablement l'ancienneté des métaux dans le commerce.

Il a dû se passer quelque temps avant qu'on ait trouvé l'art de forger les métaux, et de les travailler convenablement à l'usage auquel on les destine. Je pense que d'abord on aura connu d'autres manières de travailler les métaux, que celle de les couler dans des moules. Strabon parle de peuples qui ne se servaient que de cuivre fondu, ne sachant pas l'art de le forger (4). Il y a plusieurs nations qui, encore aujourd'hui, sont dans la même ignorance (5). Mais les peuples industrieux auront bientôt cherché les moyens de travailler les métaux d'une façon plus commode et plus convenable aux différents usages auxquels on voulait les employer. Ils auront pris garde, qu'excepté le plomb et l'étain, les métaux, après une première fonte, acquéraient dans le feu un degré sensible de souplesse et de flexibilité. L'idée sera venue de les battre dans cet état de chaleur, et de leur faire prendre, par ce moyen, différentes formes. Il aura fallu conséquemment imaginer des instruments propres à travailler les métaux au sortir du feu. Les cailloux et les pierres auront été probablement les premiers outils qu'on aura employés pour cette opération. Les voyageurs modernes ont trouvé plusieurs peuples qui ne se servent point d'autres instruments pour forger les métaux (6).

Ces pratiques grossières et informes n'auront pas subsisté longtemps chez les peuples inventifs. L'incommodité des outils de pierre ou de bois leur aura suggéré de bonne heure la pensée de se servir des métaux pour travailler les métaux. On aura d'abord jeté en moule quelques instruments très-grossiers et très-défectueux. Les Péruviens n'avaient pas l'usage du marteau. Ils y sup-

(1) Gen. c. 13, ℣. 2.
(2) Gen. c. 23, ℣. 16.
(3) *Ibid.* c. 43, ℣. 12.
(4) Liv. XV, p. 1044.
(5) Hist. gén. des Voyag. t. I, pag. 231.
(6) Rec. des Voyages au nord, tom. III, p. 316. — Hist. génér. des Voyag., t. V, p. 172. — Merc. de France, février 1719. p. 43 et 49. — Bib. univ. t. II, p. 378.

pléaient par certains outils faits avec un alliage de cuivre et de laiton. Ces instruments étaient carrés, mais cependant faits de façon qu'on pouvait les empoigner (1). On en doit dire autant des premiers outils. On sera parvenu ensuite à en forger de moins imparfaits, avec lesquels on aura insensiblement réussi à donner aux ouvrages de métal des formes exactes et commodes. Les anciens faisaient remonter aux temps les plus reculés l'invention du marteau, de l'enclume et des tenailles. Les Egyptiens attribuaient ces découvertes à Vulcain, un de leurs premiers souverains (2). D'autres en faisaient honneur à Cyniras (3), père d'Adonis; époque qui remonte également à la plus haute antiquité. Enfin il est parlé dans Job de l'enclume et du marteau (4).

On ne peut douter en effet que l'art de forger les métaux n'ait été connu très-anciennement dans quelques contrées de l'Asie et de l'Egypte. Nous voyons les armes de métal en usage dans la Palestine peu de siècles après le déluge. Moïse dit qu'Abraham tira son sabre pour immoler Isaac (5). L'usage où étaient les anciens patriarches de faire tondre leurs brebis (6), est encore une preuve des progrès qu'on avait faits dans la fabrique des métaux. On savait même dès-lors exécuter en or et en argent des ouvrages qui demandent de la délicatesse et de la précision (7). Nous voyons enfin que tout ce qui concerne les métaux, soit par rapport aux lieux où ils se forment, soit par rapport à la manière de les travailler, est très-clairement énoncé dans les livres de Job (*a*). Le degré même auquel il paraît que du temps de Moïse les connaissances étaient portées en métallurgie, suffirait seul pour prouver l'ancienneté de cet art. On ne pouvait pas y avoir fait des progrès aussi grands que l'exigent les ouvrages dont il parle (8), si les premières découvertes n'eussent pas été déjà bien anciennes.

Les métaux que les hommes auront travaillés les premiers ont été ceux qu'ils pouvaient se procurer le plus facilement, et dont la manipulation est plus aisée. L'or, l'argent et le cuivre réu-

(1) Hist. des Incas, t. II, p. 61.
(2) PALÆPHAT. in Chron. Alex. p. 45. C. — CEDREN. p. 19. D.—SUIN. t. II, p. 85.
(3) PLIN. l. VII, sect. 57, p. 413.
(4) Chap. 41, ℣. 15 et 20.
(5) Gen. c. 22, ℣. 6.
(6) *Ibid.* c. 31, ℣. 19. c. 38, ℣. 12.
(7) Voy. *infrà* chap. 5.
(*a*) Chap. 28. — J'ai déjà dit que je croyais Job contemporain de Jacob. Voy. notre Dissertation à la fin du 3e volume.
(8) Voy. le 2e vol. liv. II, sect. 1re, c. 4.

nissent toutes ces qualités. J'ai déjà observé qu'on en rencontrait souvent des masses considérables ; que, dans cet état, ces métaux étaient purs, sans mélange, et qu'il était très-aisé de les fondre et de les affiner : c'est par cette raison que l'or, l'argent et le cuivre sont les premiers métaux qu'on ait travaillés. On aura même employé dans les commencements l'or et l'argent à bien des usages auxquels la nature ne semble pas les avoir destinés (1). L'ancienne tradition des Egyptiens portait que, du temps d'Osiris, l'art de fabriquer le cuivre et l'or ayant été trouvé dans la Thébaïde, on avait commencé par en faire des armes pour exterminer les bêtes féroces, et ensuite des outils pour cultiver la terre (2). Les Egyptiens étaient alors dans le même état où l'on sait qu'ont été bien des peuples (3) qui autrefois ont fait servir à presque tous leurs besoins l'or et l'argent. Lorsque les Carthaginois abordèrent pour la première fois dans la Bétique (*a*), les habitants de cette contrée employaient l'argent aux usages les plus vils et les plus communs (4). L'histoire de la découverte de l'Amérique confirme la vérité de ces anciennes traditions. Les Espagnols virent avec surprise que les Péruviens et les Mexicains faisaient servir l'or et l'argent à toutes sortes d'usages et de besoins (5). Cette pratique leur était commune avec plusieurs autres nations de l'Amérique (6). Mais il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé dans l'antiquité, que le cuivre.

La connaissance et la fabrique des métaux, dont j'ai parlé jusqu'à présent, a été d'une grande utilité au genre humain. Ces découvertes néanmoins ne peuvent point entrer en comparaison avec celle du fer ; il n'y en a point qui ait rejailli davantage sur tous les arts, ni qui ait plus contribué à leur avancement. Mais la découverte du fer et l'art de le mettre en œuvre a dû se présenter très-difficilement et assez tard ; c'est, sans contredit, de tous les métaux celui qu'on aura connu le dernier, et le dernier aussi qu'on aura su travailler.

(1) Voy. LUCRET. l. v, v. 1269. — SERV. in Æneid. l. XII, v. 87.

(2) DIOD. l. I, p. 19.

(3) Voyez HEROD. l. III, n. 23. — HELIOD. Æthiop. l. IX, X. — Rép. des lettres, t. XXIII, p. 521.

(*a*) C'est le *Portugal*.

(4) STRABO, l. III, p. 224.

(5) Voyag. de CORÉAL, t. I, p. 250. — Conq. du Pérou, t. I, p. 76.

(6) Voyag. d'ANSON, *in*-4°, p. 42. — Rivière des Amazones, par le P. d'ACUGNA, t. III, p. 188. — Conq. du Pérou, t. I, p. 24. — Voyage de CORÉAL, t. I, p. 280.

La nature a répandu le fer dans tous les climats : il n'y a cependant point de métal plus difficile à reconnaître et à découvrir. Rien ne le décèle. La plupart des autres métaux ont l'avantage et la propriété de se montrer souvent tels qu'ils sont, c'est-à-dire, sous la forme de métal. Les marcassistes même d'or, d'argent, de cuivre, etc., ont ordinairement une certaine couleur et un certain éclat qui les font distinguer : mais le fer est presque toujours caché sous des enveloppes qui n'indiquent point du métal aux yeux du vulgaire. On ne le trouve pour l'ordinaire qu'en forme de roc, et enfoui profondément sous terre. Dans les pays même où ce métal abonde, et où il est le plus à découvert, on le foule aux pieds sans le connaître : ce n'est qu'une espèce de gravier ou de sable noirâtre : il n'est distingué par aucun signe des autres matières qui, sans être fer, se présentent avec les mêmes apparences. Il faut être naturaliste pour voir ce métal dans la mine, ou pour le reconnaître dans les terres et dans les sables qui en contiennent. Qu'aura-ce donc été pour des hommes qui, n'ayant jamais vu de fer, et n'en ayant par conséquent nulle idée, n'en cherchaient certainement pas? Comment auraient-ils tiré du fer de cette terre et de ce gravier, par des opérations qui se présentaient aussi peu à leur esprit, que le fer se montrait à leurs yeux ?

En effet un des grands obstacles, et celui qui a dû retarder le plus long-temps l'usage du fer, c'est la manipulation de ce métal. Le fer est de tous les métaux le plus difficile à mettre en fusion. Une seule fonte d'ailleurs suffit pour rendre l'or, l'argent et le cuivre, ductiles et malléables. Il n'en est pas ainsi du fer; un morceau de fer fondu sort intraitable du moule dans lequel il a été jeté, et n'est pas plus ductile qu'un caillou. Toujours dur et cassant dans cet état, il ne saurait souffrir le marteau ni à chaud ni à froid. Les limes, les ciseaux et les burins n'ont aucune prise sur ces sortes de masses (1). Il a donc fallu, avant qu'on ait pu forger le fer, trouver l'art d'adoucir et de rendre ductile la première fonte. Pour mettre le fer fondu en état d'être forgé, il faut commencer par le fondre une seconde fois, le porter ensuite et le battre sous un marteau très-pesant, retirer cette masse, et la chauffer encore jusqu'au point de fusion,

(1) Art de convertir le fer, par M. de Réaumur, p 2 et 390, 395.

et la rapporter brûlante sous le marteau, à diverses reprises. Cette matière cassante, à force d'avoir été chauffée et battue, se change en barres forgeables (1). Toutes ces préparations, bien plus compliquées que celles des autres métaux, ont dû nécessairement retarder l'usage du fer.

Je conviens que d'heureux hasards ont pu et même dû suppléer aux connaissances dont manquaient les premiers hommes. Quelque peu expérimentés qu'ils fussent en métallurgie, ils auront suivi les indications que la nature leur présentait, et agi de conséquences en conséquences, et de proche en proche; et il le faut bien, puisqu'enfin ils sont parvenus à trouver le secret de forger le fer; mais cette connaissance n'a pu être amenée que par un grand concours de hasards et de circonstances favorables qui ne se présentent que très-rarement. Les incendies des forêts, les feux souterrains, et tous les autres événements qui originairement ont pu contribuer à donner des indices sur la fabrique de l'or, de l'argent et du cuivre, n'auront été d'aucune utilité pour celle du fer: nous en avons la preuve dans ce que l'histoire nous apprend des Mexicains et des Péruviens. Ces peuples qui possédaient depuis long-temps l'art de travailler l'or, l'argent et le cuivre, n'avaient aucune notion du fer (2), quoiqu'il y en ait abondamment au Mexique et dans le Pérou (3).

Tous les peuples ont été originairement dans la même ignorance; nous en avons des preuves incontestables, indépendamment du témoignage des historiens. On conserve dans plusieurs cabinets de ces espèces de pierres vulgairement appelées *pierres de foudre* (*a*). Elles ont la forme de haches, de socs de charrue, de marteaux, de maillets, ou de coins (*b*). La plupart sont d'une substance pareille à celles de nos pierres à fusil, et d'une si grande dureté, que la lime n'y saurait mordre. Ce qu'il faut particulièrement remarquer, c'est qu'elles sont presque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable

(1) Réaumur, *Ibid.* p. 2, 3.

(2) Alonso Barba, t. I, p. III et 118. — Hist. des Incas, t. I, p. 103. t. II, p. 61 et 319. — Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 132. — Voyag. au Pérou, par D. Ant. d'Ulloa, t. I, p. 386 et 391. — Mém. de l'Académie de Berlin, 1746, p. 451.

(3) Hist. des Incas, t. II, p. 61. — Alonso Barba, t. I, p. 109, etc. — Hist. de la Virgin. p. 58 et 75. — N. Relat. de la France équinox. p. 19. — Lettr. édif. t. XI, p. 419, 420.

(*a*) En latin *Ceraunia*.

(*b*) On en peut voir la figure dans Adrien Tollius, Histor. Gemmar. et Lapid., l. II, c. 261, p. 483.

pour recevoir un manche, et cette ouverture est disposée de manière que le manche y étant entré de force, il ne puisse en sortir que difficilement, comme nous en usons pour nos marteaux. il est donc clair, par la seule inspection, que ces pierres ont été travaillées de main d'hommes. Les trous, percés aux endroits où elles doivent être emmanchées, prouvent et leur destination et l'emploi qu'on en a fait pour différents usages (*a*). Ce n'est point même ici une simple conjecture.

On sait que, de temps immémorial, les outils de pierre étaient en usage dans l'Amérique (1). On en a trouvé dans les tombeaux des anciens habitants du Pérou (2), et plusieurs peuples s'en servent encore à présent (3). Ils préparent ces pierres, et les aiguisent en les frottant sur un grès; à force de temps, de travail et de patience, ils parviennent à leur donner la figure qui convient. Ils les ajustent ensuite très-artistement à un manche, et s'en servent de la même façon à-peu-près que nous nous servons de nos instruments de fer (4). L'Asie (*b*) et l'Europe (5) sont parsemées de ces sortes de pierres. On y en découvre très-souvent. Il a donc été un temps où les peuples de ces régions ont ignoré l'usage du fer (6), comme les Américains l'ignoraient avant l'arrivée des Européens.

Joignons à ces témoignages celui des écrivains de l'antiquité. Il est unanime sur le peu de connaissances que les premiers hommes ont eues du fer. Tous conviennent que ce métal est le dernier qu'on ait su travailler. Anciennement on employait le cuivre à tous les usages auxquels nous faisons servir aujourd'hui le fer (7). Les armes, les outils du labourage et des arts

(*a*) PLINE semble l'avouer et le reconnaître, en disant qu'elles sont semblables à des coignées, *similes eas esse securibus*. l. XXXVII, sect. 57.

(1) Mœurs des sauvages, t. II, p. 109, 110. — Hist de la Virginie, p. 312, etc. — Lettr. édif. t. XX, p. 224. t. XXV, p. 124. — Voyage de DAMP. t. I, p. 93. — Nouv. relat. de la France équinox. p. 152.

(2) Voyage au Pérou, par D. ANT. d'ULLOA, t. I, p. 384. — Voyage à l'équateur par M. de la CONDAMINE, p. 104. — Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

(3) Mœurs des sauvages, t. II, p. 111. — ALOYS. Cadam. Navigat. c. 66.

(4) Mœurs des sauvages, t. II, p. 110. — Lettr. édif. t. XX, p. 224.

(*b*) La Carmanie, province de Perse et pays voisin de la Chaldée, est, selon AGRICOLA, un de ceux où l'on trouve le plus de ces pierres de foudre. De Nat. Fossil. l. V, c. 13, p. 262.

(5) ADRIAN. TOLLIUS *loco cit.* c. 262. — Journ. des savants, décembre 1751. p. 778. — DIARI. Ital. D. B. de Montfaucon, c. 28, p. 440. — Mém. de Trévoux, février 1713. p. 289, 290.

(6) Voy. aussi l'hist. de Genghizcan par PETIS DE LA CROIX, p. 8.

(7) HESIOD., Theog. v. 722, 726, 733. Op. v. 150, 151. — LUCRET. l. V, v. 1136. — VARRO apud August de Civ.

mécaniques étaient de cuivre, usage qui même a subsisté fort long-temps. Les écrits d'Homère ne permettent pas d'en douter. On y voit que, du temps de la guerre de Troye, le fer était encore très-peu en usage. Le cuivre en tenait lieu, et ce métal était employé tant à la fabrique des armes (1), qu'à celles des outils (2). Il en a été de même pendant bien des siècles chez les Romains (3). Presque tout ce qui nous reste des armes et des outils de ce peuple est de cuivre (4). La preuve la plus marquée que l'usage du cuivre a précédé celui du fer, c'est que les anciens se servaient de l'airain dans presque toutes les cérémonies religieuses (5), telles que les sacrifices, les expiations, etc. Les prêtres des Sabins se coupaient les cheveux avec des couteaux d'airain (6). A Rome, le grand pontife de Jupiter se servait pour le même usage de ciseaux de cuivre (7). Quand les Etrusques voulaient bâtir une nouvelle ville, ils en traçaient le circuit avec un couteau d'airain (8).

Ce n'était pas au reste un usage particulier aux Grecs et aux Romains, il a été commun à toutes les nations de l'antiquité. Chez les Egyptiens les armes ordinairement étaient d'airain (9). Du temps d'Agatarchide, on trouvait encore, dans la fouille des anciennes mines, des ciseaux et des marteaux de cuivre (10). Job parle d'arcs d'airain (11). L'Ecriture dit que les Philistins, s'étant rendus maîtres de Samson, le chargèrent de chaînes d'airain (12) Hérodote assure que, chez les Massagètes, les coignées, les piques, les carquois, les haches, et jusqu'aux harnois de chevaux, étaient de ce métal (13). En Angleterre (14), dans la Suisse, dans l'Allemagne, et surtout dans les pays du

Dei, l. VII, c. 24. — SCHOL. Apollon. ad l. I, v. 430. ISIDOR. Origin. l. VIII, c. II, p. 71. C. l. XVI, c. 19, 20. l. XVII, c. 2.

(1) Iliad. l. IV, v. 511. l. XIII, v. 612. l. XXIII, v. 560, 561. — Odyss. l. XXI, v. 423. — HESIOD. Theogon. v. 316. — PLUT. in Thes. p. 17. C. — PAUS. l. III, c. 3. p. 211. — ATHEN. l. VI, p. 232.

(2) Iliad. l. V, v. 723, etc. l. XXIII, v. 118. — Odyss. l. V, v. 244.

(3) DIOD. HALICARN. l. IV, p. 221. — T. LIVIUS, l. I, n. 43.

(4) Voy. le Rec. d'Antiquit. par M. le C. de CAYLUS, t. I, p. 237, 238 et 261, 262. — Mém. de Trév. septembre 1713, p. 1535 à 1537.

(5) SCHOL. THEOCRIT. ad Idyll. 2, v. 36. — MACROB. Sat. l. V, c. 19, p. 511, 512. — P. FESTUS, voce *Acieris*, p. 4. — PLUT. in Thes. p. 17. C.

(6) MACROB. Sat. l. V, p. c. 19. p. 512.

(7) SERV. ad Æneid. l. I, v. 448.

(8) MACROB. *loco cit.* p. 512.

(9) DIOD. l. I, c. 19.

(10) Apud Phot. 1341 et 1344.

(11) Chap. 20, ỷ. 24.

(12) Judic. c. 16, ỷ. 21, selon l'*hébreu*.

(13) L. I, n. 215.

(14) Mém. de Trévoux, février 1713. p. 288, 292, 295.

nord (1), on trouve fréquemment dans les anciens tombeaux des armes de cuivre, des anneaux et d'autres instruments de même métal.

Il en était de même en Amérique; les armes et les outils de cette partie du monde étaient de cuivre (2). On a découvert des haches de ce métal dans les sépulcres des anciens habitants du Pérou (3). Ces haches ne diffèrent guères des nôtres pour la façon (*a*). Aujourd'hui encore, au Japon, tous les instruments, qui, dans les autres pays s'exécutent en fer, sont de cuivre ou d'airain (4). Enfin tout nous prouve que dans l'antiquité il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé. Plusieurs raisons en ont déterminé l'usage. Le cuivre se tire facilement de la mine; on l'y trouve en parties fort étendues; il se met aisément en fusion, et c'est après l'or et l'argent le plus ductile de tous les métaux.

Mais le cuivre est un métal mou, qui s'émousse très-facilement. Il ne serait donc pas en état, par lui-même, de résister aux efforts que demandent plusieurs des travaux auxquels on l'employait. Pour exécuter avec le cuivre tout ce que nous exécutons à présent avec le fer, il a donc fallu chercher et trouver le secret de le durcir. La trempe est le moyen que les anciens paraissent avoir le plus généralement employé. Les premiers écrivains de l'antiquité l'assurent (5), et leur témoignage est confirmé par l'examen que des gens de l'art ont fait de plusieurs monuments de cuivre grecs et et romains qu'on a recouvrés (6). C'est même un fait dont il n'est plus possible de douter, après les recherches et les expériences que M. le comte de Caylus a faites en dernier lieu sur la trempe du cuivre. Ses opérations lui ont donné un cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, susceptible de la meule, revêtu enfin de

(1) Nouvelle litt. de la mer Baltique, ann. 1699. p. 88. ann. 1799. p. 88. ann. 1700. p. 14, 24, 333.—Journ. des savants, décembre 1751, p. 778.—RUDBEK, Atlant. part. 3, c. 7, p. 145. — SCHEUTZER, Physiq. Sacr. t. VI, p. 102.

(2) ACOSTA, Hist. natur. des Ind., l. IV, c. 3, fol. 132 *recto*. — Conq. du Pérou, t. I, p. 24 et 87.

(3) Voyage au Pérou, par D. ANT. d'ULLOA, t. I, p, 384. — Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. pag. 451. — Mém. de Trév. juillet 1703, p. 1115. — Rec. d'Antiq. par M. le C. de CAYLUS, t. I, p. 168. — Hist. des Incas, t. II, p. 120.

(*a*) D. ANT. d'ULLOA en rapporte la figure, *loco cit.*

(4) KÆMPFER, Hist. du Japon, t. I, p. 74.

(5) TZETZÈS ad Hesiod. Op. et Dies. v. 150, p. 48.

(6) Rec. d'antiquit. par M. le C. DE CAYLUS, p. 242 et 246.—MONTFAUCON, Diar. Ital. c. 5, p. 70. c. 12, p. 167.

toutes les propriétés du fer (1). On peut durcir encore le cuivre par l'alliage. Les anciens habitants du Pérou connaissaient cette opération. Ils s'en servaient pour rendre plus solides leurs outils et leurs armes (2), qui n'étaient que de cuivre.

En soutenant, au surplus, qu'originairement le cuivre a tenu lieu du fer, je ne prétends pas nier que ce dernier métal ait été entièrement inconnu dans les siècles qui fixent présentement notre attention. Plusieurs témoignages nous autorisent à croire que quelques peuples ont possédé d'assez bonne heure le secret de travailler le fer. Il y avait une tradition chez les Egyptiens, qui portait que Vulcain leur avait appris à forger des armes de fer (*a*). Les Phéniciens mettaient aussi au nombre de leurs plus anciens héros deux frères qui passaient pour avoir trouvé le fer et la manière de le travailler (3). Les Crétois, au rapport de Diodore, plaçaient également la découverte et la fabrique du fer dans les temps les plus reculés de leur histoire (4). Les Dactyles du mont Ida prétendaient avoir appris de la mère des dieux, l'art de travailler ce métal (5). Enfin Prométhée, dans Eschyle, se vante d'avoir enseigné aux hommes la fabrique de tous les métaux (6). Quelques auteurs attribuent la découverte et l'usage du fer aux Cyclopes (7); d'autres aux Chalybes (8), peuples très-anciens et très-renommés pour leur habileté à travailler ce métal (9). Les Chalybes habitaient sur le rivage méridional du Pont-Euxin, entre la Colchyde et la Paphlagonie (10). Clément Alexandrin prétend que le secret de rendre le fer malléable est dû aux Noropes (11). Cette nation était située dans la Pannonie, le long du Danube, entre

(1) CAYLUS, ibid. p. 242.

(2) ALONSO BARBA, t. 1, p. 118. — Rec. d'antiquit. par M. le C. DE CAYLUS, t. 1, p. 250, 251.

(*a*) Chron. PASCAL, p. 45. C. — CEDREN. fol. 19. D.

Il y a une contradiction manifeste dans Cedrene. Après avoir dit que Vulcain avait enseigné aux Egyptiens à fabriquer des armes de fer, il ajoute qu'ayant obtenu du ciel par ses prières des tenailles, il s'en servit pour montrer l'art de forger le cuivre.

Voy. aussi le passage d'AGATARCHID. *suprà*, p. 170, note 5.

(3) SANCHON. apud Euseb., p. 35. C,

(4) L. v, p. 381.

(5) SOPHOCL. apud Strab., l. x, p. 726. — DIOD. l. XVII, p. 725. — Auctor PHORONID. apud Schol. Apollon, ad l. 1, v. 1129. — STRABO, l. x, pag. 726. l. XIV, p. 965.

(6) In PROMETH. *vincto*. v. 501.

(7) PLIN. l. VII, sect. 57, p. 414.

(8) AMMIAN. MARCELL. l. XXII, c. 8, p. 312. — SCHOL. APOLLON. ad l. II. v. 375. — TZETZÈS, Ghil. 10, v. 338.

(9) ÆSCHYL. in Prometh. *vincto*. v. 713. — VIRG. Georg. l. 1, v. 58.

(10) Voyez le Dictionnaire de la MARTINIÈRE au mot *Chalybes*, art. 3, et la carte de M. d'ANVILLE, pour la retraite des dix mille.

(11) STROM. l. 1, p. 363.

le Noricum et la Mœsie. Sans nous arrêter à discuter toutes ces différentes traditions qui sont sujettes à bien des difficultés et des contradictions, le livre de Job prouve que, dès les siècles dont nous parlons, on connaissait et on savait travailler le fer dans quelques contrées (1). Les livres de Moïse peuvent aussi fournir un témoignage très-marqué de l'ancienneté de cette découverte. De la manière dont ce législateur parle du fer, il fallait que ce métal fût en usage depuis long-temps en Egypte et dans la Palestine; il en relève souvent la dureté (2). Il marque que le lit d'Og, roi de Basan, était de fer (3); il parle des mines de fer (4), et compare la rigueur de la servitude que les Israélites éprouvèrent en Egypte, à l'ardeur d'un fourneau où l'on fond ce métal (5). Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que, dès-lors, on faisait en fer des épées (6), des couteaux (7), des coignées (8), et des instruments à tailler les pierres (9). Pour parvenir à faire des lames de couteaux, d'épées, etc., il a fallu trouver l'art de convertir le fer en acier, et le secret de la trempe. Ces faits me paraissent prouver suffisamment que la découverte de ce métal et l'art de le travailler remontent à des temps très-anciens dans l'Egypte et dans la Palestine.

Mais, en convenant que quelques peuples ont su travailler le fer très-anciennement, il faut reconnaître en même temps que l'usage n'en était alors ni fort commun, ni fort répandu. Il n'y a qu'une voix dans l'antiquité, sur l'emploi que tous les peuples connus ont fait du cuivre à la place du fer; usage qu'on sait avoir subsisté pendant bien des siècles, chez des nations fort éclairées et dans des pays très-policés. Il n'est pas même hors de propos de de remarquer qu'on ne voit point qu'il soit entré de fer, ni dans la construction du tabernacle élevé par Moïse dans le désert, ni dans celle du temple de Salomon.

Après avoir parlé des arts que le besoin et la nécessité ont fait inventer, il faut passer à ceux qui doivent leur naissance au loisir et au luxe, fruits de cette abondance dont l'agriculture est la source et le principe. Le nombre de ces arts a été plus considérable qu'on

(1) Chap. 19, ỹ. 24. c. 20, ỹ. 24. c. 28, ỹ. 2. c. 40. ỹ. 13. c. 41, ỹ. 18.
(2) Levit. c. 26, ỹ. 19. — Deut. c. 28, ỹ. 23 et 48.
(3) Deut. c. 3, ỹ, 11.
(4) *Ibid*. c. 8, ỹ. 9.
(5) *Ibid*. c. 4, ỹ. 20.
(6) Num. c. 35, ỹ. 16.
(7) Levit. c. 1, ỹ. 17.
(8) Deut. c. 19, ỹ. 5.
(9) *Ibid*. c. 27, ỹ. 5.

ne serait porté à le croire des siècles qui nous occupent présentement. Les premiers peuples connaissaient l'art de dessiner, celui de mouler les métaux, de les graver ; ils avaient aussi quelques notions de la sculpture, et de quantité d'autres arts dont la magnificence qui régnait dans certains pays, peu de temps après le déluge, suppose nécessairement l'usage. Je dirai à ce sujet que, dans mes recherches, j'ai toujours vu avec étonnement l'origine des arts de pur agrément être aussi ancienne que celle des arts les plus indispensables. Jubal, inventeur des instruments de musique, était frère de Tubalcaïn, inventeur de la métallurgie (1). Je me bornerai, pour le moment, à exposer de l'origine du dessin, de l'orfévrerie et de la sculpture : je remets à parler de la musique et de quelques autres arts, à l'article où je traiterai des mœurs et usages des siècles qui font l'objet de ce premier volume.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### *De l'origine du dessin, de la gravure en creux, de la ciselure, de l'orfévrerie et de la sculpture.*

Il serait aussi difficile qu'inutile de rechercher, dans l'obscurité des premiers temps, l'origine précise de l'art de dessiner, de mouler les métaux, de les graver, de sculpter le bois, la pierre, etc. On ne peut rien dire de certain sur l'époque et la gradation de ces connaissances : on peut assurer seulement qu'elles sont de la plus haute antiquité. L'homme est né imitateur : on aperçoit chez tous les peuples un penchant décidé à copier les objets qui se présentent à leur vue. Les nations les plus sauvages, celles qui ont le moins de relations et de commerce avec les peuples policés, ont cependant une idée de l'art de dessiner, c'est-à-dire, d'imiter, bien grossièrement à la vérité, les objets de la nature (2).

L'ombre que produit, sur une surface qui lui est opposée, tout corps placé entre cette surface et la lumière dont il est frappé, a

(1) Gen. c. 4, ỳ. 21, 22.

(2) Voyage de J. de Léry, p. 277. — Lescarbot, Hist. de la nouv. France, p. 692. — Mœurs des sauvages, t. II, p. 44.

fourni la première idée du dessin. Quelqu'un, ou plus intelligent ou plus oisif que les autres, s'étant arrêté à considérer cet effet de l'ombre, s'avisa de tracer, sur le trait qu'elle formait, une ligne qui en suivait exactement le contour. Lorsque l'ombre eut disparu, le simple trait qui en conservait la forme fit apercevoir une sorte de ressemblance avec l'objet qui avait produit l'ombre (1).

Ce que le hasard avait fait naître aura bientôt été réduit en art et en méthode. On se sera essayé, d'après les premières épreuves, à représenter et à copier les objets sans le secours de leur ombre. Peu à peu on aura accoutumé la main à se laisser guider par l'œil, et à suivre les proportions que la vue lui dictait. Le dessin, dans son origine, était tout à fait informe : il ne consistait que dans la circonscription du contour extérieur des objets. On tenta ensuite d'exprimer les parties intérieures que l'ombre ne dessine point, telles, par exemple, si c'était une tête, que les yeux, le nez, la bouche, etc. En effet, de même que les formes extérieures étaient dessinées par le moyen du trait tracé sur l'ombre, de même aussi fallait-il tâcher de rendre sensibles les parties intérieures des objets (2). On y réussit en répandant différents traits dans l'espace formé par les contours extérieurs.

Le charbon, la craie, etc., auront fourni aux premiers hommes les moyens de dessiner sur le bois, sur la pierre, etc. Ils auront pu s'exercer sur le sable, sur les terres molles, etc. On aura essayé ensuite, à l'aide des cailloux et d'autres instruments tranchants, d'imprimer des traits sur les matières qui, par leur solidité, fussent propres à les conserver long-temps et sûrement. La forme que prennent les corps mous, insinués dans les corps durs, et réciproquement l'empreinte que les corps durs laissent sur les corps mous, auront suggéré bientôt l'art de mouler. La vue enfin de ces ébauches de sculpture, que la nature offre si fréquemment, aura donné l'idée de tailler le bois, la pierre, etc. C'est ainsi que successivement la gravure en creux, la ciselure, l'orfévrerie et la sculpture auront pris naissance; arts que je crois avoir précédé la peinture.

(1) Acad. des Inscript. t. XIX, p. 252.

(2) *Ibid.*

Les premiers hommes ont pu acquérir d'assez bonne heure une partie des connaissances dont nous parlons. Ils ont pu graver sur le bois, sur la pierre, et même les tailler, avant que de savoir l'art de travailler les métaux. L'exemple de plusieurs nations sauvages nous autorise à le croire. Les peuples qui habitent le long de la rivière des Amazones travaillent en sculpture, quoiqu'ils n'aient pas l'usage des métaux (1). Il en est de même de plusieurs autres nations (2); tout nous invite donc à faire remonter aux temps les plus reculés l'origine des arts dont il s'agit dans ce chapitre. Il ne me reste qu'à proposer quelques conjectures sur leur gradation, et à examiner les progrès qu'on pouvait y avoir faits dans les siècles que nous parcourons présentement.

Après les dessins sur les surfaces plates, l'art de mouler est, je crois, le premier dans lequel on se sera exercé. Il a suffi, pour en prendre les premières notions, de considérer la forme qu'acqueraient certains corps d'une consistance peu dure, en s'insinuant dans les cavités des matières compactes et solides. Il n'en aura pas fallu davantage pour donner l'idée des moules; on aura suivi les leçons de la nature. On aura cherché des qualités de terres, qui, quoique compactes, pussent se pétrir aisément. L'art de mouler n'est point inconnu aux sauvages (3).

On aura d'abord moulé l'argile, le plâtre, etc. Mais il y a bien de l'apparence que les peuples policés n'auront pas été long-temps à n'employer que des matières fragiles pour les ouvrages de relief. Le désir de donner plus de solidité et de durée à leurs productions leur aura suggéré bientôt les moyens d'y faire servir les métaux. On le voit par les présents qu'Eliézer offrit à Rebecca. Ils consistaient dans des vases d'or et d'argent, et des pendants d'oreilles (4). Il paraît même que dès-lors ces sortes de bijoux étaient assez communs chez quelques peuples de l'Asie. Moïse dit que Jacob engagea les personnes de sa suite à se défaire de leurs pendants d'oreilles (5). Juda donne en gage à Thamar son bracelet et son anneau (*a*). L'usage en était également ancien en

(1) Relat. de la rivière des Amazones, par le P. d'Acugna, t. III, p. 104, 105.

(2) Nouv. relat. de la France équinox. p. 140. — Laet, Hist. des Indes occident. l. II, c. 16, p. 57.

(3) Nouv. relat. de la France équinox. p. 140. — Lescarbot, Hist. de la nouv. France, p. 177.

(4) Gen. c. 24, ℣. 22 et 53.

(5) *Ibid.* c. 35, ℣. 4.

(*a*) *Ibid.* c. 38, ℣. 18.

Il y a lieu de croire que cet anneau était gravé. Le terme hébraïque חתם *Khtham*, signifie un cachet. Or, un cachet devait porter quelque marque distinctive, quelque gravure. Voy. les Mém. de Trév. Sept. 1750 pag. 2051.

Egypte. Pharaon, en élevant Joseph à la dignité de premier ministre, lui remet son anneau, et le fait revêtir d'un collier d'or (1). On sait enfin que ce patriarche se servait ordinairement d'une coupe d'argent (2). On peut joindre à ces témoignages de l'historien sacré celui des auteurs profanes. On voit, par leurs écrits, l'art de travailler l'or et l'argent établi dans l'Asie (3) et dans l'Egypte (4) dès les temps les plus reculés.

Insensiblement l'art de mouler aura donné naissance à l'art de sculpter le bois, la pierre et le marbre. Cette opération est une imitation de celle de la nature, qui offre assez souvent à nos yeux des ébauches de sculpture; le relief a d'ailleurs une parfaite conformité avec les objets tels que nous les voyons. Les premiers essais de la sculpture auront été des représentations en terre. On aura commencé par employer les matières dont on faisait le plus d'usage. La nécessité de se procurer des vases avait appris aux premiers hommes à manier la terre et l'argile. Ils s'en seront servis naturellement pour représenter les objets qu'ils voulaient imiter. On n'a pas besoin de beaucoup d'instruments pour exécuter ces sortes d'ouvrages. C'est avec la main qu'on les travaille, et les doigts sont plus d'usage que tous les autres outils. Trois ou quatre morceaux de bois, tout au plus, suffisent pour perfectionner tout l'ouvrage (5). C'est la simplicité de cette pratique, qui faisait dire à Pasitèle, fameux statuaire de l'antiquité : « Que » l'invention de modeler la terre était la mère qui avait enfanté » l'art de faire des figures de marbre et de bronze (6) ». Originairement, chez tous les peuples connus, les statues des dieux n'étaient que de terre moulée.

Des modèles en terre, aux représentations en bois et en pierre, le pas a dû être difficile. Il paraît cependant que les premiers peuples n'ont pas tardé à le franchir. Le culte des idoles remonte à une très-haute antiquité (7). Il était répandu dans l'Asie et dans l'Egypte dès le temps d'Abraham (8) et de Jacob (9). L'idolâtrie a certainement beaucoup contribué au progrès de la sculpture. Quoique, dans l'origine, des matières informes aient été

(1) Gen. c. 41, ỷ. 42.— Voy. *infra*, VI, chap. 2.
(2) Gen. c. 44, ỷ. 2.
(3) Diod. l. II, p. 122, 123.—Plin. l. XXXI, sect. 15, p. 614.
(4) Diod. l. I, p. 19.
(5) Félibien, Principes d'architect. l. II, c. 2.
(6) Plin. l. 35, sect. 45, p. 711.
(7) Josué, c. 24, ỷ. 14.
(8) Id. *Ibid.*
(9) *Ibid.* c. 31, ỷ. 19. c. 35, v. 2 et 4.

l'emblême et la représentation des objets qu'on adorait, les peuples policés n'ont pas tardé à se faire des images de leurs dieux, moins grossières et plus artistement travaillées. Les Téraphim, que Rachel déroba à son père Laban (1), étaient, suivant l'avis des meilleurs interprètes, de petites idoles qui avaient la figure humaine. Tout nous annonce d'ailleurs l'ancienneté de la sculpture dans l'Asie et dans l'Egypte : sans parler des témoignages que les historiens profanes pourraient nous fournir (2), l'Eternel défend à son peuple d'avoir aucune image taillée (3), de se faire des dieux d'or et d'argent (4). Il lui ordonne aussi de briser toutes les statues des divinités adorées par les Chananéens (5). Moïse, parlant aux Israélites dans le désert, leur dit : « Vous savez comment nous avons passé au milieu des nations, et qu'en passant vous y avez vu leurs abominations, leurs idoles de bois et de pierre, d'or et d'argent (6) »! Ces faits prouvent l'ancien usage où étaient ces peuples d'avoir des images taillées et sculptées. Je pourrais encore parler du veau d'or élevé d'après les modèles que les Israélites en avaient vus dans l'Egypte : mais je crois en avoir dit assez pour établir que l'origine et l'usage de la sculpture remontent aux temps les plus reculés.

Cette partie des arts aura été fort grossière dans les premiers temps. La sculpture, en effet, dépend d'un trop grand nombre de connaissances pour qu'on ne sente pas que, même chez les nations qui y ont excellé, elle n'a pu avoir que de faibles commencements. Nous ne sommes plus à portée de juger des productions des premiers peuples. On peut cependant s'en former une idée d'après ce que les anciens nous disent des premiers essais de la sculpture chez les Grecs, art que ces peuples avaient appris des Egyptiens (7). Leurs statue n'étaient originairement que des masses informes et carrées qui se terminaient en gaîne. Longtemps encore après leurs connaissances se bornaient à faire des figures dont les bras étaient pendants et collés sur le corps, les jambes et les pieds joints l'un contre l'autre, sans geste, sans attitude et sans correction (8). Nous savons d'ailleurs que la statue

(1) Gen. c. 31, ℣. 19 et 30.
(2) Voy. Sanchoniat. apud Euseb. l. I, p. 39. — Herod. l. II, n. 4, 143, 149. — Diod. l. I, p. 19 et 62. l. II, p. 122, 123.
(3) Exod. c. 20, ℣. 4.
(4) *Ibid.* ℣. 24.
(5) *Ibid.* c. 23, ℣. 24.
(6) Deut. c. 29, ℣. 16, 17.
(7) Voy. Diod. l. I, p. 109.
(8) Voy. le 2e vol. du l. II, sect. 2.

de Memnon, si révérée chez les Egyptiens, était dans ce goût (1). Tels auront été probablement les premiers essais de la sculpture chez tous les peuples.

Il faudrait cependant prêter aux siècles dont je parle des connaissances beaucoup plus étendues, s'il était possible d'ajouter foi à ce que disent certains auteurs des ouvrages exécutés par Sémiramis. Cette princesse avait, dit-on, fait représenter dans son palais, sur la brique, des animaux en relief de toute espèce. On avait ensuite appliqué sur ces figures des couleurs qui imitaient la nature, de sorte qu'elles paraissaient vivantes; ces animaux avaient plus de quatre coudées de haut. Au milieu d'eux paraissait Sémiramis qui perçait un tigre de son dard, et auprès d'elle Ninus qui tuait un lion d'un coup de lance. Dans un autre endroit de ce même palais, on avait placé la statue de Jupiter-Bélus, celles de Ninus, de Sémiramis, et des principaux officiers de l'Etat; toutes ces figures étaient, dit-on, exécutées en bronze (2).

On ajoute encore que, sur le haut d'un temple élevé par ses ordres au milieu de Babylone, cette princesse avait fait placer trois statues d'or massif, représentant Jupiter, Junon et Rhéa. Jupiter était debout dans la disposition d'un homme qui marche; il avait quarante pieds de haut. Rhéa était assise dans un chariot d'or; elle avait à ses genoux deux lions, et à côté d'elle deux énormes dragons d'argent. Junon, qui était debout, tenait de la main droite un serpent par la tête, et de la gauche un sceptre chargé de pierreries. Il y avait devant ces trois divinités une table d'or longue de quarante pieds et large de quinze. Sur cette table étaient posées deux urnes, deux cassolettes et trois grandes coupes d'or, chacune d'un poids énorme (3).

Quelque considérables que paraissent ces ouvrages, ils méritent cependant peu d'attention, eu égard aux travaux que Sémiramis fit exécuter, dit-on, au mont Bagisthan : une des faces de cette montagne présentait un rocher escarpé de dix-sept stades de hauteur perpendiculaire (a), et plein d'inégalités. Sémiramis commença par le faire unir; ensuite elle y fit tailler sa figure, accompagnée de cent de ses gardes (4).

(1) PHILOSTRAT., de vitâ Appollon. l. VI, c. 4, p. 233 et 234.
(2) DIOD. l. II, p. 121, 122.
(3) *Ibid.* l. II, p. 123.
(a) C'est-à-dire, près de trois-quarts de lieues, à prendre 24 stades pour une lieue, et donnant à chaque stade 125 pas.
(4) DIOD. l. II, p. 126, 127.

Il faut avouer que la sculpture aurait fait de grands progrès dès les premiers siècles, si les faits dont je viens de parler étaient bien prouvés ; mais je suis fort éloigné d'en porter un pareil jugement. Ils me paraissent plus que suspects. On y voit régner un caractère d'exagération qui tient beaucoup de la fable ; le merveilleux en est inséparable. Remarquons même que Diodore (1) et Strabon (2) qui attestent que de leur temps il subsistait encore plusieurs monuments attribués à Sémiramis, tels que des chemins magnifiques, des ponts, des canaux, des aqueducs, etc. ; ne mettent point dans ce nombre les merveilleux ouvrages du mont Bagisthan ; Diodore, le seul des anciens qui en parle, ne les rapporte que sur la foi de Ctésias, et on n'ignore pas combien ce dernier auteur est décrié. Enfin il n'en était point fait mention dans une ancienne inscription élevée à l'honneur de cette princesse (3), que Polyen nous a conservée. On y voit un assez grand détail des ouvrages construits par Sémiramis : aurait-on oublié dans cette liste un fait aussi singulier que celui d'avoir fait sculpter une montagne, fait dont on ne voit d'exemples nulle part (a) ?

Le P. Martini rapporte, il est vrai, qu'à la Chine on voit une montagne taillée en statue, d'une si prodigieuse grandeur, qu'on en peut distinguer le nez et les yeux à quelques milles de distance (4). Le père Kircher parle aussi de deux autres montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon, l'autre celle d'un tigre (5).

On pourrait conclure, d'après ces faits, que les ouvrages exécutés par Sémiramis au mont Bagisthan ont pu exister, puisqu'il s'en voit à la Chine de semblables ou même de supérieurs. Mais je crois les uns aussi vrais que les autres ; enfin, quand on en voudrait même admettre la réalité, je doute qu'on en puisse rapporter l'époque aux siècles dont je parle présentement. On sait qu'il y a eu plusieurs reines d'Assyrie connues sous le nom de Sémiramis (6). On a voulu attribuer à l'épouse de Ninus ce qui avait

(1) Liv. II, p. 126, 127.

(2) Liv. XVI, p. 1071.

(3) Stratag. l. VII, c. 26.

(a) On pourrait peut-être m'objecter les ruines de Persépolis, mais je n'y vois rien de comparable avec les ouvrages de Sémiramis, tels qu'ils nous sont présentés dans Diodore.

(4) Atlas Sin. p. 69.

(5) China illust. l. IV, c. 4, p. 231.

(6) Voyez Cedren, p. 15. — Conon. apud Phot. Narrat. 9, p. 428. — Euseb. Chron. l. II, p. 80.

été executé en différents temps et par différentes princesses (1). La confusion des noms aura sans doute occasionné l'erreur que je combats, erreur qui vraisemblablement aura été fortifiée par le penchant naturel qu'on a pour tout ce qui tient du prodige; faible dont la plupart des auteurs grecs ont eu bien de la peine à se défendre.

A l'égard de la peinture, je n'en dirai rien pour le moment. Je pense que cet art, à prendre le terme de peinture dans l'idée que nous y attachons aujourd'hui, n'existait pas dans les temps dont je parle présentement. On pouvait peut-être savoir barbouiller avec des couleurs quelques caprices sans principe et sans méthode, comme on voit les sauvages le pratiquer (2). Mais, ce qu'on doit nommer proprement l'art de peindre, n'était pas connu. C'est au surplus un point de critique dont je remets la discussion au second volume de cet ouvrage.

L'art de dessiner, et les pratiques qui y ont rapport, ne sont plus aujourd'hui que des arts d'agrément et de luxe; mais dans leur origine le dessin, la gravure, etc., ont servi à des usages plus relevés et plus utiles; c'est le seul moyen que les peuples aient d'abord connu pour exprimer leurs pensées, et transmettre leurs connaissances à la postérité. Les dessins ont tenu lieu pendant bien du temps des lettres et des caractères alphabétiques dont nous nous servons aujourd'hui. C'est ce qu'il faut développer, et terminer, par la découverte de l'écriture, ce qu'il me reste à dire sur l'état des arts dans les siècles que nous parcourons présentement.

---

## CHAPITRE SIXIÈME.

### *De l'origine de l'écriture, et de ses progrès jusqu'à l'an 1690, avant J. C.*

De tous les temps, dans tous les pays et chez tous les peuples, on a cherché les moyens de conserver la mémoire des événements

(1) Voy. Beros. apud Jos. in Apion. l. 1, c. 6. — Euseb. Chron. l. 11, p. 80.

(2) Voyag. de J. de Léry, p. 277. — Mœurs des sauvages, t. 11, p. 44.

et des découvertes qu'on a cru devoir intéresser la postérité : mais l'écriture, c'est-à-dire, l'art de peindre la parole et de parler aux yeux, n'a été connue qu'assez tard. Pour transmettre le souvenir des faits importants, on a successivement imaginé différentes pratiques. La tradition, aidée de quelques monuments grossiers, est le premier moyen qu'on ait employé pour parvenir à ce but. L'usage était, dans les premiers siècles, de planter un bois, d'élever un autel ou des monceaux de pierres; d'établir des fêtes, et de composer des espèces de cantiques à l'occasion des événements remarquables. Presque toujours on donnait, aux lieux où s'était passé quelque fait intéressant, un nom relatif à ce fait et à ces circonstances.

L'histoire de toutes les nations fournit quantité de preuves et d'exemples de ces pratiques originaires. On voit les patriarches dresser un autel où le Seigneur leur était apparu, planter un bois, élever des monceaux de pierres en mémoire des principaux événements de leur vie, et donner, aux endroits où ils s'étaient passés, des noms qui en renouvelassent le souvenir (1). Si l'on consulte des écrivains profanes, ils déposent des mêmes usages (2). Le fragment de Sanchoniaton nous apprend que les pierres brutes et les poteaux avaient été les premiers mémoriaux des peuples de la Phénicie (3). On voyait autrefois aux environs de Cadix des amas de pierres qu'on disait être des monuments de l'expédition d'Hercule en Espagne (4). Les anciens habitants du Nord conservaient le souvenir des faits, en posant des pierres d'une grandeur extraordinaire en certains lieux (5). C'est encore aujourd'hui un des moyens les plus usités par les sauvages de l'Amérique, auxquels l'écriture est inconnue (6). Les Nègres, qui ignorent également cet art, ont imaginé des marques symboliques qui leur tiennent lieu d'inscriptions. Ils mettent, par exemple, des flèches sur les tombeaux des hommes, et des mortiers avec leurs pilons, sur les tombeaux des femmes (7). L'usage de donner

(1) Gen. c. 12, ỳ. 9. c. 26, ỳ. 25. c. 35, ỳ. 7. c. 21, ỳ. 31 et 33. c. 26, ỳ. 20 et suiv.

(2) Voy. Diod. l. iv, p. 259 et 267. — Strabo, l. iii, p. 259 et 260, etc.

(3) Voy. Fourmont, Réflex. critiques sur les Hist. des anciens peuples, l. ii, p. 7.

(4) Strabo, l. iii, p. 202.

(5) Bible ancienne et moderne, t. ii, p. 248.

(6) Journal des sav. Mars 1681, p. 46. — Voyage à la baie d'Hudson, t. ii, p. 151.

(7) Hist. génér. des Voyages, t. ii, p. 468.

originairement, à certains lieux des noms relatifs aux événements qui s'y étaient passés, se retrouve jusques chez les peuples de l'Amérique (1).

L'établissement des fêtes dans l'antiquité avait également pour objet d'honorer la divinité et de retracer le souvenir des événements remarquables. Qu'on parcoure le calendrier des anciens peuples, on verra que toutes leurs fêtes avaient été instituées relativement à quelques traits de leur histoire : les livres saints en fournissent quantité d'exemples (2), sans parler des historiens profanes.

On doit mettre aussi au nombre des moyens, qui anciennement ont servi à conserver la mémoire des faits et des découvertes, certaines pratiques dont quelques nations ont fait usage. Les Chinois, antérieurement à Fo-hi, c'est-à-dire, dans une antiquité très-reculée, avaient des cordelettes chargées d'un certain nombre de nœuds, qui, par leurs distances et leurs divers assemblages, rappelaient à ces peuples, non-seulement les idées dont ils voulaient conserver le souvenir, mais leur servaient encore à communiquer aux autres leurs pensées (3).

Les Péruviens ne connaissaient point d'autre manière d'écrire. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grands, et diversement combinés, formaient des registres qui contenaient les annales de l'empire, l'état des revenus publics, le rôle des taxes et des impositions, les observations astronomiques, etc. (4). Les Nègres de Juida se servent encore des mêmes moyens (5). On peut ajouter, à ces pratiques, celles de ces peuples qui suppléent à l'écriture par le moyen de certains morceaux de bois entaillés diversement, dont ils se servent pour passer leurs actes et leurs contrats. J'en ai fait mention à l'article du gouvernement (6) : pareil usage subsiste dans l'Albanie (7) et dans la Sibérie (8). Les tailles de bois, dont

(1) Hist. des Incas, t. I, p. 19, 214, 338.

(2) Exod. c. 12, ỳ. 26, 27. — Voy. CALMET, t. II, p. 130.

(3) MARTINI, Hist. de la Chine, l. I, p. 21.

(4) Hist. des Incas, t. II, p. 27 et 35. — Conquête du Pérou, t. I, p. 22. — ACOSTA, Hist. des Indes, l. VI, c. 8, fol. 285.

(5) Hist. gén. des Voyag. t. IV, 378 et 394.

(6) Voyez *suprà*, p. 42.

(7) D'HERBELOT, Bibl. Orient. voce Arnauth, p. 129.

(8) Rec. des Voyages au nord, t. VIII, p. 402.

se servent encore aujourd'hui nos boulangers, représentent assez fidèlement l'image de ces pratiques grossières.

Mais le moyen, le plus généralement usité dans les premiers temps pour conserver la mémoire des faits, était de composer des des espèces d'odes, ou cantiques. Ces sortes de poésies contenaient les principales circonstances de l'événement qu'on voulait transmettre à la postérité (1). On voit cet usage établi dans les siècles les plus reculés, chez toutes les nations, tant de l'ancien que du nouveau continent : chez les Egyptiens (2), dans la Phénicie (3), dans l'Arabie (4), à la Chine (5), dans les Gaules (6), en Grèce (7), chez les Mexicains (8), et chez les Péruviens (*a*).

On retrouve les chansons historiques jusques chez les peuples les plus barbares et les plus sauvages. Les anciens habitants du Nord (9), du Brésil (10), de l'Islande (11), du Groënland (12), de la Virginie (13), de Saint-Domingue (14), et du Canada (15), avaient consigné, dans des espèces de poëmes, les événements dont ils avaient cru devoir conserver le souvenir. Ils les chantaient les jours de fêtes et de solennités. J'ai fait voir, à l'article du gouvernement, que les premiers législateurs, pour faire connaître et transmettre leurs lois, les avaient aussi mises en chant (*b*).

Toutes ces différentes pratiques ont servi originairement à

(1) Voy. Strabo, l. I, p. 34.

(2) Clem. Alex. Strom. l. VI, pag. 757.

(3) Sanchoniath. apud Euseb. l. I, p. 38. A.

(4) Job, c. 36, ÿ. 24.

(5) Lettr. édif. t. XIX, p. 477.

(6) Tacit., de mor. Germ. n. 2. — Biblioth. Univers. t. VI, p. 293.

(7) Acad. des Inscript. t. VI, p. 165. — Tacit. Annal. l. IV, n. 43.

(8) Theod. de Bry. Rer. Americ. t. II, part. 4, p. 123.

(*a*) Hist. des Incas, t. I, p. 321, t. II, p. 56, 57 et 145.

J'ai ouï dire que les Péruviens ont conservé et chantent souvent une fameuse ode, qui contient l'histoire de la création, suivant leur ancienne théologie.

(9) Biblioth. Univers. t. XV, p. 380 et 389, etc. — Biblioth. Anc. et Mod. t. II, 241. — Mém. de Trév. Juin 1703. p. 919, 950. Décemb. 1719. p. 125.

(10) Voyag. de Coréal, t. I, p. 199 et 203. — Voyage de J. de Léry, pag. 248.

(11) Bibl. ancien. et modern. t. II, p. 241.

(12) Hist. nat. de l'Islande, t. II, d. 232.

(13) Journal des savants, mars 1681. p. 46.

(14) Hist. génér. des voyages, t. XII, p. 219.

(15) Mœurs des Sauvages, t. I, p. 519.

(*b*) Voyez *suprà*, p. 43, 44.

L'usage des cantiques historiques a subsisté même depuis l'invention de l'écriture alphabétique. Après le passage de la mer rouge, Moïse composa un cantique sur cet événement miraculeux. Il nous a aussi conservé une espèce de poëme, composé par les Chananéens, sur la victoire que Séhon, leur roi, avait remportée sur celui des Moabites. Num. c. 21, ÿ. 26, etc.

rappeler le souvenir des faits mémorables, et à perpétuer les découvertes importantes. La tradition suppléait alors au défaut d'écriture; les pères expliquaient à leurs enfants le motif de ces établissements, et les instruisaient des faits qui les avaient occasionnés (*a*).

Quant aux actes ordinaires de la vie civile, tels que les ventes, les achats, les paiements, les obligations, etc., j'ai parlé, à l'article du gouvernement, de l'usage où l'on était anciennement de passer ces sortes d'actes par-devant des témoins (1).

Les pratiques que je viens d'indiquer ont pu suffire dans les premiers temps. Les sociétés étaient alors peu nombreuses; on n'avait inventé que quelques arts; les besoins ne s'étaient pas encore multipliés; il y avait peu de commerce; les idées et les langues étaient conséquemment peu abondantes. A mesure que les peuples se sont policés, que leurs connaissances se sont étendues, les objets se sont multipliés : il a fallu alors, pour constater les faits, chercher des moyens plus commodes et plus précis que ceux dont je viens de parler. On a successivement inventé différents signes propres à représenter le discours, et à exprimer la pensée. C'est aux recherches et aux tentatives multipliées, qu'on a faites pour y parvenir en différents temps, chez les peuples policés, que nous devons l'art d'écrire proprement dit, art dont il est impossible de pouvoir fixer précisément l'époque, et marquer exactement l'origine. C'est une question qui jusqu'à ce moment a beaucoup exercé les critiques tant anciens (*b*) que modernes. L'examen de leurs différents sentiments entraînerait bien des discussions. Je vais seulement exposer en peu de mots l'opinion qui m'a paru la plus vraisemblable.

L'homme a l'avantage singulier de pouvoir communiquer ses idées par le secours de sons articulés; mais les sons ne s'étendent pas au-delà du moment et du lieu où ils sont proférés. Il a donc fallu, pour perpétuer nos idées, trouver les moyens de donner

(*a*) Les Livres saints nous fournissent un exemple bien marqué de ces anciennes pratiques. Voy. Exod. c. XII, ℣. 26. c. 13, ℣. 8. et Josué, c. 4. — Voy. aussi DIOD. l. V, p. 388. — L'histoire de Gengizcan par PETIS DE LA CROIX, p. 8.

(1) *Suprà*, p. 42.

(*b*) Voyez p. 42.

Il faut convenir que tout ce qu'on lit aujourd'hui, dans Pline, sur l'invention des caractères alphabétiques, est plein de contradictions. Il n'y a ni suite ni liaison dans son raisonnement. Il est évident que le texte de cet auteur, dans ce passage, est altéré; j'en parlerai plus au long à l'article de l'astronomie.

aux sens de la durée et de l'étendue. On n'a pu y réussir qu'en inventant des figures et des signes propres à représenter et à conserver des mots. On ne peut se former une idée claire et distincte de la manière dont on sera parvenu à trouver l'écriture, qu'en suivant cet art dans ses différentes gradations. On y distingue facilement plusieurs époques et des progrès successifs assez marqués.

Le premier essai de l'art d'écrire, en prenant ce terme dans toute la généralité dont il est susceptible, a été la représentation des objets corporels. J'ai dit dans le chapitre précédent que, de tout temps, et chez tous les peuples, on avait cherché à imiter et à copier les divers objets que la nature offre à nos yeux. L'origine du dessin est presque aussi ancienne que celle du genre humain : l'idée en est, si on peut le dire, innée. Les premiers peuples imaginèrent naturellement d'employer ce moyen pour rendre leurs pensées sensibles à la vue; ils commencèrent par offrir aux yeux la représentation des objets dont ils voulaient parler. Pour faire connaître, par exemple, qu'un homme en avait tué un autre, ils dessinaient une figure humaine étendue par terre, et une autre vis-à-vis, droite, et tenant une arme à la main. Pour faire entendre que quelqu'un était abordé par mer dans un pays, on représentait un homme assis dans une barque, et ainsi du reste.

On peut assurer, d'après ce qui subsiste encore des monuments de l'antiquité, que l'art d'écrire consistait originairement dans une représentation informe et grossière des objets corporels. Cette écriture, improprement dite, a été la première dont les Egyptiens aient fait usage. Ils ont commencé par dessiner (1). On peut conjecturer aussi que les Phéniciens n'ont point connu d'abord d'autre méthode (2). Les auteurs, qui ont le mieux traité de l'histoire et des arts des Chinois, nous font voir comment les caractères, qui sont en usage aujourd'hui chez ces peuples, dérivent de la simplicité de la première pratique, où l'on exprimait les pensées par l'image naturelle des objets susceptibles de représentation (3). Je soupçonne qu'il en avait été de même chez les Grecs originairement. Je fonde cette conjecture sur ce que le

(1) Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, p. 28 à 46, 114, 115 et 135.

(2) *Ibid.*, p. 26, etc.

(3) *Ibid*, p. 35, etc.

même mot signifie dans leur langue également *peindre* et *écrire* (a).

L'histoire des Mexicains nous offre un témoignage encore plus marqué des premiers essais de l'art d'écrire. La manière, dont les habitants des côtes maritimes de cet empire donnèrent avis à Montézuma de la descente des Espagnols, fut d'envoyer à ce prince une grande toile sur laquelle ils avaient dessiné et peint soigneusement tout ce qu'ils avaient vu (1). C'était la seule méthode que ces peuples connussent pour écrire leurs lois et leur histoire.

Il subsiste encore aujourd'hui un fragment très-curieux de ces peintures historiques, dont un habitant du Mexique donna l'explication aux Espagnols après la conquête de cet empire (2). Les sauvages nous présentent journellement des modèles de cette première manière d'écrire, et de communiquer ses pensées (3).

Il serait inutile d'insister sur les difficultés et les inconvénients d'une pareille pratique. Quel temps et quel espace ne fallait-il pas pour décrire le moindre fait, ou pour représenter le moindre discours? On songea donc à simplifier les signes. Au lieu de dessiner un homme, un cheval, un arbre, etc., en entier, on se contenta d'en figurer les principaux traits. On abrégeait ainsi le temps, et on diminuait l'énorme grosseur des volumes. Il nous reste encore quelques traces de ces peintures abrégées dans les ouvrages d'Hor-Apollo. Cet auteur dit que les Egyptiens, pour signifier un foulon, peignaient anciennement les deux pieds d'un homme dans l'eau (4), et que, pour marquer le feu, ils dessinaient une fumée qui s'élevait en haut (5).

Cette manière d'abréger les peintures fut le second degré de perfection qu'acquit la première méthode grossière et barbare de représenter la pensée et les mots. On y reconnaît encore l'ignorance des anciens peuples, et l'habitude où ils étaient de copier les objets qui faisaient le sujet de leurs discours.

(a) Γραφεῖν.

(1) Acosta, l. vii, c. 24. — Conq. du Mexiq. l. ii, c. 1, p. 162, 163.

(2) Voy. l'Essai sur les hiéroglyph. des Égypt. p. 18.

(3) Voy. Lettr. édif. t. xvii, p. 303, 304. — Voyag. de la Hontan., t. ii, p. 193. — Conq. du Pérou, t. i, p. 21. — Voyag. à la baie d'Hudson, t. ii, p. 271, 272. — Mœurs des sauvages, t. ii, p. 43, 44.

(4) Liv. i, c. 65.

(5) Liv. ii, c. 16.

La nécessité où l'on se trouva insensiblement d'écrire beaucoup, et sur divers sujets, fit bientôt sentir que la seule représentation des objets n'était pas suffisante pour rendre et faire entendre la plupart des idées qu'on voulait communiquer. Il y en a quantité en effet qu'on ne saurait exprimer par ce moyen, comme la parole, les changements de rapport et de qualités, mais surtout les passions et les sentiments des êtres vivants : on chercha en conséquence à perfectionner l'ancienne pratique. On commença par imaginer et par ajouter aux peintures quelques signes et quelques traits qui servissent à désigner les passions, les actions, etc. Ces marques, figurées d'une certaine façon, et disposées d'une certaine manière dont il a fallu convenir, faisaient à peu près le même effet que notre écriture. Cependant elles n'avaient aucun rapport avec les sons qu'on proférait pour exprimer les idées qu'elles représentaient (*a*). Tel aura été probablement le progrès successif des peuples dans l'art d'écrire.

Quelques nations ingénieuses imaginèrent ensuite des méthodes dans lesquelles il y avait beaucoup plus d'art, mais qui cependant étaient encore sujettes à bien des inconvénients. La plus célèbre de toutes est celle dont les Egyptiens passent pour les inventeurs, et à laquelle on a donné le nom d'hiéroglyphes. Dans cette manière d'écrire, une seule figure était le symbole ou l'image de plusieurs choses. S'agissait-il de marquer un siége? Les Egyptiens peignaient une échelle à escalader (1). Deux mains, dont l'une tenait un bouclier, et l'autre un arc, désignaient une bataille (2). Par ce moyen, l'art d'écrire, qui originairement n'était qu'une simple peinture, devint peinture et symbole, les figures que l'on employait désignant plus que la simple représentation des objets.

Cette nouvelle manière d'écrire fit beaucoup de progrès, et reçut différents degrés de perfection. Il y avait plusieurs façons de l'employer. Il paraît, par le plus ou le moins d'art des méthodes qu'on sait avoir été en usage dans l'antiquité, qu'elles n'ont été trouvées que par degrés, et en différents temps. Tous les peuples, dont nous pouvons encore apercevoir les premiers

(*a*) Voy. les figures gravées sur les obélisques, et les peintures mexicaines rapportées dans le Recueil de voyag. publié par THÉVENOT, t. II.

(1) HOR-APOLLO, l. II, c. 28.

(2) *Ibid.* c. 5.

progrès dans les arts, Egyptiens, Phéniciens, Chinois, Mexicains, en ont fait usage (1); et, quoique la pratique de chacun de ces peuples n'ait pas été absolument uniforme, toutes les méthodes connues ont néanmoins un fondement commun; elles dérivent de l'usage primitif de peindre les objets de la pensée. Faisons en effet attention que, non-seulement les Chinois dans l'orient, les Mexicains dans l'occident, et les Egyptiens au midi, mais aussi les Scythes dans le nord (2), les Indiens, les Phéniciens, les Ethiopiens (3), les Etrusques (4), les Sauvages de l'Afrique (5) et de l'Amérique (6), etc., ont tous fait usage de la même manière d'écrire par peintures et par hiéroglyphes. Un pareil concours ne peut jamais être regardé comme un effet soit de l'imitation, soit du hasard : on doit reconnaître dans cet accord la voix de la nature, parlant d'une manière uniforme aux conceptions grossières des premiers hommes (*a*).

Après l'invention de l'écriture hiéroglyphique, portée au plus haut degré de perfection dont elle soit susceptible, il restait encore à faire un dernier effort pour imaginer des caractères propres à représenter les mots indépendamment des objets. Il y a eu dans tous les temps de ces génies heureux, de ces esprits inventifs, que

(1) Essai sur les hiéroglyphes, p. 26, 30, 37, 38.
(2) *Ibid*. p. 47.
(3) Diod. l. iii, p. 176. — Voyag. de V. le Blanc, 2e part. p. 25.
(4) Essai sur les hiéroglyph. p. 46.
(5) Hist. gén. des Voyag.
(6) Lettr. édif. t. xvii, p. 258.
(*a*) Essai sur les hiéroglyphes, p. 46, 47.

On a été long-temps dans l'erreur sur le premier usage des hiéroglyphes. On a cru que les prêtres egyptiens les avaient inventés afin de cacher leur science au vulgaire; mais c'est manque d'y avoir fait assez d'attention qu'on a pris le change. Il est aisé de se convaincre que, dans les commencements, les Egyptiens n'ont employé les hiéroglyphes qu'à transmettre et faire connaître leurs lois, leurs usages, et leur histoire : c'est la nature et la nécessité, et non pas le choix et l'art, qui ont produit les diverses espèces d'écritures hiéroglyphiques. Elles ne sont qu'une invention imparfaite et défectueuse, convenable à l'ignorance des premiers siècles. C'est faute de connaître les lettres, que les Egyptiens y ont eu recours. Si ces peuples eussent trouvé l'écriture alphabétique la première, ils en auraient trop bien senti la commodité pour en employer d'autre.

L'erreur sur les hiéroglyphes est venue des Grecs. Ils n'ont fréquenté les Egyptiens qu'assez tard. Ces peuples avaient alors l'usage des caractères alphabétiques. L'ancienne méthode d'écrire en hiéroglyphes avait été négligée par le commun de la nation. Mais les prêtres egyptiens qui, suivant la coutume de tous les savants de l'antiquité, n'étaient occupés que des moyens de cacher leur science, avaient retenu l'écriture hiéroglyphique comme un voile propre à dérober la connaissance de ce qu'ils ne voulaient pas divulguer; c'est ainsi, qu'après la découverte de l'écriture alphabétique, les hiéroglyphes devinrent en Egypte une écriture secrète et mystérieuse.

la Providence semble avoir destinés à étendre et à perfectionner les connaissances humaines. Ils reconnurent l'imperfection et l'insuffisance des moyens dont on s'était servi jusqu'alors pour rendre la pensée durable et permanente. Ils sentirent à quels inconvénients était sujette une écriture composée de signes qui faisaient toujours naître une double idée, et présentaient sans cesse un double objet à l'esprit. Ils remarquèrent que les articulations formées par le son de la voix sont en assez petit nombre; ils cherchèrent à représenter ce petit nombre de sons articulés par un nombre égal de signes. Ils se proposèrent en conséquence de peindre la parole, et d'en exprimer l'effet aux yeux par des marques qui, ayant un rapport unique et immédiat avec les sons qu'on proférait, ne présentassent point d'autres idées. Ils inventèrent pour cet effet certains signes dont la propriété fût d'exprimer des mots et non des choses; qui, pris séparément, ne signifiassent rien, et ne pussent former de sens qu'autant qu'on les joindrait ensemble (*a*).

Les inventeurs de cette nouvelle manière d'écrire avaient remarqué, comme je l'ai dit, que les mots n'étaient composés que d'un certain nombre de sons. Ils entreprirent de représenter chacun de ces différents sons par un signe particulier. Dans cette manière d'écrire, que j'appellerai écriture *Syllabique*, on n'emploie qu'un seul caractère pour écrire chaque syllabe dont un mot est composé. On n'exprime alors ni voyelles ni consonnes. Nous employons, par exemple, dix lettres pour écrire le mot *prosterner :* dans l'écriture syllabique il ne faudrait que trois caractères. Tel est, à ce que je pense, le premier pas qu'on aura fait pour exprimer les mots autrement que par des peintures. Je soupçonnerais qu'originairement tous les peuples de l'Asie, désignés par les anciens sous le nom de Syriens ou d'Assyriens, ont fait usage de l'écriture syllabique. Je crois en reconnaître des vestiges dans une ancienne tradition, qui, en attribuant aux Syriens l'invention de l'écriture, convenait que les Phéniciens

(*a*) C'est en quoi consiste la différence de l'hiéroglyphe, avec le caractère alphabétique. Une seule figure hiéroglyphique peut signifier beaucoup, au lieu qu'un seul caractère alphabétique ne signifie rien, ou tout au plus un son : il faut joindre ensemble plusieurs lettres pour exprimer un mot : que deux hiéroglyphes, au contraire, soient joints ensemble, il n'en résultera jamais un mot, mais seulement la représentation d'une idée plus compliquée.

avaient changé, simplifié et perfectionné les anciens caractères (1). Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il n'y a que très-peu de nations qui aient fait usage de l'écriture syllabique (2). On ne connaît à présent que les Ethiopiens et quelques peuples de l'Inde, chez lesquels elle se soit conservée (3).

Cette manière d'écrire est en effet très-imparfaite. La multiplicité des signes, dont ces sortes d'alphabets sont nécessairement composés, ne pouvait pas manquer de jetter dans de grands embarras. Il était difficile que la mémoire ne fatiguât beaucoup, et que, par conséquent, on ne fût souvent exposé à confondre les différents symboles de cette écriture. On chercha donc une voie plus sûre et moins sujette à occasionner des méprises. On imagina à la fin cette espèce d'écriture dans laquelle les voyelles et les consonnes sont toujours exprimées séparément, par autant de caractères distincts et particuliers. Le grand mérite de cette invention consiste dans sa simplicité. Par le moyen d'un petit nombre de signes répétés et combinés diversement, on peut représenter et exprimer, avec autant de facilité que de précision, toutes les idées et toutes les paroles. Telle est l'écriture dont presque toutes les nations font usage aujourd'hui; invention sublime, qui a dû coûter un long travail et bien des réflexions.

Mais comment sera-t-on parvenu à cette découverte? comment aura-t-on passé des hiéroglyphes, et même de l'écriture syllabique aux caractères alphabétiques? C'est ce qu'il n'est pas aisé de concevoir : l'écriture hiéroglyphique et la syllabique n'ont aucun rapport avec les lettres d'un alphabet. Il a donc fallu changer entièrement la nature des signes dont on faisait usage. En vain aurait-on recours aux écrivains de l'antiquité pour éclaircir cette question : ils ne nous apprennent point de quelle manière ce passage singulier a pu se faire.

On peut conjecturer que les marques abrégées de l'écriture hiéroglyphique, dont j'ai parlé ci-dessus (4), auront conduit à la méthode encore plus abrégée des lettres alphabétiques, qui, par leurs différentes combinaisons, expriment toutes les articulations de la voix d'une manière simple et facile. Cette conjecture devient très-probable lorsqu'on jette les yeux sur les alphabets de

(1) Diod. l. v, p. 390.
(2) Acad. des Inscript. t. vi, p, 614.
(3) Mém. de Trév. mars 1744, p. 480
(4) Voy. *Suprà*, p. 187.

quelques anciens peuples; les lettres qui les composent paraissent, tant par leur forme que par leur nom, avoir été tirées des signes hiéroglyphiques. En comparant avec attention ce qui nous reste de caractères égyptiens, avec les figures hiéroglyphiques gravées sur les obélisques et les autres monuments, on aperçoit que les lettres égyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes (1). L'alphabet éthiopien, et les lettres majuscules des Arméniens, fournissent aussi des preuves de ce que j'avance. On y reconnaît des vestiges assez marqués de l'ancienne écriture hiéroglyphique (2).

Je n'insisterai point au surplus sur une différence assez considérable qu'on remarque encore dans ce dernier genre d'écriture, où les mots sont formés par l'assemblage de plusieurs lettres. On sait que dans l'écriture de la plupart des langues orientales les voyelles ne sont point exprimées, mais seulement les consonnes (*a*); au contraire, dans toutes les langues de l'Occident les voyelles et les consonnes entrent également dans la composition de l'écriture.

Il est impossible de déterminer avec précision l'époque à laquelle on doit rapporter l'invention des caractères alphabétiques : on voit seulement que cet art a dû être connu fort anciennement dans quelques pays. L'écriture alphabétique était en usage dans l'Arabie dès le temps de Job. Il en parle d'une façon très-claire et très-positive (3). On n'a pas oublié que Job était, à ce que je pense, contemporain de Jacob, et qu'il vivait dans l'Arabie (4). On pourrait même soupçonner que Moïse avait appris l'art de l'écriture alphabétique dans ces contrées : il y avait passé plusieurs années avant sa mission (5). Quoi qu'il en soit, la manière dont ce divin législateur s'explique, sur l'usage de l'écriture, témoigne assez que de son temps cette découverte ne devait pas être absolument nouvelle (6). Enfin, on ne peut pas douter que

(1) Rec. d'antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1, p. 70, 71.

(2) Essai sur les hiéroglyph. p. 40, 41. — Hist. de la vie et des ouvrages de la Croze. p. 126. in-12. Amst. 1741

(*a*) Il y a des personnes qui pensent cependant que dans l'hébreu, par exemple, l'*aleph*, le *jod* et le *vau*, sont des voyelles On peut appliquer cette réflexion aux autres langues orientales.

(3) Chap. 13, ỳ. 26. c, 19, ỳ. 23, 24. c. 31, ỳ. 35, 36.

(4) Voyez notre Dissertation au dernier volume.

(5) Exod. c. 2, ỳ. 15, etc. Voyez aussi notre Dissert. sur Job à la fin de ce volume.

(6) Voy. Exod. c. 17, ỳ. 14. c. 34, ỳ. 27. c. 24, ỳ. 4 et 28. Num. c. 33, ỳ. 1. c. 17, ỳ. 18. c. 31, ỳ. 9, 19, 26.

la connaissance des *Lettres* ne fût bien ancienne chez les Chananéens : dès avant Josué il y avait chez ces peuples une ville nommée *Dabir*, qui primitivement portait le nom de *Cariath-Sepher*, c'est-à-dire, *Ville des Lettres* (1).

L'écriture alphabétique devait aussi être d'un usage fort ancien en Egypte. Platon dit que Thaut fut le premier qui distingua les *Lettres* en voyelles et consonnes, en muettes et liquides (2). Je doute que cette distinction ait eu lieu chez les Egyptiens dès le temps où la chronique de ces peuples plaçait Thaut. Ce que Platon rapporte peut néanmoins être regardé comme une preuve de la persuasion où l'on était que, dès le temps de Thaut, c'est-à-dire dès une très-haute antiquité, les Egyptiens connaissaient les caractères alphabétiques.

Si l'on pouvait compter sur ce que les anciens auteurs rapportent de Sémiramis, l'histoire de cette princesse nous fournirait des preuves encore plus sûres de l'ancienneté de l'écriture alphabétique. Il est parlé dans Diodore d'une inscription en caractères Syriens, que Sémiramis avait, dit-on, fait mettre au mont Baghistan (3). Le même auteur parle aussi de lettres écrites à cette princesse par un roi des Indes (4) ; mais j'ai déjà remarqué qu'il y avait eu plusieurs reines d'Assyrie connues sous le nom de Sémiramis (5). Le fait dont parle Diodore ne peut donc point servir à déterminer l'époque à laquelle l'écriture alphabétique a été en usage dans l'Orient.

On doit regarder l'invention des caractères alphabétiques comme l'effort le plus surprenant de l'esprit humain. C'est une de ces découvertes sublimes qui n'est due qu'à un génie du premier ordre. Nous ignorons cependant quel en est l'auteur : son nom, perdu dans la plus obscure antiquité, s'est dérobé jusqu'à présent aux recherches qu'on a faites pour le découvrir ; je ne crois donc point devoir en rendre compte. J'examinerai seulement dans quelle partie du monde un art si utile et si précieux a pris naissance.

L'invention des caractères alphabétiques appartient certainement aux peuples qui se sont policés les premiers. Ils ont eu besoin de fort bonne heure de signes propres à écrire prompte-

(1) Josué, c. 15, ỳ. 15.
(2) In Phileb. p. 374. E.
(3) Diod. l. II, p. 127.
(4) *Ibid.* p. 130.
(5) Voy. *suprà*, p. 179 et 180.

ment et facilement cette multitude et cette variété infinies d'actes et de faits sur lesquels roule la société civile. Ils auront fait en conséquence une étude sérieuse et suivie des moyens les plus propres à transmettre et à peindre les idées et les paroles.

Différentes nations se sont disputées autrefois la gloire d'avoir inventé l'écriture alphabétique (1): je ne m'arrêterai point à discuter leurs prétentions : je suis persuadé qu'elles étaient des plus mal fondées. Je ne vois que deux peuples dans l'antiquité auxquels on puisse raisonnablement attribuer l'invention de l'écriture alphabétique, les Assyriens ou les Egyptiens (*a*) ; c'est de l'une ou de l'autre de ces deux nations que dérivent les différentes espèces d'alphabets dont on ait aujourd'hui connaissance. Si l'on examine en effet quels sont les éléments de toutes les écritures tant anciennes que modernes, on verra qu'ils dérivent d'une seule et même origine. Je n'excepte de cette proposition que les caractères des Chinois qui sont encore, comme autrefois, de purs hiéroglyphes (*b*). J'en dis autant de l'alphabet éthiopien, et de

(1) Voy. Diod. l. I, p. 19. l. III, p. 175. l. V, p. 390. — Lucan. Pharsal. l. III, v. 220. — Plin. l. VII, c. 56, p. 412. — Tacit. Annal. l. XI, n. 14. — Clem. Alex. Strom. l. I, p. 362.

(*a*) On doit comprendre sous ce nom les Syriens, confondus souvent avec les Assyriens par les écrivains de l'antiquité. Voy. Thesaur. ling. et erudit. Rom. de Gesner, édit. de 1749, *au mot* Syria.

Je crois, d'après ce que dit Diod. l. V, p. 390, devoir renfermer sous le nom d'Assyriens les peuples auxquels par la suite les Grecs ont donné le nom de Phéniciens.

(*b*) Si l'on en croit M. de la Croze, il en faudrait aussi excepter les caractères arméniens. Hist. de la vie et des ouvrages de la Croze, p. 126. C'est une question que je ne suis pas en état de décider ; je m'en rapporte à cet égard au jugement de ceux qui, sachant l'arménien, sont d'un sentiment fort opposé à celui de M. de la Croze. Ils trouvent que les caractères arméniens approchent assez, par leur conformation, des caractères de la langue grecque. Journ. des savants, juillet 1738. p. 320.

Il faudrait peut-être aussi regarder comme un genre d'écriture particulier les caractères inconnus qu'on voit dans les ruines de Persépolis ; mais ne pourrait-on pas dire que, si jusqu'à présent on n'est pas parvenu à les lire, c'est faute peut-être d'en avoir des copies exactes? L'exemple des inscriptions palmyréniennes doit nous apprendre à suspendre notre jugement. Les efforts vains et inutiles qu'on avait faits pendant près d'un siècle pour lire et pour expliquer les inscriptions de Palmyre, avaient déterminé enfin la plupart des savants à regarder les caractères palmyréniens comme une espèce d'écriture particulière. Cependant M. l'abbé Barthelemy vient d'expliquer ces inscriptions d'une manière qui ne laisse plus rien à désirer. A l'aide de copies fidèles, il a reconnu que l'alphabet palmyrien participait de l'hébreu et du syriaque. On peut consulter sa dissertation, qui réunit dans le plus haut degré la sagacité à l'élégance, la clarté à l'érudition la plus variée et la plus agréablement ménagée, et surtout ce ton de modestie si estimable, mais si rare aujourd'hui.

celui de quelques peuples de l'Inde; ces nations, comme je l'ai déjà remarqué, ont retenu l'écriture syllabique (1).

Mais à qui des Assyriens ou des Egyptiens appartient l'honneur d'avoir inventé l'écriture alphabétique? c'est une question que je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui déterminer : il paraît seulement par le peu qui nous reste de l'écriture de ces anciens peuples, que leurs caractères avaient entre eux beaucoup d'affinité. La forme en était assez semblable (2), ils les rangeaient aussi de la même manière, c'est-à-dire, de la droite à la gauche (3).

Cependant, dira-t-on, comment se persuader que tous les caractères alphabétiques connus dérivent d'une seule et même origine, lorsqu'on voit une si prodigieuse variété dans l'écriture des différentes nations de cet univers! Le peu d'uniformité même, qu'on aperçoit dans la façon dont la plupart des peuples ont disposé leurs caractères, ne suffirait-elle pas pour prouver le contraire? Certaines nations ont placé et placent encore leurs caractères perpendiculairement de haut en bas. D'autres les rangent horizontalement, mais avec une différence fort remarquable. Le plus grand nombre a suivi le mouvement naturel de la gauche à la droite, qui rend l'action du bras plus aisée, en ce qu'alors il se détache du corps. Cette manière de disposer les caractères est celle des peuples de l'Europe et de beaucoup d'autres nations (4).

Quelques-unes, mais en petit nombre, ont préféré le mouvement de la droite à la gauche en écrivant. C'était la pratique des Assyriens, des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Arabes, des Hébreux et des Chaldéens; pratique qui n'a eu que très-peu de partisans. Cette manière d'arranger les lettres est embarrassante : la main et l'instrument dont on se sert pour écrire cachent à l'œil une partie des caractères qui viennent d'être formés (5).

Toutes ces espèces d'écritures, dira-t-on, ne paraissent-elles pas donner lieu de croire que plusieurs nations n'ont dû qu'à

(1) Voy. *suprà*, p. 189.
(2) Rec. d'antiq. par M. le C. de CAYLUS, t. I, p. 74. — Voy. aussi PLUT. t. II, p. 577 et suiv.
(3) HÉROD. l. II, n. 36. — Biblioth. Chois. t. II, p. 37.
(4) Acad. des Inscript. t. VI, p. 607.
(5) Académie des Inscriptions, t. VI, p. 618. — RELAND, Dissertat. Miscellan.

elles-mêmes l'art d'écrire, et qu'en conséquence elles se sont fait chacune une méthode particulière ? Il est facile de répondre à ces objections. Je n'emploierai pour les détruire qu'un fait bien certain et bien établi : je le crois décisif pour faire entendre comment tous les alphabets connus peuvent dériver d'une seule et même origine.

Y a-t-il deux espèces d'écritures, qui à l'œil paraissent plus éloignées l'une de l'autre, que le *Samaritain* et le *Français ?* Cependant il est certain que nos caractères alphabétiques dérivent du samaritain : le fait est facile à établir. Nous tenons nos lettres des Latins; les Latins les tenaient des Grecs (1), qui les avaient reçues des Phéniciens (2). Tous les savants conviennent aujourd'hui que les caractères des Phéniciens étaient les mêmes que ceux des Samaritains (3).

Indépendamment de la preuve historique, il ne faudrait, pour se convaincre de cette filiation, qu'une simple réflexion sur le nom et la disposition des lettres dans les alphabets des peuples que je viens de nommer. Pourquoi, dans le Phénicien, le Samaritain, le Grec, le Latin et le Français, les lettres porteraient-elles la même dénomination, et seraient-elles disposées dans le même ordre, si elles ne dérivaient pas d'une seule et même origine ?

Le peu de ressemblance qui paraît à présent entre l'écriture des différentes nations de l'univers n'est donc pas une raison qui puisse nous empêcher de croire que tous les alphabets connus dérivent d'une seule et même source. La suite des temps a introduit successivement bien des changements dans la manière d'écrire de chaque peuple. L'histoire de l'écriture, chez les Grecs, chez les Latins et chez les peuples modernes de l'Europe, en fournit des preuves plus que suffisantes. Il y a telle nation où l'écriture a si fort varié, que les monuments des premiers siècles, comparés avec ceux des derniers temps, sont presque méconnaissables, tant pour la forme que pour l'arrangement des lettres (4). Il est certain néanmoins que toutes ces différentes écritures dérivent d'une seule et même origine.

On ne peut parler que fort imparfaitement de la quantité de caractères dont étaient composés les premiers alphabets. Les écri-

(1) Tacit. Annal. l. xi, n. 14.
(2) Voy. le 2e vol. l. ii, sect. 2e, chap. 6.
(3) Voy. les Mém. de Trév., Juillet 1704, p. 183.
(4) Voy. le 2e vol., l. ii, sect. 2, ch. 6.

vains de l'antiquité ne se sont point expliqués sur ce sujet. Plutarque dit qu'il y avait vingt-cinq lettres dans l'alphabet des Egyptiens (1) ; mais cette quantité de lettres avait-elle été inventée dès le premier temps? C'est ce dont il y a tout lieu de douter. On sait qu'originairement les Phéniciens n'avaient que seize lettres : leur alphabet n'était composé que de ce nombre, lorsque Cadmus le porta dans la Grèce (2). Je suis persuadé qu'anciennement il en a été de même chez les Egyptiens. On n'aura d'abord imaginé qu'un certain nombre de caractères : ce n'est que successivement qu'on a inventé les lettres dont on manquait pour exprimer clairement et commodément toutes les articulations de la voix.

Ne croyons pas, au surplus, que, durant le cours des siècles qui font l'objet de ce volume, la découverte de l'écriture alphabétique ait été fort répandue dans les différentes régions de l'univers : il est prouvé, au contraire, que très-peu de peuples en ont eu alors connaissance. A l'exception de l'Egypte et de quelques contrées de l'Asie, le reste des nations a ignoré pendant plusieurs siècles un art si utile et si essentiel. J'aurai soin d'indiquer dans le second volume l'époque à laquelle la connaissance de l'écriture alphabétique a été introduite dans l'Europe. Parlons maintenant des matières dont on a fait usage dans les premiers temps pour écrire ; et, sous ce terme, je comprends toutes les espèces d'écritures connues originairement, c'est-à-dire, les représentations, les dessins abrégés, les hiéroglyphes, etc.

Les pierres et les rochers ont été les matières qu'on a d'abord employées pour écrire. On sait que les Egyptiens (3), les anciens habitants du Nord (*a*), et beaucoup d'autres nations, sans doute, en ont usé ainsi primitivement. C'est de-là qu'est venu l'usage, presque universellement établi chez tous les anciens peuples, d'écrire sur des colonnes ce que l'on jugeoit digne d'être conservé à la postérité (4). Rien de plus fameux dans l'antiquité que les colonnes élevées par Osiris, Bacchus, Sésostris et Hercule, dans le cours de leurs expéditions, pour en perpétuer le sou-

(1) Tom. II, p. 374. A.
(2) PLIN. l. VII, sect. 57, p. 412.
(3) LUCAN. Pharsal. l. III, v. 222, etc.
(*a*) OLAUS WORMIUS, de Dan. Litterat. c. 25.—VOSSIUS, de art. Gramm. l. I, c. 35, p. 125. — HERMAN. HUGO, de primâ scrib. origin, c. VIII, p. 61, etc. c. 10, p. 76. — On voit encore en Danemarck quelques restes de ces anciennes inscriptions. Mém. de Trév., Juin 1703, p. 949, etc. Décemb. 1719, p. 124.
(4) DIOD. l. III, p. 211. — STRABO, l. III, p. 259.

venir (1); celles de Mercure Trismégiste étaient encore plus renommées. Il y avait, dit-on, gravé en caractères hiéroglyphiques sa doctrine et ses préceptes (2). On voyait en Crète de très-anciennes colonnes chargées d'inscriptions, qui contenaient la description des cérémonies pratiquées dans les sacrifices des Corybantes (3). Du temps de Démosthènes il subsistait encore une loi de Thésée écrite sur une colone de pierre (4). Ce que la fable rapporte des colonnes du monde, qu'Atlas remit à Hercule, doit s'entendre, à ce que je crois, de quelques colonnes savantes, si l'on peut se servir de ce terme, dont Atlas expliqua les inscriptions au fils de Jupiter (5).

Quoique les peuples du Nord aient eu très-peu de relations avec ceux de l'Asie et de l'Afrique, leur histoire parle également de l'usage où ils étaient dans les premiers temps d'écrire sur des colonnes tout ce dont ils voulaient perpétuer le souvenir. On prétend qu'ils en avaient de plus de quarante pieds de haut, enrichies d'inscriptions simples et conformes à la rudesse de leurs mœurs (6). On peut assurer que les premiers peuples n'ont point eu d'autres monuments pour conserver leurs lois (7), leurs actes, leurs traités (8), l'histoire des faits (9) et des découvertes importantes (10). La plupart des anciens auteurs avaient composé leurs écrits d'après ces espèces de livres (*a*).

L'usage a été aussi très-anciennement d'écrire sur des briques

(1) DIOD. l. I, p. 23 et 65. l. III, p. 243. l. IV, p. 264. — APOLLOD. l. II, p. 100. l. III, p. 142. — DIONYS. PERIEGET. v. 623.

(2) MANETHO apud Syncell. p. 40. — JAMBLIC. de myster. Ægypt. sect. 13, c. 2.

(3) PORPHYR. de abstin, l. II, p. 156, 157.

(4) In Næeram. p. 873. C.

(5) CLEM. ALEX. Strom. l. I, p. 360. — POTTER. Ibid. note 12.

(6) OLAUS MAGN. Hist. Gent. Septent. l. I, c. 36.

(7) Deuter c. 27, ỷ. 8. — PLATO *in Crit.* p. 1107. C. — DIONYS. HALICARN. l. IV, p. 240. — ATHEN. l. XI, p. 467. E.

(8) STRABO, l. III, p. 259. l. X, p. 668. — PLUT. t. II, p. 292. B. — PAUS. l. V, c. 12 et 23. l. VIII, c. 25.

(9) HÉROD. l. II, n. 102 et 106. l. IV, n. 87. — DIOD. l. I, p. 65 et 67. l. V, p. 368. — STRABO, l. X, p. 637. — TACIT. Annal. l. II, n. 60.

(10) PROCLUS in Tim. l. I, p. 31. F. — ACHILL. FAT. apud Petav. Uranolog. p. 121. — GALEN. advers. Julian. c. I, t. IX, p. 376. — APOLLON. Argon. l. IV, v. 279, etc.

(*a*) CLEM. ALEX. Strom. l. I, p. 356, 357. — PLIN. l. XXXVI, sect. 14, pag. 736. — SYNCELL. p. 40. — JAMBLIC. de Myster. Ægypt. sect. 1*a*, c. 2.

C'est sans doute d'après cet usage pratiqué par tous les peuples de l'antiquité que Josephe historien a imaginé ces deux colonnes, qu'il dit avoir été élevées par les enfants de Seth avant le déluge. J'en parlerai plus particulièrement à l'article de l'astronomie.

et sur des tablettes de pierre. C'était sur des briques que les Babyloniens avaient écrit leurs premières observations astronomiques (1). Les plus anciens monuments de la littérature chinoise étaient gravés sur de dures et larges pierres (2). Personne n'ignore que le décalogue était écrit sur des tables de pierre (3). Ce fut sur de pareilles matières que Josué avait écrit le Deutéronome (4).

Ces pratiques étaient trop embarrassantes pour qu'on ne cherchât pas des moyens d'écrire plus simples et plus commodes. On commença par substituer aux briques et à la pierre différentes espèces de métaux tendres et faciles à graver. Il paraît que du temps de Jacob on était principalement dans l'usage d'écrire sur des lames de plomb avec un stilet de fer (5). On se servait aussi très-anciennement de lames de cuivre (6), et de tablettes de bois (7). On peut conjecturer que les archives des villes et des empires n'ont été composées pendant bien des siècles que de titres de cette espèce (8). Les premiers peuples en avaient usé ainsi par plusieurs motifs, dont le plus probable est l'ignorance où l'on a été pendant très long-temps des matières propres à l'écriture. On peut présumer aussi que l'art d'écrire étant peu commun dans les âges les plus reculés, pour conserver les actes plus long-temps et plus sûrement, on ne les écrivait que sur des matières solides et durables.

Par la suite on employa, pour écrire, différentes autres matières, telles que les feuilles de certaines plantes, l'écorce intérieure de certains arbres, la peau des animaux, la toile, des tablettes de bois enduites de cire, etc. (9). Ces pratiques subsistent encore dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique. Job parle d'écrire

(1) Plin. l. viii, p. 413.
(2) Lettr. édif. t. xix, p. 479.
(3) Exod. c. 24, ✝. 12. c. 34, ✝. 1 et 4.
(4) Josué, 8, ✝. 32.
(5) Chap. 19, ✝. 23, 24. — Voy. aussi Plin. l. xiii, sect. 21, p. 689. — Paus. l. ix, c. 31.
(6) Plato in Min. p. 568. F. — Sophocl. in Trachin. v. 695, 696. — Ovid. Met. l. 1, v. 91, 92. — Plin. l. xxxiv, sect. 21, p. 659. — Tacit. Annal. l. iv, n. 43. — Plut. t. ii, p. 577. — Hist. gén. des Voyages, t. vi, p. 253.
(7) Isaias, c. 30, ✝. 8. — Horat. art. Poet. v. 399. — A. Gell. Noct. Attic. l. ii, c. 12. — Voy. le P. Calmet, t. i, p. 32.
(8) Voy. Polyb. l. iii, p. 131. edit. Paris. — T. Livius, l. iii, n. 57. — Plin. l. xiii, sect. 21, p. 689. l. xxxiv, sect. 21, p. 659. — Tacit. Annal. liv. iv, n. 43. — Suidas, in Ἀρχισίλαος, t. i, p. 89. — Paus. l. iv, c. 26. Lettr. édif. t. xiv, p. 332, 333. — Biblioth. anc. et modern. t. xv, 363, 364.
(9) Voy. Plin. l. xiii, sect. 21. — Isidor. Origin. l. vi, c. 12. Suid. *voce* Ἐκφυλλοφῆσαι, t. i, p. 707. — Calmet, t. iii, p. 48.

un livre (1). J'ignore quelles pouvaient être de son temps la forme et la matière des livres. On voit seulement que dès lors il fallait qu'on écrivît sur des matières capables d'être pliées ou roulées; l'expression dont Job se sert le donne assez à connaître (2). Ces matières pliables pouvaient être des lames de métal extrêmement minces, du cuir, des feuilles, des écorces intérieures d'arbres, ou de plantes, etc. J'ai déjà parlé des lames de métal. A l'égard des cuirs, l'usage d'écrire sur la peau des animaux est fort ancien et fort général (3). Celui d'imprimer des caractères sur les feuilles, ou sur les écorces intérieures de certains arbres avec un poinçon de fer émoussé, est d'une égale antiquité, et aussi universellement pratiqué (4). On peut choisir entre toutes ces différentes matières: il faut seulement observer que, dans les passages où Job fait mention de l'écriture, il ne parle que de stilet de fer. On en peut inférer que de son temps on ne connaissait point d'autre instrument pour tracer les caractères. En général, on peut assurer que, dans les premiers temps, on gravait plutôt qu'on n'écrivait.

On a trouvé ensuite l'art de tracer les lettres sur certaines matières par le moyen de quelques liqueurs colorées. Pour les appliquer, on s'est d'abord servi du pinceau, pratique que les Chinois et plusieurs autres peuples ont conservée jusqu'à présent. Au pinceau ont succédé les roseaux taillés, qui, avec les stilets de fer, dont l'usage était indispensable, lorsqu'il était question d'écrire sur des lames de métal, ou sur des tablettes enduites de cire, ont été les seuls instruments dont on se soit servi pendant bien des siècles. L'usage des plumes, de l'encre et du papier, a été inconnu à toute l'antiquité. Ces faits montrent assez qu'anciennement toutes les manières d'écrire étaient embarrassées, longues, pénibles, et pleines de difficultés rebutantes : il fallait pour les vaincre bien de la patience, et beaucoup d'application. Ces obstacles ont dû retarder infiniment les progrès de l'écriture. Ajoutons que, dans les premiers âges, les hommes étant peu nombreux et occupés,

(1) Chap. 31, ỳ. 35.

(2) *Ibid.* ỳ. 36.

(3) Voy. Hérodot. liv. v, n. 58. — Suid. *voce* Αρχαιότερα, t. 1, p. 341. — Rép. des Lettr. t. 22, p. 253.

(4) Voy. Virgil. Æneid. l. iii, v. 444. — Hist. gén. des Voyag. t. vi, p. 253, t. viii, p. 147 et 532. — Essai sur les hiéroglyph. des Egypt. t. ii, p. 455. — Voyag. de Pyrard, p. 103 et 293 — Rec des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Ind. holl. t. 1, p. 270 et 361.

pour la plupart, des besoins de la vie les plus pressants, peu de personnes avaient le loisir, ou peut-être l'inclination de s'attacher à un art qui demandait tant de temps, de peines et de soins. Ainsi, quoique l'écriture fût connue dès les siècles dont il s'agit dans ce volume, il paraît qu'on ne s'en servait guères. On ne voit point qu'on l'employât dans les usages ordinaires de la vie civile. Quand Joseph, après s'être fait connaître, renvoie ses frères vers son père, il ne les charge d'aucune lettre. Il leur donne ses ordres de bouche, et leur enjoint de les répéter de vive voix (1). Jacob, pour désigner le lieu de la sépulture de Rachel, fait élever dessus une colonne. Il n'est point dit qu'il y mit d'inscription (2). On n'employait point non plus l'écriture dans les actes les plus importants de la société. Les ventes, les promesses, les obligations se passaient verbalement, en présence d'un certain nombre de personnes. C'était d'après ce que disaient les témoins, qu'on instruisait et qu'on jugeait les affaires (3).

L'écriture alors n'était donc point employée dans la plupart des occasions où nous la faisons servir aujourd'hui. N'en soyons point étonnés. J'ai fait sentir pourquoi dans les commencements cet art a dû être peu connu et peu répandu : la pratique, comme je viens de le dire, en était trop longue et trop pénible. C'est pour cette raison sans doute que le progrès général des arts et des sciences a été, à plusieurs égards, si lent et si tardif. Les connaissances humaines ne peuvent s'étendre et se perfectionner qu'autant que les premiers inventeurs ont quelques moyens de transmettre leurs découvertes à la postérité, d'une manière également sûre, claire et facile. Ces qualités manquaient absolument aux expédients dont les hommes se sont d'abord servis pour consigner leurs pensées.

Les arts et les sciences ne sont pas au surplus les seuls objets qui se soient ressentis de ces défauts : ils ont influé même sur les mœurs. L'homme pour se former a besoin d'instruction. Si les lumières de l'esprit ne déracinent pas entièrement les inclinations perverses, du moins contribuent-elles beaucoup à les adoucir et à les corriger. Mais comment, sans le secours de l'écriture, instruire un peuple et l'éclairer ? Je ne crains donc point d'avancer qu'il n'y a peut-être jamais eu de découverte qui ait autant contribu-

(1) Gen. c. 45, ℣. 6.
(2) *Ibid.* c. 35, ℣. 20.
(3) Voy. *suprà*, p. 42 et 43.

à tirer les hommes de la barbarie primitive, que celle de l'usage facile de l'écriture. La propagation de cet art a dû, plus que toute autre cause, former le cœur et l'esprit des peuples, adoucir leurs mœurs, unir et entretenir les liens de la société, etc. Si nous voyons encore aujourd'hui, dans plusieurs parties de l'un et de l'autre continent, des peuples sauvages dégrader l'humanité par leur grossièreté, leur ignorance et leur barbarie, c'est, qu'étant privés de l'écriture, ils le sont d'une multitude de connaissances qui en dépendent nécessairement. Qu'on introduise cet art chez ces nations farouches, et qu'on parvienne à les y accoutumer (*a*), elles seront bientôt humanisées. Que de matières à réfléchir, si l'on s'attachait à considérer le changement que l'invention et la pratique aisée de l'écriture ont dû opérer chez les peuples qui se sont appliqués à la cultiver! On ne finirait point, si l'on voulait approfondir et relever tous les avantages que la société a dû retirer de cette découverte.

(*a*) On ne peut pas imaginer les idées singulières que les Sauvages ont des lettres missives, et en général de l'écriture. On en peut bien juger d'après une histoire fort curieuse rapportée par Vossius, dans son traité *de Quatuor art. Popul.* c. 11, p. 7.

---

# LIVRE TROISIÈME.

## *Des Sciences.*

Il y a trop de rapport, et une connexion trop intime entre les arts et les sciences, pour devoir séparer ces deux objets. L'origine en a été la même. Les connaissances, que par la suite on a décorées du nom de *Sciences*, se réduisaient dans les premiers temps à de simples pratiques dénuées de principes et de méthodes. Ces routines grossières se sont peu à peu perfectionnées. On est parvenu successivement à les assujétir à quelques règles. L'étude et les réflexions les ont enfin élevées à ce degré de noblesse qui distingue les *Sciences*, des arts, dont la pratique consiste plutôt dans l'opération de la main, que dans celle de l'esprit.

Le genre de vie que menèrent les peuples, dans les siècles qui ont suivi immédiatement la confusion des langues et la dispersion des familles, ne dut pas leur permettre d'acquérir des connaissances fort étendues, ni même de cultiver celles qui pouvaient avoir survécu au déluge. Occupés du soin de pourvoir aux nécessités de la vie les plus pressantes, il n'était pas possible qu'ils tournassent leurs vues vers les objets qui dépendent particulièrement de l'étude et de la méditation. Les familles s'étant réunies, et les sociétés ayant commencé à se fixer et à se policer, l'aisance dont quelques peuples furent à portée de jouir leur permit de se livrer aux recherches abstraites. Il s'éleva de ces génies heureux que la Providence paraît manifestement avoir placés dans tous les siècles pour l'utilité du genre humain. Frappés des inconvénients qui résultaient des pratiques vagues et arbitraires qu'on avait d'abord suivies, ils cherchèrent à se former des méthodes capables de diriger plus sûrement leurs opérations. La nécessité servit de guide à leur esprit; elle fut la mère des sciences, comme elle avait été celle des arts. L'ancienne tradition leur donnait la même origine. Elle en faisait honneur aux dieux; preuve que toute l'antiquité a reconnu tenir les premières découvertes du bienfait de l'intelligence suprême.

Il n'est pas possible de suivre pas à pas les peuples dans les différentes marches qu'ils ont tenues pour arriver à la connais-

sance des sciences les plus sublimes et les plus abstraites. En vain le tenterait-on. Les auteurs anciens ne nous fournissent point assez de lumières sur cet objet. Leurs recherches se sont bornées à nous dire les noms de ceux qu'on regardait dans l'antiquité comme les inventeurs des sciences. Ils ne nous instruisent point des moyens qu'on a successivement employés pour parvenir à les former. Ce n'est que par des conjectures qu'on peut suppléer à leur silence.

Les sciences dont on aura eu le plus de besoin sont celles qu'on aura cultivées les premières. On ne peut donc pas douter que la médecine, l'arithmétique, l'astronomie et la géométrie, n'aient une origine fort ancienne. L'amour de la vie, la nécessité de mettre en ordre les affaires de la société, celle de régler les opérations du labourage, le partage des terres qu'introduisit la distinction des domaines, et la difficulté d'exécuter des entreprises considérables, sans quelque connaissance des rapports et des proportions, sont les motifs qui auront fait naître de bonne heure les sciences dont nous venons de parler.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la Médecine en général* (a).

Un des premiers soins, dont les hommes se seront occupés, aura été certainement celui de leur conservation. Exposés en naissant à toutes sortes d'accidents et d'infirmités, ils ont dû chercher de bonne heure les moyens d'y remédier. Mais comment ont-ils pu connaître les différents spécifiques propres aux maladies? Comment sont-ils parvenus à déterminer la manière dont il fallait les

(a) Il n'est pas nécessaire d'avertir que les anciens n'attachaient pas au mot *médecine* la même idée que nous y attachons aujourd'hui. Ils comprenaient, sous le nom général de *médecine*, tout ce qui concerne l'art de guérir. On aurait dû conséquemment renfermer, sous un seul et même article, les différentes parties qui y ont rapport. Cependant j'ai cru, pour plus grande clarté, devoir les traiter séparément, mon intention ayant été de n'exposer sous le nom de *médecine*, que des vues générales sur la manière, dont les premiers remèdes auront été trouvés.

employer? C'est ce que nous ignorons. Il ne nous est resté que des fables sur l'invention de la médecine : chaque peuple voulait se l'attribuer, et nommait ceux qu'il en regardait comme les auteurs. Je ne m'arrêterai pas à discuter tous ces noms; cette recherche ne serait d'aucune utilité.

Il est certain que les différentes pratiques usitées dans chaque pays n'ont point été trouvées par une seule et même personne. L'attention à examiner ce qui peut contribuer à notre conservation est naturelle à tous les hommes. Dispersés dans les différentes contrées de cet univers, ils ont cherché les remèdes les plus relatifs aux maladies et aux climats qu'ils habitaient. Aussi voyons-nous que chaque peuple a eu sa méthode particulière; méthode qu'il n'a dû qu'à ses propres découvertes. Si quelques pratiques, ou quelques recettes se sont communiquées d'un pays à un autre, c'est par la suite des temps, et par l'effet du commerce.

On ne peut donner des notions très-générales sur la manière dont s'est formée la médecine. Cette science tire son origine de l'expérience et de l'observation. Le hasard aura d'abord fait connaître quelques-uns des remèdes qu'offre la nature. Les premiers hommes tiraient une grande partie de leur substance de plantes, de fruits et de racines, dont les qualités ne leur étaient pas connues (1). Dans le nombre il s'en sera rencontré quelques-unes dont ils auront ressenti des effets très-remarquables. L'attention qu'ils y auront faite les aura portés à en éprouver séparément la vertu. Des observations réitérées en auront fait connaître les différentes propriétés. C'est sur ces observations, qui, dans tous les temps ont dirigé l'esprit humain, qu'on a fondé les principes de la médecine (a). Il a dû, à la vérité, s'écouler plusieurs siècles, avant qu'on ait pu s'assurer de la qualité et de la préparation des remèdes propres à chaque maladie. Il n'y avait rien dans la médecine de ces premiers temps, qui ressentît la science. La pratique de plusieurs peuples en fournit des exemples. La médecine des Siamois consiste dans un certain nombre de recettes qu'ils tiennent de leurs ancêtres : ils les emploient au hasard, et sans

(1) Voy. *suprà*, l. XI.

(a) Il est certain que la *diététique* doit avoir été la première partie de la médecine dont on ait fait usage. L'observation des aliments et des boissons nuisibles, ou convenables, a dû être journalière. Sans cette observation, les hommes seraient tombés dans des maladies qui les auraient détruits infailliblement.

aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies (1). Les Péruviens avaient plusieurs recettes et plusieurs pratiques de médecine que l'expérience leur avait apprises; mais ils n'avaient fait aucune spéculation sur cette science (2). Ce n'est qu'à l'étude réfléchie de l'histoire naturelle, que l'art de guérir doit ses progrès (*a*).

Quant à la manière dont on a pratiqué originairement la médecine, il faut distinguer, dans la recherche de l'antiquité, la médecine considérée comme art, de la médecine qu'on peut appeler naturelle. Celle-ci a été en usage long-temps avant qu'il y eût des médecins de profession. Chacun dans les commencements se mêla de pratiquer la médecine (*b*). Celui qui avait fait quelque expérience sur lui-même, ou sur les autres, la communiquait à ses amis ou à ses voisins, lorsqu'ils paraissaient attaqués des mêmes accidents. Ces expériences raisonnées auront formé insensiblement une sorte de système de médecine naturelle. Les pères avaient soin d'enseigner à leurs enfants ce qu'ils pouvaient en savoir. C'est ce que nous apprennent les plus anciennes traditions. Isis avait, dit-on, enseigné la médecine à son fils Orus (*c*).

On voit même que dans de certains pays on avait pris des précautions pour mettre chaque citoyen à portée de profiter des découvertes particulières. L'usage était chez les Babyloniens, chez les Egyptiens et chez d'autres peuples, d'exposer les malades aux yeux du public. C'était afin que les passants, qui avaient été attaqués et guéris des mêmes indispositions, pussent aider de leurs conseils ceux qui en souffraient. Il n'était même permis à personne de passer auprès d'eux, sans s'informer de leurs maladies (3). Cette pratique peut être citée comme un exemple de la manière dont originairement on exerçait la médecine. Un pareil usage porte le caractère de la plus haute antiquité, puisqu'il

(1) Hist. gén. des Voyag. t. IX, p. 264.

(2) Hist. des Incas, t. II, p. 35 et 47.

(*a*) *Ita ut morborum curatio, et rerum naturæ contemplatio, sub iisdem autoribus nata sit*, dit CELSE, l. I, in Præfat.

(*b*) PLINE remarque avec raison, que quoiqu'il y ait des peuples qui se passent de médecins, ils ne sont pas pour cela sans médecine. l. XXIX, sect. 5, p. 495. — Voy. aussi les mœurs des Sauvages, t. II, p. 364.

(*c*) DIOD. l. I, p. 30.

Garcilasso dit également, que les Péruviens se guérissaient entre eux par les remèdes qu'ils avaient appris de père en fils. Hist. des Incas, t. II, p. 48, 49.

(3) HEROD. l. I, n. 197. — STRABO, l. III, p. 234. l. XVI, p. 1082.

n'a pu avoir lieu que dans un temps où la médecine n'était encore fondée sur aucunes règles.

C'est tout ce que nous pouvons dire de l'état de cette science dans les siècles que nous parcourons présentement. Il faut, comme je l'ai déjà dit, se contenter de notions générales. Ce n'est que depuis le temps où la médecine a été réduite en art et en principes, qu'on a pu avoir connaissance des remèdes en usage chez les différentes nations, dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous. Les Assyriens, les Egyptiens et les Phéniciens, sont regardés comme les premiers qui aient fait une étude particulière de la médecine. Mais nous ignorons le temps auquel elle a été réduite, chez ces peuples, en art et en profession particulière.

Il n'est point fait mention de médecins, proprement dits, avant le temps de Moïse. C'est pourquoi nous remettrons aux livres suivants à exposer la manière dont les Egyptiens exerçaient la médecine. Ils sont les seuls, dans une antiquité aussi reculée, dont la méthode nous soit un peu connue. Ajoutons encore que la médecine, telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire, celle qui a pour objet la guérison des maladies internes, ne paraît point avoir été connue des premiers hommes.

On ne voit point, en effet, que, pour les maladies qui proviennent du dérangement des humeurs, il soit parlé, dans les premiers temps, de remèdes et de médecins. Il n'en est pas dit un mot dans toute l'histoire des patriarches, quoiqu'il soit question quelquefois de maladies, comme de celles d'Isaac, d'Abimelech, de Rachel et de quelques autres. Il est même assez remarquable que Jacob étant malade, il ne soit point dit que Joseph lui ait envoyé des médecins (a).

Le livre de Job peut servir encore à confirmer ce que nous disons. On doit certainement mettre cet ouvrage au rang des plus

(a) Il est vrai qu'on trouve le mot de *médecin* dans ce passage. C'est à l'occasion de la mort de Jacob. Moïse dit que, Jacob étant mort, Joseph commanda aux *médecins* d'embaumer le corps du son père. Gen. c. 50, ỳ. 2.

Mais ce fait ne concerne en rien la médecine, et n'a aucun rapport avec l'exercice de cet art. Ces *médecins* ne sont employés qu'à embaumer le corps de Jacob. Il n'est point dit, qu'ils furent appelés dans sa maladie. Leur fonction, dans cette occasion, n'a rien de commun avec le véritable objet de la médecine qui s'occupe du soin de guérir les maladies. Il faut prendre garde en effet que l'on appelait autrefois *médecins* tous ceux que leur profession attachait à soigner le corps humain, de quelque manière que ce fût. Les septante ont cru devoir ôter l'équivoque, et ont traduit le mot hébreu par Ἐνταφιασταὶ, *Pollinctores*, *Vespillones*, EMBAUMEURS.

anciens monuments qui nous restent (1). Job étant frappé d'une maladie terrible, on ne voit point qu'il ait recours à la médecine : son infirmité est regardée comme un coup de la main de Dieu. Ses amis en raisonnent suivant leurs préjugés, et prétendent lui prouver que c'est une punition de ses fautes et de ses déréglements.

Le peu d'usage qu'on avait alors de la médecine, et la persuasion où l'on était que les maladies étaient des effets de la colère des dieux, faisait que, dans ces occasions, on s'adressait à la divinité ou à ses ministres, pour en recevoir la guérison ; on ne l'attendait pas des secours humains. Cette façon de penser nous est attestée par un des plus célèbres médecins de l'antiquité. Celse dit qu'on rapportait aux dieux toutes les maladies internes, et que c'était à eux seuls qu'on s'adressait pour en obtenir la guérison (2).

---

## ARTICLE PREMIER.

### *Chirurgie.*

Originairement la médecine, la chirurgie et la pharmacie, n'étaient pas des professions séparées. Elles se trouvaient réunies dans la même personne. Ce n'a été qu'après que les connaissances se sont multipliées à l'infini, qu'il a fallu subdiviser en plusieurs branches l'art de guérir. La chirurgie a été probablement la première réduite en art (a). On a pu, en quelque façon, se passer des autres parties de la médecine ; mais on a été obligé, dès les

(1) Voyez notre Dissertation sur l'antiquité du livre de Job, à la fin du dernier volume.

(2) Lib. I. in Præfat. — C'est encore la façon de penser de plusieurs peuples. Voyage de François Pyrard, c. 9, p. 62, 63, 131, 132 et 282.

(a) Celse donne à la chirurgie le pas, pour l'antiquité, sur toutes les autres branches de la médecine. Il dit qu'originairement, la *médecine* consistait dans l'exercice de la chirurgie, le pansement des plaies, etc. *Morbos verò*, ajoute-t-il, *ad iram deorum immortalium relatos, et ab iisdem opem posci solitum*. l. I, in Præfat. et l. VII, in Præfat.

Une preuve encore que les hommes se sont attachés d'abord à la chirurgie, c'est que les sauvages en entendent assez bien plusieurs parties. Mœurs des sauvages, t. II, p. 365 et 368.

premiers temps, de faire une étude particulière de la chirurgie.

En effet, sans parler des autres accidents qui demandent son secours, les hommes n'ont pas été long-temps sans avoir des querelles. Aussitôt qu'il s'est donné des combats, il a fallu, de nécessité, chercher les moyens de guérir les blessés. Il ne s'agissait plus alors d'attendre, comme dans les maladies internes, ce que ferait la nature. Les remèdes familiers, que pouvait fournir à chacun sa propre expérience, n'étaient d'aucune ressource lors qu'il était question de guérir une plaie, de remettre un os en sa place ou de réduire une fracture. Les maux de cette nature demandent une expérience particulière et une adresse de la main, qui ne peuvent s'acquérir que par un long exercice. Il a donc été nécessaire que quelques personnes s'attachassent à ce seul objet. Il est même assez vraisemblable que ceux, qu'on a qualifiés les premiers du nom de *médecins*, ont été principalement redevables de ce titre aux connaissanees qu'ils avaient en chirurgie. Comme ils traitaient de maux dont on ne pouvait guérir sans leur secours, on voulut les distinguer, d'une manière avantageuse, de tous ceux qui se mêlaient de remédier aux autres infirmités de la nature humaine (1).

Il ne nous est rien resté sur la manière dont on pansait les plaies dans les premiers temps. Les pansements devaient se faire sans beaucoup d'appareil. Les bandages ont dû être les premiers moyens dont on se sera servi pour arrêter le sang et pour défendre des injures de l'air les parties offensées (*a*). Par la suite on y aura ajouté le suc de quelques racines, de quelques simples pilées ou macérées dans l'eau et le vin. Le bois, l'écorce de certains arbres, l'huile, la résine, y auront été aussi employés (2) : c'étaient les seuls remèdes qu'on connût originairement. Point d'onguents, point d'emplâtres, dont la composition et l'usage sont bien postérieurs aux siècles dont nous parlons maintenant (*b*).

A l'égard des opérations, on n'aura pas de peine à se persuader qu'elles devaient être alors très-imparfaites. La chirurgie ne con-

(1) SERVIUS, ad Æneid. l. XII, v. 396. — Voy. aussi LE CLERC, Hist. de la Médecine, 1ʳᵉ part. c. 15.

(*a*) C'est la pratique des Sauvages. Voyez l'histoire nat. de l'Islande, t. II, p. 174, et l'Hist. gén. des Voyag. t. V, p. 139.

(2) Illiad. l. XI, v. 845.

(*b*) On ne voit point qu'il en soit question dans les livres de Moïse. Il est certain aussi qu'Homère n'en parle jamais ; preuve qu'on ne les connaissait pas encore de son temps.

sistait que dans une pratique aveugle et grossière, telle que pouvait le permettre l'état d'ignorance où étaient les arts et les sciences dans ces siècles reculés. Les premiers opérateurs n'avaient pour guide qu'une simple routine, sans principes, sans connaissances, et destituée des lumières que peut seule donner une théorie savante et raisonnée (*a*).

D'ailleurs, les instruments, dont se servaient ces premiers chirurgiens, devaient être très-defectueux; ils n'étaient certainement pas de fer: ce métal, comme nous l'avons fait voir, n'a été connu que fort tard; il a dû même se passer du temps avant qu'on ait su travailler les autres métaux assez délicatement pour les employer dans les opérations de la chirurgie. On y suppléait par quelque autre invention. Il y a bien de l'apparence que les cailloux tranchants, les os pointus, les arrêtes de certains poissons, etc., ont été les premiers instruments dont la chirurgie a fait usage. Les embaumeurs égyptiens se servaient d'une pierre d'Ethiopie bien aiguisée, pour ouvrir les cadavres et en tirer les entrailles (1). On voit aussi qu'on n'employait que des pierres pour la circoncision (2). Les Sauvages nous retracent encore à présent ces pratiques originaires (3).

La chirurgie dut insensiblement se perfectionner : tout aura certainement contribué aux progrès d'un art si nécessaire. On ne sera néanmoins parvenu que fort tard à faire de ces opérations qui ne demandent pas moins d'adresse que de connaissance de la structure du corps humain.

De toutes les opérations de la chirurgie, la saignée est celle qui se répète aujourd'hui le plus fréquemment. On ne peut point décider si les anciens peuples l'ont pratiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne paraît point qu'elle ait été en usage chez les Egyptiens. Les principaux remèdes, dont ils se servaient, se réduisaient, comme on le dira dans le second volume, à la diète, aux lavements et aux vomitifs. La saignée est un remède assez digne d'attention, pour qu'Hérodote et Diodore, qui sont entrés

(*a*) On peut fort bien comparer ces premiers chirurgiens à ces gens connus dans certaines provinces sous le nom de *renoueurs* ou *bailleurs*, qui font profession de remettre les membres démis ou rompus.

(1) Herod. l. II, n. 86. — Diod. l. I, p. 102.

(2) Exod. c. 4, ỳ. 25.

(3) Voy. Mœurs des sauvages, t. II, p. 370. — Voyage à la baie d'Hudson, t. I, p. 108. — Hist. des Incas, t. II, p. 47.

dans un assez grand détail sur la pratique des Égyptiens, ne l'eussent pas oubliée, si elle eût été d'usage chez ces peuples.

D'ailleurs, il n'est pas probable que les hommes se soient prêtés aisément à faire usage d'un pareil remède. La nature n'a pas fourni les mêmes indications pour la saignée comme pour les purgatifs. Les purgatifs ont été trouvés par hasard, et sont entrés dans le corps des premiers hommes de la même manière que la nourriture. De plus, ils font sortir les humeurs par les voies ordinaires : il n'en est pas de même de la saignée. Il aura fallu beaucoup plus de raisonnement pour se porter à ouvrir les veines, que pour se donner des purgatifs (1).

Je terminerai ce que j'ai à dire de la chirurgie, pour le présent, par quelques réflexions sur l'art d'accoucher : on peut assurer que cette opération est une des premières qui a dû attirer l'attention des hommes.

Il est plus que probable que, dans les premiers temps, les femmes s'accouchaient elles-mêmes. Semblables aux sauvages et à la plupart des animaux (a), elles n'attendaient point que le secours d'une main étrangère leur facilitât cette opération douloureuse ; mais, comme les accouchements ne sont pas tous également heureux, il se sera trouvé de très-bonne heure des circonstances où l'on aura été obligé d'aider celles qu'un travail trop long et trop pénible mettait en danger de périr avec leur fruit. Il y a bien de l'apparence que les femmes auront été les premières qui se seront mêlé de soulager leurs semblables dans ces moments critiques. Les mères ont dû rendre ce service à leurs filles. L'expérience les mettait en état de leur procurer du secours dans les accidents qui s'opposaient à une prompte délivrance.

Les réflexions qu'on fit depuis, sur les divers accidents auxquels on reconnut que les femmes en travail se trouvaient exposées, firent sentir la nécessité de réduire en méthode une pratique dont les conséquences étaient si importantes. On ne sera

(1) Hist. de la Médec. l. 1, c. 18, p. 52, 53.

(a) Je dis la plupart des animaux, parce qu'il paraît, suivant les nouvelles découvertes, qu'il y a certains espèces d'animaux parmi lesquels le mâle aide à la femelle à mettre au jour ses petits. Voyez l'observation de M. Demours, sur le crapaud mâle, accoucheur de la femelle. Acad. des Sciences. ann. 1741. Hist. p. 28 et suiv.

Gassendi parle aussi de quelques observations faites par M. de Peyresci sur les chattes. Voici les termes dans lesquels il s'énonce : *Annotavit feles obstetricatione interdum uti. Vita Peyresci*, p. 212. edit. Batav. *in*-4°.

donc point étonné de voir que, dès le temps de Jacob, l'art d'accoucher fut une profession particulière. Il est aisé de reconnaître, par la manière dont Moïse s'explique, qu'il y avait alors chez les peuples de l'Asie des sages-femmes (1), telles qu'il y en a aujourd'hui parmi nous. Ce fait prouve que les femmes ont été les premières employées pour les accouchements. Il était naturel qu'on les choisît préférablement aux hommes. Elles avaient l'expérience qui était le seul guide qu'on pût suivre alors.

Il parait aussi qu'en Egypte, de temps immémorial, le soin des accouchements était confié aux femmes (*a*). On pourrait même soupçonner, par les termes dont Moïse se sert, que les sages-femmes égyptiennes faisaient usage de quelque machine propre à faciliter l'enfantement; c'était, autant qu'on le peut conjecturer, une espèce de chaise sur laquelle elles faisaient mettre les femmes au moment du travail (*b*).

---

# ARTICLE SECOND.

## *Anatomie.*

Nous ne concevons pas aujourd'hui qu'on puisse opérer sur le corps humain, sans une connaissance exacte de l'arrangement de ses parties. L'anatomie est la base de la médecine et de la chirurgie. Sans cette science il n'est pas possible de connaître les causes, ni le siége de plusieurs maladies; il serait donc naturel de penser que l'anatomie devait être, au moins, de même date

(1) Exod. c. 35, ỳ. 17. c. 38, ỳ. 27.

(*a*) Exod. c. 1, ỳ. 15 et suiv.

Le texte de l'Ecriture souffre ici quelque difficulté. Cependant la plupart des interprètes croient que les sages-femmes, à qui Pharaon ordonna de tuer les enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux, étaient égyptiennes. Josephe le dit formellement. Antiq, liv. II, c. 5. D'ailleurs le ỳ. 19 du même chapitre ne permet pas de douter qu'il n'y eût en Egypte des sages-femmes de profession.

(*b*) Exod. c. 1, ỳ. 16, selon l'*hébreu*. Le mot אבנים *Abenaïm*, qu'on rend en latin par celui de *Sellas*, est susceptible de plusieurs interprétations. Voy. Vatable *ad locum cit.*

Ce qui pourrait confirmer l'interprétation que nous avons suivie par rapport à ce mot, c'est qu'il est parlé, dans plusieurs livres de médecine, de chaises en usage pour faciliter les accouchements. Voyez Suidas, *voce* Λοχεῖοι δίφροι, t. II, p. 461.

que la médecine et la chirurgie; mais l'histoire nous apprend le contraire. Avant que d'entrer dans aucune discussion, il est, je crois, à propos de fixer l'idée qu'on doit se former de l'anatomie. On peut l'envisager sous deux temps différents; ses commencements, et le degré de perfection auquel on l'a portée de nos jours.

L'anatomie est à présent, de toutes les parties de la médecine, celle qui demande le plus d'étude et de sagacité. Cette science dépend d'une multitude infinie de connaissances et d'opérations très-délicates. A l'envisager sous ce point de vue, l'anatomie n'a sûrement pas été connue dans les premiers siècles. La raison, indépendamment des preuves historiques, suffit pour s'en convaincre.

Cependant les hommes ont pu avoir, même dès les premiers âges, quelque connaissance de la structure intérieure de leur corps. L'habitude d'ouvrir les animaux destinés à leur nourriture a pu leur fournir dès-lors quelques lumières (1). Ils ont dû s'instruire encore plus particulièrement en considérant les plaies, les fractures et les autres accidents auxquels est exposé le corps humain. Mais combien de temps se sera-t-il passé avant qu'on ait su faire usage de ces observations, et raisonner sur ce qu'on avait vu? Ce n'est qu'après bien des siècles que l'anatomie aura éclairé la médecine, et dirigé les opérations de la chirurgie (*a*).

L'anatomie, autant qu'on peut le présumer, doit sa naissance à la chirurgie. Les différentes circonstances qui ont obligé de recourir à la chirurgie auront instruit peu à peu les hommes du mécanisme de leur corps. Ces connaissances auront été réduites pendant long-temps à quelques notions grossières des parties extérieures du corps humain. Il s'est trouvé cependant des auteurs qui ont voulu prêter aux premiers siècles des lumières presque aussi exactes que celles que nous pouvons avoir aujourd'hui. Ils ne se sont livrés à une prétention si contraire à la vraisemblance et à l'histoire, que faute d'avoir assez réfléchi sur la multitude d'opérations délicates et raisonnées, qui ont dû concourir à perfectionner l'anatomie. Il ne sera pas hors de propos d'exposer

(1) Voy. l'Hist. génér. des Voyag. t. v, p. 170.

(*a*) On n'aura pas de peine à se persuader ce que nous avançons, quand on fera réflexion que l'anatomie avait été entièrement abandonnée pendant plusieurs siècles, et que ce n'a été que dans le seizième qu'elle a commencé à se rétablir.

s motifs qui nous portent à rejeter un sentiment si peu raisonnable.

L'idée favorable, que de tout temps on a eue des Egyptiens, leur a fait attribuer l'invention de presque toutes les sciences. Dans celles dont on leur a fait honneur, on n'a pas oublié la chirurgie et l'anatomie. Apis, un de leur rois, passait pour en être l'inventeur (a). Athotis, qu'on met au nombre des premiers souverains de l'Egypte, avait même, dit-on, composé des livres d'anatomie, dans lesquels il traitait de la manière de disséquer les corps (1). On dit encore que, parmi le prodigieux nombre de livres attribués à Hermès, il y en avait six sur la médecine, et que le premier concernait l'anatomie (2). Mais aucun médecin de l'antiquité n'a cité ces prétendus écrits. On sait d'ailleurs le cas qu'on doit faire des ouvrages attribués à Hermès.

La pratique dans laquelle les Egyptiens ont été de tout temps d'embaumer les corps, non-seulement des hommes, mais aussi des animaux, a donné lieu d'inférer qu'ils s'étaient rendus très-savants dans la connaissance intérieure du corps humain (b). Cette opinion, quoique assez probable en apparence, est cependant dénuée de fondement. Il n'est pas difficile de montrer que l'usage d'embaumer les morts n'a pas dû donner aux Egyptiens d'aussi grandes lumières qu'on se l'est imaginé. Il suffit d'examiner ce que les anciens nous disent de la manière dont ces peuples y procédaient, pour se convaincre qu'ils n'en ont pu tirer aucun avantage pour l'anatomie.

On n'ouvrait point la tête des cadavres, on en tirait la cervelle par les narines, avec des instruments faits exprès. Après qu'on l'avait fait sortir, on faisait couler à la place des parfums et des compositions aromatiques. A l'égard de l'ouverture du corps, elle ne se faisait qu'avec d'extrêmes précautions. Il y avait un officier préposé pour désigner et marquer sur le côté gauche du mort l'endroit qu'il fallait ouvrir. Les Egyptiens n'employaient

(b) Agrippa, de vanit. Scient. c. 85. Clem. Alex. Strom. l. I, p. 362, et Theodoret Serm. de curand. Grec. affect. p. 467, attribuent en général l'invention de la médecine à Apis.

Suidas n'en dit pas davantage, *voce* Ἄπις.

(1) African. et Euseb. apud Syncell. p. 54 et 55.

(2) Cl. Alex. Strom. l. VI, p. 758.

(c) C'est le sentiment de Galien : *Introductio, seu medicus*, ouvrage cependant qu'on doute être de lui.

pour cette opération qu'une pierre tranchante (1). Celui qui en était chargé s'enfuyait aussitôt qu'il s'était acquitté de son ministère, parce qu'on le poursuivait à coups de pierres, comme un homme qui avait encouru la malédiction publique. Les Egyptiens regardaient avec horreur quiconque avait osé porter la main sur un corps de même nature que le sien (2).

Il est aisé de juger, d'après cette façon de penser, si ces peuples s'occupaient du soin d'ouvrir les cadavres pour s'instruire des secrets de l'anatomie. Il ne paraît pas même que l'ouverture que l'on faisait dans ces occasions fût bien considérable, puisqu'il est dit que celui, qui tirait les entrailles, le faisait en introduisant sa main par l'incision (3). On ôtait tous les intestins et les viscères excepté le cœur et les reins (*a*). On ne remettait point les entrailles dans le corps; elles étaient jetées dans le Nil (4). C'était par un motif de religion (5).

Il faut encore observer qu'il n'y avait que les personnes opulentes que l'on embaumât de la manière dont nous venons de dire. A l'égard de ceux qui n'étaient pas riches, et c'était sans contredit le plus grand nombre, l'opération était beaucoup plus simple, et devait encore moins contribuer aux progrès de l'anatomie. On ne faisait aucune incision au cadavre, on n'en tirait point les entrailles. Les embaumeurs remplissaient une seringue de liqueurs aromatiques, et les faisaient entrer dans le corps par le fondement. Cette mixtion avait tant de force et de vertu, qu'elle consumait les intestins (6).

C'est donc inutilement qu'on voudrait tirer, pour l'ancienneté de l'anatomie, quelques inductions des embaumements pratiqués par les Egyptiens. On vient de voir que cet usage n'a dû leur fournir aucun moyen de s'instruire du mécanisme intérieur du corps humain. Il est certain que dans ces occasions les Egyptiens considéraient les cadavres plutôt avec des yeux de religion qu'avec

(1) Herod. l. I, n. 86. — Diod. l. I, p. 102.
(2) Diod. *Ibid.*
(3) Diod. *Ibid.*
(*a*) *Ibid.* Ce que dit ici Diodore mérite quelque réflexion. A l'égard des reins, il était très-facile de n'en pas faire l'extraction. Quant au cœur, il était à couvert. Il aurait fallu percer ou déchirer le diaphragme, et il est certain que l'ouverture ne se faisait que dans le bas-ventre; mais on ne conçoit pas trop comment les Egyptiens pouvaient porter leur embaumement dans la poitrine.
(4) Plut. t. II, p. 159. B. — Porphyr. de abstinent. l. IV, p. 380. — Sext. Empiric. l. III, c. 24, p. 184.
(5) Plut. et Porphyr. *loc. cit.*
(6) Herod. l. II, 87.

es vues anatomiques (*a*). On serait beaucoup mieux fondé à ire que cette pratique montre le progrès que ces peuples avaient ait dans la connaissance des simples, comme nous le verrons ans un moment.

On lit, à la vérité, dans Pline, que les rois d'Egypte, dans la ue de perfectionner l'anatomie, avaient donné des ordres pour u'on eût soin de disséquer des cadavres (1). Mais ce fait n'appartient point aux anciens rois de ce pays. Il regarde les Ptolémées, qui, après la mort d'Alexandre, occupèrent le trône 'Egypte. Ces monarques établirent à Alexandrie une école de médecins qui devint très-célèbre C'est à ce temps qu'il faut rapporter tout ce qu'on nous dit des découvertes anatomiques dues ux Egyptiens (*b*).

---

# ARTICLE TROISIÈME.

## *Botanique.*

Dans tous les siècles, et chez toutes les nations, la botanique a été une des connaissances qu'on a le plus cultivées. On a fait attention de bonne heure aux différentes qualités des simples.

(*a*) Voyez ci-dessous, article de la botanique, et dans le troisième volume, liv. II, chap. 2.

Les anciens Egyptiens paraissent voir eu sur l'astronomie les mêmes scrupules et la même façon de penser que les Chinois. On sait que ces deriers n'ont jamais osé disséquer un orps humain. Ils ne veulent pas même aire servir à cet usage les cadavres des riminels. Voy. les Lettr. édif., t. XVII, . 389 et 390. t. XXI, p. 149, etc. t. XVI, p. 26.

(1) L. XIX, sect. 26, p. 168.

(*b*) Je profite de cette occasion pour elever l'idée, peu exacte, que queliues auteurs ont donnée de cette figure e mort qu'on apportait dans les repas hez les Egyptiens. Herod. l. II, n. 78. Plusieurs se sont imaginé que c'était un vrai *squelette;* ce qui supposerait aux Egyptiens une connaissance de l'*ostéologie*. Plutarque, t. II, p. 148, a donné occasion à l'erreur en se servant du mot Σκελετὸς, pour rendre ce qu'Hérodote appelle νεκρὸς ξύλινος, *figure de mort faite de bois*. Xylander, traducteur de Plutarque, a confirmé l'interprétation peu juste de cet auteur, en ajoutant dans sa version au mot Σκελετὸν, id est, *exsiccata hominis atque inter se compacta ossa.* Cette paraphrase de Xylander n'est pas juste. Galien est le premier qui ait appelé Σκελετὸς, *squelette*, l'assemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leurs enveloppes. Car σκελετὸν σῶμα ne signifie, à la rigueur, que *cadaver exsiccatum*.

Dans l'antiquité la plus reculée, l'art de guérir les maladies, et même celui de panser les plaies, ne consistait que dans l'application des plantes, et dans l'usage de leurs sucs (1). On ne peut mieux faire sentir l'estime que les peuples ont faite de la découverte des simples, qu'en disant qu'ils l'ont attribuée aux dieux (2).

Les Egyptiens ont été regardés autrefois comme les premiers qui se soient appliqués à ce genre d'étude (3). C'est une suite de l'opinion qui attribuait à ces peuples l'invention de la médecine. On veut même que, dès les temps les plus reculés, ils eussent composé des traités sur la botanique. Dans le nombre prodigieux de livres attribués à Mercure Trismégiste, on dit qu'il y en avait plusieurs qui traitaient de la vertu des plantes (*a*).

Sans avoir recours à une autorité si suspecte, nous avons dans l'Ecriture sainte une preuve très-marquée que, dès les premiers siècles, les hommes avaient une grande opinion de la vertu des plantes. On s'était sans doute aperçu, dès les temps de Jacob, que certaines plantes renfermaient des qualités particulières. L'empressement avec lequel Rachel demanda à sa sœur les mandragores, que Ruben avait apportées des champs, ne pouvait être fondé que sur l'idée que l'on avait de l'efficacité de cette plante contre la stérilité; il ne s'agit point d'examiner si cette prévention était fondée ou non. Ce fait nous prouve qu'on avait cru dès-lors reconnaître dans la mandragore la vertu dont nous parlons (*b*).

(1) Plin. l. xxv, init. l. xxvi, sect. 6. — Hygin. Fab. 274, p, 328.—Plut. t. ii, p. 646, 647. — Scholiast. Hom. ad Iliad. l. xi, v. 845. — Servius, ad Æneid. l. xii, v. 396. — Isidor. Orig. l. iv, c. 9. init.

(2) Plin. l. xxv, p. 360, 361.

(3) Plin. l. xxv, sect. 5, p. 360. Il s'appuie du témoignage d'Homère. Odyss. l. iv, v. 228.

(*a*) On met dans ce nombre un livre intitulé: *Des trente-six herbes, servant aux horoscopes;* mais cet ouvrage a été traité par Galien de pure vision. De Simplic. Medicam. Facult. l. vi, Procem. t. xiii, p. 145.

(*b*) Gen. c. 30, ♈. 14, 15.

Le terme de *Dudaïm*, dont Moïse s'est servi dans ce passage, est un de ceux dont on ignore aujourd'hui la signification propre. J'ai employé le mot de *Mandragores*, non que je sois persuadé que ce soit la véritable traduction du texte hébreu; mais comme il s'agit ici seulement de prouver qu'on avait alors une idée de la vertu des plantes, il importe peu d'approfondir l'espèce de plante que Moïse a voulu désigner.

On peut consulter sur ce passage le Commentaire du P. Calmet, et Matth. Hillerus, *Hierophyticon*, Trajecti ad Rhen. 1725. in-4°. Cet auteur, part. 1, c. 27, prétend que le terme hébreu *Dudaim* signifie des *cerises*. Je ne suis nullement de son opinion. Je serais plutôt porté à croire que ce sont des *truffes*. Cette plante a été fort connue des anciens. Voy. l'Hist. de la Médec. 3e part. l. ii, c. 2.

Nous trouvons encore dans l'Ecriture sainte un témoignage bien plus positif, et aussi ancien, du progrès que la botanique avait fait dans certains pays. Moïse nous apprend que, dès le temps de Jacob, les Egyptiens étaient dans l'usage d'embaumer les corps. Ce fait est plus que suffisant pour prouver que ces peuples avaient fait des progrès assez rapides dans la connaissance de la propriété des simples.

L'Ecriture dit que Jacob étant mort, Joseph le fit embaumer. Il est vrai que l'historien sacré n'est entré dans aucun détail sur cette opération; mais on peut y suppléer par le moyen des auteurs profanes. Ils disent qu'il entrait beaucoup d'aromates, de parfums et de compositions différentes dans les embaumements, sans parler de plusieurs autres préparations, qui supposent nécessairement des recherches et des attentions (*a*). Aussi l'Ecriture marque-t-elle qu'on employa quarante jours pour embaumer Jacob (*b*). Les Egyptiens avaient donc reconnu dès-lors que cet espace de temps était nécessaire pour donner aux corps les préparations propres à les dessécher et à les garantir de la corruption (*c*)

Il paraît, au surplus, qu'on ne possédait alors ce secret qu'en Egypte. L'Ecriture, en rapportant la mort de Sara, d'Abraham, de Rachel et d'Isaac, dit simplement qu'ils furent ensevelis. Dans toutes ces occasions il n'est point question d'embaumements. Elle n'en parle qu'au sujet de la mort de Jacob et de Joseph, et c'est parce que ces deux patriarches y finirent leurs jours. Cette science semble donc avoir été particulière aux Egyptiens. Il n'est pas difficile de faire sentir par quels motifs ces peuples s'étaient étudiés de bonne heure à connaître les secrets propres à préserver les corps de la corruption. La politique et la religion en étaient le fondement. J'ai parlé du premier de ces motifs dans l'article

(*a*) Herod. l. II, n. 86, 87.—Diod. l. I, p. 102,

C'était à cet usage sans doute qu'était destinée en partie cette quantité d'aromates, de résine et de myrrhe, dont étaient chargés les chameaux que les marchands ismaëlites, auxquels Joseph fut vendu, conduisaient en Egypte. Gen. c. 37, ỷ. 25.

(*b*) Gen. c. 50, ỷ. 3.

Il parait que par la suite on y mit encore plus de temps. Hérodote dit que cette opération durait 70 jours. l. II, n. 86.

Diodore dit simplement qu'on y mettait plus de 30 jours. l. I, p. 102.

(*c*) On n'est point assuré de l'espèce de composition dont usaient les Egyptiens pour embaumer les corps. Voy. les Mém. de l'acad. des Sciences, ann. 1750. Hist. p. 53.

du gouvernement (1). Je vais maintenant faire voir en quoi la religion influait dans cette pratique.

Les Egyptiens étaient persuadés de l'immortalité de l'ame; vérité sublime qu'ils défiguraient néanmoins par la doctrine de la métempsycose, croyant que, quand l'ame se séparait d'avec le corps, elle entrait d'abord dans celui de quelque animal, d'où, après un long circuit qui durait trois mille ans, elle revenait dans un corps humain (2); mais les Egyptiens s'imaginaient en même temps que, tant que le corps de l'homme subsistait sans corruption, l'ame y demeurait attachée (3). Cette opinion leur avait donc fait étudier soigneusement l'art de prévenir toutes les causes qui auraient pu occasioner la destruction des cadavres. Les précautions qu'ils prenaient avaient pour but d'empêcher la transmigration de leurs ames en différents corps d'animaux. Ils cherchaient à fixer la durée du corps humain, en détruisant tout ce qui pouvait en occasioner le dépérissement (*a*); et il faut convenir qu'ils ont possédé le secret des embaumements d'une manière supérieure à toutes celles que nous connaissons. Car le talent des Egyptiens ne se bornait pas à préserver les cadavres de la pourriture pendant quelques années seulement; ils étaient parvenus, si on peut le dire, au point de les éterniser. Les momies qu'on apporte d'Egypte en sont une preuve authentique.

Nous bornerons à ce court exposé ce que nous avons à dire de la botanique pour ce moment. Nous ne savons point quelles ont été les premières plantes dont les hommes ont fait usage. Il est certain que dans les commencements on s'est borné aux simples qui se trouvent répandus dans chaque pays. On profitait des secours que la Providence a fait naître dans tous les climats (*b*). Par la suite des temps, le commerce ayant ouvert l'entrée des diverses régions de cet univers, on a fait usage de toutes les espèces de plantes salutaires qu'elles peuvent produire; mais ces remèdes

(1) *Suprà*, p. 67.

(2) Herod. l. II, n. 123.

(3) Servius, ad Æneid. l. III, v. 67.

(*a*) Nous aurons occasion de parler encore de cette opinion dans le troisième volume de cet ouvrage, à l'article des pyramides.

(*b*) Les botanistes prouvent que Dieu a fait naître, dans chaque pays, les plantes les plus nécessaires aux hommes et aux animaux de ce même pays. Voy. Mém. de Trév. janv. 1702. pag. 160. — Theolog. physiq. l. x, p. 594, 595.

Solenander a été jusqu'à dire que, par les plantes qui se trouvent le plus communément dans un lieu, on peut conjecturer, presque avec certitude, quelles sont les maladies qui y règnent le plus ordinairement. *Ibid.* not. 25.

étrangers n'ont été connus qu'assez tard; le commerce et la relation des différents peuples les uns avec les autres ayant eu fort peu d'étendue dans les premiers temps.

---

# ARTICLE QUATRIÈME.

## *Pharmacie.*

Dans le nombre des remèdes dont la médecine fait usage, il y en a peu qui n'aient besoin de quelque préparation. La nature nous les présente, mais il faut que l'art supplée à ce qui peut leur manquer. La pharmacie est absolument nécessaire pour la préparation, le mélange et la dose des médicaments. C'est en développant leurs différentes qualités, ou même en corrigeant ce que souvent ils peuvent avoir de nuisible, qu'ils acquièrent des propriétés dont on n'est redevable qu'à l'art de les employer.

Les remèdes sont simples ou composés. On appelle remèdes simples ceux qui naissent d'eux-mêmes et par le seul bienfait de la nature. Les remèdes composés sont ceux qui dépendent de l'art, et qui consistent dans le mélange de plusieurs remèdes simples. On en distingue de trois espèces différentes, qu'on a rangées sous trois classes ou trois familles. Les animaux, les végétaux et les minéraux sont la matière sur laquelle la pharmacie fonde ses opérations. Elle apprend à préparer ces trois sortes de sujets, et à en tirer tout ce qui peut être utile pour l'usage de la médecine. Il n'y a que l'expérience, mais l'expérience d'une longue suite de siècles, qui ait pu instruire les hommes des secrets d'un art si utile et si nécessaire.

C'est une opinion également contraire à l'histoire et à la raison que de faire remonter aux siècles dont nous parlons maintenant l'origine des préparations médicinales, dues à la chimie. Ceux qui pratiquaient la médecine, dans les commencements, ne l'exerçaient point avec cet appareil de connaissances dont les modernes l'ont enrichie. Ils ignoraient l'usage que l'on peut faire des métaux et des minéraux pour la guérison des maladies. On peut assurer qu'ils ne préparaient artificiellement aucun médi-

cament. Il est certain que, même dans des temps bien postérieurs à ceux dont il s'agit présentement, les médecins n'avaient aucune connaissance de la distillation. On n'en voit nulles traces dans les écrits des Grecs (1).

La trituration, la décoction, l'infusion, l'expression des sucs, et même la simple lotion, auront été originairement, et pendant bien des siècles, les seules préparations qu'on aura données aux médicaments. La plus grande partie, et l'on peut dire presque la totalité des remèdes usités alors, consistaient dans les plantes, les bois, les écorces et les racines. Les moyens que nous venons d'indiquer suffisaient pour leur donner une préparation convenable.

Il s'est trouvé cependant des auteurs modernes qui, prévenus à l'excès en faveur d'un art qui avait fait le principal objet de leurs études, ont voulu trouver, dans l'enfance du monde, l'origine et les traces de la chimie médicinale (2). Ils en font honneur aux Egyptiens; mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve. Je ne trouve rien dans les écrits des anciens qui puisse l'autoriser. Hérodote, Platon, Aristote, Diodore, Pline, Clément d'Alexandrie, etc., qui ont traité, dans un grand détail, des sciences cultivées autrefois en Egypte, ne font aucune mention de la chimie médicinale. Elle a été également inconnue aux Grecs, et en général à tous les peuples de l'antiquité. C'est une science absolument moderne, qui doit sa première et principale origine aux Arabes.

---

## CHAPITRE SECOND.

### *Mathématiques.*

Il n'est pas difficile de déterminer quelles ont été les premières sciences auxquelles les hommes se sont appliqués; mais il est impossible de rien décider sur l'ordre dans lequel elles ont paru.

(1) Voyez l'Histoire de la Médecine, par Daniel Le Clerc, 3^e partie, l. 11, c. 2, p. 91, 92.

(2) Borriccius, Kircher, Tollius et *plures alii.*

Presque toutes les sciences sont également bien fondées à se disputer le droit d'aînesse. Si nous avons donné le pas à la médecine, c'est l'importance de son objet qui nous y a déterminé plutôt que toute autre considération : car, si l'on consulte les annales du monde, on y verra que les sciences, comprises sous le nom de mathématiques, sont d'une datte pour le moins aussi ancienne. On ne doit pas en être surpris. Les mathématiques sont intimément liées avec des objets qui nous touchent d'aussi près que ceux auxquels la médecine doit sa naissance. La plus légère attention suffit pour s'en convaincre. La société ne pourrait subsister sans le secours des mathématiques. Quel est l'art qui puisse se passer de la mécanique? L'agriculture et la navigation ne dépendent-elles pas absolument des observations célestes? Mais l'astronomie et la mécanique existeraient-elles sans l'arithmétique et la géométrie? Les pratiques, qui ont donné naissance aux mathématiques, sont donc presque de la même date que le temps où les sociétés ont commencé à se former. Il y a même lieu de croire que ces sciences ont été réduites en art avant la médecine. Les principes en sont beaucoup plus simples et beaucoup plus sensibles. Il est vrai que les besoins des hommes ayant été d'abord peu étendus, les mathématiques auront été imparfaites et très-bornées dans les premiers temps.

L'arithmétique, l'astronomie, la géométrie et la mécanique ont entre elles un rapport si intime, elles ont un besoin si indispensable des lumières mutuelles qu'elles se procurent, que leur origine doit être rapportée à peu près aux mêmes siècles. On doit présumer cependant que l'arithmétique a précédé les trois autres, qui ne peuvent se passer de son secours. C'est pourquoi nous la placerons la première.

---

## ARTICLE PREMIER.

### *Arithmétique.*

La théorie de l'arithmétique n'aura vraisemblablement été approfondie que fort tard; mais la pratique des premières opérations de cette science se perd certainement dans l'antiquité la

plus reculée. Aussitôt que les peuples se seront soumis à une forme de gouvernement réglé et politique, l'arithmétique leur aura été nécessaire. L'institution du droit de *propriété* est aussi ancienne que l'origine des sociétés : dès qu'on eut établi le partage des domaines, et la distinction du *tien* et du *mien*, on eut également besoin de savoir compter, peser et mesurer. L'arithmétique par conséquent devint nécessaire, tant par rapport à elle-même, que par rapport à la géométrie, à la mécanique et à l'astronomie, dont l'existence tient essentiellement à l'art de calculer. On ne peut donc pas douter que la partie pratique de cette science ne soit très-ancienne.

Les motifs qui ont dû concourir au progrès de l'arithmétique sont si étendus et si sensibles, qu'il serait inutile d'y insister. On doit attribuer les premières découvertes, dans la science des nombres, aux sociétés qui en ont eu le plus de besoin. Les nations qui ont formé de bonne heure de grands empires; celles qui se sont adonnées bientôt au commerce et à la navigation, se sont trouvées les premières dans la nécessité de faire un usage fréquent du calcul. Les personnes à qui dans ces états on avait confié l'administration des finances se trouvaient chargées d'un grand détail. L'étendue de leur administration leur aura fait chercher promptement les moyens d'abréger et de perfectionner les opérations qu'il y avait à faire journellement. C'est donc chez les peuples dont je viens de parler, qu'on a dû faire les premières recherches sur l'art du calcul.

L'histoire est parfaitement d'accord avec ce que j'avance : elle nous apprend que l'arithmétique a pris naissance chez les Egyptiens et chez les Phéniciens (1), c'est-à-dire, que ces deux peuples ont porté les premiers à un certain degré de justesse la pratique d'assembler des nombres, et de les calculer.

Les Egyptiens doivent avoir été de tout temps grands arithméticiens. Ils avaient un besoin essentiel de la science des nombres, pour mettre de l'ordre dans les finances et dans la police de leur Etat. D'ailleurs, ils se sont adonnés à l'étude de l'astronomie et de la géométrie, aussi anciennement et peut-être plus assidûment

(1) Plat. in Phœdr. c. 1240. A. — Strabo, l. xvii, p. 1136. B. — Diog. Laert. in procem. Segm. 11. p. 8. — Jambl. de vitâ Pythag. c. 29, p. 135. — Porphyr ibid. p. 8 et 9. — Julian. apud Cyrill. l. v.

qu'aucune autre nation de l'antiquité. Ces motifs sont plus que suffisants pour rendre raison des progrès rapides que ces peuples avaient faits dans la pratique des calculs. Ce fut en Egypte que Pythagore alla puiser les théories qu'il a débitées sur la nature et les propriétés des nombres.

A l'égard des Phéniciens, il n'est pas surprenant que cette nation se soit distinguée de bonne heure dans l'art de calculer. Ces peuples ont dû nécessairement être bientôt versés dans les opérations arithmétiques; adonnés au commerce presque dès l'origine du monde, l'arithmétique a été, de toutes les sciences, celle à laquelle ils ont dû s'appliquer le plus particulièrement. Ils auront donc été des premiers à faire quelques découvertes dans l'art de compter, soit pour faciliter, soit pour perfectionner l'usage des calculs. L'histoire ancienne l'atteste. L'antiquité attribuait aux Phéniciens l'invention de l'art de dresser des comptes (1). On leur donnait encore le mérite d'avoir trouvé les premiers la manière de tenir les registres et tout ce qui regarde la factorerie. J'en parlerai plus particulièrement à l'article du commerce.

Nous mettrons aussi les Babyloniens au rang des peuples qui ont dû s'adonner des premiers à la science des nombres. Il est vrai que l'histoire n'en dit rien; mais on doit le présumer par les mêmes motifs qui nous ont fait juger que les Egyptiens avaient dû s'exercer de bonne heure sur les nombres. La monarchie des Babyloniens était, dès les premiers temps, aussi puissante que celle des Egyptiens. Elle était même plus ancienne. L'étude de l'astronomie a été commune à ces deux peuples; ils ont également passé dans l'antiquité pour s'y être appliqués avant aucune autre nation. On ne hasardera donc rien en mettant les Babyloniens au nombre des peuples qui ont dû perfectionner des premiers la théorie et la pratique des calculs.

S'il était nécessaire de confirmer par l'exemple de toutes les nations connues ce que j'ai dit sur les peuples qui, les premiers, ont dû perfectionner l'arithmétique, l'histoire nous en fournirait bien des preuves. Les Chinois, dès les temps les plus reculés, avaient des connaissances assez étendues de l'art de compter (2).

Il paraît aussi que les Péruviens avaient fait d'assez grands

(1) Strabo, l. xvii, p. 1136. B.

(2) Hist. de la Chine par le P. Martini, l. i, p. 38.

progrès en matière de calculs (1). On peut joindre aux habitants du Pérou les Mexicains (2). Ils composaient avec les Péruviens les deux seules monarchies qu'on ait trouvées dans l'Amérique. Ces peuples avaient une forme de gouvernement réglé et politique. C'est par cette raison qu'ils avaient fait dans les arts et dans les sciences des progrès assez considérables.

Un plus grand nombre d'exemples serait superflu. Il n'y a point de nation policée qui n'ait eu quelque teinture et quelque usage de l'arithmétique; mais nous voyons que ces connaissances ne se sont développées que dans les grands empires, ou chez les nations qui se sont livrées à un commerce étendu. Les peuples au contraire qui n'ont point formé de grands empires, et ceux qui ont négligé le trafic, n'ont fait que peu ou point de progrès dans l'art des calculs. N'ayant presque rien à compter, il n'était pas possible que leur arithmétique se perfectionnât, et c'est ce que l'histoire nous apprend.

Platon fait dire à un sophiste, au sujet des Lacédémoniens, qu'à peine savaient-ils compter (3). Cela veut dire que ces peuples, qui, suivant la remarque de Platon, étaient très-ignorants en astronomie et en géométrie, n'avaient fait aucun progrès dans l'arithmétique. On n'en sera point étonné si l'on réfléchit sur la nature du gouvernement de Lacédémone.

Strabon rapporte que les peuples d'Albanie (*a*) n'avaient jamais su compter au-delà de cent (4). Il nous en fait sentir tout de suite la raison, en disant qu'ils ne faisaient nul commerce (5) : aussi n'avaient-ils aucun usage des poids et des mesures (6) :

L'état dans lequel on a trouvé plusieurs nations, découvertes depuis quelques siècles, est une preuve convaincante de ce que nous venons d'avancer. L'arithmétique de la plupart des peuples de l'Amérique n'est pas fort chargée, et ne s'étend pas loin (7). C'est par cette raison que, lorsqu'ils veulent désigner une grande quantité, ils ne savent rien de mieux, que de prendre un mon-

(1) Hist. des Incas, t. II, p. 53.
(2) Acosta, Hist. nat. des Indes occid. l. v, c. 2, 4, 7.
(3) Plato, in Hipp. Maj. p. 1248. A.

(*a*) Ce pays est aujourd'hui, pour la plus grande partie, compris sous le nom de *Daghestan*.

(4) L. XI, p. 767.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) Journ. des Sav. ann. 1666. Avril, p. 99. — Voyag. de Wafer, p. 245 et 248. — Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 222. — Mœurs des Sauvages, t. II, p. 351. — Lettr. édif. t. XXIII, p. 314.

ceau de sable, ou de montrer une poignée de leur cheveux (1). Quelques-uns même sont encore aujourd'hui dans une disette d'expressions qui ne se comprend que difficilement. Un voyageur moderne parle d'un peuple de l'Amérique méridionale, qui n'a point de mot particulier pour exprimer les nombres composés de plus de trois unités (a). Il ajoute que ce n'est pas la seule nation indienne qui soit dans ce cas.

S'il est aisé d'assigner les contrées où l'arithmétique a dû prendre naissance et se perfectionner, il n'est pas aussi facile d'exposer l'origine et les progrès des différentes opérations de cette science. L'histoire ne nous en a conservé aucun monument. On ne peut proposer que quelques conjectures sur la manière dont les hommes firent originairement usage de la connaissance des nombres, par rapport aux différents besoins de la vie civile.

On ne doit pas faire plus de comparaison entre l'arithmétique, dans l'état où elle est présentement, et l'arithmétique des premiers temps, qu'entre les palais de nos monarques, et les cabanes que les premiers hommes construisirent pour se défendre des injures de l'air. La pratique du calcul ne laisse aujourd'hui rien à désirer du côté du nombre et de la facilité des secours qu'elle procure à la société; la théorie de cette science est montée

(1) Lettr. édif. t. 1, p. 124.—Journ. du Voyage dans la Guyane par les PP. Grillet et Bechamel, jésuites, p. 95. —Voy. Damp., t. iv, p. 245, 246.

(a) M. de la Condamine, Relat. de la rivière des Amazones, p. 67.

M. de la Condamine dit simplement que les *Yameos*, c'est le nom de cette nation, ne peuvent compter que jusqu'à *trois*; j'ai cru que cette expression avait besoin de quelque éclaircissement. Il y aura, si l'on veut, des peuples qui manquent de nom particulier pour exprimer les nombres plus grands que *trois*, encore cela n'est-il pas fort facile à croire; mais qu'il y ait des hommes qui ne puissent pas compter au moins jusqu'à *dix*, et assembler autant d'unités qu'ils ont de doigts, c'est ce qui me paraît tout-à-coup inconcevable. Il se peut faire que les *Yaméos* n'aient point de mot particulier pour exprimer le nombre *cinq*, mais ils y suppléent sans doute, en disant dans leur langue les mots équivalents à ceux-ci *trois* et *deux*. Aussi l'auteur de qui nous tenons ce fait, après avoir dit, qu'à l'égard de l'arithmétique, la langue brasilienne est aussi pauvre que celle des *Yaméos*, ajoute que les peuples à qui elle est naturelle empruntent le secours de la langue portugaise pour compter au-delà de *trois* : ce qu'ils ne feraient pas, sans doute, s'ils n'avaient aucune idée des nombres qui surpassent *trois unités*. Je crois qu'on peut porter le même jugement des *Yameos*, d'autant plus qu'il serait bien étrange que des gens, qui n'auraient aucune notion des assemblages d'unités plus grands que *trois*, eussent choisi, pour exprimer un nombre aussi simple, une expression qui devait leur faire naître l'idée du nombre *neuf*, par celui des syllabes qui la composent. *Poettarraroriucouroac*, est le mot qui dans la langue des *Yaméos*, désigne le nombre *trois*.

à un degré d'élévation, qui semble être le plus haut terme auquel l'esprit humain puisse jamais se flatter de parvenir.

L'arithmétique moderne ne peut donc servir à nous donner une juste idée de celle des siècles que nous parcourons maintenant, qu'autant que, par une analyse exacte, nous réduirons cette science à ses premiers éléments. C'est le seul moyen de découvrir les opérations qui, relativement à leur simplicité, ont dû se présenter les premières aux recherches de l'esprit humain.

Cette analyse n'est pas, à beaucoup près, aussi difficile qu'on serait d'abord tenté de le croire. Si l'on veut examiner avec attention le principe d'où partent les spéculations les plus relevées de notre arithmétique, et ses pratiques les plus ingénieuses, on trouvera que dans cette science tout se rapporte à deux opérations très-simples, l'addition et la soustraction. La multiplication, en effet, n'est qu'une addition de nombres égaux, et la composition des puissances se réduit à la multiplication d'un même nombre par lui même, plus ou moins réitérée. La division et l'extraction des racines ont de pareils rapports avec la soustraction. Il serait inutile d'entrer dans un plus grand détail. C'est donc dans l'addition et la soustraction qu'il faut chercher l'origine de l'arithmétique proprement dite, c'est-à-dire, l'art d'opérer sur les nombres.

L'addition et la soustraction supposent la numération, que quelques personnes ont regardée mal à propos comme faisant elle-même une opération. La numération, à parler exactement, n'est que la source commune qui fournit à l'arithmétique la matière sur laquelle elle exerce toutes ses opérations. Nombrer, en effet, n'est autre chose que se former l'idée des différents assemblages d'unités, et assigner un nom à chacun de ces assemblages. C'est le premier pas de l'esprit humain par rapport à la science des nombres.

Chaque objet particulier présente à l'esprit l'idée de l'unité, et chaque assemblage d'objets ou d'unités fait naître naturellement l'idée d'un nombre, ou d'une quantité d'unités plus ou moins grande. Quelques grossiers qu'aient pu devenir la plupart des hommes après la confusion des langues et la dispersion des familles, ils ne le seront cependant jamais devenus au point de ne pas discerner les objets qui les environnaient. Les idées distinctes des nombres simples n'ont jamais pu se perdre, et il n'y a point

eu de peuples assez stupides pour ne pas apercevoir les rapports de conformité qui se trouvaient entre leurs mains, leurs pieds, leurs doigts, etc. Il en faut dire autant de l'idée générale des nombres ou de la quantité. Les notions fondamentales de l'arithmétique auront donc été incontestablement familières aux siècles même les plus grossiers.

Il me paraît également certain que les nations même les plus bornées et les plus abruties ont toujours eu des mots pour exprimer ces premières notions. Ainsi, dans tous les temps et dans tous les lieux, les peuples auront eu quelque connaissance de l'arithmétique, relativement à leurs besoins et à leurs occupations.

C'est par la numération pratique que vraisemblablement l'arithmétique aura pris naissance. J'appelle numération pratique l'art de déterminer le nombre de plusieurs objets, de compter, par exemple, de combien de têtes est composé un troupeau, combien il y d'arbres dans un champ, etc. Pour peu qu'un pareil assemblage contienne un certain amas d'unités, nous ne pouvons en embrasser exactement la totalité d'un seul coup d'œil. Les sens ne présentent alors qu'une idée confuse de multitude et de quantité. Pour déterminer cette idée, et la fixer à un nombre plutôt qu'à un autre, il faut, après avoir examiné les objets les uns après les autres, faire usage du raisonnement, et emprunter le secours de la mémoire. Ces facultés sont si imparfaites dans la plupart des hommes que, pour les aider, on est nécessairement obligé d'avoir recours à des signes extérieurs et sensibles. Les hommes auront donc été forcés de s'en procurer de fort bonne heure. On peut dire que l'institution des signes est arbitraire; mais en même temps on conviendra qu'il y en a de plus naturels et de plus commodes les uns que les autres. Par conséquent il y a au moins des raisons de convenance, qui doivent en conduire et en éclairer le choix.

La nature nous a pourvus d'une espèce d'instrument arithmétique, dont l'usage est plus étendu qu'on ne le pense ordinairement : ce sont nos doigts. (*a*). Tout nous porte à croire que ce

(*a*) On peut voir dans l'arithmétique démontrée de M. Crousaz, une manière fort ingénieuse de multiplier, les uns par les autres, tous les nombres qui ne passent pas *neuf*, avec le secours des doigts, qui tiennent lieu alors de ce qu'on appelle communément la *table* de Pythagore.

fut le premier moyen dont les hommes se servirent pour la pratique de la numération. Dans Homère, on voit Protée compter cinq à cinq, c'est-à-dire, par ses doigts, les veaux marins dont il était le conducteur (*a*). Plusieurs nations de l'Amérique n'emploient point encore aujourd'hui d'autre secours pour les calculs qu'elles ont à faire (1). Il en aura été vraisemblablement de même dans les premiers temps. Le concert de toutes les nations policées à compter par dizaines, dizaines de dizaines, ou *centaines*, dizaines de centaines, ou *mille*, et ainsi de suite, de manière que la numération recommence toujours de dix en dix; ce concert, dis-je, forme en faveur de ce que j'avance une preuve des plus fortes. On ne voit point, en effet, de raison de préférence en faveur du nombre décimal, pour en faire le terme de la numération, si ce n'est l'usage primordial de compter par les doigts, qui sont au nombre de dix. (*b*).

Il est donc plus que vraisemblable que les premiers hommes auront compté par leurs doigts tout ce qui n'en excédait pas le nombre. Au-delà de la dizaine ils auront remarqué le nombre de fois qu'ils étaient obligés de recommencer la numération décimale, pour épuiser les objets de leurs calculs, outre l'excédent qui restait

(*a*) Odyss. l. IV, v. 412.

HOMÈRE se sert dans ce passage, du mot Πεμπαζεῖν, qui suivant son étymologie signifie *assembler* par cinq, ou cinq à cinq. Plutarque et plusieurs Lexicographes nous apprennent que dans l'origine de la langue grecque, il n'y avait point d'autre terme pour signifier *compter*, *calculer*. Ce mot voulait dire alors ce qu'on a exprimé depuis par le terme Αριθμεῖν.

(1) Voyag. de DAMPIER, t. IV, pag. 140.

(*b*) Ce que j'avance est facile à prouver. Si la numération, par exemple, se répétait de cinq en cinq, au lieu de la commencer comme nous faisons de dix en dix, la multiplication deviendrait bien plus aisée. En effet toute la difficulté de cette opération ne consiste que dans celle de former de mémoire le produit des nombres moindres que celui qui fait le terme de la numération. Or, il n'est personne qui ne sache que quatre fois quatre font seize. Ce qui forme le cas le plus difficile de l'arithmétique pentenaire dont je parle, au lieu que bien des gens, à qui on demanderait combien font sept fois neuf, seraient embarrassés à trouver que sept fois neuf font soixante-trois. Je pourrais faire plusieurs autres suppositions qui ne me seraient pas moins favorables. L'arithmétique binaire de M. de Leibnitz ne laisse, à ce que je pense, rien à désirer sur ce sujet.

ARISTOTE, Problem. sect. 15, t. II, p. 752, nous apprend que de son temps il y avait encore dans la Thrace une nation qui ne connaissait point d'autre arithmétique que la quaternaire. La raison qu'il apporte de cet usage particulier à cette nation confirme encore ce que je viens d'avancer. *Ces peuples*, dit-il, *ont la mémoire aussi bornée que des enfants*. On sent assez que des gens de cette espèce eussent été bien embarrassés, s'il leur eût fallu retenir par cœur la *table* de Pythagore.

lorsque le total ne faisait pas un nombre exact de dizaines. Comme les doigts ne pouvaient leur servir qu'à fixer la somme de cet excédent ou des unités, il leur fallait quelque autre signe qui fixât le nombre des dizaines. Ils furent obligés, quand ce nombre se trouva trop grand, pour que la mémoire le pût retenir facilement, de chercher de nouveaux secours. La nature leur en offrait plusieurs : les petits cailloux, les grains de sable, de blé, les noyaux, pouvaient leur servir également à cette opération. C'est ainsi qu'en usent encore aujourd'hui plusieurs nations sauvages de l'un et de l'autre continent (1). Nous trouvons aussi des vestiges de ces pratiques originaires chez les peuples les plus anciens (*a*).

Ce que je viens de dire sur l'origine de la numération pratique suffit, je crois, pour faire imaginer de quelle manière on put la perfectionner. Il est facile de concevoir comment, avec les doigts et de petites pierres, on parvint bientôt à faire des calculs assez étendus. Il ne faut pour cela que suivre les ouvertures que j'ai données, et étendre le plan que j'ai tracé. Si l'on demande, par exemple, comment faisaient les premiers arithméticiens, lorsqu'ils avaient à compter un assemblage d'objets assez nombreux pour les obliger de recommencer plusieurs fois la numération décimale, je réponds que vraisemblablement l'habitude, qu'ils avaient prise de marquer chaque dizaine d'unités par un seul signe, les porta naturellement à exprimer aussi chaque dizaine de dizaine ou chaque *centaine*, par un seul et même symbole. Supposons que nos arithméticiens aient pris des pierres blanches pour désigner les dizaines, des cailloux d'une couleur différente leur fourniront un moyen aisé pour représenter les centaines. Après cette découverte il ne fut pas difficile d'imaginer des symboles pour désigner les dizaines de centaines, ou les *mille*, etc.

Les premiers peuples purent encore, au lieu de distinguer les

(1) Voyage de DAMPIER, t. IV, pag. 246. — Mœurs de sauvages, t. I, pag. 517.

(*a*) Voy. HEROD. l. II, n. 36.

Il y a grande apparence qu'originairement les petites pierres furent ce dont on fit le plus généralement usage, pour les opérations arithmétiques. Le mot de *calcul*, que nous avons emprunté des Romains, a vraisemblablement rapport à l'ancienne pratique d'employer de petits cailloux dans les opérations un peu composées. Il en est de même en grec où le mot ψηφίζω, venant de la racine ψῆφος, *petite pierre* ou *caillou*, signifie, entre autres choses, *calculer*.

dizaines, des centaines, par la couleur de leurs symboles, employer toujours les mêmes, en observant seulement de les placer, les uns à l'égard des autres, dans un ordre qui en déterminât la valeur relative, comme nous faisons par rapport à nos chiffres, qui, sous une même figure, ont cependant différentes valeurs, suivant le rang qu'ils tiennent et la place qu'ils occupent. C'est ainsi que les peuples ont pu se procurer bientôt les moyens de porter la pratique de la numération au-delà même des bornes que pouvait exiger le genre de vie qu'ils menaient.

L'invention des méthodes, dont je viens de parler, dut naturellement conduire à celle de l'addition. Dès qu'on sut nombrer avec facilité un assemblage d'objets, quelque considérable qu'il pût être, il ne fallut pas un grand effort pour en nombrer plusieurs ensemble, c'est-à-dire, pour en faire l'addition. Il n'était question que de rapprocher les uns des autres les symboles numériques, de façon qu'on eût tout à la fois sous les yeux leurs *unités*, leurs *dizaines*, et leurs *centaines*, etc. Il ne s'agissait ensuite que de réduire ces différents symboles en un seul. L'art d'opérer cette réduction ne se sera pas fait chercher bien long-temps. Pour y parvenir, il ne fallut que sommer à part les *unités*, puis les *dizaines*, les *centaines*, etc., et former le symbole de chacune de ces sommes, à mesure qu'on les trouvait ; faire, en un mot, par parties ce que le peu d'étendue de l'esprit humain ne permet pas de faire tout d'un coup.

S'il fut facile de passer, comme on vient de le voir, de la pratique de la numération à celle de l'addition, il le fut encore bien davantage de trouver l'art de multiplier un nombre par un autre. Il y a tout lieu de croire qu'on fit d'abord la multiplication par le moyen de l'addition. La marche de l'esprit humain est naturellement assez lente. Ce n'est qu'avec bien de la peine et après beaucoup de temps, qu'il parvient à franchir les milieux qui séparent ses connaissances, quelque analogie qu'elles aient entre elles. Dans l'origine, la multiplication et l'addition ne faisaient donc vraisemblablement qu'une seule et même opération. Voulait-on, par exemple, multiplier 12 par 4, on formait quatre fois le symbole de 12, et on réduisait ces quatre symboles à un seul, suivant les règles que nous venons d'établir.

Mais cette manière de procéder à la multiplication, par voie d'addition, devenait fort embarassante et excessivement longue,

ès que l'un et l'autre des nombres qu'il fallait multiplier l'un ar l'autre était un peu considérable. S'il était question de multiplier seulement 15 par 13, il fallait poser treize fois le symbole de 5, et sommer ces treize symboles. Ceux qui se trouvèrent les plus xercés dans l'usage du calcul durent bientôt s'apercevoir qu'on ouvait abréger ce procédé, en formant trois fois seulement le ymbole de 15, et une fois celui de 150, c'est-à-dire, le symbole lu produit de 15 par 10, et prendre ensuite la somme de ces symoles. Tel aura été probablement le premier pas de l'esprit humain vers la multiplication proprement dite, c'est-à-dire, vers 'art de faire l'addition d'une manière facile et prompte, lorsqu'il 'agissait de sommer des nombres égaux. Cette opération cependant ne put atteindre un certain degré de facilité, que quand la pratique du calcul fut devenue assez familière, pour que ceux qui en faisaient usage contractassent l'habitude de former de mémoire les produits de tous les nombres qui contiennent moins de dix unités.

Le détail où je viens d'entrer sur l'origine de la numération, de l'addition et de la multiplication, me dispense, je crois, d'exposer mes conjectures sur la manière dont ces opérations ont pu enfanter la soustraction et la division. Je laisse au lecteur le plaisir d'imaginer de lui-même quels furent les premiers moyens dont les hommes se servirent pour décomposer les nombres après avoir trouvé l'art de les unir, et de les assembler par la voie de l'addition et de la multiplication. De toutes les opérations simples de l'arithmétique, la division est, sans contredit, la plus difficile. Elle n'aura donc été inventée que la dernière, et après que les peuples eurent formé des établissements solides.

Je finis, en observant que, selon toutes les apparences, les premiers hommes n'étaient pas bien riches en expressions arithmétiques. Je ne crois pas qu'originairement on eût de mots particuliers pour désigner les nombres qui contenaient plus de dix unités. Voulait-on, par exemple, énoncer le nombre 127 ? on disait une dizaine de dizaines, deux dizaines et sept, ou plutôt sept, deux dizaines, et une dizaine de dizaine; car il est constant qu'anciennement on énonçait les nombres d'une façon toute opposée à la nôtre. On commençait toujours par l'expression de leurs unités, pour remonter à celle de leurs dizaines, puis à celles de leurs centaines, etc. Cet usage est clairement marqué dans le texte hé-

breu de l'Ecriture, dans Hérodote (1), et même dans d'autres auteurs encore plus récents. On y voit l'ancienne pratique d'exprimer les nombres, en commençant toujours par les quantités les plus simples, pratique fort analogue à la manière de nombrer des premiers arithméticiens. Peut-être même cette méthode est-elle plus conforme à la marche ordinaire de l'esprit humain, qui se porte naturellement du simple au composé.

Je ne sais encore si on ne pourrait pas aller jusqu'à croire qu'originairement il n'y avait point de mot propre et distinctif pour caractériser les nombres qui contenaient dix unités. La manière dont plusieurs peuples énoncent encore à présent les nombres qui ont plus de cinq unités paraît autoriser cette conjecture. La plupart des nations de l'Amérique comptent par cinq, et dans ces langues on n'a donné de nom qu'aux nombres qui contiennent deux unités. Si ces peuples veulent énoncer le nombre de trois, de quatre, de cinq, ils disent deux et un, deux et deux, deux, deux et un (2).

La liaison métaphysique, qui se trouve entre les différentes opérations de l'arithmétique, établit entre elles une espèce de continuité qui m'a forcé de les faire naître successivement les unes des autres. Je n'ai pas pu mettre d'intervalle sensible et marqué entre la pratique de l'une de ces opérations et l'invention de celle qui suit immédiatement. Mais dans tout ceci je n'ai prétendu suivre qu'un ordre systématique. Je suis bien éloigné de croire que la construction d'un édifice, tel que celui dont je viens de tracer le plan, n'ait souffert aucune interruption. J'ai dit ce qui m'a paru le plus vraisemblable, et j'ai consulté les lumières de la raison, au défaut de celles de l'histoire, qui nous manque entièrement.

On ne peut cependant pas douter qu'une partie des opérations dont je viens de parler n'aient été connues dès les siècles que nous parcourons présentement. L'usage des poids et des balances remontent à la plus haute antiquité. L'écriture dit qu'Abraham acheta le champ où Sara fut enterrée, 400 sicles d'or, et qu'il les fit peser à la vue de tout le peuple (1). On se servait donc alors dans le commerce de pièces de métal, dont la valeur était déter-

(1) Voy. l. VII, n. 184, etc.
(2) Lettr. édif. t. XXIII, p. 318. — Voyag. de Jean de Léry, pag. 307.
(1) Gen. c. XXIII, ỳ. 16.

minée par le poids. Ce fait ne laisse aucun doute sur les progrès qu'on avait déjà faits en arithmétique. Sans cette science, l'invention des poids et des balances n'eût été d'aucun secours. L'usage de ces mesures exige des opérations numériques plus composées que la simple addition.

Après avoir parlé de l'origine et des premiers progrès de l'arithmétique, il ne sera pas, je crois, hors de propos de rechercher quels auront été les caractères dont on aura fait usage anciennement pour conserver la mémoire et le résultat des opérations arithmétiques.

L'invention des caractères numériques doit être fort ancienne. En effet, les cailloux, les petites pierres, les grains de blé, etc., étaient bien un secours suffisant pour faire les opérations arithmétiques; mais ils n'étaient point propres à en conserver le résultat. Le moindre événement suffisait pour déranger des signes aussi mobiles que ceux dont je parle. On était donc exposé à perdre en un moment le fruit d'une longue et pénible application. Il était cependant d'une nécessité absolue, dans plusieurs occasions, de conserver les résultats des opérations arithmétiques. Il fut, par conséquent, nécessaire d'inventer de bonne heure des signes qui pussent servir à représenter les faits avec exactitude. L'écriture alphabétique n'est pas de la première antiquité (1); il a donc fallu y suppléer par quelque autre moyen. C'est ce qu'il s'agit d'examiner : commençons par les Egyptiens.

Il nous est resté fort peu de lumières dans les écrits des anciens sur la manière dont les Egyptiens faisaient leurs opérations arithmétiques. Hérodote est le seul qui paraisse y avoir fait quelque attention. Cet auteur dit que les Egyptiens se servaient de petites pierres, de même que les Grecs, avec cette différence cependant que ceux-ci plaçaient leurs jetons, s'il est permis d'employer ce terme, de la gauche à la droite, et que les Egyptiens au contraire les rangeaient de la droite à la gauche (2). Cette différence, pour le dire en passant, était une suite naturelle de la manière dont ces peuples disposaient les caractères de leur écriture. J'en ai parlé dans le livre précédent (3).

Mais ce passage d'Hérodote ne fournit aucune lumière sur la

(1) Voy. *suprà*, l. II, chap. 6.
(2) HEROD. l. II, n. 36.
(3) Voy. *suprà*, p. 193.

question qui nous occupe. Car, en premier lieu, cet auteur ne nous apprend rien sur la forme des caractères arithmétiques en usage chez les Egyptiens. Il ne parle d'ailleurs que de temps bien postérieurs à ceux que nous parcourons. Néanmoins on ne peut pas douter que les Egyptiens n'eussent imaginé des caractères arithmétiques avant le temps où ils ont connu les caractères alphabétiques. Tâchons, s'il est possible, de suppléer au silence des historiens par quelques conjectures fondées sur ce qui nous reste des anciens monuments de cette nation.

Les obélisques doivent incontestablement être mis au rang des plus anciens monuments élevés par les Egyptiens. On n'ignore pas que ces grandes aiguilles sont chargées de différentes figures qui nous paraissent extrêmement bizarres. Ces figures, connues sous le nom d'hiéroglyphes, étaient l'ancienne écriture des Egyptiens (1). On sait de plus, par les témoignages de Diodore, de Strabon et de Tacite, que les souverains, qui avaient fait élever des obélisques, avaient eu soin d'y faire marquer le poids de l'or et de l'argent, le nombre d'armes et de chevaux, la quantité d'ivoire, de parfums et de blé que chaque nation soumise à l'Egypte devait payer (2). Il est donc certain que, parmi les différentes figures qu'on voit sur ces monuments, il y en a quelques-unes destinées à exprimer des nombres. Il s'agit de décider quelles peuvent être ces marques, et de juger par là quels étaient les symboles arithmétiques des Egyptiens, avant que ces peuples connussent les caractères alphabétiques. Je vais exposer les conjectures qu'a proposées sur cette question un des plus judicieux critiques de notre siècle.

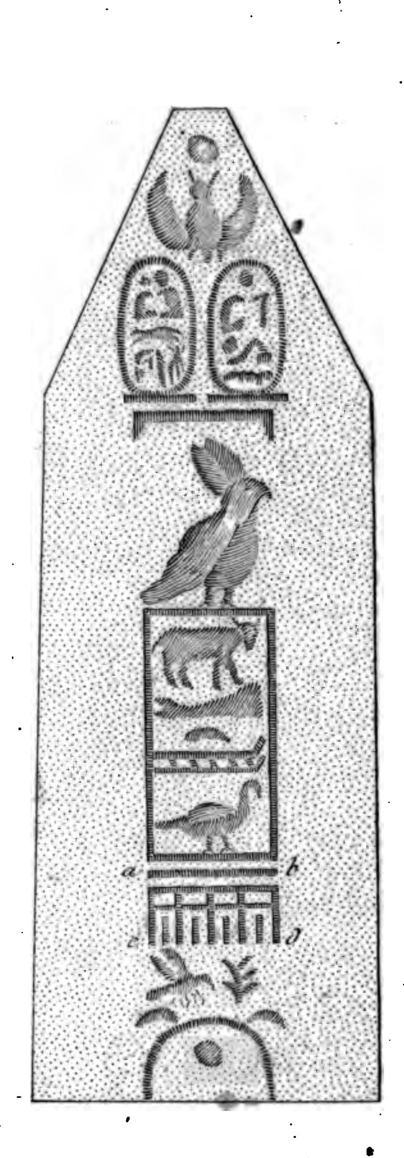
Vers le haut de la plupart des obélisques, on remarque neuf lignes perpendiculaires accompagnées de quelques lignes horizontales posées au-dessus. M. Bianchini conjecture que ces neuf lignes sont des caractères numériques. Cette pensée lui est venue par la ressemblance qu'il a cru remarquer entre ces lignes et la disposition de celles qui servent de colonnes arithmétiques dans la table publiée par Velser, et dans celle que les Chinois attribuent à Lixéus. Il s'y est ensuite confirmé par les témoignages des auteurs dont je viens de parler, et par ceux d'Hermapion et d'Ammien Marcellin. Voici de quelle manière M. Bianchini conçoit

(1) Voy. *suprà*, l. II, chap. 6.

(2) DIOD. l. I, p. 67. — STRABO liv. XVII, p. 1171. A. TACIT. Ann. liv. II, n. 60.




...nt probablement des Symboles numeriques.




d, sont probablement des Symboles num

que les Egyptiens se servaient de ces ligues pour exprimer toutes sortes de nombres (1).

Depuis un jusqu'à neuf, dit-il, il n'y a point de difficulté qu'en mettant, par exemple, au-dessous de l'une des neuf lignes perpendiculaires, dont je viens de parler, une boule pour indiquer les tributs qui se payaient en or, cela ne pût signifier une quantité de livres relatives au rang qu'occupait cette perpendiculaire, à compter de la droite à la gauche. Supposons que la boule fût au-dessous de la cinquième ligne, cette marque désignait cinq livres d'or; si la boule était sous la septième, elle en désignait sept, etc. Quant aux nombres qui excèdent les neuf unités, ils pouvaient être marqués par les lignes horizontales posées au-dessus des perpendiculaires. Ces lignes horizontales déterminaient vraisemblablement les lignes perpendiculaires à signifier des dizaines, des centaines, des mille, etc., au lieu d'unités, selon qu'elles étaient surmontées d'une, de deux, de trois, etc., transversales (*a*).

L'art d'une semblable arithmétique, composée de lignes perpendiculaires et transversales, a été l'origine de la figure des

(1) La Istoria univ. p. 106, etc. — Essai sur les hiérogl. des Egyptiens, p. 612, note (*d*).

(*a*) Pour confirmer ses conjectures, M. Bianchini propose quelques exemples. Supposons, dit-il, que les Egyptiens voulussent faire entendre qu'un prince, la septième année de son règne, avait entrepris une expédition, ils pouvaient représenter une abeille (symbole d'un roi, suivant Ammien Marcellin), les ailes déployées, et la faire répondre à la septième des lignes perpendiculaires. S'agissait-il de marquer que la Lybie payait tous les ans 70 livres, il suffisait de mettre une ligne transversale accompagnée d'un signe qui répondît au-dessus de la septième ligne perpendiculaire. Alors ce signe qui n'aurait marqué que 7 unités, sans la ligne transversale, indiquait sept dizaines au moyen de cette ligne; doublant de cette façon les lignes transversales, on pouvait exprimer sept mille, etc.; et, afin de montrer que le nombre sept mille signifiait des livres d'or ou d'argent, il n'y avait qu'à ajouter au-dessous du signe numéral le caractère ou l'hiéroglyphe, destiné à marquer l'or ou l'argent. Il en faut dire autant à l'égard du nombre des soldats, des présents et des richesses, aussi bien que des années et du nombre de mois, ou de jours, quand par hasard on gravait sur les monuments quelque observation céleste.

L'inspection des obélisques porte à croire que la suite de ces espèces de chiffres est disposée de haut en bas; d'où il est assez naturel de conclure que l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens allait aussi de haut en bas, et formait des colonnes perdendiculaires; ce qui paraît fort vraisemblable, car les Chinois, la plupart des Indiens, et plusieurs autres peuples, ont observé et observent encore aujourd'hui le même ordre dans la disposition de leurs caractères. Ils n'écrivent pas leurs mots en les étendant horizontalement, comme nous, mais en commençant par en haut, et descendant en ligne droite; pratique qu'on peut regarder comme un reste de l'écriture hiéroglyphique.

nombres chez les Grecs et chez les Latins. Les unités, dans les premières opérations, s'exprimaient par de simples lignes tirées perpendiculairement. Ces figures ressemblaient à la lettre I de notre alphabet (1). Il y a donc quelque lieu de croire, par rapport aux neuf lignes qu'on trouve sur les obélisques, que les Egyptiens ont employé ces marques préférablement à toute autre figure ou caractère, pour exprimer des nombres, puisque les anciens ne se servaient en arithmétique que de ces deux espèces de signes, des lignes perpendiculaires et des lignes transversales (*a*).

Les Egyptiens ne sont pas les seuls qui, au défaut de caractères alphabétiques, aient su se procurer les moyens de conserver les résultats de leurs opérations arithmétiques. J'ai parlé dans le livre précédent des Quipos des Péruviens. C'étaient, comme on l'a vu, des espèces de franges composées de fils ou de cordelettes de différentes couleurs, et chargées d'un certain nombre de nœuds. Ces Quipos, par la combinaison de leurs couleurs et de leurs nœuds, tenaient lieu aux Péruviens de livres et de registres pour les impositions, les répartitions, en un mot, pour toutes les opérations d'arithmétique dont ils avaient besoin (*b*). A l'égard des Mexicains, il paraît, par ce qui nous reste de leurs monuments, que les hiéroglyphes suppléaient, chez ces peuples, à l'écriture alphabétique et aux caractères numériques (2).

Au reste, je ne crois pas que, dans les siècles dont il s'agit présentement, on ait porté, même parmi les peuples les mieux policés, les découvertes arithmétiques au-delà des quatre opérations dont j'ai parlé ci-dessus, l'addition, la multiplication, la soustraction et la division. Les hommes ne sont industrieux qu'autant que le besoin les force à le devenir. Les sociétés qui se formèrent dans les siècles qui suivirent immédiatement la confu-

(1) BIANCHINI, *loco cit.* p. 112.

(*a*) Ceci confirme ce que nous avons avancé plus haut, et prouve que l'origine des *chiffres*, ou caractères numériques, se confond avec celle de l'écriture hiéroglyphique. Encore aujourd'hui nos chiffres arabes sont de purs hiéroglyphes; ils ne représentent point des mots, mais réellement des choses. C'est ce qui fait que, quoique ceux qui les emploient parlent diverses langues, c'est-à-dire, s'expriment par des sons différents, ces caractères néanmoins réveillent les mêmes idées de nombre, dans leur esprit.

(*b*) Hist. des Incas, t. II, p. 53.

Il en est de même chez les nègres de la côte de Juida : ces peuples ignorent l'art d'écrire. Cependant ils calculent les plus grosses sommes avec une grande facilité, par le secours de petites cordes garnies de nœuds qui ont leur signification. Hist. génér. des Voyages, t. IV, p. 283, 373 et 394.

(2) ACOSTA, Hist. nat. des Indes occid. l. VI, c. 7.

sion des langues et la dispersion des familles ne tirèrent vraisemblablement pas de l'invention des premiers symboles arithmétiques, tout le parti qu'on en pouvait tirer. Les calculs qu'on avait à faire alors ne devaient pas être fort étendus. Les quatre premières règles d'arithmétique doivent suffire pour toutes les opérations dont on pouvait avoir besoin. On doit dire de ces commencements de l'arithmétique, que c'était plutôt l'usage que la science des nombres qu'on connaissait. C'est même beaucoup que d'avoir été en moins de sept cents ans jusqu'à l'invention des quatre règles dont je parle. Il y a plusieurs sciences dont les progrès n'ont pas été, toute proportion gardée, à beaucoup près si rapides.

---

## ARTICLE SECOND.

### *Astronomie.*

On ne doit point se flatter de parvenir jamais à déterminer le siècle auquel les hommes ont commencé à étudier le cours des astres. L'origine de l'astronomie, si par cette expression on entend les premières observations sur les mouvements célestes, se perd dans les temps les plus reculés. Nous voyons par les livres saints que, dès le premier âge, on a dû avoir quelques méthodes pour mesurer le temps. Le calcul que Moïse nous donne de la durée de la vie des premiers patriarches, et la manière dont il explique les circonstances du déluge, ne permettent pas d'en douter. La mémoire, sans doute, s'en était conservée dans la la branche de Sem ; autrement Moïse n'aurait pas pu nous instruire des faits dont je viens de parler.

Ce qui avait pu échapper des connaissances astronomiques, au déluge, n'aura cependant pas été d'une grande utilité pour la plupart des descendants de Noé. J'ai exposé ailleurs l'effet qu'avaient produit la confusion des langues et la dispersion des familles dans les différentes contrées de cet univers (1). Si la mé-

(1) *Suprà*, p. 20.

science vaine et ridicule leur aura fait trouver de bonne heure les moyens de déterminer le cours des astres, et leurs différents aspects. Sans cette connaissance, ils n'auraient pas pu tirer les horoscopes. C'est à l'art frivole de vouloir lire les destinées des hommes dans le ciel, que l'astronomie a dû ses plus grands progrès (*a*).

Il n'est pas surprenant, après ces réflexions, que les Chaldéens aient été mis au rang des plus anciens observateurs. Bélus, un des premiers souverains de Babylone, a même été regardé comme un des inventeurs des méthodes astronomiques (1); mais il ne ne nous est resté aucun monument de ces anciennes découvertes. On nous parle, il est vrai, d'une suite d'observations astronomiques envoyées, dit-on, de Babylone à Aristote, par Callisthènes, qui accompagna Alexandre dans son expédition. Elles embrassaient, à ce qu'on prétend, un espace de 1907 ans, à compter depuis le commencement de la monarchie des Babyloniens, jusqu'au passage d'Alexandre dans l'Asie (2). Selon ce calcul, les premières observations des Chaldéens dateraient de l'an 115 après le déluge.

Mais ce récit ne mérite aucune attention : il n'est débité que par un auteur assez moderne, Simplicius, philosophe péripatéticien, qui vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne; encore ce commentateur ne dit-il pas avoir lu le fait en question dans aucun écrit d'Aristote : il l'avait tiré de Porphyre, philosophe platonicien, qui n'était lui-même guères plus ancien que Simplicius (*b*). Ces autorités sont trop récentes pour devoir entraîner notre suffrage. Hypparque et Ptolémée, bien antérieurs à Porphyre et à Simplicius, n'ont point connu ces prétendues observations. Ils avaient cependant recherché avec beaucoup de soin les écrits des anciens astronomes, mais ils n'avaient point trouvé d'observations faites par les Babyloniens, qui remontassent au-delà de l'époque

(*a*) KÉPLER disait, et avait grande raison de le dire, il y a cent ans, que l'astrologie etait une folle, fille d'une mère très-sage, qui ne pouvait néanmoins se passer de cette folle pour se soutenir, et pour vivre. Præfat. ad Tabul. Rudolphin. p. 4.

(1) PLIN. l. VI, sect. 30, p. 331. — SOLIN c. 56. *init.* — ACHILL. TAT. ad Arat. Phœn. *init.* — MART. CAPELLA, l. VI, de Babyl. p. 225.

(2) PORPHYR. *apud* Simplic. *init.* l. II. — ARISTOT. de Cœlo, fol. 123. *recto.* lin. 18.

(*b*) PORPHYRE vivait dans le troisième siècle de l'ère chrétienne; c'est pourquoi je le regarde comme un auteur très-moderne, eu égard au temps dont il s'agit.

de Nabonassar (1). Il doit donc passer pour constant que nous ne sommes point informés de l'état de l'astronomie chez ces peuples, avant le règne de ce prince, qui monta sur le trône l'an 747 avant J.-C. Tout ce qui précède cette époque doit être mis au nombre de ces traditions incertaines, sur lesquelles il n'est pas possible d'asseoir aucun jugement (2).

Ce que je viens de dire sur les motifs qui auront occasioné les premiers progrès de l'astronomie chez les Babyloniens peut très-bien s'appliquer aux Egyptiens. Ils étaient également infatués de l'astrologie judiciaire (3). Les mêmes avantages étaient d'ailleurs communs à ces deux peuples, l'ancienneté de la monarchie, l'application à l'agriculture (4) et la beauté du climat. On peut dire même qu'à cet égard les Egyptiens étaient situés encore plus favorablement que les Chaldéens. Placés près de l'équateur, ils pouvaient apercevoir la plus grande partie des étoiles, et les révolutions des corps célestes devaient leur paraître moins obliques qu'aux astronomes de la Chaldée. Ajoutons à toutes ces considérations ce goût et cette application constante dont les Egyptiens paraissent avoir été doués pour toutes les sciences.

Nous sommes un peu mieux instruits des anciennes découvertes astronomiques des Egyptiens, que de celles des Chaldéens. Toute l'antiquité convient qu'ils ont été des premiers qui aient donné une forme certaine à leur année (5). Ils l'avaient distribuée en douze mois, dit Hérodote, par la connaissance qu'ils avaient des astres (6). Ces mois n'avaient pour toute dénomination, dans les commencements, que celle de premier mois, second mois, troisième mois, ainsi du reste jusqu'au douzième (*a*).

Il n'est pas possible de déterminer la forme que l'année de douze mois a eue originairement chez les Egyptiens. A-t-elle été purement lunaire, c'est-à-dire, de trois cent cinquante-quatre jours ? ou l'ont-ils composée de trois cent soixante dès le moment

(1) Voy. MARSHAM, p. 474.
(2) Voy. les Mémoires de Trév., Janv. 1766. art. 8.
(3) HEROD. l. II, n. 82. — CICERO de Divinat. l. I, n. I, t. III, p. 4. — PLUT. t. II, p. 149. A.
(4) *Suprà*, p. 99 et 100.
(5) CLEM. ALEX. Strom. l. I, p. 361. — JOS. Antiq. l. I, c. 3. — MACROB. Saturn. l. I, c. 12, p. 242. — LUCIAN. de Astrolog. p. 362.
(6) L. II, n. 4.
(*a*) Voy. les Mémoires de l'Acad. des Inscript. t. XIV. M. p. 334.
C'est ce dont on peut se convaincre en lisant la manière dont Moïse, qui était bien instruit en astronomie, détaille les circonstances du déluge. Il ne désigne les mois que par les noms de *second*, de *septième*, de *dixième*, et de *premier mois*. Gen. c. 7 et 8.

de son institution? C'est ce qu'on ne peut décider. On voit seulement que l'année de trois cent soixante jours devait être d'un usage très-ancien en Egypte : elle avait été réglée ainsi dès avant Moïse. Nous n'en saurions douter, puisque c'est d'une pareille année que le législateur des Juifs s'est servi pour compter celles du monde, et, en particulier, celle du déluge (1).

Des faits si succincts et si peu circonstanciés ne nous mettent guères à portée de juger de l'état de l'astronomie dans les siècles que nous parcourons présentement. En général, nous manquons de détails sur les moyens que les peuples ont employés originairement pour connaître et pour mesurer le cours des astres : nous ne sommes point instruits de leurs progrès successifs en astronomie. Essayons néanmoins, en rassemblant diverses circonstances, de conjecturer comment on sera parvenu à jeter les fondements d'une science dont la société civile a toujours eu un besoin si sensible.

On peut regarder comme le premier pas que les hommes aient fait, pour se procurer une mesure de temps, l'établissement de cette petite période de sept jours, qui porte le nom de *semaine*. On voit que, de temps immémorial, elle a été en usage chez presque tous les peuples, et que l'arrangement en a été parfaitement uniforme. Les Hébreux, les Assyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Arabes, toutes les nations de l'orient en un mot, se sont toujours servi de semaines composées de sept jours (2). On retrouve aussi cet usage chez les Romains, chez les anciens habitants des Gaules, des îles Britanniques, de la Germanie, du Nord et de l'Amérique (3). C'est bien inutilement qu'on a voulu proposer plusieurs conjectures sur les motifs qui ont pu déterminer l'univers entier à s'accorder sur cette manière primitive de partager le temps. Il est visible que la tradition sur le temps qu'a duré la création du monde a donné lieu à l'usage universel et immémorial qui a partagé originairement la semaine en sept jours.

Mais cette mesure avait trop peu de rapport avec les travaux du labourage, pour n'en pas chercher de plus proportionnée aux

(1) Voy. *Infrà*, p. 245.

(2) Voy. SCALIGER, de Emendat. temporum. — SELDEN, de Jure nat. et Gent. l. III, c. 17, etc. — Mém. de l'Acad. des Inscript. t. IV, p. 65.

(3) Voy. le Spectacle de la nature, t. VIII, p. 53.

besoins de la société. On n'a pas dû être long-temps à remarquer que tous les changements des phases de la lune s'achevaient à peu près en quatre semaines, et qu'ensuite cette planète reparaissait telle qu'on l'avait vue à sa première apparition. Il fut donc aisé, en réunissant le nombre de jours que la lune employait à chacun de ses quatre changements, de connaître le temps de sa révolution entière d'occident en orient : telle a été probablement l'origine du mois.

Nous voyons que, dans les premiers âges, l'*année*, chez presque tous les peuples, n'était composée que d'un mois; et encore ce mois était-il lunaire (*a*). Ce fait nous prouve qu'on ne connut point d'abord l'*année* proprement dite, ni de mesure plus longue pour supputer les temps, que l'intervalle des révolutions lunaires (*b*). Il est vraisemblable même, que, comme la lune ne se rejoint au soleil qu'en plus de vingt-neuf jours et demi, les premiers hommes, peu accoutumés à tenir compte des différences

(*a*) Diod. l. 1, p. 30. — Varro apud Lactant. Inst. l. II, c. 13, p. 169. — Plin. l. VII, sect. 49, p. 403.— Plut. in Numa. p. 72. B. — Ex Eudoxo, Proclus, in Tim. pag. 31. — Stob. Eclog. phys. p. 21. — Gemin. p. 34.— Suid. in *voce* Ἥλιος, t. II, p. 54.

Le Ouaiki, historien chinois, dit aussi que Tiho-ang, second empereur de la première dynastie, partagea le jour et la nuit, et régla que trente jours feraient une lune.

(*b*) Je sais que plusieurs critiques ne veulent pas admettre ces années d'un mois : ils prétendent que c'est un fait imaginé dans les siècles postérieurs, pour expliquer la durée excessive que certains peuples donnaient aux règnes de leurs premiers souverains. Le principal motif qui a engagé la plupart des critiques, dont je parle, à rejeter les années d'un mois, c'est qu'en les admettant on tomberait, disent-ils, dans une autre extrémité. Car, suivant ce calcul, la durée de la vie, même de ceux qu'on dit être morts dans un âge très-avancé, n'aurait été que de vingt-sept à vingt-huit ans. Il s'ensuivrait encore qu'ils auraient eu des enfants dès l'âge de deux ou trois ans.

A cela, je réponds qu'on ne doit pas faire usage de ces années d'un mois, pour réduire à un calcul fixe et certain les époques des premiers siècles de l'histoire profane. Je suis en effet très-convaincu qu'on n'en a point tenu d'état. Les premiers peuples manquaient de moyens propres à nous transmettre les faits avec exactitude. Aussi n'avaient-ils que des notions très-confuses de la chronologie. Ils n'ont parlé sur ce sujet qu'au hasard et sans principes. Lorsque dans des siècles plus éclairés on s'est mis à écrire l'histoire des premiers temps, on aura voulu consulter les anciennes traditions; mais elles étaient alors si fort altérées, qu'il en a dû résulter bien des erreurs. C'est la source de toutes les difficultés qu'on rencontre dans la chronologie des anciens peuples ; ils n'avaient originairement ni règles, ni mesures pour évaluer la durée du temps : il n'y a que le peuple hébreu qui ait pu nous donner sur ce sujet des lumières exactes et solides : c'est un avantage marqué qu'a son histoire sur celle de tous les autres peuples. La famille de Sem avait conservé des connaissances dont les nations profanes ont été privées pendant quelques siècles.

qui ne pouvaient devenir sensibles qu'après un certain temps, fixèrent originairement le mois à trente jours (1).

Une manière de mesurer le temps si peu exacte, n'a pu avoir lieu que dans l'enfance du monde. Les différentes productions de la terre, ont dû bientôt faire employer quelques périodes plus longues que celles d'une révolution lunaire. On fit d'abord usage de la distinction des saisons, auxquelles on donna aussi le nom d'*années*. C'est par cette raison que, dans l'antiquité, il est parlé d'années de trois, de quatre et six mois (2). Les Nègres de la Gambia comptent encore aujourd'hui les années par les pluies périodiques qui tombent dans leur climat (3). On parvint enfin à trouver une mesure de temps plus conforme à l'idée que nous avons aujourd'hui de l'année. On ne dut pas tarder à s'apercevoir que douze révolutions de la lune ramenaient sensiblement les mêmes saisons et la même température de l'air. D'après cette connaissance, il fut assez facile de partager l'année en douze parties à peu près égales. En suivant cette espèce de généalogie des différentes mesures du temps, on conçoit aisément pourquoi l'année aura d'abord été purement lunaire, c'est-à-dire, de trois cent cinquante-quatre jours. C'est ainsi que l'avaient réglée les plus anciens peuples (*a*). Ils s'en sont servi plus ou moins longtemps, à proportion qu'ils se sont policés plus ou moins vite, et que le genre de vie qu'ils menaient exigeait des connaissances plus ou moins exactes. Les Tartares, les Arabes et tous les autres peuples qui tirent leur subsistance de la chair et du lait des animaux, plutôt que des fruits de la terre, se servent encore aujourd'hui de l'année lunaire (*b*).

(1) Voy. DIOD. l. I, p. 30. — SYNCELL. p. 18. — Et ce que j'ai dit des Chinois, *suprà*, note (*a*).

(2) DIOD. l. I, p. 30. — PLIN. l. VII, sect. 49, p. 403. — CENS. de die nat. c. 19. — S. AUG. de civit. Dei. l. XII, c. 10.

(3) Hist. génér. des Voyag. tom. III, p. 207.

(*a*) La Néoménie seule, quand même les autres monuments historiques manqueraient, suffirait pour établir ce fait d'une manière incontestable; tous les anciens peuples ont été dans l'usage de célébrer par des fêtes chacun des renouvellements de la lune. Voy. SPENCER, de leg. Hebr. Ritual. li. III, chap. I. Dissert. 4.

La célébration de la Néoménie se retrouve jusques chez les nations de l'Amérique. Hist. des Incas, t. II, p. 36 et 44.

(*b*) C'est par cette raison que les Sauvages n'ont presque aucune connaissance de l'astronomie : leur genre de vie ne les a point mis dans la nécessité de s'y appliquer. La plupart de ces peuples tirent leur subsistance de la chasse et de la pêche : ils ne connaissent point l'agriculture. Par une suite de ce genre de vie, ils n'ont point de demeure fixe, la mesure et la règle du temps ne leur sont donc point nécessaires pour se conduire.

La manière dont j'ai dit qu'originairement le mois avait été réglé, pourrait à la vérité donner lieu de penser que l'année a dû être primitivement plus longue que je ne la suppose. On a vu que vraisemblablement les premiers hommes avaient évalué à trente jours les révolutions synodiques de la lune. Il paraîtrait assez naturel d'en conclure que leur année a dû être originairement de trois cent soixante jours. Je ne pense pas cependant qu'on doive le présumer. Il y a tout lieu de croire que l'évaluation du mois à trente jours ne fut, pour ainsi dire, que provisionnelle, et ne subsista que jusqu'au moment où l'on vint à former l'année de douze lunaisons. Alors il fallut rectifier l'ancienne évaluation du mois lunaire, et supprimer des jours à proportion que la lune avançait ou retardait. C'est un usage que nous savons avoir été pratiqué par tous les peuples de l'antiquité. Dans les premiers temps, on ne comptait le commencement du mois que du jour où la lune paraissait (1). Aussi voyons-nous qu'alors, si quelques mois avaient trente jours, d'autres n'en avaient que vingt-huit. Cette manière de régler les mois de l'année lunaire se pratique encore dans plusieurs pays (2).

Cette détermination de l'année n'a cependant pas dû subsister long-temps parmi les peuples qui faisaient leur principale occupation de l'agriculture. La différence de l'année lunaire, d'avec la vraie année solaire, est si considérable, qu'en moins de dix-sept de ces années, l'ordre des saisons se trouve absolument renversé, l'été prenant la place de l'hiver, et l'hiver celle de l'été. On aura donc été bientôt obligé d'en venir à une réforme, qui vraisemblablement aura encore été assez imparfaite.

Quoique le cours de la lune ait été certainement la première règle que les peuples aient suivie pour mesurer le temps, on ne peut pas néanmoins douter que les mouvements du soleil ne les aient occupés très-anciennement. Les approches et les éloignements de cet astre, les jours plus courts et plus longs, la vicissitude des saisons, etc., ont dû être, dès les premiers siècles, l'objet de l'étude des hommes. Il n'est pas possible qu'on nait aussi fait attention aux différentes grandeurs des ombres méridiennes : leur variation est trop sensible pour n'avoir pas

(1) Voy. Cicer. in Verr. act. 2da. l. II, n. 52. t. IV, p. 244.

(2) Voyage de Chardin, t. V, pag. 217, t. VII, p. 438. — Voyage de Pyrard, p. 100, etc.—Rec. des Voyages au Nord, t. X, p. 175.

été bientôt remarquée. On dut encore s'apercevoir qu'au bout de quelque temps le soleil changeait sensiblement le point de son lever et de son coucher dans l'horizon. C'est en observant tous ces phénomènes qu'on parvint à découvrir que la révolution du soleil, dans le cours d'une année, excédait de beaucoup celle de douze lunaisons. Il est à présumer que dès-lors ont cherché quelque méthode pour déterminer cet excédent.

Plusieurs moyens auront pu être employés dans les premiers temps pour connaître la révolution annuelle du soleil; l'observation du retour de cet astre aux mêmes étoiles, qu'autrefois on croyait immobiles; l'examen de l'inégalité des ombres dans chaque saison; l'attention, enfin, à remarquer les différents points de l'horizon, où le soleil paraît se lever et se coucher : entrons dans quelques détails.

Cette multitude d'étoiles qui se découvrent pendant la nuit n'aura été dans les premiers temps qu'un simple objet de curiosité : répandues dans le ciel sans aucun ordre frappant, elles ne présentent aux yeux qu'un mélange confus. Il y a donc lieu de croire qu'il se sera passé quelque temps avant que les hommes aient soupçonné qu'ils en pouvaient tirer quelque secours; mais vraisemblablement ce temps n'aura pas été long. L'agriculture et la navigation, qui ont été les vraies sources de l'astronomie et les principales causes de ses progrès, ont dû porter bientôt les hommes à étudier l'ordre et la position des étoiles fixes. On n'aura pas tardé à s'apercevoir que leur apparition un peu avant le lever du soleil, ou un peu après son coucher (*a*) devait fournir des instructions fort précises et fort aisées à retenir. La lune ne pouvait pas être d'une aussi grande utilité. On aura donc eu recours aux étoiles, dont le lever et le coucher héliaque, d'année en année, est sensiblement uniforme.

Aussitôt qu'on aura commencé à faire attention à la marche apparente des étoiles fixes, on se sera aperçu que le soleil avait un mouvement propre et contraire à celui qui paraît entraîner chaque jour tout le firmament. Dès-lors on aura cherché dans le ciel quelque point fixe, auquel on pût rapporter et comparer le mouvement de cet astre, et déterminer par ce moyen la route qu'il suit. Il aura fallu commencer par reconnaître et désigner

(*a*) C'est ce qu'on nomme le lever ou le coucher *héliaque* des étoiles.

les étoiles que le soleil effaçait chaque mois du côté de son couchant, et observer celles qui se dégageaient successivement de ses rayons, et se montraient avant son lever. C'est ainsi, qu'en s'assurant de la connaissance de toutes les étoiles sous lesquelles le soleil passe, depuis qu'il est parti d'une première étoile choisie à volonté, jusqu'à ce qu'il y revienne, on aura pu déterminer anciennement les bornes de la route annuelle de cet astre (1).

On peut croire aussi que l'observation des ombres méridiennes aura contribué à faire connaître aux premiers hommes la durée de l'année solaire. Cette méthode paraît avoir été fort en usage chez les Egyptiens (2), les Chinois (3) et les Péruviens (4). Les gnomons ont été les premiers instruments astronomiques que ces peuples aient imaginés (5). La nature a indiqué elle-même ces mesures aux hommes. Les montagnes, les arbres, les édifices, sont autant de gnomons naturels, qui ont fait naître l'idée des gnomons artificiels qu'on a élevés dans presque tous les climats.

Il me paraît encore assez probable que la longueur de l'année aura pu être déterminée originairement par l'observation du lever et du coucher du soleil, à certains points de l'horizon sensible. Les premiers hommes passaient une grande partie de leur vie dans les champs. Vers le temps des équinoxes, ils auront pu remarquer un arbre, un rocher, un monticule, derrière lequel ils voyaient pointer le soleil, un tel jour d'un tel mois. Le lendemain ils auront vu cet astre se coucher ou se lever assez loin de cet endroit, attendu qu'au temps des équinoxes la déclinaison du soleil change sensiblement d'un jour à l'autre. Six mois après, ils auront vu le soleil revenir à ce même point : et au bout de douze mois, il y sera encore revenu. Cette manière de fixer l'année est assez exacte, et en même temps fort simple. Je me porterais volontiers à croire qu'on a pu en faire usage dès les premiers temps. De tous les termes auxquels on pouvait rapporter le mouvement du soleil, l'horizon sensible est celui qui se pré-

(1) Voy. Ptolem. Almagest. l. III, c. 3.

(2) Voy. le 2e volume, liv. I, ch. 2, art. 2.

(3) Voy. l'Hist. de l'Astron. chin. dans les observations mathém, publiées par le Père Souciet, t. I, p. 3, t. II, p. 2, 8 et 21.

(4) Voy. l'Hist. des Incas, t. II, p. 37 et 41.

(5) *Locis cit.*

sentait de la manière la plus frappante. Chacun d'ailleurs est en état de faire une pareille observation; mais j'avoue qu'on n'en trouve aucune trace dans l'histoire.

Quoi qu'il en soit des différents moyens qu'on aura originairement employés pour découvrir la révolution du soleil dans le cours d'une année, cette connaissance aura été long-temps imparfaite, faute d'instruments astronomiques, et de machines propres à mesurer les différentes parties du temps avec précision. Suivant toutes les apparences, on ne chercha d'abord qu'à faire cadrer le mois lunaire avec le mois solaire, je veux dire qu'on commença par ajouter six jours à la durée de douze lunaisons. En conséquence, on composa l'année civile de douze mois de trente jours chacun, ce qui donnait à cette forme d'année trois cent soixante jours. Par ce moyen le renversement des saisons, qui s'opérait en moins de dix-sept années, lorsque cette mesure de temps n'avait que trois cent cinquante-quatre jours, ne revenait plus qu'après environ trente-quatre ans. Comme cette réforme exposait encore à plusieurs dérangements, il y a tout lieu de supposer que, pour remettre les choses à peu près dans l'ordre, on faisait de temps en temps des additions, ou des suppressions d'un certain nombre de jours, ou de mois, selon qu'il était nécessaire. L'histoire nous apprend qu'on a souvent été obligé de recourir à ces expédients (*a*). Il me paraît plus naturel d'admettre cette conjecture, que de croire, contre le témoignage unanime de toute l'antiquité, que la durée de l'année solaire ait été fixée à trois cent soixante-cinq jours dès les premiers siècles après le déluge.

Il est démontré que, du temps de Moïse, l'année n'avait encore que trois cent soixante jours. On peut s'en convaincre facilement en examinant le calcul qu'il donne de la durée du déluge. On y verra que l'année dont il fait usage est de douze mois, chacun de trente jours, et il ne dit rien qui puisse faire soupçonner qu'on connût alors la nécessité d'ajouter quelques jours aux trois cent soixante que donnent douze mois précisément de trente jours

(*a*) Lorsque Jules-César réforma le calendrier, il fallait ajouter deux mois, outre le *Mercédonius*, mois intercalaire, inventé par Numa. Lorsque Grégoire XIII entreprit de corriger le calendrier Julien, on fut obligé de supprimer dix jours entiers.

chacun, pour égaler la durée de l'année civile à la révolution du soleil (*a*)

Il faudrait aussi démentir, sans aucun fondement, le témoignage unanime des auteurs qui nous apprennent que la plupart des nations de l'antiquité, même les plus éclairées, n'ont connu, pendant bien des siècles, d'autre année que celle de trois cent soixante jours (1). Il est certain, d'ailleurs, que l'année solaire de trois cent soixante-cinq jours n'a eu lieu que bien postérieurement aux siècles dont il s'agit présentement (2). Disons maintenant un mot des moyens dont on aura d'abord fait usage pour diviser et supputer les petites parties du temps.

L'art de connaître, de mesurer et de compter les moments qui s'écoulent dans une journée, est une découverte trop importante pour ne pas examiner quelle aura pu en être l'origine. La division du temps la plus généralement reçue est celle qui le partage en jours, en mois et en années. Ce sont, dit Platon (3), les trois parties du temps. Homère en fait souvent usage (4); mais on a dû chercher bientôt des moyens de mesurer le temps avec plus de détail et plus de précision. Pour y parvenir, il a fallu trouver le secret de partager le jour en différentes parties dont les intervalles fussent égaux.

Les nations grossières, qui n'ont aucune manière artificielle de mesurer le temps, ont cherché dans la nature des moyens qui pussent y suppléer. Les habitants de l'Islande se règlent sur les marées (5). Les Chingulais, qui ne connaissent ni les cadrans solaires, ni les horloges, mesurent le temps par l'état d'une fleur qui s'ouvre régulièrement, chaque jour, sept heures avant la

(*a*) En consultant l'histoire du déluge, telle qu'elle est rapportée dans les livres Saints, il me paraît démontré avec la dernière évidence que l'année dont Moïse fait usage n'est que de trois cent soixante jours.

On voit, Gen. c. 7, ỳ. 11 et 24, et c. 8, ỳ. 3 et 4, *selon l'hébreu*, que le déluge commença le dix-septième du second mois, l'an six cent de Noé; que les eaux s'accrurent, et se soutinrent ensuite au même degré d'élévation pendant cent cinquante jours consécutifs, jusqu'au dix-septième du septième mois auquel l'arche s'arrêta sur les montagnes. Cinq mois de l'année en usage du temps de Moïse valaient donc cent cinquante jours: ces mois étaient par conséquent de trente jours chacun, et l'année entière de trois cent soixante jours, ni plus, ni moins,

(1) Voy. la Dissert. de M. ALLEN, insérée dans la Théorie de la terre par WHISTON, l. II, p. 144.

(2) Voy. le 2e vol., l. III, chap. 2, art. 2.

(3) In Tim. p. 1004.

(4) Odyss. l. XI, v. 293, l. XXIV, v. 141.

(5) Hist. nat. de l'Islande. t. I, p. 260.

nuit (1). A Madagascar, on juge de l'heure qu'il peut être par la grandeur de l'ombre des corps exposés au soleil (2). On sent assez à quel point toutes ces ressources sont imparfaites.

Pour diviser le temps en parties égales, les peuples policés ont employé autrefois divers moyens. Ceux qui paraissent avoir été le plus anciennement et le plus généralement usités, sont les horloges d'eau et les cadrans solaires. On voit, par tout ce qui nous reste d'anciennes traditions, que les horloges d'eau ont été les premiers instruments qu'on ait imaginés pour se procurer une mesure artificielle du temps. Les Egyptiens faisaient remonter cette invention à la plus haute antiquité : Mercure, disaient-ils, avait remarqué que le Cynocéphale urinait douze fois par jour, à des distances égales. Il profita de cette découverte pour construire une machine qui produisît le même effet (3). En dépouillant ce narré des fictions qui accompagnent ordinairement, chez les anciens, l'histoire des premières découvertes, on voit que c'est par l'écoulement de l'eau que les Egyptiens avaient cherché originairement l'art de mesurer le temps. L'usage de cette espèce de clepsydre a même subsisté pendant bien des siècles chez ces peuples (4).

On sait aussi que c'est par le moyen des horloges d'eau que les astronomes chinois supputaient les intervalles de temps qui s'écoulent entre le passage d'une étoile par le méridien, le coucher ou le lever du soleil, la grandeur des jours, etc. (5). C'est encore à l'aide d'une pareille machine qu'on a cru que les premiers astronomes avaient divisé le zodiaque en douze parties égales (6).

Il paraît donc que l'invention des horloges d'eau remonte à une antiquité fort reculée. Cependant je n'oserais assurer que ces sortes de machines fussent connues dès les siècles que nous parcourons présentement. A l'égard des cadrans solaires, je trouve encore moins de traces de leur ancienneté.

En général on peut douter que l'art de diviser le jour en heures, ou parties égales, ait été connu dans ces premiers âges. Les livres

(1) Hist. génér. des Voyag. t. VIII, p. 533.
(2) *Ibid.* p. 624.
(3) PLINIANÆ Exercitat. p. 643, 644.
(4) Voy. HOR-APOLLO, l. I, c. 16.
(5) Hist. de l'Astronom. chin. par le P. GAUBIL, publiée par le P. SOUCIET, t. II, p. 5.
(6) Voy. *infrà*, p. 253.

de Moïse servent plutôt à augmenter cette incertitude, qu'à la détruire. L'Ecriture ne désigne le moment auquel les anges apparurent à Abraham, qu'en disant que c'était dans la plus grande chaleur du jour (1). Il en est de même dans toutes les occasions où il s'agit de marquer les temps. Les différents moments de la journée n'y sont jamais désignés que d'une manière vague et incertaine; lorsque *le soleil était près de se coucher*, *sur le soir*, *le matin*, *au lever du soleil*, *etc.* (2). Ces manières de s'exprimer peuvent faire douter qu'on eût alors inventé quelque méthode artificielle pour subdiviser le jour en parties égales (*a*).

On a dû chercher de fort bonne heure les moyens de tenir compte de la mesure du temps. Les premiers peuples ignoraient l'art d'écrire. Ils ont pu y suppléer par diverses pratiques; dont on trouve encore des traces dans l'histoire. Hérodote dit que Darius, se disposant à marcher contre les Scythes, confia aux Ioniens la garde du pont qu'il avait fait construire sur le Danube. Avant que de partir il fit soixante nœuds à une corde, et appelant les chefs de ces troupes, « Prenez cette corde, leur dit-il, et faites ce que « je vais vous prescrire. Aussitôt que je serai parti, dénouez chaque « jour un de ces nœuds; si je ne suis pas revenu lorsque vous les « aurez tous dénoués, retournez dans votre pays (3). » On peut, je crois, regarder cette corde comme une espèce d'almanach, et conclure de ce fait que, même du temps de Darius, on était encore fort ignorant dans l'art de supputer les temps.

On retrouve chez plusieurs peuples des exemples d'une semblable pratique. J'ai parlé dans le livre précédent des Quipos des Péruviens (4). Ces espèces de cordelettes leur tenaient lieu d'almanach et de calendrier (5).

Lorsque les naturels de la Guyane se disposent à faire quelque voyage, le chef de la nation prend avant le départ une corde à laquelle il fait autant de nœuds, qu'il prétend demeurer de jours dans son expédition. L'orsqu'on est arrivé au lieu de la destination, on attache cette corde au milieu du grand Karbet; on a soin

(1) Gen. c. 18, ℣. 1.

(2) *Ibid.* c. 15, ℣. 12. c. 19, ℣. 1, 15, 23.

(*a*) On peut répondre aux doutes que je propose, que ce n'est pas l'usage d'un historien de marquer l'heure précise à laquelle sont arrivés les événements qu'il raconte. Mais, ce qui m'a fait insister sur ce fait, c'est que l'intention de Moïse a été, à ce qu'il paraît, de faire connaître le moment précis auquel se sont passés les faits dont je viens de parler.

(3) Liv. IV, n. 59.

(4) Chap. 6, p. 161.

(5) Hist. des Incas, t. II, p. 128.

chaque jour d'en défaire un nœud. C'est sur cette espèce d'almanach que chacun prend ses mesures pour se disposer au retour (1).

Dans les premiers temps de la république romaine, où l'art d'écrire était à peine connu, tous les ans on enfonçait un clou dans la muraille du temple de Minerve (*a*). C'était par le nombre de ces clous qu'on supputait le nombre des années (2). Cette pratique avait lieu chez plusieurs autres peuples d'Italie (3).

On peut imaginer divers autres moyens qui, originairement, auront été employés pour supputer les jours, les mois et les années.

Après avoir exposé ces vues générales sur l'état et les progrès de l'astronomie, dans les siècles qui font l'objet de ce premier volume, entrons dans quelque détail sur les découvertes particulières que je n'ai fait qu'indiquer.

## § I^er. *De l'origine des Constellations et du Zodiaque.*

Les étoiles fixes sont en si grand nombre, et leur arrangement paraît si bizarre que, pour les distinguer et les reconnaître, il a fallu nécessairement partager la voûte immense qui les contient en différentes parties, et remarquer ensuite ce que chacune de ces divisions renfermait de particulier. Le fond bleu sur lequel les corps célestes semblent être parsemés étant uniforme, on ne peut en déterminer les parties que par la différence des astres qu'on y aperçoit. Cette différence ne consiste que dans des amas d'étoiles plus ou moins nombreux, dans leur plus ou moins d'éclat, et surtout dans leur position respective les unes à l'égard des autres. Il a fallu encore désigner par des dénominations particulières chacun de ces amas, et même donner des noms à quelques-unes de ces étoiles. Tel est le caractère distinctif de ce qu'on appelle *constellation*.

Après ce que j'ai dit de l'utilité, de la facilité et de l'étendue des instructions que les étoiles fixes pouvaient fournir aux premiers hommes, on ne peut pas douter que l'origine des constellations ne remonte aux siècles qui nous occupent présentement. L'autorité des livres saints favorise cette opinion. Il est parlé,

(1) N. rel. de la Franc. équi. p. 183.

(*a*) T. Livius, l. vii, n. 3.—Festus voce *Clavus*, p. 82.

Minerve, dans l'antiquité, passait pour avoir inventé l'arithmétique. Titus Livius, *loco cit.*

(2) T. Livius, l. vii, n. 3.

(3) T. Livius, *loco cit.*

dans le livre de Job, de trois constellations (1). Il est encore question, dans cet ouvrage, des *chambres secrètes du midi* (2); ce qu'on entend ordinairement des constellations voisines du pôle austral, qui sont invisibles aux habitants de l'hémisphère septentrional (*a*). Quelques interprètes ont cru même y trouver le zodiaque (3); opinion fort vraisemblable, puisque, selon les meilleures critiques, les signes du scorpion et du taureau sont désignés dans ce livre (4). J'ai déjà dit que je croyais Job contemporain de Jacob (5). Il est donc certain que de son temps on avait formé et désigné plusieurs constellations.

On ne peut pas supposer que cette multitude d'étoiles, qui se montrent chaque nuit à nos yeux, ait été réduite en constellations dès les premiers temps, et aussitôt que l'on eu reconnu la nécessité de partager les étoiles fixes en différents amas. Il en a été de cette invention comme de toutes les autres, je veux dire qu'elle n'a pu se perfectionner que fort lentement et par des degrés insensibles.

Dans le nombre des constellations, il y en a plusieurs qu'on aura dû remarquer avant les autres, et auxquelles on aura donné bientôt des noms propres à les faire reconnaître. Tout nous porte à juger que les constellations les plus voisines du pôle doivent avoir été les premières qui aient attiré l'attention des peuples, dont l'histoire fait l'objet de nos recherches. Ces constellations ne se couchent jamais pour les pays que ces peuples ont habités. On les voit avec la même facilité dans toutes les saisons de l'année, et à toutes les heures de la nuit. Par leur constance à se présenter sans cesse à nos regards, elles semblent nous inviter, en quelque sorte, à les fixer sur elles. Il n'en est pas de même des constellations qui composent le zodiaque, ou qui n'en sont que médiocrement éloignées. Le voisinage du soleil les fait disparaître entièrement pendant un temps considérable. Ce n'est

(1) Chap. 9, ỳ. 9. c. 38. ỳ. 31 et 32.
(2) Chap. 9, ỳ. 9.
(*a*) On voit par la manière dont Job parle du commerce, qu'il vivait dans un pays où abordaient des marchands, qui y apportaient des raretés des contrées méridionales. Newton remarque fort judicieusement que les relations de Job avec des traficants et des navigateurs ont dû beaucoup contribuer à ce qu'il dit sur les constellations. *Chronolog. des Egypt.* p. 229.
(3) Chap. 38, ỳ. 32.
(4) Voy. à la fin de ce volume notre Dissertation sur les constellations dont Job a voulu parler.
(5) Voy. à la fin de ce volume notre Dissertat. sur Job.

que lorsqu'elles sont à une certaine distance de cet astre qu'on peut les apercevoir et les distinguer.

De toutes les constellations septentrionales, la *grande ourse* aura été certainement la première qu'on aura remarquée. L'éclat des sept étoiles qui composent ce qu'on appelle vulgairement le *grand chariot*, et la manière dont elles sont arrangées, a quelque chose de très-frappant et de très-caractérisé. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale connaissaient et distinguaient la grande ourse avant l'arrivée des Européens (1). Il n'y a pas jusqu'aux peuples du Groënland à qui cette constellation ne soit connue (2).

*Arcturus* est d'ordinaire la première étoile qu'on aperçoit après le coucher du soleil, et dont la scintillation vive se dégage de la lumière, encore assez forte, des crépuscules. Il est donc à présumer qu'après la grande ourse, le bouvier, dont l'*arcturus* fait partie, a été la première constellation qui ait reçu une dénomination particulière.

On peut parfaitement bien appliquer à *orion* et à la gueule du *grand chien* ce que je viens de dire de la grande ourse et d'arcturus. Entre les étoiles méridionales, celles qui composent orion et le grand chien ont dû, par conséquent, être les premières qu'on ait formées en constellations. Personne n'ignore que *Sirius*, ou la gueule du grand chien, est la plus brillante de toutes les étoiles fixes; et orion est si remarquable, qu'Aratus ne craint pas de dire que quiconque ne le distinguerait pas du premier coup-d'œil ne reconnaîtrait jamais aucune constellation (3).

Les constellations du zodiaque, à parler en général, sont des moins remarquables et par le nombre et par l'éclat des étoiles qui composent ce cercle de la sphère. Il y en a cependant quelques-unes dont l'arrangement singulier aura fixé de bonne heure l'attention des premiers observateurs. La constellation du *taureau* peut à cet égard le disputer à toutes celles que le soleil semble parcourir. Les hyades qui forment une espèce d'V consonne sur la tête du taureau, et surtout les pléïades ramassées au nombre de six sur son épaule, sont des objets très-frappants, très-aisés à

(1) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 235 et 236.

(2) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 222 et suiv.

(3) Phœnom. v. 225.

reconnaître. Les peuples du Groënland (1) et les Sauvages des deux Amériques (2) avaient remarqué les pléïades : elles avaient même attiré les regards des Péruviens (3), qui, quoique assez instruits des pratiques de l'astronomie les plus essentielles, n'avaient cependant fait aucune attention particulière aux étoiles fixes (4). Le signe du *taureau* aura donc été vraisemblablement le premier signe du zodiaque qu'on aura réduit en constellation. Il aura été formé, suivant toutes les apparences, de l'assemblage des deux astérismes déjà connus, et de quelques étoiles voisines.

Le *scorpion* doit encore être mis au rang des premiers signes qu'on aura connus. Il renferme une des étoiles les plus remarquables du zodiaque. Celles qui forment la queue et ses pinces ont aussi beaucoup d'éclat, et sont disposées très-singulièrement autour de son étoile principale : cet endroit du ciel est d'ailleurs assez nu.

Ce que nous venons de dire sur l'origine des constellations passe, je crois, la simple conjecture, quand on considère que la grande ourse, le bouvier, orion, le grand chien, les hyades, les pléïades et le scorpion, sont les seules constellations dont il soit parlé, tant dans le livre de Job, que dans Homère et dans Hésiode.

Il ne nous reste aucun monument qui puisse nous apprendre dans quel pays la division des étoiles fixes en constellations a pris naissance. Tous les peuples qui se sont adonnés de bonne heure à l'astronomie, comme les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois, etc., ont, à ce qu'il nous semble, également droit de prétendre à cette invention. Nous croyons pouvoir dire de cette découverte ce que nous avons déjà observé de plusieurs autres, qu'il n'y a point, à proprement parler, de nation qui soit en droit de la revendiquer. Passons à la découverte du zodiaque.

Je viens de dire que, suivant toutes les apparences, les amas d'étoiles, sous lesquels le soleil paraît diriger sa route, n'avaient pas été réduits les premiers en constellations. Il ne faut cependant pas s'imaginer que la découverte des astérismes qui composent le zodiaque soit fort éloignée de celle des autres constel-

(1) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 222 et suiv.

(2) Mœurs des Sauvages, t. II, pag. 235 et 236.—Nouv. relat. de la France équinox. p. 139. — Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1745. M. p. 447.

(3) Hist. des Incas, t. II, p. 36.

(4) *Ibid.*

lations. Il y a au contraire tout lieu de supposer que cette connaissance a précédé la mort de Jacob, c'est-à-dire, la fin des siècles qui font présentement notre objet.

J'ai expliqué précédemment les motifs qui auront porté les peuples, dès les premiers temps, à reconnaître et à désigner les amas d'étoiles sous lesquels le soleil passe successivement dans le cours d'une année (1). J'ajouterai qu'on n'y serait parvenu que très-difficilement, si le soleil était le seul des corps célestes qui suivît la même route; mais les planètes, qui marchent à côté de cet astre et dans le même sens, auront beaucoup contribué à faire connaître la direction propre d'occident en orient. On verra bientôt que la découverte des planètes appartient aux siècles que nous parcourons : il s'agit maintenant d'établir celle du zodiaque. Au défaut d'autorités précises qui nous manquent, je vais proposer quelques conjectures.

Tout nous prouve que la découverte du zodiaque est très-ancienne chez les Egyptiens (2). On peut donc présumer qu'ils l'avaient faite dès les siècles dont il s'agit présentement. L'espace de plus de sept cents ans, qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, me paraît suffisant pour que les Egyptiens eussent acquis cette connaissance : c'est pourquoi je la placerai vers l'an mil six cent quatre-vingt-dix avant J.-C. En effet, on a vu précédemment que les Egyptiens avaient dès lors une année de trois cent soixante jours, et que cette année était divisée en douze mois de trente jours chacun (3). De plus, on sait que de toute antiquité leurs astronomes avaient divisé le zodiaque en douze parties égales, de trente degrés, distribués aux douze signes (4). Le rapport qu'il y a entre la division de ce cercle en douze signes de trente degrés, et une forme d'année de douze mois de trente jours chacun, est des plus marqués : il fait assez sentir que l'établissement de l'une et celui de l'autre regardent le même temps, ou du moins des intervalles peu éloignés. D'ailleurs les Egyptiens ne pouvaient être parvenus à borner ou étendre chaque constellation aux trente degrés précis, qui composent chaque signe, qu'après avoir fait à ce sujet bien des observations. Cette méthode n'a pu être le fruit que d'une suite de raisonnements,

(1) *Suprà*, p. 243. Art. II.
(2) Voy. Diod. l. 1, p. 110. — Lucian. de Astrolog. p. 363. — Macrob. in Somn. Scipion. l. 1, c. 21, p. 107, etc.
(3) *Suprà*, p. 257.
(4) Servius ad Georg. l. 1, v. 33.

l'une application constante à rapporter la marche du soleil aux étoiles fixes. Si, dès les siècles que nous parcourons présentement, la connaissance du zodiaque avait lieu chez les Egyptiens, à plus forte raison jugerons-nous qu'elle était aussi dès lors bien établie chez les Chaldéens, qui très-certainement ont devancé les Egyptiens en astronomie.

Il eût été bien à souhaiter que les anciens nous eussent transmis quelques mémoires sûrs et fidèles sur la manière dont les premiers astronomes s'y prirent pour partager le zodiaque. On trouve, à la vérité, dans deux auteurs une méthode assez singulière, qu'ils prétendent avoir été celle qu'on employa originairement pour parvenir à cette division; l'un en fait honneur aux Chaldéens, et l'autre aux Egyptiens (1).

Ils disent que les premiers observateurs ayant choisi une étoile remarquable par sa grandeur et par son éclat tâchèrent d'en mesurer la révolution diurne. Dans ce dessein, ils prirent deux vaisseaux de cuivre dont l'un avait une ouverture qu'on pouvait fermer à volonté, et l'autre n'en avait point. Ils emplirent d'eau le premier, et laissèrent l'autre vide. On avait placé ces vaisseaux de manière que l'eau du premier pût s'écouler dans le second, quand on le jugerait à propos. Au moment que l'étoile, déterminée par les observateurs, vint à paraître sur l'horison, ils laissèrent couler l'eau du vase supérieur dans celui qui était au-dessous, pendant tout le reste de la nuit et toute la durée du jour suivant, où ils virent la même étoile reparaître sur l'horizon au commencement de la seconde nuit. Ils étaient sûrs par-là d'avoir entre le premier lever de l'étoile, et son retour à l'horizon, une révolution du ciel entier. La quantité d'eau qui s'était écoulée pouvait, à ce qu'ils croyaient, leur donner un moyen facile de mesurer le temps de cette révolution, et de la partager en douze portions égales (*a*).

En conséquence, ils partagèrent cette eau elle-même en douze parties égales. Ils s'imaginaient pouvoir mesurer la révolution

(1) Sext. Empiric. adv. Mathemat. l. 5, p. 342. — Macrob. in Somn. Scipion. l. 1, c. 21, p. 107 et suiv.

(*a*) Le nombre de douze est le premier qu'on a dû employer pour les divisions, à cause qu'il est peu de nombres, dans ceux dont on fait usage le plus fréquemment, qui puissent se diviser sans reste, de différentes manières, avec une égale facilité. C'est aussi par cette raison que dans les commencements on cherchait le plus qu'on pouvait des nombres pairs pour les divisions. C'est de-là encore qu'est venue celle de l'écliptique en trois cent soixante degrés.

d'une douzième partie du ciel, par le temps qu'une douziè partie de l'eau mettait à s'écouler. Ils préparèrent, pour ce nouvelle observation, deux autres petits vaisseaux qui ne p vaient contenir chacun exactement qu'une de ces douziè parties d'eau. On commença par rejeter dans le grand v toute l'eau qui s'était écoulée pendant la première observati Ensuite on plaça au-dessous de son ouverture un des deux p tits vaisseaux, et l'autre à côté pour le substituer au premier qu'il serait plein.

Cette seconde fois nos observateurs s'attachèrent à cette part du ciel vers laquelle ils s'étaient aperçus que le soleil, la lune les planètes prenaient leur route. Ils remarquèrent celles des étoi renfermées dans cette route, qui s'élevaient pendant le tem que chacune des douze parties d'eau mettait à s'écouler. Ils dé terminèrent la grandeur des signes ou amas d'étoiles, selon les quels ils voulaient déterminer le chemin du soleil, par l'étoile q paraissait la dernière sur l'horizon, au moment que l'un de petits vases achevait de se remplir ; ce qu'ils ne purent exécuter selon la remarque de Macrobe, qu'en deux nuits de différentes saisons (*a*).

Tel a été, à ce qu'on nous dit, le moyen dont les premiers as tronomes firent usage pour partager le zodiaque en douze par ties égales. Il est aisé de sentir combien cette méthode était im parfaite et défectueuse, supposé même qu'on l'ait jamais em ployée : elle ne pouvait donner aucune précision ; au contraire, elle n'était capable que d'occasioner des erreurs monstrueuses

En effet, supposons un vaisseau cylindrique ou prismatique dont le fond ait une ouverture telle que la liqueur qu'il conti s'écoule précisément en vingt-quatre heures. Concevons ensui cette liqueur divisée en douze parties égales. Celle des douze par ties, qui s'écoulera la première, n'emploîra à le faire qu'u heure et environ deux minutes, pendant que celle qui sortira l dernière ne le fera qu'en plus de six heures cinquante-cinq mi nutes et quarante secondes; et il n'y a pas une seule des portio intermédiaires qui puisse mesurer, par son écoulement, deu

(*a*) La raison en est bien simple ; hors des deux zones glaciales, il n'y a point de lieu où la nuit dure jamais vingt-quatre heures ; et, par conséquent, il n'y en a point où l'on puisse observer en une seule nuit une révolution entière du firmament.

heures précises, ou la douzième partie de vingt-quatre heures (*a*). D'ailleurs, quand on supposerait que l'écoulement de l'eau eût été uniforme, cette méthode n'eût pas réussi, en l'employant même dans la position la plus avantageuse, je veux dire, sous la ligne équinoxiale, et l'erreur eût été beaucoup plus grande dans toute autre position, à cause de l'obliquité de l'écliptique, dont les cercles horaires coupent des portions inégales, tandis qu'ils coupent toujours également l'équateur de quinze degrés en quinze degrés (*b*).

Après ces réflexions, il serait superflu d'ajouter qu'une opération de cette nature suppose une connaissance exacte du mouvement annuel du soleil, de la position de l'écliptique et de son obliquité. On sait qu'il n'y a qu'une longue suite d'observations et d'opérations assez délicates qui aient pu la procurer. Aucun auteur ne nous a conservé l'époque de cette découverte, et on ne peut raisonnablement supposer qu'elle ait été le fruit des premières recherches. Il est impossible d'y parvenir sans le secours de quelques théorèmes de géométrie, trop relevés pour les siècles

(*a*) Sextus Empiricus, en rapportant cette histoire, ou plutôt cette fable, a senti qu'en général l'eau avait dû s'écouler avec plus de vîtesse au commencement de l'opération, et plus lentement vers sa fin. Il se sert même de cet argument pour en attaquer le résultat ; mais il s'en fallait bien qu'il ne soupçonnât l'erreur d'être assez grossière, pour que la première des divisions ne fût que de quinze degrés trente minutes tout au plus, pendant que la dernière aurait excédé cent trois degrés cinquante-neuf minutes, suivant le calcul que nous venons de présenter. Ce n'est que depuis que les Guglielmini, les Mariotte et les Newton ont donné des principes certains à l'hydraulique encore très-imparfaite, même de leur temps, qu'on a été en état de fixer la dépense des réservoirs, et de calculer la vîtesse de l'écoulement des vaisseaux qui se vident entièrement, tant il est absurde de supposer, avec un auteur moderne, que ceux qu'il croit bonnement avoir pu diviser le zodiaque, par l'opération bizarre dont nous venons de rendre compte, aient été en état de corriger les erreurs qu'entraînait l'inégale vîtesse de l'écoulement de l'eau, et d'évaluer au juste ces erreurs.

(*b*) Sous la ligne équinoxiale, quinze degrés de l'équateur, qui s'élèvent en une heure sur l'horizon, à compter du premier point du Bélier ou de la Balance, donnent 16° 23′ 23″ quatre-septième de l'écliptique, incliné sur l'équateur de 23° 28′ et demi : et en deux heures de temps 30° de l'équateur donnent 33° 1′ 57″ deux tiers d'élévation du même point, par rapport à l'écliptique.

Mais, si on suppose l'observateur placé à la latitude septentrionale de 45°, et qu'il considère une étoile placée au premier point du signe de la Balance, dans l'intersection de l'écliptique, de l'équateur et de l'horizon, alors 15° d'élévation, par rapport à l'équateur, ne donneront que 11° 23′ deux tiers de l'écliptique. Au lieu que si l'observateur considère une étoile placée dans l'horizon au premier point du signe du Bélier, 15° d'élévation de l'équateur lui donneront 27° 57′ et demi de l'écliptique.

dont il est question. Je n'ai même rapporté tout ce ré l'invention du zodiaque, que pour ne rien omettre de ce trouve dans les anciens sur les commencements de l'astro Sextus Empiricus lui même ne paraît pas y ajouter beauc foi. Si on en excepte cet auteur et Macrobe, qui, à la en parlent plus afirmativement, on n'en trouve aucune trac les écrits des anciens. Ptolomée ne paraît pas en avoir eu co sance. Hipparque a parlé, il est vrai, de cette pratique, seulement pour la réfuter. Il vaut mieux avouer que nous rons les moyens qu'on a employés originairement pour pa le zodiaque. La division en est très-ancienne, et c'est, sans une des raisons pour lesquelles la tradition s'en est obscur cette découverte eut été plus récente, la mémoire s'en conservée plus fidèlement.

Ce serait ici le lieu de parler des noms par lesquels on à propos de désigner originairement les différentes constella mais les idées que je compte proposer sur cette question engagé dans de si grandes discussions, que j'ai cru devoir cet article à la fin du volume suivant (1), pour ne poi interrompre l'histoire des découvertes astronomiques app aux siècles que nous parcourons présentement. J'en use même à l'égard des noms des planètes (2). On peut regar questions comme des espèces de hors-d'œuvre, qui ne serv qu'à détourner l'attention de l'objet principal.

## § II. *Des Planètes.*

La découverte des planètes a dû suivre de bien près le auquel on a commencé à déduire un certain nombre d sous la forme de constellations; peut-être même l'a-t-elle pr Elle a aussi beaucoup de rapport avec l'invention du zo

Dès le moment où les hommes ont commencé à étudier l gement et la marche des étoiles, ils ont dû s'apercevoir qu ques-unes d'entr'elles avaient un mouvement particulier, p que le reste du firmament présentait toujours le même asp voyaient ces astres qu'on a nommés *planètes* répondre al

(1) Voy. la Dissertation sur les noms et les figures des constellat. à la fin du second volume.

(2) Voy. *Ibid.* la Dissert noms des planètes.

ment à différents points du ciel, et parcourir successivement différentes constellations. Après quelques années d'observations on dut être assuré, qu'à la différence des étoiles fixes, qui paraissent toujours garder entre elles une égale distance, la position des planètes variait, soit qu'on les comparât les unes aux autres, soit qu'on les rapportât aux étoiles fixes. Ces découvertes auront conduit nécessairement à la distinction des planètes d'avec les étoiles fixes. Il est probable qu'on ne tarda pas à désigner les premières par un nom qui marquât l'inégalité de leurs mouvements, relativement à celui des étoiles qu'on a nommées fixes (*a*).

La découverte des planètes paraît avoir été faite fort promptement par certains peuples. Les Babyloniens et les Egyptiens s'étaient, dit-on, aperçus, dès la plus haute antiquité, que les mouvements de ces astres étaient différents de celui des étoiles fixes (1). Ce fait nous autorise, je crois, suffisamment à placer la connaissance des planètes dans les siècles qui font le sujet de cette première partie de notre ouvrage.

La découverte des planètes n'a dû se faire que successivement. Les premiers, qui ensuite auront aidé à reconnaître les autres, ont dû être celles dont l'éclat et l'inégalité des mouvements sont les plus sensibles. Je suis donc persuadé que, par cette raison, *Vénus* est le premier astre qu'on aura reconnu pour planète. Elle réunit dans le degré le plus frappant les deux qualités dont je viens de parler. Aussi Vénus a-t-elle attiré les regards des peuples les moins éclairés; nous en verrons la preuve dans un moment.

*Mars* est vraisemblablement le second astre qu'on aura mis au nombre des planètes. Son éclat est communément moins sensible que celui de Vénus; mais, lorsqu'il est périgée, il peut cependant quelque temps le disputer même à cette planète (2). D'ailleurs l'inégalité de ses mouvements, tantôt directs et tantôt rétrogrades, est des plus remarquables. Mars aura donc été probablement placé de bonne heure au rang des planètes.

Par son éclat et par la célérité de son mouvement, *Mercure*

(*a*) Le nom de *planètes*, que portent aujourd'hui ces astres, vient d'un mot grec, qui veut dire *errer*.

(1) Diod. l. 1, p. 91, 92. — Lucian. de Astrolog. p. 362. — Simplicius in libr. 2. Aristotel. *de Cœlo*, folio 117, *verso*.

(2) On a pu s'en convaincre au mois de septembre de l'année 1751.

aurait dû être mis promptement au nombre de ces étoiles q
les anciens ont appelées *errantes*. Néanmoins il n'y a pas d'a
parence que Mercure ait été distingué des étoiles fixes aussi
que Mars et Vénus. C'est la plus petite des planètes. D'ailleu
elle est presque continuellement plongée dans les rayons d
soleil, dont elle ne s'éloigne jamais de plus de vingt-huit degr
Ce n'est que dans le temps de sa plus grande élongation, qu'
peut espérer de trouver quelques moments pour la saisir et p
l'apercevoir. On voit cependant que *Mercure* a été connu d
astronomes Egyptiens et Babyloniens, même assez anciennem
Il est vrai que ces peuples ont été placés très-avantageusem
pour pouvoir distinguer et apercevoir fréquemment cette pl
nète : non-seulement la sérénité des contrées qu'ils habitent
dû y contribuer, mais encore la position de leur climat q
est très-favorable pour faire des observations sur Mercure : c
moins la sphère est oblique, plus l'on a de facilité pour v
cet astre dégagé des rayons du soleil.

Quant à *Jupiter*, quoique sa grandeur et son éclat s
très-sensibles, cependant la durée de sa révolution a dû le
méconnaître aux premiers observateurs. Comme il décrit u
fort grand cercle sous le zodiaque, son cours ne s'achève qu'e
près de douze années (*a*). L'espace de temps, que cette pla
nère emploie à parcourir un signe, l'aura sans doute fait con
fondre dans les commencements avec les étoiles fixes. Il aura
fallu bien des observations pour s'apercevoir de ses déplace-
ments. Il se sera donc passé quelque temps avant qu'on ait
rangé cet astre au nombre des planètes (*b*).

Les mêmes raisons qui nous font croire qu'on a dû être un temps assez considérable, sans s'apercevoir que Jupiter était une planète, nous autorisent à plus juste titre à penser qu'il en a été de même à l'égard de *Saturne*; c'est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil. Parcourant un cercle beaucoup plus grand que toutes les autres, Saturne emploie aussi beaucoup plus de temps à faire sa révolution. Elle ne s'achève qu'en près de trente ans (*c*). Il est deux ans et six mois à par-

(*a*) Onze ans, et trois cent treize jours.

(*b*) On pourrait dire peut-être que les rétrogradations de Jupiter l'auraient fait reconnaître plutôt que nous le pensons ; elles sont en effet très-remarquables. Je doute cependant que les hommes en aient été frappés. Ils n'en savaient pas assez pour s'apercevoir de ce phénomène.

(*c*) Vingt-neuf ans et cent cinquante jours.

courir un signe. Les hommes voyant cet astre pendant plusieurs années consécutives, toujours à peu près dans la même place, ont dû pendant long-temps le croire immobile. Ils étaient trompés par le peu de changement de sa position dans le cours d'une année. D'ailleurs, Saturne n'est, en apparence, qu'une assez petite planète qui n'a presque point d'éclat. Aussi suis-je persuadé que c'est la dernière dont, à l'exception peut-être de Mercure, on aura découvert la marche.

Après quelques observations sur les planètes, on dut remarquer que, quoiqu'elles changeassent continuellement de place, leur mouvement était cependant réglé et périodique, et que même elles ne s'écartaient jamais de l'équateur au-delà d'un certain point, soit du côté du nord, soit du côté du midi. Cette découverte aura porté naturellement les hommes à faire une attention particulière à la partie du firmament dont ces astres ne s'éloignaient point; et, comme c'est dans cette même partie que s'exécute la révolution annuelle dn soleil, les observations sur le mouvement des planètes auront beaucoup contribué à faire reconnaître la route annuelle de cet astre. J'ai déjà eu soin de le remarquer en parlant de l'origine du zodiaque (1). On peut encore regarder la découverte des planètes et des mouvements qui leur sont propres comme une nouvelle preuve de l'ancienneté de l'arrangement des constellations. Ce n'est, en effet, que par le moyen des constellations, c'est-à-dire, par le rapport et la comparaison des planètes avec les étoiles fixes, qu'on a pu découvrir la marche et la révolution de ces astres, et on vient de voir que cette connaissance était fort ancienne chez plusieurs peuples (2).

---

## ARTICLE TROISIÈME.

### *Géométrie.*

J'ai dit ailleurs que les premières pratiques de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique, étaient aussi anciennes que la division des domaines, c'est-à-dire, que l'origine de ces sciences

(1) *Suprà*, p. 264.

(2) *Suprà*, p. 269.

remontait à la plus haute antiquité (1). J'ai déjà eu soin faire sentir combien l'arithmétique des premiers âges était parfaite et grossière. Cette observation porte également sur géométrie. Cette science, comme toutes les autres, a eu état d'enfance. Ce n'est qu'après bien du temps qu'elle a commencé à prendre quelque forme, et à s'élever au-dessus pratiques grossières qui lui ont donné naissance.

Dans les siècles dont il est présentement question, les peu étaient trop accablés de besoin de toute espèce, et trop occup du soin d'y pourvoir, pour se livrer aux spéculations abstrai qui ont porté la géométrie au degré de sublimité où elle parvenue de nos jours. Pour s'adonner à de pareilles recherch il faut beaucoup de loisir, et le loisir est le fruit de l'abondanc Ceux qui formèrent les premières sociétés ne devinrent géomè qu'autant qu'ils ne pouvaient se dispenser de l'être. Etudions leurs besoins les plus pressants; examinons les secours les nécessaires que la géométrie aura pu leur fournir relativem à ces besoins, et nous découvrirons la véritable origine de cett science.

On divise communément la géométrie en trois parties: lon gimétrie, planimétrie et stéréométrie, relativement aux troi dimensions de l'étendue, dont la mesure fait l'objet de cett science.

La longimétrie, qui est la première de ces trois parties, par qu'elle est la plus simple, ne considère que sa longueur, ne s'occupe que de la mesure des lignes droites. Cette branch de la géométrie est presque aussi ancienne que le monde. O pourrait en apporter bien des preuves. Je me bornerai à un seule qui est, à ce qu'il me semble, sans réplique. L'écritur nous apprend que Nembrod bâtit quelques villes. Je convien sans peine que les édifices, dont elles étaient composées, n pouvaient être que bien défectueux, soit par rapport à la soli dité, soit par rapport à la symétrie. C'étaient même, si lon veut des espèces de barraques plutôt que des maisons; mais, quel que grossiers et quelque imparfaits que l'on suppose ces bâti ments, on ne peut pas nier qu'ils ne dussent être assez vaste pour loger chaque famille, et assez hauts pour que ceux qui

(1) *Suprà*, chap II.

les habitaient pussent y demeurer à leur aise. Il fallut donc observer de donner aux pièces de bois, qui en composaient la charpente, des longueurs et des hauteurs proportionnées à l'usage auquel on les destinait. C'est par cette raison, sans doute, que la plupart des mesures linéaires, telles que la toise, le pied, le pouce et la coudée, qui est peut-être la plus ancienne de toutes les mesures, ont un rapport marqué avec la longueur ordinaire du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties.

La planimétrie, ou la mesure des surfaces, n'est pas, à beaucoup près, aussi simple que la longimétrie. Car les lignes droites peuvent bien varier à l'infini par rapport à leur longueur, mais, leur essence étant constamment la même, on peut toujours les comparer les uns aux autres par la voie de la superposition; et c'est en cela que consiste toute la pratique de la longimétrie. On applique, sur la longueur qu'on veut mesurer, une longueur connue et déterminée, moindre que celle qui fait le sujet de l'opération. Il n'en est pas de même des surfaces, dont la mesure est l'objet de la planimétrie.

Il n'y en a point en effet de plus simples que le triangle et le parallélogramme : cependant on peut imaginer une infinité de triangles ou de parallélogrammes égaux les uns aux autres, entre lesquels la superposition immédiate, qui est le moyen le plus naturel de connaître l'égalité ou l'inégalité de deux grandeurs, ne peut avoir lieu. Leur rapport ne peut donc être déterminé que par une superposition mentale, et par une suite de conséquences, dont la liaison avec les premiers principes ne s'aperçoit pas du premier coup-d'œil. Je crois donc que cette partie, d'où dépendent l'arpentage et le nivellement, n'a été inventée que lorsque les sociétés ont été policées à un certain point. Il est impossible que l'on n'en ait eu quelque idée avant le déluge; mais il est plus que probable que la mémoire des premières inventions géométriques se perdit par cette terrible catastrophe. Ce que les hommes, qui vécurent dans les siècles qui nous occupent présentement, en connurent, doit à peine mériter le nom d'art. Jugeons-en par un fait avoué de toute l'antiquité. Plus de quinze cents ans après l'époque que nous parcourons, on regarda comme le dernier effort de l'esprit humain des théories, sans lesquelles l'art de mesurer les surfaces ne peut être que fort limité (*a*).

(*a*) Voy. Diog. Laert. in Pythag. Segm. xi.

Pythagore, pour avoir inventé la ... du 1er livre d'Euclide, sacrifia

La planimétrie doit principalement son origine au partage des terres. Dès qu'il se forma des sociétés politiques, il fallut fixer l'étendue des héritages. Cet objet donna naissance à l'usage de marquer par des bornes, ou par d'autres signes équivalents, la portion de terrain que possédait chaque habitant d'une contrée; usage qui remonte à la plus haute antiquité (1). Mais ces signes étaient sujets à être enlevés ou déplacés dans différentes occasions. On fut donc obligé de chercher quelque moyen pour les remettre dans leur première position. Cette recherche enfanta vraisemblablement les pratiques de planimétrie les plus simples et les plus grossières. Des pratiques durent se perfectionner peu à peu par la nécessité où l'on fut de partager, relativement au nombre des héritiers, les terres que chacun laissait en mourant. Les progrès de l'arpentage n'ont pas dû être extrêmement lents. L'usage en était si nécessaire et en a dû être si fréquent, que cette pratique aura bientôt mérité le nom d'art par les découvertes dont on l'aura enrichie. La géométrie, suivant son étymologie, signifie l'*art de mesurer les terres*. Cette science n'aura vraisemblablement été appelée ainsi que parce que, de toutes ses parties, l'arpentage ou la planimétrie-pratique est la première qui ait été réduite en art. La longimétrie en effet est trop simple pour mériter le nom d'art, la stéréométrie trop composée pour avoir été cultivée et perfectionnée avant la planimétrie.

Nous ne trouvons rien dans les auteurs de l'antiquité qui puisse nous donner une connaissance exacte de l'ordre dans lequel les théories fondamentales de la mesure des surfaces ont été découvertes. Il en faut dire autant des autres parties de la géométrie élémentaire. Nous n'en pouvons donc juger que par conjecture. Il est vraisemblable qu'on aura commencé par approfondir la théorie des figures rectilignes. Entre ces figures, les plus simples auront sans doute été connues les premières. Mais il serait bien difficile de déterminer entre les surfaces qui sont terminées par un petit nombre de lignes droites, qu'elle est celle qu'on peut regarder comme la plus simple. Si l'on n'avait égard qu'au nombre des côtés, il n'y en aurait pas qui pût entrer en comparaison avec le triangle. Cependant je suis fort porté à croire que le carré a

dit-on, un bœuf. Voy. Histor. narrat. de ortu et progressu Matheseos. *apud* Tacquet elementa Geometr. Amstel. *in*-12. 1683.

(1) Voy. *suprà*, p. 46.

fixé l'attention des premiers auteurs de la géométrie. Ce n'est qu'ensuite qu'ils auront porté leurs regards sur les espaces triangulaires même les plus réguliers, tels que le triangle équilatéral. En effet, il est à présumer que la figure rectiligne, qui aura été connue la première, est celle à laquelle, dans la suite des temps on aura comparé les aires des autres polygones, à mesure qu'on en aura découvert les propriétés. C'est ainsi que cette figure sera devenue la commune mesure de toutes les surfaces. Or, nous voyons que dans tous les temps, dont nous avons quelque connaissance, et chez toutes les nations dont il nous reste quelques monuments, le carré a toujours été en planimétrie ce qu'est l'unité en arithmétique; car, quoique pour mesurer les figures rectilignes irrégulières, on soit obligé de les résoudre en triangles, c'est cependant à des perches, à des toises, à des pieds et à des pouces quarrés, que se réduit l'aire de ces figures.

Il y a donc tout lieu de présumer que l'on a commencé par approfondir les propriétés des carrés. Cette étude aura conduit naturellement à la connaissance de la mesure des rectangles; comme les rectangles de leur côté auront facilité l'art de mesurer les rhombes et les rhomboïdes; enfin, on aura trouvé les moyens d'évaluer les aires triangulaires. Dèslors il aura été facile de mesurer les trapèzes, et généralement tous les polygones tant réguliers qu'irréguliers. Je ne doute point au surplus que la plupart de ces découvertes n'aient été l'effet de quelque heureux hasard, plutôt que le fruit d'une étude méthodique.

De toutes les théories sur lesquelles l'art de mesurer les surfaces est fondé, il n'y en a point qui se soit perfectionnée plus lentement que celle des angles. Pour s'en convaincre, il suffit, je crois, de considérer que la définition qu'Euclide en a donnée, dans un temps où la géométrie élémentaire était montée au plus au point de perfection, a été trouvée défectueuse par des juges fort éclairés en pareille matière (1). Quand même nous n'aurions pas cette preuve qui me paraît très-concluante, nous en aurions toujours une autre à laquelle il serait bien difficile de se refuser. Il est certain que, de toutes les quantités qui font l'objet de la géométrie, il n'y en a point dont l'idée soit plus abstraite que celle

(1) Voy. la Recherche de la Vérité, l. II, 2de partie, c. 6, et la Logique de Port-Royal, 1re partie, c. 12.

de l'angle. Ce n'est point une figure, c'est un rapport de position entre deux lignes; rapport qui ne frappe les sens que faiblement. Il est beaucoup plus facile de dire tout ce que l'angle n'est pas, que de déterminer précisément ce qu'il est.

Nous venons de voir que la pratique grossière de la longimétrie n'avait pas pu être long-temps inconnue aux premiers hommes. J'ai ensuite exposé par quels moyens j'imagine qu'on était parvenu à la découverte de quelques notions de la planimétrie; mais ces connaissances étaient encore bien éloignées de celles que demande la stéréométrie. De toutes les pratiques que comprend la géométrie, celle de la mesure des solides n'aura été certainement trouvée que la dernière. On ne peut douter néanmoins que les géomètres des premiers temps n'aient eu certaines connaissances sur cette matière, et même beaucoup plus promptement qu'on ne serait d'abord porté à le croire.

J'ai prouvé dans l'article précédent que l'invention de la balance était extrêmement ancienne (1). L'usage de cette machine suppose nécessairement quelques notions de la mesure des solides; ainsi je crois être en droit de regarder l'art de se servir des poids et des balances comme la première source de la découverte de la stéréométrie ou mesure des solides.

Les poids des corps sont relatifs à leurs masses, et, lorsqu'ils sont de même matière, le rapport de leur volume est le même que celui de leur pesanteur. Il a donc fallu pouvoir déterminer les rapports des volumes des corps, pour faire des poids qui fussent doubles, triples, la moitié, le tiers, etc., de celui qu'on prit pour commune mesure.

Les mêmes raisons qui m'ont porté à croire que, de toutes les surfaces, le quarré fut la première qui fixa les regards des hommes, me portent à juger que de tous les solides le cube fut le premier qui attira leur attention. On prit vraisemblablement, pour commune mesure des poids, un cube d'un certain métal, de cuivre, par exemple, dont le côté était d'une longueur connue et déterminée. S'agissait-il de peser une quantité de quelque denrée double, triple, etc., de cette commune mesure? on mettait d'abord dans l'un des plats de la balance deux, trois, etc., cubes tout à la fois; mais bientôt on dut s'apercevoir qu'il serait

(1) *Suprà*, p. 230.

plus commode d'avoir des poids d'une seule pièce qui fussent doubles, triples; etc., de celui qu'on avait pris pour commune mesure. On dut chercher alors à s'en procurer de cette espèce. Il y a tout lieu de croire qu'on ne fut pas long-temps à reconnaître que, pour cet effet, il n'y avait qu'à doubler, tripler, etc., la hauteur des solides qu'on employait pour les pesées, en laissant leur base la même. Le hasard aura sans doute conduit à cette découverte. Il a dû arriver, qu'en jetant ensemble des cubes dans les bassins d'une balance, quelques-uns se seront placés d'eux-mêmes les uns sur les autres, et auront formé naturellement des parallélipipèdes doubles et triples du cube primordial. Ainsi la connaissance du cube aura conduit vraisemblablement à celle des parallélipipèdes, comme celle du carré à celle du rectangle.

On pourrait étendre davantage cette espèce de généalogie des premiers principes de la mesure des solides; mais il y assez long-temps que nous voyageons dans la région des probabilités. En matière de conjectures on ne saurait être trop court. Passons donc à des objets plus certains. Présentons les faibles lumières que l'histoire peut nous fournir sur l'origine et les progrès de la géométrie. Recueillons et discutons le peu de faits échappés à l'injure des temps. Cette recherche nous donnera lieu de faire voir qu'outre tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, l'usage de la navigation et l'étude de l'astronomie ont eu très-grande part aux progrès de la géométrie. Ces deux objets ont beaucoup influé sur le plus ou sur le moins d'application des différents peuples à cultiver et à approfondir cette partie des mathématiques.

Il est hors de doute que, dès les siècles dont il s'agit dans ce premier volume, plusieurs peuples auront eu quelque teinture de géométrie. Les Egyptiens, les Babyloniens, les Phéniciens, etc., ont incontestablement connu de fort bonne heure les pratiques fondamentales de cette science. Quelques réflexions sommaires vont nous en convaincre. Commençons par les Egyptiens.

J'ai dit précédemment que la planimétrie d'où dépendent l'arpentage et le nivellement, c'est-à-dire, les pratiques de géométrie dont l'usage est le plus indispensable et le plus fréquent, devait son origine au partage des terres (a). J'ai fait voir aussi la néces-

(a) C'est aussi ce qu'ont reconnu les historiens de toutes les nations policées. Voy. MARTINI, Hist. de la Chine, l. 1, p. 18 et 19.

sité dans laquelle s'étaient trouvées les premières sociétés politiques, de fixer par des bornes l'étendue des héritages (1). Les Egyptiens sont, sans contredit, un des premiers peuples qui se soient formés en corps d'état. Il n'est donc pas possible, après ces faits, de douter qu'ils n'aient eu, dès la plus haute antiquité, la connaissance des pratiques fondamentales de la géométrie.

Je n'entreprendrai point à la vérité de fixer le siècle où les Egyptiens ont fait un art de l'arpentage. Jamblique rapporte l'usage de mesurer les terres en Egypte au temps ou l'on plaçait le règne des Dieux (2), c'est-à-dire, dans les siècles les plus reculés. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'arpentage devait être connu très-anciennement chez ces peuples. Ce n'est point par de simples conjectures que je prétends le prouver. Nous trouvons la mesure et le partage des terres établis en Egypte avant l'arrivée de Joseph en ce pays. Chacun alors y avait son domaine particulier (3). On voit aussi, par les livres saints, qu'antérieurement à cette époque, les terres appartenant aux prêtres étaient déjà séparées de celles des autres habitants (4). Ces faits supposent nécessairement quelque usage de l'arpentage.

Une première découverte conduit presque toujours à celle de quelque nouvelle vérité. Les Egyptiens ne se bornèrent pas aux pratiques que les besoins nécessaires et primitifs avaient enfantés. Ils portèrent bientôt leurs recherches au-delà de ce terme. La simple mesure des terres devint chez eux la science des rapports de toute espèce représentés par des lignes. Ces peuples occupés sans cesse du soin d'améliorer leur pays reconnurent promptement que le Nil, dans ses débordements, ne se répandait pas assez au loin, et que, par cette raison, plusieurs terres demeuraient incultes. La nécessité dans laquelle ils se trouvèrent de fertiliser une grande quantité de terrain leur fit imaginer de porter l'eau dans les campagnes, qui, sans un pareil secours, seraient demeurées stériles. On n'a pas sans doute oublié ce que j'ai dit à l'article des arts sur le lac Mœris, et sur cette quan-

(1) *Suprà*, l. 1, ch. 1, art. 11.
(2) In vitâ Pythag. c. 29, pag. 134. edit. *in*-4° 1707. — Voy. aussi PLAT. in Phedr. p. 1240. — DIOD. l. 1, p, 80 et 105. — CLEM. ALEX. Strom. l. 1, p. 361. — DIOG. LAERT. in Pythag. Segm. 11, p. 497.
(3) Gen. c. 47, ỳ. 20.
(4) *Ibid.* ỳ. 22.

tité de canaux exécutés en Egypte peu de temps après le déluge (1). Ces sortes d'ouvrages demandent une connaissance, au moins grossière, de l'art de niveller les terrains, et même quelques notions des pratiques les plus simples de la stéréométrie.

Nous savons d'ailleurs que l'arithmétique et la géométrie étaient un des principaux objets de l'étude des Egyptiens (2). Ces deux sciences leur étaient également utiles et nécessaires par rapport aux besoins de la vie civile, indépendamment des spéculations philosophiques auxquelles ils se sont adonnés dès les premiers siècles de leur monarchie. Nés avec un génie inventif, ces peuples ne pouvaient pas manquer de faire de grands progrès dans ces deux branches des mathématiques.

Je n'examinerai pas, pour le moment, jusqu'à quel point les Egyptiens ont porté leurs découvertes en géométrie. Je remets cette discussion au troisième volume de cet ouvrage. Il sera plus à propos d'exposer les idées qu'ont eues les anciens sur la manière dont la géométrie avait pris naissance chez les Egyptiens. Il n'y a jamais eu, disent-ils, de pays ou l'arpentage ait été plus nécessaire qu'en Egypte. Le Nil, en se débordant régulièrement chaque année, devait causer beaucoup de dérangement dans les limites des héritages, enlevant les bornes, ou les enfouissant, ôtant aux uns pour donner aux autres. Ces mutations perpétuelles obligèrent donc les Egyptiens à chercher de bonne heure quelque méthode pour reconnaître et constater, après la retraite des eaux, la quantité de terrain appartenant à chaque propriétaire. Ils ne pouvaient y parvenir qu'au moyen de l'arpentage. C'est de cette pratique, dit-on, qu'est née la géométrie chez les Egyptiens (3).

Tel est le sentiment de la plupart des auteurs anciens, adopté par tous les modernes. Mais cette opinion, quoique assez vraisemblable, ne porte sur aucun fondement solide. J'ose dire même qu'elle fait tort à ce génie industrieux dont les Egyptiens ont donné des preuves dans tout ce qui pouvait concerner l'ordre intérieur et l'utilité de leur Etat.

Comment concevoir en effet que les Egyptiens fussent autré-

(1) *Suprà*, p. 106 et 150.
(2) Diod. l. 1, p. 91.
(3) Id. *Ibid.* — Strabo, l. xvii, p. 1136. — Proclus in Tim. — Cassiodor. Var. l. 3. Epist. 52, etc.

fois dans la nécessité de faire arpenter régulièrement chaque année toutes les terres que le Nil couvrait en se débordant. Il n'est pas vraisemblable qu'un peuple si inventif et si sage n'eût pas trouvé les moyens de fixer les limites des possessions de manière à pouvoir résister aux inondations du Nil. Cette découverte est infiniment plus facile que celle des pratiques de Géodésie, même les plus communes. Aussi ne fais-je aucun doute qu'autrefois les choses ne se passaient point ainsi que les anciens le racontent. L'Egypte, à cet égard, était dans le même état où elle est à présent. On n'y est point aujourd'hui dans l'usage de faire arpenter les terres après le débordement, pour en connaître la contenance. Les champs y ont des limites que le Nil n'emporte pas, et les propriétaires savent ce qui leur appartient après comme avant l'inondation (*a*).

Si les anciens avaient assez réfléchi sur la manière dont le Nil se déborde, ils ne seraient pas tombés dans l'erreur que je combats. Ils n'ont pas pris garde que le Nil ne se déborde pas subitement. Ce n'est qu'insensiblement qu'il s'enfle, et que, sortant de son lit, il inonde l'Egypte. On sent aisément que de pareils débordements ne doivent causer aucun désordre dans les limites des terres. Il est facile d'enfoncer des bornes d'une manière assez solide pour pouvoir résister au cours d'une eau qui n'a point une grande rapidité. Mais les anciens ont jugé un peu trop légèrement de l'effet du Nil, par l'effet des débordements des rivières des autres pays. Ils ont imaginé que la crue du Nil devait produire le même ravage que ferait un fleuve qui viendrait à rompre ses digues, et à sortir subitement de son lit (*b*).

(*a*) Voyage de l'Egypte par GRANGER. *init.*

Il est vrai, ajoute le même voyage, que chaque propriétaire affermant chaque année ses terres à différents paysans, et chacun de ces nouveaux fermiers se chargeant d'une portion plus ou moins grande, il faut nécessairement faire mesurer la quantité dont chacun se charge. Mais cet arpentage n'a aucun rapport avec les débordements du Nil. On n'y a recours que parce que les fermiers, changeant tous les ans, il faut que chaque propriétaire fasse à chaque mutation un nouveau partage de ses terres.

La même chose se pratique au Japon. Chaque année avant qu'on sème, il faut que toutes les terres soient mesurées par des arpenteurs. Lorsque le temps de la moisson approche, ils les mesurent encore une fois, et supputent ce que la récolte doit produire vraisemblablement. Leurs conjectures sont en général d'une exactitude surprenante. Par là ils empêchent que les fermiers ne trompent leurs seigneurs. Hist. du Japon, par KOEMPFER, tom. 1, p. 191.

(*b*) Quoique la plupart des anciens aient suivi l'opinion que j'ai cru devoir rejeter, il y en a cependant qui se

Les motifs auxquels j'ai cru devoir rapporter les pratiques qui ont donné naissance à la géométrie chez les Egyptiens, sont assez naturels et assez honorables à ce peuple, sans qu'il soit besoin d'y joindre des chimères. C'est de l'ancienneté et de la sagesse de son gouvernement que je les ai tirés.

Ce que je viens de dire des Egyptiens convient également aux Babyloniens. L'origine de leur monarchie remonte aux siècles les plus reculés (1). La pratique du labourage y était établie de temps immémorial (2). Les anciens conviennent encore que ce peuple a cultivé des premiers et avec succès l'astronomie (3). Les Babyloniens doivent donc avoir eu bientôt quelques notions de géométrie, et quelque connaissance des proportions. Quels progrès effectivement auraient-ils pu faire en astronomie, s'ils n'eussent pas découvert promptement certains principes de géométrie? Aussi un auteur qui avait beaucoup travaillé sur l'antiquité, et dans un temps où il existait plus de monuments que nous en avons aujourd'hui, attribue-t-il aux Babyloniens l'invention de la géométrie : les Egyptiens même, selon lui, ne l'ont trouvée qu'en second (*a*). Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que les Babyloniens auront

sont préservés de l'erreur commune. Hérodote, dont le sentiment est d'un si grand poids sur tout ce qui concerne l'Egypte, croit que la géométrie prit naissance dans ce pays, à l'occasion des tributs que Sésostris imposa sur toutes les terres. l. II, n. 109.

Il est hors de doute que cet auteur se trompe, par rapport à l'époque où il place cette invention. On a vu qu'elle était antérieure au règne de Sésostris; mais il faut convenir en même temps qu'Hérodote était parti d'un principe très-raisonnable; je veux dire l'impossibilité de lever avec égalité, sans le secours de l'arpentage, les impositions réelles qui doivent se répartir proportionnellement à l'étendue des terres qui y sont assujetties. Quelle comparaison entre cette opinion et le sentiment de ceux qui voulaient faire naître la géométrie en Egypte, des dérangements imaginaires qu'ils attribuaient aux débordements du Nil!

(1) *Suprà*, — l. I, art. III.
(2) *Supra*, — l. I, art. I.
(3) *Suprà*, l. III, ch. II, art. II.
(*a*) Cassiodor. Var. l. III, epist. 52.

Ce fait est bien contraire aux vaines prétentions des Egyptiens. Ces peuples qui se vantaient ridiculement d'avoir envoyé des colonies par toute la terre, disaient que Bélus en avait mené une dans la Babylonie. Qu'ayant fixé son séjour sur les rives de l'Euphrate, il avait institué des prêtres sur le modèle de ceux d'Egypte. Que ce sont les mêmes que les Babyloniens appelèrent ensuite Chaldéens. Ceux-ci s'adonnèrent à l'étude des astres à l'imitation des prêtres et des naturalistes Egyptiens. Ainsi c'était de l'Egypte qu'ils tenaient, dit-on, toutes leurs connaissances. Diod. l. I, p. 32 et 92.

Mais cette fable, inventée par un peuple aussi vain que les Egyptiens, ne pouvait trouver croyance que chez les Grecs qui ignoraient absolument la véritable histoire des peuples de l'Asie. Voy. Périzon. Origin. Babyl. c. 5. — Stanley. Hist. philos. Chald, etc.

connu de très-bonne heure les pratiques fondamentales de la géométrie.

A l'égard des Phéniciens, tous les auteurs s'accordent à les reconnaître pour les premiers et les plus habiles navigateurs dont il soit parlé dans l'histoire ancienne. La navigation est, sans contredit, la partie des arts et des sciences où les hommes ont donné la plus grande marque de génie et d'invention. Lorsqu'on examine la fabrique d'un vaisseau, le nombre et la variété des différentes pièces qui le composent, lorsqu'on fait réflexion à tout ce qui est nécessaire pour mettre ses parties dans leur véritable position, et les faire jouer convenablement, on sent à quel point les inventeurs d'une machine si compliquée ont dû posséder les mécaniques, et par conséquent les premiers principes de la géométrie.

Mais, dira-t-on, les vaisseaux, dans ces siècles reculés, n'étaient pas bien considérables. Il ne faut pas tant d'art pour construire des bâtiments tels que ceux qu'on avait alors ?

Je ne prétends pas assurément faire aucune comparaison des premiers vaisseaux phéniciens avec ceux que nous voyons présentement ; néanmoins, il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent si médiocres, ni s'en former une idée telle que nous l'avons des bâtiments dont plusieurs nations de l'un et de l'autre continent se servent encore aujourd'hui. Les différentes navigations que les Phéniciens ont entreprises, l'océan sur lequel ils se sont exposés presque dès les premiers temps, la quantité de marchandises dont leurs vaisseaux étaient chargés (1), ne peuvent se concilier avec de pareilles idées. Je le répète, il eût été impossible à ces peuples d'exceller dans la marine, et cela d'aussi bonne heure qu'on sait qu'ils y sont parvenus, s'ils n'avaient eu pour la construction et la manœuvre de leurs vaisseaux qu'une simple routine dénuée de principes et de réflexions.

(1) Voy. *infrà*, l. IV, chap. 2.

---

# ARTICLE QUATRIÈME.

## *Mécanique.*

De toutes les parties des mathématiques, il n'y en a point qui ait été plutôt mise en pratique que la mécanique. L'architecture en fait usage continuel. La navigation ne peut s'en passer. C'est la mécanique enfin qui fournit à tous les arts, qui ont pour objet de remédier à nos besoins, les instruments nécessaires pour parvenir à ce but. C'est par cette raison, sans doute, qu'on a donné à ces arts le nom d'*arts mécaniques*.

Cependant, de toutes les parties des mathématiques, la mécanique est vraisemblablement celle qui aura été réduite la dernière à quelques principes certains. Considérée sous ce point de vue, cette science est beaucoup moins ancienne que la géométrie. Il devrait donc paraître inutile d'en parler présentement. Il suffirait de renvoyer à ce que j'en ai dit par occasion dans l'article des arts. Néanmoins l'usage des poids et des mesures, qu'on sait avoir été connu dès le temps d'Abraham, suppose nécessairement des balances. La balance est une espèce de machine qui exige quelques connaissances des premiers principes de l'équilibre. On ne peut donc pas dire que la théorie de la mécanique ait été absolument inconnue aux siècles dont nous nous occupons dans ce premier volume.

Je conviens sans peine que cette théorie était fort imparfaite, et qu'en général les progrès de la mécanique, considérée comme science, ont été très-lents. Je ne crois pas devoir m'arrêter à les suivre; je me contenterai d'exposer seulement la manière dont je conjecture que la balance a été inventée.

Les premiers hommes se trouvaient tous les jours dans la nécessité de couper du bois. Antérieurement à l'invention des voitures, et à l'usage des bêtes de somme, ils étaient obligés de transporter ces fardeaux sur leurs épaules. Ils ne furent pas long-temps à s'apercevoir que la position des pièces de bois dont ils se chargeaient n'était pas indifférente. Bientôt ils sentirent que la même charge les fatiguait plus ou moins selon que la partie qui portait

sur leurs épaules était plus ou moins éloignée des extrémités. Enfin, comme ces pièces devaient être assez souvent de grosseur presque uniforme, ils dûrent s'apercevoir qu'ils les portaient assez commodément, en prenant pour point d'appui le milieu de leur longueur. Alors leur charge se maintenait, pour ainsi dire, d'elle-même dans la situation qu'on lui avait donnée (a). On reconnut donc assez promptement qu'un corps d'une grosseur uniforme demeurait en repos quand il était appuyé par le milieu de sa longueur, et que dans toute autre position la partie la plus longue l'emportait sur la plus courte. Par une suite naturelle, on dut remarquer que dans le cas où le milieu de sa longueur servait de point d'appui, si l'on ajoutait quelque nouvelle charge de l'un des deux côtés, l'équilibre cessait aussitôt. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'idée de la balance ordinaire. L'invention d'y adapter des bassins est venue probablement de l'usage où l'on a été de tout temps de suspendre au bout d'un bâton les fardeaux dont le volume, sans un pareil secours, embarrasserait extrêmement le mouvement de nos membres (b).

Au reste, en disant que la balance était connue dès les siècles que nous parcourons, je ne parle que de la balance ordinaire. Je suis bien éloigné de penser qu'on eût alors l'idée du peson ou d'autres machines semblables. Je n'oserais même assurer que la balance, qui était en usage dans les premiers temps, fût composée comme les nôtres, d'une châsse, d'une aiguille, d'un fléau et de deux bassins. Peut-être cette balance se réduisait-elle à un fléau suspendu par le milieu, aux extrémités duquel on attachait d'un côté les poids, et de l'autre la marchandise qu'on voulait peser. Peut-être encore se contentait-on de mettre une planche en équilibre sur le centre commun de sa longueur et de sa largeur. On posait ensuite à égale distance de ce centre vers les extrémités, d'un côté la masse qu'il fallait peser, et de l'autre les poids qui servaient à exécuter la pesée. Tout ce que l'on sait, c'est que du temps d'Abraham il y avait des balances (1). Mais on les peut supposer aussi grossières que l'on voudra.

Je pourrais encore parler de plusieurs autres machines dont l'invention doit remonter aux temps les plus reculés. Il est impos-

(a) C'est ainsi que nous voyons tous les jours nos bateliers porter en équilibre, sur leurs épaules, des rames très-longues et très-pesantes, sans être obligés de les retenir avec leurs mains.

(b) On voit souvent les gens de la campagne porter derrière leur dos, de la manière dont je parle, de gros paquets suspendus au bout d'un bâton.

(1) Gen. c. 23, ỿ. 16.

sible que, dès les premiers moments où les sociétés auront commencé à se policer, on n'ait fait usage du levier et du plan incliné. Les ouvrages qu'on sait avoir été exécutés dans les siècles qui font l'objet de cette première partie ne permettent pas d'en douter. La tour de Babel, par exemple, n'a pas pu être entreprise sans la connaissance du levier et du plan incliné.

On doit mettre encore au nombre des premières inventions mécaniques les différentes sortes de machines propres à transporter les fardeaux. Le traîneau a dû être la plus ancienne de toutes les voitures. On aura imaginé ensuite de le poser sur des rouleaux, dont l'usage aura certainement été connu de temps immémorial. La nature a indiqué elle-même cette découverte. Successivement on aura pensé qu'en attachant les rouleaux au corps du traîneau, de façon cependant qu'ils pussent tourner, on s'épargnerait bien du temps et de la fatigue : c'est ainsi qu'on sera parvenu à inventer les roues. Le traîneau, s'élevant peu à peu de terre, a formé les voitures à deux et à quatre roues. Cette découverte remonte à des siècles fort reculés. L'usage des chariots est très-ancien chez certains peuples. Ils étaient communs en Égypte dès le temps de Jacob (1). J'observerai à ce sujet que, suivant toutes les apparences, on n'aura pas d'abord imaginé d'évider les roues, c'est-à-dire, de les composer de jantes et de rais. Dans les premiers temps on les aura fait pleines et massives, telles que le sont encore les roues des voitures au Japon (2).

Au surplus, l'usage de toutes les machines, dont je viens de parler, n'était, dans les premiers temps, guidé par aucune théorie. La mécanique n'avait alors pour fondement qu'une routine grossière et un tâtonnement aveugle. On aura lieu de s'en convaincre, lorsque, dans le cours de cet ouvrage, j'assignerai à chaque découverte sa véritable époque.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur l'origine et les progrès de la mécanique, considérée comme science. Si quelqu'un, prenant le terme de mécanique dans une signification moins resserrée, désirait des éclaircissements plus étendus, ce qu'on a vu dans l'article des arts offre à ses réflexions des objets capables de le satisfaire. Il pourra, d'après le plan que je viens d'indiquer, tirer de chaque invention les conséquences qui lui paraîtront les plus simples et les plus naturelles.

(1) Gen. c. 41, ỳ. 43, c. 45, ỳ. 19.

(2) Kœmpfer, Hist. du Japon, t. III, p. 218.

## ARTICLE CINQUIÈME.

### *Géographie.*

La géographie n'est, à proprement parler, que l'art de déterminer la distance réciproque des différents lieux du globe terrestre, leur situation les uns à l'égard des autres, et leur position par rapport aux différents points que l'on a imaginés dans le ciel. Cette détermination ne peut se faire, avec justesse et précision, que par le secours de l'astronomie et de la géométrie, et par une application continuelle des pratiques dont ces deux sciences sont la base et le fondement. Nous venons de voir quelle était l'imperfection des mathématiques dans les siècles qui font présentement notre objet; nous ne devons donc pas concevoir de grandes idées de la géographie des hommes qui vivaient alors. On ne peut cependant pas leur en refuser une connaissance grossière et imparfaite. Nous avons donné le nom d'arithmétique à des notions sur la nature des nombres et sur la pratique des calculs, qu'on pourrait regarder plutôt comme l'effet d'une espèce d'instinct, que comme le fruit du raisonnement et de la réflexion. Je crois donc pouvoir aussi donner le nom de géographie aux pratiques dont on a fait usage dans les premiers temps, pour reconnaître et déterminer la distance et la position relative de quelques cantons. Ces pratiques étaient trop nécessaires pour se dérober long-temps aux recherches des descendants de Noé; recherches auxquelles ils furent obligés de s'adonner bientôt par l'extrême besoin qu'ils en eurent.

J'ai dit, dans le premier livre, que l'effet de la confusion des langues avait été de disperser les familles. Les premières colonies qui se formèrent alors auront vraisemblablement erré de côté et d'autre, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un canton convenable. Les contrées qui fournissent d'elles-mêmes les secours les plus nécessaires à l'homme auront été les premières habitées. Mais chaque climat n'offre qu'un certain nombre de contrées ainsi favorisées. Une vaste étendue de terrain aride et ingrat sépare souvent les uns des autres les pays les plus fertiles. Ces sortes de

ons n'ont dû être occupés que les derniers, et assez tard semblablement. Les premières peuplades seront donc restées lant quelque temps isolées et séparées les unes des autres. La culté de se frayer une route dans des pays impraticables aura èché les premiers hommes de s'écarter beaucoup au-delà du ur de leur habitation; mais, aussitôt que les sociétés auront nmencé à devenir un peu nombreuses, plusieurs motifs ont dû tribuer à faire entreprendre différents voyages. Il n'y avait point rs de route marquée. La crainte de s'égarer aura suggéré aux miers hommes quelques expédients pour retrouver leurs habitions dans le besoin.

Il est à présumer que, d'abord, on aura pris garde aux obstacles, que les montagnes, les précipices, les marais, les rivières et forêts impénétrables. On aura dû remarquer aussi les vallées, collines, les lacs, les bois, les prairies, les rochers, en un mot, ce qui frappait la vue sensiblement, et pouvait servir à disguer une contrée d'avec une autre. Les premiers voyageurs rent encore penser à inventer quelques marques pour reconître, non-seulement les obstacles qui se présentaient sur leur ite, mais encore la route elle-même. Il suffisait, pour cela, nonceler des pierrres de distance en distance, de planter des uets, ou de faire des marques sur l'écorce des arbres, s'il s'en contrait, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Sauges (1). L'usage de ces signaux est vraisemblablement ce qui ra donné aux hommes les premières idées de la position respece des différents cantons de leur climat. Joignons-y encore quelles observations sur le cours du soleil, relativement à la direcn des routes.

On ne peut pas douter encore que les premiers voyageurs n'aient servé, avec assez d'exactitude, le nombre de jours qu'ils avaient s à se transporter d'un canton dans un autre canton. Rien de si nmun dans l'écriture que cette expression : *Telle ville est éloiée de telle autre ville, de tant de jours de chemin* (a). C'est si que plusieurs nations estiment encore aujourd'hui la dis-

1) Voy. le Voyage du baron de la itan, t. 1, p. 223. — Mœurs des vages, t. II, p. 240. —Voyage de npla, t. IV. p. 241.

(a) Gen. c. 30, ỳ. 36. Num. c. 11, ỳ. 31, etc.

Du temps de César, les Germains ne comptaient les distances que par les journées. De Bello Gall. l. VI, c. 23.

tance d'un pays à un autre (1). Cette observation du nombre de jours employés aux différents voyages aura été la première, et, pendant bien du temps, l'unique mesure de la distance des différents points de notre globe.

La géographie, dans sa première origine, se réduisait donc à une connaissance aussi grossière qu'imparfaite de la distance et de la situation respectives de quelques cantons. C'est à quoi se bornent vraisemblablement les premières recherches que l'on fit sur cette science. Mais, dès que les différents peuples furent devenus un peu nombreux, dès qu'ils eurent lié quelque commerce les uns avec les autres, ils dûrent perfectionner leurs premières découvertes, et en faire bientôt de nouvelles. C'est alors, sans doute, que les chemins commencèrent à se former. Leur usage a dû contribuer beaucoup aux progrès de la géographie. En effet, comment pouvoir diriger sa route, surtout dans une étendue de terrain considérable, sans une connaissance au moins grossière de la position des lieux, relativement aux principaux points de l'horizon. L'observation de ces points était encore plus nécessaire, lorsqu'il s'agissait de traverser les déserts qui, dans ces premiers temps, séparaient souvent une contrée d'avec une autre. Il est même difficile de concevoir que ces voyages aient pu se répéter fréquemment sans le secours de quelque peinture informe de la position des pays où l'on voulait se transporter. Un premier voyage aura été, selon toutes les apparences, l'effet du hasard; mais un second aura été le fruit de la réflexion. Je pense donc que la nécessité du commerce fit bientôt trouver l'art de tracer, sur quelque matière durable, des traits propres à conserver et à remettre devant les yeux les observations des voyageurs sur les routes et sur les distances. La pratique des Sauvages de l'Amérique pourra servir d'exemple de ce que la nécessité aura fait imaginer dans les temps les plus anciens. Ces peuples ont l'art de tracer sur des peaux ou sur des écorces des espèces de cartes géographiques plus exactes que nous ne sommes portés naturellement à le supposer (2). Ils les conservent dans leur dépôt public, pour y avoir recours dans le besoin (3).

(1) Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 371. — Nouv. relat. de la Gaspésie, p. 155. — Hist. génér. des Voyag. t. III, p. 104 et 417. t. II, p. 499.

(2) Voyage de la Hontan, t. I, p. 223. t. II, p. 106 et 107. — Nouv. relat. de la Gaspésie. p. 153. — Mœurs des Sauvages, tom. I, p. 226.

(3) *Ibid.*

Les premières cartes, si toutefois on peut leur donner ce nom, ne pouvaient qu'être extrêmement imparfaites. Comment, en effet, les premiers hommes auraient-ils pu mettre de l'exactitude dans leurs productions géographiques ? A peine avaient-ils quelques notions des pratiques les plus essentielles de la géométrie et de l'astronomie. Il est certain, d'ailleurs, qu'ils n'avaient aucune idée de la sphéricité de la terre. Ils jugeaient de sa figure par celle du pays qui les environnait. N'élevant pas encore leur raison au-dessus de la portée de leur vue, ils regardaient notre globe comme une plaine d'une étendue immense. Comment donc auraient-ils pu avoir la moindre teinture de ce qui détermine la *projection*, qui est, comme l'on sait, une des principales parties de l'art de dresser des cartes ? Ces connaissances étaient réservées à des siècles bien postérieurs à ceux dont nous parlons. Dans la suite, la géométrie et l'Astronomie fournirent à la géographie des secours sans lesquels elle ne se fût jamais élevée au-dessus des pratiques grossières qui lui avaient donné naissance ; mais aussi ces deux sciences furent-elles en partie redevables de leurs progrès à la nécessité où les hommes se trouvèrent de s'y appliquer d'une manière particulière, pour perfectionner la géographie qui les touchait de plus près.

Indépendamment de tout ce que nous venons de dire, plusieurs autres raisons confirment l'ancienneté de la géographie. Dans les siècles qui font présentement notre objet, il y a eu des conquêtes, il y a eu des partages d'états entre les enfants des princes qui les gouvernaient. On a même entrepris des voyages terrestres et maritimes d'assez long cours.

Ce que l'ancienne tradition rapporte sur les voyages et les conquêtes d'Osiris et de Bacchus, sur les expéditions de Ninus et de Sémiramis, sur l'étendue de l'empire formé dans l'Europe, dans l'Afrique et dans quelques parties de l'Asie par les Titans, sont autant de témoignages des connaissances que l'on a eues en géographie des premiers temps. On doit regarder la guerre comme un des motifs, qui, après les voyages, aura le plus engagé les hommes à s'instruire des particularités qui caractérisent chaque terrain. Sans cette connaissance, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de faire camper, marcher et subsister des troupes. Il est vrai que, dans les commencements, on aura avancé au hasard. Mais la nécessité de pourvoir à la retraite, en cas de disgrace, l'obligation de séjourner dans un pays plus long-temps

qu'on ne l'avait prévu, l'ambition de réussir dans une entreprise manquée par l'ignorance des lieux où l'on se trouvait, auront sans doute fait prendre des mesures pour l'avenir. On aura songé dès lors aux moyens de pouvoir profiter des premières découvertes. L'expérience du passé aura beaucoup contribué à faire inventer l'art de représenter et de mettre sous les yeux la situation respective des différentes contrées qu'on avait déjà parcourues.

On sait aussi qu'il était d'usage dès les premiers temps que les enfants d'un monarque, s'il en laissait plusieurs, partageassent à sa mort les différentes provinces dont son empire était composé. Rien de plus connu dans l'histoire que le partage du monde entre Jupiter, Neptune et Pluton. Quoique la fable ait extrêmement obscurci ces anciens événements, on y reconnaît cependant les vestiges de ce qui se pratiquait dans la plus haute antiquité. Comment aurait-on pu parvenir à faire de pareils partages avec une sorte d'égalité, si l'on n'eût pas connu le nombre, l'étendue, la qualité et la situation des contrées dont un empire était composé? Chaque province avait donc dès lors ses limites connues et marquées. Ce fait suppose qu'il y avait quelque sorte de géographie.

Enfin, il n'y a pas de doute que la navigation n'ait eu beaucoup de part à la naissance et aux premiers progrès de cette science. Les migrations de quelques familles de l'Asie et de l'Egypte en Europe remontent à la plus haute antiquité. Plusieurs colonies, parties de ces contrées, avaient passé dans la Grèce avant le temps de la mort de Jacob (1).

Les entreprises maritimes sont un témoignage très-marqué de l'attention qu'on aura faite dès les premiers temps à la situation et à l'éloignement des différents climats. Les premiers navigateurs auront sans doute beaucoup donné au hasard. Mais aussi il n'est pas probable qu'on ait été pendant bien des siècles à s'exposer sur mer, sans être instruit de la distance et de la position des pays où l'on voulait aborder. Au bout de quelque temps on a dû savoir la route qu'on devait tenir pour aborder dans une contrée plutôt que dans une autre, et le temps à peu près que demandait cette traversée. C'est conséquemment à ces connaissances qu'on dirigeait la route du vaisseau.

D'ailleurs, quoique dans ces premiers temps on ne s'éloignât

(1) Voy. *suprà*, l. 1, c. 1, art. v.

des côtes que le moins qu'il était possible, il fallait cependant quelquefois perdre la terre de vue. On était forcé souvent de s'abandonner à la pleine mer. Nous voyons, il est vrai, dans les écrits des anciens que, lorsque la tempête avait écarté un vaisseau de sa route, les gens de l'équipage ignoraient presque toujours les pays où ils se trouvaient jetés. Aussi n'ai-je pas prétendu que dès lors on connût, comme aujourd'hui, toute l'étendue de la mer et des côtes qui l'environnent. Mais il est vrai de dire, qu'excepté ces événements imprévus, on savait à peu près la position des pays où l'on avait dessein de se rendre.

Entre les différentes sciences dont les Egyptiens se prétendaient les inventeurs, ils n'ont pas oublié la géographie. Selon leurs anciennes traditions, c'était Hermès, autrement dit Mercure, qui leur en avait enseigné les premiers principes. Dans le nombre des livres attribués à cet auteur, dont Clément Alexandrin nous a donné la liste, il y en avait dix qui faisaient l'objet de l'étude particulière du chef des prêtres. Le sujet de ces livres roulait sur la cosmographie, la géographie, les premiers éléments de l'astronomie, la chorographie de l'Egypte et la description du cours du Nil (1). Il est vrai que, si nous n'avions pas d'autre autorité que celle des livres de Mercure, pour donner aux Egyptiens dès les temps les plus reculés quelque connaissance de la géographie, je ne regarderais pas ce fait comme des plus avérés. Mais je crois entrevoir quelque indice de cette science, en lisant ce que Moïse rapporte de la conduite de Joseph, quand Pharaon l'eut établi son premier ministre. L'historien sacré nous représente ce patriarche visitant et parcourant les différentes provinces de l'Egypte (2). Son dessein était d'en connaître l'état, et de prendre en conséquence les mesures nécessaires, afin de prévenir le danger dont ce pays était menacé par sept années de stérilité. Ce fait me porte à croire que les Egyptiens avaient trouvé de bonne heure l'art de connaître et de déterminer la situation et la position respectives des différentes contrées de leur empire ; autrement l'Egypte n'aurait pas pu être partagée, dès le temps de Joseph, en un certain nombre de provinces ou départements (3).

L'Ecriture sainte nous fournit un témoignage encore plus précis de l'ancienneté des connaissances géographiques, dans la

(1) Strom. l. VI, p. 755.
(2) Gen. c. 41, ℣. 46.
(3) Gen. c. 41, ℣. 57.

description du paradis terrestre. Quand on examine avec attention la manière dont Moïse parle du séjour du premier homme, on y reconnaît tous les traits qui caractérisent une description géographique. Il dit que ce jardin était situé dans le pays d'Eden, du côté de l'Oriênt; qu'il sortait d'Eden un fleuve, dont le cours se partageait en quatre bras. Il décrit le cours de ces quatre bras, et nomme les pays qu'ils arrosaient. Moïse fait plus; il entre dans le détail des différentes productions qui se rencontraient dans chacune de ces contrées. Il les spécifie même d'une manière particulière. L'historien sacré ne se contente pas de dire que le pays d'Hévila produisait de l'or; il ajoute que l'or de cette contrée est très-pur. C'est là aussi, continue-t-il, que se trouvent le bdellium et la pierre d'onix (*a*). De pareils détails prouvent que, long-temps avant Moïse, la géographie devait avoir fait d'assez grands progrès.

On peut tirer des preuves aussi concluantes des voyages d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Rien de mieux détaillé que la situation et les noms des différentes villes et contrées que ces patriarches ont parcourues. Pour que Moïse fût en état de rendre un compte aussi exact qu'il le fait de la topographie d'un si grand nombre de pays, il fallait qu'on eût eu soin, dès les temps les plus reculés, de faire des observations sur la distance, la situation et la nature des différentes contrées qui avaient été reconnues : par conséquent, on avait dès lors inventé les premières pratiques de la géographie.

Ce que je viens de dire sur l'état de cette science doit suffire quant à présent. On ne peut guères même espérer à cet égard de plus grands éclaircissements. L'histoire des siècles que nous parcourons maintenant est trop peu connue pour qu'on puisse marquer d'une manière plus précise et plus détaillée les progrès de la géographie. On en voit seulement assez pour se convaincre que plusieurs peuples n'ont pas dû ignorer, même dès les âges les plus reculés, les premiers et les principaux éléments d'une science aussi utile et aussi nécessaire que la géographie.

(*a*) Gen. c. 2, v. 10 et suiv. Le bdellium est une gomme qui vient d'un arbre assez commun en Arabie et en plusieurs autres contrées de l'Orient. PLINE en parle assez au long, l. XII, c. 29.

## ARTICLE SIXIÈME.

### *Réflexions sur l'origine et les progrès des Sciences dans l'Asie et dans l'Egypte.*

On a vu par tout ce qui vient d'être dit que l'origine des sciences remontait, chez plusieurs peuples de l'Asie et chez les Egyptiens, à des temps extrêmement voisins du déluge. Il serait inutile d'insister sur ce fait; mais il ne sera pas hors de propos d'examiner par quelles raisons les peuples dont je viens de parler ont été les premiers qui se soient signalés par leurs découvertes.

Les sciences ne peuvent prospérer que relativement au progrès des arts. Il faut chercher les moyens de pourvoir au nécessaire avant que de s'occuper du superflu. Nous pouvons comparer les premiers hommes, immédiatement après la confusion des langues et la dispersion des familles, aux nations sauvages et barbares qui existent encore aujourd'hui. Il se forma d'abord quelques sociétés, mais elles étaient peu nombreuses. Il n'y a cependant que le nombre de citoyens dont un état abonde qui puisse y faire prospérer les arts et les sciences. Aussi voyons-nous que dans tous les temps il n'y a eu que les grands empires qui aient joui de ces avantages. Dans ces états, la perfection des arts et surtout du labourage a procuré à un certain nombre d'hommes un loisir utile et avantageux; loisir par lequel l'esprit délivré du poids des premiers besoins sort de la sphère étroite où ces mêmes besoins le retiennent, et dirige toutes ses forces à la culture des arts et des sciences. De là, les progrès de certaines nations plus prompts et plus grands que ceux des autres peuples moins policés.

Les Babyloniens, les Assyriens et les Egyptiens ont eu l'avantage de s'être formés en corps d'état avant aucune autre nation de l'antiquité. Ils ne tardèrent donc pas à se policer, et par conséquent à cultiver les arts et les sciences. Leurs progrès dûrent être d'autant plus rapides que, dans les premiers temps, ces empires n'ont point été, à ce qu'il paraît, troublés par les guerres ni par les divisions. Il est certain que l'Egypte particulièrement a

joui, dès l'origine de sa monarchie, d'une très-grande tranquillité (1).

La Babylonie, l'Assyrie et l'Egypte ont dû, par une suite nécessaire, se peupler beaucoup et très-promptement. Un état bien peuplé et policé ne peut manquer d'être bientôt dans l'abondance. Le calme et l'aisance dont jouirent les Assyriens, les Babyloniens et les Egyptiens, dès les premiers siècles après le déluge, leur facilitèrent les moyens de s'adonner aux sciences, et même aux recherches les plus abstraites. Ces différents empires étaient remplis d'une multitude de citoyens, dont une bonne partie se trouvait dispensée des ouvrages pénibles et assujétissants. Cette position aisée et tranquille permît à plusieurs d'entre eux de consacrer tous leurs moments à l'étude. C'est une réflexion qui n'a point échappé aux bons écrivains de l'antiquité. Aristote, en recherchant les pays où les sciences ont pris naissance, n'hésite point à dire qu'elles sont nées dans les états dont les habitants ont joui d'un grand loisir. C'est là raison qu'il rend du progrès que les Egyptiens avaient fait dans les mathématiques. Dans ce pays, dit-il, l'ordre des prêtres s'adonnait entièrement à l'étude (*a*).

Les mêmes motifs subsistent à l'égard des Babyloniens. Les Chaldéens formaient chez ces peuples un corps séparé du reste de l'état (2). Ils menaient un genre de vie approchant de celui des prêtres égyptiens. L'étude était leur occupation continuelle. Les lois de l'état les dispensaient de toute autre fonction (3). De pareils établissements ont dû contribuer à l'avancement et à la perfection des connaissances humaines; mais ils n'ont pu avoir lieu que chez les peuples nombreux, et en état, par cette raison, de laisser une partie de leurs citoyens jouir du loisir et de la tranquillité que demande l'étude des arts et des sciences.

Il est cependant un peuple qui, quoique peu nombreux, s'est distingué des premiers par ses lumières et par ses découvertes. Je parle des Phéniciens; ils font une exception à la régle générale. Il régnait chez cette nation un génie particulier qui a dû la faire exceller de bonne heure dans les sciences. Les Phéniciens avaient

(1) STRABO, l. XVII, p. 1174.

(*a*) Métaphys. l. 1, c. 1, p. 840.

Les prêtres étaient en Egypte les seuls dépositaires de l'histoire et des sciences de la nation. Lorsque Hérodote, Platon, Diodore, Strabon, racontent quelque fait, ils disent toujours que c'est de la bouche des prêtres qu'ils ont appris ce qu'ils rapportent.

(2) STRABO, l. XVI, p. 1090.

(3) DIOD. l. II, p. 142.

tourné ; dès les premiers temps, toutes leurs vues vers le commerce maritime (1). Mais, pour y réussir et le porter au point qu'ils ont fait, ces peuples ont dû acquérir, et fort promptement, bien des connaissances. Sans parler de l'arithmétique, l'astronomie, la géographie, la géométrie et la mécanique leur étaient également et absolument nécessaires. Les Phéniciens ne composaient pas un état assez considérable pour qu'une grande partie de leurs citoyens s'abandonnât uniquement à l'étude et aux spéculations que demandent les sciences abstraites. Ils réussirent cependant, parce que tout ce qui composait ce petit état était uniquement occupé des différents objets du commerce. Chaque citoyen contribuait à perfectionner et à augmenter les découvertes qui pouvaient favoriser l'intérêt général et particulier.

Il est donc aisé de concevoir comment et pourquoi les sciences se sont formées dans les pays dont les habitants ont été les premiers policés. La raison s'accorde en ce point avec l'histoire, qui, dans les siècles que nous parcourons, ne nous présente d'autre nation savante que les Egyptiens et quelques peuples de l'Asie. Par une suite du même principe, les nations de l'Europe ne nous ont rien fourni sur cet objet pendant la même époque. Cette partie du monde s'est peuplée moins promptement, et n'a été policée que beaucoup plus tard que les autres ; ses habitants ont été plus long-temps à se former en sociétés. Les premiers peuples de l'Europe paraissent aussi avoir eu moins de talents pour les découvertes que les peuples de l'Orient. Ils n'ont connu les arts et les sciences que depuis l'arrivée des colonies sorties de l'Asie et de l'Egypte. C'est par cette raison que l'histoire de l'Europe jusqu'à cette époque, c'est-à-dire, jusqu'au moment où l'on voit des colonies de l'Asie et de l'Egypte venir s'y établir, fournit très-peu de matière à la curiosité.

Observons cependant que dans les premiers siècles le progrès des arts et des sciences a dû être très-lent, même chez les nations qui s'y sont livrés avec le plus d'ardeur et de constance. L'imperfection des moyens qu'on sait avoir été employés originairement pour écrire les pensées, a dû nécessairement former un très-grand obstacle à l'avancement des connaissances humaines. Les peuples n'ont connu pendant un assez long-temps d'autre

(3) Voy. *infrà*, l. IV.

écriture que les peintures représentatives, ou les hiérogliphes (1). Cette espèce d'écriture est extrêmement défectueuse. Elle ne peut exprimer nettement que les objets sensibles. Les symboles ne sont guères propres à rendre avec précision les idées abstraites. Les mathématiques, par conséquent, n'ont pu commencer à faire quelques progrès que depuis l'invention de l'écriture alphabétique.

Cette découverte a sans contredit infiniment contribué à la perfection et à l'avancement des sciences. Néanmoins, elle n'aura d'abord été que d'une assez faible utilité. Ce n'est en effet qu'en se faisant part de leurs idées que les hommes peuvent perfectionner les découvertes. Mais, pour y parvenir, il n'a pas suffit d'avoir inventé les caractères alphabétiques, il a fallu encore trouver des matières flexibles, faciles à transporter, et sur lesquelles on pût écrire promptement et aisément de longs discours. Toutes ces découvertes n'ont été faites qu'assez tard : les marbres, les pierres, la brique, les terres cuites, les métaux, le bois, etc., étaient anciennement les seules matières qu'on fit servir à l'écriture. On gravait alors plutôt qu'on n'écrivait (2). Quand on emploie autant de temps qu'il fallait en employer dans les premiers siècles pour tracer quelques caractères, on ne doit pas espérer des progrès bien rapides dans les sciences. Ajoutons que ces sortes de livres ne pouvaient se transporter qu'avec beaucoup de peines et de difficultés. Aussi voyons-nous que les sciences sont restées dans un assez grand état d'imperfection chez tous les anciens peuples; on en trouvera des preuves plus que suffisantes dans le cours de cet ouvrage. Les connaissances humaines ont fait plus de progrès depuis cent ans, qu'elles n'en avaient fait dans toute l'antiquité, et on ne peut guères les attribuer qu'à l'avantage dont nous jouissons aujourd'hui de pouvoir transmettre et communiquer très-promptement et très-facilement toutes nos découvertes.

(1) Voy. *suprà*, liv. II, chap. 6. | (2) Voy. *suprà*, l. II, c. VI.

# LIVRE QUATRIÈME.

## *Du Commerce et de la Navigation.*

sonne n'ignore que le commerce est l'âme et le soutien des . Il serait superflu d'en relever l'importance et d'insister l'utilité qu'en a retirée et qu'en retire encore le genre hu-ı. C'est le lien qui unit tous les peuples et tous les climats. · opérer ces avantages, il a fallu établir la communication ; les diverses parties de la terre. On n'a pu y parvenir qu'en in-ınt l'art de traverser les mers. Le commerce est redevable à vigation de ses plus grands succès. Mais la navigation réci-uement doit au commerce ses progrès et toutes ses décou-: Ces deux objets tirent mutuellement leurs forces l'un autre. On les voit toujours fleurir ou tomber ensemble. Il ; donc pas possible de les envisager séparément. Néan-ıs, comme c'est le commerce qui a donné lieu aux navi-ıns réglées et suivies, c'est par le commerce qu'il faut com-cer.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Du Commerce.*

ɪɪɢɪɴᴇ du commerce est presque aussi ancienne que celle des ;tés. L'inégalité avec laquelle les productions de la nature sont ibuées, dans chaque pays, a occasionné le premier trafic e les hommes. On a commencé par des échanges de particu-à particulier. Insensiblement le commerce s'est étendu de he en proche, de villes en villes, de provinces en provinces, ɔyaumes en royaumes. Il est enfin parvenu à réunir le monde ɔr. La nécessité a fait naître le commerce : le désir de se pro-r les commodités dont on manquait lui a fait prendre des ɜs et de l'accroissement. La cupidité, le luxe, et surtout le du superflu, l'ont ensuite porté au plus haut degré de per-on.

L'agriculture et l'industrie sont la base du commerce. Dans les premiers temps, où la plupart des peuples, dénués des arts et des connaissances les plus nécessaires, menaient une vie errante et peu différente de celle des bêtes, l'usage de trafiquer, de vendre et de commercer aura été entièrement inconnu. Les voyageurs modernes ont trouvé des nations réduites encore à ce triste état (1). Les familles s'étant insensiblement réunies, ces sociétés naissantes s'occupèrent principalement des moyens de pourvoir à leur subsistance. Dès lors il a dû s'établir une sorte de communication réciproque entre les habitants d'une même contrée. Telle a été sans difficulté la première origine du commerce.

Le commerce ne s'est fait d'abord que par l'échange des choses les plus nécessaires aux besoins de l'homme. Celui qui avait tué beaucoup de bêtes à la chasse en troquait la chair ou les peaux contre le miel ou les fruits que son voisin avait ramassés dans les bois. Le laboureur échangeait une partie de ses grains contre de l'huile ou du vin, etc. Plusieurs peuples des côtes de l'Afrique, toutes les nations sauvages de l'Amérique, et quelques-unes de l'Asie, ont conservé l'usage primitif de donner ce qu'on a de trop pour recevoir ce qu'on n'a point, ou ce qu'on n'a pas en assez grande abondance. Le commerce se fait encore aujourd'hui chez ces peuples comme dans les premiers temps, c'est-à-dire, par échange.

On n'avait originairement aucune règle pour apprécier les denrées. L'estimation en réglait alors la valeur et le prix. On jugeait à l'œil de la quantité, du poids, ou du volume des effets qu'on voulait réciproquement permuter. Cette manière de trafiquer était la seule qu'on connût dans l'île Formose lorsque les Hollandais y abordèrent (2). Elle s'est même conservée dans bien des pays. L'or est encore aujourd'hui la principale marchandise d'Éthiopie. Le plus grand trafic s'en fait à Sofala : ce commerce ne s'y exerce ni par mesure ni par poids, mais seulement à vue, et par l'estimation des yeux (3). Il en est de même dans quelques contrées des Indes orientales (4).

(1) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes holland. t. IV, p. 586.

(2) Répub. des lettr. t. XXXIII, p. 253.

(3) Huet, Hist. du commerce, p. 60.

(4) Voyage de Dampier, t. II, p. 111.

A mesure que les sociétés sé seront policées, les objets du commerce se seront multipliés et diversifiés. Les besoins naturels avaient enfanté les arts de première nécessité. Ceux-ci ne tardèrent pas à faire naître les arts de luxe et de superfluité. On se créa de nouveaux besoins à proportion des découvertes qui se firent, et on chercha à varier ses goûts dès qu'on crut être en état de les satisfaire. Le commerce en conséquence s'accrut et s'étendit. Alors il fallut trouver les moyens d'apprécier les effets plus exactement que par le simple coup-d'œil.

J'ai fait voir à l'article de la géométrie comment les premiers essais de l'architecture avaient produit différentes mesures linéaires, relatives pour la plupart à la grandeur du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties (1). Il fut aisé d'employer ces mêmes mesures à déterminer l'étendue de la plupart des corps solides. Ainsi le toisé et l'aunage auront été mis de bonne heure en pratique. Quant à la mesure des liquides, cette découverte aura sans doute demandé un peu plus de réflexions. Cependant il n'a pas dû être bien difficile d'apercevoir qu'en formant des vases dont la capacité fût déterminée par quelqu'une des mesures linéaires déjà reçues, on se procurerait les moyens d'évaluer la quantité et la quotité des liqueurs et des grains.

Il ne restait plus aux premiers commerçants qu'à trouver l'art d'apprécier les métaux et les autres corps, qu'il eût été embarrassant, et même presque impossible d'assujétir aux mesures linéaires, ou à celles des liquides. Cette découverte, c'est-à-dire, l'invention des poids et des balances a dû coûter beaucoup plus que celle des mesures dont je viens de parler : en effet, le rapport qui est entre le poids et la masse du corps qu'on pèse ne se présente point aussi naturellement à l'esprit, que l'application d'une mesure linéaire aux différentes parties d'un objet quelconque, ou que l'égalité qu'il y a entre la capacité d'un vase, et la quantité de fluide qu'il peut contenir. D'ailleurs, en supposant ce rapport déjà connu, l'invention des instruments propres à en faire usage pour les besoins du commerce a dû exiger beaucoup d'expériences et de raisonnement. On voit néanmoins que l'invention de la balance est très-ancienne puisqu'elle remonte au temps d'Abraham (2). J'ai proposé dans le livre précédent quelques

(1) *Suprà*, l. III, c. III, art. III. (2) Gen. c. 23, ỳ. 16.

conjectures sur l'origine de cette machine (1). Je n'ai rien à ajouter. J'observerai seulement que les pierres ont été (autant qu'on en peut juger), les premiers poids dont on se sera servi (2).

L'invention des mesures et de la balance a dû nécessairement contribuer au progrès du commerce, et occasionner quelque changement dans l'ancienne manière de trafiquer. On n'a pas dû tarder à reconnaître les inconvénients du commerce par échange. Dans mille occasions on ne pouvait pas donner une valeur parfaitement égale à celle des marchandises qu'on voulait acquérir; rarement un effet équivaut-il parfaitement à un autre. De plus il n'arrivait pas toujours que ce dont le vendeur avait besoin se trouvât chez l'acheteur : disons encore qu'il y avait plusieurs sortes de marchandises qui ne pouvaient se partager, sans perdre la totalité ou du moins la plus grande partie de leur prix. On a donc été obligé, pour faciliter les échanges, d'introduire dans le commerce des matières qui, par une valeur arbitraire, mais dont cependant on était convenu, pussent représenter toutes les espèces de marchandises, et servissent ainsi de prix commun à tous les effets commerçables. La position où se sont trouvées les différentes nations de cet univers a réglé le choix des matières qu'elles ont employées originairement à cet usage. Dans plusieurs pays, des morceaux d'une sorte de bois (3), des coquillages d'une certaine espèce (4), des grains de sel (5), des fruits (6), etc., ont servi et servent encore à présent de signes communs du prix des denrées. Il en aura été probablement de même dans les premiers temps (7). Ces sortes de monnaies n'ont dû au reste avoir lieu que dans chaque canton particulier, et l'usage n'en a jamais pu être universel.

Les peuples policés auront bientôt senti l'imperfection de ces signes représentatifs du prix des denrées. Dès le premier moment de la découverte des métaux, il fut aisé de s'apercevoir qu'ils étaient ce que la nature offrait de plus propre et de plus commode pour le commerce. Les métaux naissent presque dans tous les climats

(1) Chap. 2, art. 3.

(2) Voy. le P. Calmet, t. II, pag. 829, 830. t. III, p. 771.

(3) Hist. gén. des Voyages, t. v, p. 31.

(4) Rec. des Voyages de la compagnie des Ind. holland. t. IV, p. 305.

(5) Bibl. raisonnée, t. I, p. 58. — Lettr. édif. t. IV, p. 78, 79.

(6) Acosta, Hist. nat. des Indes occid. l. IV, c. 3, fol. 132, *verso*. — Tavernier, t. III, p. 24. t. IV, p. 337. — Hist. génér. des Voyages, t. III, p.

(7) Voy. Cedren, p. 148. — Suidas, *voce* Ἀσσάρια, t. I, p. 347.

Leur dureté et leur solidité les met à l'abri des accidents auxquels sont sujettes les espèces de monnaies dont je viens de parler. On peut aussi les diviser en autant de parties qu'on le juge à propos, sans diminuer en rien leur valeur réelle. Les métaux ont donc été bientôt établis par une convention unanime, comme signes représentatifs de la valeur de toutes sortes d'effets commerçables.

On ne peut pas fixer le temps auquel on a commencé à faire servir les métaux de prix aux différentes marchandises. Il paraît que cet établissement remonte en certains pays aux siècles les plus reculés. L'Egypte est vraisemblablement une des premières contrées où cette sorte de trafic ait eu lieu. On a vu précédemment, dans l'article de la métallurgie, que la découverte et la fabrique des métaux était de la plus haute antiquité chez ces peuples (1). On remarque qu'il n'est point parlé dans l'Ecriture d'or ni d'argent, comme richesse, avant le voyage d'Abraham en Egypte ; il n'en est question que depuis son retour. Moïse observe que ce patriarche revint d'Egypte extrêmement riche en or et en argent (2). A l'égard de l'Asie, on voit Abimelech, roi de Gérar, dans la Palestine, donner mille pièces d'argent à Abraham à l'occasion de l'enlèvement de Sara (3). Enfin, depuis cette époque, il est souvent parlé dans la Genèse de paîments faits en argent (4). Il est donc certain que cette manière de commercer remonte en Egypte et dans l'Asie à des siècles fort reculés.

Dans les premiers temps où les métaux auront été introduits dans le commerce, il n'y avait que le poids qui décidât de leur valeur. L'acheteur et le vendeur convenaient de la qualité et de la quantité du métal qu'il s'agissait de troquer contre l'effet qui était en vente. L'acheteur livrait la quantité du métal convenue, et on la pesait (5). L'écriture nous offre un exemple remarquable de cette ancienne manière de vendre et d'acheter. On y lit qu'Abraham donna 400 sicles d'argent, d'une caverne qu'il destinait à servir de sépulture à lui et à toute sa famille. Moïse observe qu'il fit peser cette somme devant tout le peuple (6). C'était donc le poids qui fixait alors la quantité du métal qu'on donnait pour le prix de l'effet qu'on acquérait. Il paraît cependant qu'on avait aussi égard au degré de pureté et de finesse; car l'écrivain sacré

(1) *Suprà*, p. 163.
(2) Gen. c. 13, ♈. 2.
(3) Gen. c. 20, ♈. 16.
(4) Chap. 20, ♈. 16.
(5) Arist. Polit. l. 1, c. 9, p. 305. E. — Voy. aussi Plin. l. xxxiii, sect. 13, p. 610.
(6) Gen. c. 23, ♈. 16.

ajoute que l'argent donné par Abraham était de bon aloi, d'une espèce et d'une qualité reçue de tout le monde (1).

Ces pratiques originaires subsistent encore dans plusieurs pays. A la Chine, l'or et l'argent n'ont point cours comme monnaie, mais simplement comme marchandise. Aussi est-on dans l'usage, lorsqu'on emploie ces métaux en paîment, de les couper par morceaux à proportion du prix des achats. On pèse ensuite chaque morceau de métal pour s'assurer de son titre et de sa valeur (2). Il en est de même dans l'Abyssinie (3), et au Tonquin (4).

La nécessité de peser, à chaque paîment qui se faisait en or ou en argent, la quantité qu'on donnait de ces métaux, ne pouvait être que fort incommode et fort gênante pour le commerce. Il était cependant aisé d'y remédier. Il suffisait que chaque peuple fît imprimer sur chaque morceau de métal une marque, une empreinte qui en indiquât et en constatât la finesse et le poids. Il fallait aussi convenir de certains termes pour exprimer ces différentes portions de métaux destinés à servir de signes représentatifs des marchandises. Telle a été l'origine de la monnaie ; il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en déterminer l'époque. Si l'on en croit certains auteurs, cette invention appartient à des temps fort anciens. Ils disent que les Assyriens ont été les premiers qui se soient avisés de battre monnaie, quelque temps avant la naissance d'Abraham (5). Selon Hérodote ce sont les Lydiens (6), et il paraît que cette découverte était fort ancienne chez ces peuples (7). D'autres écrivains rapportent l'origine de la monnaie au temps où Saturne et Janus régnaient en Italie (a). Quelques-uns en font honneur à un souverain de Thessalie nommé Ithonus (8) : on le dit fils de Deucalion (9). Les annales de la Chine portent que, sous le règne d'Hoang-ti, c'est

(1) *Ibid.*

(2) MARTINI, Hist. de la Chine, l. VIII, t. II, p. 259. — Lettr. édif. t. XIX, p. 432. — Rec. des Voyages au Nord, tom. VIII, p. 363. — Rec. des Voyag. de la compagnie des Indes holland. t. I, p. 364 et 442.

(3) *Ibid.* t. IV, p. 32.

(4) TAVERNIER, t. III, p. 221.

(5) Mém. de Trév. Mai 1704, pag. 787.

(6) Liv. I, n. 94.

(7) Voy. la Bibl. chois. t. XI, p. 13.

(a) OVID. Fastor. l. I, v. 239. — DRACO CORCYRÆUS, apud Athen. l. XV, c. 13, p. 692. — MACROB. Satur. l. I, c. 7, p. 217. — ISIDOR. Orig. l. XVI, c. 17.

Plusieurs critiques pensent que *Janus* des anciens, est le même que *Javan*, fils de Japhet, dont il est parlé, Gen. c. 10, ỳ. 2.

(8) LUCAN. Pharsal. l. VI, v. 402, [illegible]

(9) OTHO SPERLING. de Numm. [illegible] *cusis*, p. 13.

à-dire, près de deux mille ans avant J.-C., on frappa de la monnaie de cuivre pour la commodité du commerce (1). On lit enfin dans Diodore, qu'en Egypte on coupait les deux mains à ceux qui étaient convaincus d'avoir fait de la fausse monnaie (2). Mais, comme cet auteur ne désigne point les époques des divers réglements dont il parle, on n'en peut tirer aucun éclaircissement pour le temps auquel les Egyptiens ont commencé à battre monnaie.

A l'égard des livres saints, on trouve dans la Genèse quelques passages qui semblent marquer que l'usage de fixer la valeur des pièces de métal, autrement que par le poids, était connu dans ces contrées très-anciennement. Moïse dit qu'Abimelech donna mille pièces d'argent à Abraham (3). Joseph fut vendu par ses frères à des marchands madianites la somme de vingt pièces d'argent (4). Il est dit aussi que ce patriarche fit présent à Benjamin de trois cents pièces d'argent (5). Dans tous ces passages il n'est point question du poids de l'argent, mais seulement de la quantité de pièces de ce métal. Il y a plus. On lit que Jacob acheta des enfants d'Hémor une portion de champ pour la somme de cent *kesitah* (6). La signification de ce mot a fort partagé les interprètes. Presque tous néanmoins pensent qu'il s'agit dans ce passage d'une somme d'argent; mais cet argent portait-il quelque empreinte? En un mot, sont-ce des espèces monnoyées que Moïse a voulu désigner? c'est en quoi consiste principalement la difficulté. Le plus grand nombre des commentateurs soutient que le mot de *kesitah* signifie une pièce de monnaie dont la marque était un *agneau* (a). Ce sentiment me paraît d'autant plus probable, que les figures d'animaux sont les premières empreintes que nous sachions avoir été mises sur la monnaie des anciens peuples (7). Je pense donc que dès le temps de Jacob l'art d'im-

(1) Martini, Hist. de la Chi., l. 1, p. 4.2.
(2) Liv. 1, p. 89.
(3) Gen. c. 20, ℣. 16.
(4) *Ibid.* c. 37, ℣. 28.
(5) *Ibid.* c. 45, ℣. 22.
(6) Gen. c. 33, ℣. 19.
(a) Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 1, p. 669. — Mém. de Trév. Mai 1704, p. 780. — Dissert. du P. Souciet, sur les médailles hébraïques, p. 67 et 114.
C'est ainsi qu'il y avait autrefois en France des deniers d'or à l'*agnel*, et des *moutons* d'or à la grande, ou à la petite fabrique.
(7) L'ancienne monnaie des Grecs et des Romains, portait l'empreinte d'un bœuf, Voy. le 2e vol. liv. iv, ch. 4. — Voy. aussi Plin. l. xxxiii, sect. 13, p. 610. — Plut. t. ii, p. 274. F.

primer sur les métaux certaines marques qui servissent à en faire connaître et à constater la valeur était connu et pratiqué dans quelques pays; je dis dans quelque pays, parce que je suis fort éloigné de croire qu'alors l'usage de la monnaie frappée et marquée fût bien général.

Au surplus, je ne pense pas que l'invention de ces premières espèces ait demandé beaucoup d'effort et de sagacité. Les anciennes monnaies ont pu être simplement coulées dans des moules, ou tout au plus frappées au marteau. Je les comparerais volontiers aux monnaies du Japon et de quelques autres peuples de l'Orient. Ce sont des espèces de lingots d'or ou d'argent très-grossièrement travaillés. On les marque avec le marteau d'une certaine empreinte qui assure leur titre et leur poids (1). La fabrication de ces sortes d'espèces n'exige ni beaucoup de façon ni beaucoup d'adresse. Je crois aussi qu'anciennement les pièces de monnaie n'étaient reçues couramment que dans les états où elles étaient frappées. Lorsqu'on les faisait passer en paîment dans d'autres contrés, on était alors dans l'usage de les peser. Ce qui m'engage à penser ainsi, c'est que les frères de Joseph, rapportant, à leur retour en Egypte, l'argent que ce patriarche avait fait remettre dans leurs sacs, ils lui disent qu'ils rapportent cette somme au même poids qu'ils l'avaient trouvée (2).

Quoi qu'il en soit de cette opinion, il est certain que, dès le temps de Jacob, le commerce s'étendait en différents pays, et roulait sur différents objets. Les Ismaëlites et les Madianites, auxquels Joseph fut vendu par ses frères, venaient du pays de Galaad, et allaient en Egypte vendre leurs marchandises (3). Elles consistaient en des aromates, de la résine et d'autres productions précieuses (4). Un pareil trafic suppose nécessairement un commerce réglé et suivi depuis quelque temps, ces sortes de marchandises ayant plus de rapport au luxe qu'aux nécessités réelles. L'achat que ces marchands firent de Joseph, pour le vendre en Egypte, montre encore que dès lors le trafic des esclaves était fort en usage dans plusieurs contrées.

(1) Voy. CHARDIN, t. IV, p. 279, 280. — TAVERNIER, t. IV, p. 337. Hist. gén. des Voyag. t. X, planche 1, n° VI. planche 4, n° IX. planche 6, n° XII. — BIANCHINI, Istor. Univ. p. 522. — TAB. B. N. 18. ad cap. 31.

(2) Gen. c. 43, ℣. 21.

(3) *Ibid.* c. 36, ℣. 25.

(4) *Ibid.*

On voit aussi que très-anciennement il se faisait un grand commerce de blé en Egypte. Ce royaume, dans les temps de disette, était la ressource de tous les pays circonvoisins. Durant les sept années de stérilité qui affligèrent la Palestine et les contrées adjacentes, l'Egypte, par les soins de Joseph, se trouva en état de fournir du blé à tous les étrangers qui furent y en chercher (1). La correspondance était même alors si bien établie, que Jacob ne tarda pas à en être informé (2), quoique la demeure de ce patriarche fût assez éloignée de l'Egypte (3).

Quant à la manière dont on pouvait commercer dans les premiers temps, il faut distinguer le commerce de terre d'avec celui de mer.

Le commerce par terre est, sans contredit, le premier dont on se sera occupé. Il a dû néanmoins se passer quelque temps avant qu'on ait pu l'exercer sûrement et facilement. Il a fallu d'abord inventer l'art de dompter les animaux, et celui de s'en servir commodément pour transporter les marchandises. Il a fallu ensuite faire des chemins, et pour cet effet trouver les moyens de vaincre les obstacles que la nature opposait à la communication des différentes contrées de cet univers. Sémiramis s'était, dit-on, appliquée à faire pratiquer des routes dans toute l'étendue de son empire (4). C'est le plus ancien exemple que l'histoire fournisse de pareils travaux. Cependant, comme il y a eu plusieurs princesses de ce nom (5), je n'oserais assurer que c'est à l'ancienne Sémiramis, l'épouse de Ninus, qu'on doit attribuer les magnifiques ouvrages dont parlent quelques écrivains.

Si l'on s'en rapportait aux auteurs de l'antiquité, on devrait placer aussi sous l'époque que nous parcourons présentement, l'art de construire des ponts, art si nécessaire pour la facilité du commerce. Hérodote dit que Menès, un des premiers souverains de l'Egypte, avait fait bâtir un pont sur un des bras du Nil (6). Diodore attribue aussi à l'ancienne Sémiramis la construction de ce pont magnifique qui traversait l'Euphrate à Babylone (7) : je n'insisterai point sur la réalité de ces faits. J'ai déjà dit jusqu'à quel point je croyais qu'on y pouvait compter.

(1) *Ibid.* ℣. 36.
(2) *Ibid.* c. 42, ℣. 1 et 5.
(3) *Ibid.*
(4) Diod. l. II, p. 126, 127. — Strabo. l. XVI, p. 1071. — Polyæn. Strat. l. VIII, c. 26.
(5) Voy. *suprà*, l. II, c. V.
(6) L. II, n. 99.
(7) L. II, p. 121.

On pourrait mettre encore au nombre des inventions qui ont dû précéder l'établissement du commerce par terre, celle des voitures propres à transporter des fardeaux et les marchandises d'une certaine pesanteur. Mais je ne vois pas que dans l'antiquité on ait fait beaucoup d'usage de ces sortes de machines pour voiturer les marchandises. Il n'en est point question dans les anciens auteurs, et il est certain qu'encore aujourd'hui on ne s'en sert point dans le Levant. C'est néanmoins dans ces contrées que le commerce a pris naissance.

Il paraît que, dès les temps les plus reculés, on employait dans ces pays les bêtes de somme au transport des marchandises. On se servait de chameaux pour les longues traites. Les Ismaëlites et les Madianites auxquels Joseph fut vendu étaient montés sur des chameaux (1). Je crois trouver, au surplus, dans les circonstances de cette histoire, une image de la manière dont le commerce par terre s'exerce encore aujourd'hui dans le Levant. Plusieurs marchands s'attroupent et forment, par leur réunion, ce qu'on appelle une caravane; et c'est, à ce qu'il me semble, ce que l'Ecriture donne à entendre de ces Ismaëlites et de ces Madianites qui achetèrent Joseph. Le livre de Job peut aussi servir à prouver l'ancienneté de cet usage. Il y est parlé des chemins de Thèma et de Saba (2), c'est-à-dire, des caravanes qui partaient de ces deux villes d'Arabie.

On voit encore les bêtes de somme employées dans le voyage que les enfants de Jacob entreprirent pour aller acheter du blé en Egypte. Ils y furent par terre, et Moïse dit qu'ils se servirent d'ânes pour leur traite (3). On n'ignore pas que dans les pays chauds ces sortes d'animaux sont presque aussi estimés que les chevaux et les mulets. Ils sont infiniment supérieurs à ceux de nos climats.

Un des plus grands obstacles que ceux qui se seront mêlés du commerce par terre auront eu à vaincre, a été la difficulté de trouver de quoi subsister, et où se loger dans leur route. Il fallait que les premiers voyageurs portassent des provisions pour se nourrir eux et leurs montures. Lorsqu'ils voulaient se rafraîchir, ils se mettaient probablement le jour à l'ombre de quel-

(1) Gen. c. 37, ỳ. 25.

(2) Gen. 6, ỳ. 19.—Voy. le P. Calmet, *loco cit.*

(3) Chap. 42, ỳ. 26. — Voyez aussi chap. 45, ỳ. 21 et 23.

ques arbres, et la nuit ils se retiraient dans quelque caverne. On aura fait ensuite usage de tentes : chacun portait la sienne, qu'il faisait dresser dans l'endroit le plus commode et le plus agréable de la route; l'écriture nous fournit des exemples de cette pratique en la personne d'Abraham. Ce patriarche voyageait toujours avec sa tente (1) : usage qui subsiste encore aujourd'hui dans tout l'Orient.

A mesure que le commerce se sera étendu, et que les voyages seront devenus plus fréquents, on aura senti les risques et les désagréments de n'avoir point de gîtes assurés. L'esprit du gain aura suggéré alors à quelques particuliers l'idée d'offrir leurs maisons aux voyageurs, moyennant une certaine rétribution. C'est ainsi qu'il se sera formé insensiblement dans plusieurs endroits des hôtelleries. Hérodote attribue cette invention aux Lydiens (2), mais il n'en fixe point l'époque. On peut croire cependant que cet usage remonte à des temps fort anciens. La monarchie des Lydiens doit être mise au nombre de celles qui se sont formées dans l'antiquité la plus reculée (*a*). On voit d'ailleurs que, dès le temps de Jacob, l'établissement des hôtelleries avait lieu dans quelques pays (3) : cependant l'ancienne pratique de porter en route de quoi nourrir soi et ses montures subsistait encore (4).

On doit comprendre sous le nom de commerce par terre celui qui se fait par les rivières et les canaux. L'un doit être à-peu-près aussi ancien que l'autre. C'est vraisemblablement sur le bord des rivières qu'auront été fondées les premières villes. Il fallait pourvoir à la subsistance de leurs habitants. On ne tarda pas à reconnaître l'utilité dont pouvaient être, à cet égard, les fleuves et les rivières. La nécessité aura bientôt fourni les moyens d'en profiter. Cette découverte même n'a pas dû se faire

(1) Chap. 12, ỳ. 8, c. 13, ỳ. 18.

(2) Liv. 1, n. 94.

(*a*) Leur premier souverain qui s'appelait Manès, était, dit-on, fils de Jupiter et de la terre. On sait ce qu'une pareille expression signifie dans le style des anciens. Ce fut Lydus, un de ses successeurs, qui, si l'on en croit les historiens profanes, donna à la Lydie le nom sous lequel cette contrée a été connue dans l'antiquité. Voy. Herod. l. 1, n. 7. l. iv, n. 45, l. vii, n. 74.— Dionys. Halicarn. l. 1, p. 21.

Mais il me paraît plus vraisemblable de rapporter l'origine de ce nom à *Lud*, fils de Japhet. C'est le sentiment de Josephe, de Saint Jérome et de plusieurs auteurs, tant anciens que modernes. Voy. Bochart, Phaleg. l. iv, c. 26, et le P. Calmet, t. 1, p. 300.

(3) Gen. c. 42, ỳ. 27.—Voy. aussi Exod. c. 4, ỳ. 24.

(4) Gen. c. 45, ỳ 21 et 23, c. 42, ỳ. 27.

attendre long-temps. Mille hasards, mille occasions auront offert aux yeux des premiers hommes des morceaux de bois flottants sur l'eau. Il a été facile, d'après cette connaissance, d'imaginer d'en rassembler un certain nombre, de les réunir par des liens, et d'en construire un radeau. Après avoir éprouvé que cet assemblage se soutenait sur l'eau, il fut également aisé de s'apercevoir qu'à proportion de sa grandeur cette machine supportait une charge plus ou moins pesante. L'expérience aura enfin appris l'art de diriger ces espèces de bâtiments, les seuls dont on aura fait usage dans les premiers temps (1).

Aux radeaux auront succédé probablement les pyrogues, c'est-à-dire, des troncs d'arbres creusés par le moyen du feu, comme le pratiquent encore les Sauvages (2). Cette seconde sorte de bâtiments était et plus commode et plus sûre que les radeaux. Les effets qu'on y mettait couraient moins de risque d'être enlevés ou gâtés par l'eau. Dans l'antiquité on a fait un grand usage des canots construits d'un seul tronc d'arbre (3). Ces bâtiments étaient connus sous le nom de *Monoxyles* (4). Sanchoniaton dit qu'Osoüs, un des plus anciens héros de la Phénicie, s'étant saisi d'un arbre à demi-brûlé, en coupa les branches, et eut le premier la hardiesse de s'exposer sur les eaux (5).

Les arbres assez gros, pour que de leur tronc on en puisse faire des bâtiments d'une certaine capacité, ne se trouvent pas abondamment dans tous les pays ni dans tous les cantons. Il a donc fallu chercher les moyens d'imiter ces sortes de bateaux naturels, et trouver l'art d'en construire avec différentes pièces de bois qui, rassemblées, eussent une solidité convenable et une capacité suffisante. Plusieurs nations de l'antiquité se servaient de canots composés de petites baguettes de bois pliant, disposés en forme de claies, et couvertes de cuir (6). Ces espèces de bâtiments sont encore en usage sur la mer rouge (7). Les barques

(1) Voy. CONON. Narrat. 21. apud Phot. p. 433. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 417, l. XII, sect. 42, p. 668. — AGATARCHID. apud Phot. p. 1324. ISIDOR. Orig. l. XIX, c. 1.

(2) Rec. des Voyag. au Nord, t. IX, p. 272. — Hist. de la Virginie, l. III, c. 13, p. 315. — Voyag. de DAMP. t. 1, p. 93.

(3) Voy. VIRGIL. Georg. l. 1, v. 136. — Hist. de la Chine, t. 1, p. 42.

(4) Voy. PLATO de Leg. l. XII, p. 995. — PLIN. l. VI, sect. 26, p. 328.

(5) Apud EUSEB. Præp. Evang. l. 1, p. 35. A.

(6) CÆS. de BELLO Civ. l. 1. n. 51. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 417. — STRABO, l. III, p. 234. l. XVI, p. 1124. — Voy. SCHEFF. de Milit. Nav. l. 1, c. 3, p. 26.

(7) PIETRO della VALLE, t. 1, p. 269.

des peuples de l'Islande sont formées de longues perches croisées et attachées avec des liens de barbes de baleines. Elles sont garnies de peaux de chien de mer, consues avec des nerfs au lieu de fil (1). Les canots des sauvages de l'Amérique sont faits d'écorces d'arbres. Je crois cependant qu'on n'aura pas tardé à trouver l'art de faire des bâtiments de plusieurs planches assemblées et réunies, soit avec des liens, soit avec des chevilles de bois. Bien des peuples nous offrent encore des modèles de l'une et de l'autre de ces constructions (2).

De simples perches et un aviron suffisaient pour la manœuvre de ces bâtiments. C'est ainsi que, même dès les premiers temps, les hommes auront pu naviguer sur les rivières, conduire et transporter facilement leurs marchandises d'une contrée dans une autre.

L'expérience les ayant enhardis peu à peu, ils auront enfin osé s'exposer sur la mer. Examinons comment et par quels degrés les peuples ont pu apprendre à se conduire sur ce terrible élément. C'est à l'invention de cet art que le commerce doit ses plus grands progrès. De tous ceux que l'esprit humain a enfantés, il n'y en a point dont il doive à plus juste titre se glorifier. On pourrait dire même de la navigation, qu'elle paraît en quelque sorte surpasser les bornes de notre intelligence et les ressources de notre sagacité.

---

## CHAPITRE SECOND.

### *De la Navigation.*

Il se présente bien des conjectures sur l'origine de la navigation. Plusieurs événements ont pu donner naissance à cet art. Les bords de la mer sont en quantité d'endroits sémés d'îles peu éloignées du continent. La curiosité a pu inspirer naturellement le désir d'y passer. On s'y sera porté d'autant plus volontiers,

(1) Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 208 et 210.

(2) Lettr. édif. t. XVIII, p. 195.

que ces sortes de trajets ne paraissaient ni bien longs ni bien difficiles. On les aura tentés. La réussite d'un premier essai en aura fait hasarder un second. Pline rapporte qu'anciennement on ne naviguait qu'entre les îles et sur les radeaux (1).

La pêche. à laquelle plusieurs nations se sont adonnées dès la plus haute antiquité, peut aussi avoir contribué à l'origine de la navigation. Je pencherais cependant assez à croire que les premières notions de cet art sont dues aux peuples établis proche de l'embouchure des rivières qui tombaient dans la mer. Naviguant sur ces fleuves, il leur sera bientôt arrivé de se voir portés dans la mer, soit par le courant, soit par la tempête, soit même à dessein. Ils auront d'abord été effrayés de l'impétuosité des flots et des dangers dont les vagues les menaçaient. Mais, revenus de leur première terreur, ils auront promptement senti les avantages que la mer pouvait leur procurer. Ils se seront en conséquence appliqués à trouver les moyens d'y pouvoir naviguer.

De quelque manière que les hommes se soient familiarisés avec ce terrible élément, il est certain que les premiers essais de la navigation remontent à des temps très-reculés. Moïse nous apprend que les petits fils de Japhet passèrent dans les îles voisines du continent, et s'en emparèrent (2). Il n'est pas douteux, aussi, qu'il n'ait passé de fort bonne heure des colonies d'Égypte dans la Grèce (3). Sanchoniaton enfin attribue aux Cabires l'art de construire des vaisseaux et la gloire d'avoir entrepris des voyages maritimes (4). L'ancienne tradition des Phéniciens faisait les Cabires contemporains des Titans (5).

J'ai exposé dans le chapitre précédent quelle avait été probablement la première forme des bâtiments dont on a fait usage pour naviguer sur les rivières et sur les lacs. Tels auront été aussi les premiers navires. Mais l'expérience aura bientôt appris qu'on devait mettre de la différence entre la construction des bâtiments propres à voguer sur les rivières, et celle des bâtiments destinés à la mer. Il a donc fallu étudier la forme qu'on devait donner aux navires pour les rendre fermes et capables de résister à l'impétuosité des flots. Il a fallu ensuite chercher la manière de les conduire et de les diriger en tout sens avec aisance et sûreté.

(1) L. VII, sect. 57, p. 417.
(2) Gen. c. 10, ỳ. 5.
(3) Voy. *suprà*, p. 78.
(4) Apud Euseb. Præp. Evang. l. 1, p. 36. A.
(5) *Ibid.*

Les rames et les avirons auront été d'abord les seuls moyens qui se seront présentés. L'idée d'ajouter un gouvernail aux vaisseaux a dû se présenter plus tard. Les anciens pensaient que les nageoires des poissons avaient fourni de modèles des rames et des avirons. Ils croyaient aussi que l'idée du gouvernail avait été prise d'après la manière dont les oiseaux se servent de leur queue pour diriger leur vol (1). Aux voiles près, la forme des navires me paraîtrait copiée sur celles des poissons. Les avirons et le gouvernail sont aux vaisseaux ce que les nageoires et la queue sont aux poissons. Ce sont au reste des conjectures plus ou moins vraisemblables, et qu'il est fort peu important d'approfondir.

Quant aux voiles, l'action du vent, dont les effets sont si sensibles et si fréquents, aurait pu en enseigner l'usage de fort bonne heure. Mais l'art de les ajuster et de les diriger ne se sera présenté que difficilement. Je pense que, de toutes les parties qui entrent dans la construction d'un vaisseau, la voilure est la dernière qu'on aura connue. J'en juge ainsi d'après la pratique des Sauvages et des peuples grossiers, qui n'emploient que les rames et les avirons, sans faire aucun usage des voiles. Il en aura été de même originairement. Les premiers navigateurs n'allaient que le long des côtes. Ils évitaient soigneusement de s'en éloigner et de perdre la terre de vue. Dans cette position, l'usage des voiles leur aurait été plus contraire qu'utile. Il a fallu l'expérience de quelques siècles pour apprendre aux navigateurs l'art de faire servir les vents à la route d'un vaisseau.

Si l'on s'en rapportait cependant à l'ancienne tradition des Egyptiens, l'usage de s'aider du vent, par le moyen des mâts et des voiles, remonterait à une très-haute antiquité. Ils faisaient honneur de cette découverte à Isis (2). Mais, indépendamment du peu de croyance que méritent la plupart des faits dont les anciens ont chargé l'histoire de cette princesse, on verra dans un moment qu'une pareille découverte ne peut guères être attribuée aux Egyptiens.

On a dû chercher de bonne heure les moyens d'arrêter les vaisseaux sur la mer, et de les tenir en état dans leur mouillage. On aura commencé par se servir de différents expédients. On employait dans les premiers temps de grosses pierres, des paniers,

(1) Plin. l. x, sect. 12, p. 551.

(2) Hygin. Fab. 277. — Cassiod. Var. l. v, Ep. 17.

des sacs remplis de sable et d'autres matières pesantes (1). On les attachait à des cordes, et on les descendait dans la mer. Ces moyens ont pu suffire dans les premiers âges où les bâtiments dont on faisait usage n'étaient que de simples barques fort minces et fort légères. Mais, à mesure que la navigation s'est perfectionnée et qu'on a construit des vaisseaux d'une certaine force, il a fallu trouver d'autres machines pour les arrêter. Nous ignorons dans quel temps, et par qui a été inventée l'ancre, cette machine si simple, mais en même temps si admirable. On ne trouve rien de précis sur ce sujet dans les anciens (2). Ils s'accordent seulement à placer cette découverte dans les siècles assez postérieurs à ceux dont je parle. Au surplus, ils l'attribuent à différents personnages. Je pense qu'il en aura été de l'ancre comme de plusieurs autres machines qui ont pu avoir été inventées à peu près dans le même temps, en différents pays. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premières ancres n'étaient point de fer : elles étaient de pierre (3), ou même de bois (4). On chargeait ces dernières de plomb. On l'apprend de plusieurs auteurs, et entre autres de Diodore. Cet auteur raconte que les Phéniciens ayant ramassé, dans les premiers voyages qu'ils firent en Espagne, une plus grande quantité d'argent que leurs vaisseaux n'en pouvaient contenir, ils ôtèrent le plomb qui était dans leurs ancres, et mirent en place l'argent qu'ils avaient de trop (5). Disons encore que ces premières ancres n'avaient qu'un seul crochet. Ce ne fut, dit-on, que bien des siècles après ceux dont il s'agit présentement, qu'Anacharsis inventa l'ancre à deux pattes (6).

Toutes les différentes espèces d'ancres sont encore à présent en usage dans plusieurs pays. Les habitants de l'Islande (7), ceux du Bander-Congo (8), se servent d'une grosse pierre trouée et traversée d'un fort bâton. A la Chine, au Japon, à Siam, aux Manilles, on n'emploie que des ancres de bois, auxquelles on attache de grosses pierres (9). Dans le royaume de Caléculh, elles

(1) APOLLON. Argonaut. l. I, v. 955. — PLIN. l. 36, sect. 23, p. 741. — Voy. le Trésor d'H. ÉTIENNE au mot Λίθος.

(2) Voy. PLIN. l. VIII, sect. 57, p. 418. — PAUS. l. I, c. 14.

(3) STEPHAN. Byzant. *voce* Ἀγκυρὼν p. 15.

(4) ARRIAN. Peripl. Pont Eux. pag. 121.

(5) L. V, p. 358.

(6) STRABO, l. VII, p. 646. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 418.

(7) Hist. nat. de l'Islande, t. I, p. 263.

(8) GEMELLI, Giro del mondo, t. II, p. 294.

(9) Lettr. édif. t. XIV, p. 12. — Voyage des Holland. t. II, p. 77 et 83. — Hist. génér. des Voyag. t. VIII, p. 308. — SCHOUSTEN. t. I, p. 84.

ont de pierre (1), etc. L'ignorance où ont été si long-temps les premiers hommes, et dans laquelle sont encore plusieurs peuples sur l'art de travailler le fer, a occasioné toutes ces pratiques informes et grossières.

Quoique originairement on suivît les côtes, autant qu'il était possible, et qu'on évitât soigneusement de perdre la terre de vue, cependant il a dû arriver, même dès les premiers temps, que dans plusieurs occasions l'orage et la tempête auront jeté des navires en pleine mer, et les auront écartés de leur route. L'embarras où se seront trouvés alors les premiers navigateurs aura fait chercher quelques moyens de pouvoir se reconnaître dans de pareilles circonstances. On aura bientôt senti que l'inspection du ciel était la seule ressource dont on pût s'aider. C'est ainsi, vraisemblablement, que sera venue l'idée d'appliquer les spéculations de l'astronomie aux usages de la navigation.

Dès les premiers moments qu'on fit attention à la marche des corps célestes, on dut remarquer qu'il y avait dans cette partie du ciel, où le soleil ne monte jamais, certaines étoiles qu'on voit paraître constamment toutes les nuits. Leur position, par rapport au globe terrestre, était facile à déterminer. Elles se montraient à la gauche de l'observateur tourné en face de l'Orient. Ces étoiles indiquant toujours le même côté du monde, les navigateurs ne furent pas long-temps sans reconnaître l'utilité qu'ils pouvaient tirer de cette découverte. Ils sentirent que pour se remettre dans leur route, après en avoir été écartés par la tempête, il fallait gouverner de façon à remettre le vaisseau dans sa première situation à l'égard de ces étoiles qu'ils voyaient régulièrement toutes les nuits.

L'antiquité faisait honneur de cette découverte aux Phéniciens (2), peuple aussi insdustrieux qu'entreprenant. La grande ourse aura été vraisemblablement le premier guide que ces anciens navigateurs auront choisi. Cette constellation se fait aisément distinguer et par l'éclat et par l'arrangement des étoiles qui la composent. Voisine du pôle, elle ne se couche presque point pour les lieux que les Phéniciens fréquentaient. Nous ignorons le temps auquel ils ont commencé à faire usage des étoiles du Nord, pour diriger leurs navigations. Mais cette connaissance

(1) SCHEFFER, de Milit. Nav. l. II, c. 5, p. 148.

(2) Voy. *infrà*, 2e vol. l. IV, c. 2.

ne peut être que fort ancienne. Il est parlé de la grande ourse dans Job (1), qui paraît avoir beaucoup fréquenté les commerçants et les navigateurs (2). Le nom même sous lequel cette constellation était connue chez les anciens habitants de la Grèce, et les contes qu'ils débitaient sur son origine, prouvent que l'usage de s'en servir pour la navigation remonte aux temps les plus reculés (3).

Au surplus, l'observation des étoiles de la grande ourse était un moyen bien imparfait et bien peu sûr pour diriger la route d'un vaisseau. Cette constellation, en effet, ne peut indiquer le pôle que d'une manière vague et confuse. Sa tête n'en est point assez proche, et ses extrémités s'en éloignent de quarante degrés et davantage. Cette vaste étendue produit des aspects bien différents, soit à différentes heures de la nuit dans le même temps de l'année, soit à la même heure dans les différentes saisons. La variation ne pouvait qu'augmenter considérablement, lorsqu'il s'agissait de la réduire à l'horizon où se rapportent nécessairement les routes des navigateurs. Il fallait se régler par l'estime de cette différence, opération qui devait occasionner bien des méprises et des erreurs, dans des temps où une routine grossière tenait lieu des méthodes géométriques et des tables qui n'ont été inventées que bien postérieurement.

La navigation a dû être long-temps à parvenir à quelque sorte de perfection. Il n'y a point de profession qui exige autant de connaissances et de réflexions que celle de marin. Les pratiques les plus ordinaires de la navigation dépendent de plusieurs branches de différentes sciences; l'art de naviguer est un des plus compliqués qu'on connaisse. Il paraît cependant que, même dès les siècles qui nous occupent présentement, certains peuples avaient fait quelques progrès dans la marine. On ne doit et on ne peut attribuer ces découvertes qu'à l'ardeur dont les peuples en question ont été animés pour le commerce, et à l'activité avec laquelle ils ont cherché à l'étendre.

(1) Voy. notre Dissertat. sur les Constellations dont il est parlé dans son livre à la fin de ce volume.

(2) Voy. *suprà*, l. III, c. II.

(3) Voy. BIANCHINI, Istor. Univ. p. 295. — Spectacle de la nature, t. IV, p. 317, etc.

# ARTICLE PREMIER.

## *Des Phéniciens.*

Ceux des descendants de Noé, qui se fixèrent sur les côtes de la Palestine, paraissent avoir été très-certainement des premiers qui aient trouvé l'art de faire servir la navigation au commerce. Ces peuples sont connus dans l'Ecriture sous le nom de Chananéens (1), mot qui, dans la langue orientale, signifie *marchands* (2). Ce sont les mêmes que les Grecs ont depuis nommés Phéniciens (3). Sidon, qui fut originairement leur capitale (4), doit sa fondation à l'aîné des fils de Chanaan (5). Elle a joui long-temps de l'empire de la Méditerranée (6). C'est ce dont il est aisé de se convaincre, en lisant les auteurs de l'antiquité. Homère, suivant la remarque de Strabon, ne parle jamais que de Sidon (7), et il donne assez à entendre que le plus grand commerce était originairement entre les mains de ses habitants. Cette ville se vit ensuite effacée par Tyr, sa colonie (8); mais ce ne fut que dans les siècles bien postérieurs à ceux dont il s'agit présentement.

Les Phéniciens, c'est ainsi que je nommerai désormais ces peuples, habitaient un pays stérile et ingrat; mais ils trouvèrent dans leur industrie les secours et les ressources que la nature semblait leur avoir refusés. Ils s'appliquèrent à cultiver les arts, et bientôt ils y firent les plus grands progrès. Les manufactures et les ouvrages de goût sont la partie dans laquelle les Phéniciens paraissent avoir singulièrement excellé (*a*). Le commerce fut,

(1) Num. c. 13, ỳ. 30.

(2) Voy. BRAUN. de Vestitu Sacerdot. Hebr. p. 251. — Hist. Univer. t. , p. 219.

(3) *Ibid.* p. 576, t. II, p. 53 et 61. — MARSH. p. 290. — CALMET, t. I, p. 172, t. III, p. 131. — Mém. de Trév. juill. 1704, p. 1184. Juin 1705, pag. 1039.

(4) MARSH. p. 290. — Hist. Univers. II, p. 55 et 74. — BOCHART, Phaleg. IV, c. 37.

(5) Gen. c. X, ỳ. 15 et 19. — Jos. Antiq. l. I, c. 6.

(6) P. MELLA, l. I, c. 12. — STRABO, l. XVI, p. 1097.

(7) L. XVI, p. 1097.

(8) Isaïas, c. 23, ỳ. 12. — JUSTIN. l. XVIII, c. 3.

(*a*) Voy. BOCHART, in Phaleg. l. IV, c. 35, p. 343.

Sidon était renommée pour la fabrique des toiles de lin, des tapis et des voiles précieux, pour l'art de travailler les métaux, pour la manière de

en conséquence, l'objet capital de cette nation. Elle passait, dans l'antiquité, pour en avoir montré l'art et la pratique aux autres peuples (1). On lui fait encore honneur de l'invention des poids et des mesures (2), de l'arithmétique (3) et de l'écriture (4). Les anciens, enfin, étaient persuadés que les Phéniciens avaient trouvé les premiers l'art de dresser des comptes (5), de tenir des registres, et, en un mot, tout ce qui regarde la factorerie.

Avec de pareilles dispositions pour le commerce, ces peuples ouvrirent bientôt les yeux sur les avantages que la mer pouvait leur procurer par rapport à cet objet. Aussi ont-ils été regardés dans l'antiquité comme les inventeurs de la navigation (6). La nature avait formé sur leurs côtes plusieurs ports très-sûrs et très-commodes. Voisins du Liban et de quelques autres montagnes, ils étaient à portée d'en tirer facilement des bois de construction. Les Phéniciens surent profiter de toutes ces ressources. Le succès ayant répondu à leurs premières entreprises, ils établirent dans peu de siècles le commerce le plus étendu sur la Méditerranée (7).

Il paraît que, dès le temps d'Abraham, on regardait les Phéniciens comme un peuple assez puissant (8). Il est certain encore que, dès les mêmes siècles, ils avaient couru les côtes de la Grèce. On leur reprochait d'y avoir enlevé Io, fille d'Inachus (9). Ce prince régnait vers le temps de la naissance d'Isaac. On voit enfin qu'il est fait mention du commerce maritime de ces peuples dans les dernières paroles que Jacob adresse à ses enfants (10). On ne peut donc pas douter que, dès les premiers temps après le déluge, les Phéniciens n'aient exercé un commerce assez étendu. C'est, au surplus, tout ce qu'on en peut dire quant à ce moment. Car la manière dont ils le faisaient, les objets particuliers sur lesquels roulait leur trafic, tout le détail, en un mot, nous en

couper le bois et de le mettre en œuvre, pour l'invention du verre, etc.

Tyr se rendit célèbre par l'art de teindre les étoffes, et particulièrement par l'invention de la pourpre, par le secret de travailler l'ivoire, etc.

(1) Dionys. Perieget. v. 908. — Voy. aussi Huet, Hist. du commerce, p. 65.

(2) Polydor. Virgil. l. I, c. 19.

(3) Voyez *suprà*, l. III, c. II, art. I.

(4) *Suprà*, l. II, c. VI.

(5) Strabo, l. XVI, p. 1098. l. XVII, p. 1136. — Dionys. Perieget. v. 908.

(6) Dionys. Perieget. v. 907. — Tibull. l. I, Eleg. 7, v. 20.

(7) Sanchoniat. apud Euseb. Præpar. Ev. l. I, p. 37. B. — Diod. l. V, p. 345.

(8) Gen. c. 12, ℣. 6.

(9) Herod. l. I, n. I.

(10) Gen. c. 49, ℣. 13. — Voy. aussi Judic. c. 5, ℣. 17.

est absolument inconnu. Nous n'avons même que des notions fort imparfaites sur les contrées que les vaisseaux phéniciens pouvaient fréquenter dans les premiers âges. Il serait inutile, par conséquent, de vouloir s'étendre davantage sur cet article.

Nous ne sommes pas mieux instruits de la manière dont ces peuples naviguaient alors. Nous ignorons quelles ont été leurs premières découvertes, et les progrès qu'ils ont pu faire successivement dans la marine. Il n'en reste aucune trace dans les monuments de l'antiquité. Les auteurs anciens ne s'expriment jamais sur ce sujet qu'en termes vagues et généraux. Ils nous apprennent seulement, comme je l'ai déjà dit, que les Phéniciens avaient reconnu des premiers l'avantage et l'utilité qu'on pouvait tirer de l'observation des astres pour diriger la route d'un vaisseau (1). Je traiterai cette matière plus particulièrement dans le second volume de cet ouvrage; j'entrerai aussi alors dans quelque détail sur la forme de leurs vaisseaux.

---

## ARTICLE SECOND.

### *Des Egyptiens.*

On ne doit pas mettre les Egyptiens au nombre des peuples qui auront fait de bonne heure quelque découverte dans la navigation. Leur façon de penser, dans les anciens temps, était entièrement contraire aux entreprises maritimes. Ils avaient une aversion extrême pour la mer, et regardaient comme des impies ceux qui osaient s'y embarquer (*a*). Ces idées leur étaient suggérées par la superstition. Dans leur ancienne théologie, la mer était l'emblême de Typhon, l'ennemi juré d'Osiris. De-là cette horreur que les prêtres égyptiens conservèrent toujours pour cet élément, et pour tout ce qu'il produit, jusqu'à ne vouloir point user de sel, ni manger de poisson (2). Ils évitaient aussi d'avoir

(1) Dionys. Perieg. v. 909. — Strabo, l. xvi, p. 1098. — Plin. l. v, sect. 13, p. 259. l. vii, sect. 57, p. 18. — P. Mella, l. i, c. 12. — Propert. l. ii, Eleg. 27.

(*a*) Les Perses pensent encore de même. Ils n'ont point de commerce maritime, et traitent d'athées ceux qui vont sur mer.

(2) Plut. t. ii, p. 363. — Herod. l. ii, n. 38.

aucune liaison avec les mariniers, maxime qu'ils suivirent constamment, lors même que le reste de la nation se fut mis à pratiquer la mer (a).

D'autres motifs ont dû encore empêcher les premiers habitans de l'Egypte de s'adonner à la navigation. Cette contrée ne produit point de bois propre à la bâtisse des vaisseaux (1). Les côtes d'Egypte sont d'ailleurs mal-saines, et il y a peu de bons ports (2). La politique enfin des anciens souverains de ce royaume était entièrement opposée au commerce maritime. Ils fermaient l'entrée de leurs ports aux étrangers (3). Naucratis était le seul endroit dont l'accès leur fût permis. Cette ville communiquait à la mer par l'embouchure de Canope. Si un vaisseau abordait dans quelqu'une des autres bouches du Nil, l'équipage devait d'abord faire serment qu'il y était entré malgré lui. Après cette cérémonie, on faisait descendre le navire à l'embouchure de Canope. Lorsque le vent y mettait obstacle, on déchargeait les marchandises dans des barques qui côtoyaient le Delta jusqu'à ce qu'elles eussent gagné Naucratis (4). On en use de même encore à présent au Japon (5).

On peut assurer qu'en général les Egyptiens ne s'occupaient guères du commerce. Les hommes ne daignaient pas s'en mêler, on abandonnait ce soin aux femmes (6). D'ailleurs ces peuples avaient pour maximes de ne point sortir de leur pays (7). Ils pensaient à cet égard comme on pensait autrefois à la Chine (8), et comme aujourd'hui au Japon (9). Les Egyptiens attendaient que les autres nations vinssent leur apporter ce dont ils pouvaient manquer (10); ils étaient d'autant plus tranquilles à cet égard, que l'abondance qui régnait autrefois dans leur pays ne leur laissait presque rien à désirer. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils principes ces peuples ne se soient adonnés que fort tard à la navigation.

(a) Plut. loco cit.

Ce sont peut-être les Egyptiens qu'Homère a voulu désigner lorsqu'il parle d'un peuple qui ne connaissait point la navigation, et ne faisait aucun usage du sel. Odyss. l. XI, v. 121, etc.

(1) Plin. l. XVI, sect. 76, p. 35. — Voyage d'Egypte, par Granger, p. 13 et 19.

(2) Diod. l. I, p. 36. — Strabo, l. XVII, p. 1144.

(3) Diod. l. I, p. 78. — Strabo, l. XVII, p. 1142.

(4) Herod. l. II, n. 179.

(5) Kaempfer, Hist. du Japon, t. II, p. 78.

(6) Herod. l. II, n. 35.

(7) Clem. Alex. Strom. l. I, p. 354.

(8) Kaempfer, Hist. du Japon, t. II, p. 32.

(9) Voy. p. 176.

(10) Strabo, l. XVII, p. 1142. — Lucan. Pharsal. l. VIII, v. 446.

Il paraît, à la vérité, que quelques colonies égyptiennes ont passé de fort bonne heure dans la Grèce (1). Mais un petit nombre de particuliers ne doit point faire d'exception à la façon de penser générale de la nation. D'ailleurs je présume que ces chefs de colonies étaient des aventuriers qui, mécontents ou bannis peut-être de leur patrie, avaient passé sur des vaisseaux phéniciens (2) : ils le pouvaient aisément. Dès les siècles les plus reculés, la Phénicie a entretenu un commerce suivi avec l'Egypte (3). Le motif enfin de ces colonies n'était point le trafic ni la navigation. On n'en peut donc rien conclure en faveur du commerce maritime qui me semble avoir été fort négligé par les premiers Egyptiens (4).

Il n'en a pas été de même des peuples qui habitaient également les côtes d'Afrique que baigne la Méditerranée. Plusieurs traits de l'histoire ancienne montrent qu'ils s'étaient adonnés de bonne heure à la navigation. Atlas, roi de Mauritanie, passait dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité pour avoir inventé l'art de construire des vaisseaux (5). Le culte de Neptune avait été apporté de Libye dans la Grèce (6). On ne voit pas cependant que les peuples de ces contrées aient jamais eu un commerce maritime ni fort étendu ni fort célèbre : du moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les écrits des anciens.

Il nous reste beaucoup plus de lumières sur le commerce maritime des nations de l'Asie établies sur les bords de la mer rouge. Il est certain qu'elles s'y sont appliquées dès les temps les plus reculés. On en trouve des preuves tant dans les écrivains sacrés que dans les profanes. Ces derniers s'accordent presque unanimement à regarder Erithras comme l'inventeur de la navigation. Ils placent son séjour vers la partie orientale de la mer rouge (7). Cette contrée est, à ce que je présume, la même que l'Ecriture désigne sous le nom d'Idumée. Elle avait été originairement habitée par un peuple nommé Horites ou Horréens (8). On l'appelait dans ces premiers temps la terre de Séhir (9). Les Horides étaient alors gouvernés par plusieurs chefs (10). L'établisse-

(1) Voy. *suprà*, p. 78.
(2) Voy. MARSH. p. 109 et 110.
(3) HEROD. l. I, n. I. — Voy. le 2e vol. l. IV, chap. 2.
(4) Voy. HEROD. l. II, n. 50.
(5) CLEM. ALEX. Strom. l. I, p. 362.
(6) HEROD. l. II, n. 50.
(7) AGATARCHID. apud Phot. pag. 1324. — STRABO, l. 1125. — PLIN. l. VII, sect. 57, p. 417. — P. MELLA, l. III, c. 8.
(8) Gen. c. 36, ṿ. 20 et 22.
(9) Gen. c. 36, ṿ. 30.
(10) *Ibid.* ṿ. 21, 29, 30.

ment de ces peuples devait être très-ancien, puisqu'ils sont compris au nombre de ceux que Codor-la-Homor subjugua du temps d'Abraham, et avant la naissance d'Isaac (1). Après la mort de ce patriarche, Esaü son fils alla fixer sa demeure dans la terre de Séhir (2). Je pense qu'il y vécut d'abord comme simple particulier (3); mais par la suite ses enfants ayant battu et détruit les Horréens (4), ils se rendirent maîtres du pays (5). C'est sans doute en conséquence de cet événement, que la terre de Séhir changea de nom, et fut appelée le pays d'Edom, ou Idumée, du nom d'Esaü (6).

On ne peut pas douter que, dès les premiers siècles, les Horréens ne se soient appliqués à la navigation. C'est par ce moyen qu'ils parvinrent bientôt à exercer un très-grand commerce. On voit que du temps de Job, que je crois contemporain de Jacob (7), leur principal négoce consistait en or, en pierres précieuses, en corail, en perles et en autres marchandises de prix (8). Un pareil trafic, qui n'a que le luxe pour objet, prouve évidemment l'ancienneté du commerce et de la navigation chez ces peuples. En général, par la manière dont Job parle des vaisseaux (9), de la la pêche de la baleine (10) et des constellations (11); on juge qu'il vivait avec des peuples dont les entreprises maritimes devaient faire la principale occupation (12). Je crois avoir prouvé que l'Idumée était la patrie de Job (13).

A l'égard des nations de la haute Asie, je ne puis rien dire ni sur leurs progrès dans la navigation, ni sur l'état de leur commerce dans ces anciens temps. Ce qu'on lit dans Diodore de la flotte que Sémiramis fit construire sur l'Indus, est mêlé de trop de fables pour mériter aucune croyance. Le peu qu'on en pourrait recueillir serait que les habitants de ces contrées n'étaient pas alors fort expérimentés dans la marine. Diodore en effet observe que Sémiramis avait tiré de la Phénicie et de la Syrie les ou-

(1) *Ibid.* c. 14, ỳ. 6.
(2) *Ibid.* c. 36, ỳ. 8.
(3) Voy. Hist. Univ. t. 1, p. 556.
(4) Deut. c. 2, ỳ. 12.
(5) Voy. Hist. Univ. t. 1, p. 557 et 559.
(6) Gen. c. 25, ỳ. 30, c. 36, ỳ. 1.
(7) Voyez notre Dissertation sur Job.
(8) Job, c. 28, ỳ. 16 et 19.
(9) Chap. 9, ỳ. 26.
(10) Chap. 40, ỳ. 25, 26.
(11) Voy. notre Dissertation sur les constellations dont il est parlé dans Job, à la fin de ce volume.
(12) Voy. Newton, Chronol. des Egyptiens, p. 229.
(13) Voy. notre Dissert. sur Job, à la fin de ce volume.

vriers qui construisirent les barques dont elle se servit pour attaquer le roi des Indes (1).

Il serait bien difficile aussi de rien dire, quant à présent, sur l'état où pouvaient être le commerce et la navigation chez les peuples de l'Europe. L'histoire de cette partie du monde est trop peu connue dans les siècles que nous parcourons maintenant, pour qu'il soit possible de donner quelques notions de tous ces objets : on ne peut pas même proposer des conjectures.

De tous les faits que je viens de rapporter, il résulte que, dès les siècles dont il s'agit dans cette première époque, la navigation avait fait quelques progrès; progrès qu'on doit néessairement attribuer à l'ardeur avec laquelle plusieurs peuples s'étaient appliqués au commerce; car il n'y a jamais eu que cet objet qui ait pu former les hommes à la mer. J'ajouterai que le point où nous voyons que les arts étaient déjà portés dans certains pays (2), suffirait seul pour établir la vérité de cette proposition. Les arts sont enfants du luxe, le luxe est produit par les richesses; mais la véritable source des richesses c'est le commerce, et il ne peut y avoir de commerce soutenu, sans la navigation.

Je ne dirai rien pour le présent des combats de mer. Aucun fait ne nous indique qu'il s'en soit donné dans les siècles que nous parcourons présentement. Il a dû en effet se passer quelque temps avant que les hommes se soient rendus assez hardis et assez expérimentés sur la mer pour oser s'y battre. Je ne crois donc pas qu'il y ait eu de vaisseaux de guerre dans le premiers temps, et moins encore d'armées navales. On pourrait, tout au plus, soupçonner qu'il y aurait eu des pirates, c'est-à-dire, quelques navigateurs qui, profitant de la grandeur de leurs vaisseaux et de la force de leurs équipages, attaquaient les petits bâtiments incapables de se défendre et de résister.

Je pense aussi que l'usage de faire des descentes sur les côtes, et d'en piller les habitants, a pu avoir lieu dès les siècles dont il s'agit maintenant. Les anciens navigateurs n'auront probablement pas négligé cette voie de s'enrichir. Elle leur était d'autant plus facile que dans ces temps reculés l'art de fortifier les villes n'était guères connu. J'aurai au surplus occasion, dans le second volume de cet ouvrage, de faire voir combien l'envie de piller et de butiner a dû contribuer originairement au progrès de la navigation.

(1) L. II.

(2) Voy. *suprà*, liv. II, c. 5.

# LIVRE CINQUIÈME.

## *De l'Art militaire.*

L'ESPRIT de discorde a régné de tout temps sur la terre. Il y a eu des querelles et des combats dès le moment qu'il y a eu des hommes. Inutilement voudrait-on remonter à l'origine et au principe de leurs premières divisions. On ne doit les attribuer qu'à l'envie, source de toutes les animosités. Semblables aux bêtes féroces, les hommes se seront disputé dans les premiers âges leur manger, la jouissance d'une femme, la possession d'une autre, le creux d'un arbre ou d'un rocher. Les armes que la nature peut fournir auront été les seules qu'on aura d'abord employées; la fureur, l'unique guide qu'on aura suivi; et la satisfaction des appétits brutaux, le principal but qu'on se sera proposé. On n'aura connu d'autres bornes à la victoire que les excès de la rage et de la vengeance. Les hommes ne cherchaient alors qu'à s'exterminer mutuellement et à se détruire, souvent même à s'entre-dévorer (1). Passons rapidement sur ces temps d'horreur et de confusion, dont plusieurs contrées offrent encore aujourd'hui une trop fidèle image.

Quelques familles s'unirent les unes aux autres. Les intérêts des particuliers qui composèrent ces associations devinrent aussitôt communs entre eux. A peine ces sociétés particulières se furent-elles formées, qu'on vit commencer les hostilités de nation à nation. Les premières guerres n'auront été que de simples incursions. On formait des partis, on ravageait le séjour de son ennemi, on détruisait ses habitations, on enlevait ses troupeaux; on tâchait surtout de faire des prisonniers pour les réduire en esclavage. On ne songeait point dans ces temps reculés à faire des conquêtes. L'envie de nuire à ceux qu'on attaquait était le seul objet des expéditions militaires. Les hostilités finies, chacun retournait dans son canton. C'est ainsi qu'en usent encore à présent les Sauvages.

(1) Voy. *suprà*, l. II. — Mém. de Trév. Févr. 1708, p. 224.

Les vues changèrent lorsque plusieurs familles se furent réunies en corps d'état sous un seul et même chef : l'ambition naquit alors. Quelques souverains conçurent le projet d'agrandir les limites de leur domination. On se proposa donc, en prenant les armes, d'autres motifs que le seul désir de faire tort à son ennemi. On envisagea des suites plus durables qu'une irruption passagère. La politique vint au secours de l'ambition et l'éclaira dans ses démarches. On mit des bornes aux fureurs de la guerre, et l'on chercha plutôt les moyens d'assujétir les vaincus, que le triste avantage de les exterminer. Telle a été l'origine des premiers empires qui se sont élevés. Ils ont été plus ou moins étendus selon le degré d'ambition, d'habileté ou de bonheur du prince qui prenait les armes.

Le premier exemple que l'histoire présente d'une guerre entreprise dans l'esprit de conquêtes remonte au temps d'Abraham. Il est dit, dans la Genèse, que Codor-la-Homor, roi des Elamites, s'était assujéti les rois de la Pentapole (*a*). Il les contint pendant douze ans ; mais, à la treizième année, ces princes tâchèrent de se soustraire à sa domination (1). Ce fait nous montre que Codor-la-Homor avait usé modérément de sa victoire, qu'il avait laissé les rois de la Pentapole sur le trône, à condition, sans doute, de lui payer annuellement un certain tribut.

Ces princes s'étant révoltés, réunirent leurs forces et se liguèrent au nombre de cinq, pour mieux résister au roi des Elamites, qui marcha contre eux l'année suivante. Codor-la-Homor, afin d'assurer le succès de son expédition, s'était fortifié du secours de trois rois, ses voisins apparemment, ou ses alliés. Il battit les cinq rois de la Pentapole ; mais, irrité de leur soulèvement, il voulut en tirer une vengeance sanglante. Sodome et Gomorrhe furent, cette fois, livrées au pillage. On enleva tout ce qui pouvait s'y trouver de vivres, et les habitants furent emmenés en captivité (2).

Le reste de cette histoire est connu. On sait qu'Abraham ayant appris que Loth, son neveu, était du nombre des captifs, choisit parmi ses serviteurs ceux qui étaient les plus capables de porter

(*a*) On appelle ainsi la vallée qui renfermait les cinq villes que Dieu détruisit par une pluie de soufre et de feu. On conjecture qu'elles étaient situées aux environs du Jourdain sur les bords du lac Asphaltite.

(1) Gen. c. 14, ỳ. 4.

(2) *Ibid.* ỳ. 11 et 16.

les armes, poursuivit les vainqueurs qui se retiraient, les défit, leur enleva le butin qu'ils emportaient, ramena tous les prisonniers, et rétablit le roi de Sodome et ses alliés dans leurs états (1).

L'Ecriture Sainte ne fournit point, dans les siècles que nous parcourons présentement, d'autres faits qui puissent avoir rapport aux conquêtes. A l'égard des historiens profanes, ils paraissent n'avoir point connu de plus ancien conquérant que Ninus, roi d'Assyrie; car on ne doit pas mettre dans ce rang Osiris ni Bacchus. L'intention que l'on prête à ces premiers héros était de civiliser les peuples qu'ils domptaient, et non de les assujétir. Ninus a donc passé constamment, chez les écrivains de l'antiquité, pour le premier prince qui ait été animé de l'esprit de conquêtes, et qui, en conséquence, se soit conduit politiquement (2). Ils se sont trompés néanmoins. Le règne de Ninus est postérieur de beaucoup à celui de Codor-la-Homor (3), dont les expéditions militaires doivent être envisagées comme de véritables conquêtes; et, dès lors, la politique sera nécessairement entrée dans les démarches de ce prince.

Pour revenir à ce que les historiens profanes nous ont transmis de Ninus, ils disent que ce monarque, dévoré d'ambition, ne s'occupa que de projets de guerre et d'agrandissement. Il commença par faire alliance avec le roi des Arabes. Fortifié de ce secours, il attaqua les Babyloniens, les vainquit et leur imposa tribut. Marchant ensuite de proche en proche, Ninus subjugua la Médie, la Perse, l'Arménie, et quantité d'autres provinces (4). C'est ainsi qu'en réunissant sous sa domination plusieurs royaumes, ce prince parvint à former le célèbre empire des Assyriens. Il se maintint long-temps par les soins que Ninus avait pris de l'affermir (5).

Ce monarque, en mourant, avait remis le sceptre entre les mains de Sémiramis, son épouse. Cette princesse, avide de gloire et dévorée d'ambition, d'un esprit mâle et courageux, résolut de marcher sur les traces de son mari. Elle fit la guerre, et réussit dans ses premières entreprises; mais, ayant voulu enfin porter ses armes dans l'Inde, elle fut battue et contrainte de se retirer (6).

(1) *Ibid.* ỳ. 14, etc.
(2) Diod. l. II, p. 113. — Justin. l. I, c. I. — Syncell. p. 64.
(3) Voy. l. I, art. III.
(4) Voy. Diod. l. II, p. 114, etc. — Justin. l. I, c. I.
(5) Justin. *Ibid.*
(6) Voy. Diod. l. II, p. 128 et 133. — Justin. l. I, c. 2.

Ninias, fils de Ninus et de Sémiramis, monta sur le trône après la mort de cette princesse. S'éloignant de l'humeur guerrière et entreprenante de ses pères, il ne s'occupa que des moyens d'entretenir la paix pendant tout le cours de son règne (1). Depuis cette époque, l'histoire de l'Asie ne fournit plus rien qui ait rapport à la guerre dans l'espace de temps que nous parcourons présentement.

On ignore entièrement l'histoire des premières guerres qu'ont pu avoir les Egyptiens. On ne trouve, chez ces peuples, aucun conquérant, avant Sésostris, dont le règne tombe dans les siècles qui feront l'objet du second volume de notre ouvrage. On ne peut pas douter, néanmoins, que l'art militaire n'ait été connu et cultivé très-anciennement en Egypte. De temps immémorial, les revenus de l'état y étaient partagés en trois portions, dont la première appartenait aux prêtres, la seconde au roi, et la troisième à la milice (2). Il paraît donc que les Egyptiens avaient pensé de très-bonne heure aux moyens de former des troupes, et que le nombre même en devait être considérable. Aussi voyons-nous que, dès le temps du patriarche Joseph, il y avait chez ces peuples un commandant de la milice, que l'Ecriture représente comme un personnage considérable, ayant une jurisdiction particulière et affectée à sa place (3). On voit enfin Pharaon poursuivre les Israëlites à la première nouvelle de leur sortie d'Egypte, avec des forces considérables, tant de pied que de cheval. La promptitude avec laquelle Moïse fait connaître que ce prince rassembla cette armée formidable (4) suppose nécessairement un système suivi dans le gouvernement égyptien, et une grande attention à maintenir toujours sur pied un corps de troupes très-nombreux, très-exercé, et en état, par cette raison, de se porter sur-le-champ partout où l'on voulait. Ces faits suffisent pour faire juger que l'Egypte est un des premiers pays où l'art militaire ait fait quelques progrès.

Je ne dirai rien, pour le moment, de l'ordre et de la discipline militaire de cet empire, non que les Egyptiens, dans les siècles dont je traite maintenant, manquassent de réglements sur cet objet : ce défaut n'est pas à présumer. Mais les réglements qui pouvaient exister alors ne nous sont point connus. Toutes les ordonnances que l'on trouve dans les anciens historiens, par

(1) Diod. l. 1, p. 134.
(2) Voy. l. 1, art. IV.
(3) Voy. Gen. c. 39, ℣ 1, c. 40, ℣. 3.
(4) Voy. Exod. c. 14.

rapport aux troupes et à l'état militaire de l'Egypte, paraissent avoir eu pour auteur Sésostris. Je réserve donc, pour les siècles auxquels ce prince a vécu, le peu de détails qui nous restent sur la discipline militaire des Egyptiens.

A l'égard de l'Europe, les premiers événements arrivés dans cette partie du monde sont couverts de si épaisses ténèbres, qu'on n'en peut tirer aucune induction sur la manière dont on y faisait la guerre dans les siècles de la haute antiquité. On voit seulement que des chefs de colonies sortis d'Egypte, et connus des anciens sous le nom de Titans, s'emparèrent d'une grande partie de l'Europe, et fondèrent un vaste empire qui comprenait la Grèce, l'Italie, la Gaule et l'Espagne (1). Mais les détails de toutes ces conquêtes nous sont entièrement inconnus. Je juge seulement, par la facilité que les Titans trouvèrent à soumettre une si grande étendue de pays, que l'Europe devait alors être assez dépourvue d'habitants, et que ces princes eurent affaire à des peuples très-peu aguerris.

On ne voit que trop à quel point nous sommes dépourvus de faits et de circonstances dans les siècles qu'embrasse cette première partie de notre ouvrage. Ce n'est pas qu'il ne soit arrivé de grandes révolutions, et qu'il ne se soit passé alors bien des événements sur la terre; mais nous les ignorons presque totalement. Le peu même qui s'en est conservé ne nous est parvenu qu'étrangement altéré par les fables. Essayons néanmoins, d'après ces foibles lumières, de donner une idée de l'état où était l'art militaire à l'époque que nous parcourons présentement.

On ne peut rien dire de certain sur la manière dont on levait des troupes et dont on formait une armée dans les premiers temps. Je pense qu'originairement tout le monde allait à la guerre, excepté les vieillards les femmes et les enfants. Dans la suite on choisit les hommes les plus robustes et les plus propres à la fatigue. On imagina enfin de destiner un certain nombre de personnes uniquement à la profession des armes. L'idée d'avoir toujours sur pied un corps de troupes, afin de n'être pas pris au dépourvu, est due aux peuples policés. Je crois avoir montré que cette pratique avait lieu en Egypte dès les temps les plus reculés (2).

(1) Voy. *Suprà*, liv. 1, art. 5.

(2) *Suprà*, p. 325.

Il n'y a pas d'apparence qu'on fût alors dans l'usage de soudoyer les troupes. Le soldat n'avait pas de paye, et n'attendait d'autre récompense de ses travaux et de ses services que sa part dans le butin qu'on faisait sur l'ennemi. On voit que, dès le temps d'Abraham, il y avait des règles établies pour le partage du butin. Ce patriarche donna la dîme des dépouilles, qu'il avait remportées sur Codor-la-Homor et les autres rois ses alliés, à Melchisédec, roi de Salem et prêtre du *Très-Haut* (*a*). Le roi de Sodome, en reconnaissance du service qu'Abraham venait de lui rendre, offrit à ce patriarche tout ce que ses armes victorieuses venaient de recouvrer sur l'ennemi, se réservant seulement ceux de ses sujets que cette victoire avait tirés de captivité. Abraham refusa l'offre du roi de Sodome; mais il eut soin de faire donner à ses alliés, Aner, Escol et Mambré, qui l'avaient suivi, la part qui leur revenait dans le butin fait sur l'ennemi (1).

Il a fallu quelques siècles pour réparer les ravages affreux du déluge, et donner à la terre le temps de se repeupler. Les premières armées dûrent, par conséquent, être peu nombreuses. On en trouve la preuve dans ce que l'ancienne tradition publiait des expéditions militaires d'Osiris, de Bacchus et des princes Titans. La facilité, l'étendue et la promptitude de leurs conquêtes montrent et que la terre alors était presque déserte, et qu'ils n'étaient suivis que de peu de troupes. On regarderait aujourd'hui comme une grande entreprise de parcourir seulement les pays qu'on leur fait subjuguer.

Le témoignage de l'Ecriture sert aussi à confirmer ce que j'avance. Elle dit que Codor-la-Homor avait assujéti les rois de la Pentapole. Ce prince était roi d'Elam, c'est-à-dire, de Perse. On sait combien cette contrée est éloignée de la mer Morte, sur les bords de laquelle je pense qu'étaient situés les cantons désignés sous le nom de Pentapole. Codor-la-Homor ne pouvait donc pas être accompagné de beaucoup de monde; car on ne transporte pas aisément une armée nombreuse à plusieurs centaines de lieues. Il fallait aussi que les pays qui séparaient les Etats de ce prince de ceux des rois de la Pentapole fussent très-peuplés; autrement

(*a*) On ne voit point dans l'Ecriture à quel titre Abraham donne à Melchisédech la dîme du butin qu'il avait fait sur les Elamites. Mais on ne peut pas douter qu'à cet égard ce patriarche ne se soit conformé à quelques usages déjà reçus.

(1) Gen. c. 14, ỳ. 21, etc.

Codor-la-Homor aurait eu bien de la peine à faire cette conquête, et plus encore à la conserver pendant près de treize ans.

La preuve, enfin, que les forces de Codor-la-Homor et celles des rois ses aliés étaient médiocres, c'est qu'Abraham avec 318 personnes rassemblées à la hâte défit l'armée combinée de ces princes (1). L'écriture dit, il est vrai, qu'il prit la nuit pour les attaquer (2). Mais cette circonstance donne seulement à penser que les troupes de Codor-la-Homor étaient supérieures à celles d'Abraham; ainsi en faisant monter l'armée des rois alliés à 6 ou 7000 hommes, c'est, je crois, plus qu'il n'en faut pour satisfaire à toutes les difficultés qu'on pourrait m'opposer, et je ne vois nulle raison qui puisse faire juger que les forces de ces princes réunis fussent plus considérables.

Je crois en pouvoir dire presque autant des armées de Ninus et de Sémiramis. Car on ne doit avoir aucun égard à ce que Ctésias et d'autres écrivains ont débité sur les forces militaires de ces monarques. Leurs récits sont marqués au coin de l'exagération la plus outrée. A les en croire, l'armée que Ninus assembla pour la conquête de la Bactriane était composée de dix-sept cent mille hommes d'infanterie, de deux cent mille hommes de cavalerie et de dix mille six cents chariots armés de faux (3). En ajoutant à ce nombre celui des personnes nécessaires pour le service d'une pareille armée, il s'ensuivra que Ninus aurait mis en campagne en tout plus de trois millions de bouches.

C'est peu néanmoins en comparaison des forces que Sémiramis destina, suivant les mêmes historiens, pour la conquête de l'Inde. L'armée qu'elle fit marcher montait, dit-on, à trois millions de gens de pied, à cinq cent mille hommes de cavalerie, et à cent mille chariots. Il y avait en outre cent mille hommes montés sur des chameaux, sans compter deux mille barques pour passer l'Indus. (4). D'après ce récit, il devait y avoir dans cette armée au moins six à sept millions de bouches.

Le roi des Indes, ajoute-t-on, fit des préparatifs encore plus considérables pour se défendre, et rassembla des forces qui surpassaient celles de Sémiramis (5). En suivant donc les calculs,

(1) *Ibid.* ỳ. 14.
(2) *Ibid.* ỳ. 15.
(3) Diod. l. II, p. 117.
(4) *Ibid.* p. 130.
(5) *Ibid.* p. 131.

déjà établis, l'armée de ce prince et sa suite pouvaient monter à près de dix millions d'hommes; et le nombre des combattants, lorsque les troupes de part et d'autre furent en présence, devaient être au moins de neuf à dix millions. Il est fâcheux que Ctésias et ses copistes ne nous aient pas appris comment on s'y prenait pour faire subsister de pareilles armées, et dans quelles plaines elles se battirent (*a*). Ce serait perdre du temps, que de s'arrêter à réfuter sérieusement des faits aussi peu vraisemblables. L'immensité de pays que ces mêmes auteurs font subjuguer à Ninus et à Sémiramis (1) suffirait pour détruire leur propres récits. On sera toujours en droit d'en conclure, ou qu'ils sont exagérés, ou que, si les conquêtes de ces monarques ont été aussi étendues qu'on le dit, la terre alors n'était encore guères peuplée, et que par conséquent leurs armées ne pouvaient être que peu considérables.

Je pense aussi que les premières armées n'auront été composées que d'infanterie. L'art de s'aider des animaux pour la guerre aura été inconnu pendant quelque temps. Les sauvages, encore aujourd'hui, sont privés de ces ressources. Je ne crois donc pas qu'on en ait fait usage dans la haute antiquité. Mais insensiblement on aura trouvé les moyens de dompter les animaux, et de les apprivoiser. L'idée de les faire servir à la guerre se sera présentée alors assez naturellement. Il y en a plusieurs d'assez propres à cet usage. En parcourant l'histoire des différentes nations de cet univers, on voit que les chevaux, les éléphans, les chameaux, les chiens (2), et même les lions (3) ont été employés dans les combats. Mais on ignore dans quel temps ces usages se sont introduits.

De tous les animaux dont l'homme peut tirer parti pour la guerre, il n'y en a point qui y soit plus propre que le cheval; et il est probable qu'on n'aura pas tardé à s'en apercevoir. La question est de savoir de quelle manière on aura fait servir originairement cet animal dans les combats. On peut l'y employer de deux façons différentes, soit en l'attelant à un char, soit en le montant. Il faut donc examiner d'abord si l'usage de faire tirer le che-

(*a*) Il faut pourtant avouer que ces faits ont paru suspects à Diodore. Néanmoins il a taché de les justifier. Voy. p. 117.

(1) Diod. l. II, p. 114, 115 et 128.

(2) Voy. Strabo, l. IV, p. 305. — Ælian. Hist. anim. l. VII, c. 38. — Plin. l. VIII, sect. 61, p. 463.

(2) Voy. Lucret. l. V, v. 1309. — Diod. l. I, p. 57. — Plut. t. II, p. 358.

val est antérieur à celui de le monter, et si l'un est plus naturel et plus aisé que l'autre : ensuite décider laquelle de ces deux manières est la première dont on aura fait usage pour introduire le cheval dans les combats.

Sans entrer dans toutes les discussions qu'une pareille question pourrait occasioner, je pense qu'on aura employé cet animal à tirer et à porter des fardeaux, avant que de le faire servir de monture. La fougue du cheval le plus impétueux est arrêtée, ou du moins diminuée par le poids de la charge qu'il tire, ou qu'il porte. Il semble donc que la manière la plus simple et la plus aisée dé faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, aura été de les atteler à des fardeaux, ou de les leur faire porter (1). J'ai proposé dans le livre précédent quelques conjectures sur l'origine des chariots. J'y ai fait voir que l'invention en remontait aux siècles les plus reculés. J'ai dit aussi que ces machines alors n'étaient guères plus compliquées que nos charettes (2). Il ne fallait donc pas une grande science pour les conduire.

Il n'en est pas de même de l'équitation. L'art de monter à cheval me paraît plus combiné et plus difficile que celui de conduire une charette. Etant moins naturel, il a dû probablement se présenter le dernier. Aussi voyons-nous, par tout ce qui nous reste d'anciens monuments, que dans l'antiquité on s'est servi du cheval beaucoup plus généralement pour tirer, que pour porter (3). A l'égard du point de fait que nous examinons présentement, savoir si l'on a employé les chariots avant la cavalerie dans les combats, l'histoire atteste que l'usage des chars a précédé celui de la cavalerie (4). Observons en effet que, par rapport aux combats, il a été plus aisé originairement d'y employer des chariots que des cavaliers. Le combattant qui montait un chariot de guerre n'était point occupé du soin d'en conduire les chevaux. Il avait toujours avec lui un cocher chargé de cette fonction. Le cavalier n'a pas le même avantage. Son attention est nécessairement partagée entre le soin de combattre, et celui de conduire son cheval.

Je pense néanmoins que dans quelques pays, tels que la Pales-

(1) Voy. Acad. des Inscript. t. VII, M. p. 315.
(2) *Suprà*, l. III, ch. II, art. IV.
(3) Voy. le 2^e vol. liv. V, chap. 3.
(4) Palæphat. de Incred. c. I, p. 9.

tine, l'Arabie, l'Egypte, etc, où les peuples se sont policés fort promptement, on n'aura pas tardé à trouver l'art de monter à cheval, et qu'on aura pu, en conséquence, introduire de bonne heure la cavalerie dans les batailles. On voit dans la Genèse que, dès le temps de Jacob, l'art de monter à cheval devait être connu dans la Palestine (1). Cet usage avait lieu aussi chez les Arabes au siècle de Job (2). J'ai déjà dit que je croyais Job contemporain de Jacob, et qu'il vivait dans l'Idumée, sur les confins de l'Arabie (3). A l'égard de l'Egypte, c'est dans ce pays, si l'on s'en rapporte aux historiens profanes, que l'équitation a été inventée. Ils sont partagés seulement sur l'époque de cette découverte. Les uns l'attribuent à Orus, fils d'Osiris (4), et la font remonter conséquemment à des temps fort reculés. Les autres en font honneur à Sésostris (5), qui n'a régné que postérieurement aux siècles dont nous discutons maintenant les connaissances dans l'art militaire (6). Il n'est pas aisé de décider laquelle de ces deux opinions est la mieux fondée. Il me paraîtrait cependant plus vraisemblable de rapporter à Orus l'origine de l'équitation. Ce sentiment est appuyé d'une ancienne tradition que Plutarque nous a conservée (7). D'ailleurs est-il à présumer que les Egyptiens, dont les découvertes en tout genre sont si anciennes, aient été jusqu'au temps de Sésostris sans s'apercevoir de la plus grande utilité qu'on puisse tirer du cheval? Enfin, on voit que, dès le temps de Jacob, il y avait des chevaux en Egypte, et qu'on était dans l'usage de les monter. (8). Diodore nous apprend aussi que les rois prédécesseurs de Sésostris avaient mis tous leurs soins à entretenir un grand nombre de chevaux. Dans cette vue ils avaient fait construire sur les bords du Nil, entre Thèbes et Memphis, cent écuries chacune de 200 chevaux (*a*). Ajoutons qu'on n'aura pas introduit vraisemblablement de la cavalerie dans les combats, dès les premiers moments qu'on aura connu l'équitation. C'est néanmoins ce qu'il faudrait admettre, si l'on adoptait le sentiment des auteurs qui attribuent à Sésostris l'invention de cet art, puisque les historiens

(1) Chap. 49, ỷ, 17.
(2) Chap. 39, ỷ. 21, etc.
(3) Voy. notre Dissertation sur Job.
(4) Dicæarchus apud Schol. Apol. Rhod. l. IV, 275.
(5) Id. *Ibid.*
(6) Voy. le 2e. vol. liv. 1, c. 3.
(7) Voy. t. II.
(8) Voy. Gen. c. 49, ỷ 17, c. 50. ỷ. 9.
(*a*) Liv. 1, p. 55.
On voyait encore du temps de Diodore les restes de ces bâtiments.

conviennent qu'il y avait de la cavalerie dans ses armées (1). Rien n'empêche donc de croire que, sur la fin des siècles dont il s'agit présentement, quelques peuples auront pu se servir de cavaliers dans les combats; mais remarquons en même temps que les chariots étaient anciennement la principale force des armées, et que l'usage en a été beaucoup plus général que celui de la cavalerie. On en verra des preuves sensibles dans le second volume de cet ouvrage.

Les pierres, les morceaux de bois bruts, les cornes des animaux auront été les premières armes dont on se sera servi (2). On imagina ensuite de faire durcir les bâtons au feu et de les aiguiser. Cette espèce d'arme défensive a été (3), et est encore en usage dans plusieurs pays (4). On ne tarda pas aussi à tailler les morceaux de bois en forme de massue, arme si commune dans les anciens temps (5), et qui subsiste même de nos jours chez quelques peuples (6). Je pense encore que, dès les premiers âges, on se sera battu avec des haches. Les écrivains de l'antiquité en donnent aux anciens héros. C'était autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'arme principale de quantité de nations. Le tranchant de ces haches n'était pas originairement de métal. On ignorait dans les premiers temps l'art de tirer les métaux du sein de la terre, et celui de les travailler. Les anciennes haches étaient armées de pierres aiguisées (7). C'est ainsi que le sont encore à présent celles des Sauvages (8). On doit mettre aussi au nombre des premières armes qu'on aura inventées, la lance et la pique. L'usage en est de toute antiquité, et, si on peut le dire, de toute universalité.

On ne pouvait se battre que de près avec les armes dont je viens de parler; mais on chercha bientôt les moyens de pouvoir atteindre de loin son ennemi; et on ne tarda pas à inventer des armes propres à cet usage. Je n'en vois point dans ce genre,

(1) Diod. l. I, p. 64.

(2) V. Lucret. liv. V, v. 1283, etc. — Horat. Serm. l. I, sat. 3, v. 100, etc. — Diod. l. I, p. 28, l. III, p. 194. — Hygin. Fab. 272. — Plin. sect. 57. p. 415. — Palæphat. in Chron. Alex. p. 45. — Cedren, p. 19.

(3) Herod. l. VII, n. 71. — Strabo, liv. III, p. 255, liv. XVII, p. 1177. — Suidas, t. II, p. 90. — Conq. du Pérou, t. I, p. 76.

(4) Voyage de Dampier, t. II, p. 143. — Recueil des Voyages de la compagnie des Indes holland. t. IV, p. 563.

(5) Diod. l. I, p. 28. — Palæphat. in Chron. Alex. p. 45.

(6) Lettr. édif. t. XX, p. 134.

(7) Voy. l. II. — *id.* — c. III.

(8) *Ibid.* c. III.

dont d'usage soit plus ancien, et en même temps plus universel que celui de l'arc et des flèches. L'Ecriture dit qu'Ismaël se rendit habile à tirer de l'arc (1). Esaü prend son carquois et son arc pour aller à la chasse (2). On trouve les flèches jusques chez les nations les plus grossières, les plus bornées et les plus sauvages, dans les îles même les plus éloignées du continent. La fabrique de cette arme aura été assez informe et assez grossière dans les commencements. On n'aura d'abord armé les flèches que de cailloux, de bois durs, d'os pointus, ou d'arêtes de poissons (3), ainsi que le pratiquent encore à présent quantité de nations (4) auxquelles l'art de travailler les métaux est inconnu.

Je ne crois pas l'usage de la fronde aussi ancien que celui des flèches, quoiqu'à bien des égards l'invention de cette arme ait dû se présenter plus facilement que celle de l'arc. La fronde est moins compliquée, et la nature en fait les plus grands frais. Je ne vois pas cependant que cet arme ait été aussi anciennement ni aussi universellement employée (5) que les flèches. Job est le seul écrivain des temps reculés où il soit parlé de la fronde (6). Les anciens croyaient que l'invention en était due aux Phéniciens (7).

A mesure que les peuples se policèrent, ils s'étudièrent à inventer de nouvelles armes, ou à perfectionner celles qui étaient déjà connues. On trouva l'art de travailler les métaux. Il était naturel de faire servir cette découverte au progrès de l'art militaire. On inventa donc le sabre et l'épée, armes qui n'ont été connues que des peuples policés, et dont les Sauvages sont encore privés. Les historiens profanes attribuent l'invention de l'épée à Bélus (8), roi d'Assyrie, et père de Ninus (9) : mais, sans nous arrêter à des traditions vagues et incertaines, on voit, par l'Ecriture, que cette arme était connue dans l'Asie, dès la

(1) Gen. c. 21, ỷ. 20.
(2) *Ibid.* c. 27, ỷ. 3.
(3) TACIT. de Mor. Germ. n. 46. — HÉROD. l. VII, n. 69. — PHOTIUS, p. 1333. — Bibl. anc. et modern. t. XXII, p. 24.
(4) Lettre. édif. t. 1, p. 132, t. VII, p. 43. — Rec. des Voyag. au Nord. t. VIII, p. 175. — Hist. de la Virginie, p. 313. — Voyage de DAMPIER, t. 1, p. 94. — Nouv. relat. de la France équin. p. 169.
(5) Voy. l'ESCARBOT, Hist. de la Nouv. France, p. 853.
(6) Chap. 41, ỷ. 19.
(7) PLIN. l. VII, sect. 57, p. 415. — Voy. aussi STRABO, l. III, p. 255.
(8) HYGIN. Fab. 274. — CASSIODOR. Var. l. 1, Ep. 30, p. 15.
(9) Voy. VOSS. de Idol. l. 1, c. 24, p. 68, col. A.

plus haute antiquité. Abraham prend son épée pour immoler Isaac (1). Siméon et Lévi entrent l'épée à la main dans Sichem, et s'en servent pour massacrer tous les habitants (2). Ces premières armes, comme je crois l'avoir prouvé ailleurs, étaient de cuivre, et non de fer (3).

Ce n'est pas assez que de pouvoir attaquer son ennemi avec avantage, il faut encore savoir se mettre à l'abri de ses coups. Les hommes auront d'abord employé pour armes défensives les mêmes moyens qui leur avaient servi à se garantir des injures de l'air. La dépouille des animaux leur rendait ce double service (4). Les premiers rois d'Egypte se couvraient à la guerre de peaux de lions et de taureaux (5). On peut remarquer aussi qu'on nous dépeint tous les anciens héros revêtus de pareilles armes. On chercha ensuite des moyens plus efficaces et plus propres pour défendre le corps. On voulut joindre la commodité à la sûreté. Les armes défensives qu'on sait avoir été en usage dans l'antiquité sont le bouclier, le casque et la cuirasse. Mais on ne peut point marquer dans quel pays, ni dire dans quel temps ces différentes armures ont été inventées On sait seulement qu'elles sont d'une très-haute antiquité (6). Je crois au surplus que le bouclier a été l'arme défensive la plus anciennement et la plus universellement en usage. J'en juge ainsi sur ce que les Sauvages, qui ne connaissent ni le casque ni la cuirasse, ont cependant l'usage du bouclier. J'ajouterai encore que c'est la seule armure de ce genre dont il soit parlé dans les livres de Moïse (7). Les Egyptiens prétendaient l'avoir inventée (8).

De tous les temps, les peuples ont proportionné leurs armes à celles de leurs ennemis. Chacun a tâché d'imiter les découvertes de son voisin. Une nation qui invente de nouvelles armes, ou une nouvelle manière de combattre, n'en jouit pas long-temps seule : l'avantage ne peut être que momentané. Les peuples se sont instruits réciproquement, en se faisant la guerre. Ils ont emprunté les uns des autres ce qui pouvait contribuer à leur défense et au succès de leurs attaques.

On ne comprend qu'assez difficilement de quelle manière les

(1) Gen. c. 22, ỳ. 10.
(2) *Ibid.* c. 34, ỳ. 25.
(3) *Suprà*, l. II, ch. IV.
(4) Voy. DIOD. l. I, p. 21 et 28. — FEITH. Antiq. Hom. l. IV, p. 463.
(5) DIOD. l. I, p. 21.
(6) Voy. Job, c. 39, ỳ. 23, c. 41, ỳ. 6 et 17.
(7) Deut. c. 33, ỳ. 29.
(8) PLATO in Tim. p. 1044. D.

armées pouvaient subsister autrefois. Nous ne voyons point que les anciens eussent la précaution de former des magasins de fourrages, de faire des dépôts de vivres, etc. J'imagine qu'alors chaque soldat portait une provision de vivres capable de le nourrir un certain temps. On sait que c'était l'usage des Hébreux (1), des Grecs (2) et des Romains (3) ; usage qui se pratiquait, à ce qu'il paraît, dès le temps de Moïse, et sans doute auparavant. L'Ecriture nous dit, que lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, il prirent de la farine, et que, l'ayant mise dans des manteaux, ils la chargèrent sur leurs épaules (4). Il est probable qu'on en usait ainsi autrefois lorsqu'on allait à la guerre. Chaque combattant portait sa provision de blé ou de farine. Dans cette haute autiquité, chacun était accoutumé à moudre soi-même son grain, ou sur des pierres, ou dans de petits moulins à bras. On faisait cuire le pain, non dans des fours, mais sous la cendre, ou sur des pierres et des platines. C'est encore aujourd'hui la pratique de tout l'Orient (5). Les premiers peuples d'ailleurs menaient une vie sobre et frugale. On pouvait donc alors faire subsister des troupes beaucoup plus aisément que nous ne le ferions à présent. Les sauvages de l'Amérique en fournissent des preuves plus que suffisantes (6). Ajoutons que les campagnes, autant que je le présume, n'étaient pas longues. Les guerres anciennement se faisaient avec promptitude et impétuosité. Il n'y avait point alors de places capables d'arrêter long-temps une armée. Le gain d'une bataille ouvrait au vainqueur un pays immense. Il s'emparait de tout, et principalement des vivres (7).

A l'égard des fourrages, les anciens n'ont jamais dû s'en inquiéter beaucoup, attendu qu'originairement il n'y avait point de cavalerie dans les armées; que d'ailleurs elles étaient peu nombreuses, et nullement embarrassées d'attirails ni d'équipages. Lorsque par la suite on a fait servir les chevaux à la guerre, le soin de leur nourriture n'a pas dû encore causer de grands

(1) 1. Rec. c. 17, ỷ. 17. — Voy. CALMET, t. VIII, p. 512.

(2) SUID. *voce* Ἐχοντας σιτί, t. I, p. 930. — Schol. Aristophan. ad Equit. v. 1077. p. 219. Ad ACHARN. v. 196. p. 243, v. 1096, p. 274.

(3) CÆSAR, de Bello Gall. l. I, n. 4. — T. LIVIUS, l. XLIX, n. 2, l. XLIV, n. 1.

(4) Exod. c. 12, ỷ. 34.

(5) *Suprà*, l. II, ch. 1.

(6) Voy. le Voyage de FREZIER, p. 57 et 62. — Mœurs des Sauvages, t. II, p. 247.

(7) Voy. Gen. c. 14, ỷ. 11.

embarras. Comme il y avait peu de cavalerie dans les anciennes armées, on trouvait toujours assez de fourrage dans la campagne.

Quant aux campements, on n'en peut parler que d'une manière fort incertaine. On ignore quelle était à cet égard la pratique des premiers peuples. On voit bien que l'usage des tentes remonte à la plus haute antiquité. Les patriarches n'avaient point d'autre habitation (1). On a donc pu employer de bonne heure les tentes au service militaire. Mais s'ensuit-il que, dans les siècles dont je parle, on connût l'art de former un camp, c'est-à-dire, de se poster avantageusement, d'aligner les tentes, de prendre la précaution de se retrancher, etc. C'est ce que je n'oserais assurer. Xénophon dit que les nations asiatiques environnaient leur camp de fossés très-profonds, et que souvent même ils le fortifiaient de bonnes palissades (2). Mais cet auteur écrivait dans un siècle si postérieur à ceux qui nous occupent présentement, qu'on ne peut tirer que de faibles inductions des usages pratiqués alors chez les peuples dont il parle.

Ce qui a toujours distingué les peuples policés des nations barbares, c'est qu'ils ont su joindre la discipline militaire à la bravoure, obéir à des officiers, garder leurs rangs, et retenir les emportements d'une ardeur téméraire et d'une fougue insensée. On ne peut rien dire sur la manière dont on rangeait les troupes dans ces premiers temps, ni sur l'ordre qu'on observait dans les combats. Il n'y avait point originairement de principes sur la tactique; on se battait tumultuairement, sans règle, sans ordre et sans discipline. L'institution des grades militaires n'avait pas encore lieu. Il est probable aussi qu'on ne connaissait ni les enseignes, ni les drapeaux (3). L'expérience aura fait sentir combien il était funeste de ne suivre qu'un emportement aveugle dans les combats. On aura compris que, pour en assurer le succès, il y avait bien des précautions à prendre. De ces réflexions naquirent les évolutions et les autres manœuvres pratiquées dans tous les temps par les peuples policés. Il fallut alors choisir un certain nombre de personnes pour présider aux différents mouvements qu'une armée doit faire, et donner les ordres nécessaires pour les faire exécuter. J'ignore dans quel temps s'introduisit l'usage de partager les troupes en différents corps, et de mettre un cer-

(1) Gen. c. 9, ỳ. 21, c. 12, ỳ. 8, c. 13, ỳ. 18.

(2) Cyrop. l. III, p. 80.

(3) Voy. Diod. l. I, p. 96, 97 et 100.

tain nombre d'hommes sous le commandement d'un certain nombre d'officiers. Je vois qu'il est souvent parlé dans l'Ecriture du général des troupes d'Abimelech. Ce prince régnait à Gérar du temps d'Abraham (1). Je vois aussi que, dès avant le patriarche Joseph, il y avait en Egypte un commandant de la milice (2). Mais je ne trouve nulle part des officiers subalternes, et je doute que l'institution des différents grades militaires ait eu lieu dès les siècles qui nous occupent présentement.

Je n'en dirai pas autant des drapeaux et des enseignes militaires. Tout nous prouve qu'on n'aura pas tardé à imaginer ces marques parlantes pour guider les troupes dans la mêlée, et leur faciliter les moyens de se reconnaître et de se rallier. On ne sait point, à la vérité, dans quel siècle ni chez quels peuples on a commencé à employer ces pratiques; mais elles doivent avoir eu lieu dès une très-haute antiquité. On voit que les Israëlites marchaient dans le désert par diverses troupes, chacun, est-il dit, sous les enseignes et sous les drapeaux de sa tribu et de sa compagnie (3). Il est vraisemblable que Moïse avait pris des Egyptiens l'usage des étendards. L'origine en remontait chez ces peuples à des temps fort reculés (4). Cette invention d'ailleurs n'a pas dû coûter de grandes recherches. On voit qu'elle n'est point inconnue aux Sauvages (5).

A l'égard des instruments militaires, tels que les trompettes ou les clairons, l'usage en est extrêmement ancien (6); l'idée a dû même s'en présenter assez naturellement. Le premier qui se sera amusé à souffler dans un roseau percé, dans une corne de bœuf, dans une grosse coquille, etc., a dû être frappé du son que son corps rendait alors. On sentit promptement l'utilité qu'on pouvait tirer d'une pareille découverte, soit pour faire connaître les ordres du général, et avertir commodément les troupes de ce qu'elles avaient à faire, soit même pour les exciter au combat. Les premiers instruments militaires auront donc été de gros roseaux, des morceaux de bois creusés, des cornes d'animaux, de grosses coquilles, etc. Toutes ces espèces de trompettes ont été anciennement (7), et sont encore en usage dans plusieurs

(1) Gen. c. 21, ỷ. 22.
(2) *Ibid.* c. 39, ỷ. 1.
(3) Num. c. 2, ỷ. 2.
(4) Voy. Diod. l. 1, ỷ. 100, 101.
(5) Mœurs des Sauvages, t. II, p. 199.
(6) Job, c. 39, p. 2, 25.
(7) Voy. Varr. de Ling. Lat. l. IV, p. 19. *voce* Arma. — Virgil. Æneid. l. VI, v. 171. — Strabo, l. XV, p. 1041. C. — Hygin. Fab. 235 — Opuscul.

pays (1). On perfectionna ensuite cette découverte. On imagina d'imiter avec le métal la structure des corps naturels, qui, par le moyen du souffle, rendaient un son éclatant. C'est ainsi qu'on sera parvenu à inventer la trompette. Je ne m'arrêterai point à rapporter les traditions incertaines débitées par les auteurs profanes sur l'invention de cet instrument. Je le crois beaucoup plus ancien qu'ils ne le disent. Il en est parlé dans Job (2). On y voit même que dès lors la trompette était employée à la guerre : elle servait à sonner la charge (3). Il est dit aussi que Moïse fit faire deux trompettes d'argent battu au marteau (4). C'en est assez pour montrer que l'usage de cet instrument militaire remonte à des temps fort reculés. Je remarquerai seulement que la pratique la plus ordinaire dans l'antiquité était de faire les trompettes de cuivre (5), métal qui rend un son très-perçant.

Les tambours, dont l'usage est aujourd'hui commun à toutes les nations de l'univers, ne me paraissent pas aussi anciens que les trompettes. On trouve cependant dans quelques auteurs certaines traditions qui semblent contraires à ce sentiment (6) ; mais elles sont mêlées de tant de fables, qu'elles ne me paraissent pas capables d'autoriser un fait, dont on ne trouve d'ailleurs aucun vestige dans l'antiquité. Disons maintenant un mot de cette partie de la science militaire qui concerne la défense et l'attaque des places.

Je crois qu'on a pu avoir, dès les premiers âges, quelques notions sur la manière dont on doit munir et défendre une place. La nature a indiqué aux hommes l'art des fortifications. Dans tous les pays on rencontre des endroits dont la situation est propre à mettre un petit corps de troupes en état de résister à des forces supérieures. On a dû remarquer de bonne heure l'avantage qu'on pouvait tirer de ces sortes de postes, soit pour défendre l'entrée d'un pays, soit pour s'y retirer en cas de disgrâce et d'infériorité. Ces premières observations auront conduit à l'art

mythol. p. 122. — Anciennes relations des Indes et de la Chine, p. 3. — Hist. des Incas, t. 1, p. 187. — Schol. Hom. ad Libr. 18. Iliad. v. 219. POTTER, Archæolog. Gr. l. III, c. 9, p. 480.

(1) Voyage de FREZIER, p. 55 et 60. — Rec. des Voyages de la compagnie des Indes holland. t. IV. p. 310. — Voyage de Jean de LÉRY, p. 336. — Hist. gén. des Voyages, t. 1, p. 14. — Mém. de Trév. Novembre 1714, pag. 1992.

(2) Chap. 39, ℣. 24, 25.

(3) Id. *Ibid.*

(4) Num. c. 10, ℣. 2, c. 31, ℣. 6.

(5) VIRGIL. Æneid. l. VI, v. 165.

(6) DIOD. l. II, p. 152.

de fortifier les places. On a dû chercher promptement les moyens de mettre les villes à l'abri des invasions. Originairement elles étaient ouvertes et sans défense. Rien ne pouvait empêcher un ennemi victorieux d'y entrer. Il y a bien de l'apparence que tel était, par exemple, du temps d'Abraham, l'état des villes de Sodome et de Gomorrhe. Nous voyons Codor-la-Homor y entrer, et les saccager immédiatement après la victoire qu'il remporta sur les rois de la Pentapole (1).

L'expérience fit trouver insensiblement les moyens de mettre les villes en état de faire quelque résistance. On se sera sans doute contenté dans les premiers siècles de creuser autour de leur enceinte un fossé large et profond, dont la terre jetée du côté de la place, formait une espèce de rempart. On imagina ensuite de les entourer de murailles. Ces précautions auront suffi dans les commencements pour garantir les villes du premier effort d'un ennemi victorieux. Car on devait être alors fort ignorant dans la manière de faire les siéges; et, de tout temps, l'art de défendre les places a été proportionné à celui de les attaquer.

A mesure que les guerres se seront multipliées, l'art de défendre une place et celui de l'attaquer se seront perfectionnés réciproquement. On aura successivement inventé différentes pratiques dont le détail serait déplacé pour le moment. Je ne pense pas que cette partie de la science militaire eût fait de grands progrès dans les siècles dont il s'agit présentement.

Je conviens cependant qu'il est beaucoup question, dans l'histoire de Ninus et dans celle de Sémiramis, de la grandeur et de la beauté des fortifications de la ville de Bactres, ainsi que de la longue résistance de cette place (2); mais je crois pouvoir ranger ces faits au nombre des récits fabuleux, dont Ctésias et les autres écrivains grecs ont surchargé l'histoire de Ninus et de Sémiramis. C'est en effet le seul exemple de cette espèce qu'on puisse rapporter dans l'histoire des siècles que nous parcourons maintenant. Il n'y est jamais parlé de siéges, ni de rien qui y ait rapport. Je ne prétends pas cependant en inférer qu'on ne connût alors aucun moyen de défendre les places. Je dis seulement que cet art devait être très-imparfait, et j'en trouve la preuve dans la rapidité des conquêtes d'Osiris, de Bacchus, des Titans,

(1) Gen. c. 14, ♈. 10, 11 et 16.

(2) Diod. l. II, p. 118, 119.

et même dans celles de Ninus et de Sémiramis. Ces princes auraient-ils pu subjuguer, dans le court espace de quelques années, cette étendue immense de pays qu'on leur fait parcourir, si l'art des fortifications eût été porté, de leur temps, à une sorte de perfection ? Ils auraient souvent rencontré des places qui auraient retardé la rapidité de leur marche. Je pense donc qu'il devait y avoir alors très-peu de villes fortifiées, et que ce qu'il y en avait l'était très-imparfaitement. On aura encore lieu de s'en convaincre, lorsque je rendrai compte des conquêtes de Sésostris, dans le second volume de cet ouvrage (1).

Voilà, je pense, tout ce qu'il est à peu près possible de dire, quant à présent, sur l'art militaire; il ne me reste plus qu'à proposer quelques réflexions sur l'esprit qui caractérisait les guerres dans ces premiers siècles, et sur la manière dont le vainqueur usait de ses avantages.

Tout ce qui reste de monuments de l'antiquité nous apprend que les premières guerres se sont faites avec une cruauté et une barbarie extrêmes. On s'accageait, on dévastait les villes et les campagnes, rien n'était épargné : les peuples cherchaient alors tous les moyens de pouvoir se détruire, ils ne pensaient qu'à s'exterminer. Cette fureur meurtrière leur inspira l'idée d'empoisonner leurs flèches; usage horrible, qui n'a jamais été admis que par les nations féroces, et dont l'invention ne pouvait appartenir qu'à des siècles aussi barbares que ceux dont il s'agit présentement (2). Les suites de la victoire n'étaient pas moins affreuses que les combats. On égorgeait, on massacrait des nations entières (3). Les souverains n'étaient pas plus respectés que le moindre de leurs sujets. A travers les récits fabuleux et les exagérations outrées qui défigurent l'histoire de Ninus, on reconnaît l'esprit qui régnait dans les guerres des siècles primitifs.

Ninus attaque le roi de Babylone, le défait et le prend prisonnier. Comment use-t-il de sa victoire ? Il met à mort ce monarque et ses enfants. Il porte ensuite ses armes contre les Mèdes, et les bat. Leur roi est pris, le barbare assyrien le fait mettre en croix avec la reine son épouse, et sept enfants qu'il avait (4). Ce que nous appelons aujourd'hui le droit des gens, droit sacré dans la

(1) Liv. v, chap. 1er.
(2) Voy. Job, c. vi, ℣. 4, selon l'hébreu.
(3) Gen. c. 14, ℣. 5, 6, 7.
(4) Diod. l. ii, p. 114.

paix comme dans la guerre, était absolument inconnu aux premiers peuples. Le traitement le plus doux que la nation vaincue pût espérer était d'être réduite en captivité (1).

C'est dans l'abus que les premiers vainqueurs firent de leur victoire, qu'on doit chercher l'origine du droit d'esclavage, ce droit odieux qu'on voit établi d'une antiquité presque immémoriale (2). J'ai dit qu'originairement on ne faisait aucun quartier aux vaincus; cependant l'avarice qui trouve place, même dans les ames féroces et sanguinaires, vint au secours de l'humanité. Les vainqueurs ne tardèrent pas à ouvrir les yeux sur l'intérêt le plus réel qu'ils pouvaient tirer de leurs avantages. Ils comprirent bientôt qu'au lieu de massacrer les vaincus, il valait mieux faire des prisonniers, les priver de leur liberté pour les employer ensuite à tous les différents travaux auxquels on les jugerait propres. Par ce moyen, on se procurait des richesses solides et réelles; d'ailleurs on pouvait vendre ces prisonniers, s'ils se trouvaient en plus grand nombre qu'on n'en voulait garder (*a*). L'avarice fit donc épargner le sang et cesser le carnage. L'ambition, par un même principe, fut cause qu'on s'abstint de saccager les provinces. Le vainqueur sentit que leur acquisition ne lui serait d'aucune utilité s'il les ruinait entièrement.

Les hommes ne peuvent pas toujours se battre. Il faut de nécessité, après un certain temps, poser les armes, et terminer le cours des hostilités. C'est à l'impuissance mutuelle où se seront trouvées deux nations ennemies de soutenir la guerre, qu'on doit le premier traité de paix. La nécessité fit penser aux moyens de se procurer réciproquement quelque tranquillité. On convint de terminer les différents par un acte solennel qui réglât de part et d'autre les prétentions, assurât le repos public, et rétablît l'union et la concorde entre les puissances ennemies. L'écriture nous offre des exemples de traités de paix passés dès la plus haute antiquité. On voit même que, dès lors, on savait prendre des mesures pour prévenir les animosités et les sujets de dispute qui pouvaient naître à l'avenir (3). La manière dont on passait alors ces sortes d'actes mérite d'être rapportée.

(1) Voy. Gen. c. 14, ỷ. 14, c. 31, ỷ. 26.

(2) Gen. c. 17, ỷ. 12 et 23.

(*a*) *Vendere cùm possis captivum, occidere noli. Serviet utiliter.* Horat. Epist. l. 1, Ep. 16, v. 69.

(3) Gen. c. 21, ỷ. 22, etc. c. 26, ỷ 26 et 29.

L'intérêt public a exigé de tout temps qu'on pût conserver la mémoire des traités, soit de paix, soit d'alliance. J'ai dit dans les livres précédents que l'art d'écrire avait été inconnu aux premiers siècles. J'ai rendu compte aussi des moyens qu'on avait imaginés originairement pour suppléer à ce défaut, et constater la teneur des actes. On a vu que tous les engagements se passaient alors en présence de témoins (1). Mais, dans les actes solennels, tels que les traités de paix ou d'alliance, outre les témoins, on observait des formalités également propres à en constater l'authenticité, et à en perpétuer le souvenir. On érigeait un autel, on plantait un bois, on dressait des monuments de pierres, on donnait un nom caractéristique aux lieux où ces actes s'étaient passés, on immolait des victimes, etc. L'Ecriture Sainte et l'histoire profane fournissent quantité d'exemples de ces pratiques primitives.

Dans une occasion, Abimelech, roi de Gérar, vient trouver Abraham, et demande à ce patriarche de lui jurer au nom de Dieu qu'il ne nuira point à ses descendants et qu'il ne fera aucun tort à ses sujets. Abraham le lui promet et s'y engage. Il se plaint ensuite à ce même Abimelech de la manière violente dont les sujets d'un prince l'avaient privé d'un puits qu'il avait creusé. Abimelech proteste l'avoir absolument ignoré. Abraham alors fait alliance avec Abimelech; et, prenant sept brebis, il les donne à ce prince, en lui disant « Recevez ces sept brebis, afin qu'elles servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé ce puits » (*a*). Moïse ajoute qu'on appela le lieu où ce traité s'était passé *Bersabée*, c'est-à-dire, *le puits du jugement*, parce qu'Abraham et Abimelech y avaient juré et contracté une alliance mutuelle.

Qnand Jacob fit son accord avec Laban, l'Ecriture marque qu'il prit une pierre, et, qu'après l'avoir dressée pour servir de monument, il ordonna aux assistants d'apporter encore d'autres pierres. Les ayant amassées en un monceau, Laban dit à Jacob : « Ce « monceau et ces pierres serviront de témoignage entre vous et

(1) *Suprà*, l. I et l. II, ch. VI.

(*a*) Gen. c. 21, ỳ. 22. — Voy. aussi c. 26, ỳ. 15, 18, 20.

Ce n'était point une chose indifférente qu'un puits, dans ces contrées où l'eau est extrêmement rare, et où l'on ne peut s'en procurer que difficilement, et avec beaucoup de travail et de peine. Les puits étaient donc des immeubles fort précieux pour des peuples, dont alors toutes les richesses consistaient presque en bestiaux.

« moi ». Laban appela ce monceau de pierres *le monceau du témoin*, et Jacob, *le monceau du témoignage ;* chacun, est-il dit, selon la propriété de sa langue. Ce qui fit qu'on nomma depuis cet endroit *Galaad* (1).

Ces usages primitifs se sont conservés fort long-temps et dans des siècles même où l'art d'écrire était connu. Homère en fournit la preuve dans le récit qu'il fait d'un traité de paix passé entre les Grecs et les Troyens.

Les Grecs et les Troyens, prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris et Ménélas. On stipule quelles seront les conditions de part et d'autre, selon l'événement du combat. Priam et Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour faire des sacrifices, et du vin pour faire des libations. Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux. Les hérauts des Grecs et des Troyens la partagent aux chefs des deux armées. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations, et l'accord est ratifié sans autres formalités (2). Ces moyens suffisaient pour constater les traités de paix, dans ces temps reculés, où les clauses qu'on stipulait étaient toujours simples et en petit nombre. Je ne sais s'ils étaient alors plus religieusement observés qu'ils ne l'ont été depuis.

Après avoir parcouru tous les différents objets qui peuvent concerner proprement l'art militaire, il ne sera pas, je crois, inutile de nous arrêter un moment à considérer les effets que les guerres et les conquêtes ont dû opérer dans les premiers temps, et les changements qui en ont résulté par rapport au sort et à la condition des différents peuples de l'univers.

Malgré le peu de secours que l'histoire fournit sur les événements qui se sont passés dans les siècles dont nous nous occupons présentement, on a cependant pu remarquer qu'il s'était formé dès lors quelques empires assez étendus et assez considérables. Codor-la-Homor, Ninus, et plusieurs autres conquérants sans doute, dont les noms et les succès ne sont pas parvenus jusqu'à nous, avaient étendu leur domination dès les premiers siècles après le déluge, sur quantité de contrées : ils avaient réuni sous leur obéissance plusieurs villes et plusieurs peuples. Ce n'est

(1) Gen. c. 31, ỷ. 44, etc.

(2) Iliad. l. III, v. 86, etc.

pas seulement par rapport au progrès de l'art militaire que ces conquêtes peuvent mériter notre attention : nous devons, j'ose le dire, les envisager sous une face plus générale, et sans contredit beaucoup plus intéressante.

Quand on considère les maux que la guerre entraîne, on ne peut s'empêcher de la regarder comme un des plus terribles fléaux qui puissent affliger l'humanité. Cependant il faut convenir que du mal même il est sorti un grand bien. Les guerres et les révolutions qu'elles ont occasionées ont mêlé les nations en mille et mille manières, et, par une suite nécessaire, les langues, les mœurs et les idées. Le genre humain y a gagné : par ce moyen les connaissances se sont étendues, et les découvertes se sont multipliées. Les conquêtes, en réunissant sous une seule et même domination plusieurs pays et plusieurs peuples, ont formé, du débris de quantité de petits états, des empires vastes et puissants. Les vues se rectifièrent alors. On commença insensiblement, dans les grands empires, à prendre des notions plus saines de la politique. L'expérience apprit à profiter des fautes qui avaient occasioné la ruine des peuples subjugués. On prit en conséquence des mesures pour se mettre à l'abri de pareils malheurs, et pour prévenir les surprises et les invasions. On munit les places, on s'assura des endroits par où l'ennemi aurait pu pénétrer facilement. On tint toujours sur pied un certain nombre de troupes. Par ces précautions plusieurs états se rendirent redoutables à leurs voisins. On n'osa plus attaquer légèrement ces puissances respectables à tous égards. L'intérieur des grandes monarchies cessa d'être exposé aux ravages et à la désolation. La guerre s'éloigna du centre, et ne se fit plus que sur les frontières. Les villes et les campagnes commencèrent alors à respirer. Les maux causés par les conquêtes et par les révolutions disparurent; le bien qu'elles avaient produit resta, et l'humanité s'en ressentit. Les esprits industrieux profitèrent du repos qui leur était assuré, pour se livrer à l'étude. C'est dans le sein des grands empires que les arts sont nés, et que les sciences se sont formées (1).

(1) Voy. *Suprà*, l. II, ch. III, et l. III, ch. VI.

# LIVRE SIXIÈME.

## *Des Mœurs et Usages (a).*

Les façons de penser, et les usages propres à une nation, dérivent en partie du climat dans lequel la Providence a jugé à propos de placer chaque peuple, et en partie du degré de connaissances qu'on a eues dans chaque âge, souvent même de dif-

(*a*) De tous les objets dont nous avons parlé jusqu'à présent, il n'y en a point de plus curieux et de plus intéressant que celui des *mœurs* et *usages*. Mais il n'en est point, en même temps, dont il soit plus difficile de donner une définition claire, nette et précise. Les mots de *mœurs*, *coutumes*, *usages*, présentent à notre esprit des notions, qu'il sent plus aisément qu'il ne peut les exprimer. Je crois cependant qu'on peut entendre, par les mœurs d'un peuple, sa manière d'envisager la plupart des actions humaines, et les principes qu'il suit constamment sur les vices et la vertu. Qu'est-ce en effet que la morale, si ce n'est la science des mœurs, c'est-à-dire, celle des préceptes qui apprennent à régler le cœur par la vertu, et à discerner les actes capables d'offenser cet ordre sacré et immuable, qui doit servir de règle à toutes nos démarches? Et il faut convenir qu'à cet égard les différents peuples de l'univers se sont assez bien accordés sur un article si essentiel. Les principes fondamentaux de la morale ne paraissent point s'être ressentis des préjugés divers qui doivent leur naissance à la différence des climats, des génies et des sociétés.

A l'égard des usages, on peut dire qu'ils consistent dans certaines habitudes et dans certaines pratiques, qu'on suit dans le commerce ordinaire de la vie civile; les usages sont, en un mot, une certaine règle de conduite qui dirige les actions extérieures de chaque peuple, soit en public, soit même dans le particulier, et dans l'intérieur de la vie privée. Je réunis donc ici sous un seul et même point de vue deux objets qui sont totalement distincts, à les envisager dans la précision philosophique. Quelle différence néanmoins qu'il y ait réellement entre les *mœurs* et les *usages*, ces deux mots sont presque synonymes en français, et même dans la plupart des langues que nous connaissons. *Mores*, en latin, *costume*, en italien, *costumbres*, en espagnol, *menners*, en anglais, etc., signifient également les *mœurs* et les *usages*; en grec toute la différence d'Ἦθος, *mœurs*, et Ἔθος, *usage*, consiste dans une seule lettre. Il serait même facile de prouver qu'originairement Ἦθος a eu tout à la fois les deux significations. Cette affinité vient sans doute de ce que, dans tous les temps et chez tous les peuples, les *mœurs* ont beaucoup influé sur les *usages*, et que les *usages* réciproquement ont beaucoup influé sur les *mœurs*. Plusieurs nations même ont été assez long-temps sans avoir des *mœurs*, proprement dites. J'employerai donc assez indifféremment les mots de *mœurs* et d'*usages*, sans les restreindre à une précision trop rigoureuse et trop philosophique. Il serait bien difficile, et peut-être même impossible, de démêler précisément ce qui doit appartenir aux *mœurs* et aux *usages*, en parlant de peuples qui n'avaient que des idées confuses de l'un et de l'autre de ces objets, dans les siècles dont il est présentement question.

férentes causes fortuites et momentanées. Aussi remarque-t-on ordinairement une différence sensible dans les mœurs d'une nation, d'un siècle à un autre, et quelquefois dans le même siècle. Il y a néanmoins quantité d'usages qui se sont établis originairement, sans qu'on voie trop ni pourquoi ni comment; le temps les a successivement abolis ou confirmés, et il serait presque aussi difficile de rendre raison des nouveaux établissements que des anciens. Ces sortes de révolutions n'ont pas été au surplus bien fréquentes dans les premiers âges : on y aperçoit en général beaucoup de constance dans les mœurs, et beaucoup d'uniformité dans les usages. Les différents peuples dont l'histoire primitive est parvenue à notre connaissance ont peu varié sur cet article pendant une assez longue suite de siècles.

On ne doit chercher des maximes réglées pour la conduite, et des principes suivis pour la morale, que parmi les sociétés policées. La réunion des familles a donné naissance aux mœurs et aux usages des diverses nations qui peuplent l'univers. J'ai dit ailleurs que les premières lois avaient été établies par des conventions tacites (1). Il en a été de même des mœurs et des usages de la vie civile. A mesure qu'une société s'est formée, les membres qui la composaient se sont accordés tacitement à suivre tel ou tel principe de morale, et à observer telle ou telle règle dans la conduite extérieure de leurs actions. Mais, autant il est facile de rendre raison de la plupart des lois établies primitivement, autant est-il malaisé d'expliquer les motifs qui ont fait adopter aux premières sociétés quantité d'usages qui paraissent choquer ouvertement le bon sens et la raison. Ils semblent n'avoir été dictés que par le caprice et par l'incertitude de l'imagination. Aussi les mœurs sont-elles la partie dans laquelle les peuples, même ceux qui passent pour les mieux policés, diffèrent le plus sensiblement. On voit alternativement le même usage, la même règle de conduite approuvée dans un pays, et condamnée dans un autre. Ici c'est une faute capitale contre la bienséance, de faire telle ou telle action; là c'est au contraire un précepte recommandé et une maxime autorisée, ce qui serait une grossièreté très-blamable chez certaines nations est ailleurs un raffinement de politesse. Je ne porte pas plus loin ce parallèle, qu'on pourrait étendre jusqu'à l'infini.

Au milieu des différences prodigieuses qui caractérisent les

(1) *Suprà*, l. 1, ch. 1.

mœurs de chaque peuple, on aperçoit cependant un accord assez général sur quelques objets. Je ne citerai point ces grands principes de morale, gravés dans le cœur de tous les hommes par l'Etre suprême, et sans lesquels aucune société ne peut subsister, je parle seulement de ces usages qui paraissent n'intéresser que le cours ordinaire de la vie civile. Il en est quelques-uns sur lesquels toutes les nations semblent s'être accordées. Par exemple, dans tous les pays (et je ne prétends pas même en excepter les Sauvages), l'usage a voulu, de temps immémorial, qu'on pût reconnaître et distinguer les deux sexes par la forme de leurs vêtements. Il y a eu aussi de tout temps et chez tous les peuples certaines marques de décoration extérieure, propres à distinguer et à faire remarquer les personnes constituées en dignité. La coutume de faire des festins solennels dans les mêmes circonstances est de tous les pays et de tous les siècles. Mais pour quelques usages communs à toutes les nations, et dont il serait aisé de faire sentir les motifs (*a*), il s'en offre une multitude dont la variété et la bizarrerie fourniraient d'amples réflexions, si l'on voulait en approfondir les causes. Ce n'est point l'objet que je me suis proposé. Mon but n'est que de rapporter les mœurs des peuples dont l'histoire appartient aux siècles que je parcours dans cet ouvrage, et de les représenter telles qu'elles ont été dans les différentes époques sous lesquelles je les envisage.

Les mœurs d'une nation composent, sans contredit, la partie la plus intéressante de son histoire. On n'en peut former le tableau qu'en étudiant quel a été, dans chaque siècle, son génie dominant et sa morale, c'est-à-dire, les idées qu'elle a pu prendre des vices et des vertus; celles qu'elle a pu se former du point d'honneur, des devoirs de la société et des bienséances. Il faut encore s'attacher à faire connaître comment on vivait dans l'intérieur des familles; la manière dont on se voyait en société; en quoi consistait la politesse; quels étaient les amusements soit publics, soit particuliers. Il faut examiner enfin quelle ressource les arts ont pu fournir dans chaque siècle, soit par rapport aux nécessités de la vie, soit à l'égard du luxe et des divertissements.

(*a*) En faisant voir que ces usages communs à toutes les nations, et établis de temps immémorial, confirment ce que Moïse nous apprend sur l'origine du genre humain, et prouvent sensiblement que tous les habitants de l'univers proviennent d'une seule et même famille.

Mais on ne peut parler convenablement des mœurs d'une nation, qu'on ne l'ait étudiée ou par soi-même, ou dans des mémoires circonstanciés et fidèles. Cette réflexion suffit pour faire sentir l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de traiter avec exactitude les mœurs de la plupart des anciens peuples. Essayons néanmoins d'en présenter une idée, et de tracer une esquisse bien imparfaite des maximes et des usages qu'on observait dans la conduite de la vie civile pendant le cours des siècles qui font l'objet de la première époque de cet ouvrage.

On aperçoit en général une grande simplicité dans les mœurs des premiers peuples, peu d'apparat, et moins encore de faste et de cérémonies. Quelques écrivains ont voulu leur faire un grand mérite de cette façon de vivre qui présente un extérieur favorable. Ils ont élevé en conséquence les premiers siècles au-dessus de tous les autres âges. Il n'est pas encore temps d'agiter cette question, dont je remets l'examen à un autre moment. Mais je dirai, en attendant, qu'il est facile de pénétrer les motifs de cette prétendue simplicité. Les mœurs d'une nation se ressentent toujours du plus ou du moins de progrès qu'elle a faits dans les arts et dans les sciences. La manière dont on vivait dans les premiers siècles a dû conséquemment être très-simple, c'est-à-dire, fort grossière par l'ignorance où l'on était des ressources et des moyens qui procurent l'agrément et les aisances de la vie. On ne pouvait avoir originairement aucune idée du luxe et de la somptuosisé; on ne connaissait alors nulle délicatesse, nulle recherche, nulle sensualité dans les mœurs. Comment se serait-on appliqué à satisfaire des goûts dont l'existence était même ignorée? Le sentiment qui nous porte à chercher les commodités de la vie ne s'est formé que par la suite des temps, et par l'effet des connaissances qu'on a pu acquérir. L'expérience a fait naître le choix et la variété dans les mœurs, et, si l'on peut dire, la mode, dont l'empire s'est ensuite étendu dans tous les siècles et chez tous les peuples. Ce n'était donc point par vertu ni par principes que les premiers hommes menaient une vie simple et pénible, c'était faute d'en connaître une plus agréable, et par l'impossibilité d'agir autrement; car, à peine quelques nations eurent-elles trouvé l'art de se procurer les moyens de fournir aux agréments et aux recherehes de la vie, qu'elles se hâtèrent d'en jouir. Les faits qu'on va lire ne permettent pas, je crois, d'en douter.

# CHAPITRE PREMIER.

## *De l'Asie.*

Nous sommes trop peu instruits des événements arrivés dans la plus grande partie de l'Asie pendant le cours des siècles qui fixent présentement notre attention, pour être en état de faire connaître exactement les mœurs de ses premiers habitants. L'Ecriture sainte est le seul monument duquel on puisse extraire quelques faits relatifs à cet objet; et ce qu'elle dit ne regarde-t-il encore que les peuples de la Palestine et des contrées adjacentes. On doit donc s'attendre à beaucoup de sécheresse et à une grande stérilité dans cette première époque. Il faut même descendre jusqu'au temps d'Abraham pour trouver de faibles traces des usages observés anciennement chez ces peuples, dans le cours ordinaire de leurs actions. A l'égard des idées qu'ils pouvaient avoir alors de la morale et des devoirs de la société, il n'en sera pas même question. Nous sommes dans une ignorance totale et absolue sur cet article si important et si essentiel à connaître.

J'ai dit que la simplicité faisait le caractère distinctif de ces premiers âges. La manière dont on se nourrissait alors en fait preuve. On ne voit paraître ni sauce ni ragoût, ni même de gibier, dans la description que l'Ecriture fait du repas donné par Abraham aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Membré. Ce patriarche leur sert un veau rôti, ou, pour mieux dire, grillé, du lait de beurre, et du pain frais cuit sous la cendre (1). Voilà tout le festin. Ce fait montre que les repas alors étaient plus solides que délicats. Abraham avait certainement intention de traiter ses hôtes du mieux qu'il lui était possible, et il faut observer que ce patriarche possédait de très-grandes richesses en or, en argent, en troupeaux et en esclaves (2). On peut donc regarder le repas qu'il donne aux trois

(1) Gen. c. 18, ỳ. 6, etc.

(2) *Ibid.* c. 24, ỳ. 35.

anges, comme le modèle d'un festin magnifique, et juger en conséquence quelle était de son temps la manière de traiter splendidement.

On pourrait croire au surplus que les premiers hommes devaient être de prodigieux mangeurs. N'est-il pas étonnant de voir servir à trois personnes un veau entier et près de cinquante-six livres de pain (*a*)? Rebecca, pour un seul repas, apprête à Isaac deux chevreaux (1). Cette circonstance est d'autant plus remarquable que dans les pays chauds, telle que la Palestine, on a beaucoup moins besoin de nourriture, que dans les climats froids ou tempérés. J'aimerais donc mieux attribuer l'usage de servir une si énorme quantité d'aliments à l'esprit de ces premiers siècles, qui faisait vraisemblablement consister la magnificence des repas à présenter aux conviés infiniment plus de nourriture qu'ils n'en pouvaient prendre (*b*).

A mesure que les sociétés se policèrent, et que les peuples se trouvèrent dans une plus grande aisance, le goût pour la bonne chère et la délicatesse s'introduisirent dans les repas. On en peut juger par le discours qu'Isaac tient à Esaü pour l'inviter à se rendre digne de sa bénédiction. « Allez à la chasse, » lui dit-il, et quand vous aurez pris quelque chose, faites-en » un mets dans le goût que vous savez qui me plaît (2) ». La suite de cette histoire prouve encore mieux l'usage où l'on était dès lors d'apprêter les viandes de différentes façons. Rebecca qui entendit ce discours, et dont l'intention était de substituer Jacob à la place d'Esaü, lui ordonna de prendre deux des meilleurs chevreaux qu'elle accommoda de manière qu'Isaac s'y trompa, et les prit pour de la venaison (3). L'écriture ajoute que Jacob présenta du vin à son père, et qu'il en but (4).

Moïse ne nous fournit point d'autres connaissances sur la manière dont se nourrissaient les patriarches. Je présume que le luxe des tables ne devait pas être plus recherché chez les autres nations. On ne voit point qu'il soit jamais question de volailles ni d'œufs chez les premiers peuples dont l'histoire nous est con-

(*a*) Je suis le calcul de M. Fleury, Mœurs des Israélites, parag. 4, p. 25.

(1) Gen. c. 27, ℣. 9.

(*b*) Aujourd'hui encore la grande abondance ne fait-elle pas chez tous les peuples partie de la magnificence d'un repas?

(2) Gen. c. 27, ℣. 3, 3.

(3) *Ibid.* ℣. 9 et 25.

(4) *Ibid.*

nue. Il est par conséquent plus que probable qu'ils n'en faisaient point usage.

On n'en peut pas dire autant des fruits et des légumes. Les patriarches, suivant toutes apparenees, en mangeaient. Les fruits sont une nourriture si naturelle, qu'on les aura certainement connus dès les premiers temps. Il y a plus; parmi les présents que Jacob recommande à ses enfants de porter à Joseph pour gagner sa bienveillance, l'Ecriture parle d'amandes, ou de pistaches (1), preuve qu'alors ce fruit était non-seulement connu, mais même recherché. Il est aussi fait mention dans ce passage du miel, comme d'un présent qu'on pouvait offrir.

A l'egard des légumes, tous les interprètes de la Bible et la plupart des commentateurs s'accordent à dire que le mets qui tenta Esaü, au point de vendre son droit d'aînesse, était un plat de lentilles (2). On n'a pas dû en effet ignorer long-temps l'art de cultiver les légumes et celui de les préparer. Je crois l'avoir suffisamment prouvé dans les livres précédents (3).

Quant au poisson, il n'en est jamais parlé dans la Genèse. On ne peut cependant pas conclure, du silence de Moïse, que les habitants de la Palestine n'en faisaient point alors usage. Car Sanchoniaton, qu'on doit regarder comme un des plus anciens écrivains de l'antiquité, met expressément l'art de pêcher au nombre des premières inventions que les peuples attribuaient à leurs héros (4).

On voit que du temps d'Abraham l'usage ordinaire était de faire deux repas par jour. Ce patriarche donne à manger aux trois anges, vers le milieu du jour (5), et Loth leur sert à souper le soir du même jour (6). Il est vraisemblable qu'alors on mangeait assis. Je ne crois pas que la coutume de se coucher sur des lits pour prendre ses repas fût encore introduite.

Les ustensiles de ménage, tels que les plats, les pots et les coupes auront été originairement de terre ou de bois. A mesure que les peuples firent quelques découvertes dans les arts, et qu'ils vinrent à se policer, le goût qui nous porte naturellement aux recherches et à la magnificance se développa. L'invention de la

(1) Gen. c. 43, ✝. 11.
(2) *Ibid.* c. 25, ✝. 34.
(3) *Suprà*, l. II, ch. I, art. v.
(4) Apud Euseb. Præp. Evang. l. I, c. 9, p. 35, B.
(5) Gen. c. 18, ✝. 1.
(6) *Ibid.* c. 19, ✝. 3, 4.

métallurgie fournit bientôt les moyens de satisfaire ce penchant. On ne tarda pas à substituer des vases d'or et d'argent aux vaisseaux de terre ou de bois, dont il avait fallu d'abord se contenter. Ce luxe remonte à la plus haute antiquité. On lit dans la Genèse qu'Eliezer fit présent à Rebecca de vases d'or et d'argent (1).

Il y a bien de l'apparence qu'on a ignoré pendant fort longtemps l'usage des fourchettes et des cuillers. On connaît encore à présent quantité de peuples qui ne s'en servent point. Les doigts, ou deux petits bâtons faits exprès, leur en tiennent lieu. Je ne crois pas non plus qu'on ait connu originairement les assiettes. On mangeait alors sur des écorces, ou sur des grandes feuilles d'arbres, comme on en use encore dans plusieurs pays (2). A l'égard des couteaux, les anciens n'en avaient pas. Une espèce de poignard, qu'ils portaient toujours à la ceinture, leur en tenait lieu (3).

On ne connaissait point alors le secret de laisser mortifier la viande, quelque temps avant que de la manger. Abraham, pour régaler les anges, court à son troupeau, choisit un veau, le donne à un esclave pour le tuer et le faire cuire sur le champ (4). Isaac voulant manger du gibier dit à Esaü de prendre son arc et ses flèches, et de lui apprêter à son retour un mets de ce qu'il aura pu rapporter (5). Rebecca, pour le tromper, tue incontinent deux chevreaux qu'elle lui fait manger (6). J'aurai encore occasion d'insister sur cette pratique qui marque bien la grossièreté des premiers peuples, lorsque je parlerai des mœurs des anciens habitants de la Grèce.

La simplicité des vêtements aura répondu, dans les premiers siècles, à celle de la nourriture. On ignorait alors l'art de donner aux habits des façons et des grâces. On prenait un morceau d'étoffe plus long que large, et on s'en couvrait, ou pour mieux dire, on s'en enveloppait : car, originairement on ne se servait point d'attaches pour retenir les habits. Ils n'étaient contenus que par les différents tours que l'on faisait faire à l'étoffe sur le corps. Plusieurs peuples encore aujourd'hui ne s'habillent pas autrement (7). Successivement on imagina des manières de se vêtir

(1) *Ibid.* c. 24, ỷ. 53.

(2) Hist. gén. des Voyages, t. VIII, p. 93. — MARC. PAUL, l. III, c. 30. — Voyage de SCHOUTEN, t. I, p. 378 et 432.

(3) Voy. le 2e vol. liv. VI, chap. 3.

(4) Gen. c. 18, ỷ. 6.

(5) Chap. 27, ỷ. 3, 4.

(6) *Ibid.* ỷ. 9.

(7) Voy. CHARDIN, t. IX, p. 59, 60. — Voyag. de SCHOUTEN, t. I, p. 279, 414, 463. — LAET. Descript. des Ind. occident. l. VI, c. 6, p. 201. — Géograph. Nub. p. 11.

plus commodes et plus propres à couvrir le corps. Il paraît que l'habillement des patriarches consistait dans une tunique à manches larges, sans plis, et dans une espèce de manteau fait d'une seule pièce (1). La tunique couvrait immédiatement la chair. Le manteau se mettait par-dessus la tunique, et s'attachait probablement avec une agraffe. Les chaleurs excesssives qu'on éprouve dans la plus grande partie de l'Asie sont cause que de tout temps on s'y est peu mis en peine de couvrir les bras et les jambes. La chaussure n'y a jamais consisté que dans des espèces de sandales attachées avec des courroies. L'usage en avait lieu dès le temps d'Abraham (2).

L'habillement était donc alors extrêmement simple. Il n'y avait presque rien à tailler, et peu à coudre (*a*). Les modes ne changeant point alors comme elles ne changent point encore aujourd'hui dans le Levant, et ces sortes d'habits pouvant convenir presque indifféremment à toutes les tailles, les personnes riches en avaient toujours un grand nombre de réserve dont elles faisaient des présents. L'usage en était établi dès le temps d'Abraham. Moïse met les habits au nombre des présents qu'Eliézer fit à toute la famille de Rebecca (3). Cet usage se pratique encore de nos jours dans tout l'Orient.

Il y avait dès le temps des patriarches une sorte de luxe et de magnificence dans les habillements. Rebecca, pour mieux déguiser Jacob, lui fait prendre les habits d'Esaü qu'elle gardait soigneusement. Moïse dit qu'ils étaient fort beaux (4); mais il n'en fait aucune description. Jacob, qui aimait tendrement Joseph, lui donna une robe distinguée qui excita la jalousie de ses autres anfants (5). On est bien embarassé à deviner quel pouvait être le mérite de ce vêtement. Les interprètes et les commentateurs ne s'accordent point sur la signification du terme hébreu dont Moïse s'est servi pour le caractériser. Je crois que la richesse des habits consistait alors dans la finesse des étoffes et dans la beauté et la diversité des couleurs. Les Arabes en portent encore aujourd'hui beaucoup de cette espèce (6).

(1) Gen. c. 37, ℣. 31, c. 9, ℣. 23, c. 49, ℣. 11.
(2) Gen. c. 14, ℣. 23.
(*a*) Tel est l'habillement des Arabes. Mém. de Trévoux. Septemb. 1705. p. 1636.
(3) Gen. c. 24, ℣. 53.
(4) *Ibid.* c. 27, ℣. 15.
(5) *Ibid.* c. 39, ℣. 3, 4.
(6) Anciennes relations des Indes et de la Chine, p. 12.

On s'est étudié de bonne heure à chercher les moyens d'embellir et de faire valoir les agréments de la figure. L'envie de plaire a promptement inspiré l'art de relever par quelques ornements les dons de la nature. Les peuples les plus grossiers et les plus barbares ont des parures proportionnées à la grossièreté de leurs mœurs. On connaissait dès ces âges reculés la recherche dans les ajustements. L'Ecriture dit qu'Eliézer fit présent à Rebecca de pendants d'oreilles d'or pour parer son visage, et d'anneaux du même métal pour orner ses mains (1). Ces parures n'étaient pas même réservées uniquement pour le sexe. Les hommes portaient alors des pendants d'oreilles, des bracelets et des anneaux, ainsi que les femmes (2) ; mode qui subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient.

Observons à ce sujet que, dans les temps dont je parle, on ne portait point l'anneau passé au doigt, comme l'usage ensuite l'a voulu; on le portait sur le dos de la main, soit qu'il y fût attaché par le moyen d'un cordon, soit qu'on fît les anneaux assez larges pour que la main y pût entrer. Les expressions dont Moïse se sert toutes les fois qu'il a eu occasion de parler d'anneaux ne permettent pas d'en douter (*a*).

On ignore si du temps des patriarches l'usage était chez les peuples de l'Asie que les hommes se couvrissent la tête. On voit seulement dans quelques occasions les femmes se voiler (3) : mais d'ailleurs il n'est pas possible d'entrer dans aucun détail sur leurs coiffures, et en général sur leurs ajustements. Je n'ai pu même parler que très-imparfaitement de la forme qu'avaient alors les habits ; il n'en reste point de monument. On ne pourra néanmoins s'en instruire exactement que par le secours de quelques représentations.

Nous sommes dans la même ignorance à l'égard des logements. Nous ne connaissons ni la forme extérieure, ni la distribution intérieure des maisons de la plus haute antiquité. On ne sait point si les appartements étaient alors composés de plusieurs

(1) Gen. c. 24, ℣. 47.
(2) *Ibid.* c. 35, ℣. 4, c. 38, ℣. 18.
(*a*) Voy. Gen. c. 24, ℣. 47, et c. 41, ℣. 41, 42, où il est dit que Pharaon ôta son anneau de dessus sa main מעל ידו *meal jade*, et qu'il le mit sur la main de Joseph, על יד *al jad Joseph*. Ce texte est d'autant plus positif, qu'il y a en hébreu des termes propres pour signifier les doigts. Voy. le P. Calmet ad Exod. c. 13, ℣. 9.
(3) Gen. c. 24, ℣. 65, c. 38, ℣. 14, 15.

pièces, ni quelle était la manière de les occuper. Je crois qu'en général les maisons devaient être assez peu commodes. Il est certain, par exemple, que les anciens n'avaient point l'invention des cheminées. Ils se chauffaient devant des brasiers pleins de charbons allumés (1).

Si nous n'avons presque aucune notion des logements de la haute antiquité, nous en avons encore moins sur la manière dont ils étaient meublés. On ignore comment les premiers peuples s'asseyaient. Etait-ce sur des siéges, sur des coussins, sur des tapis, sur des nattes, ou sur des peaux? Je pencherais à croire que du temps des patriarches on ne connaissait pas les siéges proprement dits. Encore aujourd'hui on ne fait point usage de cette espèce de meuble dans l'Orient. On n'est assis que sur des tapis ou sur des coussins. Il est vraisemblable qu'on en aura usé de même dès les siècles les plus reculés.

A l'égard des lits, on n'en peut parler aussi que par conjecture. Quoi qu'il en soit question dans la Genèse (2), rien ne nous indique comment ils pouvaient être faits. Tout nous porte à croire qu'on n'avait alors que des couchettes, sans courtines et sans rideaux. Par la suite on y ajouta des pavillons légers qu'on garnit d'étoffes précieuses. Mais ce ne fut que dans des temps bien postérieurs à ceux dont je parle présentement.

Je présume qu'on n'aura connu que fort tard l'art d'orner et de décorer l'intérieur des appartements. L'invention des tapisseries n'est point des premiers temps. J'en dis autant de la dorure et de la peinture. On ne peut pas prononcer aussi affirmativement à l'égard des lambris et des autres ornements qui dépendent de la menuiserie. L'usage de revêtir de bois artistément travaillés le dedans des maisons est très-ancien chez les peuples de l'Asie. Rien n'empêche de faire remonter l'origine de cette invention aux siècles qui occupent cette première partie de notre ouvrage.

Examinons maintenant comment les peuples, dont je viens de parler, se comportaient dans le cours ordinaire de la vie civile. Rassemblons sous un même point de vue le peu de détails qui nous restent sur cet objet.

Il est certain que, dès les premiers siècles, les habitants de

(1) Jérém. c. 36, ℣. 22, 23.

(2) Chap. 48, ℣. 2, c. 49, ℣. 32.

la Palestine et des contrées adjacentes, avaient des idées assez justes de la politesse et des égards qui servent à entretenir la liaison, et à former la douceur de la société entre les hommes. On se saluait d'une façon très-respectueuse, en courbant le corps très-profondément. On voit aussi qu'il y avait des occasions où l'on s'embrassait. L'histoire des patriarches fournit quantité d'exemples de ces pratiques (1).

On avait surtout beaucoup d'égards et d'attention pour les étrangers et les voyageurs. On leur offrait non-seulement le couvert, mais encore tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. On s'empressait même à leur servir ce qu'on avait de meilleur, et à les combler de prévenances et de civilités. Comme les anciens ne portaient pour toute chaussure que des espèces de sandales, ils ne pouvaient marcher sans se remplir les pieds de poussière ou de boue; aussi le premier soin, lorsque quelqu'un entrait dans une maison, était-il de lui offrir de l'eau pour se laver les pieds. On voit dans l'Ecriture que les patriarches ne manquaient jamais à cette politesse (2). Quand un maître de maison voulait faire un honneur et un accueil distingué à ses hôtes, il les servait lui-même à table. C'est ainsi qu'en usa Abraham envers les trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré (3).

On doit mettre encore au nombre des politesses pratiquées alors à l'égard des étrangers l'usage où l'on était de les reconduire en cérémonie à leur départ! Entre autres reproches que Laban fait à Jacob, il se plaint que, par sa fuite précipitée, il ne lui ait pas laissé lieu de le reconduire avec des chants de joie et au son des instruments (4).

A l'égard des autres bienséances de la société, on en connaissait et on en observait plusieurs dès ces premiers âges. Il n'était point d'usage, par exemple, que les femmes mangeassent avec les hommes. Sara ne paraît point au festin qu'Abraham fait aux trois anges (5). Rebecca n'était point du repas que ses parents donnèrent à Eliézer lorsqu'il vint la demander en mariage (6). Les femmes d'ailleurs avaient des appartements séparés de ceux

(1) Gen. c. 18, ỳ. 2, c. 19, ỳ. 1, c. 19, ỳ. 13.
(2) *Ibid.* c. 18, ỳ. 4, c. 19, ỳ. 2, c. 24, ỳ. 32.
(5) *Ibid.* c. 18, ỳ. 8.
(4) *Ibid.* c. 31, ỳ. 27.
(5) *Ibid.* c. 18, ỳ. 9.
(6) *Ibid.* c. 2[illegible], ỳ. 57.

des hommes (1), et ne pouvaient paraître en public que couvertes d'un voile (*a*). Tous ces usages subsistent encore aujourd'hui dans l'Orient.

La coutume voulait aussi que les personnes de marque portassent alors par distinction un bâton fait d'une façon particulière. C'est ce que nous nommons aujourd'hui, d'après les Grecs, un sceptre, décoration réservée dans les derniers temps pour les rois et les souverains. Mais originairement l'usage en était beaucoup plus étendu ; et chez tous les anciens peuples chaque personne de marque portait un sceptre (2). Cette coutume, marquée très-expressément dans l'Ecriture (3), s'est perpétuée pendant longtemps. J'aurai occasion d'en parler avec plus d'étendue dans le second volume de cet ouvrage.

Dans les siècles qui font présentement notre objet il n'était pas contre la bienséance que les maîtresses de maison se mêlassent d'apprêter elles-mêmes une partie de la nourriture. On voit Sara pétrir et faire cuire la quantité de pain nécessaire pour le repas qu'Abraham donna au trois anges (4). Rebecca apprête à Isaac un ragoût composé de deux chevreaux (5). On voit plus, on voit les enfants des patriarches chargés de commissions pénibles, et qui paraîtraient fort basses aujourd'hui. Jacob garde les troupeaux de Laban, son beau-père (6) ; et, quand ce patriarche fut de retour dans son pays, ses enfants gardèrent les siens (7). Les filles même n'étaient point dispensées des fonctions pénibles du ménage. Rebecca était obligée d'aller chercher de l'eau fort loin, et de porter sa cruche sur ses épaules (8). Rachel conduisait le troupeau de son père (9). Les mœurs des Grecs, aux siècles héroïques, nous retraceront une peinture fidèle de ces premiers temps. On doit au surplus attribuer tous ces usages à la nécessité dans laquelle les peuples se sont trouvés originairement de faire

(1) *Ibid.* ♏. 28 et 67, c. 31, ♏. 33.

(*a*) Gen. c. 20, ♏. 16, c. 24, ♏. 65, c. 38, ♏. 14, 15.

Avouons néanmoins qu'on ne voit pas bien nettement quel était alors l'usage ordinaire du voile pour les femmes. On aperçoit même quelque opposition entre les pratiques indiquées dans les passages que je viens de citer. Il paraît en résulter que les femmes ne portaient pas le voile toutes les fois qu'elles se montraient en public.

(2) Herod. l. 1, n. 95. — Strabo, l. xvi, p. 1129, 1130.

(3) Gen. c. 38, ♏. 18.

(4) *Ibid.* c. 18, ♏. 6.

(5) *Ibid.* c. 27, ♏. 9.

(6) *Ibid.* c. 29, ♏. 18.

(7) *Ibid.* c. 37, ♏. 12.

(8) *Ibid.* c. 24, ♏. 15.

(9) *Ibid*, c. 29, ♏. 9.

tout par eux-mêmes. La conduite actuelle des Sauvages en est une preuve convaincante.

L'usage de témoigner la douleur de la perte de ses proches, par des marques extérieures, a eu lieu dès les temps les plus reculés. Au sujet de la mort de Sara, l'Ecriture observe qu'Abraham s'acquitta des devoirs du deuil (1) : et ailleurs elle dit que Juda ayant perdu sa femme laissa passer le temps du deuil avant que de se montrer en public (2). Mais on ignore combien durait alors le deuil chez les Orientaux, et la manière dont on le portait. Il est certain qu'on changeait d'habits, et qu'il y en avait alors d'affectés pour les veuves. C'est un fait dont l'histoire de Thamar ne permet pas de douter. Lorsqu'elle voulut tromper Juda, et le faire tomber dans le piége qu'elle lui tendait, elle eut soin, dit Moïse, de quitter son habillement de veuve, et d'en prendre un autre (3). On ne voit pas bien quelle était alors le caractère de cette sorte d'habit. On peut seulement le conjecturer. Il paraît d'abord que les veuves ne portaient point de voile, car Thamar en prend un pour se déguiser (4). Je présume aussi que la forme des habits de deuil devait être différente de celle des habits ordinaires. Jacob apprenant la mort de Joseph déchire ses vêtements et se couvre d'un cilice (5), ou pour mieux dire, d'un sac, suivant la leçon du texte hébreu et des septante. On donnait vraisemblablement le nom de *sac* aux habits de deuil, parce qu'ils étaient étroits et serrés comme des sacs, et d'une couleur sans doute sombre et triste.

On ne peut parler que fort imparfaitement des occupations, des plaisirs et des exercices des premiers peuples. La garde des troupeaux faisait certainement le principal objet de leurs soins et de leurs richesses. L'antiquité, tant sacrée que profane, n'a qu'une voix sur cet article. C'est par cette raison que les anciens, lorsqu'ils avaient à traiter d'affaires, se rendaient aux portes des villes (6). Les habitants étaient alors obligés d'en sortir tous les matins et de n'y rentrer que le soir, parce qu'ils étaient presque tous pâtres ou laboureurs. La porte de la ville était donc l'endroit

(1) *Ibid.* c. 23, ỷ. 3.
(2) *Ibid.* c. 38, ỷ. 12.
(3) *Ibid.* c. 38, ỷ. 12.
(4) Gen. c. 38, ỷ. 14.
(5) *Ibid.* c. 37, ỷ. 34.
(6) Voy. Gen. c. 33, ỷ. 10 et 18, c. 34, ỷ. 20. — Ruth. c. 4, ỷ. 1.

où ils avaient le plus d'occasions de se voir et de se rencontrer (*a*).

A l'égard de leurs plaisirs et de leurs amusements, on voit que de tout temps les peuples se sont exercés à chanter, à jouer des instruments et à danser. Le chant suppose une espèce de poésie; ainsi on peut mettre l'invention de cet art sublime au nombre des plus anciennes découvertes. Je croirais même la poésie plus ancienne que la musique (*b*), qui, certainement, a dû précéder la danse. Mais, sans vouloir décider la préférence, examinons quelle a pu être l'origine de ces deux arts également flatteurs et séduisants : commençons par la poésie.

On a débité, jusqu'à présent, bien des conjectures sur l'origine de la poésie : cependant il n'y en a aucune qui soit vraiment satisfaisante; aucune qui nous développe les véritables motifs qui ont pu former les premiers poëtes. Je m'explique. Si l'on veut se contenter de motifs vagues et généraux, il est aisé de trouver la source de la poésie dans les différentes affections dont l'homme est susceptible. On conçoit clairement que les premières idées poétiques n'ont pu être enfantées que par une imagination vivement et fortement affectée. En effet, lorsque l'âme est pénétrée d'un sentiment vif, elle dédaigne les expressions ordinaires. Le style familier ne peut alors la satisfaire : un langage commun et vulgaire exprimerait mal les idées qui la transportent. Il lui faut dans ces instants des figures hardies, des images vives et frappantes. Les expressions les plus relevées et les termes les plus sublimes lui sont nécessaires pour peindre ce qu'elle sent. On dut bientôt observer qu'entre les différents sons qui forment les langues, les uns avaient une certaine force et une énergie particulières, les autres une molesse, une douceur ou une rudesse

(*a*) De tous les temps le genre de vie des peuples a décidé de l'endroit de leurs rendez-vous publics. Chez les Grecs et chez les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires était le marché ou la place, eu égard à leur genre d'occupation qui était le commerce, ou la plaidoierie. Chez nos ancêtres, les vassaux de chaque seigneur s'assemblaient dans la cour de son château, et de-là sont venues les cours des princes. Dans le Levant, où les souverains sont ordinairement renfermés dans leurs palais, les affaires se font à la porte de leurs sérails. Cette coutume de faire sa cour à la *Porte* des palais des monarques d'Orient, était en usage dès le temps des anciens rois de Perse, comme on le voit en plusieurs endroits du livre d'Esther, c. 2, ỷ. 19, 21, c. 3, ỷ. 2, 3.

(*b*) Je prends ici le mot de *musique* dans le sens le plus étendu.

très-sensibles à l'organe. Le premier pas qu'on aura fait vers la poésie a donc été d'employer des termes forts et énergiques, pour exprimer les idées fortes et vives qu'on voulait peindre, et de choisir des expressions douces pour rendre les images agréables. On se sera étudié ensuite à trouver des tours plus recherchés, plus élégants que ceux du langage ordinaire. Alors on se sera particulièrement attaché à donner aux expressions et au style un certain nombre et une certaine cadence. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'invention mécanique de la poésie, et concevoir la marche qu'aura tenue l'esprit humain pour y parvenir. Mais, quand on veut rechercher le principe originaire de ces émotions et de ces affections, qui, seules, ont pu donner l'être à la poésie et créer les poëtes, les difficultés se présentent en foule.

La poésie ne doit point être mise au nombre de ces arts qu'une nation peut avoir communiqués à une autre. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses poëtes. Ce talent est donc un de ceux qui semblent tenir à l'essence de l'humanité (*a*). La poésie, d'ailleurs, s'exerce sur tant d'objets divers, et souvent si éloignés les uns des autres, que difficilement cet art aura-t-il eu une seule et même origine chez les différents peuples qui l'ont cultivé. Quelques écrivains cependant ont cru en trouver la première et la principale source dans le cœur de l'homme ravi, extasié et transporté hors de lui-même à la vue des grandeurs et des bienfaits du Tout-Puissant. Je doute que cette idée soit fort juste, et je ne pense pas qu'on doive chercher la principale origine de la poésie dans les sentiments de reconnaissance dont l'homme s'est senti pénétré envers son créateur. Je l'ai dit, et je le répète, l'ordre et la constance admirables qu'offre le spectacle de l'univers a dû convaincre toute créature raisonnable et pensante de l'existence d'un Être suprême, auteur et souverain modérateur de toutes choses. Mais cette conviction est un sentiment réfléchi, profond et sérieux; dès lors, il me paraît peu capable d'avoir inspiré aux premiers hommes cet enthousiasme qui, seul, peut avoir donné naissance à la poésie. D'ailleurs, il a dû arriver que, dans l'état de nature, plusieurs auront méconnu ces preuves de la divinité. On n'en peut pas même douter, s'il est vrai qu'il existe encore aujourd'hui

(*a*) J'entends ici, par le mot *poésie*, plutôt les idées et les expressions poétiques, que le mécanisme et l'artifice des vers.

peuples qui n'ont aucune idée du culte religieux. Ces peuples, néanmoins, ont des poëtes (1).

On pourrait peut-être présumer que la poésie doit sa naissance à l'amour. Cette passion est bien capable d'échauffer l'imagination et d'inspirer à l'ame cette espèce d'ivresse qui fait les poëtes. Mais, vraisemblablement, les premiers hommes étaient trop brutes et trop grossiers pour avoir ressenti ces mouvements tendres et délicats auxquels la poésie a été redevable, dans la suite, d'une grande partie de ses beautés.

Si, laissant les conjectures, on veut consulter l'histoire sur l'origine de la poésie, on n'y trouve aucun fait propre à l'éclaircir. On y voit seulement que, dès les temps les plus reculés, la poésie a été employée, chez tous les peuples, à conserver le souvenir des événements mémorables (2). Il faudrait donc, d'après ce fait qui est incontestable, assigner aux premières productions poétiques une origine bien différente de toutes celles qu'on a imaginées jusqu'à présent. Alors ne pourrait-on pas soupçonner que cette espèce de langage doit sa naissance à l'amour-propre, qui, dans tous les pays et dans tous les siècles, s'est étudié à faire valoir et à exalter les faits qui pouvaient flatter sa vanité. Il emploie volontiers, à cet effet, l'exagération, les figures hyperboliques, les termes et les tours les plus ampoulés. Il s'efforce, si l'on peut dire, d'agrandir les objets par l'emphase des expressions, par la hardiesse des images et par l'abus des métaphores. Tous les peuples ont été atteints de cette manie. Il n'y en a point qui n'ait cherché à relever les événements qui l'intéressaient. Les chansons des Sauvages, qu'on peut bien regarder comme des espèces de poésies, ne contiennent que les louanges et les exploits de leur nation, qu'ils exagèrent toujours autant qu'il leur est possible. Les habitants des Iles Mariannes, qu'on doit mettre au rang des peuples les plus bornés et les plus ignorants, se croyaient, avant la venue des Européens, la seule et unique nation de l'univers. Les fictions de leurs poëtes les confirmaient dans cette prétention ridicule. Ils étaient charmés de ces fables absurdes, qui flattaient leur orgueil, passion dominante de ces barbares (3). Il sera donc arrivé, dès les premiers temps, qu'au

(1) Hist. des îles Mariannes, par le P. le Gobien, l. II, p. 63, 64.—Laet. Descript. des Ind. occident. l. II, c. 16, p. 56, 57. — Hist. nat. de l'Islande, t. II, p. 228, 229, 232, 254.

(2) *Suprà*, l. II, c. VI.

(3) Hist. des îles Mariannes, par le P. le Gobien, l. I, p. 49, 63, 64.

lieu de raconter les faits simplement, et tels qu'ils s'étaient passés, quelques génies inventifs se seront appliqués à chercher des termes et des tours particuliers pour composer leur narration. Cette manière de s'exprimer, et ce style au-dessus du langage ordinaire, aura plu, parce qu'il flattait l'amour-propre des peuples et leur vanité. La coutume l'aura consacré. C'est ainsi qu'insensiblement la poésie aura pu se former. L'usage ensuite s'en sera étendu à tous les objets dont les hommes se sentaient affectés vivement.

Peut-être aussi que, sans avoir recours à l'amour-propre, on pourrait attribuer la naissance de la poésie à l'effort qu'on aura fait pour représenter d'une facon énergique des événements qui avaient laissé de fortes traces dans l'ame des spectateurs, et fait des impressions très-vives sur leur imagination. On pourrait même en chercher la source dans ces contentements indicibles qu'on ressent à la vue des périls éminents, auxquels on a eu le bonheur d'échapper. On veut alors faire éclater sa joie, et il n'y a point de termes trop forts ni trop expressifs, pour énoncer et peindre les transports dont on est animé dans ces instants.

La reconnaissance peut encore avoir beaucoup contribué à former et à nourrir le langage extraordinaire de la poésie. On manque souvent d'expressions pour rendre graces d'un bienfait signalé. L'ame se tourmente et s'épuise à trouver des phrases capables de marquer dignement la force et la vivacité des sentiments dont elle est pénétrée envers son bienfaiteur. Le plus ancien monument de poésie qui nous soit resté de l'antiquité, le cantique composé par Moïse après le passage de la mer Rouge, renferme tous ces caractères (1). Il paraît avoir été également destiné à conserver le souvenir d'un événement si flatteur pour la nation juive, et à remercier Dieu de la protection signalée qu'il venait d'accorder à son peuple en cette occasion. Il résulte de toutes ces réflexions qu'on ne peut rien dire de précis ni d'assuré sur la véritable origine de la poésie : inutilement voudrait-on lui en assigner une qui ait été commune et générale à tous les peuples ; trop de raisons s'y opposent.

A l'égard de la musique, on peut dire que le chant est naturel à l'homme. Tous les peuples, même les plus grossiers et les plus sauvages, chantent. La difficulté a été de réduire à une méthode

(1) Exod. c. 15.

réglée et suivie les différentes modifications de la voix. Il est, dit-on, à présumer que la variété et l'agrément du chant des oiseaux aura servi de modèle aux premiers inventeurs de la mélodie; d'autant mieux que par instinct nous sommes portés à l'imitation. On aura donc essayé de former avec la voix diverses inflexions qui eussent entre elles une sorte de connexion et de rapport suivi. Il fut facile ensuite d'arranger des paroles sous ces différents sons. Mais ces premières productions ne représentaient que bien faiblement cette prodigieuse variété qu'on distingue dans le ramage des oiseaux. Pour en approcher de plus près, il a fallu imaginer les moyens de suppléer à ce qui nous manque du côté de l'organe. On emprunta, pour cet effet, le secours de certains corps naturellement sonores et harmonieux. On étudia l'art de les faire résonner convenablement, et d'en tirer des modulations agréables et variées. C'est ainsi que, par différentes tentatives, les premiers hommes se seront procuré les instruments à vent et à cordes.

Quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures dont je suis peu satisfait, il est certain que l'invention du chant et de la musique instrumentale remonte aux siècles les plus reculés. On vient de voir que du temps de Laban l'usage était déjà établi de reconduire les étrangers avec des chants d'allégresse et au son des instruments; mais ce qu'on doit particulièrement remarquer, c'est que les chansons sont de tous les pays et de tous les siècles. Les nations les plus barbares et les plus grossières ont eu, comme je l'ai déjà dit, quelqu'idée du chant. On a vu, dans l'article où j'ai traité de l'origine de l'écriture, que chez tous les peuples connus des espèces de poëmes, qu'on chantait, ont servi originairement à conserver la tradition historique de tous les événements (1). Ces chansons que les pères avaient soin d'apprendre à leurs enfants tenaient alors lieu de livres et d'annales.

J'ai proposé ailleurs quelques conjectures sur l'invention des instruments à vent : je crois pouvoir y renvoyer (2). A l'égard des instruments à cordes, je doute qu'on les ait inventés dès les siècles dont il s'agit présentement. On n'aura connu pendant long-temps que le chalumeau, la flûte, la trompette, et une espèce de tymbale nommée dans l'Ecriture *tympanum*. La caisse

(1) *Suprà*, l. II, c. VI.

(2) *Suprà*, l. V.

en était de cuivre d'une forme oblongue, et couverte de peau d'un côté seulement. On frappait cet instrument avec des baguettes ou avec la main (1).

Je crois pouvoir appliquer à la danse ce que j'ai dit de la poésie et de la musique. L'ancienneté et l'universalité de ce divertissement sont également attestées par tous les écrivains. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses danses particulières. On en retrouve l'usage jusques chez les peuples les plus barbares et chez les nations les moins civilisées. Ajoutons qu'anciennement la danse faisait partie des cérémonies consacrées au culte de la divinité. Je ne m'étendrai point au surplus sur l'origine, ni sur l'époque d'un divertissement si naturel à l'homme. Le corps se ressent toujours des impressions de l'ame. Il témoigne la part qu'il y prend par ses mouvements, ses gestes et ses attitudes. Il n'a donc été question que de régler les différents mouvements du corps, en les assujétissant à une certaine cadence marquée et mesurée. C'est un art qu'on aura promptement et facilement inventé.

La poésie, la musique et la danse, ont fait pendant bien des siècles les principaux, pour ne pas dire les seuls amusements des anciens peuples. On y peut joindre les festins dont l'usage a été commun à tous les siècles et à toutes les nations. Dès les premiers temps il y avait des occasions marquées pour des repas d'apparat et de réjouissance. L'Ecriture dit qu'Abraham fit un grand festin le jour qu'il sevra Isaac (2). Laban invita un grand nombre de ses amis au repas préparé pour les noces de sa fille avec Jacob (3).

Je ne sais si l'on doit mettre la chasse au nombre des amusements que les premiers hommes pouvaient prendre. Nous ne regardons aujourd'hui cet exercice que comme un plaisir et un délassement. Il n'en était pas de même dans les siècles reculés. La chasse alors était plutôt une occupation sérieuse qu'un divertissement. La terre dévastée par le déluge resta long-temps déserte et inhabitée dans sa plus grande partie. Les bêtes farouches se multiplièrent, et mirent bientôt en danger la vie non-seulement des bestiaux, mais aussi celle des hommes. Les premières peuplades ne tardèrent pas à se trouver dans la nécessité de leur faire une guerre continuelle et attentive. C'est par cette raison que les

(1) CALMET, ad Genes. c. 21, ℣. 27.
(2) Gen. c. 21, ℣. 27.
(3) *Ibid.* c. 29, ℣. 22.

premiers fondateurs d'empires sont représentés comme de grands chasseurs. Ce talent était alors aussi estimable, qu'il peut paraître aujourd'hui indifférent. On allait donc à la chasse moins par goût que par nécéssité, et je crois pouvoir douter qu'on s'en fît un simple amusement (*a*).

Malgré la grande simplicité de mœurs, qu'on suppose communément avoir régné dans ces premiers âges, on a déjà pu remarquer que dès le temps d'Abraham le luxe n'était pas inconnu à plusieurs peuples de l'Asie. Ils avaient différents bijoux et des vases d'or et d'argent. Il est question du temps d'Isaac, non-seulement d'habits précieux, mais même de vêtements parfumés: tels étaient ceux d'Esaü, que Rebecca fit prendre à Jacob (1). L'usage des senteurs et des parfums s'est donc introduit chez les peuples de l'Orient dès la plus haute antiquité; et on peut juger, d'après ces faits, qu'ils connaissaient d'autres recherches et d'autres voluptés, dont Moïse sans doute n'a pas eu occasion de nous instruire. Ainsi les mœurs de ces nations n'étaient pas alors aussi simples qu'on voudrait souvent nous le persuader.

Disons encore que la chasteté ne paraît pas avoir été leur vertu favorite. Sans parler des abominations qui attirèrent le courroux du ciel sur les habitants de Sodome et de Gomorrhe, dès lors il y avait de ces femmes publiques qui s'abandonnaient à tout le monde indifféremment, moyennant une certaine rétribution. L'aventure de Juda avec Thamar, sa belle-fille, en fournit des preuves plus que suffisantes. Nous voyons en effet que Thamar, pour mieux en imposer à Juda, fut se poster dans le carrefour d'un grand chemin par lequel ce patriarche devait passer. Cette place, dit Moïse, et l'attitude dans laquelle elle se tenait, persuadèrent à Juda que c'était une femme publique (2); et leur marché fut conclu en conséquence, moyennant un chevreau qu'il lui promit, et les gages qu'il donna pour assurance de sa parole. La réponse que firent les habitants de ce lieu au berger que Juda envoya ensuite porter à cette femme le prix de ses faveurs, prouve bien que ces sortes

(*a*) L'Eternel, en parlant des Chananéens, dit à Moïse: « Je ne chasserai point ces peuples de devant vous » dans l'espace d'une année, de peur » que le pays ne devienne désert, et » que les bêtes sauvages ne se multiplient contre vous. » Exod. ch. 23, ℣. 29. Et Moïse, dans le Deutéronome, avertit les Israélites que Dieu ne détruira les nations chananéennes que peu à peu, et par parties, de crainte que les bêtes de la terre ne s'élèvent contre eux. Ch. 7, ℣. 22.

(1) Gen. c. 27, ℣. 27.

(2) Gen. c. 28, ℣. 14, 15.

d'aventures devaient être alors fort communes et fort fréquentes. « Nous n'avons point vu, lui dirent-ils, de femme débauchée assise « dans ce carrefour » (1). Il fallait donc qu'il y en eût dès lors un assez grand nombre, et qu'on les reconnût pour telles à certains caractères reçus et usités. Nous apprenons d'ailleurs, par le Sanchoniaton, que la corruption des mœurs était portée au plus grand excès dans les premiers siècles (2).

Je ne m'étendrai pas davantage pour le moment sur les mœurs des premiers habitants de l'Asie. J'aurai encore occasion d'y revenir dans un article séparé qui comprendra des réflexions générales sur plusieurs faits que l'histoire fournit par rapport au caractère dominant de ces premiers siècles. Il est temps de parler des Egyptiens.

---

## CHAPITRE SECOND.

### *De l'Egypte.*

Les mœurs des Egyptiens ont été formées de très-bonne heure. La plupart des pratiques dont parlent les historiens profanes, nous les voyons usitées dès le temps que Joseph fut conduit en Egypte. Ainsi on peut en conclure que dès lors les mœurs des Egyptiens étaient telles qu'Hérodote, Diodore et d'autres auteurs les représentent. On est d'autant plus autorisé à le croire, que ce peuple, au rapport de toute l'antiquité, a montré beaucoup de constance dans ses principes, et un attachement singulier pour ses usages et ses pratiques (3).

Pour caractériser d'un seul mot les mœurs des Egyptiens, j'emprunterai les expressions d'Hérodote. « Comme l'Egypte, dit cet » auteur, est placée sous un ciel, et arrosée par un fleuve d'une » nature différente du ciel et des fleuves des autres climats, de » même les mœurs et les coutumes de ses habitants sont-elles » différentes de celles des autres nations (4) ». Hérodote au sur-

(1) *Ibid.* c. 38, ỳ. 21.
(2) Apud Euseb. Præp. Evang. l. 1, c. 10, p. 34, 35.
(3) Voy. le 3e vol. l. 1, c. 4.
(4) Liv. 11, n. 35.

'est pas seul de son sentiment, Les Egyptiens paraissent en
ıl s'être attiré l'attention des écrivains de l'antiquité, autant
singularité de leurs usages, que par le mérite de leurs dé-
rtes. Jugeons-en par les faits.
froment a été regardé de tous les temps, et par tous les
es, comme l'aliment le plus convenable à l'homme. Chez
yptiens c'était une honte d'en faire usage. Leur pain était
une espèce de grain qu'Hérodote nomme *Olyra* (1), et que
pçonnerais être le riz (*a*). Il en était de même à l'égard des
Ce légume était proscrit chez les Egyptiens. Ils n'en se-
ıt, ni n'en mangeaient (2). C'était aussi une loi commune
e la nation de ne point manger de la tête d'aucun animal (3).
ırplus il n'y avait pas d'uniformité entre les Egyptiens au
des viandes dont ils se nourrissaient habituellement. Dans
ines provinces on n'osait point tuer de moutons, et on ne
eait que des chèvres. Ailleurs c'était le contraire (4). Quant
aches, il était ordonné par un précepte général de s'en abs-
(5). A l'égard des porcs, on les regardait comme des ani-
: immondes; et si quelqu'un en avait touché, même légè-
nt et par mégarde, il dévait entrer aussitôt dans le fleuve
ses habits pour se laver (6). Cependant on pouvait immoler
orcs à la Lune et à Bacchus; mais il fallait que ce fût au
ent de la plaine lune. Alors il était même permis d'en manger
ur là seulement (7).
s Egyptiens mangeaient du poisson (8), en observant à cet
l des usages à peu près semblables à ceux dont je viens de
r. En général ils ne touchaint point aux poissons qui sont
écailles (9); et, parmi les autres espèces qu'ils se permet-
t, il y en avait certaines dont on s'abstenait dans une partie
Egypte, tandis qu'on en mangeait dans une autre (10).
ı en doit dire autant par rapport aux oiseaux, dont quel-
-uns étaient réputés sacrés, et auxquels par cette raison

*Ibid.* n. 36.
Voy. Plin. l. xviii, sect. 15, p.

pain de riz a été et est encore en
: dans plusieurs pays. Voy. Athen.
, pag. 110. — Voyage de V. le
c, p. 80 et 103. — Hist. gén. des
ıges, t. iv, p. 227.
) Herod. l. ii, n. 37.
) *Ibid.* n. 39. — Plut. t. ii, p.
B.

(4) Herod. l. ii, n. 42.
(5) *Ibid.* n. 41.
(6) *Ibid.* n. 47.
(7) *Ibid.*
(8) Num. c. ıı, ṽ. 5. — Diod. l. i, p. 52.
(9) Herod. l. ii, n. 72 et 77. — Voy. Athen. l. vii, c. 13, p. 299. E.
(10) Plut. t. ii, p. 353. C.

les Egyptiens ne touchaient point (1). Cette superstition régnait chez ces peuples bien antérieurement à Moïse (2). Je crois qu'on peut rapporter la distinction entre les animaux sacrés et les animaux profanes, aux premiers siècles de leur monarchie. Les Egyptiens, au surplus, comme tous les anciens peuples, ne donnaient point à leurs viandes le temps de se mortifier, il les mangeaient toutes chaudes (3).

Je pense cependant que l'usage de couper les animaux, pour en rendre la chair plus tendre et plus délicate, était connu et pratiqué très-anciennement chez ces peuples. Je le présume sur ce que Moïse, dont l'intention était d'éloigner les Israélites des coutumes des Egyptiens, fait défense de couper aucun animal (4).

La bière était la boisson ordinaire d'une grande partie de l'Egypte (5). Il s'y trouve en effet plusieurs contrées où la vigne ne peut point croître. On en cultivait dans les cantons dont le terrain pouvait le permettre, et on y buvait du vin. L'usage de cette liqueur était fort ancien chez les Egyptiens, comme nous l'apprenons par le songe du grand échanson de Pharaon, qui rêva avoir vu devant lui un cep de vigne chargé de raisins mûrs dont il avait exprimé le jus dans la coupe du roi, quil tenait à la main, et qu'il avait ensuite présentée à ce monarque (*a*). Je dirai à cette occasion que le commun du peuple ne buvait que dans des vaisseaux de cuivre (6). Mais les personnes riches se servaient de vases d'or et d'argent. La coupe dont Joseph se servait était d'argent (7).

Les Egyptiens étaient fort superstitieux dans leur boire et dans leur manger. Ils nettoyaient tous les jours avec la plus grande attention les vaisseaux dont ils se servaient (8), autant et plus par superstition, que par propreté. Ils n'auraient jamais osé se servir d'un meuble qui eût appartenu à un étranger; ils n'auraient pas même mangé de la viande qui aurait été coupée avec un couteau, autre que celui d'un Egyptien (9). Cet éloignement pour

(1) Herod. l. II, n. 72 et 77.
(2) Exod. c. 8, ỷ. 26.
(3) Voy. Gen. c. 43, ỷ. 16.
(4) Levit. c. 22, ỷ. 24.
(5) Herod. l. II, n. 77. — Diod. l. I, p. 40, 41.
(*a*) Gen. c. 40, ỷ. 9, etc. — Diod. l. I, p. 82. Ce récit détruit ce que dit Plutarque, qu'avant le règne de Psammétique, les rois d'Egypte ne buvaient point de vin. T. 21, p. 353. B.
(6) Herod. l. II, n. 37.
(7) Gen. c. 44, ỷ. 2 et 5.
(8) Hérod. l. II, n. 77.
(9) Herod. n. 41.

les étrangers allait jusqu'à ne vouloir pas se trouver ensemble à une même table. Lorsque Joseph donna à manger à ses frères dans son palais, Moïse observe qu'on servit à part les Egyptiens qui avaient été invités à cette fête ; car dès lors, ajoute-t-il, ils avaient horreur de se voir réunis à une seule et même table avec des étrangers (1). Mais ce peuple, que la prévention éloignait ainsi des autres nations, était d'ailleurs si peu délicat, qu'il ne faisait point de difficultés de prendre son manger avec les bêtes (2). Etrange effet de la superstition ; il existe encore aujourd'hui des peuples auxquels on peut reprocher une semblable grossièreté, fondée à peu près sur les mêmes motifs (3).

On voit que, dans ces premiers temps, l'usage était, en Egypte, de servir séparément à chaque convié sa portion. C'était le maître du festin qui coupait et distribuait à chacun les viandes. Lorsqu'on voulait témoigner une distinction honorable et particulière à quelqu'un, on lui envoyait une part beaucoup plus considérable qu'aux autres convives. Joseph, pour marque de sa tendresse, envoya à Benjamin une part cinq fois plus grande que celle de ses autres frères (4). Cette espèce de politesse a été commune à presque tous les peuples de l'antiquité (5).

A en juger par ce qu'en disent les anciens, on ne connaissait guères en Egypte les ragoûts ni la diversité des assaisonnements. La manière d'apprêter les viandes était très-simple et très-uniforme (6). A l'égard des plantes, des racines et des légumes, les Egyptiens, de tout temps, en ont fait un très-grand usage. Le témoignage des historiens profanes sur cet article (7) est confirmé par les plaintes et les regrets des Israélites dans le désert (8). Mais il régnait une égale superstition par rapport aux légumes, qu'à l'égard des animaux. On n'en mangeait point indistinctement, ni de toutes les espèces (9).

Les Egyptiens faisaient deux repas par jour : l'un à midi (10),

(1) Gen. c. 43, ℣. 32.
(2) Herod. l. II, n. 36.
(3) Rec. des Voyages de la Compagnie des Indes holland. t. III, p. 24. — Voyage d'Ovington, t. II, p. 297. — Gemelli Careri. t. I, p. 448.
(4) Gen. c. 43, ℣. 34.
(5) Diod. l. V, p. 351. — Voy. aussi le 2e vol. l. VI, ch. 3.
(6) Herod. l. II, n. 77. — Diod. l. I, p. 82, 91, 100. — Athen. l. V, c. 6, p. 191. F.
(7) Herod. l. II, n. 92. — Diod. l. I, p. 52 et 100.
(8) Num. c. 11, ℣. 5.
(9) Diod. l. I, p. 100.
(10) Gen. c. 34, ℣. 16.

et l'autre au soir. Ils mangeaient assis (a). Chez les personnes de qualité, on terminait les festins par un usage bien singulier. Au sortir de table, un homme apportait dans la salle un cercueil qui renfermait une figure de bois, longue d'environ trois pieds, représentant un cadavre, et la montrant à chacun des conviés: « Buvez, leur disait-il, et donnez-vous du plaisir, car c'est ainsi » que vous serez après votre mort (1) ».

L'habillement des Egyptiens était fort simple. Les hommes portaient une tunique de lin bordée d'une frange qui leur venait jusqu'aux genoux. Ils avaient, par-dessus, une espèce de manteau fait de laine blanche (2). Les personnes de distinction portaient des habits de coton (3), et, en outre, des colliers précieux. Pharaon fit revêtir Joseph d'une robe de coton, et lui mit au col un collier d'or (4). Les femmes n'avaient qu'une espèce d'habillement dont les anciens ne nous ont point laissé la description. Hérodote dit qu'il y en avait de deux sortes pour les hommes (5) ; mais il ne marque point quelle était la différence de ces vêtements. Nous voyons, au surplus, que cette méthode devait être fort ancienne en Egypte. Moïse dit que Joseph fit présent de deux habits à chacun de ses frères (6). Les Egyptiens étaient fort attentifs sur la propreté. Je pense même qu'ils la portaient jusqu'au scrupule. Ils avaient grand soin de faire nettoyer exactement leurs habits ; ils voulaient que tout ce qu'ils portaient sur leur corps fût toujours nouvellement lavé chaque fois qu'ils s'en servaient (7).

Ces peuples, dans le cours ordinaire de la vie, portaient la tête rase. Dès la plus grande jeunesse, on leur coupait les cheveux (8) ; mais, par un usage contraire à celui de toutes les nations, ils les laissaient croître dans les temps d'affliction (9). Cette coutume est marquée expressément dans l'histoire du patriarche Joseph. Il avait laissé croître ses cheveux pendant qu'il

(a) *Ibid.* ✝. 33. ATHEN. l. v, c. 6, p. 191. F.

D'anciens monuments décrits par Diodore, paraîtraient insinuer que les premiers rois d'Egypte mangeaient couchés sur des lits. l. 1, n. 59.

(2) HEROD. l. II, n. 78.

(3) Gen. c. 39, ✝. 12. — HEROD. l. II, n. 37 et 38. — Voy. aussi Exod. c. 9, ✝. 31. — BIANCHINI. Istor. Univ. p. 556 et 567.

(4) *Suprà*, l. II, c. II.

(5) Gen. c. 41, ✝. 42.

(6) L. II, n. 37.

(7) Gen. c. 45, ✝. 22.

(8) HEROD. l. II, n. 37.

(9) *Ibid.* l. III, n. 12. — DIOD. l. I, p. 21, 22.

(10) HEROD. l. II, n. 36.

était en prison. On les lui coupa lorsqu'on voulut le présenter à Pharaon (1), parce qu'il n'était pas permis, sans doute, de paraître à la cour avec l'extérieur du deuil et de la tristesse.

D'après ces faits, qui sont bien constants, il doit paraître assez singulier de trouver l'usage des miroirs établi chez les Egyptiens dès la plus haute antiquité. On ne peut cependant pas en douter, lorsqu'on voit à quel point ce meuble était commun parmi les Hébreux dans le désert. Moïse dit qu'on fit le bassin d'airain destiné aux ablutions, des miroirs offerts par les femmes qui veillaient à la porte du tabernacle (2). Cette quantité ne pouvait venir que de l'Egypte. Remarquons que les miroirs n'étaient pas alors de verre, soit qu'on ignorât l'art de faire des glaces, ou au moins le secret de les étamer. On faisait les miroirs de toutes sortes de métaux. Ceux des Egyptiens, comme nous l'apprenons du passage qu'on vient de citer, étaient d'airain fondu et poli. Encore aujourd'hui, dans tout l'Orient, presque tous les miroirs sont de métal; et, si l'on y en voit quelques-uns de glace, ils ont été apportés par les Européens (3).

On ne peut parler que d'une manière très-imparfaite du logement des Egyptiens. On sait seulement que leurs édifices étaient très-élevés. Diodore dit que, dès la plus haute antiquité, à Thèbes, les maisons des particuliers étaient toutes de quatre à cinq étages (4). A l'égard de leur décoration extérieure et de leur magnificence intérieure, il est impossible d'en parler. On ne peut pas même proposer de conjectures sur cet article : les anciens n'en parlent jamais. Il en est de même des ameublements ; on n'en connaît ni l'espèce, ni la forme.

Je suis persuadé, au surplus, que, dès les siècles dont il s'agit dans cette première époque, il devait y avoir beaucoup de magnificence en Egypte. J'ai eu plusieurs fois occasion, dans les livres précédents, de faire remarquer à quel point le luxe était déjà porté chez les Egyptiens du temps de Joseph. Dès lors, ils faisaient usage de bijoux, de vases d'or et d'argent, d'étoffes précieuses et de parfums : dès lors, ils se faisaient servir par un grand nombre d'esclaves. Joseph a une maison considérable et un intendant pour la gouverner (5). Les personnes de marque se faisaient traîner

(1) Gen. c. 41, ỳ. 14.
(2) Exod. c. 38, ỳ. 8.
(3) CHARDIN, t. II, p. 279.
(4) Liv. I, p. 54.
(5) Gen. c. 43, ỳ. 16 et 19, c. 44, ỳ. 1.

dans des chars. Il y en avait même de plusieurs sortes (1), distingués sans doute par leur magnificence. Joseph est conduit et proclamé en grande pompe. Un héraut précède la marche et en annonce le sujet à tout le peuple (2). Enfin la cour de Pharaon présente l'extérieur le plus magnifique et le plus brillant. On y voit un grand échanson, un grand pannetier, un capitaine des gardes (3), etc. L'entretien des reines devait être des plus somptueux, si l'on en juge par un fait que Diodore rapporte. Il dit qu'on leur avait assigné le revenu que produisait annuellement la pêche du lac Mœris. Cet objet, tout considérable qu'il est, puisqu'il montait à un talent par jour, n'était destiné cependant qu'à fournir ces princesses d'ajustements et de parfums (4). Il n'est pas étonnant, au surplus, de voir régner, dès la plus haute antiquité, un grand luxe chez les Egyptiens. Ces peuples, nés avec quelque sorte d'industrie et de talent, ont porté, de fort bonne heure, la plupart des arts à une espèce de perfection. Ces découvertes les ont mis en état de satisfaire promptement leur penchant pour les recherches et la magnificence. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet. Parlons du génie et du caractère particulier des Egyptiens.

Les femmes, en Egypte, avaient beaucoup d'empire sur l'esprit de leurs maris. Soit préjugés, soit disposition naturelle, elles étaient les maîtresses dans leurs maisons (5). Cet ascendant des femmes sur les hommes annonce, en général, un peuple d'un esprit doux et d'une humeur tranquille. Cette idée est assez conforme à ce que l'histoire nous apprend du génie des Egyptiens. Ils mettaient d'ailleurs beaucoup de politesse, d'égards et de savoir-vivre dans leur commerce (6). Ennemis des querelles et des combats, dominés par un goût vif pour les arts et pour les sciences, les vertus pacifiques étaient celles qui leur plaisaient davantage. On voit encore qu'ils s'étaient beaucoup occupés de la politique. Leurs lois ont été très-renommées dans l'antiquité. Mais ces bonnes qualités étaient balancées par des défauts, si l'on peut dire, encore plus considérables.

La singularité et la superstition étaient le caractère dominant des Egyptiens (7). J'ai dit, au commencement de cet article, qu'ils

(1) *Ibid.* c. 41, ℣. 43.
(2) Gen. c. 41, ℣. 43.
(3) Voy. *suprà*, l. 1, art. IV.
(4) L. 1, p. 62. — Voy. aussi ATHEN. l. 1, p. 33, F.
(5) DIOD. l. 1, p. 31.
(6) HEROD. l. II, n. 80.
(7) Voy. HEROD. l. II, n. 35, 36 et 65. — DIOD. l. 1, p. 93.

paraissaient avoir affecté de se distinguer par des usages bizarres.

On en a pu remarquer de ce nombre dans les faits dont j'ai déjà rendu compte. Ces peuples avaient même des pratiques qui semblent, en quelque sorte, choquer la nature. Je ne crois pas devoir les détailler : on peut, sur cet article, consulter Hérodote (1). Cette façon d'agir et de penser éloignait les Egyptiens, non-seulement des autres nations, mais devait aussi mettre peu d'union entre les habitants des différentes provinces de cet empire. Un objet, surtout, qui devait extrêmement les indisposer les uns contre les autres, était le genre de vie que chaque famille avait embrassé. En Egypte, les différentes professions nécessaires dans un état, avaient leur rang marqué. Le fils était obligé de suivre celle de son père. Il n'était pas permis de s'élever d'une classe inférieure à une classe supérieure (2). Cependant, la coutume avait voulu qu'on attachât une idée d'aversion pour certaines professions très-étendues et très-utiles, qui, par elles-mêmes, n'auraient point dû inspirer de pareils sentiments. Celle de garder les bestiaux, qu'on regardait, chez tous les peuples de l'antiquité, comme la plus honorable et la plus distinguée (3), était en horreur chez les Egyptiens (4). Cette idée existait en Egypte du temps de Joseph, et l'obligea de prendre des précautions lorsqu'il présenta son père et ses frères à Pharaon (5). Les Egyptiens, néanmoins, avaient beaucoup de troupeaux (6), et, par conséquent, il y avait beaucoup de monde employé à les garder. Voilà donc une classe nombreuse de personnes très-utiles à l'état, que la coutume rendait l'objet de l'aversion publique. Je ne releverai point, quant à présent, les suites et les inconvénients de pareilles maximes. J'aurai occasion d'y insister plus particulièrement dans le troisième volume de cet ouvrage (7).

A l'égard de la superstition, aucun peuple n'a montré tant de faiblesse ni tant de ridicule dans les objets et dans la forme de son culte. Quelles railleries les Egyptiens n'ont-ils pas essuyées sur la vénération insensée qu'ils avaient pour certains animaux ! Que penser en effet d'un père de famille qui, lorsque le feu prenait à sa maison, était moins occupé du soin de l'éteindre, que de celui de sauver son chat (8) ? Que dire d'un soldat qui, reve-

(1) L. II, n. 35, 36.
(2) Voy. le 3e vol. l. I, c. 4.
(3) Voy. *suprà*, c. I.
(4) Gen. c. 46, ℣. 34. — HEROD. l. I, n. 47.
(5) Gen. c. 46, ℣. 24.
(6) *Ibid.* c. 47, ℣. 6, 17.
(7) L. I, c. 4.
(8) HEROD. l. II, n. 65.

nant de faire la guerre dans un pays étranger, se chargeait de chats et de vautours, quoiqu'il manquât souvent lui-même du nécessaire (1)? De quel nom faut-il caractériser la dévotion qu'une partie des Egyptiens avait pour le crocodile? L'aveuglement des adorateurs de cette bête féroce était tel, qu'ils se réjouissaient lorsqu'il arrivait à quelqu'un de leurs enfants d'en être dévorés. Les mères de ces victimes infortunées tiraient une satisfaction singulière de ces funestes accidents, se glorifiant d'avoir produit une nourriture agréable à leur divinité (2). Les Egyptiens, réduits aux dernières extrémités de la faim et de la disette, se seraient plutôt mangés les uns les autres que de toucher à quelques-uns des animaux sacrés. On assure même qu'il y en avait des exemples (3).

De l'aveu de Diodore, il était plus aisé de rapporter que de faire croire à ceux qui n'en avaient pas été témoins toutes les extravagances que les Egyptiens commettaient à l'égard de leurs animaux sacrés. On en tenait toujours une certaine quantité renfermée dans des parcs consacrés à ce pieux usage. Il y avait de très-gros revenus affectés pour leur entretien (4). On ne les nourrissait que de mets choisis et apprêtés le plus délicatement qu'il était possible. On allait exprès à la chasse pour fournir aux oiseaux carnassiers une pâture qui leur fût agréable. Il y avait des bains préparés délicieusement pour tous ces différents animaux. On les parfumait, et on faisait brûler devant eux les senteurs les plus suaves. Les lieux qu'ils habitaient étaient couverts des plus riches tapis. On leur ajustait sur le corps des bijoux et des ornements superbes. On avait grand soin de les apparier suivant leur espèce. On recherchait pour cet effet les plus belles femelles, qu'on nourrissait et qu'on soignait avec des attentions particulières. On les honorait du titre de concubines des dieux. En un mot, on ne plaignait aucune dépense, aucune recherche pour entretenir magnifiquement les animaux sacrés, et leur rendre la vie aussi agréable qu'il était possible. C'était des personnes du premier ordre qui s'acquittaient de ces importantes fonctions (*a*).

(1) Diod. l. I, p. 65.—Voy. Athen. l. VII, c. 13, p. 299, 300.
(2) Ælian. de nat. animal. l. X, c. 21.
(3) Diod. l. I, p. 94.
(4) L. I, p. 93. — Plut. t. II, p. 94.

(*a*) Herod. l. II, n. 95. — Diod. l. I, p. 93, 94, 95. — Ælian. de nat. anim. l. VII, c. 9.
Par un reste de cette ancienne superstition, le bacha du Caire fait livrer tous les jours deux bœufs pour nourrir les ach-bobba, oiseaux que

A quelles folies et à quelles extravagances les Egyptiens ne se livraient-ils point quand quelqu'un de ces animaux sacrés venait à mourir ? Ils les pleuraient autant et plus qu'ils n'auraient pleuré leurs propres enfants. Les funérailles qu'ils leur faisaient surpassaient souvent les facultés de l'adorateur zélé qui s'en chargeait (1). On aurait couru beaucoup moins de risques en Egypte de tuer un homme, que d'y faire périr un chat. Le danger était le même à l'égard des ichneumons, des ibis et des éperviers. Si quelqu'un avait causé la mort d'un seul de ces animaux, soit exprès, soit même involontairement, et que le fait vînt à être connu, aussitôt le peuple se saisissait du coupable, et, après lui avoir fait souffrir toutes sortes de tourments, le mettait en pièces, sans que rien pût l'arrêter (2). On devait être exposé sans cesse aux plus grands risques dans ce pays, puisque les accidents et les faits involontaires étaient punis comme les actions commises de dessein prémédité.

Au surplus, les objets de ce culte insensé n'étaient pas les mêmes dans toute l'Egypte. Il n'y avait point à cet égard d'uniformité. Les habitants de Mendès, par exemple, honoraient les chèvres et mangeaient les brebis. Ceux de Thèbes, au contraire, honoraient les brebis et mangeaient les chèvres (3). Dans la même ville, et aux environs du lac Mœris, les crocodiles étaient en grande vénération, tandis qu'à Eléphantine, et dans d'autres endroits, on leur faisait une guerre cruelle (4). Il y avait donc nécessairement entre les différents habitants de l'Egypte des motifs perpétuels de haine et de dissension. Ils se trouvaient partagés en quantité de sociétés distinctes par leur culte, et toutes prévenues les unes contre les autres. Car ici l'on méprisait ce qu'ailleurs on adorait. Les Egyptiens se regardaient mutuellement et réciproquement comme des insensés et des impies, particulièrement lorsque les Dieux, objets du culte de certaines villes, se trouvaient naturellement ennemis les uns des autres (5). Ainsi

les Mahométans regardent comme sacrés. Voyage de SCHAW, t. II, p. 92.

(1) DIOD. l. I, p. 95.—HEROD. l. II, n. 66, 67.

(2) HEROD. l. II, n. 65, 66.—DIOD. l. I, p. 94.

(3) HEROD. l. II, n. 42. — STRABO, l. XVII, p. 1155.

(4) HEROD. l. II, n. 69, 70.—ÆLIAN. de nat. animal. l. X, c. 21 et 24. — STRABO, l. XVII, p. 1169. — JUVENAL, Satyr. 15, v. 33, etc.

(5) Voy. DIOD. l. I, p. 100.—PLUT. t. II, p. 380. A.

il devait y avoir une animosité bien vive entre les villes d'Arsinoé et d'Héracléopolis. L'une adorait le crocodile, et l'autre l'ichneumon, l'ennemi déclaré de cet amphibie (1).

Je pourrais parler encore du culte que, selon quelques écrivains de l'antiquité, les Egyptiens rendaient aux plantes et aux légumes (2). Mais j'avoue que ce fait ne m'a pas paru assez bien établi, pour que j'aie cru devoir y insister. Hérodote, Platon, Aristote, Diodore, Strabon, les auteurs, en un mot, les plus anciens et les plus accrédités sur l'Egypte, ne font aucune mention de cette superstition singulière. Elle était cependant de nature à n'être pas passée sous silence. Juvénal est le premier, je crois, qui l'ait reprochée aux Egyptiens ; et son témoignage ne me paraît pas d'un assez grands poids, ni assez décisif dans la matière présente, pour qu'on doive y déférer. L'humeur de ce satyrique misantrope lui aura, sans doute, fait charger le tableau et outrer le ridicule (3). Je ne pense pas non plus qu'on doive beaucoup s'arrêter à ce qu'on trouve sur ce sujet dans Lucien. On voit clairement que, dans l'endroit où il parle du culte que les Egyptiens rendaient aux oignons, son but n'a été que de décrier toutes les religions connues (4). Dans cette vue, Lucien aura pu profiter du penchant qu'avaient les Egyptiens à la superstition, pour leur supposer un objet de culte des plus extravagants et des plus ridicules.

On ne voit point précisément quelles idées les Egyptiens s'étaient formées des vices et de la vertu. On sait qu'ils ont été taxés par les anciens d'être extrêmement intéressés et peu fidèles dans le commerce. En général ils avaient très-mauvaise réputation sur l'article de la probité (5). A l'égard des bienséances et de la retenue dans les mœurs, à en juger par certains traits, ils ne devaient pas avoir sur ce sujet des principes bien purs et bien exacts. Ce fut sans doute la connaissance qu'Abraham avait du caractère de ces peuples qui le porta à feindre que Sara était

(1) Herod. l. ii, n. 69. — Diod. l. i, p. 41, 42, 90, 98. — Ælian. de nat. animal. l. x, c. 24. — Plut. t. ii, p. 380. B. Juvenal. Satyr. 15, v. 32, etc. — Lucian. in Jove Tragœd. n. 42, t. ii, p. 690. — Jos. advers. Appion. l. i, n. 71.

(2) Juvenal. Satyr. 15, v. 9, 10. — Lucian. in Jove Tragœd. n. 42, t. ii, p. 690.

(3) *Porrum, et cepe nefas violare, ac frangere morsu.*
*O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis*
*Numina!* Juvenal. loco cit.

(4) Voy. tout le dialogue intitulé : *Jupiter Tragœdus.*

(5) Plato, de Rep. l. iv, p. 642. A.

sa sœur (1); et la manière dont elle lui fut enlevée et conduite dans le palais de Pharaon autorise assez ce sentiment (2). Les bons traitements même que ce patriarche reçut en Egypte, il ne les dut, suivant l'Ecriture, qu'à la beauté de sa femme (3). On peut joindre à ce fait l'aventure de la femme de Putiphar avec Joseph, et celle de Phéron successeur de Sésostris, rapportée par Hérodote (4) et Diodore (5). Quoique la fable ait beaucoup altéré les circonstances de cet événement, on peut néanmoins y reconnaître à quel point la corruption était portée en Egypte.

D'ailleurs, si l'on juge des mœurs d'une nation par ses cérémonies publiques, qui, étant destinées à plaire à tout le peuple, représentent assez fidèlement son génie, quelles idées les Egyptiens pouvaient-ils avoir de la décence et de la pudeur? Exposons la manière dont on se disposait plusieurs fois l'année à célébrer la fête de Diane. L'assemblée solennelle s'en tenait à Bubaste; on y accourait de toutes parts, et on s'y rendait par eau. Les hommes et les femmes s'embarquaient en grand nombre dans un même bateau. Pendant le trajet quelques femmes jouaient d'une espèce de castagnettes, et quelques hommes de la flûte; les autres les accompagnaient en chantant et battant des mains. Chaque fois que le bateau passait auprès d'une ville, on arrêtait. Alors les femmes qui étaient dedans appelaient celles de la ville, leur disaient des injures, ou plutôt des obscénités, et commettaient les dernières indécences (a). Lorsqu'on était arrivé à Bubaste, on célébrait la fête en se gorgeant de viande et de vin (6). On peut assurer qu'il en était de même de toutes les autres fêtes des Egyptiens. Il s'y commettait des désordres si honteux, que les historiens profanes n'ont presque jamais osé les détailler (7).

On dit néanmoins que la jalousie entrait dans le caractère de cette nation. Les Egyptiens, au rapport de Plutarque, ne voulaient pas que leurs femmes pussent sortir aisément de leurs maisons. Pour les rendre sédentaires, ils usaient de précautions à peu près semblables à celles dont usent encore aujourd'hui les

(1) Jos. Antiq. l. 1, c. 8. — Gen. c. 12, ỳ. 11, etc.
(2) *Ibid.* ỳ. 15.
(3) *Ibid.* ỳ. 16.
(4) L. II, n. 111.
(5) L. I, p. 69.
(a) Herod. l. II, n. 60. Il est bien singulier que l'usage de s'attaquer sur l'eau par des propos déshonnêtes, soit de tous les pays et de tous les siècles.
(6) Id. *loco cit.*
(7) Voy. Herod. l. II, n. 61. — Voy. aussi Diod. l. I, p. 96. — Strabo, l. XVII, p. 1153.

Chinois. Ces derniers contraignent leurs femmes à porter des souliers si petits que, ne pouvant se soutenir que très-difficilement, elles sont forcées de rester dans leur appartement. Les Egyptiens obligeaient les leurs d'être toujours nu-pieds, et cherchaient ainsi à les empêcher de sortir (*a*).

Les motifs de cet usage présentent une occasion trop naturelle de parler de l'origine des eunuques, pour ne pas s'arrêter un moment sur cet objet. On ignore dans quels climats et dans quels siècles l'art inhumain de mutiler des hommes, pour leur confier la garde des femmes, a pris naissance. Je ne vois nul fondement au récit d'Ammien Marcellin qui attribue cette invention à Sémiramis (*b*). Je pense bien que l'usage des eunuques est dû aux pays chauds ; mais la jalousie a pu seule suggérer ces expédients barbares pour s'assurer de la chasteté des femmes. Comme cette passion est le caractère dominant des orientaux, je ne doute pas que les eunuques n'aient eu lieu fort anciennement chez ces peuples. Mais on ne peut déterminer si c'est dans l'Asie ou dans l'Egypte, que l'usage en a été inventé, moins encore dans quel siècle. Je vois seulement qu'il y a eu en Egypte des eunuques dès les temps les plus reculés. L'histoire sacrée et profane se réunissent à nous l'apprendre. Moïse ne veut pas qu'un eunuque puisse entrer dans l'assemblée du Seigneur (1). Il y en avait donc dès avant le temps de ce législateur. En effet, Manéthon dit que le père de Sésostris fut assassiné par ses eunuques (2), époque qui précède de près de deux cents ans le siècle de Moïse (3). Nous voyons d'ailleurs que l'usage de couper les animaux devait être très-ancien en Egypte (4). L'un aura été probablement une

(*a*) PLUT. t. II, p. 142. C.

Ceci pourra d'abord paraître contradictoire avec ce qu'on a lu dans le livre IVe, où, en parlant du commerce, j'ai dit d'après Hérodote, qu'en Egypte il était uniquement exercé par les femmes. Il est aisé néanmoins de concilier cette contradiction qui n'est qu'apparente. Car il se peut faire d'abord que Plutarque n'ait voulu parler que des femmes de qualité, et il en était peut-être autrefois en Egypte, comme aujourd'hui à la Chine, où les femmes du bas étage vont et viennent dans les rues, quoiqu'on n'y voie jamais paraître celles des grands. D'ailleurs en supposant que tous les Egyptiens obligeassent leurs femmes d'être nu-pieds, cet usage n'empêchait pas celles, dont la profession était de faire le commerce, de se tenir dans leurs boutiques pour vendre et débiter leurs denrées.

(*b*) Liv. XIV, c. 6, p. 26.

Peut-être, dira-t-on, que Sémiramis, dont les débauches, au rapport de tous les historiens, furent extrêmes, imagina ce moyen pour éviter les suites désagréables de son incontinence.

(1) Deut. c. 23, ℣. 1.

(2) Apud SYNCELL. p. 59. D.

(3) Voy. le 2e vol. liv. 1, c. 2.

(4) *Suprà*, p. 369.

suite de l'autre. L'expérience ayant appris qu'un animal pouvait survivre à une pareille opération, la jalousie tira bientôt parti de cette expérience pour calmer ses soupçons et ses inquiétudes. Je ne doute donc pas que la coutume d'avoir des eunuques ne fût établie chez les Egyptiens dès les siècles dont il s'agit présentement.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot de leurs plaisirs et de leurs divertissements publics. Ils consistaient uniquement dans des fêtes et des cérémonies religieuses. On les célébrait par des danses, des chants et des festins, sans parler des marches, ou, pour mieux dire, des processions. Tels étaient les divertisesments publics des Egyptiens, et je n'en vois point chez ces peuples, qui ne fussent relatifs à la religion (1). Ils n'ont jamais connu les jeux, les représentations théatrales ; les courses, les combats, ni rien, en un mot, de ce que les autres peuples, soit anciens, soit modernes, ont compris sous le nom de spectacles. Les Egyptiens avaient même proscrit la lutte, persuadés que cet exercice ne pouvait procurer aux corps qu'une force passagère et dangereuse (2). Quant à la musique, ils regardaient cet art non-seulement comme inutile, mais encore comme pernicieux, puisqu'il peut amollir l'ame et l'énerver (*a*).

A l'égard des amusements particuliers des Egyptiens, on ignore s'ils en avaient, et, supposé qu'ils en eussent, l'espèce dont ils pouvaient être. Il paraît seulement que ces peuples célébraient par des réjouissances l'anniversaire de leur naissance. Pharaon, à pareil jour, donna un grand festin à tous ses officiers (3).

Il pourrait peut-être y avoir encore quelques autres particularités à relever dans les usages et dans le caractère des Egyptiens ; mais je les passe sous silence, pour éviter l'ennui des détails et de la prolixité.

(1) Voy. PLATO, de leg. l. VII, p. 886.

(2) DIOD. l. I, p. 92.

(*a*) *Ibid.*

Ce que Diodore dit ici de la musique, doit s'entendre avec quelque restriction. Cet art n'était certainement pas aussi négligé chez les Egyptiens qu'il voudrait le faire entendre. Voy. HEROD. l. II, n. 79. — PLAT. de leg. l. II, p. 789, 790. — CLEM. ALEX. Strom. l. VI, p. 757. — Et DIOD. lui-même, l. I, p. 19 et 20.

(3) Gen. c. 40, ỽ. 20.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### *Des Peuples de l'Europe.*

Je ne dirai rien, quant à ce moment, des peuples de l'Europe A proprement parler, il n'y avait point encore de mœurs dans cette partie du monde. Les habitants y sont restés pendant bien des siècles plongés dans la plus affreuse barbarie, et dans la grossièreté la plus extrême. Ils ont été long-temps sans avoir de sociétés formées, ni d'établissements fixes. On peut se rappeler la peinture que j'ai faite de leur premier genre de vie, dans les livres précédents (1). D'ailleurs la manière dont se comportaient les premières peuplades de l'Europe nous est à peine connue. Nous manquons absolument de ces détails sans lesquels il n'est pas possible de parler des mœurs d'une nation.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### *Réflexions critiques sur les siècles qui font l'objet de cette première époque.*

Les siècles que nous venons de parcourir sont depuis long-temps en possession d'être regardés comme les plus beaux dont il soit parlé dans l'histoire. Quantité d'auteurs d'un mérite distingué se sont attachés à nous en donner cette idée. Dans combien d'écrits n'a-t-on pas répété que du temps des patriarches l'univers jouissait d'une heureuse simplicité! Alors, nous dit-on, l'ambition, le faste, le luxe, les passions tumultueuses étaient inconnues aux habitants de la terre. On va même jusqu'à les dépouiller des faiblesses inséparablement attachées à la condition humaine. L'éloge enfin est complet, puisqu'on a voulu appliquer aux siècles en question ce qu'on lit dans tous les poëtes sur l'âge d'or. Mais

(1) *Suprà*, l. 1, c. 1, art. v. — l. 11, c. 1.

l'application est-elle bien d'accord avec les faits? porte-t-elle sur des fondements bien solides? C'est ce dont on va juger.

Lorsqu'il s'agit de peindre un siècle et de l'apprécier, ce n'est point sur de vaines déclamations, ni sur des panégyriques enfantés, la plupart du temps, par une imagination indiscrète, qu'il faut se régler. L'histoire est le seul guide qu'on doive consulter et suivre. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples, et qu'on rassemble les différents faits qu'elles présentent sur les premiers siècles, on verra que tout se réunit à nous en donner l'idée la plus affreuse. Un détail succinct va nous en convaincre,

On veut que l'ambition et la cupidité n'aient point régné parmi les premiers hommes (*a*). Il suffit de jeter les yeux sur l'histoire pour sentir combien ces assertions sont vaines et futiles. On y voit, dès la plus haute antiquité, des conquérants fameux par leurs exploits, et plus encore par leurs ravages; des destructeurs du genre humain, dont la férocité ne connaissait ni règles ni principes d'bumanité (1). Si la liste de ces fléaux n'est pas plus considérable, c'est que l'histoire des premières violences et des premières usurpations ne nous est pas exactement connue. On doit attribuer cette stérilité à l'éloignement des temps et au défaut de monuments. Peut-être aussi que n'y ayant rien de bien intéressant dans ces événements pour la postérité, on aura négligé de lui en conserver la mémoire (2); mais on reconnaît, dans le peu de faits qui nous ont été transmis, avec quelle cruauté la guerre se faisait dans les premiers temps, et à quels excès on se portait. Le droit des gens était alors absolument inconnu. Le vainqueur ne suivait d'autres lois que celles que lui dictaient sa fureur et sa brutalité (3).

On veut aussi que le faste et le luxe n'aient point été connus des premiers peuples. Je pense avoir déjà suffisamment réfuté cette prétention (4). J'ajouterai qu'on ne doit juger des mœurs que par

(*a*) Ne s'agissant ici que des peuples qui ont existé depuis le déluge, le terme de *premiers hommes* dont je me sers souvent dans ce chapitre, pourra sans doute paraître impropre. Mais j'ai cru que pour éviter les longueurs je pouvais bien qualifier de *premiers hommes* les peuples qui se sont formés les premiers après le déluge. Ne doit-on pas en effet regarder la terre comme renouvelée depuis cet événement?

(1) Voy. *suprà*, p. 325, etc.

(2) *Nam fuit ante Helenam* : . . . . !
. . . . . . *sed ignotis perierunt mortibus illi*,
*Quos, Venerem incertam rapientes more ferarum*,
*Viribus editior cædebat, ut in grege taurus*.
HORAT. Serm. l. I, sat. 3, v. 107, etc.

(3) Voy. *suprà*, l. V.

(4) *Suprà*, l. VI.

comparaison. On ne voit point régner, il est vrai, dans les premiers âges cette magnificence qui se fait remarquer dans les temps postérieurs. Les délices que procure l'industrie, et qui doivent leur naissance à la perfection des arts, les raffinements, si l'on peut le dire, de la volupté, n'existaient certainement pas dans les siècles dont il s'agit présentement. A dieu ne plaise que je veuille reprocher cette ignorance aux premiers hommes ; mais il ne faut pas aussi leur en faire un mérite, et je pense l'avoir solidement démontré (1). Il y a plus; on peut avancer que les premiers peuples avaient une sorte de luxe proportionnée au peu d'étendue de leurs connaissances. On en a vu plus d'une preuve dans le chapitre des mœurs et usages. Tout dépend, comme je l'ai dit, de la comparaison des temps et des lieux. Ce qu'on ne daignerait pas regarder aujourd'hui était, il y a deux cents ans, le comble de la magnificence (*a*). On retrouve le luxe et le goût des parures dans les siècles les plus grossiers, et chez les peuples les plus sauvages.

Cessons donc de prêter des vertus chimériques aux premiers siècles. Si la simplicité paraît avoir été leur apanage, c'est à l'ignorance des moyens propres à se procurer les commodités de la vie, et non à des principes de vertu qu'il faut attribuer cette prétendue modération. En effet, les hommes n'en étaient pas essentiellement meilleurs. Rien ne les caractérise d'une manière avantageuse du côté des sentiments et de la probité. On voit régner, au contraire, chez eux les mêmes vices qui, de tous les temps, ont fait la honte de l'humanité : la mauvaise foi, la haine, l'envie, le meurtre, la violence, et le déréglement dans les mœurs.

Je n'apporterai point pour exemple des désordres qui régnaient alors sur la terre, ces villes criminelles consumées par le feu du ciel ; il faut tirer le rideau sur de pareilles abominations. Mais on peut se rappeler ce que j'ai dit dans l'article des mœurs, au sujet de l'aventure de Thamar avec Juda (2). Il paraît en général que ceux qui vivaient dans les siècles dont il s'agit ne pensaient pas trop favorablement de leurs contemporains. Abraham appréhen-

(1) *Ibid.* l. vi.

(*a*) On ne fait pas aujourd'hui la moindre attention à une personne qui porte des bas de soie. On regarda cependant comme une grande magnificence une paire de ces mêmes bas, que Henri second porta aux noces de sa sœur.

(2) *Suprà*, l. vi,

dait qu'on ne le fît mourir pour avoir sa femme. Elle lui fut effectivement enlevée deux fois; et, sans la protection particulière de Dieu, peut-être ce patriarche aurait-il couru risque de la vie. La même crainte occupait Isaac au sujet de Rebecca (1).

Il suffit encore de faire attention à l'histoire de Dina, pour sentir à quels excès les premiers hommes étaient capables de se porter. Le fils d'un souverain enlève une jeune personne à sa famille, et emploie ensuite jusqu'à la violence pour assouvir sa passion. Les enfants de Jacob, pour satisfaire leur vengeance, ont recours à la plus noire des perfidies. Ils font servir à la réussite de leurs complots sanguinaires la cérémonie la plus essentielle de leur religion. Les trop crédules Sichimites qui n avaient point trempé dans le forfait de leur prince sont massacrés dans le moment qu'ils se reposaient sur la foi des traités les plus solennellement jurés (2). Les siècles qui paraissent les plus corrompus offriraient-ils des forfaits plus noirs et plus caractérisés?

La bonne foi n'était pas plus respectée dans les affaires entre particuliers, et même entre parents. Jacob, neveu de Laban, offre à son oncle de le servir sept ans, à condition qu'il lui donnera sa fille Rachel en mariage. Ce terme accompli, de quelle honteuse supercherie Laban n'usa-t-il pas pour dérober à son neveu sept autres années? Le jour de ses noces, il lui substitua Lia à la place de Rachel; et Jacob, pour obtenir celle qu'il aimait, se vit forcé à recommencer son travail et ses services. Se peut-il un manque de parole plus insigne? Quel procédé de la part d'un oncle envers son neveu, qui de plus était son gendre?

Ces reproches de manquer aux conventions les plus solennelles ne tombent pas sur des particuliers seulement. On peut les faire à des nations entières. Abraham, en vertu d'alliances et de traités passés avec les peuples de la Palestine, avait creusé des puits en différents endroits (3). J'ai fait voir alors de quelle importance étaient alors ces sortes de concessions (4). Dès qu'il fut mort, les habitants de ces contrées suscitèrent querelles sur querelles à Isaac. Ils comblèrent les puits que son père lui avait laissés (5). Ce patriarche fut contraint d'en faire creuser de nou-

(1) Gen. c. 26, ♈. 7.
(2) *Ibid.* c. 34.
(3) Gen. c. 21, ♈. 30.
(4) *Suprà*, l. v, note (*a*).
(5) Gen. c. 26, ♈. 14, 15.

veaux, dont il eut même bien de la peine à obtenir la possession libre et tranquille.

On voit enfin qu'il ne régnait ni union, ni concorde entre les personnes du même sang. Esaü ne vécut jamais bien avec Jacob. Les frères de Joseph se portèrent aux dernières extrémités contre ce patriarche. La plupart des enfants de Jacob lui causèrent des sujets de chagrin bien vifs et bien cuisants. C'est tout dire. Ruben, son fils aîné, osa souiller la couche de son père (1). Ajoutons que le Seigneur extermina un des fils de Juda, parce qu'il commettait, dit l'Ecriture, un crime abominable, dans la vue d'éteindre la race de son frère (2).

Si des faits certains et avérés nous passons aux traditions qui s'étaient conservées chez les différents peuples de l'antiquité, elles ne nous donneront pas une meilleure idée des premiers siècles. On y apprend qu'originairement les hommes ont vécu sans lois, sans police, sans arts, ne suivant et n'écoutant que leurs appétits brutaux. Acharnés les uns contre les autres, ils ne cherchaient qu'à se détruire et à s'entre-dévorer (3).

Qu'on jette ensuite les yeux sur les événements arrivés dans les premiers empires. On voit dans l'histoire d'Osiris succombant sous les piéges que Typhon son frère lui avait dressés, un exemple des conspirations qui ont souvent renversé du trône les meilleurs princes. Les annales de toutes les nations connues présentent les mêmes spectacles. Saturne enlève la couronne à son père; elle lui est ravie ensuite par son fils Jupiter. Les usurpations, les violences et les excès les plus honteux caractérisent la vie des premiers héros que les peuples ont divinisés (4). Quelle idée encore les anciens nous ont-ils laissée de Ninus et de Sémiramis (5)?

Concluons de ces faits que les hommes ont toujours été essentiellement les mêmes. Soumis en naissant au penchant d'un naturel déréglé, ils ont cherché en tout temps à satisfaire leurs passions. Ils y ont mis plus ou moins d'art et de délicatesse, à

(1) *Ibid.* c. 35, ℣. 22, c. 49, ℣. 3, et 4.
(2) *Ibid.* c. 38, ℣. 9, 10.
(3) Voy. *suprà*, l. 1, et l. 11.
(4) Voy. le SANCHONIAT. apud Euseb. Præparat. Evang. l. 1, c. 10, p. 34, 35, etc.
(5) Voyez CONON. apud Phot. Narrat. 9, pag. 428, 429. — DIOD. l. II, pag. 114, 119, 127. — JUSTIN. l. I, c. 2. — PLIN. l. VIII, sect. 64, p. 466. — PLUT. t. II, p. 753. D. — SYNCELL, p. 64.

proportion du goût et des connaissances que chaque siècle a eues en partage. La façon de penser et d'agir a toujours été relative aux circonstances. On ne doit donc attribuer qu'à l'ignorance et à la grossièreté qui régnaient dans les premiers temps cette simplicité apparente que tant d'écrivains se sont plu à exalter. Les premiers âges seront mieux caractérisés, en disant que le vice s'y montrait dans toute sa laideur et dans toute sa difformité.

J'oubliais de parler de l'hospitalité. C'est par cet endroit qu'on a cherché principalement à faire valoir les premiers siècles. Mais je pense que les premiers hommes ont exercé l'hospitalité moins par générosité et par grandeur d'ame, que par nécessité. L'intérêt commun aura vraisemblablement donné naissance à cet usage. Dans la haute antiquité il n'y avait point ou peu d'auberges. On exerçait donc alors l'hospitalité par retour sur soi-même. On retirait un étranger dans l'idée qu'un jour il pourrait rendre un pareil service, au cas que le hasard fît voyager dans son pays, car l'hospitalité était réciproque. En recevant quelqu'un dans sa maison on acquérait aussitôt le droit d'être reçu dans la sienne : droit regardé par les anciens comme sacré et inviolable ; droit qui ne s'étendait pas seulement à ceux qui le contractaient, mais aussi à leurs enfants et descendants.

Au surplus, l'hospitalité ne pouvait pas être bien à charge dans les premiers temps. On voyageait alors très-peu et sans beaucoup de suite. Enfin, les Arabes nous prouvent encore aujourd'hui que l'hospitalité peut compâtir avec les plus grands vices, et que cette espèce de générosité ne décide rien pour la bonté du cœur et la droiture dans les mœurs. On sait quel est en général le caractère des Arabes. Il n'y a cependant point de peuple plus hospitalier.

Je ne nie pas au surplus qu'il n'y ait eu dans les premiers siècles quelques personnages vertueux. L'Ecriture Sainte en fait foi. Mais elle nous montre en même temps que le nombre des personnes véritablement vertueuses a dû être alors peu considérable, et tout nous prouve d'ailleurs que le reste du genre humain était méchant, injuste, cruel, déréglé, vivant sans honte et sans retenue, ne connaissant, en un mot, ni principes, ni règles, ni morale. Ce ne peut donc être qu'à cet ancien préjugé, qui nous porte à déprimer nos contemporains, que les siècles qui viennent de nous occuper sont redevables des vertus qu'on a voulu leur

prêter, et des éloges dont on s'est plu à les combler. Mais ces pompeuses déclamations s'évanouissent et disparaissent bientôt à l'approche du flambeau de la vérité.

Il est essentiel, au reste, d'observer que toutes ces réflexions n'infirment en aucune manière la tradition qui a régné universellement chez tous les anciens peuples sur la félicité et l'état d'innocence dont l'homme a joui dans le premier âge du monde. C'est une vérité trop généralement et trop uniformément attestée, pour qu'il soit possible de la révoquer en doute. Babyloniens, Egyptiens, Chinois, Grecs, Latins, tous les peuples, en un mot, dont nous pouvons apercevoir les premières traditions sur l'état primitif du genre humain, déposent qu'originairement l'homme a joui d'une innocence de mœurs et d'une félicité que depuis il n'a jamais recouvrées. Cet accord de toutes les nations à rendre hommage au récit de Moïse, sur l'état du premier homme, suffirait seul pour en démontrer la certitude, si le législateur du peuple de Dieu pouvait être regardé comme un historien ordinaire. Il n'en est pas d'un fait comme d'un principe de morale, ou d'une découverte dans les sciences. Les hommes, quoique sous différents siècles, peuvent sans s'être communiqué leurs idées s'accorder sur le même point de morale, ou avoir fait dans les arts et dans les sciences les mêmes découvertes. On n'en peut pas dire autant d'un point d'histoire. Quand on le voit reçu chez tous les peuples, il faut non-seulement en reconnaître l'authenticité, mais convenir encore qu'il dérive d'une source commune. La tradition sur l'état d'innocence du genre humain, dans le premier âge, est donc incontestable. Mais c'est à tort qu'on voudrait appliquer cette tradition aux siècles que nous venons de parcourir. Le contraire est suffisamment démontré par tout ce qui nous reste d'anciens monuments.

# DISSERTATION

## *Sur le Sanchoniaton.*

Eusèbe a inséré, dans sa Préparation évangélique, un long extrait d'un ancien historien de Phénicie, nommé Sanchoniaton (1). Il dit que cet auteur écrivait avant la guerre de Troyes, et qu'il passait pour avoir été très-exact dans ses recherches (2). Sanchoniaton avait écrit dans sa langue naturelle, c'est-à-dire, en Phénicien; mais son ouvrage avait été traduit en grec par Philon de Byblos, qu'on ne doit pas confondre avec Philon le Juif, dont les écrits sont venus jusqu'à nous (3). Philon avait distribué en neuf livres la traduction qu'il avait faite de Sanchoniaton. Il y avait ajouté quelques préfaces dont Eusèbe donne même des extraits (4). Philon y disait entre autres choses: « Que » Sanchoniaton, homme fort savant et de grande expérience, » souhaitant extrêmement de connaître les histoires de tous les » peuples, avait fait une perquisition exacte des écrits de Thaaut, » persuadé que, comme inventeur des lettres et de l'écriture, » Thaaut était le premier des historiens (5). »

Sanchoniaton avait donc, suivant le témoignage de son traducteur, posé les fondements de son histoire sur les écrits de ce chef des savants, appelé par les Egyptiens Thoüth, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès, et les latins par celui de Mercure (6).

Philon ne se contentait pas, à ce que dit encore Eusèbe, de louer Sanchoniaton. Il s'autorisait des faits dont cet auteur avait conservé la tradition pour convaincre les Grecs d'ignorance sur l'objet le plus essentiel et le plus intéressant à l'homme : il les accusait d'avoir tourné en froides allégories l'histoire des anciennes divinités qu'on adorait dans leur pays, et les reprenait

(1) Liv. 1, c. 9, p. 30. D.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* p. 32. D.
(5) Euseb. l. 1, c. 9, p. 31, D.
(6) *Ibid.* p. 31, 32.

25.

d'avoir voulu expliquer, par les phénomènes de la nature, des faits très-réels et des événements très-véritables (1).

L'auteur que Philon venait de traduire n'en avait pas usé de la même manière. Après de grandes recherches et de longues études, il avait composé une histoire dans laquelle on voyait que les anciens Dieux avaient été originairement des hommes célèbres, déifiés ensuite par la superstition. Ce qu'il racontait de leurs actions et des principaux événements de leurs vies, il l'avait tiré, en partie, des monuments qui existaient dans plusieurs villes, et, en partie, des mémoires déposés et conservés avec soin dans les plus anciens temples (2).

On sait quelle est ordinairement la prévention des traducteurs. Ces éloges de Philon pourraient donc paraître suspects, s'ils n'étaient confirmés par le témoignage de quelque auteur impartial et absolument désintéressé. C'est vraisemblablement par cette raison qu'Eusèbe a eu soin de nous apprendre que la façon de penser de Porphyre, sur l'histoire de Sanchoniaton, n'était pas moins avantageuse à cet auteur que celle de Philon (3). C'en est assez pour que ce monument mérite une attention particulière.

Il y en a peu, dans l'antiquité, qui aient autant exercé les critiques. L'importance de la matière les y a sans doute engagés. Si l'authenticité du Sanchoniaton est constante, et si ce n'est point une pièce fabriquée après coup, nous avons une histoire du genre humain, la plus ancienne que nous connaissions après celle de Moïse. Il s'agit donc d'examiner l'authenticité de ce fragment, et de voir s'il doit occuper la première place entre tous les monuments de l'antiquité profane, échappés à l'injure des temps. Car personne n'ignore que les fragments que nous avons aujourd'hui sous les noms d'Hermès, de Zoroastre, de Thaaut et d'Orphée, sont des ouvrages supposés par des auteurs fort modernes, eu égard à ceux dont ils portent le nom.

Jusques vers la fin du siècle passé, les recherches des savants sur le Sanchoniaton n'avaient eu pour objet que de l'expliquer et de l'éclaircir. Personne, que je sache, ne l'avait soupçonné d'être une pièce supposée. J.-H. Ursinus est, je crois, le premier qui ait élevé des doutes sur l'authenticité du Sanchoniaton (4). Ce

(1) *Ibid.* p. 32.
(2) Euseb. l. 1, c. 9, p. 31, D.
(3) *Ibid.* p. 31 et 40.
(4) J. A. Ursini, de Zoroastre, Hermete, Sanchoniatone, Exercitat. fam. Norimberg. *in*-12, 1661.

sentiment a été adopté par quelques écrivains, et, entre autres, par R. Simon. Mais la manière dont il s'explique fait assez connaître le peu de succès des atteintes qu'on avait voulu donner à ce fragment (*a*). Aussi voyons-nous que plusieurs critiques, et des plus éclairés, n'en ont pas porté le même jugement. Ils ont regardé cet extrait d'Eusèbe comme un reste précieux des anciennes traditions de l'Orient (*b*). Mon intention n'est pas d'entrer dans tous les détails que demanderait la discussion de ces deux opinions. Néanmoins, comme j'ai fait un très-grand usage du fragment dont il s'agit, je ne crois pas pouvoir me dispenser d'exposer en peu de mots les motifs qui me le font regarder comme un monument authentique, heureusement échappé à l'injure des temps.

(*a*) Voici ses termes : « Il semble, » dit-il, qu'on ne puisse avoir pour » suspect, sans une espèce de témé» rité, le fameux ouvrage de Sancho» niaton, qui contenait l'ancienne » théologie des Phéniciens. Tout ce » que nous avons eu d'habiles criti» ques l'ont cité avec éloge d'après » Eusèbe. » Biblioth. critiq., autrement recueil de diverses pièces critiques publiées par M. de Saint-Jorre, à Basle, 1709, t. 1, c. 1, p. 131.

Faisons deux réflexions très-courtes sur ces paroles de M. Simon. 1° Il avoue que de très-habiles critiques ont reconnu l'authenticité du Sanchoniaton; 2° il semble supposer qu'Eusèbe est le seul auteur de l'antiquité qui dépose en faveur de cet ancien écrivain. M. Simon fait plus, car il ajoute qu'Eusèbe n'a parlé de Sanchoniaton que d'après Porphyre. Nous voyons cependant que Théodoret s'était servi des écrits de Sanchoniaton, pour prouver que les Dieux adorés par les Païens avaient été originairement des hommes. Eusèbe n'est donc pas le seul parmi les anciens, qui ait cité Sanchoniaton. Le contraire sera prouvé dans un moment. D'ailleurs, il n'est pas vrai qu'Eusèbe n'ait parlé de Sanchoniaton, que d'après Porphyre; c'est encore, comme on va le voir, une erreur grossière de M. Simon.

(*b*) Bochart, Vossius, Marsham, Huet, Cumberland, la Croze, et en dernier lieu M. Fourmont dans ses réflexions critiques sur l'histoire des anciens peuples.

Le P. Kircher avance qu'il y a dans la bibliothèque du Grand Duc quelques fragments du Sanchoniaton. Il ajoute que lui-même avait entre les mains, au moment qu'il écrivait, un autre fragment du Sanchoniaton composé de feuilles écrites en langue araméenne, c'est-à-dire, phénicienne, presque la même que la chaldaïque et la syriaque. Le P. Kircher croit que ce fragment avait été traduit en langue araméenne sur l'original de Philon. Ce manuscrit traite, à ce qu'il dit, des mœurs et des coutumes des Egyptiens, et principalement des mystères de Mercure, ne contenant cependant rien qui ne se trouve dans d'autres auteurs.

M. de Peiresc avait reçu de l'Orient le fragment en question. On l'avait tiré de la bibliothèque de Damas. M. de Peiresc en avait envoyé une copie à Rome au P. Kircher en 1637, pour qu'il l'interprêtât. C'était, comme on voit, une très-mince découverte.

Le P. Kircher ajoute tenir de Leo Allatius que la traduction de Sanchoniaton faite par Philon avait été trouvée depuis peu dans la bibliothèque d'un monastère voisin de Rome; mais que ce manuscrit avait été volé presque aussitôt, sur la réputation qu'il avait d'être rare et précieux, et qu'il n'avait jamais été possible de le recouvrer. Obelisc. Pamphil. p. 110. *Sit penès auctorem fides.*

L'opinion de ceux qui regardent le Sanchoniaton comme une pièce supposée ne peut se soutenir qu'en prêtant quelques vues, quelques motifs à l'auteur d'une pareille supposition. Il faut donc examiner quelles auraient pu être ses vues ; mais il est préalablement nécessaire de chercher sur qui pourrait tomber le soupçon de cette supposition prétendue. Nous allons discuter ces deux objets le plus sommairement qu'il nous sera possible ; et cette discussion fera, je crois, connaître évidemment le peu de solidité des motifs allégués pour révoquer en doute l'authenticité de ce fragment. Nous établirons ensuite les raisons qui nous portent à rejeter toute idée de supposition.

Philon de Byblos est incontestablement le seul sur qui pourrait tomber le soupçon d'avoir composé le Sanchoniaton. C'est se tromper grossièrement que d'attribuer cet ouvrage à Porphyre. Athénée, plus de quarante ans avant Porphyre, a cité Sanchoniaton (1), et il n'est pas le seul écrivain antérieur à Porphyre qui en ait fait mention. Clément Alexandrin, au rapport de Saint Cyrille, parlait de Sanchoniaton comme d'un historien de Phénicie qui avait écrit en sa langue maternelle, et dont l'ouvrage avait été traduit en grec (*a*). Il est vrai qu'on ne trouve point aujourd'hui, dans les œuvres de ce père, le passage que Saint Cyrille avait en vue, lorsqu'il écrivait ce que je viens de rapporter ; mais il n'y a pas lieu d'en être surpris. Nous n'avons pas tous les écrits de Clément Alexandrin : le commencement du premier livre des Stromates est entièrement perdu, et il y a plusieurs lacunes dans les autres. Sanchoniaton a donc été cité comme un auteur de l'antiquité par Athénée, Clément Alexandrin, Porphyre (2) et Saint Cyrille, sans parler d'Eusèbe, de Théodoret (3) et de Suidas. Observons même, au sujet de ce dernier écrivain, qu'il parle de Sanchoniaton d'une manière à faire connaître qu'il ne s'en était pas rapporté au témoignage d'Eusèbe (4).

Enfin, Eusèbe ne cite pas Sanchoniaton comme un extrait tiré

(1) L. III, p. 136. A.
(*a*) Advers. JULIAN. l. VI, p. 205. C'est par inadvertance que Saint Cyrille, dans ce passage, a nommé Josephe au lieu de Philon pour le traducteur de Sanchoniaton.

(2) De abstinent. l. II, p. 224.
(3) De curand. Græc. affect. lib. 3, p. 34.
(4) Voce Σαγχωνιαθων. t. III, p. 274.

de Porphyre ; c'était dans la traduction même de Philon qu'il avait copié le fragment qu'il a inséré dans sa Préparation évangélique. Dans l'hypothèse que le Sanchoniaton serait un historien supposé, il ne pourrait donc l'avoir été que par Philon.

Mais, pour qu'un auteur se détermine à supposer un ouvrage tel que celui de Sanchoniaton, il faut, comme nous le disions il n'y a qu'un moment, lui prêter quelques vues, quelques motifs qui aient pu l'engager à une pareille infidélité. Quelles vues prêtera-t-on au prétendu fabricateur du Sanchoniaton ? Jusqu'à présent on n'en a pu supposer que deux ; l'une d'opposer cet ouvrage aux écrits de Moïse, l'autre d'empêcher le progrès du Christianisme et de réhabiliter l'ancienne religion, en la dégageant des superstitions qui lui faisaient tort (1). Ces deux motifs sont également imaginaires et chimériques : Philon écrivait sous Adrien (2), l'an 125 environ de l'ère chrétienne. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'état des Juifs et des Chrétiens dans ces siècles-là, pour faire sentir le peu de justesse de tous les raisonnements que je viens de rapporter.

Les Juifs ne cherchaient point à répandre leur religion, et on ne voit pas que les nations infidèles qui les environnaient s'occupassent à faire la controverse avec eux. Aussi ne paraît-il point que, dans aucun temps, leur religion ait beaucoup attiré l'attention des autres peuples. Les Juifs, d'ailleurs, n'ont jamais fait une grande figure dans le monde lettré : on peut dire que, depuis la ruine de Jérusalem particulièrement, ils ne méritaient aucune considération. Vaincus par les Romains, fugitifs à l'aspect de leur patrie dévastée, frappés de la malédiction divine, l'histoire nous les montre errants de contrées en contrées. Proscrits dans toute la terre, en horreur à tous les peuples, uniquement occupés de leurs malheurs et d'une attente chimérique, on ne parlait d'eux que pour s'en moquer. Adrien, sous lequel écrivait Philon de Byblos, acheva, pour ainsi dire, d'anéantir les Juifs lorsqu'il bâtit Ælia sur les ruines de Jérusalem.

A l'égard des Chrétiens, j'avoue que, du temps de Philon, l'Évangile avait déjà fait de très-grands progrès ; je ne crois pas néanmoins qu'on connût encore assez bien les disciples de Jésus-

(1) Voy. l'Hist. crit. de la république des lettres, t. VI, p. 57 et 58.

(2) SUIDAS *voce* Φιλω Βυβλιος, t. III, p. 613.

Christ pour que l'excellence de la religion qu'ils annonçaient dût extrêmement alarmer les défenseurs du Paganisme; on confondait alors presque toujours les Chrétiens avec les Juifs. D'ailleurs, je ne pense pas que sous Adrien il y eût encore beaucoup de personnes de considération, soit du côté de la philosophie et des lettres, soit du côté de la naissance et des dignités, qui eussent embrassé l'évangile. Ainsi, par le peu de progrès que le Christianisme avait fait dans le grand monde, il ne pouvait avoir excité une jalousie assez grande pour obliger Philon à entreprendre un ouvrage aussi considérable que le Sanchoniaton; ouvrage qui ne pouvait que lui coûter des peines et des recherches infinies. Car quels soins n'est pas obligé de prendre un écrivain qui veut supposer une histoire à un auteur de l'antiquité (*a*) ?

D'ailleurs, il faut convenir que si Philon n'a composé le Sanchoniaton que dans la vue d'opposer, comme on le dit, l'ancienne religion au Christianisme, en la dégageant des absurdités qui en décélaient la faiblesse, on ne pouvait s'y prendre plus mal-adroitement qu'il l'a fait. Philon avance, il est vrai, que l'histoire de Sanchoniaton est purgée de ces fables ridicules, dont sont remplis les ouvrages des Grecs. Mais celles qu'on y trouve, quoique d'une espèce différente, valent bien les contes d'Homère et d'Hésiode. Tels sont les bœtiles animés, l'étoile trouvée par Astarte, et consacrée dans la ville de Tyr, la castration de Cælus par Saturne, et celle de Saturne faite par lui-même, exemple qu'il força tous ses compagnons d'imiter; sans parler du tonnerre qui donne le mouvement aux animaux déjà créés par l'esprit supérieur, comme s'il les réveillait d'un profond assoupissement, etc. Voilà des fables orientales pour le moins aussi absurdes que celles des Grecs. Cessons donc de prêter à Philon un dessein que la simple lecture du Sanchoniaton ne permet pas qu'on puisse en aucune manière lui supposer.

Il est bien plus naturel de penser que Philon aura voulu ra-

(*a*) Quelques critiques ont voulu dire que Philon n'avait fait que s'approprier les livres de Moïse en les ajustant à ses vues particulières : mais en vérité, il faut être étrangement prévenu pour ne pas sentir la différence monstrueuse qu'il y a entre Moïse et le fragment de Sanchoniaton. J'en parlerai dans un moment plus en détail ; en attendant, nous dirons qu'il est impossible de justifier le moindre rapport entre le récit de Moïse et celui de Sanchoniaton sur les objets les plus intéressants : la chute de l'homme et sa dégradation, l'adoration d'un seul Dieu, et la proscription des idoles, etc.

baisser la vanité des Grecs, en faisant voir que sa patrie avait produit des écrivains de mérite bien antérieurement à la Grèce. Dans cette vue, il aura cherché à faire revivre l'histoire de Sanchoniaton. Cette préférence me porterait à croire que, de tous les écrivains qu'a produits la Phénicie, Sanchoniaton devait être un des plus anciens et des plus estimés; car Philon aurait pu en traduire d'autres. L'Orient a produit des fruits dans un temps où les premières semences germaient à peine dans l'Occident. La Phénicie en particulier a été dès les siècles les plus reculés le berceau de plusieurs savants. Strabon parle d'un écrivain de cette nation, nommé Moschus, antérieur à la guerre de Troye (1). Ce Moschus avait écrit sur différentes parties de la philosophie, sur les atomes, sur la formation du monde (2), etc. Philon aura donc choisi Sanchoniaton, comme un auteur capable de montrer que la Phénicie avait produit des écrivains célèbres dans un temps où les Grecs ne connaissaient pas même l'écriture.

Je soupçonnerais encore que Philon pourrait avoir eu un autre motif en traduisant Sanchoniaton. Quand les philosophes eurent fait sentir aux Grecs combien étaient absurdes les traditions qu'on débitait sur le compte de leurs Dieux, les esprits se partagèrent en deux sectes. Les uns prirent le parti d'allégoriser toutes ces prétendues divinités, et dirent que la mythologie n'était qu'une espèce de physique énigmatique, dans laquelle les différentes opérations de la nature étaient cachées sous l'emblême des différentes divinités, qui faisaient l'objet du culte religieux. Les Stoïciens donnèrent beaucoup de cours à cette opinion. Les autres, plus sensés, avouèrent de bonne foi que les Dieux qu'on adorait avaient été originairement des hommes; mais ils prétendaient que ces hommes avaient justement mérité d'être apothéosés, pour les connaissances sublimes dont ils avaient fait part au genre humain. Evhémère, le Messénien, fut celui qui autorisa le plus ce système. Il composa une histoire des Dieux (*a*), qu'il prétendait avoir recueillie dans le cours de ses voyages, et tirée des plus anciens monuments qui subsistaient encore dans les temples qu'il avait visités (3). Quelle qu'ait été l'intention

(1) Liv XVI, p. 1098.
(2) STRABO, *loco cit.*
(*a*) Elle était intitulée Ἱερὰ Ἀναγραφή.
(3) Voy. la Dissertation de M. FOURMONT dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions. Tome 15, p. 265.

d'Evhémère, il fut traité d'athée par le plus grand nombre, et sa mémoire est demeurée chargée de cet opprobre. Mais il eut des sectateurs qui soutinrent son système et ses explications. Ils ramenaient à l'histoire tout ce qu'ils trouvaient dans les fables, qui pouvait avoir rapport à des événements arrivés dans les anciens temps.

Il se forma donc dans le sein du paganisme deux sectes; les *Allégoristes* et les *Evhéméristes*. On ne peut méconnaître dans Philon de Byblos, traducteur, ou plutôt paraphraste de Sanchoniaton, un des plus ardents et des plus zélés partisans d'Evhémère. Il trouvait dans Sanchoniaton un écrivain qui, par bien des raisons, était des plus propres à favoriser la secte qu'il avait embrassée. Il traduisit donc cet ancien historien; mais il ne se contenta pas d'une simple traduction littérale: on voit qu'il a inséré sans ménagement, dans le texte de son auteur, toutes les additions et les explications propres à favoriser ses idées particulières, et capables de faire retrouver dans les traditions phéniciennes le fondement de la théologie des Evhéméristes. De là ce mélange d'opinions grecques et phéniciennes, qui a révolté tant de savants.

Je suis, en effet, très-porté à croire que c'est ce mélange de faits et d'opinions, en apparence contradictoires, le défaut d'uniformité dans le style, et le manque de continuité dans la narration, qui a le plus contribué à faire regarder comme supposé le fragment de Sanchoniaton. Mais, pour peu qu'on recherche la cause de ces singularités, elle n'est pas difficile à démêler. On reconnaît aisément à une seconde, ou tout au plus, à une troisième lecture, qu'Eusèbe ne rapporte pas le texte de Sanchoniaton, (ou, pour parler plus exactement, de son traducteur) de suite, et tel qu'on le lisait dans les exemplaires de cet auteur. On voit d'abord qu'il y entremêle assez souvent ses propres réflexions; on reconnaît ensuite qu'il a coupé souvent la narration et rapproché des faits qui n'étaient sûrement pas de suite dans l'historien phénicien. Il y a aussi plusieurs endroits où une critique, tant soit peu éclairée, démêle facilement des interprétations tirées de ces espèces de préfaces dont nous avons dit, au commencement de cette dissertation, que Philon avait accompagné sa traduction. Eusèbe en a inséré des fragments dans tous les endroits où il les a cru propres à jeter quelques lumières. Ces interpolations, qu'il est au surplus très-aisé de reconnaître, nous ont fait dire que,

suivant toutes les apparences, le Sanchoniaton grec était plutôt une paraphrase qu'une version fidèle du Sanchoniaton phénicien. Ainsi il ne faut pas croire que l'extrait d'Eusèbe représente exactement le texte de Sanchoniaton : il est constant au contraire que ce fragment, tel que nous l'avons aujourd'hui, est ce qu'on appelle interpolé, c'est-à-dire, qu'Eusèbe rapporte quelquefois les paroles de Sanchoniaton ; ou, pour parler plus juste, la traduction de Philon de Byblos, quelquefois les commentaires et les additions du traducteur, et qu'il y ajoute et insère souvent aussi ses propres réflexions.

Mais quand, par une application sérieuse et une analyse exacte des différentes parties de ce fragment, on est parvenu à écarter celles qui sont étrangères à l'auteur dont il porte le nom, il faut s'aveugler en quelque sorte, pour méconnaître, dans ce qui reste, tous les traits qui caractérisent un auteur original, et qui dénotent l'âge et la patrie de Sanchoniaton. Tels sont les anciens noms des dieux de la Grèce, noms purement orientaux : la cosmogonie des Phéniciens bien différente de celle des Grecs, plusieurs faits qui ont un rapport direct et marqué avec l'ancienne religion de la Phénicie, dont un des principaux articles était l'obligation de sacrifier ses enfants dans les temps de calamités, sans parler de plusieurs autres traits également caractérisés, qu'on rencontre dans ce fragment. Si l'on veut donc avoir égard à ce que je viens de dire, savoir à la paraphrase que Philon a faite de son original, par des vues particulières, aux additions qu'il y a insérées, et aux explications qu'Eusèbe même y ajoute de temps en temps, il ne sera pas, je crois, difficile de répondre à toutes les critiques qu'on a élevées contre le fragment en question. Ce n'est point une pièce supposée, c'est une partie de la traduction que Philon avait faite de tout l'ouvrage de Sanchoniaton.

Le suffrage d'Eusèbe, indépendamment de ce que nous venons de dire, serait seul capable de parer à toutes les objections qu'on pourrait former. En effet, si le Sanchoniaton n'eût été qu'une mauvaise copie des livres saints, un ouvrage fait après coup, et attribué faussement à un auteur de la plus haute antiquité, par Philon et par Porphyre, est-il à présumer qu'un écrivain tel qu'Eusèbe se fût laissé surprendre à une imposture si grossière? Nous aurait-il donné, comme un monument des siècles les plus reculés, un ouvrage dont la date eût été aussi récente? Il suffit

de comparer les temps; Philon de Byblos écrivait sous Adrien; Eusèbe ne l'ignorait pas. La traduction de Philon a donc pu paraître environ l'an 125 de l'ère chrétienne; Eusèbe était dans toute sa force et son brillant en 325, au concile de Nicée. Un intervalle de deux siècles était-il suffisant pour accréditer l'imposture de Philon au point qu'Eusèbe eût pu s'y méprendre ? A l'égard de Porphyre, le fait est encore moins soutenable. On n'ignore pas que Porphyre était presque contemporain d'Eusèbe.

Enfin, le silence de l'empereur Julien, qui n'était postérieur à Eusèbe que de trente ans, me paraît décisif en faveur du Sanchoniaton. Si cet auteur eût été supposé, et si Eusèbe n'eût cité qu'une pièce fausse et fabriquée peu avant son temps, Julien aurait-il manqué de relever une pareille bévue ?

Mais, dira-t-on, le fond de l'ouvrage de Sanchoniaton ne renferme-t-il pas une quantité de fables absurdes indépendamment des additions de Philon ? De quel usage sera donc ce fragment et de quelle autorité peut-il être ? Je réponds qu'à la vérité on rencontre plusieurs traits absurdes et incroyables dans l'extrait d'Eusèbe. Mais autre chose est de dire que le nom et les ouvrages de Sanchoniaton sont des chimères et des suppositions, (à-peu-près comme un savant bien connu avançait que toute l'antiquité grecque et romaine avait été fabriquée par des bénédictins et des dominicains du XIII[e] siècle), ou d'avancer seulement que Sanchoniaton a mêlé beaucoup de fables et de traditions absurdes dans les écrits où il avait réellement consigné les opinions de son pays, les mœurs de sa nation, sa religion, etc. Ces deux propositions sont bien différentes. Voici en peu de mots ce que je pense sur Sanchoniaton.

On rencontre certainement bien des traditions fabuleuses dans cet historien. Il s'est trouvé à cet égard dans le cas où se sont vus tous les auteurs du paganisme, qui ont voulu écrire sur l'origine du monde et sur l'histoire primitive du genre humain. Leurs ouvrages ont dû nécessairement être mêlés de beaucoup de fables, tant par l'obscurité toujours attachée aux événements reculés, que par le faux merveilleux des traditions vulgaires, dont le propre est d'altérer les faits, et d'y joindre des circonstances extraordinaires. La critique doit démêler ce qu'il y a de faux de ce qu'il peut y avoir de vrai dans le fragment de Sanchoniaton. Son histoire de la création n'est autre chose que la tradition primordiale du genre humain, mais altérée, et défigurée par un

écrivain qui ne s'entendait pas lui-même, et qui de plus affectait de parler énigmatiquement, selon l'usage de tous les savants de l'antiquité.

Quant à ce que Sanchoniaton dit du premier état des hommes et des actions de ceux qu'il regarde comme les tiges du genre humain, la critique relègue au rang des fables tout ce qu'elle trouve dans cet écrivain de contraire à l'histoire sainte et aux lumières de la raison. Mais ce qu'il dit sur l'origine des arts, ce qu'il rapporte des actions d'Aomon, d'Urane, de Saturne et de Jupiter, se trouvant assez conforme avec tout ce que nous savons sur l'état du genre humain, dans les premiers siècles après le déluge, peut et doit être regardé comme véritable, en dépouillant néanmoins son récit de ce merveilleux qui accompagne toujours les événements de la haute antiquité.

Avant que de finir je crois devoir dire ce que je pense d'un système qui n'a été que trop généralement adopté par ceux des savants qui ont regardé le fragment de Sanchoniaton comme une pièce originale et authentique. Il n'en est aucun qui n'ait prétendu que cet auteur avait eu connaissance des livres saints. Ils croient apercevoir quelque conformité entre Moïse et Sanchoniaton sur la création, sur les premiers événements arrivés dans le monde, et principalement sur le nombre des générations marquées dans les écrits de l'un et de l'autre historien. Sur ce fondement ils se sont efforcés de retrouver dans les personnages de Sanchoniaton les noms et les actions des anciens patriarches: mais ce système souffre des difficultés auxquelles il sera, je crois, toujours très-difficile de satisfaire.

Quand on supposerait, ce que je n'ai garde d'accorder, qu'il y a quelque espèce de conformité entre Moïse et Sanchoniaton sur la création du monde, ce ne serait par une preuve que l'historien phénicien aurait eu connaissance des livres saints. La tradition sur la création du monde a régné dans toute l'antiquité (1). Il n'est nullement nécessaire d'imaginer qu'on n'ait pu puiser que dans les écrits de Moïse quelque connaissance de ce grand ouvrage; les histoires de toutes les nations nous ramènent à un commencement: c'est une vérité attestée par les écrivains de tous les pays, et dont l'autorité a toujours fort embarrassé ceux des

(1) Voy. BANNIER, explicat. des Fab. | tom. 1, p. 140, 141, 174, 178, 192, 193, 207, 218, 240.

anciens philosophes qui ont voulu essayer de la rendre problématique. C'est donc dans cette source (c'est-à-dire, dans la tradition générale sur l'histoire du monde), que les anciens auteurs avaient puisé l'idée d'un Être tout-puissant qui avait formé et arrangé l'univers; avec cette différence, qu'ils ont altéré, défiguré, obscurci cette précieuse vérité, et que Moïse l'a conservée pure, et telle qu'elle était émanée des patriarches (1).

Indépendamment de cette réflexion, tout nous prouve que Sanchoniaton n'a pu rien emprunter des livres saints, eu égard aux siècles dans lesquels il a vécu; siècles qui remontent au temps des Juges. Les Juifs étaient alors sous la domination de leurs voisins : ils étaient dans ces temps et plus ignorants et plus avilis qu'ils ne l'ont été par la suite. Ce fut précisément dans cet intervalle qu'ils essuyèrent plusieurs captivités; les Juifs alors, pour la plupart, lisaient très-peu leurs livres; à peine suivaient-ils leur religion. Cette nation d'ailleurs a toujours été extrêmement méprisée, et même peu connue des autres peuples.

A cette raison, fondée sur la position et l'état des Juifs au temps de Sanchoniaton, ajoutons le secret qu'ils ont toujours gardé sur leurs livres et sur leurs mystères, joint au peu de communication qu'ils ont eue avec les étrangers, autant par le mépris qu'on avait pour eux, que par la crainte qu'ils avaient eux-mêmes de se profaner (2). Ces considérations suffisent pour empêcher de croire que les auteurs profanes aient emprunté quelque chose des livres saints.

On s'est imaginé néanmoins que Sanchoniaton devait avoir eu quelque communication avec les Juifs. Porphyre dit que cet historien avait appris plusieurs des circonstances dont il parle, de Jérombaal, *prêtre* du dieu *Jevo* (3). Sur cela, Bochart soutient que *Gédéon* est le *Jérombaal* désigné par Porphyre. Mais premièrement Philon, mieux instruit des écrits de Sanchoniaton que Porphyre, ne dit pas un mot de ce *Jérombaal*. Il assure au contraire que c'était dans les écrits de *Thaaut*, que l'historien de Phénicie avait puisé le fond de son histoire. De plus, la qualité de *prêtre* attribuée par Porphyre à *Jérombaal* ne peut convenir à *Gédéon* qui n'était ni de la race de Lévi, ni de la famille d'Aaron;

(1) Bannier, *loco cit.* p. 209.
(2) Voy. le Clerc, Bibl. anc. et mod. tom. 25, p. 335, 336.
(3) Apud Euseb. Præp. Evang. l. 1, c. 9, p. 31 et 32.

outre qu'il paraît que Gédéon fut lui-même idolâtre une partie de sa vie (*a*).

Je ne prétends point tirer en faveur de l'opinion que je soutiens un argument du silence qu'a gardé Sanchoniaton sur le déluge, le plus grand événement de l'antiquité, et le plus mémorable qui soit jamais arrivé : événement dont presque tous les autres historiens ont parlé, dont la tradition s'est perpétuée chez tous les peuples, et que Moïse a rapporté avec une vérité et une exactitude admirables. Il est certain néanmoins que Sanchoniaton n'en parle point. Je ne veux pas cependant tirer avantage de son silence. Il faut d'abord observer que l'original de Sanchoniaton est perdu depuis bien du temps : nous n'en avons qu'un extrait très-informe, et fait encore d'après une traduction fort infidèle (1). D'ailleurs, plusieurs critiques ont très-bien prouvé que Sanchoniaton, quoique bien instruit du déluge, pouvait l'avoir dissimulé par des motifs aisés à pénétrer (2). Mais pourquoi tant d'autres omissions aussi intéressantes, telles, par exemple, que la chute du premier homme, la confusion des langues, et la dispersion des peuples? Je laisse encore à l'écart les réflexions qui naissent naturellement de ce que les premiers hommes, dont parle Sanchoniaton, n'ont pas le moindre trait de ressemblance avec les tiges du genre humain, Adam, Eve, Noé, Sem, Cham et Japhet.

Ainsi qu'on cherche tant qu'on voudra des analogies dans les langues grecque et phénicienne, je regarderai toujours comme un travail fort inutile les peines et les soins que plusieurs savants se sont donnés pour faire cadrer ce que l'historien de Phénicie raconte de ses personnages, avec ce que l'Ecriture nous apprend de l'histoire des patriarches. Quelques traits, dont l'application ne peut même se faire que très-difficilement, à quelques circonstances, à quelques événements de la vie des patriarches, ne suffisent pas pour déterminer un pareil rapport. Aussi voyons-nous qu'il n'y a aucune conformité, pour l'application de ces faits, entre les auteurs dont je combats le sentiment. Je le répète : avec un peu d'équité, et en écartant tout esprit de prévention, on ne peut en

(*a*) C'est ce qui paraît marqué assez positivement dans l'Ecriture. *Judic.* c. 8, ✝. 27.

(1) Voy. *suprà*.

(2) Voy. Explication des Fables, par M. l'abbé BANNIER, t. 1, p. 160 et 173.

... soupçonner que Sanchoniaton ait eu connais... écrits de Moïse. La vérité parle et se fait sentir à ... dans les livres de Moïse : la fable et les contes les ... dominent perpétuellement dans l'ouvrage de San...iaton. On entrevoit, il est vrai, dans le récit de cet auteur ... vestiges de la tradition primordiale sur l'état originaire ... genre humain ; mais cette tradition ne s'y montre qu'entière... défigurée, quant aux vérités les plus essentielles, et sensi... altérée, même dans les principales circonstances des ...énements historiques qu'il rapporte.

# DISSERTATION

## *Sur l'authenticité et l'antiquité du livre de Job.*

Le fréquent usage que j'ai fait du livre de Job, pour prouver que certains arts et certaines pratiques avaient lieu dès les siècles les plus reculés, m'engage à quelques recherches sur l'authenticité et l'antiquité de cet ouvrage. De tous les livres de l'Ecriture Sainte, il n'y en a point sur lequel on ait élevé plus de difficultés, et formé plus de conjectures. Les uns prétendent que Job n'est qu'un personnage imaginaire, et ne regardent son histoire que comme un apologue. Les autres, en admettant la réalité de son existence, ne s'accordent ni sur sa famille, ni sur son pays, ni sur le siècle où il a vécu. Les critiques ne sont pas moins partagés sur l'auteur qui nous a transmis cet ouvrage. Je ne m'engagerai point dans toutes les recherches qu'exigerait une discussion rigoureuse des différents sentiments proposés par les commentateurs. Il suffira, je crois, d'en toucher succinctement les principaux objets, et d'exposer mes idées sur des questions tant de fois rebattues.

C'est sans aucun fondement que certains critiques ont avancé que Job était un personnage supposé : son livre n'est point un apologue, et moins encore une tragi-comédie. Le prophète Ezéchiel parle de Job, comme de quelqu'un qui a réellement existé (1). L'auteur sacré qui a écrit l'histoire des deux Tobies, sur les mémoires du père et du fils, prouve bien, par l'éloge qu'il fait de Job, que dans l'antiquité on l'a toujours regardé comme un personnage réel, et son histoire comme une histoire véritable (2) ; Saint-Jacques dans son épître en parle sur le même ton (3).

D'ailleurs, l'histoire préliminaire qu'on lit à la tête du livre de Job entre dans des détails que celui à qui nous devons cet ouvrage n'aurait pas manqué de s'épargner, s'il n'eût eu en vue que de composer un apologue. L'auteur y spécifie avec cette pré-

(1) C. 14, ♰. 14.
(2) Tobie, c. 2, ♰. 12.
(3) C. 5, ♰. 11.

cision qui caractérise les narrations vraiment historiques, le nombre des enfants de Job, la quantité et la nature de ses biens, les noms et la patrie de ses amis; et, quoique la plupart de ces noms puissent avoir des significations mystiques, cela n'empêche pas que ce ne soient des noms réels et véritables, puisqu'il en est de même de tous les noms hébreux et chaldéens. Il n'y a rien enfin dans le narré du livre de Job dont on puisse s'autoriser pour contester la réalité de son histoire; je ne vois point de raisons particulières pour la nier, et on ne le pourrait sans démentir Ezéchiel, Tobie et Saint-Jacques qui, suivant qu'on l'a déjà vu, parlent de Job comme d'un être réel et nullement imaginaire. Après ces réflexions il ne s'agit plus que d'examiner où, et dans quel temps Job peut avoir vécu, et de quelle manière son ouvrage nous a été transmis.

Job était de la terre d'Hutz ou Hus (1), c'est-à-dire, de l'Idumée, pays dans lequel Esaü, nommé autrement *Edòm*, fixa sa demeure après la mort d'Isaac. L'Idumée avait été originairement habitée par les Horites, peuple qui tirait son nom d'un certain Hor, ou Hori, dont l'Ecriture fait mention (2). Cette contrée était nommée alors la terre de Séhir (3). Hutz pays de Job faisait partie de l'Idumée, comme Jérémie le dit expressément (4). Ce canton, ou pour mieux dire, cette espèce de province, était située vers les confins de l'Arabie déserte. C'est là que Job, après être heureusement sorti de toutes ses épreuves, composa en vers une narration de ce mémorable événement. Il est même probable qu'il coucha par écrit : car on voit, par la manière dont il s'exprime, que de son temps l'art d'écrire était connu (5). Job orna son récit de toutes les richesses de la poésie; et, suivant le style des Orientaux, il y fit entrer plusieurs métaphores et autres expresions hyperboliques.

A l'égard du temps où il a vécu, plusieurs commentateurs pensent que Job est le même que celui dont il est parlé dans la Genèse sous le nom Jobab (6), qui avait pour mère Bozra, et pour père, Zara, fils de Rahuel, et petit-fils d'Esaü (*a*). On dit

(1) C. 1, ỷ. 1.
(2) Gen, c. 36, ỷ. 22 et 30.
(3) *Ibid.*
(4) Lament. c. 4, ỷ. 21.
(5) C. 19, ỷ. 24, c. 31, ỷ. 35, 36, c. 13, ỷ. 26.

(6) C. 36, ỷ. 13 et 34.
(*a*) C'est le sentiment de la plupart des auteurs hébreux. Les Grecs ont suivi cette opinion, et après eux plusieurs auteurs modernes.

qu'il vint au monde la même année que Jacob descendit en Egypte (1). Cette opinion est fondée sur une addition qui se lit à la fin de la version des septante et de l'ancienne Vulgate. Tout le monde convient que cette addition est très-ancienne; Théodotion l'a gardée dans sa traduction; Aristée, Philon et plusieurs autres la reconnaissaient et en faisaient mention (2); Eusebe paraît aussi l'avoir adoptée (3).

D'autres font descendre Job de Nachor, frère d'Abraham (4); quelques-uns le prétendent fils d'Esaü (5); plusieurs disent même qu'il épouse Dina, fille de Jacob (6). Sans nous arrêter à discuter ces différentes opinions, qui sont sujettes à de grandes difficultés, nous croyons avoir dans l'ouvrage même de Job des témoignages plus positifs et plus satisfaisants sur le temps auquel il a vécu.

Il est dit dans le livre de Job qu'il survécut 140 ans à ses épreuves (7). Les meilleurs critiques pensent que Dieu ne commença à l'exercer que vers l'âge de 50 ans, et qu'il en vécut par conséquent 190 ans (8). En effet, il ne pouvait pas avoir beaucoup moins de 50 ans au moment de ses épreuves, puisqu'il était déjà père de dix enfants, tous sortis d'une même femme, tous déjà grands et même adultes. D'ailleurs, ce que Job dit de lui-même marque un homme puissant, accrédité et d'une prudence connue et éprouvée (9). Job doit donc avoir vécu près de deux cents ans, âge qui nous rapproche du temps des anciens patriarches. Les autres preuves que son livre nous fournira ne sont pas moins concluantes.

On sait que l'idolâtrie a commencé par le culte des astres (10): on voit, par là manière dont Job s'exprime, que c'était la seule espèce d'idolâtrie connue de son temps dans les pays où il de-

(1) Voy. le Talmud, David Kimki, Comment. sur Job, et les auteurs cités ci-dessus. Rabbi Levi et d'autres encore font vivre Job quelque temps auparavant.

(2) Origin. *contra* Cels. lib. 6, pag. 305. Cantabrig. in-4°, 1667.

(3) Præparat. Evang. lib. 7, c. 8, p. 310, 311.

(4) S. Jérome, Rupert. Lirannus, Bellarmin, etc.

(5) Aristæas apud Euseb. Præparat. Evang. l. IX, c. 25.

(6) Chald. Interpret. — Rupert. in Genes. l. VIII, c. 10. — Tostat. Genebrard, etc.

(7) C. 42, ℣. 16.

(8) Voy. le P. Calmet in Job, p. 454.

(9) Calmet, *ubi suprà*.

(10) Voy. l'explic. des fabl. de l'abbé Bannier, t. I.

meurait (1) ; car il est à présumer que, s'il y en avait eu d'autre, il en aurait également parlé. Le livre de Job doit donc avoir été composé avant le temps où s'est introduit le culte des idoles, ou tout au moins avant que cet usage eût percé dans l'Idumée. Cependant l'adoration des idoles remonte à une très-haute antiquité, puisque dès le temps de Jacob elle avait déjà lieu dans la Mésopotamie (2), et vraisemblablement en bien d'autres pays.

Un autre usage qui caractérise encore les premiers temps, c'est l'exercice des fonctions sacerdotales par les chefs de familles. On voit par le livre de Job que ce saint homme était le sacrificateur de sa famille ; que c'était lui qui, suivant le droit universel des premiers peuples, purifiait ses enfants et les expiait des péchés qu'ils pouvaient avoir commis (3). L'espèce même de sacrifice dont il est parlé dans son livre est à remarquer : nous n'y voyons que des holocaustes, et les meilleurs commentateurs ne pensent pas qu'avant la loi, il y eût d'autres sacrifices en usage. Les sacrifices pacifiques et ceux pour les péchés, de la manière dont Moïse les ordonne, n'ont été connus, suivant eux, que depuis la loi (4).

Il est aussi fait mention très-souvent dans le livre de Job des apparitions de Dieu : Elihu parle de visions nocturnes et de révélations, comme d'une chose assez ordinaire. On n'ignore pas que les apparitions n'ont jamais été plus fréquentes que du temps des patriarches : Dieu se communiquait alors assez communément aux hommes.

Ajoutons que les richesses de Job ne consistaient qu'en troupeaux : il faut même observer que, dans le détail que son livre nous en donne, il n'est parlé ni de mulets, ni de chevaux, marque d'une antiquité très-reculée (a). Enfin, on ne voit point qu'il soit jamais question dans ses ouvrages des prodiges opérés par Moïse en Egypte et dans le désert, quoique Job fût assez voisin de ces cantons (5). Il ne fait même allusion à aucun des autres événements marqués dans l'Ecriture-Sainte, si ce n'est au déluge (6) et à la ruine de Sodome (7). Tous ces faits réunis por-

(1) C. 31, ℣. 26, 27.
(2) Gen. c. 35, ℣. 4.
(3) C. 1, ℣. 5.
(4) Calmet, in Job, p. 445.
(a) On ne voit point de mulets chez les hébreux avant le temps de David ; ni de chevaux avant le règne de Salomon.
(5) Voy. *suprà*.
(6) C. 22, ℣. 15 et suiv.
(7) C. 21, ℣. 21 ; c. 28, ℣. 5.

tent l'empreinte et le caractère de la plus haute antiquité. De pareils témoignages sont positifs, et d'autant plus positifs qu'ils sont tirés du livre même que nous avons encore sous les yeux : essayons maintenant de déterminer à peu près le temps où Job a pu composer son ouvrage.

Une circonstance, marquée à la fin de son livre, me porte à croire qu'il devait être contemporain de Jacob : on y lit que ses amis lui firent présent de bagues d'or et de *Késitaths* (1). On portait des bagues dès le temps d'Abraham (2), et elles faisaient partie de l'ornement des femmes dans le siècle de Jacob (3). A l'égard des *Késitaths*, cette espèce de monnaie (*a*) ne paraît avoir été en usage qu'après Abraham. Quand ce patriarche achette le champ d'Ephrom, il est dit qu'il en donna quatre cents pièces d'argent, et on voit que la valeur de ces pièces ne se déterminait alors que par le poids (4) ; mais, lorsque Jacob achette une portion de champ des fils d'Hémor, il est dit qu'il en donna cent *Késitaths* (5). L'Ecriture n'ajoute point qu'il fût alors question du poids de cette somme. Il semble donc que les Késitaths donnés à Job par ses amis ne furent en usage que postérieurement à Abraham, et par conséquent Job ne peut avoir vécu que depuis ce patriarche. Nous avons montré précédemment que, dans ses écrits, tout respirait une très-haute antiquité, et qu'excepté le déluge et la ruine de Sodome, Job ne paraissait pas avoir eu connaissance des autres événements mémorables rapportés par Moïse. Nous croyons donc qu'il doit avoir vécu vers le temps de Jacob, 1730 ans environ avant Jésus-Christ.

La manière, il est vrai, dont Job s'exprime au sujet des Pléïades pourrait donner à croire qu'il aurait vécu plutôt que nous ne pensons ; on voit qu'au temps où il écrivait, les Pléïades annonçaient le retour du printemps (6), et nous savons que les anciens déterminaient les saisons par le lever et le coucher héliaque de certaines constellations. Le mouvement propre des étoiles fixes est d'un degré de signes en 72 ans ; en supposant, par exemple, que l'étoile nommée Taigette, la plus septentrionale des six qui

(1) Job. c. 42, 11.
(2) Chap. 24, ỳ. 22.
(3) *Ibid.* c. 35, ỳ. 4.
(*a*) Voy. dans l'art. du commerce ce que j'ai dit sur les Késitaths, ch. 1.
(4) Gen. c. 23, ỳ. 16.
(5) *Ibid.* c. 33, ỳ. 19.
(6) Voy. notre dissertation sur les constellations dont il est parlé dans le livre de Job, à la fin du second vol.

composent les Pléïades, fût alors précisément dans le colure des Equinoxes; le calcul astronomique fixerait l'époque de Job à l'an 2136 avant l'ère chrétienne: époque antérieure de 406 ans à celle que j'ai cru devoir lui assigner.

Mais il ne me paraît pas que cette observation doive, en aucune manière, déranger l'époque pour laquelle je me suis déterminé. En effet, l'étoile dont nous parlons ne s'étant écartée que d'environ six à sept degrés du colure pendant les 406 ans qui font la différence du calcul astronomique à l'époque que j'ai fixée, son lever durant cet intervalle n'a été retardé que d'environ six jours. Les Pléïades, dont cette étoile fait partie, pouvaient donc très-bien encore annoncer le retour du printemps, 1730 ans avant Jésus-Christ, qui est le temps à peu près où j'ai cru devoir placer Job.

Job, sans doute, en composant son ouvrage n'a pas cherché à nous instruire de l'état du ciel, et il ne s'est pas attaché à la précision qu'exige un ouvrage didactique. Ainsi je ne pense pas qu'on doive tenir compte d'une légère différence de quelques jours. Enfin, tout ce que le calcul astronomique, que je viens d'expliquer, pourrait faire conclure de plus défavorable à mon opinion, c'est que Job serait plus ancien que je ne le prétends. Mais les raisons sur lesquelles je me suis appuyé pour le faire contemporain de Jacob me paraissent devoir l'emporter sur toutes les autres considérations: examinons maintenant de quelle manière son ouvrage a pu nous être transmis.

Les opinions sont partagées sur l'auteur du livre de Job: les uns l'attribuent à Salomon, d'autres à Isaïe; il y a enfin des écrivains modernes qui pensent que nous en sommes redevables au prophète Ezéchiel. Tous ces différents sentiments n'étant appuyés que sur les conjectures les plus légères et les plus frivoles, il est inutile de s'arrêter à les réfuter.

Le livre de Job, tel que nous l'avons aujourd'hui, me paraît être en partie un ouvrage original et en partie une traduction. Il faut en effet distinguer dans cet écrit le narré historique d'avec les paroles de Job, c'est-à-dire, ses discours, ses entretiens, soit avec Dieu, soit avec sa femme et ses amis. La partie historique renferme des circonstances que Job n'a certainement pu marquer; elle a donc été suppléée par une autre main. A l'égard des entretiens, c'est une traduction faite en hébreu du Syro-Chaldéen

qui était probablement la langue dont Job s'était servi (1).

La conformité de style qu'on remarque entre le narré historique de Job et celui du Pentateuque me porte à croire que Moïse est l'auteur de l'ouvrage tel que nous l'avons aujourd'hui. On sait que ce législateur des Hébreux fut contraint de sortir d'Egypte, pour avoir tué un habitant qui maltraitait un israélite (2). Il s'enfuit dans le pays de Madian (3), où il demeura quelques années, et où même il se maria : Moïse par conséquent eut occasion d'apprendre la langue qu'on parlait dans ce canton, le même, ou du moins fort voisin de celui où Job avait véçu (4) : Moïse fut ainsi à portée de connaître l'ouvrage que Job avait composé et même laissé par écrit (5). Il est très-probable qu'ayant jugé à propos de le traduire pour des raisons qui nous sont aujourd'hui inconnues, il aura voulu en faire connaître l'auteur; il en a donc fait l'histoire dans laquelle il a eu soin de marquer la patrie de Job, le nombre de ses enfants, la quantité de ses biens, sa constance dans ses malheurs, sa confiance en Dieu, la manière heureuse dont il sortit de tous ses combats, la récompense qu'il en reçut, et enfin le nombre des années qu'a vécu ce saint homme.

Nous avons pour garants de notre opinion plusieurs auteurs de l'antiquité et des plus éclairés; les interprètes chaldéens, Rupert, Tostat, Genebrard, etc., font vivre Job du temps des patriarches et avant Moïse. Origène assure que ce livre est plus ancien que le législateur des Hébreux (6) : les Syriens paraissent aussi être de ce sentiment, puisqu'ils le mettent à la tête de tous les livres canoniques. L'auteur d'un commentaire, imprimé sous le nom d'Origène, croit que Job ayant d'abord écrit son ouvrage en syriaque, Moïse le traduisit en hébreu (7). Un autre commentaire du même livre, cité aussi sous le nom d'Origène, dit encore plus expressément que Moïse en est l'auteur (8); cette opinion a été et est encore aujourd'hui la plus suivie (9).

Je sais bien que quelques modernes se sont efforcé de faire trouver dans le livre de Job des endroits qui selon eux font allusion au passage de la mer rouge et à la loi de Moïse; mais leurs

(1) Voy. *suprà*.
(2) Exod. c. 2.
(3) *Ibid*.
(4) Voy. *suprà*.
(5) Voy. *suprà*.
(6) *Contrà*, Cels. l. vi, p. 305.
(7) Orig. in Job, p. 277.
(8) Comment. in Job, à Perionio latinè edit. in Prolog.
(9) Calm. Præf. in Job, p. 5. — Acad. des Inscript. t. iv. — Journal des Sav. Novemb. 1754, p. 730.

conjectures sont si forcées et si détournées, que cette opinion tombe d'elle-même. La plus légère connaissance de la langue hébraïque suffit pour en faire sentir la faiblesse, et pour faire voir combien ces auteurs se sont éloignés du sens des textes dont ils veulent se servir pour appuyer leur sentiment.

J'avoue qu'on trouve dans le livre de Job quelques termes et quelques expressions qui sont à peu près semblables à celles de quelques écrivains sacrés; mais cela ne prouve en aucune façon que Job ait emprunté ces expressions de leurs écrits et que ce livre ait été composé après ceux de ces auteurs. On pourrait même conclure tout au contraire, de cette conformité, que ces écrivains ont emprunté les expressions en question du livre de Job: cette conséquence est du moins aussi naturelle que l'autre.

Mais ni l'une ni l'autre n'est nécessaire: les hommes ont souvent les mêmes pensées, et souvent ils les expriment de la même manière sans qu'ils se les soient communiquées. On trouve tous les jours des expressions presque semblables et des pensées rendues avec les mêmes tours dans des auteurs qui n'ont jamais eu aucune relation ensemble, ni aucune communication réciproque de leurs ouvrages. David peut avoir eu sur certains objets les mêmes idées que Job, et il sera tout naturellement arrivé que l'un et l'autre s'étant exprimés en vers, ils se seront servis de tours à peu près semblables: ainsi on ne doit pas en conclure que Job a tiré ses expressions de David, ni que David se soit proposé d'imiter Job.

Mais, dira-t-on, ne se rencontre-t-il pas dans le livre de Job plus de cent mots qui ne sont pas hébreux, et qu'on reconnaît être pris du syriaque et du chaldéen; mélange qui rend le style du livre de Job bien différent du style des livres de Moïse.

A cela je réponds que, quant au narré de Job, c'est-à-dire, à la partie historique que j'attribue à Moïse, on n'y trouve aucun mot qui ne soit purement hébreu. Le style en est entièrement semblable à celui du Pentateuque, et on ne saurait soutenir le contraire sans se faire taxer de mauvaise foi, ou d'ignorance dans la langue hébraïque.

Quant au reste du livre de Job, tel que nous l'avons, Moïse n'en étant que le traducteur, il n'est pas extraordinaire qu'on y rencontre quelques mots tirés du syriaque et du chaldéen; la raison en est simple. Le style du livre de Job est figuré, poétique, obscur, plein de sentences. Il est arrivé à Moïse ce qui arrive journellement à tous ceux qui traduisent des ouvrages dont le

style est serré, obscur, et dont les expressions hardies et souvent énigmatiques sont remplies de métaphores. Ne trouvant point dans la langue en laquelle ils traduisent ces ouvrages des termes qui puissent rendre les expressions originales avec la même force et la même énergie, ils sont contraints bien souvent de conserver quelques mots, ou d'en composer, et même d'en emprunter des autres langues pour suppléer à la disette de celle dans laquelle ils font parler leurs auteurs : par ce moyen, ils évitent de recourir à des périphrases qui font toujours languir le discours, et affaiblissent nécessairement la diction. Moïse, en traduisant l'ouvrage de Job, se sera trouvé dans le même cas, eu égard à la disette de la langue hébraïque. Il aura mieux aimé conserver les termes originaux, que de les remplacer par des expressions qui en auraient affaibli le sens et l'énergie. D'ailleurs, le rapport et la conformité de la langue hébraïque avec la chaldéenne fait qu'on se sert souvent et indifféremment des mots de l'une et de l'autre langue.

Je crois avoir exposé les principales objections qu'on a formées contre l'antiquité et l'authenticité du livre de Job. On voit qu'il n'est pas difficile d'y répondre ; mais il n'est pas, à ce que je pense, aussi facile de détruire les caractères de la plus haute antiquité que cet ouvrage annonce de toutes parts.

---

# DISSERTATION

## *Sur les Constellations dont il est parlé dans le livre de Job.*

On trouve dans le livre de Job plusieurs passages où tous les savants conviennent qu'il s'agit de constellations ; mais ils sont d'ailleurs fort partagés sur la signification précise des termes employés dans le texte original de ces passages. Il faut même avouer que, pour déterminer précisément de quel assemblage d'étoiles on doit entendre les mots dont Job s'est servi, nous n'avons, à proprement parler, que des conjectures. Ces conjectures néanmoins acquièrent un degré de vraisemblance fort approchant de la certitude, quand on examine attentivement la racine, la force et l'analogie des termes que Job a employés, et surtout quand on compare ses expressions avec celles dont Homère, Hésiode, et les plus anciens auteurs profanes se sont servis en parlant des constellations.

Le premier astre nommé dans Job est עש *Asch*, ou עיש *Aisch* (1). Je crois que par ce mot Job désigne la constellation que nous appelons aujourdh'ui *la grande Ourse*. La racine d'*Aisch* est עוש *Ousch*, qui en hébreu veut dire *s'attrouper*, *s'assembler* : cette racine en arabe signifie outre cela *faire un circuit*, *tourner en rond*, *décrire un cercle*. Ces deux significations peuvent très-bien s'appliquer à la grande Ourse.

La grande Ourse, en effet, est une constellation composée de sept étoiles de grandeur à peu près égale. Ce groupe fait à l'entour du pôle un circuit très-sensible et très-remarquable. Soit donc qu'on dérive le terme *Aisch* de la racine hébraïque *Ousch*, *s'attrouper*, soit qu'on le tire de la racine arabe *Aouas*, *faire un circuit*, l'une et l'autre signification conviennent parfaitement à cette constellation. Mais nous avons des raisons encore plus fortes pour établir cette interprétation.

De toutes les constellations qui paraissent ne se point coucher, la grande Ourse est sans contredit la plus remarquable. C'est la

(1) Cap. 9, ỷ. 9, et cap. 38, ỷ. 32.

la première aussi à laquelle on aura par conséquent donné un nom particulier. Je prouverai ailleurs que de toute antiquité et chez presque tous les peuples, cet amas d'étoiles a été désigné par le nom d'un animal (1). *Aisch* dans Job est aussi un animal. « Est-ce vous, dit Dieu à Job, qui ferez paître Aisch avec ses » petits » ? Cette expression nous représente les étoiles qui composent la grande Ourse rassemblées dans le ciel comme un troupeau qui paît dans une prairie. Virgile dit dans le même sens : *Polus dum sidera pascet* (2). On sait qu'à l'exception de la partie historique, le livre de Job est écrit d'un style entièrement poétique. Cette façon de parler ne doit donc pas nous surprendre. Remarquons encore qu'Aisch dans Job est féminin. Α'ρκτος est de même au féminin dans Homère. *Aisch* enfin est le premier astre nommé dans Job. Dans la description du bouclier d'Achille la *grande Ourse* est aussi la première constellation dont Homère parle.

Cette interprétation est, au reste, celle des commentateurs les plus estimés. L'auteur de la concordance hébraïque entend par *Aisch* la grande Ourse. « C'est aussi, ajoute-t-il, le nom d'un » certain animal sauvage. » Ce mot en langue éthiopique signifie encore un certain poisson que l'on nomme *Ours marin* (3). Aben Ezra, dans son commentaire sur Job, dit aussi « que *Asch* ou » *Aisch* est une constellation septentrionale, composée de sept » étoiles. » Et dans un autre endroit il s'exprime de cette manière. « Les constellations septentrionales sont au nombre de » vingt-une. L'une est Aisch, et ses étoiles qui sont au nombre » de sept, et la seconde, etc. (4) : » et quelques pages après, dans le même ouvrage, il dit « Que les étoiles de la grande Ourse » sont Aisch et ses enfants. » Schindeler, et après lui le chevalier Leigh, dans leurs dictionnaires, ont interprété Aisch de la même manière. « *Aisch* ou *Asch*, disent ces auteurs, signifie *assem-* » *blage des étoiles*. Ce mot désigne la constellation du septen- » trion, nommée la grande Ourse, composée de sept étoiles. » C'est, ajoutent-ils, le sentiment de presque tous les commen- » tateurs (5). »

(1) Voy. la Dissertation sur les noms et les figures des constellations à la fin du 2e vol.

(2) Cap. 38, ℣. 32.

(3) Æneid. l. 1, v. 611.

(4) Voy. la Concord. hébraïque par Buxtorf, imprimée à Bâle.

(5) Liber. Astrolog. nom. *Rachit Hochma*.

(6) Lexicon Pentaglotton, sur ce mot *Aisch*.

L'auteur de la version grecque du livre de Job a traduit le mot *Asch* dans le premier endroit du texte où il le trouve par *les Pléiades* Πλέιαδες, et dans le second par Εσπέρον *l'étoile du soir*. Cette variation suffirait seule pour démontrer combien le sentiment de cet interprète est peu capable de balancer celui des auteurs que je viens de citer. On sait d'ailleurs qu'il ne faut pas faire grand fonds sur la version grecque du livre de Job. Elle n'est point des Septante, qui n'ont traduit que le Pentateuque, comme il est aisé de le prouver par l'autorité de Josephe, de Philon, et par plusieurs raisons tirées du parallèle des versions grecques des différents livres de l'Ancien Testament.

L'auteur de la vulgate n'est pas plus constant dans sa version que celui de la traduction grecque. Dans le premier endroit de Job il traduit *Asch* par *Arcturum*, l'*Etoile du bouvier*, et dans le second il le rend par *Vesperum* l'*Etoile du soir*.

Vient ensuite le mot כימה *Kimah*. On voit clairement que dans les différents passages (1) où ce terme est employé, il ne peut être entendu que d'une constellation remarquable par son analogie avec une saison agréable. Dieu dit à Job : « Pourrez-vous lier les » délices, ou les voluptés de *Kimah* ? C'est-à-dire pourrez-vous, » lorsque *Kimah* paraît, lier, arrêter la fécondité de la terre, » empêcher qu'elle ne produise alors des fleurs et des fruits? » Il paraît, d'après ce texte, que par *Kimah* Job entend la constellation qui de son temps annonçait le retour du printemps.

Les différentes significations que la racine de ce mot a dans l'hébreu et dans l'arabe concourent d'ailleurs à indiquer le même objet. *Kimah* vient de כמה, *Kamah*, qui en hébreu signifie *désirer*, *se réjouir*. De toutes les saisons, le printemps est sans contredit celle qu'on désire le plus, et c'est aussi celle qui procure le plus de plaisir et d'agréments. Si l'on dérive le mot *Kimah* de la racine arabe *Kaouam* ou *Kam*, le printemps s'y voit caractérisé d'une manière pour le moins aussi marquée. *Kam* en arabe signifie *subigere mulierem*, et *s'échauffer*. On n'ignore pas que la terre aux approches du printemps commence à s'échauffer et à ouvrir son sein. C'est aussi le temps où les femelles de la plupart des animaux deviennent fécondes. Reste à savoir quelle était la constellation qui du temps de Job annonçait le

(1) Cap. 9, ỳ. 9, c. 38, ỳ. 31.

printemps. Tout nous porte à croire que c'étaient alors les Pléïades.

Outre les deux significations de la racine arabe *Kam* qu'on vient de voir, elle sert encore à désigner *une troupe*, *une quantité*, *une multitude*. Cette signification convient parfaitement bien aux Pléiades, eu égard à la quantité d'étoiles que cet astérisme renferme. Aussi est-ce le nom par lequel cet amas d'étoiles a été désigné chez plusieurs peuples. Πλειαδες en grec signifie *multitude*, comme *Kimah* en hébreu, et *Kaouam* en arabe.

Nous voyons enfin que les meilleures versions de l'Ecriture Sainte ont entendu par *Kimah* les *Pléïades*. C'est ainsi que l'ont traduit Symmaque et Théodotion. Les Thalmudistes disent aussi que *Kimah* signifie *multitude*, *quantité d'étoiles*. On demande dans le Thalmud qu'est-ce que כימה *Kimah?* Rabbi Samuel répond : « ce mot signifie *comme cent étoiles* », c'est-à-dire, que *Kimah* est une constellation qui renferme une quantité d'étoiles. Rabbi Jonas dit aussi que *Kimah* est la même constellation que les Arabes appellent *Al-Thuraiya*. On sait qu'*Al-Thuraiya* est le nom que ces peuples ont donné aux *Pléiades* (1). Il est vrai qu'Aben-Ezra entend par *Kimah* les *Hyades*; mais cette différence est peu considérable, puisque les *Pléiades* et les *Hyades* sont également renfermées dans la constellation du taureau, et se touchent de bien près.

L'astronomie même favorise le sentiment que nous proposons. Le calcul nous apprend que le lever cosmique des *Pléiades* annonçait il y a environ 3,500 ans le retour du printemps. J'ai fait voir, dans mes recherches sur l'antiquité de Job, que cette époque s'accordait parfaitement bien avec le temps où les circonstances marquées dans son ouvrage nous indiquent qu'il a vécu.

L'auteur de la version grecque a traduit *Kimah* dans le premier endroit par *Arcture* (2). Dans le second il l'a entendu des *Pléiades* (3); mais dans Amos où ce mot se trouve aussi (4), l'in-

(1) Voy. HYDE, Not. in Tabul. Ulugh-Beg, pag. 31 et 32.
(2) Chap. 9, ỳ. 9.
(3) Chap. 38, ỳ. 31.
(4) Chap. 5, ỳ. 8.

terprète grec a omis, soit à dessein ou autrement, de traduire cette partie du texte hébreu.

L'auteur de la vulgate a traduit *Kimah* en trois manières différentes dans les trois endroits de l'Ecriture où il se trouve. Dans le premier (1) il le rend par les *Hyades*; dans le second (2) par les *Pléiades*, et dans le troisième par *Arcture* (3). On voit cependant que, malgré leur incertitude, l'auteur de la version grecque et l'auteur de la vulgate ont reconnu que le mot hébreu *Kimah* pouvait signifier les Pléïades.

La troisième constellation nommée dans Job est כסיל, *Kesil* (4). La racine de ce mot est *Kasal* כסל, qui en hébreu signifie être *inconstant, changeant*; en Arabe, être *engourdi* être *oisif*, être *froid*.

Il y a lieu de croire que par *Kesil* Job entend le Scorpion. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la manière dont il s'exprime. Dieu dit à Job : « Pouvez-vous ouvrir les cordes de *Kesil?* » C'est-à-dire, pouvez-vous délier et ouvrir la terre qui se resserre et se refroidit quand *Kesil* paraît ? Ferez-vous alors sortir » de son sein les fleurs et les fruits » ? Joignons à cela ce que Dieu dit de *Kimah*, et on verra par les caractères qui désignent ces deux astres, que ce sont deux constellations du Zodiaque, mais deux constellations qui marquent des saisons très-opposées.

En effet, Dieu dit à Job : « Pourrez-vous lier les délices, les » voluptés de *Kimah* (5) ? C'est-à-dire, pourrez-vous lier, arrêter » la fécondité de la terre au lever de *Kimah ?* Empêcher qu'elle » ne produise alors des fleurs et des fruits ? » Et, en parlant de *Kesil*, Dieu dit au contraire : « Pourrez-vous ouvrir les liens, les » cordes de *Kesil* (6) ? c'est-à-dire, délier et ouvrir le sein de la » terre, qui commence à s'engourdir quand *Kesil* paraît » ? Il est très-clair que dans ce passage Job désigne une constellation opposée à *Kimah*. Nous venons de faire voir que par *Kimah* Job entendait les Pléïades. Il n'y a donc pas de doute que par *Kesil* il ne veuille désigner le Scorpion, constellation opposée aux *Pléiades* de près de la moitié du ciel, et qui alors annonçait les approches de l'hiver.

(1) Job. c. 9, ỳ. 9.
(2) *Ibid.* c. 38, ỳ. 31.
(3) Amos, c. 5, ỳ. 8.
(4) Cap. 9, ỳ. 9. c. 38, ỳ. 31.
(5) Cap. 38, ỳ. 31.
(6) *Ibid.*

On voit qu'Aben-Ezra a entendu par *Kesil* cette étoile de la première grandeur connue sous le nom *de cœur du Scorpion*, ou d'*Antarès*. Voici comment il s'en explique dans son commentaire sur Job (1). *Les délices de Kimah*, etc. « *Kimah*, ce sont, » dit-il, les étoiles septentrionales, et *Kesil* est une étoile méri- » dionale. *Kimah* fait pousser les fruits qui sont les délices, et » *Kesil* fait le contraire. *Kimah* est une grande étoile qu'on » nomme l'*œil du taureau* (c'est-à-dire, les Hyades), et *Kesil* » est une grande étoile qu'on nomme *le cœur du Scorpion*, » (c'est-à-dire, *Antarès*). » L'interprétation d'Aben-Ezra, qui est celle que nous proposons, s'accorde aussi fort bien avec la racine du mot *Kesil*, qui en Arabe signifie *être froid, être oisif, être engourdi*, et en Hébreu *être inconstant, changeant*, comme le temps l'est au commencement de l'automne.

Rabbi Levi Ben-Gerson dit aussi que *Kesil* est une des constellations méridionales; que lorsque le soleil entre dans le signe où cette étoile se trouve, les arbres ne peuvent point produire à cause du froid que cette étoile annonce (*a*).

Reste enfin le mot pluriel מזרות *Mazzaroth*, dont Job dit qu'ils paraissent chacun en leur temps (2). Plusieurs commentateurs entendent par ce mot les signes du zodiaque. C'est le sentiment de Pagnin, de Schindeler, de l'auteur de la dernière version anglaise, et de la traduction française de la bible imprimée à Cologne en 1739. Les Thalmudistes et Rabbi Salomon Isaki l'ont expliqué de même (3).

Ce sentiment paraît appuyé sur les paroles même du texte original. En effet, Dieu dit à Job : « Pouvez-vous lier les délices de » *Kimah*, et ouvrir les liens de *Kesil?* Êtes-vous capable de faire » paraître les *Mazzaroth* (chacun) en leur temps (4)? » Ces derniers mots, *Êtes-vous capable de faire paraître les Mazzaroth chacun en leur temps*, placés et ajoutés immédiatement après les Pléïades et le Scorpion, semblent fixer la signification du terme *Mazzaroth*. Il ne peut s'entendre que des signes du zo-

(1) Cap. 38, ℣. 31 et 32.

(*a*) Comment. sur Job, c. 38, ℣. 31. C'est probablement de cette racine qu'est dérivé le nom du mois *Kisleu*, qui correspond à notre mois de novembre. Il est vraisemblable que ce mois aura été nommé *Kisleu* par les Hébreux, d'après cette étoile *Kesil*, qui forme le cœu du Scorpion.

(2) Chap. 38, ℣. 32.

(3) Voy. aussi Suid voce Μαζουρώθ. t. II, p. 481.

diaque qui ne paraissent sur l'horizon que successivement. Cette explication est d'autant plus vraisemblable, que Job nomme les *Mazzaroth* à la suite et immédiatement après avoir parlé de deux saisons différentes, annoncées par deux différents signes du zodiaque.

La signification de la racine de ce mot *Mazzaroth* n'est pas moins favorable à l'explication que nous proposons. *Mazzaroth* vient de l'hébreu נ *Nazar, cinxit, environner.* Aucune dénomination ne convient mieux aux signes du zodiaque qui forment comme une ceinture dont la terre paraît environnée. C'est même le nom par lequel on a désigné originairement ce cercle de la sphère (1).

A l'égard des chambres secrètes de וחדדיהיסך *Thamen* (c'est-à-dire, du midi), dont il est parlé dans les mêmes passages (2), il y a toute apparence que Job a voulu désigner les constellations méridionales, qui sont cachées sous notre hémisphère. C'est le sentiment d'Aben-Erza (2). « Les chambres se-
» crètes de *Tkéman*, dit cet auteur, sont des astres méridionaux;
» et comme ces astres ne paraissent point ou que fort peu de
» temps sur notre hemisphère, Job les a appelés les chambres se-
» crètes du midi, comme si ces astres étaient dans un lieu secret
» et caché (*a*). »

(4) Chap. 38, ỷ. 31 et 32.

(1) Voy. la dissertation sur les noms et les figures des constellat. à la fin du 2e vol.

(2) Cap. 9, ỷ. 9.

(3) Comment. sur Job. c. 9, ỷ. 9.

(*a*) C'est à M. l'abbé l'Advocat, bibliot. de Sorbonne, et à M. Bernard, interprète du roi pour l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, que je suis redevable des lumières que les langues orientales ont pu me fournir pour déterminer la signification des constellations dont il est parlé dans Job. J'avertis encore que c'est à ces MM. que j'ai obligation de tout ce que j'avance dans cet ouvrage d'après l'étymologie et la propriété des termes hébreux ou des autres langues orientales. Ils ont bien voulu m'aider dans cette partie de mon travail.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE
## DES DIVISIONS
### DU PREMIER VOLUME.

Pages.

